

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

*Département de Langues
Africaines et Linguistique*



THE REPUBLIC OF CAMEROON

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

THE FACULTY OF ARTS, LETTERS AND
SOCIAL SCIENCES

*The Department of African
Languages and Linguistics*

**LA DYNAMIQUE DES LANGUES
CAMEROUNAISES EN CONTACT
AVEC LE FRANÇAIS
(Approche macrosociolinguistique)**

THÈSE DE DOCTORAT D'ÉTAT
EN SOCIOLINGUISTIQUE

Présentée par :

BITJAA KODY Zachée Denis

Doctorat de 3^{ème} cycle

Sous la direction de :

Beban Sammy CHUMBOW

*Professeur de Linguistique
Université de Yaoundé I*

Grant D. McCONNELL

*Professeur de Sociolinguistique
Université Laval (Québec)*

DÉDICACE

À

Viviane

Pour

Johann Ernest

Yvan Arthur

Et

Tania Sophie

Notre source d'inspiration

REMERCIEMENTS

La présente thèse sur la dynamique des langues camerounaises n'aurait jamais vu le jour sans la contribution scientifique de nos encadreurs, la disponibilité de nos informateurs, la conjonction de certains hasards et la contribution financière indirecte de certaines institutions.

Nos remerciements vont tout d'abord à nos encadreurs, les Professeurs Beban Sammy CHUMBOW et Grant D. McCONNELL qui, malgré leurs hautes occupations, ont accepté de consacrer une partie précieuse de leur temps à la supervision de cette recherche. Leurs conseils, la mise à notre disposition des ouvrages spécialisés dans les domaines abordés, les amendements qu'ils ont apportés à notre questionnaire, leur expertise sur la méthodologie, les types d'enquête et les techniques de dépouillement nous ont été d'un apport inestimable.

Ils vont ensuite aux 194 informateurs (adultes et jeunes) issus des 97 familles qui ont bien voulu répondre à nos questions lors des enquêtes menées à Yaoundé, Yoko, Nyamzom, Nganha, Songkollong, Bahanga, Poli, Sorombéo et Nyamboya. Vous êtes la sève qui a nourri ce travail de recherche et vos noms figureront toujours dans notre banque de données; dans l'impossibilité d'en dresser la liste complète dans cet espace, nous vous prions de trouver dans ces deux lignes toute notre reconnaissance.

Au Professeur Jean-Marie ESSONO, Chef du Département de Langues Africaines et Linguistique de l'Université de Yaoundé I, qui a suivi au quotidien, l'élaboration du contenu de cette thèse. Son esprit critique, ses conseils épistémologiques et son soutien matériel ont facilité un aboutissement heureux de ce travail.

Au Pr. Gervais MENDO ZE, Professeur titulaire de stylistique à l'Université de Yaoundé I, pour l'animation et l'encadrement permanents du Cercle de Recherches en Sciences du langage (CRESLA) et de la communauté scientifique universitaire, source d'inspiration multidimensionnelle pour les linguistes, les juristes et les littéraires. Nos échanges et discussions dans ce Cercle ont largement enrichi et influencé certaines positions adoptées dans cette thèse.

À Anne-Frédérique HARTER, doctorante en sociolinguistique à l'Université de Rouen, qui a parcouru le manuscrit de cette thèse et a proposé un point de vue tout français aussi bien dans l'interprétation des données, qu'à la forme de ce travail.

Au Professeur André CLAS qui nous a accueilli plusieurs fois au GRESLET (Groupe de Recherche en Sémantique, Lexicologie et Traduction) de l'Université de Montréal, ce qui a facilité notre inscription en Ph.D. dans cette Université.

Nos remerciements vont aussi et surtout à Madame Kathleen CONNORS, Professeur de Sociolinguistique à l'Université de Montréal. Mme CONNORS a initié nos premiers pas dans la recherche macrosociolinguistique et a certifié la pertinence de notre projet de recherche.

Nous ne saurions clore cette page des remerciements sans mentionner le Professeur Normand LABRIE, Directeur du CREFO (Centre de Recherche Franco-Ontarien) de l'Université de Toronto, qui lors de notre séjour dans cette Université en mai 1998, nous a fourni les ouvrages les plus récents en linguistique de contact, ouvrages qui ont largement éclairé ce travail.

Sur le plan matériel, nous exprimons notre reconnaissance à Messieurs Louis BAPES BAPES, Charles SALÉ et au Professeur Gervais MENDO ZE, pour le soutien financier qu'ils m'ont accordé dans la finalisation et la soutenance de cette œuvre.

Nous sommes particulièrement reconnaissant à l'égard de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qui a toujours facilité nos recherches. D'une part, en 1996-1997, elle nous a accordé une bourse d'échanges entre Départements d'Études françaises d'une durée de 3 mois à l'Université de Montréal où, sous la férule du Professeur André CLAS, nous avons défini les objectifs de la présente recherche. En 1998-1999, nous avons bénéficié d'une Bourse d'Excellence de l'AUF pour une mobilité de 08 mois à l'Université de Montréal où nous nous sommes inscrit en Ph.D. sous la Direction du Professeur André CLAS. D'autre part, grâce aux Colloques Internationaux que l'Agence Universitaire de la Francophonie organise régulièrement, colloques pour lesquels nous avons toujours été intégralement pris en charge par l'AUF, nous avons rencontré toutes les sommités francophones de la Sociolinguistique et de la Dynamique des Langues pour des échanges

fructueux et avons pris connaissance de leurs travaux qui ont largement influencé l'orientation de ce travail.

La sociolinguistique étant une science de terrain, elle nécessite de gros moyens financiers pour assurer la collecte des données, la recherche documentaire, le dépouillement des questionnaires, l'analyse et la quantification statistique des résultats. Pour cette raison, il existe dans les pays du Nord, des laboratoires de recherche en sociolinguistique, fonctionnant avec des budgets annuels, aux fins de fournir aux pays concernés, l'actualité la plus immédiate de leurs situations linguistiques et sociolinguistiques. En Afrique en général et au Cameroun en particulier, une recherche orientée vers la protection et la promotion des langues identitaires se réalise malheureusement à contre courant des financements disponibles, destinés à la promotion du seul bilinguisme officiel.

Au sein de l'Agence Universitaire de la Francophonie, nous avons trouvé un créneau qui aurait pu financer notre recherche de biais. En effet, depuis l'Université de Montréal où nous étions inscrit en Ph.D., nous avons monté en 1997, un projet macrosociolinguistique sur l'état du français au Cameroun dans le cadre d'une Action de Recherche Concertée (ARC) réunissant quatre pays francophones d'Afrique, ARC que devait coordonner Mme Colette NOYAU. Le projet prévoyait la constitution d'une équipe nationale qui ferait des descentes dans dix villes et villages par province pour collecter la moindre information sur la qualité du français utilisé, analyser les erreurs et proposer des solutions aux problèmes que rencontrent les locuteurs du français dans chaque province. Responsable local du projet, notre aspiration était de faire d'une pierre deux coups. La mise en œuvre de ce projet nous permettait de mesurer parallèlement l'état de santé des langues locales en contact avec le français dans les localités visitées. Le projet rédigé et soumis à l'AUF fut accepté. L'AUF accordait à l'équipe du Cameroun, un financement annuel de 5.000.000 de francs CFA, sur quatre ans. Pour des raisons que nous n'évoquerons pas ici, le volet camerounais de l'ARC fut suspendu par l'AUF. Nous perdions alors tout espoir de descente sur le terrain pour mener une enquête au niveau national, point de départ de la réalisation de notre rêve.

Par la suite, l'équipe des enquêtes sociolinguistiques de la Société Internationale de Linguistique (SIL) fit appel à notre expertise pour une série de descentes sur le terrain destinées à la détermination des unités-langues du Cameroun. Nous trouvions dans cette opportunité qui nous était offerte, une main de Dieu, car non seulement nous étions pris

en charge par la SIL lors de nos descentes sur le terrain, mais nous avons la possibilité d'administrer notre questionnaire d'enquête sociolinguistique en marge de la tâche de collecte des données lexicales que nous avait confiée la SIL. Ainsi, dans chaque localité où nous nous sommes rendus, nous avons pu interroger 10 personnes dans 5 familles. Que la SIL en général, et son Département des enquêtes sociolinguistiques en particulier, trouvent dans ces simples lignes, l'expression de notre gratitude.

En second lieu, l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC) nous a confié le poste de Coordonnateur Scientifique Provincial, d'abord dans le Centre (1995-1997), puis dans l'Adamaoua (1999-2004). Les nombreuses descentes sur le terrain financées par cette ONG dans le cadre de l'inspection des écoles PROPELCA, des Centres d'alphabétisation et la mise sur pieds des Comités de langues, nous ont donné l'opportunité de remplir des questionnaires qui ont par la suite, été exploités dans la réalisation du présent travail. Que l'ANACLAC et son Président, le Professeur Maurice TADADJEU, sachent à travers ces lignes que cette institution a contribué pour beaucoup, à la réalisation de cette thèse, et qu'ils trouvent dans ces lignes, nos remerciements les plus sincères.

RÉSUMÉ

La présente thèse sur la **dynamique des langues camerounaises en contact avec le français** présente les résultats d'une recherche macrosociolinguistique sur la vitalité des langues identitaires locales minorées, face au français, langue dominante et l'une des deux langues officielles du pays.

L'étude part du constat selon lequel les langues camerounaises tombent progressivement en désuétude autant en milieu urbain qu'en milieu rural, sous la poussée et au profit du français, devenu langue d'intégration dans les centres urbains et langue véhiculaire majoritaire dans les provinces francophones du Cameroun. Dès le départ, cette étude se propose d'examiner si toutes les langues camerounaises sont affectées par ce fléau de l'abandon dans les usages, si en touchant toutes les langues, certaines sont plus affectées que d'autres et quels seraient les facteurs discriminants dans l'un et l'autre groupe. À terme, l'étude a pour objectif de recenser tous les facteurs qui assurent de la vitalité aux langues camerounaises et ceux qui réduisent celle-ci, afin de procéder à une taxonomie des langues camerounaises basée sur un modèle scientifique de mesure de la dynamique des langues.

Pour atteindre cet objectif, l'étude aborde plusieurs aspects de la dynamique des langues dans le but de dresser une liste des facteurs de la vitalité et du déclin des langues. Elle examine tout d'abord les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques des Camerounais en milieu urbain et en milieu rural puis elle observe la gestion institutionnelle des langues à travers la politique et l'aménagement linguistiques du Cameroun. Les techniques de collecte et d'analyse des données changent considérablement d'un chapitre à un autre, évoluant de l'observation directe pour les constats de départ, à l'observation interactive incluant l'administration d'un questionnaire pour l'étude des pratiques, des attitudes et des représentations linguistiques et se poursuivant par la collecte et l'exploitation des documents écrits pour l'analyse de la politique et de l'aménagement linguistiques au Cameroun.

L'étude de la dynamique des langues camerounaises en contact avec le français a permis de comprendre que les langues camerounaises s'effacent davantage de l'usage quotidien en milieu urbain que dans les campagnes. Cette disparition dans les usages est due, d'une part, au caractère cosmopolite des centres urbains qui s'imposent chacun une

langue d'intégration à la ville; elle est causée d'autre part, par les attitudes et les représentations linguistiques des citoyens qui, du fait de la conscience poussée qu'ils ont du prestige et des avantages matériels attachés à la connaissance du français, abandonnent par nécessité, les langues locales pour transmettre le français, "*langue du pain*", à leur progéniture.

L'insécurité linguistique créée par le français, dans la ville de Yaoundé par exemple, pousserait la plupart des ménages à l'adopter comme langue de communication familiale et première langue des enfants. Cette étude révèle que près de 60% de jeunes Camerounais nés dans la ville de Yaoundé après 1985 ont le français comme première langue, voire comme seule et unique langue de communication, ce qui permet au linguiste d'affirmer désormais qu'au Cameroun, il existe désormais une communauté de locuteurs natifs du français.

En milieu semi-rural et rural, l'insécurité linguistique générée principalement par le français, bien que présente, est moins pressante; le français conserve ici ses fonctions de langue officielle et des situations formelles alors que la langue locale investit les autres domaines de la communication, dans une véritable diglossie.

Les institutions républicaines, à travers les politiques et l'aménagement linguistique qui s'en suit, attribuent des fonctions sociales importantes à certaines langues, les encadrent matériellement et scientifiquement afin qu'elles puissent assumer les fonctions auxquelles elles sont destinées. Ce faisant, elles favorisent et augmentent la dynamique des langues choisies au détriment de celles laissées pour compte. Sur le plan épistémologique, la vitalité d'une langue est perçue comme la résultante d'une synergie de facteurs individuels et institutionnels, positifs et négatifs, dont la présence ou l'absence au sein d'une communauté linguistique permet de situer la langue à un point positif ou négatif d'un axe de vitalité proposé dans cette étude.

Les critères retenus comme pertinents dans la taxonomie des langues camerounaises diffèrent sensiblement de ceux retenus dans les études macrosociolinguistiques antérieures de la vitalité des langues et révèlent que chaque situation linguistique est particulière et nécessite d'être traitée en tenant compte de ses spécificités.

SUMMARY

This work entitled **The Vitality of Cameroonian Languages in Contact with French** presents the results of a macrosociolinguistic analysis of the vitality of less dominant Cameroonian languages when compared to French, the dominant language.

The study is motivated by the fact that the use of local languages is progressively abandoned in urban and rural areas to the advantage of French, which has become the language of integration in the urban centres and the main vehicular language in the Francophone provinces of Cameroon. From the start, the study seeks to examine whether all Cameroonian languages are affected by this decrease in usage, or if some are more affected than others, and what are the factors that favour the phenomenon in one group or the other. The objective of the study is to put all those factors that ensure the vitality of a language on one side and those that reduce it on the other, so as to build a reliable instrument for the measurement of language vitality.

In order to set this instrument up and carry out the measurement of the vitality of Cameroonian languages, the study embodies language practices, language attitudes and the linguistic representations of Cameroonians in rural and urban areas. It also examines the institutional management of languages through language policy and language planning in Cameroon. The methodology and data collection techniques that are used change considerably as we move from one chapter to another. The study thus makes use of the direct observation technique, the participative observation through the administration of a questionnaire in the collection of data on language use and linguistic representations; it then moves to the collection and exploitation of written documents for the analysis of language policy and language planning in Cameroon.

The study of the dynamism of Cameroonian languages that are in contact with French has enabled us to understand that Cameroonian languages have disappeared more from daily usage in urban than in rural areas. All local languages are affected by this phenomenon though some are more so than others. The non-transmission of local languages from one generation to the next, which is one of the results of this language attrition, is due, on the one hand, to sociocultural factors like the acceptance of interethnic marriages, the location of the main language area inside or outside an urban centre, the cosmopolitan nature of

the urban centre, etc.. On the other hand, it is caused by the attitude and the representations of urban dwellers who consider French as *the prestige language that provides jobs*, social advances and other benefits. Hence, they consciously abandon their native languages in favour of French, that they transmit to their children.

The language insecurity caused by French in the city of Yaounde for example, has forced many families to adopt it as the first language or mother tongue of the children and the language of communication between the children and their parents. The study reveals that about 60% of young Cameroonians, born in the city of Yaounde after 1985 speak French as their mother tongue. This situation allows the linguist to assert that there truly exists a community of French native speakers in Cameroon.

In semi-rural and rural areas, though the language insecurity generated by French is felt, the local languages are still transmitted normally, from one generation to the next. French is perceived as an official language which is suitable for formal situations, whereas the local language is used in other domains in a true diglossic setting.

Through language policy and language planning, the state institutions attribute important functions to some languages, and they take care of these languages scientifically and materially to help them fulfill the tasks they have been destined for. In doing so, this favours the chosen languages and increases their vitality to the detriment of others that are not so considered.

From a purely epistemological point of view, the vitality of a language is seen as the result of the conjunction of positive and negative parameters. The presence or absence of these factors within a language community help to situate the language at one point along the language vitality scale proposed in this study.

The pertinent criteria retained in the taxonomy of Cameroonian languages differ slightly from those retained in previous macrosociolinguistic studies on the vitality of languages. This difference in parameters reveals that every linguistic situation is specific and needs to be treated by taking into consideration this specificity.

SIGLES & ABRÉVIATIONS

A. / Anglo.:	Anglophones
ACCT :	Agence de Coopération Culturelle et Technique.
ACDI :	Agence Canadienne pour le Développement International
A.E.F. :	Afrique Équatoriale Française.
ANACLAC :	Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises.
BEPC :	Brevet d'Études du Premier Cycle
CABTAL :	Cameroon Bible Translation Association and Literacy
CBA :	Collège Bilingue d'Application
CE1 :	Cours Élémentaire 1 ^{ère} année
CELHTO :	Centre d'Études Linguistiques et Historiques par Tradition Orale
CEPE :	Certificat d'Études Primaires Élémentaires
CERDOTOLA :	Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et pour le Développement des Langues Africaines
CERELTRA :	Centre de Recherche sur les Langues et Traditions Orales
CETIC :	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CNE :	Centre National de l'Éducation
CONFEMEN :	Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale des pays d'expression française
CP :	Cours Préparatoire
CREA :	Centre de Recherches et d'Études Anthropologiques
CRTV :	Cameroon Radio and Television
DIMO :	Dictionnaires Monolingues (dans les langues camerounaises)
DL :	Langue à danger limité (DL)
DLAL :	Département de Langues Africaines et Linguistique
DN :	Langue à danger notable (DN)
EELC :	Église Évangélique Luthérienne du Cameroun
ESSTIC :	École de Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication
Fr./ Franco. :	Francophones
FSLC :	First School Leaving Certificate
GCE :	General Certificate of Education

GD :	Langue en grand danger (GD)
IDH :	Indice de développement humain
ISH :	Institut des Sciences Humaines
L2 :	Deuxième langue, langue de deuxième socialisation.
LA1 :	Langue Africaine 1 : langue maternelle, du foyer, familiale ou ancestrale.
LA2 :	Langue africaine 2 : langue africaine de deuxième socialisation ou véhiculaire.
LA3 :	Troisième langue africaine
LBA :	Lycée Bilingue d'Application
LETAC :	Lexiques Thématiques de l'Afrique Centrale
LEXIS :	Lexiques spécialisés
LO :	Langue officielle
LO1 :	Première langue officielle = français pour les francophones, anglais pour les anglophones).
LO2 :	Deuxième langue officielle = anglais pour les francophones, français pour les anglophones).
MINCOM :	Ministère de la Communication
MINCULT :	Ministère de la Culture
MINEDUC :	Ministère de l'Éducation Nationale
MINESUP :	Ministère de l'Enseignement Supérieur
N. :	Nombre de répondants
NTIC :	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économique
ONG :	Organisation Non - Gouvernementale
OUA :	Organisation de l'Unité Africaine
PA :	Langue à protection assurée (PA)
PE :	Pidgin–english.
PFLB :	Programme de Formation Linguistique Bilingue
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA :	Langue à protection presque assurée (PPA)

PROPELCA : Projet de Recherche Opérationnelle Pour l'Enseignement des
Langues au Cameroun / Programme Pour l'Enseignement des Langues au
Cameroun.

Q. : Question.

RTT : Recorded Texts Testing

(s.d.) : Sans date

SIL : Summer Institute of Linguistics (Société Internationale de Linguistique).

SIL : Section d'Initiation au Langage

SLOPE : Second Language Oral Proficiency Evaluation

sq. : Suivant, suivantes, subséquentes

SRT : Sentence Repetition Test

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation.

VE : Langue en voie d'extinction (VE)

% : Pourcentage

INDEX DES FIGURES, CARTES ET TABLEAUX

FIGURES

PAGES

Figure 1 : Les domaines des sciences du langage (Boyer, 1996 : 9)	38
Figure 2 : La sociolinguistique et la sociologie du langage (Chambers, 1995 :11)	40
Figure 3 : Spectrogrammes de dialectes de moineaux (Baker & Cunningham, 1985)	188
Figure 4 : Schéma de la communication linguistique selon R. Jakobson	410
Figure 5 : Axe de vitalité des langues	441
Figure 6 : Prévisions sur la disparition des langues (Jacques Leclerc, 2003)	466
Figure 7 : Vitalité des langues camerounaises	515

CARTES

Carte 1 : Familles et groupes linguistiques du Cameroun (Breton, 1991 : 18)	14
Carte 2 : Les langues véhiculaires du Cameroun (Breton, 1991 : 20)	18
Carte 3 : Les langues standardisées avant 1991 (Breton, 1991 : 19)	381
Carte 4 : Les langues standardisées en 2005	382

TABLEAUX

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Tableau 1 : Rapports entre les langues en contact selon Weinreich	43
Tableau 2 : Bilinguisme et diglossie selon Calvet (1993 : 44)	46
Tableau 3 : Modélisation du bilinguisme et de la diglossie selon Boyer (1991)	50
Tableau 4 : Objectifs, méthodes et techniques d'enquête	79

PREMIÈRE PARTIE : LA GESTION INDIVIDUELLE DES LANGUES

CHAPITRE I : LES PRATIQUES LINGUISTIQUES

Tableau 1 : Corrélacion contexte / langue / formalisme	84
Tableau 2 : Auto – évaluation des compétences linguistiques des adultes	91

Tableau 3 : Auto – évaluation des compétences linguistiques des jeunes	92
Tableau 4 : Usages déclarés par les parents	93
Tableau 5 : Usages déclarés par les enfants	95
Tableau 6 : Corrélation des usages déclarés des parents et des enfants	96
Tableau 7 : Transmission inter générationnelle des langues à Yaoundé	97
Tableau 8 : Transmission des langues dans les familles francophones	97
Tableau 9 : Usages déclarés des salariés / non salariés	99
Tableau 10 : Usages déclarés des francophones (salariés / non salariés) au foyer	99
Tableau 11 : Usages déclarés des anglophones (salariés / non salariés) au foyer	100
Tableau 12 : Usages déclarés des salariés / non salariés anglo et franco.	100
Tableau 13 : Usage déclaré des enfants des salariés / des non salariés	101
Tableau 14 : Usages déclarés à l'extérieur des foyers	102
Tableau 15 : Comparaison des usages à l'intérieur et à l'extérieur des foyers.	103
Tableau 16 : Multilinguisme des anglophones vivant à Yaoundé.	105
Tableau 17 : Langues utilisées dans les marchés de Yaoundé.	106
Tableau 18 : Usages déclarés au lieu de service / cour d'école	107
Tableau 19 : Identification des répondants de Yoko	112
Tableau 20 : Polyglossie des répondants de Yoko	112
Tableau 21 : Les compétences orales à Yoko	113
Tableau 22 : Les compétences écrites à Yoko	114
Tableau 23 : Usages déclarés par les parents dans les ménages de Yoko	115
Tableau 24 : Usages déclarés par les enfants dans les ménages de Yoko	116
Tableau 25 : Usage des langues dans la ville et au marché de Yoko	118
Tableau 26 : Identification des répondants de Poli	120
Tableau 27 : Mesure de la polyglossie des répondants de Poli	121
Tableau 28 : Compétences orales des répondants de Poli	122
Tableau 29 : Compétences écrites des répondants de Poli	122
Tableau 30 : Usages déclarés des parents dans les ménages de Poli	122
Tableau 31 : Usages déclarés dans les ménages par les jeunes à Poli	123
Tableau 32 : Croisement des usages déclarés dans les ménages de Poli	124
Tableau 33 : Pratiques linguistiques dans la ville et au marché de Poli	125
Tableau 34 : Identification des répondants de Nyamboya	127
Tableau 35 : Polyglossie des répondants de Nyamboya	128
Tableau 36 : Compétences orales des répondants kwanja	129
Tableau 37 : Compétences écrites des répondants kwanja	129

Tableau 38 : Usages déclarés dans les ménages par les parents	130
Tableau 39 : Usages déclarés dans les ménages par les enfants	131
Tableau 40 : Sommation des usages dans les ménages kwanja	131
Tableau 41 : Pratiques linguistiques dans la ville et au marché de Nyamboya	132
Tableau 42 : Pratiques linguistiques dans les ménages de quelques localités du Cameroun	134
Tableau 43 : Pratiques linguistiques à l'extérieur des ménages	134

CHAPITRE II : LES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES

Tableau 1 : Langues aimées par les répondants de Yaoundé	148
Tableau 2 : Langues permettant aux répondants de mieux exprimer leurs idées	151
Tableau 3: Choix populaire d'une langue véhiculaire par deux générations	152
Tableau 4 : Langues que l'on souhaite que la progéniture maîtrise	154
Tableau 5 : Langues camerounaises que les yaoundéens apprendraient.	157
Tableau 6: Fonctions sociales des langues déclinées par les parents à Yoko	160
Tableau 7: Fonctions sociales des langues déclinées par les jeunes à Yoko	161
Tableau 8: Langues aimées par les répondants de Yoko	162
Tableau 9 : Langues expressives à Yoko	163
Tableau 10 : Choix d'une langue véhiculaire pour Yoko	164
Tableau 11: Langues que les Vute souhaitent que leur progéniture maîtrise	165
Tableau 12 : Langues camerounaises qu'on apprendrait volontiers à Yoko	166
Tableau 13 : Fonctions sociales des langues à Poli selon les parents	168
Tableau 14: Fonctions des langues vues par les jeunes Dwayo	168
Tableau 15 : Langues aimées par les répondants de Poli	169
Tableau 16 : Langues expressives à Poli	170
Tableau 17 : Choix d'une langue véhiculaire pour Poli	171
Tableau 18 : Choix d'une langue pour la progéniture à Poli	172
Tableau 19 : Autres langues camerounaises que l'on apprendrait volontiers	173
Tableau 20: Hiérarchie fonctionnelle des langues selon les parents	176
Tableau 21: Fonctions sociales des langues à Nyamboya selon les jeunes	177

Tableau 22 : Langues aimées par les répondants de Nyamboya	177
Tableau 23 : Langues expressives à Nyamboya	178
Tableau 24 : Choix d'une langue véhiculaire pour Nyamboya	179
Tableau 25 : Choix d'une langue pour la progéniture	180
Tableau 26 : Autres langues camerounaises qu'on apprendrait volontiers	181

CHAPITRE III : LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE DES LANGUES

Tableau 1 : Acquisition des langues et variétés de langues au Cameroun	201
Tableau 2 : Sélection de la variété de langue en contexte multilingue	201
Tableau 3 : Types de ménages et modes de vie en milieu rural scolarisé	208
Tableau 4 : Types de ménages et modes de vie en milieu urbain	215
Tableau 5 : % de personnes pouvant acquérir les variétés de langues par milieu	231

DEUXIÈME PARTIE : LA GESTION INSTITUTIONNELLE DES LANGUES

Tableau 1 : Combinaisons de la politique et de l'aménagement linguistique	238
---	-----

CHAPITRE IV : LES POLITIQUES LINGUISTIQUES

Tableau 1 : Usages sociaux des langues sous la période missionnaire	259
Tableau 2 : Usages sociaux des langues à la fin de la période coloniale allemande	264
Tableau 3 : Redistribution des usages sociaux sous le mandat britannique	266
Tableau 4 : Redistribution des usages sociaux sous le mandat français	271
Tableau 5 : Redistribution des usages sociaux des langues au Cameroun en 2003	298

CHAPITRE V : L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE AU CAMEROUN

Tableau 1 : Programmes de la CRTV – télé en 2002	331
Tableau 2 : Temps d'antenne des langues à la CRTV- télé.	332
Tableau 3 : Temps d'antenne des langues au poste national de la CRTV – radio	333
Tableau 4 : Temps d'antenne des langues officielles à CRTV – Centre	334

Tableau 5 : Temps d'antenne des langues nationales à la CRTV – Centre	334
Tableau 6 : Quotas horaires des langues nationales à la station CRTV – Centre	335
Tableau 7 : Quotas horaires de toutes les langues à la CRTV – Centre	336
Tableau 8 : Langues camerounaises utilisées dans les stations de la CRTV – radio	338
Tableau 9 : Langues utilisées par les confessions religieuses à Yaoundé	347

**CHAPITRE VI : GESTION INSTITUTIONNELLE ET DYNAMIQUE
INTERNE DES LANGUES CAMEROUNAISES**

Tableau 1 : Quotas horaires du volet 2 de PROPELCA	375
Tableau 2 : Matériel didactique prescrit par le programme PROPELCA	375
Tableau 3 : Compétences linguistiques des élèves issus du primaire	376

TROISIÈME PARTIE : MESURE DE LA VIABILITÉ DES LANGUES CAMEROUNAISES

CHAPITRE VIII : DYNAMIQUE EXTERNE ET MORT DES LANGUES

Tableau 1 : Fonctions sociales vitales et marginales	446
Tableau 2 : Contact des langues européennes et africaines (McConnell, 1991)	470
Tableau 3 : Viabilité des langues selon le nombre de locuteurs	490
Tableau 4 : Langues transnationales parlées majoritairement au Cameroun	495
Tableau 5 : Langues transnationales parlées minoritairement au Cameroun	496
Tableau 4 : Grille des paramètres de viabilité des langues camerounaises	504
Tableau 5 : Dynamique individuelle des langues	505 - 510

CHAPITRE IX : SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU CAMEROUN

Tableau 1 : Degrés de standardisation des langues	521
---	-----

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Genèse

La présente recherche part d'une histoire individuelle, familiale et communautaire. Encore jeune étudiant en cycle de licence, nous avons manifesté très tôt notre amour pour la linguistique en général, et pour la description des langues africaines en particulier. Notre mémoire de maîtrise et notre thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle ont par conséquent porté sur la description de différents aspects de notre langue identitaire, le basaa. Nanti de cette formation universitaire, nous enseignons depuis 15 ans, les structures phonologiques et morphologiques des langues africaines au Département de Langues Africaines et Linguistique de l'Université de Yaoundé I.

Parallèlement, nous nous intéressons de près depuis 1985, à l'enseignement expérimental de la langue basaa mené dans plusieurs écoles primaires par le Projet PROPELCA. En outre, à la Paroisse EPC ADNA de Yaoundé où se tient un culte hebdomadaire en langue basaa, il nous a été confié en 1994 la charge de diriger les classes d'alphabétisation destinées à enseigner la lecture et l'écriture du basaa aux fidèles, afin qu'ils puissent mieux s'imprégner des Saintes Écritures. En marge de ces activités, les après-midi de jeudi, nous sommes l'invité d'Augustin BITJOCKA, présentateur des émissions en langue basaa à la station CRTV du Centre. Ensemble, nous composons et proposons aux auditeurs, des jeux radiophoniques sur la connaissance de la grammaire et des proverbes de la langue basaa. Ces émissions interactives marchent très bien compte tenu du nombre des auditeurs qui participent soit en direct sur les antennes, soit par courrier.

Ce débordement d'activité autour de la langue basaa symbolise tout l'intérêt que nous attachons à cette langue. Comme qui dirait, cette langue est au centre de notre carrière et de nos activités quotidiennes, ce qui, au sein de la communauté, nous a

valu le surnom de MALÉT NKENI "grand maître" pour célébrer notre connaissance approfondie, tant orale qu'écrite de la langue basaa.

Au niveau familial, nous avons épousé une fille parlant notre langue identitaire : le basaa. Sa propre connaissance de la langue est excellente. Nous avons eu deux garçons, âgés respectivement de 15 et 13 ans, et une fille âgée de 08 ans. Nous vivons dans la ville de Yaoundé depuis plus de 20 ans, ville dans laquelle nous enseignons tous les deux, elle au lycée et nous à l'Université. Il est fort probable que nous prendrons notre retraite dans cette ville.

Au sein du foyer familial, mon épouse et moi tenons la quasi-totalité de nos conversations en langue basaa. Il nous arrive aussi de prendre la parole en français, surtout en présence des non-locuteurs de cette langue. Nous nous entretenons toujours en basaa avec Paul, un petit cousin âgé aujourd'hui de 30 ans, qui vit sous notre toit depuis plus de 15 ans. Nous n'avons jamais pris la parole en français pour nous adresser à Paul et vice-versa. Cependant, malgré notre compétence très élevée en basaa, malgré la primauté du basaa dans les interactions familiales entre adultes que nous venons d'esquisser, aucun de nos enfants ne parle la langue basaa. Aucun n'en a même une compétence de compréhension suffisante. Avec eux nous sommes dans l'obligation de recourir au français exclusivement.

Certaines personnes âgées et d'autres visiblement de notre génération, qui nous rendent visite, n'hésitent pas à chuchoter entre elles ou à nous demander ouvertement, comment nous, le porte-flambeau et le chantre national de la langue basaa, le promoteur de cette langue dans les écoles, à la radio, à l'église, etc., pourquoi nos propres enfants ne parlent pas basaa?

- Est-ce que la campagne que nous menons à l'église et à la radio pour inviter les parents à enseigner le basaa à leurs enfants à la maison ou à les inscrire dans les classes PROPELCA n'est pas une ruse que nous utilisons pour détourner les enfants des autres du chemin de la vraie école alors que les nôtres iraient tranquillement à l'école de français?

- L'enseignement des langues locales que nous prônons, est-ce uniquement pour les enfants des autres?
- Pourquoi n'enseignons-nous pas le basaa à nos propres enfants avant d'aller l'enseigner à ceux des autres? N'hésite-t-on pas à nous demander.

Toutes ces questions, vous l'avez compris, nous embarrassent sérieusement. Car à chacun, sans irritation, nous devons fournir une réponse à l'arraché. Cependant, certains amis, du même âge que nous ou plus jeunes que nous, ne cachent pas qu'ils vivent la même situation dans leurs foyers. Ils sont surpris de constater que tous les efforts qu'ils ont pu faire afin que leur progéniture parle leur langue identitaire ont été vains. Mais ils pensaient tout de même qu'en vertu de l'intérêt que nous attachons à la langue basaa, et de notre connaissance approfondie de cette langue, notre ménage devait être épargné par "ce fléau" qui semble sévir dans la ville de Yaoundé.

À l'église où je dirige les cours d'alphabétisation en langue basaa, ils sont de plus en plus nombreux, les paroissiens qui demandent l'ouverture d'une division spéciale qui enseignerait le basaa à leurs enfants qui ne parlent pas la langue identitaire. Avec l'accord de la Session ou Conseil des Anciens, cette section fut ouverte en 1995 et vit l'inscription de 34 enfants âgés de 6 à 20 ans.

C'est alors que nous nous sommes rendu compte de l'ampleur du fléau. Toute une génération de jeunes citadins, locuteurs potentiels du basaa était en train de changer de langue sous nos yeux. Elle ne s'exprime qu'en français au détriment de la langue basaa.

Toujours à la Paroisse ADNA les registres de la catéchèse, du culte des enfants et du récital des versets bibliques sont révélateurs de la désuétude de la langue basaa au sein de la paroisse. Jadis à Noël et à Pâques, plusieurs enfants récitaient les versets bibliques en langue basaa. En 1997, seulement 20% des inscrits désirent faire cet exercice dans cette langue; 80% des enfants sollicitant de réciter leurs versets en français. Les enfants qui réussissent à réciter un passage biblique sans blocage en basaa sont portés en triomphe par leurs proches à l'église, c'est dire

toute l'admiration que l'on porte à leur courage. Les cours de catéchèse jadis dispensés en basaa dans la paroisse n'ont plus d'adeptes jeunes. Ces derniers préfèrent passer leur examen de catéchèse avant la Confirmation en français. Le culte réservé aux enfants était jadis réalisé entièrement en langue basaa dans une salle annexe de la Paroisse ADNA. Dans les années 90 ce culte est devenu bilingue (basaa et français) à cause du nombre important d'enfants ne maîtrisant pas la langue de leurs parents. De nos jours, ce culte pour enfants se fait entièrement en français. Les diaconesses chargées du culte pour enfants font cependant l'effort d'enseigner quelques cantiques simples en langue basaa aux enfants lors de ces sessions dominicales. À cette allure, comme le constatent les Anciens de l'église, si rien n'est fait, le culte dominical en langue basaa pour adultes risque aussi de disparaître après la génération des parents que nous sommes. La situation du basaa est ainsi très préoccupante au sein de la communauté des citoyens de Yaoundé. Si les parents parlent encore cette langue, leurs enfants ont changé de langue et parlent seulement français. *"Quelles sont les causes de cette calamité? La langue basaa est-elle la seule affectée par ce fléau? Que faut-il faire pour renverser cette désuétude de la langue basaa?"* a-t-on l'habitude de nous demander. Comme si le linguiste que nous sommes avait une réponse toute prête à tous les problèmes touchant aux langues! Ces questions agaçantes nous ont cependant amené à nous poser nous-mêmes, la question fondamentale de cette recherche, à savoir : "Qu'est-ce qui, dans la société camerounaise, occasionne la non-transmission des langues identitaires?" À cette question de départ, viendront ensuite s'ajouter une foule d'interrogations, toutes orientées vers la recherche des facteurs sociaux qui conditionnent la dynamique des langues.

La non-pratique du basaa par nos propres enfants, par ceux des paroissiens de ADNA et par ceux de la communauté basaa vivant dans la ville de Yaoundé a ainsi aiguë notre attention et orienté notre choix pour une recherche en sociologie du langage sur la dynamique des langues camerounaises en contact avec le français.

2. Objectifs, questions de recherche et hypothèses de travail

2.1 Les objectifs

L'étude de la dynamique des langues camerounaises en contact avec le français, telle que nous l'envisageons, cherche parmi les nombreux aspects du contact des langues, les facteurs revitalisants et paralysants qui influencent la viabilité et la vitalité des langues dans les situations de plurilinguisme, puis elle utilise ces paramètres pour mesurer l'état de santé structurelle, fonctionnelle et statutaire de petites langues.

Les objectifs généraux poursuivis par la présente recherche sont les suivants :

- a. Observer, dans toutes les langues du Cameroun, les traces de l'abandon de l'usage des langues.
- b. Rechercher auprès des locuteurs des langues locales et auprès des jeunes non-locuteurs de ces langues, les raisons de l'abandon des langues locales.
- c. Vérifier si la non-transmission intergénérationnelle du basaa dans la ville de Yaoundé touche aussi les autres langues camerounaises présentes dans la capitale.
- d. Vérifier si le phénomène observé dans la ville de Yaoundé touche aussi les autres villes du Cameroun.
- e. Chercher à savoir si ce phénomène touche aussi les zones rurales.
- f. Mesurer à quel degré l'abandon dans les pratiques quotidiennes touche les langues à Yaoundé, dans les autres villes et dans les campagnes afin d'évaluer approximativement le taux d'utilisation de chaque langue.
- g. Concevoir et tester un instrument de mesure de la dynamique des langues camerounaises en contact avec le français.

Le Cameroun, Afrique en miniature, carrefour des peuples et des cultures préhistoriques, compte parmi les pays les plus hétérogènes sur le plan linguistique en Afrique et dans le monde. Les premiers contacts des peuples de cette région avec les Portugais datent du 15^e siècle, mais il a fallu attendre le 19^e siècle pour

qu'une interaction quotidienne entre les langues camerounaises et occidentales soit effective. Cependant, il serait intéressant de constater à quel point, en un siècle de cohabitation, les langues camerounaises et le français en particulier, se sont mutuellement influencés.

Ce travail ambitionne ainsi de dresser le bilan sociolinguistique d'environ cent ans de cohabitation entre le français et les langues camerounaises. Il se propose d'examiner l'ensemble des phénomènes sociolinguistiques liés au statut et certains phénomènes linguistiques liés au corpus, qui ont résulté de cette cohabitation à la lumière de différents aspects de la théorie du contact des langues.

Sur le plan du **statut**, cette recherche se propose d'examiner la dynamique des langues à travers l'extension ou la régression des aires linguistiques, l'accroissement ou la réduction numérique des locuteurs potentiels de langue maternelle et de langue seconde, les cotes de viabilité et de vitalité, la domination linguistique et la survie des langues dominées, les politiques linguistiques, les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques des locuteurs.

2.2 Les questions de recherche

Les objectifs spécifiques de ce travail se formulent principalement en termes de questionnements. D'un chapitre à l'autre, nous tenterons d'apporter un éclairage non seulement aux questions de recherche précédentes, à savoir : Quelles sont les causes de la non-pratique de la langue basaa à Yaoundé? La langue basaa est-elle la seule touchée par l'abandon intergénérationnel décrit au paragraphe 1? Les autres langues camerounaises coexistant dans la ville de Yaoundé sont-elles autant affectées que le basaa? Que faire pour renverser la tendance actuelle de l'abandon intergénérationnel des langues en milieu urbain camerounais?

Mais également, nous tenterons de répondre aux questions nouvelles qui s'y greffent, à savoir : au Cameroun, qui parle quelles langues, à qui, dans quel contexte, pourquoi? Quel traitement les gouvernements réservent-ils aux langues parlées au Cameroun? Dans quels contextes doit-on parler de types de bilinguisme

ou de diglossie dans la situation sociolinguistique camerounaise? Autour de quelles langues s'opère l'unification linguistique du Cameroun? Comment se manifeste ce phénomène? Quels en sont les causes? Quelle en est la nécessité? Telle langue véhiculaire qui est utilisée par telles et telles populations est-elle également utilisée par les autres? Telle langue qui assurait la communication intergroupes il y a vingt ans se maintient-elle, s'est-elle étendue ou régresse-t-elle dans son fonctionnement et dans quels domaines? Si oui, quelle langue a gagné en prestige et en locuteurs? Que pensent les locuteurs de leur propre façon de parler et de la façon de parler des autres? Quel avenir pour des langues locales ayant subi un centenaire de domination linguistique française ?

Les questions de recherche relatives au statut qui précèdent abordent, comme nous pouvons le constater, de nombreux aspects de la sociolinguistique et de la dynamique des langues, à savoir : les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques, la politique linguistique, les théories du contact des langues, la sociolinguistique urbaine, la sociologie du langage, etc.

Sur le plan du **corpus**, cette thèse analyse les phénomènes linguistiques liés à l'influence structurelle mutuelle à travers l'examen de l'emprunt, de l'intégration des francicisms dans les langues camerounaises, l'unification des traits linguistiques due à la grande quantité des emprunts lexicaux spontanés, etc. Ce faisant, elle tente d'apporter un nouvel éclairage aux questions régulières dans l'analyse du contact des langues : Quelles sont les manifestations du contact sur les langues elles-mêmes? Quelle est la direction de prédilection des adstrats ou influences linguistiques? Quelle est la philosophie et quelles sont les règles qui gouvernent l'emprunt linguistique? Le changement et la dynamique interne des langues sont-ils une évolution ou une décadence? Sur le plan purement épistémologique, dans quelles circonstances la domination linguistique, notion essentiellement statutaire et fonctionnelle, entraîne-t-elle une attrition systémique des langues dominées? L'intervention humaine consciente dans le développement d'une langue est-elle toujours porteuse des résultats escomptés? etc.

2.3 Les hypothèses de travail

Les trois hypothèses de travail qui découlent naturellement des aspirations qui précèdent et qui justifieront plus tard la division de notre thèse en trois parties sont les suivantes :

Hypothèse 1 :

Si l'abandon intergénérationnel décrit au paragraphe 1 affecte toutes les langues dans la capitale camerounaise et si les Camerounais urbains, dans leur immense majorité, abandonnent leurs langues maternelles pour adopter le français comme la langue maternelle de leurs enfants, ce changement linguistique intergénérationnel devrait automatiquement s'étendre aux zones rurales car, selon un théorème cher à la sociolinguistique urbaine et à Louis-Jean Calvet (1994 : 130) :

Les solutions linguistiques que la ville apporte à la communication sociale ont toutes les chances de s'imposer à l'ensemble du pays : telle une pompe, la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'État.

La première partie de notre thèse (chapitres I, II et III) sera dédiée à la validation de cette hypothèse.

Hypothèse 2 :

Si les Camerounais urbains abandonnent leurs langues et adoptent le français comme première langue de leur progéniture, ce serait peut-être d'une part, parce que les langues locales ne leur plaisent plus, parce qu'elles manquent de prestige ou encore parce qu'elles ne seraient pas aussi belles que le français, langue des Blancs, de l'école, de la modernité, de la télévision, du cinéma, de la radio et du travail. D'autre part, cela pourrait provenir du fait qu'elles ne sont pas rentables sur le plan économique : elles ne nourrissent pas ceux qui les parlent; elles ne sont pas enseignées à l'école et on n'obtient pas un emploi salarié grâce à la connaissance approfondie de la langue identitaire. Mais ce serait surtout dû au fait qu'ils auraient

perçu que l'État lui-même n'y accordant aucun intérêt, alors pourquoi faudrait-il continuer à s'encombrer avec ces babioles?

Si certaines réponses à cette deuxième problématique découlent des attitudes et des représentations linguistiques collectées et analysées au chapitre II, l'analyse des fonctions sociales accordées aux langues par la politique linguistique et l'aménagement linguistiques des chapitres IV, V, VI et VII de la deuxième partie de la thèse sont consacrés à la vérification de cette deuxième hypothèse.

Hypothèse 3 :

Si les langues camerounaises présentes dans la capitale sont toutes affectées par la désaffection intergénérationnelle décrite au paragraphe 1, nous supposons que certaines d'entre elles qui présentent certaines caractéristiques, devraient quand même être moins touchées par le phénomène, ce qui signifierait qu'il existe des facteurs discriminants dont la présence ou l'absence au sein d'une communauté linguistique, permettraient à certaines langues d'être plus dynamiques que d'autres. Ces facteurs qui accroissent ou réduisent la viabilité/vitalité d'une langue peuvent être répertoriés et utilisés dans l'élaboration d'une grille scientifique de mesure de la dynamique des langues.

Même si certains des facteurs qui réduisent ou augmentent la viabilité/vitalité des langues se rencontrent tout au long des chapitres, la troisième partie de la thèse les reprend et en recense de nouveaux facteurs et des modèles taxonomiques, dans la perspective de la conception et de l'application d'un instrument de mesure de la dynamique des langues à la situation camerounaise.

3. Définitions de la vitalité ou dynamique des langues

Selon William Francis Mackey (1997 : 295),

Le terme vitalité linguistique est relativement récent. Stewart l'utilise en 1962 à l'intérieur de sa typologie des langues pour désigner la force numérique d'une communauté de même langue, le critère de la vitalité étant directement lié au nombre de ses locuteurs.

À la suite de Stewart, de nombreux auteurs ont tenté de cerner cette notion et de préconiser des méthodes de calcul de la vitalité d'une langue.

J. H. Greenberg (1968), réduit aussi la notion de vitalité à l'indice de véhicularité et propose de mesurer la vitalité à l'extension d'une langue en locuteurs seconds. Selon sa formule, le gain de vitalité ou turgescence se mesure par la probabilité pour deux locuteurs pris au hasard, d'avoir en commun une langue qui ne soit pas leur première langue. La perte de vitalité se mesurerait alors à l'inverse, par la probabilité pour deux parents supposés parler une même langue donnée, de ne pas partager celle-ci.

Michel Dieu et Patrick Renaud (1979) ont proposé le calcul de sommes d'indices (nombre de locuteurs maternels, de locuteurs non maternels, véhicularité, concentration/dispersion de la véhicularité) et de taux de plurilinguisme (aux niveaux national, provincial et départemental) à partir d'enquêtes par sondage.

William F. Mackey (1997 : 295) conçoit la vitalité linguistique comme la «force-attraction *d'une langue* », c'est-à-dire sa capacité à attirer des locuteurs non-natifs qui l'utilisent comme L2.

Pour Grant D. McConnell, Heinz Kloss, Jean D. Gendron (1976–1998), dans **Les langues écrites du monde : relevé du degré et modes d'utilisation / The Written Languages of the World : A Survey of the Degree and Modes of Use**, la vitalité d'une langue est liée non seulement au nombre de ses locuteurs natifs et seconds, mais également à son statut constitutionnel, à son degré de standardisation et surtout au nombre grandissant de ses fonctions à l'intérieur des principaux domaines de la société (administration, éducation, religion, communication, législation, justice, industrie, entreprise).

Roland Breton (1991 : 23) pense que la vitalité ou

La dynamique des langues peut être considérée sous son aspect externe (sociolinguistique) ou interne (proprement linguistique). La dynamique externe se manifeste par les phénomènes de diffusion géographique et sociale et de transfert historique d'usages et d'emprise sur les populations, qui font que l'audience des langues est en perpétuelle mutation, quantitative et qualitative : « qui parle quoi, à quelles occasions, et comment ?.

Les écrits qui précèdent s'accordent à lier la vitalité d'une langue au poids démographique de ses locuteurs, à l'indice de véhicularité et aux fonctions sociales qu'elle remplit dans son milieu.

4. Le Cameroun et ses langues

Pays situé dans le golfe de Guinée en Afrique centrale, le Cameroun couvre une superficie totale de 475.442 km², pour une population d'environ 16.000.000 d'habitants. Il est limité à l'est par la République Centrafricaine et le Tchad, à l'ouest par le Nigéria, au sud par la Guinée Équatoriale, le Gabon et la République Populaire du Congo. La capitale politique du Cameroun est Yaoundé. Sur le plan administratif, le pays est divisé en 10 provinces dont deux provinces anglophones (North-West et South-West), et huit provinces francophones (Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Ouest, Sud). En 2004, ces 10 provinces comportent globalement 58 départements, 269 arrondissements et 53 districts. Les langues officielles du pays sont l'anglais et le français; ces deux langues côtoient quotidiennement 283 langues identitaires selon Bitjaa Kody (2003).

Le Cameroun est ainsi un laboratoire unique de l'observation de tous les aspects du contact et des rapports entre le français et les langues mineures. Dans ce terrain privilégié d'application de l'étude des rapports entre les langues en contact, tous les peuples étaient nomades et changeaient régulièrement de sites au gré de la disponibilité de l'eau, des terres fertiles, des pâturages, de la mort d'un patriarche, des guerres fratricides, des velléités hégémoniques d'un puissant voisin, etc. Ces migrations internes ne se sont arrêtées qu'au 19^{ème} siècle avec la colonisation qui a assigné chaque peuple à résidence. La nomination consécutive d'un chef local par le colon avait pour objectif de sédentariser définitivement son peuple. Si le chef du

village avait consigne de rendre compte aux colons de toutes les activités de ses sujets, il avait surtout la charge de les fixer au même endroit afin de faciliter les contrôles administratifs et de limiter les guerres tribales dues aux migrations. Que ce soit lors de leurs déplacements ou après leur sédentarisation, les populations se sont brassées, les peuples se sont frottés aux peuples, les cultures se sont frottées aux cultures et les langues se sont frottées aux langues.

a. Les familles linguistiques du Cameroun

Les familles et groupes linguistiques présents au Cameroun appartiennent, par ordre d'importance croissant : au phylum Nilo-Saharien avec ses 02 langues, au phylum Afro-Asiatique avec ses 58 langues et au phylum Niger-Kordofanien avec ses 223 langues (Bitjaa Kody (2003)). Toutes ces langues sont présentées individuellement au chapitre IX.

Sur le plan statutaire comme cela sera exposé au chapitre IV, toutes les langues locales sont affectueusement appelées "*langues nationales*" sans aucune hiérarchie interne et sans aucune fonction officielle attachée à ce statut.

Les textes législatifs récents rendus publics entre 1996 et 2004, que nous présentons au chapitre IV, laissent entrevoir l'éventualité de l'insertion de l'ensemble de ces langues dans le système éducatif camerounais dans les années à venir. Nous avons pensé que comme préalable à l'application de cette politique linguistique révolutionnaire, qu'une étude macrosociolinguistique, fut-elle rudimentaire, devrait être menée au préalable sur les langues du Cameroun, afin de fournir pour chaque langue, un indice de viabilité/vitalité lié non seulement au nombre de ses locuteurs natifs et seconds, mais également à son statut constitutionnel, à son degré de standardisation et surtout au nombre de ses fonctions à l'intérieur des principaux domaines de la société.

Malgré la grande diversité linguistique, toutes les langues sont parlées autant dans leurs aires d'extension naturelles rurales que dans les villes camerounaises à la faveur de la mobilité de leurs locuteurs natifs. Dans ces conditions, une enquête macrosociolinguistique portant sur la capitale camerounaise, sur les villes de

moyenne importance et dans les zones rurales, a toutes les chances de fournir un instantané assez fiable des fonctions de ces langues, des pratiques, des attitudes et des représentations linguistiques de leurs locuteurs, ce qui, au terme d'une comparaison des usages dans les différents milieux, facilite la généralisation des tendances observées dans les usages et les fonctions de quelques langues, à l'ensemble du pays.

Carte 1 : Familles et groupes linguistiques du Cameroun
(extraite de R. Breton et Bikia Fohung, 1991 : 18)

b. Les langues véhiculaires

Pour Louis-Jean Calvet (1996 : 40-41), une langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupes de locuteurs qui n'ont pas la même première langue. Cette langue peut être celle de l'un des protagonistes, une tierce langue, ou une langue créée. Le processus de véhicularisation d'une langue est à la fois fonctionnel et formel.

Sur le plan fonctionnel, la langue véhiculaire augmente le nombre de ses locuteurs car en plus de ses locuteurs natifs, elle acquiert des locuteurs seconds. Elle élargit aussi son espace géographique en s'étendant partiellement ou entièrement sur les aires linguistiques précédemment réservées aux langues voisines. Du même fait elle augmente ses fonctions sociales par l'acquisition de la fonction véhiculaire.

Sur le plan formel, la langue véhiculaire se modifie considérablement. Ndiassé Thiam (1990) et Paul Nzété (1990) qualifient ce processus de "simplification". David Crystal (1987 : 263) préfère au terme *simplification*, le vocable *relexification* qu'il définit comme le processus par lequel la grammaire d'une langue est retenue mais de nouveaux items lexicaux, provenant de langues avec lesquelles elle est en contact, viennent altérer considérablement sa forme. Au cours de notre enquête de terrain, nous avons ainsi noté que le fulfulde véhiculaire dans l'Adamaoua avait un système de classes nominales, un système temporel et un système phonologique considérablement réduits. La déliquescence structurelle du fulfulde causée par sa véhicularisation a donné naissance à un adage bien connu dans le septentrion : *le fulfulde est parti en voyage de Maroua, il est tombé malade à Garoua et il est mort à Ngaoundéré.*

Le rapport entre le nombre de locuteurs ayant une langue X pour langue première et le nombre de locuteurs qui l'utilisent comme langue seconde définit un taux de véhicularité que l'on peut calculer de différentes façons, la plus simple étant de considérer que si 100 personnes parlent une langue et que 30 d'entre elles ne l'ont pas pour langue première, la langue est véhiculaire à 30%. (Louis-Jean Calvet, 1996 : 41).

L'Atlas linguistique du Cameroun (1983) et l'Atlas administratif des langues nationales du Cameroun (1991) ont présenté 9 langues camerounaises qui déborderaient leurs aires d'extension naturelles pour être parlées par des populations de langues maternelles différentes voulant communiquer entre elles. Il s'agit du fulfulde, de l'ewondo, du duala, du mungaka, du basaa, de l'arabe choa, du kom, du wandala, du kanuri et du medumba.

Selon ces ouvrages de référence, le fulfulde serait utilisé comme langue seconde par la quasi-totalité des populations des provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord (à l'exception du Département du Logone-et-Chari où domine l'arabe choa) et par une bonne frange des populations de l'Est, du Centre, de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Le beti-fang, à travers son dialecte ewondo, serait véhiculaire dans les provinces du Centre, du Sud et de l'Est. L'ewondo standard serait ainsi véhiculaire dans les aires respectives de l'eton, du mangisa, du bulu, de l'eki et du fang où tout le monde le comprend sans l'apprendre et le parler. Sous sa forme simplifiée et véritablement véhiculaire, il est appelé mongo-ewondo et serait utilisé dans les confins de la Province du Centre jusqu'à Yoko et dans la Province de l'Est.

Le duala serait véhiculaire sur la bande côtière allant de Campo dans la Province du Sud à Limbé dans la Province du Sud-Ouest. Le basaa le serait dans les aires naturelles du bakoko et du tunen. L'arabe choa, le kom, le wandala, le kanuri et le medumba seraient véhiculaires dans leurs départements d'implantation naturelle.

Les neuf langues camerounaises mentionnées ci-dessus auraient acquis leur caractère véhiculaire grâce à l'action des religions qui les ont adoptées comme langues d'évangélisation ou d'islamisation. De nos jours, l'expansion des langues locales véhiculaires serait en récession sous la poussée du français qui remplit désormais la fonction de langue d'évangélisation dans les grandes villes du Cameroun.

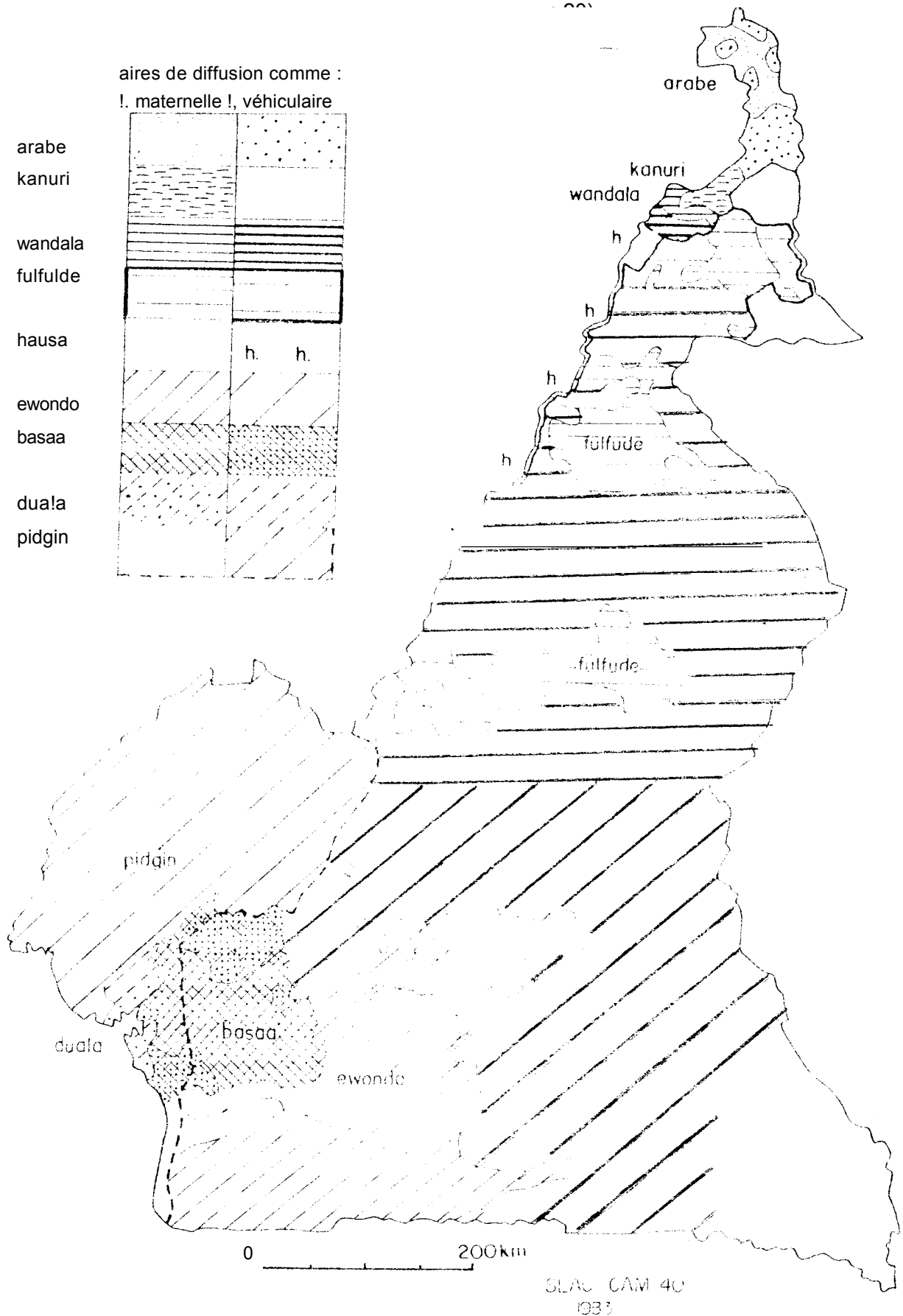
Aux langues locales véhiculaires signalées par **l'Atlas Linguistique du Cameroun** (1983), Roland Breton (1991 :20-23) ajoute :

- Le hausa, langue maternelle au Nigéria. Cette langue serait utilisée dans sa forme véhiculaire à quelques points de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun.
- Le pidgin-english, lingua–franca née du contact entre l'anglais et les langues africaines, n'aurait pas une communauté de locuteurs natifs localisable au Cameroun. Il serait fortement utilisé dans toutes les transactions quotidiennes dans les provinces anglophones du Nord-ouest et du Sud-ouest. Cependant, son usage serait en régression progressive dans les provinces du Littoral et de l'Ouest sous la poussée du français dans sa fonction véhiculaire.
- Le français, langue officielle et des institutions scolaires, assumerait aussi une fonction véhiculaire, principalement dans les centres urbains entre des protagonistes issus de langues locales différentes.

Cette présentation des langues véhiculaires qui date de 1983 semble largement dépassée 20 ans plus tard. Il paraît que certaines langues camerounaises déclarées véhiculaires par Michel Dieu, Patrick Renaud et al. (1983) dans **l'Atlas Linguistique du Cameroun**, ont soit totalement perdu cette fonction de nos jours, soit leur territoire d'extension véhiculaire s'est réduit comme une peau de chagrin sous la poussée d'autres langues véhiculaires. Une étude de la dynamique des langues comme celle que nous entreprenons ici, se propose ainsi d'examiner entre autres problèmes, l'émergence de nouvelles langues véhiculaires, leurs aires d'extension secondaire, la turgescence ou la plasmolyse des anciennes langues véhiculaires, leurs territoires d'extension secondaire actuels, l'âge de leurs locuteurs seconds, etc.

Carte 2 : Les langues véhiculaires du Cameroun

(extraite de R. Breton et Bikia Fohung, 1991 : 20)



c. Les rapports entre les langues locales

Dans la perspective de notre préoccupation, à savoir la recherche des causes de l'abandon des langues identitaires au profit de l'adoption du français par les Camerounais, Martin Combs (1986 : 217-232) pense que les principales causes du changement linguistique sont le contact et le prestige. Nous explorons la notion du contact ci-dessous et réservons l'examen du prestige à la présentation des facteurs favorisant l'expansion des langues (chapitre VIII).

Avant l'arrivée des Européens et le prestige attaché à leurs langues, le contact entre les langues locales peut être décrit d'une part en termes de rapports horizontaux excluant tout prestige mais impliquant un bilinguisme mutuel, et d'autre part en termes de rapports verticaux mettant face à face une langue prestigieuse et une ou plusieurs langues dominées. Entre les langues camerounaises, il existe de facto, des rapports horizontaux, mais certaines situations dénotent des rapports verticaux.

❖ Les rapports horizontaux

Dans notre conception, les rapports horizontaux décrivent soit une absence de contact entre deux communautés linguistiques, ce qui signifie automatiquement l'absence d'une influence mutuelle, soit une situation de contact conviviale, impliquant une influence mutuelle et la présence du bilinguisme dans les deux communautés linguistiques.

- La cohabitation saine

Le rapport entre deux langues directement en contact est dit horizontal et dénote d'une cohabitation saine lorsqu'on n'observe pas de domination de l'une sur l'autre. Les deux langues évoluent ainsi en parfaite convivialité sur le territoire. Cette

coexistence pacifique n'est que théorique car dans les faits, certains locuteurs de la langue A, pour une raison ou pour une autre, sont amenés à apprendre la langue B et de ce fait se bilinguisent dans la langue B. Si le nombre de locuteurs de A qui se bilinguisent dans la langue B est égal au nombre de locuteurs de B qui se bilinguisent dans la langue A, ou encore si aucun locuteur de A ne se bilinguise dans B et vice versa, les rapports entre A et B sont véritablement horizontaux. Mais lorsque la balance du bilinguisme penche pour une langue, le rapport n'est plus égalitaire entre A et B. Le rapport horizontal de saine coexistence caractérise la cohabitation des groupes linguistiques dominants juxtaposés qui se neutralisent : duala / basaa, basaa / ewondo, ewondo / bafia, etc.

- L'absence de contact

Toujours dans notre conception, tout rapport horizontal n'implique pas le bilinguisme ou une influence structurelle égalitaire. Deux communautés locales, à l'instar de la communauté ewondo et de la communauté mundang coexistent au Cameroun depuis des siècles, sans aucun contact ni aucune influence structurelle mutuelle entre les langues ewondo et mundang, et sans que les locuteurs de l'une des langues soient amenés à parler l'autre langue. Nous pouvons parler d'une absence totale de contact entre ces deux communautés. L'arrivée massive des Mundang dans la capitale politique Yaoundé ne change en rien les rapports entre ces deux langues car chaque groupe reste autonome et homogène. L'absence de contact caractérise la plupart des langues camerounaises virtuellement en contact, c'est à dire qui assument les mêmes fonctions emblématiques au sein de leurs communautés respectives, mais ne sont pas géographiquement proches.

❖ Le rapport vertical

Toujours dans notre conception du contact des langues, les rapports entre deux langues sont du type vertical lorsque l'une domine littéralement l'autre, soit par sa puissance numérique, soit par sa richesse et son importance, ce qui oblige les

locuteurs de B à parler la langue A pour s'intégrer dans un groupe plus grand ou plus prestigieux. Les rapports entre les langues camerounaises sont parfois de type vertical et se caractérisent par la domination des langues véhiculaires sur celles non véhiculaires. Dans ces situations la langue véhiculaire se superpose à la langue non véhiculaire sur son aire d'extension naturelle et arrache à la langue locale certaines situations de communication, notamment dans le voisinage et au marché. Les locuteurs de la langue non véhiculaire se bilinguisent dans la langue véhiculaire, mais aucun locuteur natif de la langue véhiculaire n'éprouve la nécessité de parler la langue dominée. Sur le plan linguistique, la langue dominée emprunte systématiquement des mots et expressions à la langue locale dominante alors que l'inverse se produit rarement. Le rapport de domination qui implique toujours la notion de prestige de la langue dominante, caractérise ainsi le contact de l'ewondo et des autres dialectes du beti-fang, le basaa et le bakoko, le mafa et le cuvok, le mafa et le mefele, le fulfulde et les langues septentrionales. Les premières citées ont gagné leur notoriété et leur prestige sur les autres à la faveur soit de leur extension géographique naturelle, du grand nombre de villages, et du nombre élevé de ses locuteurs, symboles de la puissance guerrière de ses locuteurs; soit de la richesse matérielle d'un groupe qui exploitait et avait l'exclusivité de certains biens précieux (sel, cauris, armes, etc.) convoités par les autres groupes; soit encore de l'implantation des facilités missionnaires ou administratives dans leur région et pas dans les autres; soit enfin de l'adoption de la langue comme langue véhiculaire.

Historiquement, ces facteurs auraient entraîné les locuteurs des langues de l'Est et du Centre à parler ewondo, ceux de la côte camerounaise à parler duala, et ceux des provinces septentrionales à parler fulfulde, alors qu'aucun locuteur natif de l'ewondo, du duala ou du fulfulde, fort du prestige de leurs langues, n'éprouvait le besoin d'apprendre les langues dominées. Comme nous le verrons au chapitre VIII, le bilinguisme unilatéral avancé est fortement nocif pour la survie de la communauté dominée, car il amène lentement mais sûrement les populations dominées à abandonner leur langue première pour adopter la langue dominante comme langue identitaire.

d. Le contact avec les langues européennes

Les langues camerounaises et les langues occidentales ont entretenu plusieurs types de rapports de contact avant la colonisation, pendant la colonisation et après celle-ci.

Selon Jacques Leclerc (2003) les côtes camerounaises furent explorées en 1471 par le Portugais Fernando Póo. C'est lui qui baptisa l'estuaire du Wouri le Rio dos Camarões («rivière des crevettes») qui, par déformation, donna naissance au mot Cameroun. Les Européens faisaient du commerce avec les populations locales pour se procurer de l'ivoire, de l'accorin, des bois précieux et des esclaves. Ils vendaient du fer en barres, des ustensiles et des tissus. Les Européens ne créèrent des établissements commerciaux qu'au XVII^{ème} siècle. Le commerce fut d'abord contrôlé par les Hollandais, puis il devint essentiellement britannique jusqu'à l'arrivée de négociants allemands à partir de 1868. Leurs intentions étant essentiellement commerciales, vendeurs et acheteurs échangeaient certainement à l'aide de mimiques et n'eurent pas de contacts linguistiques intenses. Le portugais et le néerlandais ne laissèrent que de rares traces (comme **pequeño** = **pikin** en pidgin-english) dans les langues camerounaises de la côte.

Pour B. S. Chumbow (1980), les premiers contacts réels entre les langues de la côte camerounaise et l'anglais sont à situer au XIX^{ème} siècle avec l'installation des missionnaires baptistes Anglais à Bimbia et à Douala, suivie de l'ouverture d'écoles missionnaires où les enseignements étaient dispensés en langue duala et en anglais.

Les apprenants étaient exposés à la langue anglaise à l'école, s'exprimaient peut-être déjà dans celle-ci, et ont apprécié sa richesse lexicale du fait qu'elle permettait de désigner toutes les réalités culturelles nouvelles apportées par les missionnaires, contrairement aux langues locales (basaa et duala essentiellement), qui n'avaient pas une terminologie immédiatement disponible pour ces réalités externes à leurs cultures anciennes.

Nous situons à cette époque, le flux des emprunts lexicaux d'origine anglaise (cf. chapitre VI) qui inonda les langues des Duala et des Basaa. Les Camerounais scolarisés en anglais, mais certainement bilingues à langue maternelle dominante, ont commencé à utiliser des termes anglais dans leur discours en langue locale pour exprimer les réalités nouvelles. Les non scolarisés, effarés par la brillance intellectuelle des scolarisés, ont pris le relais de l'utilisation de ces nouvelles lexies et furent à l'origine de l'intégration morphophonologique des nouveaux termes. Avec le temps, ces termes d'origine anglaise n'eurent plus que quelques traits communs avec les lexies d'origine (cf. chapitre VI).

Nous situons également à cette période l'âge d'or du pidgin-english. Comme l'écrit Jean Tabi-Manga (2000 : 17) :

Malgré le rôle primordial que jouait linguistiquement la langue duala dans le dispositif baptiste d'évangélisation, émergeait concomitamment une langue efficace et concurrente : le pidgin-english. Par la suite, cette lingua-franca qui était de l'anglais pour les Camerounais, fut utilisée dans toutes les correspondances officielles adressées par les chefs locaux au gouvernement anglais pour demander à ce dernier d'appliquer les lois anglaises au Cameroun. Le pidgin-english fut aussi utilisé par les Chefs Duala dans une demande adressée au Consul Allemand Schultze pour exiger le monopole commercial de la traite et la protection allemande. Cette lettre aboutit le 12 juillet 1884 par la signature du traité d'annexion du Cameroun par l'Allemagne. Les négociations entre les Chefs Duala et le Dr Nachtigal sur le plan linguistique se déroulèrent en pidgin-english. Le pidgin assumait ainsi de facto la fonction de langue officielle ou langue des relations internationales du Cameroun.

Les autres langues coloniales, à savoir l'allemand et le français vont entrer intensément en contact avec les langues camerounaises respectivement dès 1884 et 1916. La situation de domination administrative va dès lors entraîner les Européens à adopter de nombreuses mesures écrites visant à préserver l'emploi et la supériorité des langues occidentales sur toutes les langues locales. Nous exposerons ces mesures qui ont abouti à la redistribution des fonctions sociales des langues dans les chapitres relatifs à la gestion institutionnelle des langues au Cameroun.

La redistribution des fonctions sociales a toujours réservé la part du lion aux langues occidentales et des rôles insignifiants aux langues identitaires. Les rapports entre ces deux groupes sont alors souvent décrits en termes de conflit, de domination et de diglossie. Les langues dominantes ou hautes étant les langues coloniales et celles dominées étant les langues locales.

Martin Combs (1986 : 218), traitant de la situation sociolinguistique de la Papouasie - Nouvelle Guinée pense que :

The Europeanized education system has led Papua New Guinea into a new kind of society, with new aims and opportunities; this new philosophy of life we are calling the macro-culture... Almost everywhere in Papua New Guinea, in remote villages to large towns, there is an awareness of not just one culture, but two cultures, the macro-culture and the micro-culture. Macro-culture is the essentially European-learned life style. Intense in towns, it has also been seen in government patrol posts, at any education centre, at missions and plantations.

The pressure of the macro-culture is increasing as village people see those of their own number who have achieved positions of prestige once held only by Europeans, which were before thought impossible. What once preserved the status quo, is now open to any Papua New Guinean...

Prestige is a social dynamic, and it is a relative quality. We suspect that a small difference in prestige between linguistic cultural groups will only inspire a slow rate of change towards the dominant (prestige group), while a greater difference in prestige will promote a greater speed of change towards it... Here then, we are considering the effect of the macro-culture on the micro-culture. Where the macro-culture has prestige in the eyes of the micro-culture we anticipate a language-culture trend towards the macro-culture.

Étant donné qu'en situation de contact, le prestige est le facteur qui détermine la direction du changement linguistique, il est fort à craindre, comme le précisent McConnell et Combs ci-dessus, que le haut prestige dont jouit le français auprès des Camerounais, ne précipite ces derniers à abandonner en très peu de générations leurs langues identitaires au profit du français seul.

5. Études antérieures de la dynamique des langues en contact au Cameroun

Gervais Mendo Zé et al., (1999b : 339-370) dans leur **Synthèse bibliographique des travaux de recherche sur la langue française au Cameroun**, pensent que :

La langue française ne cesse de gagner du terrain au Cameroun. La cohabitation entre le français et l'anglais, le français et les langues autochtones, le français et les langues véhiculaires fait de lui une langue en perpétuel conflit. La quantité et la qualité des travaux de recherches menés sur la question, malgré la modicité des moyens, indique bien que la situation du français dans ce pays est préoccupante à plus d'un titre : le Cameroun ressemble à cet effet à une jungle dans laquelle plus de 230 langues se battent pour leur survie.

De nombreuses études ont porté sur notre objet d'étude. Certaines avaient pour objectif l'étude de la dynamique des langues per se, d'autres y sont arrivées incidemment, un peu comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir.

Les travaux recensés dans ce domaine ont des préoccupations diverses, nous les regroupons ci-dessous dans trois catégories : a) les études portant sur l'influence structurelle mutuelle, b) celles portant sur l'enseignement du français avec référence aux structures des langues locales et c) les études réclamant un meilleur statut pour les langues camerounaises. Une quatrième catégorie d) des études sur le contact des langues au Cameroun est constituée des études sur le bilinguisme officiel qui ne nous intéressent qu'incidemment dans cette thèse. Les études comparées des structures morphosyntaxiques du français et des langues locales qui exposent ces systèmes en parallèle et n'éclairent pas sur l'influence mutuelle ne sont pas considérées comme appartenant au thème du contact des langues.

a. Études antérieures portant sur l'influence structurelle

Les études antérieures portant sur l'influence structurelle examinent :

- Les interférences phonologiques, morphologiques et morphosyntaxiques entre le français et les langues camerounaises. Dans cette catégorie figurent : Prosper Ebanda Onana, (1995), Essono J-J. M., (1979); Jean Roland Deltel, (1976); Chumbow B. S., (1971); Manessy G., (1978), Patrick Renaud, (1976); Duponchel, L., (1974); Roger Labatut, (1974); Edmond Biloa, (1999); Paul Zang Zang, (1991, 1999a,1999b), Ngo Nognibo, M. P., (1990); Joséphine Noguem, (1991); Françoise Tsoungui (1980);

- L'emprunt lexical, l'intégration phonologique et morpho-sémantique des emprunts : Tabi Manga, Jean (1990); Gervais Mendo Zé et al., (1979); IFA (1983); Essono J-J. M., (1982); Touzeil, J.-C., (1979); Chumbow et Tamanji, (1994); Bitjaa Kody, Z. D., (2000); Fame Ndongo, J., (1999).

- L'alternance et le mélange des codes, le mélange des langues et leurs corollaires que sont le français et le camfrançais : Bikoï François et al. (1988); Clarisse Jonang (1993); Fosso (1999); Rachel Efoua Zengue (1999); Labatut Mbah Onana et Marie Mbah Onana (1994);

b. Études portant sur l'enseignement contrastif du français au Cameroun

Les études sur l'enseignement contrastif du français et des langues locales examinent les problèmes afférents à la pédagogie du français. Cet enseignement semble poser un problème car l'éducateur est confronté à un handicap : le choix du médium de transmission/acquisition du savoir. L'apprenant est aussi confronté à deux problèmes qui sont d'une part, comprendre la leçon et d'autre part, comprendre la langue dans laquelle le cours lui est dispensé, de sorte qu'un élève ayant pourtant de très bonnes dispositions en la matière peut bien ne pas comprendre sa leçon de calcul, parce qu'il ne comprend pas suffisamment le français. Certaines études évoquent la nécessaire prise en compte des structures des langues autochtones pour un meilleur enseignement et un meilleur ancrage du français dans la mémoire

des apprenants. Elles proposent par conséquent d'une part une meilleure connaissance des langues locales à travers la découverte de leurs structures et de leurs lexiques, d'autre part, la mise au point de méthodes permettant de faciliter l'acquisition du français par les populations locales. En d'autres termes,

L'enseignement du français au Cameroun doit tenir compte de l'environnement socioculturel. Faire table-rase des réalités sociales, historiques, économiques, linguistiques, etc., dans l'enseignement du français, qui n'est pas la langue maternelle de l'apprenant, est antipédagogique. (Mendo Zé et al., 1999b : 342).

Ainsi, ces études examinent :

- L'éventualité de l'enseignement du français comme une langue seconde ou une langue étrangère eu égard au substrat constitué par la multitude des langues nationales : Gaston Canu, (1961et 1971); Dang a Ziem, A., (1995); Grégoire Onana Onguene, (1995); Onguene Essono (1999);
- Les enjeux, les atouts et les modalités de l'insertion des langues camerounaises dans le système éducatif aux côtés des langues officielles : MINEDUC, (s.d.); Évelyne Ngantchui Debana, (1982); Maurice Tadadjeu, (1975); CONFEMEN, (1986 : 89-115); Antoine Owona, (1997);

c. Études portant sur le statut des langues

Les études portant sur le statut des langues examinent :

- Le profil sociolinguistique et les problèmes liés au multilinguisme du Cameroun : Henri Marcel Bot ba Njock (1966); Michel Dieu et Patrick Renaud (1979); Emmanuel Chia (1973, 1979); Edna Koenig et al., (1983); Roland Breton et

Michel Dieu (1983); Michel Dieu et al. (1983); Boum Ndongo-Semengué M. A. et Étienne Sadembouo (1999); Zachée Denis Bitjaa Kody (1999);

- La politique et l'aménagement linguistique au Cameroun : Henri Marcel Bot ba Njock et al. (1974); Rudof Stumpf (1979); Chumbow, B. S. (1980); Claude Couvert (1983); Chumbow et Simo Bobda (1995); Jean Tabi Manga (1999), Gervais Mendo Zé (1999); Onguene Essono, L. M. (1999); Zachée Denis Bitjaa Kody (2001a); Chumbow et Simo Bobda (2000).
- La dynamique des langues à travers l'extension ou la réduction de l'espace territorial, des fonctions sociales et de la force numérique : Rachel Efoua Zengue (1986); Roland Breton et Bikia Fohitung (1991); Mendo Ze Gervais (1990, 1994 et 1999); Viviane Bitjaa Kody (1993); Onguene Essono, L. M. (1999); Zachée Denis Bitjaa Kody (2000b et 2001a);
- L'éventuel apport positif de l'enseignement des langues camerounaises au développement économique, social et culturel du Cameroun : Collège Libermann (1974); Prosper Abéga (1975); Zachée Denis Bitjaa Kody (2001a).

d. Les études sur le bilinguisme officiel

Selon Mendo Zé et al. (1999b : 346-347) :

Les travaux sur le bilinguisme français/anglais suivent les orientations données par les décideurs camerounais selon lesquelles le bilinguisme camerounais ne doit pas rester au stade officiel : il doit se traduire dans les faits. Il est donc question que tous les Camerounais deviennent bilingues et non pas que le Cameroun soit divisé en deux entités, l'une anglophone et l'autre francophone. Cette situation coûterait très cher à l'état étant donné qu'il lui faudrait à chaque poste de travail un cadre anglophone et un cadre francophone. De surcroît, maintenir deux entités dans un seul État risquerait d'entraîner la division et plus tard peut-être la sécession.

Le bilinguisme camerounais n'est pas seulement officiel, il existe en effet sur le plan local un bilinguisme coordonné (langues locales/français; français/anglais). Le français partage ces deux situations de bilinguisme et les travaux menés sur cette langue au Cameroun attestent bien que dans chacune de ces situations le français a un caractère dominant. Par conséquent, non seulement il exerce son influence sur les autres langues, mais aussi il en tire une couleur locale.

Les études recensées sur le bilinguisme officiel au Cameroun abordent les problèmes liés à la coexistence des deux langues sur le territoire camerounais, l'influence mutuelle entre les deux langues sur le sol camerounais, les interférences lexicales et phoniques observées chez les Camerounais plus ou moins bilingues, le statut officiel et les fonctions sociales de ces deux langues: Motanga Manyi (1972), Francis Mbassi Manga (1976), Gisèle Tchoungui (1977), Chumbow (1980); Jean Roland Deltel (1982), George Echu (1999); ces travaux examinent aussi les difficultés de l'enseignement du français aux Anglophones, les catégories grammaticales à problème, les faux amis et la pédagogie de cet enseignement : André Soh (1978).

6. Considérations théoriques générales

a. De l'origine des langues

Les langues humaines sont des entités vivantes, bien qu'immatérielles, qui prennent naissance, s'épanouissent, déclinent et meurent. Au cours de ce processus qui peut durer des centaines, voire des milliers d'années, les langues évoluent et se transforment en permanence sous des pressions internes, propres au système linguistique, des pressions externes dues au contact avec d'autres langues et des pressions dues à l'action humaine sur elles.

Différentes thèses s'affrontent quant à l'origine du langage humain. La Bible attribue l'origine du langage à la volonté du Créateur de communiquer avec l'homme. D'autre part, elle explique la diversité linguistique comme une punition infligée à ce même homme qui a voulu percer le secret de Dieu à Babel, car Dieu découvrit que si les bâtisseurs de la tour continuent à communiquer dans la même langue, ils seront très

puissants et pourront percer le secret de la création. À ce sujet, le livre de la Genèse (11 : 1-9) dit ceci :

La terre entière se servait de la même langue et des mêmes mots. Or en se déplaçant vers l'orient, les hommes découvrirent une plaine dans le pays de Shinéar et y habitèrent. Ils se dirent l'un à l'autre : "Allons! Moulons des briques et cuisons-les au four." Les briques leur servirent de pierre et le bitume leur servit de mortier. "Allons! Dirent-ils, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet touche le ciel. Faisons-nous un nom afin de ne pas être dispersés sur toute la surface de la terre.

Le SEIGNEUR descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils d'Adam. "Eh, dit le SEIGNEUR, ils ne sont tous qu'un peuple et qu'une langue et c'est là leur première œuvre ! Maintenant, rien de ce qu'ils projettent de faire ne leur sera inaccessible ! Allons, descendons et brouillons ici leur langue, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres !" De là, le SEIGNEUR les dispersa sur toute la surface de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville. Aussi, lui donna-t-on le nom de Babel car c'est là que le SEIGNEUR brouilla la langue de toute la terre, et c'est là que le SEIGNEUR dispersa les hommes sur toute la surface de la terre.

Au XVIII^{ème} siècle, le philologue Leibniz s'étant intéressé à l'origine du langage humain évoque plutôt le besoin de communiquer entre les hommes comme étant à l'origine du langage. Ce dernier aurait vraisemblablement commencé par des balbutiements, la production de cris, l'émission de sons et de syllabes, la production onomatopéique, puis la désignation d'objets par des mots, avant la construction des phrases entières exprimant des idées construites.

Selon l'**Encyclopédie Microsoft Encarta** (1998), la naissance, la croissance ou développement des langues ont suivi des schémas descriptibles grâce aux schémas de l'évolution des langues modernes :

Défini comme la production et la compréhension de la parole, le langage a connu une évolution qui a suivi celle de l'espèce humaine. Comme système de communication, il peut être rapproché des systèmes de communication d'autres animaux. Toutefois, comme nous l'avons indiqué précédemment, le langage humain a une dimension de création et d'interprétation qui le rend unique. Les scientifiques pensent que la parole humaine implique la spécialisation d'une partie de l'hémisphère gauche du cerveau (aire de Broca). Il est possible que ce soit cette spécialisation physiologique qui marque la séparation entre le langage humain et la communication animale.

L'immense diversité des langues dans le monde montre qu'une fois apparu au cours de l'évolution de l'Homme, le langage humain s'est modifié très vite. S'il a existé une langue originelle, ses sons, sa grammaire, son vocabulaire nous restent à jamais inconnus. La linguistique historique, qui s'efforce de découvrir et de décrire comment, pourquoi et sous quelle forme les langues apparaissent, peut simplement suggérer des hypothèses qui expliquent les changements des langues.

C'est dans cette perspective que le philologue **Leibniz** suggéra que toutes les langues anciennes et modernes provenaient d'une protolangue unique. Cette théorie est appelée «monogénéisme». La plupart des chercheurs pensent qu'une telle langue peut, dans le meilleur des cas, être considérée uniquement comme un ensemble de formules hypothétiques à l'origine des différentes langues, et qui expliquerait leurs liens de parenté. Il est peu probable que cette reconstruction corresponde à une langue originelle qui ait été effectivement parlée. Bien que beaucoup de langues modernes dérivent d'un ancêtre commun, il est également possible que le langage soit apparu simultanément dans un grand nombre d'endroits du globe. On appelle «polygénétisme» la théorie selon laquelle les familles de langues actuelles découlent de nombreuses langues originelles.

Pour l'Encyclopédie Microsoft Encarta (1998) :

Que le langage relève en définitive du monogénéisme ou du polygénétisme, on peut considérer que les différences entre les langues sont assez superficielles. Même si des langues comme le chinois, le français et le swahili ont apparemment peu de points communs, ce qui distingue les langues est finalement de moindre importance que ce qui les rapproche. Les sons et les combinaisons de sons, malgré les spécificités de traitement propres à chaque langue, sont tirés d'un ensemble universel de sons possibles qui sont à la disposition de toutes les langues. De même, les langues possèdent des structures individuelles qui proviennent d'un fonds commun de structures possibles. En d'autres termes, les sons et les structures d'une langue peuvent être assimilés par n'importe quel individu, même si ce dernier ne les utilise pas dans sa langue maternelle. Le champ des variations possibles semble ainsi limité par les structures universelles du langage.

Lorsqu'une langue connaît des changements importants, à la fois sur le plan du vocabulaire, sur celui du son et sur celui de la structure, c'est la langue

dans son ensemble qui devient autre. Ce phénomène se rencontre dans les cas de pidginisation ou de créolisation d'une langue; il s'est également produit lors de la formation des langues romanes modernes. Quand un dialecte minoritaire devient dominant et se sépare des autres dialectes, il devient, en fin de compte, inintelligible pour les autres dialectes et il peut donner naissance à ses propres dialectes, ou se créoliser, dans un mouvement sans fin. Ces phénomènes de formation et de développement caractérisent le langage sous toutes ses formes, et sont l'expression vivante à la fois de la nature humaine et de la culture.¹

Des brassages, sont souvent nées de nouvelles langues (parfois hybrides : créoles, pidgins, sabirs) dont des linguistes ont été témoins de la naissance. Il se pourrait alors que toutes les langues découlent essentiellement d'autres langues, par une évolution historique lente, ou encore du contact entre des langues existantes. Ainsi, il n'y aurait pas de génération spontanée en matière de naissance des langues; mais le métissage, l'hybridation et l'évolution interne, seraient à l'origine de nouvelles langues².

Cependant, même si elles se complètent, aucune de ces thèses sur l'origine du langage humain n'est unanimement acceptée. Ce qui est notoirement connu est que toutes les langues humaines sont articulées, c'est-à-dire qu'elles utilisent des signes vocaux constitués de consonnes, de voyelles et d'éléments suprasegmentaux comme le ton, l'accent, la quantité et l'intonation. Les catégories grammaticales du nom, du verbe et leurs satellites sont également attestées dans toutes les langues. Il

¹"Langue et langage", *Encyclopédie® Microsoft® Encarta 98*. © 1993-1997 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

² Pour étayer notre point de vue, William F. Mackey : *Colloque international sur l'Écologie des langues*, 2003, A. Boudreau, L. Dubois, J. Maurais G. D. McConnell, L'Harmattan, pp.262-263. Pensent que « En écologie des langues, l'exemple classique serait l'anglais. *Cadre temporel* : le Moyen-Âge ; *cadre spatial* : une île à la périphérie de l'Europe continental. *Première catastrophe* : l'invasion des Vikings à qui il ne manque qu'une autre victoire pour anéantir les Anglo-Saxons. *Deuxième catastrophe* : la Conquête normande et la décapitation de la civilisation anglo-saxonne. *Divergence diglossique* : l'anglo-saxon du peuple, le normand de l'élite et les vestiges du vieux-norrois. *Convergence* : bilinguisme des élites intermédiaires. *Émergence* : (à la fin du Moyen-Âge) : une nouvelle espèce qui n'est ni anglo-saxonne, ni scandinave, ni normande que l'on a nommée l'anglais. Et on pourrait multiplier de tels exemples.

est donc logique, en observant ces universaux de la structure et du fonctionnement des langues, de postuler une origine commune au langage humain.

D'autre part, de la préhistoire jusqu'au XIX^{ème} siècle, des migrations importantes, parfois d'un continent à un autre, mais souvent à l'intérieur même des continents, ont entraîné un brassage indescriptible des populations, des langues et des cultures.

b. Problématique de la cohabitation des langues

Dans sa théorie complète sur l'évolution des espèces, publiée sous le titre **De l'évolution des espèces au moyen de la sélection naturelle**, le naturaliste anglais Charles Darwin (1859 : 350sq) cité par Auguste Schleicher (1863 : 77) déclarait que:

Les espèces dominantes des grands groupes prédominants, tendent à laisser beaucoup de descendants modifiés, et il se forme ainsi des sous-groupes et des groupes nouveaux. À mesure que ceux-ci naissent, les espèces des groupes moins forts, par suite de l'imperfection dont elles ont hérité, inclinent ensemble vers la ruine, sans laisser nulle part sur la surface de la terre, une postérité modifiée. Mais l'extinction complète d'un groupe d'espèces peut souvent former un processus très lent, lorsque quelques espèces parviennent à survivre péniblement pendant de longs espaces de temps, dans des lieux défendus ou fermés (poches de résistance). Lorsqu'un groupe est une fois éteint, il ne peut pas reparaître de nouveau, parce qu'un membre est rompu dans la série des générations.

On comprend ainsi que l'extension des formes prédominantes, qui sont précisément celles qui se différencient le plus, peuplent avec le temps la terre de formes très proches parentes entre elles, quoique modifiées; et ces formes parviennent habituellement à prendre la place des groupes d'espèces qu'elles ont vaincus dans le combat pour l'existence.

Dans un ouvrage intitulé **La théorie de Darwin et la science du langage**, Auguste Schleicher (1863 : 60-77) élabore clairement les bases de l'étude du contact des langues et déclare que :

*Des idées semblables à celles que Darwin exprime sur **le combat pour l'existence** au sujet des êtres vivants, sont assez généralement admises pour*

ce qui concerne les organismes linguistiques... Les traits principaux de sa doctrine trouvent ou plutôt ont trouvé déjà d'une manière inconsciente, pour ainsi dire, leur application dans la vie des langues...

Les langues sont des organismes naturels qui, en dehors de la volonté humaine et suivant des lois déterminées, naissent, croissent, se développent, vieillissent et meurent; elles manifestent donc, elles aussi, cette série de phénomènes qu'on comprend habituellement sous le nom de la vie...

Nous voyons dans les temps historiques des espèces et des classes linguistiques périr peu à peu, et d'autres s'étendre à leurs dépens... Dans la période présente de la vie de l'humanité, ce sont surtout les langues de la souche indo-germanique qui sont les victorieuses; elles sont continuellement en voie d'extension, et elles ont déjà conquis le domaine d'un grand nombre d'autres langues.

c. De la nature du langage et du contact des langues

L'analogie établie par Schleicher entre la langue et les espèces vivantes a fait de nombreux remous au sein du milieu scientifique. De nombreuses voix se sont en effet élevées au 19^{ème} siècle pour nier aux langues une vie et une existence matérielle, la possibilité pour les langues d'être en contact ou en conflit et leur capacité à se battre pour la survie.

Auguste Schleicher (1868 : 81) entreprit donc de démontrer le caractère matériel de la langue dans **De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme** :

On m'a en effet contesté le droit de traiter les langues comme des êtres réels de la nature, ayant une existence matérielle, ainsi que je les avais présentées sans autre preuve dans mon opuscule. Démontrer qu'elles sont bien telles, c'est là avant tout le but des pages qui vont suivre.

Quoiqu'il en soit, puisque nous ne connaissons pas, pour le moment du moins, les principes matériels du langage, il nous faut considérer seulement les effets de ces principes, et traiter le langage comme les chimistes traitent le soleil, dont ils étudient la lumière, ne pouvant étudier la source même de cette lumière.

Le son que perçoit l'oreille est au langage ce que, pour continuer notre comparaison, la lumière est au soleil; et comme la constitution de la lumière,

la constitution du son témoigne d'un principe matériel dont il émane. Les principes matériels du langage et l'effet sensible de ces principes sont entre eux dans le rapport d'une cause et de son effet, de l'être et de sa manifestation; un philosophe dirait : ils sont identiques. Nous nous regardons par suite comme autorisés à voir dans le langage un phénomène vraiment matériel, bien que nous ne puissions ni le saisir avec les mains, ni le voir avec les yeux, et qu'il soit seulement perceptible à l'oreille.

Je crois avoir, par ces considérations, répondu au reproche qu'on m'a fait plusieurs fois, de considérer faussement l'organisme du langage comme une réelle existence, tandis qu'il ne serait que le résultat d'une fonction.

Plus proche de nous temporellement, Peter Hans Nelde (1994 : 166-167) souligne à grand traits qu'il ne peut y avoir ni contact ni conflit entre les langues, mais uniquement entre leurs locuteurs. Pour Nelde et pour les sociologues qu'il prend à témoin, la langue fonctionne comme un simple indicateur, un thermomètre en quelque sorte, d'une situation aux multiples facettes.

Pour André Cyr (1997:53-54), bien que nous puissions les circonscrire géographiquement, les dénombrer et les décrire dans leurs moindres détails, les langues n'en restent pas moins des corps immatériels et abstraits, des vues de l'esprit sans rapport avec la réalité physique. Nous ne pouvons par conséquent les envisager et parler de leur contact que dans l'optique de réalités construites.

Pour Jean-Michel Eloy (1997: 87) :

Les analogies avec le monde physique ont en commun de considérer les langues, comme des corps et entités physiques, comme stables avant le contact et ne devant rien, pour leur définition, au contact; on examine ensuite les modifications dues au contact, mais les entités de départ – en l'occurrence les langues – restent elles mêmes.

Or une langue doit dès sa naissance quelque chose au contact (qui la constitue contrastivement), puis en permanence se construit en fonction du contact. Jamais elle n'est stable ni isolée.

De plus en plus, les linguistes et les sociolinguistes s'accordent sur la pertinence du concept de contact des langues et des cultures. Même en considérant la langue

comme un corps immatériel, une réalité abstraite, on finit par parler du contact des langues par analogie ou comme une réalité dérivée.

Dans le sillage de Charles Darwin (1859) et de Auguste Schleicher (1863, 1868), Bitjaa Kody (1999 : 80) qui épouse partiellement les idées antérieures, pense que la saine compétition qui ressort de l'interprétation que fait Schleicher de la théorie de Darwin n'est qu'un leurre, car en réalité, la lutte pour la survie des langues est principalement imputable à l'action humaine sur ces dernières lorsqu'il déclare que :

Intrinsèquement, les langues humaines sont des entités vivantes qui, comme les ondes et les êtres animés, prennent naissance, s'épanouissent au sein d'une communauté et meurent. Dans ce processus, les langues sont foncièrement inoffensives et ne peuvent par elles-mêmes, s'animer d'un esprit hégémonique, leur cohabitation devrait par conséquent être des plus conviviales. Cependant, les langues sont des instruments de communication au service de l'homme. Ce dernier qui en est l'utilisateur, peut faire de la langue une arme redoutable au service de ses intérêts ou dans l'optique d'une politique précise. La langue, inoffensive dans sa valeur nouménale, s'anime alors d'un pouvoir destructeur et devient un prédateur pour ses semblables.

Auguste Schleicher (1863 : 77) évoque d'ailleurs furtivement l'intervention nocive de l'homme dans la cohabitation des langues en ces termes :

Le jardinage offre en effet mainte occasion d'observer "le combat pour l'existence", que l'on décide souvent en faveur des préférés qu'on a choisis, - opération qui, en langage vulgaire, s'appelle "sarcler".

7. Cadre théorique et modèles pour la recherche

La présente recherche s'inscrit dans le cadre théorique de la sociolinguistique en général et de la sociologie du langage en particulier.

Henri Boyer (1996b : 9) schématise les domaines de la sociolinguistique. Dans cette figure que nous reproduisons sur la page suivante, l'auteur distingue clairement les sciences du langage internes au grand cadre, des autres disciplines des sciences sociales que sont la psychologie sociale, la philosophie, l'ethnologie, l'anthropologie, la psychanalyse, l'histoire, la sociologie, etc.. À l'intérieur du grand cadre, mais externes au losange réservé à la sociolinguistique et ses disciplines connexes, il situe des sciences du langage qu'il considère comme proches mais différentes de la sociolinguistique, à savoir, la linguistique textuelle, la sémiotique, l'ethnolinguistique, la psycholinguistique et l'ethnographie de la communication qui semble beaucoup plus externe que interne à la sociolinguistique.

Comme relevant strictement de la sociolinguistique, Boyer (1996b) propose la microsociolinguistique, la sociolinguistique interactionnelle, la sociopragmatique linguistique, l'analyse des situations de plurilinguisme, la lexicologie et la lexicométrie politiques, la sociolinguistique appliquée, la sociolinguistique variationniste, et la macrosociolinguistique.

Figure 1 : Les domaines des sciences du langage selon Boyer (1996b : 9)

Outre ce patrimoine légitime, la sociolinguistique aurait des enfants naturels, conçus avec les disciplines connexes des sciences sociales et des autres sciences du langage. Ces disciplines qui chevauchent le losange de démarcation du domaine strict de la sociolinguistique seraient l'analyse du discours et la sociopragmatique linguistique dont les parents externes seraient la philosophie et la psychologie sociale; l'analyse conversationnelle, l'ethnométhodologie et la sémiolinguistique qui auraient une parenté avec l'anthropologie et la psychanalyse, la dialectologie qui aurait des liens avec l'histoire de la langue, et la sociologie du langage dont le parent externe serait la sociologie. Henri Boyer, (1996b : 8-10) pense que :

La sociologie du langage ... chevauche largement l'un des pôles du domaine, celui de la macrosociolinguistique. Ce pôle peut être défini comme celui de la sociolinguistique des institutions, de la structure sociale, des séries de variations, des pratiques linguistiques de groupes, des typologies de discours. L'autre pôle, celui de la microsociolinguistique, concerne davantage les pratiques "à la base", les enjeux circonscrits à telle ou telle pratique de communication, l'utilisation circonstanciée, par tel ou tel sujet, de son capital langagier.

Boyer considère ainsi la sociologie du langage comme marginale à la sociolinguistique. D'autres auteurs établissent cette nette distinction entre la sociolinguistique et la sociologie du langage.

Ralph Fasold (1984 : ix), dans l'introduction de son ouvrage intitulé à dessein **The Sociolinguistics of Society**, que nous identifions à *la sociologie du langage*, déclarait déjà :

This book is the first volume of a pair of introductory textbooks in sociolinguistics. Although the size of the subject area dictates a second volume, the division in two books is also useful since it reflects the idea that there are two large subdivisions in the field. One of the subdivisions takes society as the basic starting point and language as a social problem and resource. The topics in this volume belong to this subdivision. The other major subdivision starts with language, and social forces are seen as influencing language and as contributing to an understanding of the nature of language. The second volume will be about this kind of sociolinguistics.

Parmi les sujets abordés par *la sociolinguistique de la société* dans cet ouvrage, figurent le multilinguisme social, la diglossie, les attitudes linguistiques, la

préservation et le changement linguistiques, la planification et la standardisation linguistiques, l'enseignement des langues maternelles. J. K. Chambers (1995 : 11) reprend les termes de Fasold (1984) et schématise la distinction entre la sociolinguistique et la sociologie du langage dans un paragraphe qu'il intitule "*Sociolinguistics and the Sociology of Language*" :

Figure 2 : La sociolinguistique et la sociologie du langage
selon Chambers (1995 :11)

Humberto Lopez Morales, (1989 : 25-26) présente la position de José Pedro Rona (1970) pour qui la *sociolinguistique* étudierait la stratification interne de l'ensemble constitué par la langue, ses dialectes et ses patois, et une *sociolinguistique alinguistique*, qui étudierait les effets de la société sur l'ensemble précédent. Cet auteur distingue clairement deux grands groupes dans les études consacrées à la sociolinguistique : les unes, les plus fréquentes selon lui, décrivent les aspects linguistiques de la société, et les autres étudient les phénomènes linguistiques en relation avec certaines variables sociales, à l'instar du nombre de langues, leurs

fonctions, le nombre de leurs locuteurs, etc. Les différences qui sautent aux yeux, procèdent de l'objet d'étude sélectionné : la langue ou la société.

Pour Louis-Jean Calvet qui relate cette persistance de la distinction entre la *sociolinguistique* et la *sociologie du langage*, les différents problèmes de sociolinguistiques, qu'ils relèvent de la sociolinguistique purement linguistique ou de la sociolinguistique alinguistique, sont largement imbriqués :

La discussion ... sur la notion de communauté linguistique nous montre en même temps qu'à rester dans la langue, ou à rester dans la société, on se condamne à l'impuissance. C'est pourquoi les distinctions entre la sociolinguistique et la sociologie du langage, entre approche micro et approche macro, n'ont aucune pertinence théorique. Elles ont, certes une valeur méthodologique : on peut selon les cas travailler sur de grands groupes ou sur quelques locuteurs, étudier les réalisations d'une variable ou l'alternance codique, analyser les sentiments linguistiques et la forme des langues utilisées, calculer la statistique d'apparition des langues sur un marché, mais toutes ces approches ne constituent pas des sciences séparées puisque leur objet est unique et que l'objet d'étude de la linguistique n'est pas seulement la langue ou les langues, mais la communauté sociale sous son aspect linguistique. De ce point de vue il n'y a plus lieu de distinguer entre sociolinguistique et linguistique, et encore moins entre sociolinguistique et sociologie du langage.

Comme Louis-Jean Calvet, de nombreux sociolinguistes francophones taisent la distinction théorique (sociolinguistique/sociologie du langage), mais ils reconnaissent celle méthodologique (micro/macrosociolinguistique). Marie-Louise Moreau (1997) par exemple ne propose ainsi aucun article relatif à la *sociologie du langage* et considère que toutes les notions que nous abordons dans cette recherche relèvent théoriquement de la sociolinguistique tout court.

Contrairement à ces derniers, notre point de vue n'est guère éloigné de ceux de Pedro Rona (1970), Joshua A. Fishman (1971), R. Fasold (1984), Humberto Lopez Morales, (1989), J. K. Chambers (1995), H. Boyer (1996a et b); et la présente recherche des causes sociales du changement linguistique, de la mort des langues, des facteurs sociaux de promotion ou de démotivation de la vitalité, s'inscrirait volontiers dans cette fameuse sociolinguistique alinguistique qu'est la sociologie du langage.

Notre approche sera également essentiellement macrosociolinguistique car si dans les chapitres liminaires nous examinons les pratiques et les représentations linguistiques qui peuvent paraître individuelles, parce que collectées auprès des sujets, c'est uniquement dans le but de mieux imputer les comportements langagiers en milieu plurilingue aux politiques linguistiques qui établissent des rapports durables entre le français et les langues identitaires. Rapports qui sont souvent décrits en termes de bilinguisme, de diglossie, de multilinguisme, entre autres théories que nous examinons ci-dessous avec les effets qu'ils peuvent avoir sur la dynamique des langues.

a. Le bilinguisme

Selon William F. MACKEY (1997 : 61) :

Il existe un certain flou terminologique concernant le mot bilinguisme. Certains le réservent pour désigner l'utilisation de deux langues, et distinguent les situations de bilinguisme, de trilinguisme, de quadrilinguisme et de plurilinguisme. C'est une acception du terme qui s'est surtout rencontrée dans les années 70. D'autres auteurs – les plus nombreux – considèrent que toutes les questions touchant la présence de deux langues dans la société et dans l'individu sont applicables à trois, quatre, cinq langues ou plus, font de bilinguisme un emploi générique.

Les études fondatrices du bilinguisme sont sans nulle doute celles de Uriel Weinreich (1953, 1968) et de Einar Haugen (1953, 1954, 1957). Weinreich (1968 : 1) définit son objet d'étude qui est le contact des langues comme suit :

*In the present study, two or more languages are said to be **in contact** if they are used alternatively by the same persons. The language-using individuals are thus the locus of the contact.*

*The practice of alternatively using two languages will be called **bilingualism**, and the persons involved, **bilingual**. Those instances of deviation from the norms of either language which occur in the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language, i.e. as a result of **language contact**, will be referred to as **interference** phenomena. It is these phenomena of speech, and their impact on the norms of either language exposed to contact, that invite the interest of the linguist.*

L'auteur place l'individu bilingue au centre des études du contact des langues et examine en profondeur les types de langues qui peuvent être dits en contact et ceux

qui ne peuvent pas l'être dans cet individu, les conditions psychologiques et socioculturelles du contact des langues, les différences entre le contact des langues et le contact des cultures chez le même individu, l'interlangue, les chevauchements classificatoires des systèmes phonologiques, des lexiques et des grammaires, la nature du signe linguistique chez le bilingue, l'interférence phonique et la reconnaissance des accents étrangers, autant de domaines que nous considérons comme les différentes facettes de l'étude du **corpus** des langues en contact.

L'étude de Weinreich examine aussi une panoplie de difficultés que l'on observe principalement chez l'individu bilingue dans son maniement quotidien de deux ou plusieurs systèmes linguistiques. Plus les systèmes linguistiques sont structurellement distincts, plus claires apparaissent les difficultés examinées par Weinreich.

Dans la conception de Weinreich (1953), les langues en contact sont uniquement analysables suivant les principes théoriques du **bilinguisme** sur le plan du **statut**. Ce bilinguisme a pour impact ou manifestation l'**interférence** sur le plan du **corpus**.

Conception des langues en contact chez Weinreich	
Statut des langues en contact	Corpus des langues en contact
Bilinguisme	Interférence

Tableau 1 : Rapports entre les langues en contact selon Weinreich

Dans les derniers chapitres de son ouvrage, Weinreich aborde laconiquement les problèmes liés au contact en milieu plurilingue. Il reconnaît notamment l'importance de certaines fonctions sociales dans la dominance des langues (1968 : 83) :

*When a language-contact situation is examined in detail, the interrelation of socio-cultural conditions and linguistic phenomena is apparent. It is clear that of the factors that make a language dominant for a bilingual, **the usefulness of the language, its role in advance, and its literary-cultural value** are given to the individual by his surroundings...*

À la suite de Weinreich, les recherches en psycholinguistique sur le contact des langues (Hamers J. F., 1983, 1991 et 1997 : 94–100), se sont concentrées sur

l'ontogenèse de la bilinguïté, le développement bilinguïstique des jeunes, le développement cognitif et le contexte social de la bilinguïté, et on a surtout analysé les situations de bilinguïsmes en rapport ou en association avec d'autres notions dont l'allégeance, la compétence, la similitude des systèmes linguïstiques, le statut et les fonctions sociales.

b. La diglossie

La diglossie a été développée comme théorie du contact des langues aux États-Unis dans les années 1960 principalement à travers l'article "Diglossia" de Charles A. Ferguson (1959) paru dans **Word** No 15, pp. 325-340; et l'ouvrage intitulé **Sociolinguistique** de Joshua A. Fishman (1971). La diglossie examine le contact des langues du point de vue des rapports de force entre les statuts des langues en présence dans la société. Elle utilise la comparaison des attributs des langues en présence comme technique fondamentale avec pour variables le poids démographique, le poids économique, les fonctions de jure, le statut social, la dominance, le rôle dans la promotion sociale, la valeur symbolique sur le marché linguïstique, etc. Les études de la diglossie permettent de déterminer, dans un rapport conflictuel, laquelle des langues est statutairement dominante et laquelle est dominée, ou encore laquelle est majoritaire/minoritaire, majorée/minorée, haute/basse, prestigieuse/stigmatisée, etc.

Jean Dubois (1973) relativise la portée de la théorie diglossique et estime que tous les aspects du contact des langues sont examinés par la théorie du bilinguïsmes exposée ci-dessus. Il existe pourtant une différence fondamentale entre les deux théories .

Charles Ferguson (1959), cité par Louis-Jean Calvet (1996 : 43) énonce que:

La diglossie est une situation linguïstique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard, ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respecté (...), qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté.

La diglossie est ainsi une situation dans laquelle deux variétés d'une même langue, l'une étant socialement considérée comme Haute et prestigieuse et l'autre comme Basse et stigmatisée, coexistent dans une même communauté, chacune ayant ses contextes d'utilisation exclusifs, avec un espace de chevauchement restreint.

Joshua A. Fishman (1971), étend le concept de diglossie à toute situation, différente d'une situation de bilinguisme, dans laquelle des langues différentes coexistent sur un même territoire et se partagent des contextes d'utilisation. Cette notion couvrirait selon lui, toutes les situations coloniales et postcoloniales dans lesquelles une langue européenne assumant des fonctions hautes et prestigieuses, est superposée à une multitude de langues locales sans statut particulier.

Selon Michel Beniamino (1997 : 125-127) :

Le concept de diglossie est utilisé en sociolinguistique pour la description des situations linguistiques et des phénomènes de contact de langues ainsi que dans la réflexion sur l'aménagement linguistique... Dans une situation de diglossie se trouvent donc en présence une variété haute – variété H – prestigieuse (la langue de culture et des relations formelles), et une variété basse – variété B – (la langue commune, celle de la vie quotidienne...), généralement stigmatisée. Corollaire de l'inégalité de leur statut, dans une telle situation, les deux variétés fonctionnent en répartition (ou en complémentarité) fonctionnelle pour couvrir l'ensemble de l'espace énonciatif.

L'analyse des situations de diglossie met en évidence que le concept est pertinent pour l'analyse de la situation au plan macrosociolinguistique, c'est-à-dire qu'il permet de décrire les régularités de niveau global qui dirigent les choix des codes constitutifs du répertoire linguistique d'une communauté.

c. Bilinguisme et diglossie

Le bilinguisme et la diglossie désignent des situations caractérisées par l'utilisation de deux langues, mais la différence réside au niveau des attributs et surtout des fonctions sociales des deux langues. On parle de bilinguisme lorsque les langues ont le même statut et assument les mêmes fonctions et on parle de diglossie lorsque les langues ont des statuts différents et assument des fonctions sociales distinctes. D'autre part, les études sur le bilinguisme portent davantage sur le corpus des

langues alors que celles sur la diglossie portent principalement sur le statut et les fonctions des langues au sein de la communauté.

Ces deux théories réunies montrent clairement que le contact des langues ne se déroule pas seulement au sein de l'individu bilingue comme ont tenté de le circonscrire les études initiales du phénomène, il se produit davantage au sein de la communauté où vit l'individu bilingue et où coexistent deux ou plusieurs langues. L'étude du contact doit par conséquent porter autant sur l'utilisation des langues au sein de la société où les langues sont en continuelle compétition et se battent pour leur survie que sur l'individu bilingue.

Les deux concepts ne sont cependant pas incompatibles ou cloisonnés car ils peuvent coexister sur un même espace territorial ou en être totalement absents. Fishman (1967 : 32) dans un article intitulé *Bilingualism with and without Diglossia* dresse les rapports que peuvent entretenir les deux notions dans une communauté :

		DIGLOSSIE	
		+	-
BILINGUISME	+	1. Bilinguisme et diglossie	2. Bilinguisme sans diglossie
	-	3. diglossie sans bilinguisme	4. Ni diglossie ni bilinguisme

Tableau 2 : Rapports entre le bilinguisme et la diglossie selon Calvet (1996 : 44)

Louis - Jean Calvet (1996 : 44) commente ce tableau comme suit :

1. Bilinguisme et diglossie : tous les membres d'une communauté connaissent la forme haute et la forme basse.
2. Bilinguisme sans diglossie : il y a de nombreux individus bilingues dans une société, mais on n'utilise pas les formes linguistiques pour des usages spécifiques.

3. Diglossie sans bilinguisme : dans une communauté sociale il y a répartition fonctionnelle des usages entre deux langues, mais un groupe ne parle que la forme haute tandis que l'autre groupe ne parle que la forme basse.
4. Ni diglossie ni bilinguisme : il n'y a qu'une seule langue, et cette situation n'est imaginable que dans une toute petite communauté.

d. Contact ou conflit des langues ?

La réflexion théorique la plus actuelle sur l'étude du contact des langues porte sur ce questionnement qui est par ailleurs le titre d'un ouvrage collectif édité par Henri Boyer (1997). En effet, l'observation de différentes situations de plurilinguisme à travers le monde a amené plusieurs sociolinguistes à se poser les trois questions suivantes :

- Quand doit-on parler de **contact de langues** ?
- Quand peut-on parler de **conflit entre les langues** ?
- Existe-t-il des instances où des langues partagent le même espace territorial **sans être en contact** et **sans être en conflit** ?

Les travaux fondateurs de la notion de conflit linguistique sont ceux des sociolinguistes catalans (Aracil, 1982; Vallverdú, 1979) et occitans (Lafont, 1979; Kremnitz, 1991) qui redéfinissent la dynamique de la diglossie. Selon ces auteurs, tout contact hiérarchique de langues utilisées dans les mêmes aires linguistiques mène en dernière conséquence à la disparition forcée de la langue socialement moins compétitive. Ils dénoncent par conséquent le concept de langues en contact, selon eux trop harmonisant, et lancent celui de langues en conflit dans les situations de diglossie.

Selon Christian Lagarde (1997 : 64) le premier à employer le terme de conflit linguistique dans la zone catalane est Lluís Aracil qui dit l'avoir imaginé dès 1960 pour décrire toute situation socioculturelle de domination historique dans laquelle se déroule un processus de substitution linguistique et de changement social observés respectivement par les linguistes et les sociologues.

Dans sa conceptualisation de la notion de conflit linguistique, Rafael Ninyoles (1969 : 32 – 34) pose le problème de l'identification conflictuelle sur le plan de l'inconscient, et par voie de conséquence des représentations individuelles et collectives :

Lorsque nous parlons de conflit linguistique, nous traitons d'un cas particulier de conflit social dans lequel les divergences idiomatiques sont susceptibles de devenir le symbole fondamental d'opposition. Bien que cela ne soit pas systématique, le phénomène a généralement une incidence sur les différences de classe et de statut; et la langue constitue l'élément de cohésion primaire qui aiguise et clarifie la visibilité de ces différences.

Le Congrès de culture catalane tenu en 1978 définit mieux la notion en ces termes :

Il y a conflit linguistique lorsque deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (usage officiel, usage public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de domination sont variées : de celles nettement répressives (comme celles qu'a pratiquées l'État espagnol sous le franquisme) à celles politiquement tolérantes (comme celles que pratiquent les États français et italien). Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles, politiques dans lesquelles il se présente.

Pour Lagarde (1997 : 64) :

Le Congrès de la culture catalane met en évidence l'éventualité de la latence du conflit, autrement dit de l'absence ou l'imperceptibilité de son existence (cependant réelle) aux yeux d'un observateur peu averti : si l'éclat ne se produit qu'en cas de choc frontal, une position feutrée de la part du dominant conduit la revendication minoritaire à ne s'exprimer que mezzo voce et à accepter le faux consensus qu'on fait mine de lui proposer. Tout conflit n'est pas nécessairement observable dans sa phase aiguë, il peut s'exprimer dans la discontinuité historique tributaire d'aléas contextuels.

Georg Kremnitz (1991 : 29-36) estime que :

Toute situation diglossique contient des éléments d'inégalité et par conséquent des éléments de conflit. Le potentiel conflictuel est lié inextricablement à l'inégalité des emplois. Ces éléments conflictuels ne sont pas continuellement actualisés, mais ils sont toujours présents, actualisables, pour ainsi dire.

e. Modélisation des théories bilinguiste et diglossique

Dans un article intitulé : *La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée?* les suisses Marinette Matthey et Jean-François De Pietro (1997 : 133) décortiquent les théories du bilinguisme et de la diglossie pour proposer les deux modèles d'analyse théorique du contact des langues qui en découlent directement.

Pour ces auteurs, l'honneur revient à Henri Boyer (1991) d'avoir élaboré deux modèles théoriques pour rendre compte des phénomènes de bilinguisme et de plurilinguisme : le modèle "bilinguiste" et le modèle "diglossique".

Le modèle "diglossique", tel que Boyer (1991 : 92sq) le réinterprète en opposition aux descriptions initiales de Ferguson (1959) et de Fishman (1971), émerge des contextes de concurrence déloyale entre langues au niveau statutaire et se caractérise par une vision dynamique, diachronique, et conflictuelle des contacts de langues. Par conséquent, il ne saurait être question de coexistence équilibrée entre deux langues concurrentes, la distribution de celles-ci étant inégalitaire, inévitablement transitoire, et renvoyant à des rapports de dominance. "S'il y a bien coexistence, c'est une coexistence problématique entre une langue dominante (...) et une langue dominée (...). Et dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme.

À l'inverse, le modèle "bilinguiste" se présente, selon Boyer, comme pacifique, consensuel, collaboratif, dynamique mais synchronique. Selon ce modèle, et suivant en cela Weinreich (1953), c'est d'abord chez l'individu que le contact des langues a lieu, ou lorsque deux (ou plusieurs) personnes interagissent en utilisant plusieurs langues et en mettant en œuvre des procédés communicatifs qui contribuent en quelques sortes à un rapprochement des idiomes en présence (parler bilingue, alternances codiques, collaboration).

Boyer souligne encore une différence importante entre ces deux modèles : le modèle "diglossique" est essentiellement macrosociolinguistique alors que le modèle "bilinguiste" est microsociolinguistique, centré sur les interactions conversationnelles dans lesquelles apparaissent plusieurs langues.

Marinette Matthey et Jean-François De Pietro récapitulent les caractéristiques des modèles élaborés par Henri Boyer (1991) dans le tableau suivant :

	Modèle bilinguiste	Modèle diglossique
Champ d'application	Interactions	Langues
Approche	Microsociolinguistique	Macrosociolinguistique
Perspective d'analyse	Synchronique	Diachronique
Vision	Dynamique	Dynamique
Rapport	Consensuel	Conflictuel

Tableau 3 : Modélisation du bilinguisme et de la diglossie selon Boyer (1991)

Les deux modèles d'étude du contact des langues que nous venons d'exposer, à savoir le modèle bilinguiste et le modèle diglossique permettent de couvrir plusieurs aspects de la cohabitation des langues.

f. La sociolinguistique urbaine

Les orientations les plus récentes dans l'analyse du contact des langues qui sont la sociolinguistique urbaine et son corollaire de l'unification linguistique des pays, peuvent s'intégrer parfaitement dans les deux modèles précédents et être considérés comme des instruments William F. Mackey : Colloque international sur l'Écologie des langues, 2003, A. Boudreau, L. Dubois, J. Maurais G. D. McConnell, L'Harmattan, pp.262-263. « En écologie des langues, l'exemple classique serait l'anglais. *Cadre temporel* : le Moyen-Âge ; *cadre spatial* : une île à la périphérie de l'Europe continentale. *Première catastrophe* : l'invasion des Vikings à qui il ne manque qu'une autre victoire pour anéantir les Anglo-Saxons. *Deuxième catastrophe* : la Conquête normande et la décapitation de la civilisation anglo-saxonne. *Divergence diglossique* : l'anglo-saxon du peuple, le normand de l'élite et les vestiges du vieux-norrois. *Convergence* : bilinguisme des élites intermédiaires. *Émergence* : (à la fin du Moyen-Âge) : une nouvelle espèce qui n'est ni anglo-saxonne, ni scandinave, ni normande que l'on a nommée l'anglais. Et on pourrait multiplier de tels exemples.

d'analyse théoriques complémentaires des situations de plurilinguisme bilinguistes ou diglossiques.

La sociolinguistique urbaine évite soigneusement le débat entre le bilinguisme et la diglossie, bien qu'elle reconnaisse la pertinence de ces concepts. Elle se concentre sur la cohabitation des langues dans la ville et stipule qu'en marge de l'ingérence humaine, les langues elles-mêmes, à travers les usages quotidiens qu'en font les hommes, peuvent établir une échelle hiérarchique entre elles où au sommet se placera la langue d'intégration à la ville, langue qui a par ailleurs de fortes chances de devenir la langue d'unification du pays. Les recherches en sociolinguistique urbaine gravitent explicitement ou implicitement autour de l'unification linguistique des pays plurilingues et de l'évaluation de la vitalité des langues en présence.

g. La sociologie du langage

La sociologie du langage voit en toute situation de plurilinguisme, un marché d'échange de biens symboliques animé par l'interaction et la compétition où la langue qui obtient la meilleure valeur marchande sur le marché est celle autour de laquelle l'unification linguistique est susceptible de se réaliser. Quelques études empiriques nous permettent de mieux cerner cette branche de la sociolinguistique.

Ahmed Boukous (1995) s'inspirant des travaux de Pierre Bourdieu (1972, 1980, 1982) examine le marché linguistique marocain à travers la typologie, le statut, le degré d'usage, les usages sociaux, les fonctions sociolinguistiques, les attitudes et les représentations, entre autres paramètres. Il affirme que les sujets parlants hiérarchisent les produits linguistiques en fonction du capital que ces produits constituent, c'est-à-dire en fonction des profits et des avantages matériels et symboliques qu'ils leur procurent. Bien qu'il n'évoque pas particulièrement le phénomène de l'unification linguistique autour de l'arabe dialectal au Maroc, il présente ce phénomène à travers les membres de la communauté amazighophone qui, pour s'intégrer dans les villes marocaines apprennent l'arabe dialectal, l'inverse ne se produisant jamais.

Heinz Kloss et Grant D. McConnell ,1989, **Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation / The Written Languages of the World : A**

Survey of the Degree and Modes of Use, proposent une étude de la dynamique des langues de l'Inde sous une approche macrosociolinguistique. Les paramètres ou "list of topics" utilisés par ces auteurs (1989 : xviii) dans l'évaluation de la dynamique des langues sont les suivants :

Language identification, statistical and geographical data (véhicularité), language corpus (classification), script and spelling, status, language elaboration, language in education, language in mass-media, language in administration, language in courts of justice, language in legislature, language in industries, reference framework and promoting agencies, historical and sociolinguistic background.

S'agissant de l'identification, de la classification scientifique, du fonctionnement des langues et du nombre de locuteurs natifs et seconds pour chaque langue, les informations proviennent d'une enquête sociolinguistique menée à l'échelle du pays en 1985, ainsi que des inventaires réalisés en Inde depuis des décennies provenant de recensements successifs de la population en Inde.

The main source therefore that is adopted for our purpose is the Census of India – a nation-wide operation conducted every ten years with a history of over one hundred years to its credit. The census returns in terms of "mother tongues" are usually presented as a scheme of "languages", the spirit of which basically comes from the Linguistic Survey of India.

Les auteurs prennent en considération les langues écrites comportant plus de 5.000 locuteurs et les regroupent par tranches de force numérique : 10 – 20.000; 20 – 50.000; 50 – 100.000; 100.000 – 1 million; 1 – 5 millions; 5 – 10 millions; plus de 10 millions. Les auteurs remarquent que les 15 langues indiennes appartenant à la dernière catégorie ont un statut constitutionnel et comportent près de 95% de l'ensemble de la population indienne. Cette force numérique a son corollaire dans le bilinguisme des populations.

This gross numerical strength is qualified by the presence or absence of monolinguality and bilinguality. The question on bilinguality can be viewed in two ways; 1) bilinguals who are part of mother tongue strength and 2) second language speakers who are added to the strength of a mother tongue. The above can result in either a stable or replaceive bilingualism. In the Indian context, English sets the highest limit of the second kind, i.e. 99.24% of English speakers are second language speakers. For other Indian languages second language strength is marginal.

Le statut d'une langue est tributaire de sa démarcation des autres langues en tant que entité autonome et de place dans les textes législatifs.

The status of a language accrues from two main sources : linguistic and legal. The linguistic autonomy is established by its intrinsic distance or Abstand from all other systems or by its development through oral and literary activities or Ausbau... The attitude of speakers reinforce the distinct ethnolinguistic communities, which are built around this experience... The other dimension through which status accrues to a language is legal. The Indian Constitution, which is the fountain-head of official language policy, defines the primary, status-oriented, juridical role of the Indian languages. The specific provisions contained in the Constitution of India on the language question are to be found in part XVII, entitled, Official Language. These provisions, articles 343 to 351, are organized in four chapters : Chapter I, Language of the Union; Chapter II, Regional Languages; Chapter III, Language of the Supreme Court, High Courts, etc., and Chapter IV, Special Directives. (xxxi-xxxii)

Les cadres d'utilisation d'une langue qui lui confèrent plus de vitalité sont sans aucun doute l'école, les médias audiovisuels et l'administration. Ainsi, B. P. Mahapatra dans Heinz Kloss et McConnell (1989 : xxvi) pense que :

If a language could be gainfully employed in education, it also stands to lose when the language is not used in this domain. The domain of education is dealt with under three basic headings; primary, secondary and university. A second dimension is added to this data by asking whether the employment is exclusive, i.e. as the only teaching medium or inclusive, i.e. teaching medium along with another language. Inclusive education propagates institutional bilingualism inherent to the system and produces as a result group bilingualism. (xxxvii)

Le très impressionnant questionnaire sociolinguistique de 34 pages conçu par les auteurs de **Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation / The Written Languages of the World : a Survey of the Degree and Modes of Use**, permettant de couvrir l'ensemble des domaines mentionnés ci-dessus, nécessitait des réponses très pointues sur les usages actuels et historiques de chaque langue, réponses ne pouvant émaner que des équipes de chercheurs travaillant sur le terrain et principalement sur la dynamique des langues concernées.

Plus proche de nous, le descriptif du projet intitulé : **Dynamique des Langues et des Sociétés** (DYLAN) est élaboré par l'ACCT en 1984 pour une application au Cameroun.

Ce projet, intégralement présenté dans ACCT–CELHTO–OUA, (1984 : 39-63), **Programme de coopération linguistique : réunion de Niamey (Niger)**; *Compte rendu des descriptifs des programmes de coopération linguistique*; prend naissance du fait que les **Atlas linguistiques** publiés antérieurement dans plusieurs pays francophones dont le Cameroun, ont fourni un "instantané" de l'état de la diversité linguistique, sous la forme d'une trame privilégiant les relations lexicales et l'intercompréhension entre variétés réunies en unités-langues, et entre unités-langues.

Étape préliminaire indispensable, ils sont néanmoins insuffisants et incomplets :

- *au sein des aires (complexes) de variation dialectale, la situation est mouvante, que l'on assiste à une redéfinition des normes du fait de l'émergence de nouvelles polarités internes ou qu'il s'agisse d'une désorganisation des relations interdialectales, effet second d'une perturbation profonde et étendue de l'ordre socio-économique traditionnel;*
- *insuffisants donc, ces "instantanés" sont également incomplets car ils ne traitent que des langues maternelles ou premières et n'abordent que pour mémoire la trame tissée par les bilinguismes et la fonction véhiculaire. Là aussi, la situation est dynamique : les langues croissent et décroissent sur l'échelle des taux de véhicularité en fonction de facteurs extra-linguistiques.*

Cette dynamique des situations linguistiques n'est que l'effet second de la dynamique qui bouscule et réorganise les sociétés sous l'effet des mouvements migratoires, de la démographie, des politiques de formation, des pratiques des médias, des activités modernes.

S'agissant de la démarche méthodologique, les auteurs du projet DYLAN pensent qu'elle doit associer la mise au net d'une trame linguistique (inventaires linguistiques, atlas dialectologiques) de dynamique interlinguistiques (diglossies, bilinguismes, fonction véhiculaire) et de dynamique intralinguistique. La mise en évidence de corrélations entre ces deux dynamiques linguistique et socio-économique permettra le repérage d'indicateurs de dynamique des langues.

Organisation de la variabilité au sein d'un système, dynamique interlectale, interférences, code-switching induits par les répertoires des individus et des groupes, tout cela entre dans le champ de l'étude de la dynamique des systèmes et de l'observation du changement.

Le programme DYLAN fut mené au Cameroun par Roland Breton et l'équipe des chercheurs du CREA dont nous faisons partie. Ce programme qui est le deuxième modèle pour notre recherche, avait alors permis de déterminer les provinces, les départements, les arrondissements, les cantons, les chefferies et dans une certaine mesure, les villages dans lesquels les langues inventoriées par l'**ALCAM** (1983) et de nouvelles langues découvertes au cours des enquêtes, étaient parlées, ce qui a porté l'inventaire de 239 à 248 langues nationales ou "*langues africaines parlées au Cameroun par des groupes locaux de locuteurs natifs y vivant traditionnellement.*" Le programme DYLAN a aussi ébauché le bilinguisme des locuteurs d'une langue particulière dans une autre langue camerounaise, facilitant ainsi l'élaboration des cartes des langues véhiculaires présentées dans ce travail.

Cependant, comparativement au travail de Kloss et McConnell sur les langues de l'Inde présenté ci-dessus, l'**Atlas administratif des langues du Cameroun** qui présente les résultats de nos recherches sur la dynamique des langues camerounaises, a un degré de résolution limité, faute d'une information démolinguistique fiable sur les locuteurs natifs et seconds de chaque langue, et de l'absence des fonctions sociales qui construisent la dynamique des petites langues.

h. La politique linguistique

Certaines études imputent la plasmolyse ou la turgescence des langues aux politiques linguistiques appliquées dans un pays. Les recherches sur le contact, la dynamique des langues et l'unification linguistique éludent souvent le préalable que constituent les politiques linguistiques des territoires observés. Cependant, pour qu'ils permettent d'évaluer la coexistence des langues dans un espace donné et qu'ils aboutissent à des résultats non-biaisés, les modèles théoriques exposés ci-

dessus devraient idéalement être appliqués à la situation d'un pays sans réglementation linguistique dans lequel les langues mènent une saine coexistence en dehors de toute intervention humaine. Or, ce pays n'existe nulle part au monde, chaque État et chaque région ayant déjà choisi de promouvoir une ou certaines langue(s) et de laisser pour compte toutes les autres en présence. A ce titre, nous pensons qu'au lieu de mesurer la coexistence des langues, comme il est couramment admis, les approches théoriques du bilinguisme, de la diglossie, de la sociolinguistique urbaine, de la sociologie du langage et l'approche macrosociolinguistique se présentent plutôt comme des instruments complémentaires bien adaptés à l'évaluation de la portée des aménagements qui découlent des politiques linguistiques.

Nous pensons ainsi que l'analyse sociolinguistique d'un pays, quelle que soit l'approche utilisée, doit présenter la politique linguistique du pays concerné et la durée de sa validité comme un préalable à l'étude, car la politique linguistique détermine le statut des langues, répartit leurs fonctions et conditionne l'usage et la vitalité des langues en présence. Dans les pays à politique linguistique forte, une application des principes et des points de méthode de la macrosociolinguistique, de la sociolinguistique urbaine et de la sociologie du langage n'aurait qu'une valeur d'appoint consistant à fournir des chiffres souvent prévisibles sur la situation sociolinguistique du pays.

Tous les aspects théoriques exposés ci-dessus apparaissent en filigrane au long de cette recherche, chacun constituant un point saillant au détour d'une partie, d'un chapitre, d'une section ou d'un paragraphe. Notre démarche théorique peut ainsi être qualifiée de globalisante parce que empruntant à tous les domaines de la sociolinguistique.

8. Principes méthodologiques de base

Si nous avons vu dans ce qui précède que les définitions de *la vitalité des langues* s'accordent à associer cette notion à la force numérique, à la véhicularité, au statut juridique et aux fonctions sociales majeures que la langue assume, la plupart des

méthodes d'évaluation de la vitalité développées par ces auteurs restent inapplicables dans notre cas pour deux raisons principales :

Au Cameroun, comme dans plusieurs pays de l'Afrique Centrale, les questions relatives aux langues premières (maternelles, du foyer, familiales ou ancestrales), ont toujours été soigneusement évitées dans les recensements de la population depuis l'indépendance du pays, ceci, dans le but déclaré de *protéger les minorités et de sauvegarder la paix et l'unité nationales*. Ainsi aucune communauté linguistique ne connaît son poids démographique réel, et a fortiori, le nombre des locuteurs seconds de sa langue. De cette manière, bien que l'inventaire préliminaire des langues et **l'Atlas administratif des langues du Cameroun** aient été publiés en 1983 et en 1991 par l'ACCT et que des enquêtes sociolinguistiques se poursuivent encore grâce à la SIL pour déterminer le nombre exact des unités-langues du pays, l'inventaire de 1983 et les inventaires subséquents n'ont jamais été soutenus par un recensement démolinguistique comme c'est régulièrement le cas en Inde et au Canada. L'absence de connaissances sur la force numérique de chaque communauté linguistique a ainsi été le ventre mou du programme DYLAN au Cameroun.

- Les fonctions sociolinguistiques mentionnées dans ces propositions (administration, éducation, édition, religion, communication, législation, justice, entreprise) sont presque toutes des fonctions majeures, régies *de jure* par des textes officiels qui y imposent l'utilisation exclusive de la langue officielle. L'utilisation des langues locales est formellement interdite dans l'exercice de certaines de ces activités ou dans ces milieux.

Par conséquent, nous mettrons progressivement en place la série de critères d'évaluation que nous jugerons pertinents dans l'évaluation de la dynamique des langues camerounaises ; car une mesure de la vitalité des langues minorées employant les mêmes variables que celles retenues pour l'évaluation des langues majorées ou officielles de l'Inde ou d'ailleurs, ferait ressortir un indice de vitalité nul ou très proche de zéro pour toutes les langues camerounaises, ce qui prêterait à

croire, à tort, que ces langues ne sont plus utilisées quotidiennement par des communautés de locuteurs natifs³.

Principalement, nous aurons recours aux estimations démographiques des chercheurs sur la base des recensements administratifs, aux fonctions des langues déclarées par les locuteurs natifs, aux imaginaires linguistiques des locuteurs natifs, à la politique linguistique du Cameroun et à son aménagement, à la standardisation des langues et à leur utilisation comme langues véhiculaires, de la chanson à succès que tout le monde fredonne, des médias, de la religion, de l'alphabétisation, des classes d'enseignement formel expérimental, etc., tous facteurs qui influencent à des degrés divers, la viabilité de petites langues.

Nous essaierons autant que possible de confronter les usages urbains aux pratiques rurales dans quelques langues camerounaises; de recueillir les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques urbaines et rurales; d'analyser la transmission intergénérationnelle des langues en milieu urbain et en milieu rural; d'appliquer des paramètres scientifiques pour mesurer à travers les fonctions sociales qu'elles assument, la dynamique de chaque langue prise individuellement.

a. La démarche empirico-inductive

La sociolinguistique est une science de terrain; en conséquence, son approche est essentiellement **empirico-inductive**.

L'**empirisme** est une doctrine philosophique qui affirme que toute connaissance est fondée sur l'expérience et qui ne reconnaît aucune valeur aux idées *a priori*. La démarche inductive quant à elle est un processus de pensée qui consiste à aller du particulier au général. L'**induction** présuppose que, si une affirmation est vraie dans un certain nombre de cas observés, elle sera aussi vraie dans des cas similaires, mais non observés. La probabilité que l'affirmation soit juste dépend du nombre de cas observés. Les sondages d'opinion où les réponses apportées par un faible

³ Une situation analogue est évoquée par Grant D. McConnell dans son étude sur les langues minoritaires de l'Europe occidentale où il fallait quelque peu modifier les domaines et leur contenu pour arriver à quantifier la vitalité. Cf. *Atlas international de la vitalité*.. McConnell/Gendron, volume 2, **L'Europe occidentale**, 1993)

pourcentage de la population totale sont projetées sur le pays entier représentent une des formes les plus simples de l'induction.

L'approche que nous adoptons part de l'observation et de l'analyse des données recueillies sur le terrain camerounais avant l'élaboration des hypothèses et la généralisation des conclusions. Vue sous cet angle, notre procédure reste très proche de la démarche empirico-inductive structurale.

En sociolinguistique, la méthode de collecte et d'analyse des données n'est jamais donnée d'avance; elle se construit en fonction de l'objet d'étude, du type d'étude, du type d'enquête et des objectifs à atteindre.

Pour Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995 : 6-7), c'est après avoir choisi un niveau d'analyse (macrosociolinguistique, microsociolinguistique ou linguistique), qu'il convient d'élire une méthode d'analyse. Le chercheur choisit alors entre plusieurs conceptions, en fonction des objectifs visés.

Pour Louis-Jean Calvet (1997 : 211), un des problèmes de la sociolinguistique, sans doute le premier, est celui de la constitution du corpus, du recueil et du traitement des données, problème technique donc, mais qui, comme on le verra, peut avoir des retombées importantes sur les résultats mêmes de l'analyse.

La sociolinguistique n'a pas, en la matière, inventé grand-chose (sauf peut-être la technique du locuteur masqué), elle a le plus souvent adapté des techniques déjà utilisées ailleurs, chez les sociologues, les psychologues, voire les journalistes. Qu'il s'agisse de l'**observation** (directe, indirecte ou participante) ou de l'**enquête** (par entretien ou par questionnaire oral ou écrit), les grandes techniques de constitution du corpus, matière première soumise ensuite à l'analyse, nous viennent d'ailleurs et ont simplement été adaptées à l'objet d'étude que constitue la parole.

b. Les approches macrosociolinguistique et microsociolinguistique

La macrosociolinguistique constitue, avec la microsociolinguistique, deux perspectives d'analyse alternatives dans les études sociolinguistiques. Selon Pierre Dumont et Bruno Maurer, (1995 : 5-6) :

*Dans une étude macrosociolinguistique, la recherche porte sur un ensemble géographique important (un pays par exemple) dont il s'agit d'étudier les usages linguistiques d'un point de vue social. Nombre de chercheurs s'intéressent par exemple au problème du contact des langues dans un même pays. En effet, la coexistence de plusieurs langues dans un pays semble être un phénomène général : on nomme cela le bilinguisme ou le plurilinguisme, selon le nombre de langues en contact. Le monolinguisme semble être une exception. Même la France, État centralisé et centralisateur depuis plusieurs siècles, ne fait pas exception à la règle avec ses parlers régionaux. En suivant Robert Chaudenson par exemple, on peut étudier la situation sociolinguistique d'un pays en s'attachant à ce qu'il nomme **status**, c'est à dire le réglage institutionnel de la situation plurilingue, puis, ce qu'il appelle **corpus**, c'est-à-dire l'ensemble des productions langagières dans un pays....*

Les études macrosociolinguistiques portent ainsi sur l'ensemble du pays et révèlent bien souvent des situations de domination d'une langue A sur une langue B, situations qui illustrent le concept de diglossie. Elles révèlent aussi la politique linguistique, la planification linguistique et l'aménagement linguistique du pays. Pour conclure cette distinction entre la macrosociolinguistique et la microsociolinguistique, Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995 :6) pensent que :

*En somme, l'étude des effets du contact sur le **statut des langues** relève de l'approche macrosociolinguistique. Cette branche de la sociolinguistique examine la coexistence des langues à l'intérieur d'un pays considéré comme une entité politique. Elle s'effectue principalement à travers l'analyse de la situation sociolinguistique et de la politique linguistique du pays. Ce faisant, elle fournit un instantané des statuts et des fonctions sociolinguistiques des langues en présence sur le territoire, la gestion *in vitro* et la gestion *in vivo* des langues. Elle permet enfin d'appréhender la dynamique externe des langues, la distribution des fonctions sociales des langues, le bilinguisme institutionnel, la diglossie et les conflits issus de la domination linguistique.*

La microsociolinguistique prend le sujet comme point de départ. Elle opère au niveau de l'individu parlant et le situe dans son groupe d'appartenance, ou le replace dans son groupe de référence (celui auquel il s'identifie et qui n'est pas forcément le même que le premier). C'est en étudiant ses pratiques et ses représentations que l'on voit comment la situation macrosociolinguistique est

vécue, se joue par et dans l'individu. De fait il apparaît que les deux approches sont à ce point complémentaires que les séparer est parfois bien artificiel.

L'approche macrosociolinguistique de l'étude du contact des langues est dite objectivante et déterministe parce qu'elle utilise des critères objectifs et des paramètres sociolinguistiques généraux qu'elle applique à l'ensemble des langues d'un pays, d'une nation, sans tenir compte de la taille des langues ni des groupes qui les parlent, elle produit des instantanés sur l'état de santé de chacune des langues en présence à la suite de l'application de ces paramètres généraux. Ces études sont dites déterministes parce qu'elles obéissent au principe philosophique selon lequel tout phénomène dépend d'un ensemble de conditions antérieures ou simultanées, "les mêmes causes produisant les mêmes effets". Elles sortent des instantanés faisant état de la turgescence ou de la plasmolyse des langues en présence, sans proposer un recours pour l'inversion de la tendance observée.

La macrosociolinguistique applique des techniques d'enquêtes spécifiques à l'ensemble des langues d'un pays, pour dresser le portrait sociolinguistique de chaque langue prise individuellement, des points de vue qualitatif et quantitatif, et déterminer son rôle, son utilisation et sa vitalité dans la société. La comparaison des cotes de vitalité selon l'étendue et la fréquence des fonctions de chacune des langues permet ensuite de déterminer celle autour de laquelle l'unification linguistique se réalise.

c. Le type d'étude

Le chercheur peut opter pour une étude qualitative ou une étude quantitative de la variable dépendante.

Les études qualitatives portent généralement sur le corpus lui-même et la manière dont la langue est affectée par le phénomène observé. Les sujets parlent-ils bien la langue, maîtrisent-ils les accords, observent-ils les règles syntaxiques?, etc. Elles portent généralement sur les différents niveaux de l'analyse structurale que sont la

phonologie, la morphologie, la syntaxe et utilisent parfois la méthode comparative pour confronter deux états ou deux registres de la même langue.

Les études quantitatives englobent la présentation d'une grande quantité de données statistiques descriptives, des techniques d'échantillonnage et l'utilisation de modèles mathématiques perfectionnés, ainsi que des simulations informatiques des phénomènes sociaux. L'analyse quantitative permet d'établir des relations entre variables sociales et apparaît comme un moyen efficace de tester certaines hypothèses de recherche en établissant notamment des relations de cause à effet, en particulier dans l'analyse de la mobilité et de l'ascension sociales. Les études quantitatives s'appuient sur la masse des locuteurs pour ressortir quelle proportion de la population utilise effectivement la langue, dans les différentes situations de communication prédéfinies. L'objectif des études quantitatives est de donner des chiffres et des pourcentages de variables indépendantes et dépendantes.

L'une des étapes importantes dans ce type d'étude est la quantification des données ou informations recueillies sur le terrain au cours de l'enquête. Selon le type de recherche effectuée, et le type de réponses récoltées, la quantification en pourcentages sera aisée ou complexe. Les questions formulées peuvent être fermées, elles appellent alors une réponse OUI ou NON quantifiable sur une échelle binaire 0 et 1 ou 1 et 2. Les questions formulées peuvent être semi-fermées et permettre plusieurs réponses, leur quantification se faisant sur une échelle (graduée). Elles peuvent être ouvertes, auquel cas elles se prêtent difficilement à la quantification.

d. Le type d'enquête

Le chercheur peut opter pour une enquête sociolinguistique synchronique ou diachronique.

Dans une **enquête synchronique** le chercheur décrit le phénomène tel qu'il se présente au moment de l'enquête sans tenir compte de son passé et de son évolution future. Ce type d'enquête ne nous informe pas sur le changement linguistique en cours au sein de la société.

Dans une **enquête diachronique** par contre le chercheur peut opter pour une enquête diachronique du type longitudinal ou du type transversal pour appréhender *la direction et le degré du changement linguistique*.

L'enquête longitudinale utilise la méthode diachronique et s'effectue en deux, trois ou quatre études synchroniques que l'on compare ensuite pour observer les étapes de l'évolution de la variable dépendante. Ce type d'enquête exige cependant, pour plus de fiabilité, la conservation du même échantillon de la population que l'on interroge à un intervalle régulier de 5 ou 10 ans compte tenu de la lente évolution des changements linguistiques et sociaux.

L'inconvénient majeur des enquêtes longitudinales est le taux de déperdition élevé dans l'échantillon causé par les décès possibles et la mobilité sociale et spatiale d'une part, et la disponibilité en ressources humaines et financières d'autre part.

L'enquête transversale s'applique sur différents groupes d'âge (grands-parents / parents / enfants) de manière simultanée afin d'observer les caractéristiques synchroniques de la variable dépendante dans chaque tranche d'âge et d'inférer la direction du changement linguistique ou social. Si l'enquête transversale permet d'éliminer les risques de déperdition de la population enquêtée, elle a l'inconvénient de doubler ou de tripler le volume du travail à réaliser.

Une étude sociolinguistique se caractérise aussi par son caractère **descriptif** ou **prospectif**. L'étude sera dite descriptive lorsqu'elle rend compte d'une situation; elle est prospective lorsqu'elle analyse les faits et projette l'avenir du changement linguistique en cours.

e. Les techniques de collecte des données

Plusieurs techniques sont utilisées dans la collecte des données en sociolinguistique, les plus connues sont l'observation directe et l'observation interactive sous ses différentes formes.

- **L'observation directe**

Comme la présentent Pierre Dumont et Bruno Maurer (1995 : 102), l'observation directe :

consiste à enregistrer les événements au moment où ils se produisent avec le maximum d'objectivité dans le souci d'annuler au maximum les effets de la présence de l'observateur. On peut imaginer l'enregistrement d'échanges langagiers dans des situations de communication de la vie quotidienne, les sujets étant ou non avertis de la présence d'un témoin. Cette observation a le mérite de respecter les principes d'objectivité qu'on réclame souvent à une démarche scientifique, l'observateur restant en dehors de l'objet observé.

Cette technique consisterait par exemple à enregistrer discrètement à l'aide d'un micro caché, les pratiques linguistiques au sein d'un ménage. Cette technique qui permet l'analyse subséquente de la matière linguistique proprement dite, va cependant à l'encontre de la déontologie universitaire en matière de collecte des données en sciences sociales qui recommande que l'on informe toujours les sujets du fait qu'ils seront enregistrés ; bien que cette fois les comportements linguistiques risquent d'être biaisés.

Afin d'éviter le biais éventuel causé par la présence de l'observateur (personne d'une carrure imposante), William Labov lors de son enquête sur l'anglais pratiqué dans le ghetto noir de Harlem se fit **remplacer** en confiant l'enregistrement des conversations à John Lewis, un jeune noir non linguiste qui fut à la fois participant et observateur.

- **L'observation interactive**

Elle se présente sous trois formes allant de la plus structurée à la moins structurée.

La première appelée **entretien directif** est une interview classique basée sur un questionnaire préétabli que l'on administre au sujet, ce dernier devant se contenter de donner des réponses simples et brèves. *Les données de la situation d'observation sont connues du sujet, même si celui-ci ne connaît pas toujours le but*

exact de l'enquête. Le questionnaire préparé à l'avance peut être administré par le chercheur lui-même, comme il peut être laissé au répondant pour remplissage.

La seconde est l'**entretien semi-directif** qui est une interview classique dans laquelle l'interviewer dispose d'un **conducteur** et non d'une liste de questions élaborées d'avance. Il se réserve le droit de relancer le débat par des questions ; il peut infléchir la discussion dans un sens, chercher à creuser une idée par exemple en soulevant une contradiction dans le discours de l'autre. Ce type d'interaction, permet facilement à l'interviewer de saisir les représentations et les concepts propres du sujet mais on lui reproche le code imposé qui annihile le choix de langues et le caractère factice de l'entretien dans lequel on s'efforce de créer une fausse ambiance.

La troisième est l'**entretien non-directif** caractérisé par l'attitude distante de l'interviewer, il est muni de quelques topiques d'entretien, dont l'ordre n'est pas fixé à l'avance et qu'il pourra aborder quand la conversation l'y amènera. Son rôle est d'amener l'autre à s'exprimer librement en lui montrant que son discours est important. Cependant, pour être efficace, l'entretien non-directif suppose une confiance entre les deux interactants que les contraintes de l'enquête sociolinguistique ne permettent que très rarement.

f. Les techniques d'enquêtes utilisées

Comme nous l'exposons plus loin au paragraphe 13 portant sur la méthodologie, la présente recherche est basée sur l'analyse des données empiriques recueillies sur le terrain camerounais, soit à l'aide d'entretiens directs, soit à travers l'exploitation de documents écrits, soit encore à l'aide d'observations participantes. Les entretiens directs ont facilité la collecte des données à Yaoundé, Yoko, Poli, Nyamzom, Nganha, Songkolong, Nyamboya, etc., et ont permis la comparaison des pratiques, des attitudes et des représentations urbaines et rurales. L'exploitation des documents écrits a été utilisée dans l'analyse de la législation linguistique, porte d'accès à la politique et à l'aménagement linguistiques et leurs conséquences sur la dynamique des langues. L'observation directe et l'observation participante

interviendront à tous les niveaux de l'analyse, compte tenu de notre immersion dans la situation linguistique camerounaise. Nous aurons forcément recours aux principes et points de méthode de la linguistique théorique dans la description des effets du contact sur le corpus. Nous varierons ainsi considérablement de méthodes et de techniques d'analyse en fonction des données à traiter et en fonction des parties de notre travail.

Notre approche qui reste essentiellement macrosociolinguistique peut ainsi être perçue comme globalisante car elle cherchera des réponses à nos préoccupations autant dans la sociolinguistique que dans la linguistique théorique et descriptive.

9. Définition du sujet

Partant de notre préoccupation initiale qui est de retrouver :

- Les causes sociales de la panne de transmission des langues identitaires à Yaoundé
- Les causes sociales de la perte de vitalité des langues camerounaises en général et
- Les causes sociales de l'adoption du français comme langue de communication et première langue apprise au sein des ménages,

Nous comptons interroger à travers cette recherche, l'ensemble des facteurs sociaux qui de près ou de loin, ont une incidence sur la dynamique externe ou interne des langues. Nous examinerons ainsi tour à tour l'impact de l'école, des médias, de l'urbanisation, des politiques linguistiques, de l'aménagement linguistique, de la religion, de l'exode rural, de la force numérique, de la concentration géographique, de la pauvreté, etc., sur la préservation, la promotion ou la décadence d'une langue. Après l'examen des effets de ces facteurs sociaux sur la dynamique des langues, nous retiendrons les facteurs les plus pertinents sur le terrain camerounais dans la mesure de la viabilité de chacune des **283** langues locales. À la fin de cette étude, nous comptons proposer un classement des langues camerounaises allant de celles

qui ont une grande viabilité/vitalité, à celles qui présentent un danger de disparition patent.

Les objectifs, les hypothèses et les questions de recherche formulés au paragraphe 2 de la présente introduction générale, les principes théoriques et autres préoccupations exposés ci-dessus orientent nos recherches dans quatre directions :

- a) selon la thèse bilinguiste, en situation de contact, il peut y avoir coexistence pacifique entre les langues en présence et les individus peuvent utiliser invariablement l'une ou l'autre langue quel que soit le contexte de communication.
- b) selon la thèse diglossique, la coexistence des langues sur un territoire n'est jamais égalitaire; elle se caractérise par une répartition des fonctions sociales où la langue forte s'arroge ou se voit confiée les fonctions les plus prestigieuses. Cette thèse décrit des situations stables et à durée indéterminée, la disparition de la langue dominée n'étant pas à l'ordre du jour. La thèse conflictuelle qui prolonge quelque peu la thèse diglossique souligne que la cohabitation des langues n'est ni égalitaire, ni pacifique. Elle manifeste toujours un rapport de domination dans lequel la langue dominante voue inéluctablement la langue dominée à la disparition.
- c) la thèse du plurilinguisme n'exclut pas la diglossie; elle offre à plusieurs langues des chances égales d'émergence sur le plan statutaire. Les langues minoritaires peuvent alors résister à la poussée des langues majoritaires sans leur faire concurrence.
- d) la thèse de l'unification linguistique ne contredit aucune des thèses précédentes et ne se positionne pas par rapport à elles. Elle ne s'intéresse pas non plus au sort des langues victimes du "sarclage" (cf. Schleicher). Bien qu'elle justifie, sans le dire, les idées fondatrices de l'État-nation, elle stipule simplement qu'en toute situation de plurilinguisme, on assiste régulièrement à l'émergence in vivo de

l'usage véhiculaire et prestigieux de l'une des langues concurrentes. Le contexte urbain est le milieu d'observation par excellence de ce phénomène qui s'applique aussi à des nations entières.

Après un siècle de coexistence entre le français d'une part et les langues camerounaises d'autre part, les rapports actuels entre ces langues doivent-ils être décrits par le sociolinguiste en termes de bilinguisme, de diglossie ou de plurilinguisme ou assiste-t-on simplement à l'unification linguistique du pays autour d'une langue? Tel est le principal enjeu linguistique abordé dans ce travail.

Dans son ensemble, notre recherche gravite aussi autour du phénomène du choix des langues qui est la pierre d'achoppement des contextes plurilingues. Ce choix s'impose auprès de l'individu, dans les villes et dans la société toute entière. Les motivations du choix des langues apparaîtront en filigrane dans tous les chapitres pour expliquer progressivement l'intérêt accordé à certaines langues au détriment des autres par les locuteurs eux-mêmes.

En résumé, notre ambition dans cette thèse est de parvenir à dégager clairement les effets de 100 ans de cohabitation sur :

- les statuts et les fonctions des langues
- le comportement linguistique (pratiques, attitudes et représentations) des personnes vivant en situation de plurilinguisme
- le corpus des langues en contact

10. Intérêt du sujet

L'abondance et la qualité des écrits sur le contact du français et des langues camerounaises (cf. section 5 ci-dessus), témoigne de l'importance capitale du sujet dans la vie de la nation, tant il est vrai que les hommes convergent toujours vers les centres d'intérêt. L'intérêt que suscite notre objet d'étude se situe à trois niveaux : national, international et scientifique.

Au niveau national, aucune des études antérieures recensées à la section 6 ci-dessus n'a osé faire l'état des lieux de la situation sociolinguistique camerounaise sur les plans macrosociolinguistique, microsociolinguistique et linguistique pour examiner les effets vivifiants ou dévastateurs de cent années de cohabitation sur les corpus, les statuts et le comportement linguistique des citoyens camerounais. La présente thèse pallie cette carence et fournit autant au décideur politique qu'au chercheur, une analyse globalisante de la situation sociolinguistique du pays.

À l'heure où l'homme politique se prépare à introduire les langues locales dans le système éducatif aux côtés des langues officielles, cette thèse vient à point nommé et apporte autant aux décideurs qu'aux acteurs de cette innovation, une information que nous espérons estimable à la connaissance du terrain d'application de la réforme. En effet, la mesure de la vitalité des langues camerounaises, le recueil des opinions des citoyens, l'examen de l'état de délabrement du tissu des langues à insérer dans le système éducatif et leur état de codification sont autant d'aspects que nous avons jugés plus que nécessaires sur le sujet dont l'importance pour l'avenir linguistique du pays n'est plus à démontrer.

Pour ne pas paraphraser Kloss et al. (1989 : xiv) :

The original intention of the author was that it should benefit both the country and the speech communities studied, so that the development of the latter could take place harmoniously as part of total national planning. With comprehensive, sociolinguistic information now available on the languages of Cameroon, it is hoped that a more enlightened approach can be taken to both literacy and the education of the members of all speech communities, so that they in turn can better serve their communities and nation. This study will not only enable the administrators and specialists alike to make comparisons and draw conclusions on the data presented, but we hope, will give them a fresh and renewed impetus to strive for still better across-the-country results.

Sur le plan international, le Cameroun est un maillon important du système de la Francophonie africaine et nulle doute qu'une perturbation linguistique importante qui survient au Cameroun, si elle est un succès, affectera la sous-région de l'Afrique Centrale ou l'Afrique francophone toute entière. Nul ne peut prédire dans les conditions actuelles les effets sociaux, culturels et économiques de l'application de la

réforme linguistique scolaire sur les pratiques du français au Cameroun dans les années à venir.

Pour les adeptes du lien entre le développement socio-économique et la langue, l'enseignement des langues locales fera participer la majorité des Camerounais au processus de développement du pays et pourrait faire du Cameroun un modèle à suivre en Francophonie.

Sur le plan scientifique, la combinaison des approches macrosociolinguistique, microsociolinguistique et linguistique dans l'étude de la dynamique des langues dans un pays particulier est une grande innovation qui fera certainement école parce que permettant un balayage complet de la vie linguistique du pays. Le Cameroun, terrain d'application de notre étude, est en lui-même un vaste laboratoire linguistique où 283 langues locales côtoient deux langues officielles au quotidien depuis environ cent ans. Une analyse des résultats du contact après 100 ans de cohabitation apporte un éclairage nouveau autant aux adeptes de la mort subite des langues dominées qu'à ceux de la cohabitation saine et pacifique des langues dans la société.

11. Les limites de nos ambitions

Science de terrain par excellence, une étude sociolinguistique nécessite de gros moyens financiers pour sa réalisation. Nous comprenons alors pourquoi ceux de nos prédécesseurs, surtout Européens qui ont réalisé des thèses de sociolinguistique sur l'Afrique, l'ont fait dans le cadre d'équipes de recherche ou à l'aide d'une bourse d'études consistante.

Nous n'avons pas pu nous rendre dans les 100 localités urbaines et rurales initialement retenues dans nos prévisions, faute de moyens financiers. Dans la dizaine de localités où nous avons effectivement mené notre enquête, le nombre de répondants (8 à 10) peut aussi faire penser à celui d'une enquête préliminaire; mais il faut verser toutes ces insuffisances sur le compte de l'enquête non budgétisée et non soutenue financièrement par un organisme quelconque.

Les villes et villages dans lesquels nous avons mené les enquêtes sont cependant suffisamment représentatifs, ce qui nous a permis d'éliminer les résultats obtenus dans certaines localités, jugés redondants, et de généraliser les résultats retenus à l'ensemble du pays.

Cependant, comme le déclarent nos prédécesseurs Kloss et McConnell (1989 : xxvii),

Needless to say in a macro level survey such as this, data on language functions are likely to suffer from some amount of tentativeness leading to over or under generalization, until a number of these languages with reference to their functions in key domains are further substantiated by micro level studies.

12. Plan du contenu

La première partie de notre travail intitulée "**La gestion individuelle des langues**", expose sous une approche microsociolinguistique les résultats des enquêtes menées dans différentes localités de la République entre 2000 et 2003. Ces enquêtes de type transversal, ont recueilli les réponses comparables de parents et de leur progéniture à l'aide d'un même questionnaire, sur les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques des Camerounais urbains et ruraux. Ces résultats semblent révéler une nette divergence entre les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques des adultes et celles des jeunes Camerounais. Ils signalent clairement un changement linguistique en cours au sein de la société et une unification linguistique du pays autour du français.

Le premier chapitre intitulé "**Les pratiques linguistiques**" analyse les usages que font les personnes interrogées des différentes langues de leurs répertoires. Les contextes de communication examinés : foyer familial, cour de jeux, lieux de détente, marché, relèvent tous du milieu informel, non régi par des contraintes de sélection de la langue de prise de parole.

Le deuxième chapitre, intitulé "**Les attitudes et les représentations linguistiques**", sonde l'imaginaire des Camerounais urbains et ruraux afin de recueillir ce qu'ils pensent des langues locales et du français.

Le troisième chapitre, intitulé "**La transmission intergénérationnelle des langues**", examine d'une part, les facteurs sociaux qui favorisent, et d'autre part ceux qui handicapent la transmission intergénérationnelle des langues camerounaises. Il tente aussi de mesurer leurs taux de transmission en zone urbaine, en zone semi-urbaine et en zone rurale. À travers la même enquête, il examine le degré de maîtrise déclaré que les adultes et les jeunes ont des langues locales, selon qu'ils sont nés en ville ou au village et selon le mode de vie mené par leurs parents.

La deuxième partie de la thèse s'intitule "**La gestion institutionnelle des langues**". Elle décrit la manière dont les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales ont traité et continuent de traiter les langues camerounaises. Elle s'intéresse particulièrement à la législation linguistique camerounaise en rapport avec les langues nationales depuis l'indépendance et l'aménagement linguistique corrélatif à cette dernière. Elle établit aussi un parallèle entre ce traitement et ses conséquences sur la dynamique externe et interne des langues locales en contact avec le français. Cette analyse apparaît, après les pratiques et les représentations linguistiques, comme la deuxième explication scientifique du changement linguistique observé dans la première partie.

Le premier chapitre de cette partie, intitulé "**Les politiques linguistiques**", part des textes coloniaux ayant régi l'utilisation des langues dans l'administration et l'enseignement au Cameroun avant l'indépendance, pour démontrer que la politique linguistique adoptée par le Cameroun indépendant est certes un héritage colonial, mais qu'elle ne saurait être considérée comme une fatalité car elle a été depuis lors revue et corrigée par les gouvernements successifs, les derniers textes accordant même une place aux langues nationales jadis exclues des circuits vitaux.

Le second chapitre, intitulé "**L'aménagement linguistique**", examine les institutions étatiques, les infrastructures, les moyens matériels, humains et financiers prévus pour la mise en œuvre des politiques linguistiques successives du Cameroun. Ce chapitre évalue aussi l'impact de l'école, des médias et d'autres institutions dans l'expansion des langues d'enseignement ou de diffusion et expose ainsi la troisième cause scientifique de la décrépitude des langues exclues des systèmes éducatif et médiatique. L'unification linguistique du Cameroun autour de la langue française

apparaît aussi comme une conséquence logique de l'action de la scolarisation (expansion formelle) et des médias (expansion informelle).

Le troisième chapitre de la deuxième partie de la thèse est intitulé **Gestion institutionnelle et dynamique interne des langues camerounaises**. Il examine d'une part, les effets des politiques et de l'aménagement linguistiques sur le corpus des langues camerounaises qui semblent frappées de sclérose. D'autre part, il examine les efforts consentis par le gouvernement camerounais, les organismes non gouvernementaux et les chercheurs isolés, à la description, la revitalisation, l'enrichissement et l'enseignement des langues locales afin d'inverser le cours de leur attrition. Ce chapitre se penche aussi sur l'enrichissement d'une part et l'attrition ou mort systémique d'autre part, des langues en contact. Il permet de découvrir que les résultats de la recherche terminologique sur les langues locales ne peuvent être disséminés dans l'usage qu'à travers les canaux officiels de l'enseignement formel et des médias audiovisuels. Bien qu'une théorie très actuelle soutienne que les langues ne meurent pas, mais qu'elles muent et se transforment au contact d'autres langues, nous soutiendrons que la sclérose qui frappe certains systèmes linguistiques peut aboutir à la disparition effective des langues. En effet, si le latin et le grec sont considérés aujourd'hui comme des *langues mortes*, c'est parce que leurs formes d'origine ne sont plus utilisées nulle part par des communautés de locuteurs natifs. Ces formes se sont diluées au contact avec d'autres langues et ont disparu de l'usage. Les langues hybrides qui sont issues de ces contacts divers ne peuvent point être considérées comme la langue mère.

Le quatrième chapitre de cette partie, intitulé "**Langues et développement**", démontre que les politiques linguistiques adoptées au Cameroun avant 1996 ont été orientées vers la solution d'un problème politique ponctuel : l'unité nationale. La construction de l'État-nation nécessitait en effet une démolition des barrières ethniques dressées symboliquement par les langues individuelles. Ces politiques antérieures semblent avoir mis en veilleuse le développement économique du pays, car, par leur caractère élitiste, elles excluaient la majorité de la population de la participation au développement. Les dernières versions de la politique linguistique du Cameroun semblent vouloir corriger cette tare. Si elles étaient mises

convenablement en œuvre, nul doute qu'elles associeraient effectivement la majorité des citoyens au processus du développement à travers l'usage des langues locales dans certains domaines d'activités économiques ne nécessitant pas forcément des diplômes dans les langues officielles.

La troisième partie de cette thèse, intitulée "**Mesure de la viabilité des langues**", se présente comme une conclusion et un récapitulatif de tous les aspects de la dynamique des langues abordés. Elle revient sur les principaux facteurs de la vitalité et de la mort des langues analysés ou non dans les chapitres précédents pour mesurer leur capacité d'assurer la survie d'une langue quelconque. Ce faisant elle mesure les cotes de vitalité de chaque langue prise individuellement et la situe dans l'un des pôles positif ou négatif de l'axe de vitalité.

Le premier chapitre de cette partie, intitulé "**Dynamique externe et mort des langues**", revisite les notions centrales de la vitalité et de la mort des langues. Il passe en revue les facteurs revitalisants et les facteurs paralysants ou linguicides dont la présence ou l'absence au sein d'une communauté linguistique entraînent la langue soit vers le pôle positif, soit vers le pôle négatif de l'axe de vitalité, certains facteurs permettant seulement à la langue de subsister dans un état comateux en attendant sa liquidation totale.

Le second chapitre de cette partie est intitulé "**Situation sociolinguistique du Cameroun**". Il applique systématiquement les facteurs inventoriés dans les chapitres précédents à chaque langue prise individuellement et dresse la carte sociolinguistique du pays. Il visualise dans un tableau, l'état de santé des langues individuelles et permet d'observer parmi les langues camerounaises, celles qui sont en pleine vitalité, celles qui sont en danger et celles que nous devons considérer comme mourantes ou définitivement mortes.

13. Méthodologie

Nous considérons la méthodologie comme une route, la démarche épistémologique que nous allons adopter pour atteindre les objectifs généraux et spécifiques formulés à la section 2 et dans la présentation des chapitres qui précède. Il s'agit donc de la

voie royale que nous allons emprunter pour trouver des réponses à nos questions de recherche, tirer des conclusions généralisables et valider ou infirmer nos hypothèses de départ. Cette section présente ainsi les techniques d'enquête et les instruments que nous utiliserons dans la collecte, le dépouillement et l'analyse des données collectées.

La première partie de la thèse cherche à établir les causes de l'abandon intergénérationnel des langues camerounaises à travers une comparaison des pratiques, des attitudes, des représentations et de la transmission intergénérationnelle des langues en milieu urbain et en milieu rural. La comparaison est opérée grâce à la collecte et à la confrontation de données transversales portant sur la génération des parents et sur celle des enfants, en milieu urbain et en milieu rural. L'instrument de collecte des données est un questionnaire qui figure dans l'annexe 1.

Le questionnaire utilisé comporte deux sections; la première est administrée à l'un des parents et la seconde est destinée à l'un des enfants âgé de 10 à 17 ans vivant dans le même ménage. Chaque section du questionnaire comporte quatre parties. La première rassemble l'information sur le type de ménage, les langues pratiquées et l'histoire de vie des protagonistes. La deuxième comporte six questions relatives à la compétence linguistique et au plurilinguisme du répondant. La troisième partie comporte 11 questions qui élucident les pratiques linguistiques du répondant dans les milieux informels (non-régis par la législation linguistique) : foyer, voisinage, marché, lieu de service, etc.. La quatrième partie du questionnaire, faite de six questions, recherche les représentations linguistiques du répondant, les valeurs et les idées qu'il associe aux langues qu'il parle et à celles qu'on parle autour de lui.

Les informations collectées à l'aide du questionnaire sont ensuite dépouillées par section (thème), puis analysées et quantifiées séparément pour les questions fermées. Les pourcentages que nous dégageons de chaque tableau, expriment des tendances et non des statistiques fermes parce que, en aucune phase de cette recherche, que ce soit lors de la conception du questionnaire, lors de son administration ou lors du dépouillement des réponses et la quantification des réponses, nous n'avons fait appel à l'expertise d'un statisticien qui aurait pu calculer

l'écart type, la marge d'erreur et autres points techniques courants en statistiques. Les pourcentages que nous émettons ici sont ainsi davantage des tendances que des données statistiques avérées selon les barèmes des statisticiens. Ils fournissent cependant une idée fiable de la direction du changement linguistique parce qu'ils permettent de voir si la tendance observée chez les parents est identique à ou différente de celle observée chez les enfants, et par là-même, d'identifier les causes et la direction du changement linguistique.

Dans la deuxième partie de la thèse nous chercherons les causes de l'abandon de l'usage des langues locales et l'adoption corrélatif du français comme langue nationale dans la gestion institutionnelle des langues, c'est-à-dire, les politiques et l'aménagement linguistique et leur impact sur la dynamique des langues camerounaises. Cette partie analyse les textes législatifs portant sur l'utilisation des langues dans les divers secteurs de la vie publique, le travail réalisé sur le corpus des langues camerounaises, le niveau de standardisation de ces langues, l'éventualité de leur insertion dans le système éducatif, leur éventuelle contribution dans la construction nationale.

Dans le chapitre IV sur les politiques linguistiques, nous faisons usage des techniques de l'observation participante et de l'exploitation des documents écrits pour trouver les causes de la déchéance des langues identitaires. La recherche des textes législatifs, des décrets créant ou réorganisant certaines institutions publiques à caractère linguistique, s'est effectuée autant dans les Constitutions du Cameroun, dans les Journaux Officiels, que dans les décrets et arrêtés ministériels qui réglementent l'usage des langues, définissent leurs statuts ou assignent des fonctions particulières aux langues officielles et aux langues locales.

Au chapitre V sur l'aménagement linguistique au Cameroun, les techniques utilisées dans la collecte et l'analyse des données seront la recherche documentaire, l'observation directe des pratiques linguistiques dans les domaines non régis par des textes clairs et l'exploitation des documents écrits dans les domaines régis par une législation linguistique écrite.

La recherche documentaire sur chaque langue particulière servira principalement à l'évaluation du degré de standardisation de chaque langue identitaire, tant il est vrai, seulement en nous basant sur la documentation religieuse, qu'une langue dont les écrits sont nombreux et répandus, aura tendance à être utilisée comme langue véhiculaire dans les aires des langues non écrites, et par là même, à améliorer son taux d'utilisation ou sa cote de vitalité. Nous procéderons donc à l'exégèse des descriptions linguistiques, du matériel didactique, de la documentation religieuse, bref, à une recherche bibliographique à large échelle sur chaque langue prise individuellement pour évaluer sa vitalité écrite.

Au chapitre VI sur le corpus des langues locales après 100 ans de domination linguistique du français, l'attrition de ce corpus est observée à travers la description du lexique, le taux élevé des emprunts aux langues occidentales, facteurs qui montrent l'incapacité de ces langues à se régénérer par des mécanismes internes pour fabriquer des mots nouveaux qui leur permettraient d'exprimer toutes les réalités du monde contemporain. La technique utilisée ici est donc l'évaluation du taux des emprunts dans le lexique usuel, les éventuels changements que la présence massive de ces emprunts pourrait entraîner sur l'appréciation de la phonologie et de la morphologie des langues concernées, et par voie de conséquence la répercussion du rapprochement linguistique dans les esprits des locuteurs natifs de ces langues qui, ayant constaté le peu de distance entre le lexique de leur langue identitaire et le français, opteraient définitivement pour l'emploi du français, plus disponible et plus élaboré.

Au chapitre VII des rapports entre la langue de travail et le développement économique, la technique la plus utilisée est l'observation participante. Vivant au sein de cette société camerounaise depuis notre naissance, nous ne pouvons plus en avoir le regard du passant étranger qui pourrait en faire une observation directe. Nous ressentons intuitivement certaines influences tacites de la macrostructure sociale sur les langues et sommes à même de les décrire hors des canevas établis. Les politiques et l'aménagement linguistiques examinés aux chapitres précédents nous permettront de jauger le chemin parcouru dans les sentiers du développement national, d'estimer l'apport du français à la construction nationale et de supputer ce

que l'utilisation des autres langues, car cela n'a jamais été expérimenté, pourrait apporter au développement des villes et des régions du Cameroun.

La troisième partie de la thèse se présentera comme une conclusion logique des deux premières parties. Elle recensera les facteurs de vitalité et de récession des langues examinés ou abordés dans les deux premières parties et ceux signalés dans la littérature sociolinguistique afin de retenir ceux qui sont pertinents dans la situation sociolinguistique camerounaise et peuvent servir de critères discriminants dans une grille d'évaluation de la vitalité des langues locales. Les critères retenus serviront ensuite dans la construction d'une grille nous permettant de hiérarchiser toutes les langues camerounaises sur la base de leur taux de vitalité. Les techniques de collecte, de dépouillement et d'analyse des données, les instruments, les échantillons et les lieux d'enquête que nous trouverons dans ce travail sont récapitulés dans le tableau suivant :

CHAPITRE	QUESTIONS DE RECHERCHE	TECHNIQUES	INSTRUMENT	ÉCHANTILLON	LIEUX D'ENQUÊTE
Chapitre 1 : Les pratiques linguistiques	Quelle est l'ampleur de l'abandon inter-générationnel des LI?	Comparaison des pratiques urbaines et rurales	Administration questionnaire sur les pratiques linguistiques	Transversal : jeunes / adultes	Villes et villages
Chapitre 2 : Les attitudes et les représentations linguistiques	Quel est le rôle de l'insécurité linguistique dans l'abandon inter-générationnel de LI?	Comparaison des attitudes et représentations linguistiques	Administration d'un questionnaire sur les attitudes et représentations linguistiques	Transversal : jeunes / adultes	Villes et villages
Chapitre 3 : La transmission inter-générationnelle des langues	Dans quel milieu les langues sont-elles mieux transmises?	Analyse et synthèse des données collectées aux chap. 1 et 2.	Exploitation des estimations et tendances à la lumière de Labov (1966)	Transversal : jeunes / adultes	Villes et villages
Chapitre 4 : Les politiques linguistiques	Quel traitement l'État a-t-il réservé aux langues et quel impact sur la vitalité?	Exploitation des documents écrits	Recherche et collecte documentaire	Journaux Officiels, Constitutions, Décrets, Arrêtés, etc.	Bibliothèques, Ministères
Chapitre 5 : L'aménagement linguistique	Quels sont les efforts d'expansion des LI?	Observation directe et exploitation des documents écrits	Recherche sc. Législation, pratique audiovisuelle	résultats des recherches scientifiques	Bibliothèques SIL, DLAL, ANACLAC, radio, églises.
Chapitre 6 : La dynamique interne des langues	Quel est l'état du corpus des langues dominées depuis 100 ans?	Évaluation du volume des emprunts, effets sur phonologie et morphologie	Analyse lexicale, description linguistique	Études scientifiques des lexiques de quelques langues	Bibliothèques SIL, DLAL.
Chapitre 7 : Langues et développement	Quelle langue pour quel contexte?	Recherche d'une adéquation entre langue de travail et type d'emploi	Observation participante	Projets de développement	Villes et campagnes
Chapitre 8 : Dynamique externe et mort des langues	Quels sont les facteurs qui accroissent ou réduisent la vitalité?	Recensement et analyse des fonctions sociales et facteurs sociaux	Exploitation de la littérature sociolinguistique, observation directe	Articles sur la vitalité et la mort des langues	Bibliothèques, milieu urbain / rural.
Chapitre 9 : Situation sociolinguistique du Cameroun	Quel instrument pour mesurer la vitalité?	Construction d'une grille d'évaluation de la vitalité et application aux LI.	Modèles de grilles, nouveaux critères	Grilles antérieures	Bibliothèques.

Tableau 4 : Objectifs de recherche, méthodes et techniques d'élucidation

PREMIERE PARTIE

**LA GESTION INDIVIDUELLE
ET COMMUNAUTAIRE DES LANGUES**

INTRODUCTION

L'enquête sociolinguistique dont découle les trois chapitres de cette partie a été menée entre mai 2000 et juin 2003 dans la ville de Yaoundé, capitale du Cameroun, à Yoko, Poli et Ngaoundéré, villes de moyenne importance, puis à Songkolong, Nyamboya et Nganha, zones rurales. L'enquête a utilisé un seul et même questionnaire de cinq pages dont une partie était administrée à l'un des parents et l'autre partie à l'un des enfants vivant dans le même foyer. Cette enquête quantitative a permis de récolter des données transversales relatives aux pratiques, aux attitudes et aux représentations linguistiques des adultes et des jeunes en milieu urbain, semi-urbain et rural. L'analyse des données a permis d'observer la direction du changement linguistique en cours au Cameroun et de voir autour de quelle langue s'opère *in vivo*, l'unification linguistique du pays. Ces enquêtes ont été complétées ensuite par des études quantitatives et qualitatives effectuées sur des domaines connexes par nos étudiants du cycle de maîtrise.

Nous menons la première partie de cette thèse sous l'éclairage des principes théoriques de la sociolinguistique urbaine. Celle-ci attribue l'unification linguistique des pays à l'urbanisation qui impose une langue d'intégration à chaque ville. Louis – Jean Calvet (1994 : 130-136) explique ce processus par le biais de quelques théorèmes :

La ville est la quintessence du plurilinguisme » (1994 : 130), «un pays tendra d'autant plus vers l'unification linguistique qu'il aura un taux d'urbanisation élevé» (1994 : 136); «les solutions linguistiques que la ville apporte à la communication sociale ont toutes les chances de s'imposer à l'ensemble du pays : telle une pompe, la ville aspire du plurilinguisme et recrache du monolinguisme, et elle joue ainsi un rôle fondamental dans l'avenir linguistique de la région ou de l'État. (1994 :130).

L'enquête menée dans les localités semi-urbaines et rurales du Cameroun, utilise les mêmes principes que l'enquête de Yaoundé, pour faciliter une comparaison et un contraste de la vitalité des langues locales en zone urbaine et en zone rurale.

Les études initiales sur le bilinguisme menées par Uriel Weinreich et Einar Haugen, placent l'individu bilingue au centre de l'étude. Pour ces auteurs, les aspects majeurs de l'étude du contact des langues, à savoir : l'interférence, l'alternance des codes, la maîtrise imparfaite des codes ou encore le choix de la langue de prise de parole, sont prioritairement observables auprès de l'individu vivant avec deux langues de communication.

Les techniques de collecte des données auprès des individus, des familles voire des communautés linguistiques isolées sont considérées comme relevant de la microsociolinguistique, par opposition à la macrosociolinguistique qui s'intéresse à des échantillons plus larges, à l'instar d'un pays ou d'un continent. Nous exploitons les deux approches dans cette partie du travail parce que non seulement l'enquête interroge les individus et les ménages sur la manière dont ils gèrent les langues et ce qu'ils pensent de ces dernières, mais elle porte sur plusieurs villes et provinces tendant à représenter l'ensemble du territoire camerounais.

À travers les trois chapitres de cette partie, nous cherchons des réponses aux questions de recherche suivantes :

- Y a-t-il une différence entre les répertoires linguistiques des adultes et ceux des jeunes?
- Quelle serait la proportion d'utilisation quotidienne de chaque langue par chaque groupe?
- Les langues locales sont-elles réellement en panne d'usage au Cameroun?
- Que pensent les Camerounais des langues identitaires en contact avec le français?
- Compte tenu des pratiques, des attitudes et des représentations linguistiques collectées et analysées, quelles langues les Camerounais transmettent-ils effectivement à leur progéniture?

CHAPITRE I

LES PRATIQUES LINGUISTIQUES

I - INTRODUCTION

1. Objet

Les pratiques linguistiques d'un individu, d'un ménage ou d'une communauté sociale se résument à l'usage et à la gestion matérielle qu'il fait des langues en présence au quotidien. L'analyse des pratiques linguistiques d'une communauté permet d'observer quelles langues les locuteurs privilégient dans les différents contextes de communication et de comprendre pourquoi ils le font. Au bout du compte, l'analyse des pratiques linguistiques aboutit à la mesure de la vitalité de chacune des langues utilisées au sein de la communauté et à une hiérarchisation des langues selon la fréquence d'emploi, l'importance et la rentabilité sociale. Cette vitalité se mesure par le choix et l'emploi régulier de la langue par les membres de la communauté. Une langue est ainsi considérée comme ayant de la vitalité lorsqu'elle sert de moyen de communication privilégié de locuteurs natifs ou non. En creux, une langue est en manque de vitalité lorsqu'elle est rarement sélectionnée comme langue des échanges quotidiens. Dans ce chapitre, nous irons dans différentes communautés sociales et linguistiques du Cameroun pour recueillir auprès des locuteurs, les usages qu'ils font des langues disponibles au sein de leurs communautés respectives afin de juger à travers leur fréquence d'emploi, celles des langues qui sont sollicitées plus que d'autres dans les contextes de communication évoqués.

2. Le cadre pragmatique de l'enquête : le milieu informel.

Nous avons soigneusement évité d'examiner le cadre formel gouvernemental, investi *de jure* et *de facto* par les langues officielles, le français et l'anglais, pour porter notre étude sur le milieu informel, non régi par des lois écrites, et donnant libre cours à l'utilisation des langues locales et officielles. Le cadre informel tel qu'envisagé, est un continuum entrecoupé ci-dessous en quatre franges pour les

besoins de l'analyse : l'intérieur des ménages, le voisinage, le marché et le lieu de service. Ces contextes dont le choix sera justifié au fur et à mesure qu'ils interviendront, vont du moins formel au plus formel ou vice versa, dépendant de la position de l'analyste.

Nous relativisons ici la notion de formalisme en arguant qu'un contexte est formel pour une langue quelconque lorsque son utilisation est la plus attendue dans ce milieu. Dans le tableau qui suit, nous suggérons, à titre d'illustration pour une zone urbaine quelconque au Cameroun, la corrélation des contextes, des langues et du formalisme noté par le signe +. La langue la plus attendue dans un milieu serait ainsi dans son cadre formel, toutes choses étant égales.

Langue	Langue	Langue	Langue
Contexte d'utilisation	identitaire	véhiculaire	officielle
Intérieur des foyers	+	-	-
Extérieur des foyers	-	+	-
Marché	-	+	-
Lieux de service	-	-	+

Tableau 1 : corrélation contexte / langue / formalisme

3. La quantification des pratiques linguistiques

Dans un contexte de plurilinguisme mettant en présence une majorité de langues mineures et une minorité de langues majeures, comme c'est le cas au Cameroun, il importe de concevoir des outils différents de ceux élaborés par nos prédécesseurs, afin de pouvoir évaluer la vitalité relative des langues marginalisées. Nous pensons ainsi que la mesure de la vitalité externe des langues en présence dans un pays, une ville ou un village plurilingues peut recourir à deux techniques d'enquête toutes compétitives : l'enregistrement discret des conversations et/ou le recueil des usages déclarés.

La première méthode, que nous qualifions, non sans humour, de méthode des « poseurs de bombes », consiste à se rendre successivement dans chacun des ménages sélectionnés, à y déposer subrepticement un magnétophone ouvert, et à

enregistrer pendant au moins une heure, toutes les interactions entre les membres de la famille. Le thème des conversations, bien qu'il détermine parfois le choix de la langue, importe peu; ce qui compte est le temps imparti à chaque langue utilisée dans le ménage et la fréquence d'usage de ces langues par chaque protagoniste ciblé dans la grille. Le dépouillement et le traitement des données consistent alors à reprendre l'écoute des bandes enregistrées et à quantifier en secondes d'abord, puis en pourcentages le temps utilisé par chacun dans chaque langue en présence dans le foyer.

Cependant, si l'enregistrement des conversations a l'avantage de donner la mesure réelle des pourcentages, à la seconde près, de l'emploi des langues dans chaque ménage, cette méthode occulte souvent des informations sur les protagonistes que l'on ne peut obtenir que lors d'une enquête complémentaire utilisant les techniques de l'observation participante comme l'interview ou le questionnaire. D'autre part, la technique de l'usage discret du magnétophone est difficilement applicable à l'extérieur des foyers et au marché notamment, car elle exigerait l'organisation d'une filature quotidienne des sujets de l'enquête. Nous n'avons pas eu recours à cette technique qui va à l'encontre de la déontologie universitaire en matière de collecte des données scientifiques.

La seconde méthode dont dispose le sociolinguiste pour quantifier les pratiques linguistiques consiste à administrer un questionnaire sociolinguistique et à recueillir les usages déclarés dans chaque ménage ciblé. Cette procédure a l'avantage de faciliter la collecte, auprès de chaque personne interrogée, de réponses précises à un nombre limité de questions que l'enquêteur juge pertinentes pour l'évaluation de la vitalité linguistique. Le questionnaire promène le sujet dans plusieurs contextes que ne saurait réunir un enregistrement inopiné.

L'inconvénient majeur de la collecte des usages déclarés est le biais que la présence de l'enquêteur peut introduire; le sujet enquêté, pour une raison quelconque, peut déclarer qu'en une circonstance, il utilise une langue déterminée alors qu'il ne la parle même pas. Le même biais peut être introduit par la langue de formulation du questionnaire ou la langue utilisée par l'enquêteur. Le répondant, qui peut penser qu'il est interrogé sur sa maîtrise de la langue de l'enquête, fera parfois

un effort de citer cette langue dans des contextes où il ne l'emploie pas souvent. Cependant, en négligeant la proportion du «mensonge» dans les réponses à un questionnaire sociolinguistique, nous avons préféré cette deuxième méthode à l'enregistrement discret.

4. Fondements de l'analyse

Dans les enquêtes qui vont suivre, nous exploitons une nouvelle approche de la mesure de la vitalité d'une langue humaine, à savoir *le choix conscient*. Cette approche est fondée sur les trois constats suivants :

Premièrement, la vitalité, quelle que soit la définition qu'on en donne, est une notion relative. Une langue n'est considérée comme ayant de la vitalité que par rapport à une autre qui n'en a pas autant, et toute langue utilisée quotidiennement dans une communauté, possède une **cote de vitalité** relative mesurable.

Le second constat tient du fait que quelle que soit la situation de communication, le locuteur opère **le choix d'un code** particulier parmi tous ceux dont il dispose, conformément au contexte et aux codes qu'il partage avec les interlocuteurs en présence. Plus une langue est partagée par un grand nombre de protagonistes, plus elle a la chance d'être sélectionnée et de servir de moyen de communication; moins une langue est partagée dans une communauté sociale, moins elle sera l'objet de la sélection. Toute situation de communication amène ainsi le locuteur à puiser dans son multilinguisme et à lui assigner une langue précise. Nous assumons ainsi que le locuteur est pleinement conscient de la langue de prise de parole dans chaque contexte et en mesure de déclarer celle-ci. Il opère par conséquent, chaque fois, un **choix conscient**.

Notre troisième constat est relatif à **la transmission des langues** comme un aspect important de la vitalité. Par définition, une langue a de la vitalité lorsqu'elle est utilisée quotidiennement comme moyen de communication par une communauté de locuteurs natifs ; une langue qui ne répond plus à cette définition est considérée comme morte. Sur cette base, lorsque la transmission d'une langue est quantitativement bien assurée d'une génération à la suivante, la langue gagne en

locuteurs jeunes et est promise à un bel avenir. Moins la transmission est assurée, plus la langue perd en locuteurs potentiels et en vitalité au profit des variétés concurrentes sur le marché linguistique.

Selon J. K. Chambers, (1995 : 163), les langues transplantées disparaissent de l'usage dans les familles des migrants après la seconde ou la troisième génération; la langue première des parents tombe en panne de transmission et cède progressivement sa place à la langue d'intégration au pays d'accueil. De la même manière, il faudrait penser que les langues locales, transplantées de leurs aires d'implantation naturelles, tombent en panne de transmission dans la capitale camerounaise, cédant progressivement leur place à la langue d'intégration à la ville de Yaoundé. Dans le but d'évaluer cet aspect de la vitalité des langues, nous comparerons principalement les taux d'usages déclarés des parents à ceux de leur progéniture.

II - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ

1. Introduction

L'enquête sur les pratiques linguistiques dans la ville de Yaoundé s'est déroulée en mai 2000. Elle avait pour objectif de dégager les langues qui émergent du lot dans la communication sociale informelle, celles qui sont prioritairement sélectionnées comme langues de prise de parole, et de comparer les cotes de vitalité ou la dynamique externe des langues en présence dans la Capitale du Cameroun.

Cette première section du chapitre recense ainsi les effets de l'urbanisation sur la vitalité externe (mesurée par la fréquence d'utilisation déclarée et la transmission d'une génération à la suivante) des langues. Elle compare particulièrement, selon les contextes choisis, la cote de vitalité (fréquence d'utilisation) des langues locales présentes dans la ville de Yaoundé à celle du français, afin d'observer la direction du changement linguistique en cours, de dégager scientifiquement la langue d'intégration actuelle à la ville de Yaoundé, langue véhiculaire autour de laquelle s'opère l'uniformisation linguistique de la ville et du pays.

Cette étude s'impose avec acuité à cause de la situation linguistique mouvante de la société camerounaise dans laquelle on assiste presque quotidiennement à une redéfinition des normes du fait de l'émergence de nouvelles polarités internes, effet second d'une perturbation étendue de l'ordre socio-économique traditionnel qui disparaît progressivement, entraînant dans son sillage, l'effacement à plus ou moins court terme des normes véhiculaires anciennes (pidgin-english, ewondo, duala et basaa notamment), au profit du véhiculaire associé au nouvel ordre socio-économique. (ACCT – CELHTO – OUA, 1984 : 41).

a. Études antérieures de la vitalité des langues à Yaoundé

Entre 1977 et 1980, Edna L. Koenig, Emmanuel Chia et John Povey ont mené une enquête sociolinguistique sur les pratiques et les attitudes linguistiques dans 4850 ménages urbains du Cameroun dont 550 dans la ville de Yaoundé (cf. E. L. Koenig et al. (1983 : 34-36). Les résultats de cette enquête révèlent qu'il y a 20 ans, la ville de Yaoundé était déjà située dans une région (Provinces du Centre-Sud, Est, Ouest et Littoral) dans laquelle le français est la langue véhiculaire principale et que les langues locales y étaient limitées à un emploi familial.

b. Instrument d'investigation et méthode d'analyse

Dans une enquête sociolinguistique quelconque, la définition du corpus ou échantillon de la population sur lequel porte la recherche, la structuration de l'échantillon des locuteurs, la définition claire du type d'enquête et la préparation préalable des instruments nécessaires sont déterminants pour le succès même de l'enquête. Dans l'enquête de Yaoundé, nous avons appliqué les paramètres suivants :

1. **Nombre de répondants** : L'enquête a porté sur 57 ménages dont 46 francophones et 11 anglophones. Le questionnaire a été administré soit au chef de famille, soit à son épouse, et à l'un des enfants. Au total, nous avons interrogé 114 répondants équitablement répartis en adultes et jeunes.

2. **Lieux de l'enquête** : tous les questionnaires ont été administrés dans les ménages, de préférence les après-midi et le soir afin de pouvoir interroger successivement l'un des parents et l'un des enfants dans chaque ménage ciblé.
3. **Catégories socioprofessionnelles des répondants** : Compte tenu du cosmopolitisme de la ville de Yaoundé, l'enquête a porté autant sur les Francophones que sur les Anglophones. Tous les jeunes interrogés étaient en âge scolaire et fréquentaient soit le collège soit l'Université; ils avaient donc une bonne conscience de leurs pratiques linguistiques. Les parents interrogés exerçaient diverses professions allant de l'agriculture à l'enseignement, du commerce aux autres professions libérales. La plupart des femmes interrogées étaient des ménagères sans emploi à l'extérieur de leurs foyers. Compte tenu de l'hétérogénéité de l'échantillon et considérant que la délimitation des classes socioprofessionnelles n'est pas étanche au Cameroun, nous avons regroupé les sujets adultes en deux catégories : les salariés qui sont soumis à l'usage quotidien de la langue officielle dans leurs lieux de services, et les non salariés qui ne sont pas soumis à l'usage obligatoire de celle-ci. Si pour l'enquête proprement dite nous n'avons pas ressenti la nécessité de procéder à une stratification sociale des répondants, ce besoin s'est imposé plus tard dans le chapitre 3 qui théorise les principes de la transmission intergénérationnelle des langues à la lumière des chapitres 1 et 2.
4. **Groupes d'âge** : Le questionnaire a été administré soit au chef de famille, soit à son épouse, et à l'un des enfants âgé entre 10 et 17 ans. L'enquête, du type transversal, a permis de collecter et de confronter des informations sur les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques de deux générations consécutives de citoyens.
5. **Le contenu du questionnaire** : L'instrument utilisé dans la collecte des données est un questionnaire (présenté dans l'annexe 1). La première section du questionnaire est relative à l'identification du répondant. Elle comporte des questions sur la tranche d'âge du répondant, son sexe, sa profession et une auto-évaluation de ses compétences linguistiques orales et écrites. La deuxième section interroge le répondant sur ses pratiques linguistiques à la maison, avec

ses voisins de quartier, dans la rue, au marché et dans d'autres situations informelles au sein desquelles l'usage de la langue officielle n'est pas une obligation. La troisième section recueille les attitudes et les représentations linguistiques des répondants. Les questions de cette partie sont indirectes et relatives à la langue que le sujet aime, à celle qui lui permet de mieux exprimer ses idées, à celle qu'il aimerait que sa progéniture maîtrise, etc.

La collecte des données a été opérée par un enquêteur dans les domiciles. Les familles cibles étaient exclusivement des couples endogamiques ayant au moins deux enfants dont l'un avait un âge compris entre 10 et 17 ans. Le questionnaire est conçu de manière qu'en situation de monolinguisme une seule langue apparaîtrait dans les espaces réservés aux réponses et dans un cas de diglossie, deux variétés d'une même langue, voire deux langues différentes apparaîtraient dans les réponses. Dans la situation linguistique particulièrement complexe du Cameroun, la mention d'une LA2 ou d'une LO dans les situations de communication où l'on s'attend logiquement à l'utilisation de la seule LA1 témoigne du multilinguisme de cette société et appelle une étude du plurilinguisme où différentes langues se partagent les fonctions sociales avec un degré de chevauchement élevé.

6. **Durée de l'administration du questionnaire** : l'administration du questionnaire à un répondant jeune ou adulte n'a guère débordé 30 minutes dans les conditions normales d'enquête évoquées au paragraphe 2 ci-dessus.
7. **L'analyse des données** : Le dépouillement des questionnaires s'est opéré par thèmes qui révèlent chacun un aspect de la vitalité externe des langues en présence dans les milieux informels de la capitale camerounaise. La cote de vitalité d'une langue dans un contexte précis est calculée sur la base de la fréquence de sélection de cette variété dans le milieu par rapport aux variétés concurrentes utilisées dans le même milieu. La langue la plus sollicitée a une vitalité plus élevée que celles des langues non sélectionnées. La fréquence dans l'usage qui se confond à l'occupation de l'espace prend ainsi toute sa valeur dans le domaine de la vitalité des langues. Ainsi, plus une langue occupe de l'espace, plus elle a de la vitalité, par rapport à une autre qui en occupe moins.

Pour mesurer la vitalité d'une langue, à savoir sa fréquence d'emploi dans les ménages, nous assumons que toutes les langues présentes dans un ménage vivent en situation de concurrence et occupent chacune un espace proportionnel à l'intérêt que les membres de cette famille lui accordent inconsciemment. Nous estimons ainsi que la langue la plus fréquemment mentionnée dans les réponses, et celle qui apparaît dans le plus grand nombre de contextes au sein d'un ménage, est sans conteste celle qui est la plus utilisée dans le ménage, et par conséquent, celle qui a une vitalité plus élevée dans le foyer.

2. Auto-évaluation des compétences linguistiques

L'auto-évaluation des compétences linguistiques découle des réponses aux questions II.5-6 (chez les adultes) et II.8-9 (chez les jeunes), consignées dans l'identification du répondant. Elle est strictement individuelle et ne sacrifie pas facilement à un regroupement des compétences en moyennes de groupe; cependant quelques tendances générales sont observables selon les tranches d'âge.

a. Les parents

Q. II.5-6 NOTE SUR 4	Auto-évaluation des compétences linguistiques des parents							
	ORALES (Q.5)				ÉCRITES (Q.6)			
	LA1	LA2	LO1	LO2	LA1	LA2	LO1	LO2
Francophones	3,39	1,51	2,76	1,14	1,71	0,76	2,80	1,19
Niveau	E	F	M		F	N	M	F
Anglophones	3,46	0,91	3,28	2	1,65	0,36	3,45	1,83
Niveau	E	N	E	M	F	N	E	F
N	57							

Tableau 2 : Auto-évaluation des compétences linguistiques des adultes

Selon le tableau 2, lorsque les parents francophones sont appelés à évaluer leurs compétences linguistiques sur une échelle numérique de 0 à 4, ils estiment globalement que leur niveau de compétence orale est élevé (**E**) dans les LA1, faible (**F**) dans les LA2, moyen (**M**) en français et faible en anglais. Leur niveau de

compétence écrite est moyen en français, faible en langue familiale et en anglais et nul (**N**) dans les LA2.

Les parents anglophones estiment globalement que leur niveau de compétence orale est excellent en anglais et dans les langues locales, moyen en français et nul dans les LA2. Leur compétence écrite est excellente en anglais, faible en français et dans les LA1, et nulle dans les LA2.

b. Les jeunes

Q. II.8-9 NOTE SUR 4	Auto-évaluation des compétences linguistiques chez les jeunes							
	ORALE (Q.II.8)				ÉCRITE (Q.II.9)			
	LA1	LA2	LO1	LO2	LA1	LA2	LO1	LO2
Francophones	1,97	0,57	2,81	1,06	0,80	0,27	2,48	1,23
Niveau	F	N	M	F	N	N	M	F
Anglophones	2,88	0,36	2,86	1,63	0,80	0,26	2,81	1,56
Niveau	M	N	M	F	N	N	M	F
N	57							

Tableau 3 : Auto-évaluation des compétences linguistiques des jeunes

Les jeunes Francophones évaluent leur compétence orale comme moyenne (**M**) en français, faible (**F**) en LA1 et en anglais, et nulle (**N**) en LA2. À l'écrit, ils sont moyens (**M**) en français, faibles (**F**) en anglais, et nuls (**N**) en LA1 et en LA2. On observe les mêmes tendances chez les jeunes Anglophones, à la seule différence que ces derniers s'estiment moyens (**M**) en expression orale dans les langues familiales.

3. Les usages déclarés dans les ménages

Nous postulons que toutes les langues présentes dans un ménage vivent en situation de concurrence et occupent chacune un espace proportionnel à l'intérêt que les membres de cette famille lui accordent.

3.1 Plurilinguisme et usage des langues déclarés par les parents

a. Le plurilinguisme

L'analyse du plurilinguisme chez les adultes de Yaoundé révèle un minimum d'une langue et un maximum de quatre langues utilisées dans les proportions suivantes : LA1⁴ exclusif : 3; LO1 exclusif : 2; LA1 & LA2 : 1; LA1 & LO1 : 39; LA1, LA2 & LO1 : 3; LA1, PE & LO1 : 5; LA1, LO1 & LO2 : 2; LA1, PE, LO1 & LO2 : 2. La somme (du nombre de langues multiplié par le nombre de familles dans chaque groupe) divisée par N ressort un taux de plurilinguisme moyen de 2,15 langues par adulte vivant dans la ville de Yaoundé.

b. Usage des langues déclaré par les parents

Les réponses des parents aux questions III.2 à III.8 permettent de dresser les pourcentages de sélection des langues suivants au sein des ménages :

Q. III. 2-8 en %	USAGES DES PARENTS AU FOYER (Q.III.2-7)					USAGES DES ENFANTS AU FOYER (Q.III.8)				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
Francophones	52,12	4,24	0,28	42,77	0,56	25,84	4,49	0,56	69,66	0,56
Anglophones	51,04	9,37	00	35,41	4,16	22,41	6,89	1,72	48,27	20,68
F&A.	51,89	5,34	0,22	41,20	1,33	24,78	5,04	0,84	63,86	5,46
N	N = 57					N = 57				

Tableau 4 : Usages déclarés par les parents.

De ce tableau, il ressort que les parents francophones déclarent faire appel aux LA1 à 52,12% et au français à 42,77% au sein des ménages. En même temps, ils estiment (Q.III. 8a,b,c) que leur progéniture emploie les LA1 dans 25,84% des situations de communication mentionnées contre 69,66% de temps consacré à l'utilisation de la langue française.

Les parents anglophones déclarent utiliser les LA1 à 51,04% contre 35,41% d'anglais et 4,16% de français. Les mêmes parents anglophones estiment que leurs

⁴ Toutes les abréviations sont expliquées dans les pages initiales de ce travail.

enfants utilisent la LA1 dans 22,41% des situations de communication, contre 48,27% d'anglais et 20,68% de français. La langue française est ainsi d'un usage courant autant dans les ménages francophones que dans les foyers anglophones de la ville de Yaoundé.

Dans l'ensemble, à travers les réponses aux questions III.2 à III.8, nous déduisons que les parents interrogés dans la ville de Yaoundé utilisent les langues locales dans 51,89% des situations de communication mentionnées contre 41,20% de temps consacré aux langues officielles au sein des foyers. Ces parents déclarent que leurs enfants sélectionneraient les langues locales 24,78% du temps contre 63,86% de temps consacré aux langues officielles à l'intérieur des foyers.

Le tableau 4 ci-dessus révèle d'emblée la prévalence des langues officielles, et surtout celle de la langue française sur les langues locales, et témoigne de la vitalité de cette langue autant dans les ménages francophones qu'anglophones de la ville de Yaoundé. Les déclarations des parents sont confirmées par celles de leur progéniture dans le tableau 5.

3.2 Plurilinguisme et usage déclarés des enfants

a. Plurilinguisme

Les questions II.3 et II.4 de la section A et les questions II.5 et II.6 de la section B permettaient de relever le nombre de langues parlées par chaque répondant. L'analyse du plurilinguisme chez les jeunes de Yaoundé révèle un minimum d'une langue et un maximum de quatre langues utilisées dans les proportions suivantes : LO1 exclusif : 17 (soit français exclusif : 15/46 et anglais exclusif : 2/10); LA1 & LO1 : 26; LA2 & LO1 : 1; LO1 & LO2 : 1; PE & LO1 : 1; LA1, LA2 & LO1 : 4; LA1, LO1 & LO2 : 2; LA1, PE & LO1 : 3; LA1, PE, LO1 & LO2 : 2. Le plurilinguisme des jeunes de la ville de Yaoundé est ainsi évalué à 1,92 langues par jeune, ce qui révèle une réduction du taux de multilinguisme dans la ville de Yaoundé de la génération des parents (2,15 langues par adulte) à celle des enfants (1,92 langues par jeune), signe précurseur de l'unification autour d'une seule langue dans les générations à venir.

b. Usage des langues

À travers leurs réponses aux questions III.3-8, les jeunes confirment globalement les déclarations des parents quant aux langues qu'ils utilisent dans les ménages :

Q.III.3-8 en %	Usages des enfants pour eux-mêmes (Q.III.3-7)					Usages déclarés pour les parents(Q.III.8)				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
F.	30,51	4,41	00	64,33	0,73	51,61	6,45	00	38,70	3,22
A.	40,57	8,69	00	43,47	7,24	42,85	7,14	00	50	00
F&A.	33,03	5,35	00	61,01	0,59	50	6,57	00	40,78	2,63
N	57					57				

Tableau 5 : Usages déclarés par les enfants.

À travers les réponses aux questions III.3 à III.7, les jeunes Francophones de la ville de Yaoundé déclarent utiliser les langues locales pour 30,51% de temps contre 64,33% de temps alloué à l'usage du français avec leurs parents, leurs frères et leurs amis au sein des foyers. Ils déclarent cependant à travers la question III.8a,b,c que leurs parents utilisent leurs langues ethniques à 51,61% contre 38,70% de français. Ces chiffres révèlent que, de la génération des parents à celle des enfants actuels, le français occupe de plus en plus d'espace au sein des ménages francophones de la ville de Yaoundé.

Les jeunes Anglophones quant à eux, déclarent utiliser leurs langues maternelles dans 40,57% des situations retenues, ils utilisent l'anglais dans 43,47% des cas, le pidgin-english (= LA2) dans 8,69% des cas et le français dans 7,24% des situations au sein des ménages. Les jeunes Anglophones déclarent que leurs parents utilisent les langues locales dans 42,85% des situations mentionnées, l'anglais dans 50% des cas et le pidgin (= LA2) dans 7,14% des situations au sein des ménages. Les usages des parents et ceux des enfants entrent ainsi harmonieusement dans le tableau suivant :

Q.III.2-8	LA1		LA2		LO1		LO2	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants
Déclarations des Parents	51,89	24,78	5,34	5,04	41,20	63,86	1,33	5,46
Déclarations des Enfants	50,00	33,03	6,57	5,35	40,78	61,01	2,63	2,08
Concordance	+	+	+	+	+	+	+	+
Moyennes	39,9%		5,7%		51,7%		2,8%	

Tableau 6 : Corrélacion des usages déclarés des parents et des enfants

Le tableau des usages déclarés des parents et des enfants vis à vis d'eux-mêmes et vis à vis de l'autre groupe montre une concordance dans les jugements exprimés par chacun des groupes interrogés séparément et conforte notre hypothèse selon laquelle la technique des usages déclarés reflète la réalité des usages et constitue une méthode fiable de mesure des pratiques linguistiques. La conscience que nous avons de l'usage des langues selon les situations de communication est conforme à nos pratiques réelles, ce qui permet aux observateurs (enfants ou parents dans notre cas), de pouvoir cataloguer nos usages avec la même précision.

La conclusion cruciale que ce dernier tableau permet de tirer est qu'en regroupant les usages des Francophones et ceux des Anglophones, la communication dans les ménages endogamiques de la ville de Yaoundé se déroule dans 51,7% de cas en français, dans 39,9% de cas en une langue identitaire, dans 5,7% des cas dans une langue véhiculaire autre que le français, et dans 2,87% des cas en anglais.

3.3 La transmission des langues

Les parents ont une tendance naturelle à transmettre à leur progéniture l'éducation qu'ils jugent être la meilleure. Parmi les composantes de cette éducation, la langue figure en bonne place. Nous en voulons pour preuve, la correction quotidienne des fautes que les adultes décèlent dans le parler de leurs enfants. Le choix de la langue que les enfants doivent utiliser au foyer ne relève donc pas du hasard; il est un acte **conscient** des parents qui, sur la base de leur appréciation du marché linguistique de la ville de résidence ou de l'ensemble du pays, opèrent un choix, soit pour la

transmission de la LA1, soit pour le changement linguistique en faveur de la langue d'intégration à la ville.

Nous considérons la transmission des langues comme un aspect important de la vitalité linguistique. Lorsqu'elle est quantitativement bien assurée d'une génération à la suivante, la langue gagne en locuteurs jeunes et est promise à un bel avenir. Moins la transmission est assurée, plus la langue perd en locuteurs potentiels et en vitalité au profit des variétés concurrentes sur le marché linguistique. Les langues effectivement transmises par les parents à leur progéniture sont exclusivement celles que les parents utilisent quotidiennement avec leurs enfants. Les réponses aux questions III.6,7 dans la section A et les questions III.4 à 6 dans la section B permettent de déduire l'effectivité de la transmission.

Q.III.6-7;III.4-6 en %	Transmission selon les parents					Transmission selon les enfants				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
Francophones	46,42	0,89	00	52,67	00	43,24	0,90	00	55,85	0,90
Anglophones	36,36	12,12	00	45,45	6,06	62,96	3,70	00	33,33	00
F&A	44,13	3,44	00	51,03	1,37	46,76	1,43	00	51,07	0,71
N	57					57				

Tableau 7 : Transmission intergénérationnelle des langues à Yaoundé

Les familles de la ville de Yaoundé peuvent davantage être regroupées en 3 catégories quant à la transmission déduite de l'usage des langues entre parents et enfants dans les ménages. Dans les ménages francophones par exemple, les déclarations des parents ont été confrontées à celles des enfants afin d'obtenir une moyenne qui serait la pleine mesure de la transmission comme suit :

Q.III.6-7 & Q.III.4-6 en %	LA1 seule		LO1 seule		LA1 & LO1	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants
Francophones	26,08	23,91	32,60	36,95	39,13	32,60
Moyenne	24,99 %		34,78 %		35,86 %	
Répondants	46					

Tableau 8 : Transmission des langues dans les familles francophones

Dans le tableau qui précède, les déclarations des parents francophones correspondent grosso modo à celles de leurs enfants quant aux langues transmises et en usage entre les parents et leur progéniture. Il apparaît ainsi que 24,99% des parents francophones transmettent exclusivement la LA1 à leur progéniture, quitte à ce que celle-ci apprenne le français plus tard à l'école. Dans les familles de cette première catégorie, le père ou la mère se sentiraient offensés si leur progéniture s'adressait à eux dans une langue autre que la langue maternelle, l'utilisation du français par un enfant s'adressant à l'un de ses parents étant synonyme de mépris. 35,86% des parents et enfants francophones attestent utiliser concomitamment et invariablement la LA1 et le français dans leurs échanges au foyer. Cette catégorie de familles illustre une transition vers le changement linguistique en faveur de la langue française. 34,78% des familles francophones de la capitale camerounaise utilisent exclusivement le français entre parents et descendants. Cette catégorie illustre la frange des familles qui ont franchi le rubicond de la transition vers la langue d'intégration à la ville de Yaoundé.

Il serait intéressant de corréler la variable *durée du séjour* à Yaoundé aux trois groupes précédents pour examiner l'effet de la durée du séjour sur la transmission des langues au sein des ménages et voir si ce sont les plus anciens dans la ville qui appartiennent au groupe 3, les intermédiaires au groupe 2, et les plus récemment installés, au groupe 1. (J. K. Chambers, 1995 :163).

3.4 Usage des langues selon la profession

L'enquête a porté sur 34 ménages de salariés et 23 ménages de non salariés, pour vérifier l'hypothèse selon laquelle les salariés travaillant principalement en langue officielle, auraient une tendance accrue à privilégier l'utilisation de celle-ci jusque dans leurs ménages, contrairement aux non salariés qui, bien qu'utilisant la LO dans leurs interactions quotidiennes, ne l'ont pas comme base de leur gagne-pain.

Q. III.2-8 en %	Usages déclarés des parents salariés						Usages déclarés des parents non-salariés						
	Parents Q.III.2-7			Enfants Q.III. 8			Parents Q.III.2-7			Enfants Q.III. 8			
COD E	LA1	LA2	LO1	LA1	LO1	LO2	LA1	LA2	LO1	LA1	LA2	LO1	LO2
F.	49,75	0,96	49,27	26,47	73,52	00	64,34	00	35,65	33,33	00	65,27	1,38
A.	54,34	00	45,65	19,23	57,69	23,07	50,00	13,04	36,95	25	12,5	40,62	21,87
F.& A.	50,59	0,790	48,61	25	70,31	4,68	60,57	3,428	36	30,76	3,84	57,69	7,69
N	N = 34						N = 23						

Tableau 9 : Usages déclarés des salariés / non-salariés

Le tableau 9 compare les usages déclarés des salariés (fonctionnaires et salariés du secteur privé) à ceux des non salariés (commerçants, ménagères, tâcherons, artisans, etc.). De ce tableau, il ressort que les salariés francophones déclarent utiliser la LA1 dans 49,75% des cas contre 49,27% de temps où ils font appel au français dans leurs ménages. Les mêmes déclarent que leurs enfants ont recours 26,47% de fois à la LA1 contre 73,52% de fois au français.

Les parents francophones non salariés quant à eux déclarent faire appel à la LA1 64,34% des fois contre 35,65% de français dans leurs ménages. Ils déclarent aussi que leurs enfants ont recours 33,33% du temps à la LA1 contre 65,27% au français. Ces chiffres sont résumés dans le tableau suivant :

Q.III.2-8 en %	SALARIÉS		NON-SALARIÉS	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants
LA1	49,75	26,47	64,34	33,33
Français	49,27	73,52	35,65	65,27
Répondants	N = 28		N = 18	

Tableau 10 : Usages déclarés des Francophones (salariés/non-salariés) au foyer.

Les salariés anglophones déclarent utiliser la LA1 dans 54,34% des cas, contre 45,65% de temps où ils font appel à l'anglais dans leurs ménages. Ils déclarent que leurs enfants ont recours à la LA1 19,23% de fois, contre 57,69% à l'anglais et 23,07% au français. Les parents anglophones non salariés quant à eux déclarent faire appel à la LA1 50% de fois contre 36,95% à l'anglais et 13,04% au pidgin. Ils

déclarent aussi que leurs enfants ont recours à la LA1 25% du temps contre 40,62% à l'anglais, 21,87% au français et 12,5% au pidgin-english.

Q.III.2-8 en %	SALARIÉS		NON-SALARIÉS	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants
Anglophones				
LA1	54,34	19,23	50	25
Anglais	45,65	57,69	36,95	40,62
Français		23,07		21,87
Pidgin			13,04	12,5
Répondants	N = 6		N = 5	

Tableau 11 : Usages déclarés des Anglophones (salariés/non-salariés) au foyer.

Le français est très présent dans les ménages anglophones où il est principalement utilisé par les enfants à l'intérieur du foyer.

Les parents salariés francophones et anglophones déclarent ainsi avoir recours aux LA1 50,59% du temps au foyer contre 60,57% chez les non salariés. D'autre part, les enfants des salariés utiliseraient les LA1 25% de temps, contre 30,76% chez les enfants des non salariés. Ces chiffres confortent notre hypothèse selon laquelle les salariés travaillant dans les langues officielles sont à l'avant-garde du changement linguistique en faveur des LO; les populations non salariées seraient au contraire, le point d'encre et de maintien des variétés locales.

Q.III.2-8 en %	SALARIÉS		NON SALARIÉS	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants
Francophones & Anglophones				
LA1	50,59	25	60,57	30,76
LO1	48,61	70,31	36	57,69
LO2		4,68		7,69
Répondants	N = 34		N = 23	

Tableau 12 : Usages déclarés des salariés / non-salariés anglophones et francophones.

Les parents anglophones déclarent que leur progéniture utilise la langue française entre frères et sœurs dans les foyers, d'où la mention de la LO2 avec un fort pourcentage dans le tableau qui précède. Il est intéressant de relever que dans cet usage, les enfants des non salariés font intervenir le français dans 7,69% des

situations mentionnées contre 4,68% chez les enfants des salariés anglophones. Cette inversion des usages peut traduire soit une volonté délibérée des parents anglophones non salariés de rendre leur progéniture plus compétitive sur le plan linguistique à travers la maîtrise des deux langues officielles, soit une démission desdits parents de transmettre une langue anglaise dont ils n'auraient qu'une maîtrise approximative. Dans les deux cas, le français qui n'est pas attesté dans les usages déclarés des parents eux-mêmes, assure une bonne partie de la communication entre les enfants anglophones au sein des foyers de la ville de Yaoundé.

Le tableau suivant reprend et répartit en deux groupes les usages déclarés des enfants afin de confirmer ou d'infirmer les déclarations des parents quant à l'usage observé des langues dans les deux groupes.

Q.III.3-7 en %	Pratiques des enfants de salariés				Pratiques des enfants de non salariés			
	LA1	Pidgin	LO1	LO2	LA1	Pidgin	LO1	LO2
Francophones	28,48	00	70,34	1,16	38,04	00	60,86	1,08
Anglophones	50	5,55	38,88	5,55	32,43	13,51	45,94	8,10
Global	32,21	0,96	64,90	1,92	36,43	3,87	56,58	3,10
Répondants	N = 36				N = 22			

Tableau 13 : Usage déclaré des enfants des salariés / des non salariés.

Ces pratiques déclarées montrent clairement la domination de la langue officielle dans les usages quotidiens des jeunes Camerounais. Les enfants des salariés viennent en tête dans cet usage accru des LO1 avec 64,90% d'utilisation, contre 56,58% chez les enfants des non salariés. Ces chiffres confortent l'hypothèse selon laquelle les enfants des salariés auraient une tendance accrue à utiliser les langues étrangères par rapport aux langues maternelles dans les ménages.

Les jeunes Anglophones confirment les déclarations de leurs parents quant à la fréquence d'utilisation du français dans les ménages. Les enfants des Anglophones non salariés déclarent utiliser la langue française dans 8,10% des situations mentionnées contre 5,55% des cas chez les enfants des salariés. Cette catégorie

d'enfants serait ainsi à l'avant-garde de la francisation des Anglophones au Cameroun.

4. Usage des langues à l'extérieur des foyers

L'extérieur des ménages, différent des marchés et des lieux de service, est le cadre par excellence de la rencontre de toutes les langues en présence dans la communauté sociale. Toutes les langues s'y côtoient virtuellement, et ce plurilinguisme entraîne, pour que la communication soit assurée, le choix *in vivo* de l'une ou de quelques unes des langues au détriment des autres. Par conséquent, la langue ayant le taux d'utilité publique le plus élevé dans les milieux informels à l'extérieur des ménages, a de fortes chances de s'imposer comme la langue véhiculaire ou langue d'intégration à la ville de Yaoundé (cf. L-J. Calvet, 1994 :11).

4.1 Usages déclarés dans la vie courante

Dans cette section sur l'usage des langues dans les milieux informels à l'extérieur des foyers, nous postulons toujours que le locuteur est pleinement conscient de la langue de prise de parole dans chaque situation de communication et est en mesure de la déclarer. Une fois de plus, plus une langue est fréquemment sélectionnée, plus elle est vivace auprès du locuteur et plus elle a de la vitalité à notre sens. Les réponses aux questions 9a-e donnent les pourcentages de sélection des langues suivants :

Q.III. 9 en %	USAGES DÉCLARÉS DES PARENTS À L'EXTÉRIEUR DES FOYERS					USAGES DÉCLARÉS DES ENFANTS À L'EXTÉRIEUR DES FOYERS				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
F.	34,41	6,87	0,52	49,47	3,70	21,03	1,71	00	77,23	00
A.	29,52	1,90	2,85	40,95	24,76	26,31	4,26	00	46,05	22,36
F.&A.	37,26	5,79	1,03	47,61	8,28	22,33	2,58	00	69,57	5,50
N.	N = 55					N = 55				

Tableau 14 : Usages déclarés à l'extérieur des foyers.

L'extérieur des foyers étant par définition le lieu privilégié de l'utilisation de la langue véhiculaire entre enfants de différentes langues maternelles qui jouent sur le terrain

vague du quartier, ou entre parents de différentes origines qui commentent l'actualité sportive dans un bar, on se serait attendu à un accroissement de l'usage de l'ewondo, du pidgin-english ou d'une LA2 quelconque dans le tableau précédent. Mais en lieu et place de ces langues véhiculaires attendues, on note un fort pourcentage d'usage des langues officielles en général, et du français en particulier, contre une moindre utilisation des langues locales.

La superposition des usages déclarés des parents et des enfants à l'extérieur des ménages dans la ville de Yaoundé montre que la communication sociale se déroule dans 58,59% de cas en français, contre 29,79% de cas en une langue identitaire, 6,89% de cas en anglais et 2,35% de cas dans une langue véhiculaire autre que le français, quand les deux groupes sont confondus (voir tableau 14). Le français est donc confirmé dans sa fonction véhiculaire à travers ces chiffres.

4.2 Comparaison des usages à l'intérieur et à l'extérieur des foyers

Le tableau suivant compare les taux d'usage des langues à l'intérieur puis à l'extérieur des foyers.

Q.III.2-8 & Q. III.9 en %		FRANCOPHONES		ANGLOPHONES	
		PARENTS	ENFANTS	PARENTS	ENFANTS
USAGES DANS LES MÉNAGES Q.III.2-8	LA1	52,12	31,32	51,04	40,57
	LA2	4,24	4,49	9,37	6,89
	LO1	42,77	66,03	35,41	43,47
	LO2	0,56	0,75	4,16	7,24
USAGES À L'EXTÉRIEUR DES FOYERS Q. III.9	LA1	34,41	21,03	29,52	26,31
	LA2	6,87	1,71	1,90	4,26
	LO1	49,47	77,23	40,95	46,05
	LO2	3,70	00	24,76	22,36
RÉPONDANTS		N = 46	N = 46	N = 11	N = 11

Tableau 15 : Comparaison des usages à l'intérieur et à l'extérieur des foyers.

La covariance de la diminution de l'usage des LA1 et des LA2 d'une part, et l'augmentation de l'usage des LO1 et des LO2 d'autre part, est perceptible dans tous les contextes retenus à l'exception des parents francophones qui affichent une timide augmentation de l'emploi des LA2 et des jeunes Francophones qui ne

mentionnent nulle part l'usage de la LO2 (anglais) à l'extérieur des foyers. Les jeunes Anglophones déclarent qu'ils utilisent le français dans 22,36% des situations mentionnées alors que les jeunes Francophones ne mentionnent pas une seule fois l'anglais dans leurs usages, preuve s'il en est, que le français remplit pour eux tous les besoins de communication à l'extérieur des ménages dans Yaoundé.

L'usage des LA1 à l'extérieur des foyers présente les mêmes signes d'essoufflement autant dans la génération des parents que dans celle des enfants, il passe ainsi respectivement de 51,12% à 34,41% seulement chez les adultes Francophones et de 31,32% à 21,03% chez les jeunes Francophones.

Chez les Anglophones qui sont moins nombreux dans la capitale et plus éloignés des aires d'extension naturelles de leurs LA1 respectives, la perte de l'usage des langues locales à l'extérieur des foyers est encore plus sensible. Elle passe ainsi de 51,04% à 29,52% seulement chez les parents et de 40,57% à 26,31% chez les jeunes. Dans le même temps, l'usage des LO1 croît de manière notable autant chez les adultes que chez les jeunes, soit respectivement de 42,77% à 49,47% chez les adultes et de 66,03% à 77,23% chez les jeunes pour le français chez les Francophones. Chez les répondants anglophones, l'usage de l'anglais à l'extérieur des foyers semble avoir du plomb dans l'aile, certainement à cause de la présence remarquée du français dans ce contexte; ce faible accroissement est ainsi de 35,41% à 40,95% chez les adultes et de 43,47% à 46,05% chez les jeunes.

4.3 Bilinguisme officiel à l'extérieur des foyers

Le bilinguisme officiel français-anglais est particulièrement développé chez les Anglophones vivant à Yaoundé. Les déclarations des deux générations d'Anglophones sur les pratiques linguistiques à l'extérieur des foyers sont résumées dans le tableau suivant :

Q. III.9	LA1	ANGLAIS	FRANÇAIS
PARENTS	29,52%	40,95%	24,76%
ENFANTS	26,31%	46,05%	22,36%
Répondants	N = 22		

Tableau 16 : Multilinguisme des Anglophones vivant à Yaoundé.

Aucun Anglophone vivant à Yaoundé n'est monolingue. Par contre, 15 des 46 jeunes Francophones sont exclusivement monolingues en français, soit 32,60% d'entre eux, preuve s'il en faut, que pour ces jeunes Francophones le français remplit tous les besoins sociolinguistiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des ménages. Il est à la fois la langue première ou maternelle, la langue véhiculaire et la langue officielle.

4.4 Les langues des marchés

Si la ville est le point de convergence des ethnies d'un pays, le marché est le point de rencontre informelle quotidienne de toutes les langues en présence dans une ville. Chaque individu y vient avec son bagage linguistique et la nécessité de communication entre toutes les personnes en présence impose le choix d'une seule ou de quelques langues dans lesquelles vendeurs et acheteurs peuvent marchander. Bref, *la pratique commerciale nécessitant la communication, le marché est un révélateur de l'émergence des langues véhiculaires*. (Louis-Jean Calvet, 1994 : 144). Une fois de plus, nous assumons d'une part, que la langue citée par chaque répondant est celle qu'il utilise le plus souvent dans les marchés de la capitale, et d'autre part, que la langue qui s'impose dans les marchés d'une ville est le véritable véhiculaire de la ville et la langue d'intégration à cette ville.

Selon notre perception, une langue est validée comme langue des marchés dans le cas où des non-natifs la citent comme l'une des langues véhiculaires qu'ils utilisent au marché. Les réponses à la question 11a,b permettent de dresser les fréquences d'utilisation suivantes :

Q. III.11 en %	Usages des parents au marché					Usages des enfants au marché				
	LA1	LA2	Pidgin	LO1	LO2	LA1	LA2	Pidgin	LO1	LO2
Francophones	16,43	21,91	9,58	50,68	1,36	5,17	13,79	6,89	72,41	1,72
Anglophones	00	00	21,42	7,14	71,42	00	00	13,33	20	66,66

Tableau 17 : Langues utilisées dans les marchés de Yaoundé.

Ainsi, il apparaît dans les réponses que les adultes Francophones utilisent leurs LA1 à 16,43%, les langues secondes qu'ils parlent à 21,91%, et la langue française à 50,68% lorsqu'ils se rendent au marché. Les jeunes Francophones y font usage de leurs LA1 à 5,17%, des LA2 à 13,79%, du français à 72,41% et du pidgin à 6,89%.

La superposition des usages déclarés des parents et des enfants francophones dans les marchés de la ville de Yaoundé place le français en tête des usages avec 61,64% des sélections. Les langues véhiculaires locales confondues viennent ensuite dans les usages avec 17,81% de sélections, contre 10,8% pour les langues identitaires de chacun, 8,23% pour le pidgin-english et 1,54% pour l'anglais, la seconde langue officielle du pays qui assume ici une petite fonction véhiculaire à Yaoundé.

Le répertoire des Anglophones, adultes et jeunes s'amenuise davantage par rapport à celui des Francophones passant de 5 colonnes remplies chez les Francophones à 3 seulement chez les Anglophones où les colonnes LA1 et LA2 restent entièrement vierges et où le pidgin, l'anglais et le français seuls sont évoqués comme langues utilisées par les Anglophones dans les marchés de la ville de Yaoundé. L'absence des LA de ce répertoire est certainement dû à l'éloignement des aires linguistiques d'origine des langues des provinces anglophones, éloignement qui raréfie le nombre de vendeurs provenant de ces régions. D'autre part, le français vient largement en tête des langues utilisées par les Anglophones au marché avec 71,42% d'utilisation chez les adultes et 66,66% de fois chez les jeunes. La raison du choix récurrent du français évoquée par la majorité des répondants est que cette langue est comprise de tout le monde dans la capitale.

Les langues utilisées comme véhiculaires dans les marchés de la ville de Yaoundé sont, par ordre décroissant d'importance, le français utilisé à 68,75%, le pidgin-

english 11,80%, l'ewondo 8,33%, l'anglais 4,16%, l'eton 3,47%, le basaa 1,38% et 0,69% pour chacune des langues suivantes : fulfulde, ghomala, medumba, yambasa. Cette suprématie du français comme langue des marchés de Yaoundé est une preuve supplémentaire du caractère véhiculaire de cette langue et de son positionnement comme langue d'intégration à la ville de Yaoundé.

4.5 Usage des langues dans les lieux de service

Le lieu de service représente la frange des contextes informels la plus proche des milieux formels dans lesquels les langues officielles sont employées en exclusivité. Au Cameroun en général et à Yaoundé en particulier, la répartition des fonctions sociales entre les langues ne respecte pas un cloisonnement étanche, au point où il est difficile de parler d'une réelle diglossie. La marge de chevauchement entre les fonctions assumées par la LA1 et celles assumées par la LO1 est tellement large qu'il n'est pas rare qu'un discours politique soit intégralement dit en LA1 selon l'objectif visé par l'orateur et il n'est pas exclu qu'une rencontre strictement familiale se tienne intégralement en LO1.

Le tableau suivant présente les usages déduits des réponses au thème 10a-d relatif aux langues utilisées dans les lieux de service pour les adultes, et dans la cour de récréation pour les jeunes. Malgré la réglementation qui impose l'utilisation de la LO dans les bureaux et les cours d'école, il est fréquent d'entendre des Camerounais s'exprimer en ces lieux dans les langues locales, à cause de la liberté qu'ont les hommes d'utiliser une langue de leur choix lorsque ce dernier est possible.

Q. III.10 en %	USAGES DÉCLARÉS DES PARENTS DANS LES LIEUX DE SERVICE					USAGES DÉCLARÉS DES ENFANTS DANS LA COUR D'ÉCOLE				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
Francophones	15,57	1,50	00	73,36	9,54	6,29	00	00	90,20	3,49
Anglophones	11,66	1,66	00	61,66	25	6,38	8,51	00	55,31	29,78
F&A	14,67	1,54	00	66,79	13,12	6,66	2,22	00	86,11	10,55

Tableau 18 : Usages déclarés au lieu de service / cour d'école

Le lieu de service et la cour d'école, cadres aux frontières de l'informel, semblent être les lieux privilégiés de l'emploi majoritaire des langues officielles en général et du français en particulier. On y remarque une très nette augmentation de l'usage des langues officielles et une diminution drastique de l'utilisation des LA1 par rapport à l'emploi de ces langues dans les foyers et à l'extérieur des foyers.

Les LA1 reculent ainsi de 52,12% dans les foyers à 15,57% dans les bureaux chez les adultes Francophones et de 31,32% dans les foyers à 6,29% dans les cours d'école pour les jeunes Francophones. La diminution de l'emploi des LA1 est compensée par une augmentation proportionnelle de l'emploi du français dans les mêmes contextes, soit de 42,77% au foyer à 73,36% au bureau chez les parents et de 66,03% au foyer à 90,20% dans les cours de récréation chez les jeunes Francophones.

Chez les Anglophones on note une récession similaire des LA1, mais au lieu qu'elle soit compensée par un accroissement de l'emploi de l'anglais, les langues locales cèdent plutôt l'espace perdu aux deux langues officielles, à savoir l'anglais et surtout le français. L'emploi de l'anglais chez les adultes passe ainsi de 35,41% au foyer à 61,66% au bureau et chez les jeunes, de 43,47% à 55,31%. Dans le même temps, l'emploi du français augmente de 4,16% dans les foyers à 25% dans les bureaux chez les adultes et de 7,24% dans les foyers à 29,78% dans la cour de récréation chez les jeunes.

La forte présence, somme toute légitime, des langues officielles dans ce cadre situé aux confins de l'informel témoigne de la vitalité des LO, mais surtout de celle du français, du simple fait qu'il est sollicité par les Anglophones alors que l'inverse n'est pas attesté.

5. Conclusion

Cette étude des usages déclarés et du choix conscient des langues à Yaoundé confirme, chiffres à l'appui, les positions antérieures (M. Dieu et P. Renaud, 1979; E. L. Koenig et al., 1983; P. Dumont, 1995 : 70-71, 210) dont certaines découlaient d'une observation directe du marché linguistique camerounais.

La covariance des pourcentages de l'usage des langues, à l'intérieur et à l'extérieur des foyers, et d'une génération à une autre, illustre indubitablement une francisation galopante de la capitale camerounaise et la désuétude des langues nationales. L'accroissement de l'emploi du français à l'extérieur des foyers, dans les marchés et dans des situations informelles des lieux de services, contextes où l'on assistait jadis à l'utilisation d'une langue véhiculaire locale, (notamment l'ewondo ou beti, langue véhiculaire des Provinces du Centre-Sud et de l'Est dans les années 1960), est une preuve irréfutable du fait que le français est la langue autour de laquelle s'opère l'unification linguistique de Yaoundé et du Cameroun. Francophones et Anglophones, salariés et non salariés, adultes et surtout jeunes, participent équitablement à cette expansion du français à travers l'usage quotidien.

La variété du français en usage dans les milieux informels étudiés est davantage *le pidgin français* (E. Chia et J. Gerbault, 1992; P. Dumont, 1995 : 21) ou français véhiculaire, que le français standard. L'usage du camfranglais, jadis à la mode dans le milieu scolaire, n'a été signalé par aucun des 57 jeunes répondants; le phénomène serait-il évanescent?

III - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES À YOKO

1. Introduction

Après la ville de Yaoundé dont les résultats de l'enquête peuvent paraître alarmants pour ceux qui tiennent les langues locales à cœur, nous avons mené une enquête analogue, utilisant les mêmes instruments, dans la ville de Yoko, chef lieu de l'arrondissement de Yoko, Département du Mbam et Kim, Province du Centre.

Cette localité est sans doute la plus centrale du Cameroun de par sa position géographique. Une enquête sociolinguistique portant sur les pratiques, les attitudes et les représentations linguistiques de cette localité nous a paru nécessaire, car elle

devait révéler plusieurs aspects du contact des langues dans les régions enclavées de l'intérieur du pays.

La ville de Yoko est surtout réputée pour son éloignement de tous les centres urbains importants et pour son enclavement. Elle est en effet située à 300 km de Yaoundé et 250 km de Ngaoundéré. Les routes qui accèdent à la localité sont non bitumées dans leur plus grand parcours et elles sont presque impraticables en saison des pluies. Le trajet entre Yaoundé et Yoko est couvert au meilleur des cas en douze heures. Un seul car dessert la localité tous les deux ou tous les trois jours.

La localité de Yoko, de type semi-rural, compte environ 4000 habitants. Elle abrite une sous-préfecture, une commune rurale, un hôpital d'arrondissement, un lycée d'enseignement général, une brigade de gendarmerie, des inspections d'arrondissement de l'éducation nationale, de l'environnement et des forêts, mais la ville est surtout tristement réputée pour sa prison jadis réservée aux détenus politiques. Le personnel administratif, constitué de fonctionnaires, est issu de régions différentes du Cameroun et parle différentes langues nationales, d'où la nécessité de l'usage d'une langue véhiculaire entre ce personnel et les populations locales, autant dans les bureaux administratifs que dans la rue.

Sur le plan linguistique, Yoko est situé au cœur de l'aire linguistique vute. La langue identitaire des autochtones est donc le vute, langue parlée dans une vingtaine de villages par environ 30.000 locuteurs. Cependant, la présence des structures administratives à Yoko signifie qu'au moins depuis l'indépendance du pays, les populations Vute sont en contact avec l'administration et le personnel administratif qui utilisent principalement la langue française.

1.1 Hypothèse de travail

La présence des services administratifs, des établissements scolaires primaires et secondaires et d'un personnel administratif dans ces institutions, constitue un élément déterminant du contact entre la langue officielle (le français) et la langue locale (le vute). La zone de Yoko étant de type semi-rural, les effets du contact entre le français et le vute devraient être différents de ceux enregistrés par exemple au

cours de l'enquête de Yaoundé, notamment en ce qui concerne les pratiques linguistiques quotidiennes, la transmission intergénérationnelle des langues, les attitudes et les représentations des locuteurs vis-à-vis des langues qu'ils parlent.

1.2 Le questionnaire

Le questionnaire utilisé dans l'enquête de Yoko est identique à celui appliqué dans l'enquête de Yaoundé. Il figure en annexe I de cette thèse et il permet de comparer et de confronter les résultats obtenus d'une zone du pays à une autre, et de quantifier scientifiquement les pratiques et la transmission intergénérationnelle des langues dans l'ensemble du pays, ce faisant, de mesurer la vitalité des langues de la zone urbaine à la zone rurale en passant par la zone semi-rurale qu'est Yoko.

1.3 L'échantillon

Le questionnaire a été administré par nous-mêmes à cinq ménages endogamiques. Dans chaque ménage, les adultes (parents âgés de 39 à 64 ans) et leurs enfants (âgés de 10 à 17 ans) ont été interrogés séparément. L'enquête de type transversal, a ainsi pu réunir des informations sur deux générations consécutives de locuteurs de la langue vute en milieu semi-rural. Les réponses obtenues auprès de chaque génération ont ensuite été regroupées, analysées puis confrontées afin d'observer les effets du contact sur l'utilisation du vute et du français à Yoko.

2. Identification des répondants

Les réponses aux questions liminaires sur l'identification des répondants nous ont permis de dresser le tableau suivant :

Q.II.1-7	Identification des parents (Q.II.1-4)					Identification des jeunes (Q.II.1-7)				
	Code	Sexe	Âge	Années études	Métier	Nombre langues	Sexe	Âge	Années études	Métier
V1	M	70	0	Artisan	2	F	21	13	Drop out	4
V2	M	64	0	Cultivateur	4	F	22	6	Cultivatrice	2
V3	F	39	7	Ménagère	6	F	20	13	Élève	2
V4	M	50	6	Enseignant	5	M	17	10	Élève	4
V5	M	60	15	Maire	6	F	16	8	Élève	2
Total					23/5					14/5
MOY.					4,6					2,8

Tableau 19 : Identification des répondants de Yoko

2.1 Polyglossie des répondants

Code	Langues parlées par les parents (Q.II.3-4)					Langues parlées par les jeunes (Q.II.5-6)				
V1	vute	pidgin				vute	français	anglais	espagnol	
V2	vute	mbum	pidgin	fulfulde		Vute	français			
V3	vute	baveuk	mbum	fulfulde	français	vute	français			
V4	vute	mbum	fulfulde	Baveuk	français	vute	mbum	français	espagnol	
V5	vute	mbum	baveuk	français	anglais	vute	français			

Tableau 20 : Polyglossie des répondants de Yoko

Les adultes interrogés parlent généralement plusieurs langues camerounaises. Les répertoires des jeunes semblent limités à la langue identitaire et aux langues scolaires. Très peu de jeunes signalent une compétence orale dans les langues voisines du vute ou dans les langues véhiculaires de leurs parents (fulfulde et pidgin-english).

3. Auto-évaluation des compétences linguistiques

3.1 Les compétences orales

L'évaluation individuelle du niveau de compétence orale dans les langues du registre nous a permis de dresser le tableau suivant :

Note sur 4	Compétences orales des parents (Q.II.5)							Compétences orales des jeunes (Q.II.8)			
	Vute	mbum	baveuk	fulfulde	pidgin	français	anglais	vute	mbum	français	Anglais
V1	4	0	0	0	4	0	0	3	0	4	3
V2	4	3	0	3	3	0	0	3	0	3	0
V3	2	0	3	0	0	2	0	3	0	3	0
V4	3	2	0	2	0	2	0	3	2	4	1
V5	3	2	0	0	0	3	1	2	0	2	0
Total	16/20	7/20	3/20	5/20	7/20	7/20	1/20	14/20	2/20	16/20	4/20

Tableau 21 : Les compétences orales à Yoko

a. Les parents

Les adultes déclarent avoir une bonne compétence orale du vute (16/20). Leur compétence orale dans les autres langues qu'ils déclarent parler est peu reluisante, y compris en français (7/20). Ce dernier chiffre s'explique par le nombre limité de personnes scolarisées parmi les répondants choisis au hasard, mais satisfaisant nos critères de départ. Seul le Maire de la Commune Rurale de Yoko déclare avoir une connaissance orale réduite de l'anglais. Parmi les langues autres que le vute et le français, la connaissance du mbum semble aussi répandue (7/20) que celle du pidgin-english (7/20) et du fulfulde (5/20). La prééminence du mbum à Yoko s'explique par le fait que cette langue a longtemps servi comme langue d'évangélisation de l'EELC dans l'Adamaoua et dans la partie nord de la Province du Centre. Les adultes qui déclarent parler le mbum sont généralement des croyants de l'EELC. Il existe encore à Yoko, une chorale qui chante en mbum à la paroisse de l'EELC. Mais celle-ci est constituée exclusivement de vieilles personnes. Nous pensons ainsi qu'en zone rurale comme à Yaoundé, les adultes tendent à parler plusieurs langues locales mais leur degré de compétence orale dans celles-ci est parfois très limité.

b. Les jeunes

Aucun jeune ne déclare avoir une très bonne compétence orale en vute (14/20), ce qui peut paraître inquiétant. La connaissance orale déclarée du français serait supérieure à celle de leur langue maternelle (16/20). Ces déclarations paraissent invraisemblables en zone semi-urbaine mais nous les prenons avec beaucoup de

considération. La tendance chez les jeunes est au bilinguisme identitaire francophone (langue maternelle-français). La connaissance des langues voisines et des langues véhiculaires déclarées par leurs parents est nulle. Cette tendance au bilinguisme identitaire est observée dans les communautés linguistiques fortes sur le plan numérique et étendues géographiquement. Les membres desdites communautés ne perçoivent pas l'intérêt de connaître d'autres langues locales et se contentent de parler leurs langues identitaires et le français.

3.2 Les compétences écrites des répondants

Les réponses aux questions sur l'identification des répondants nous ont aussi permis de dresser le tableau suivant dans lequel les chiffres 0 à 4 représentent respectivement les niveaux de compétence nul, faible, moyen, bon et excellent. L'absence de déclaration est considérée comme une compétence nulle et équivaut à la valeur 0 :

Note sur 4	Compétences écrites des parents (Q. II.6)							Compétences écrites des jeunes (Q. II.9)			
	vute	mbum	baveuk	fulfulde	pidgin	français	anglais	vute	mbum	français	anglais
V1										3	2
V2										3	
V3						2				3	
V4	3	2				2		1	1	3	2
V5	3					4	1	1		2	
Total	6/20	2/20				8/20	1/20	2/20	1/20	14/20	4/20

Tableau 22 : Les compétences écrites à Yoko

a. Les parents

La culture de l'écriture n'est pas répandue chez les Vute. Chez les adultes interrogés, seuls les deux enseignants de l'échantillon déclarent avoir une compétence écrite de leur langue maternelle, du français et du mbum. Le Maire de la ville déclare avoir une compétence écrite très limitée en anglais, mais une très bonne compétence écrite du français. Les adultes ne possèdent aucune compétence écrite des nombreuses langues locales qu'ils parlent. L'écriture n'est donc pas l'apanage des adultes en zone semi-rurale.

b. Les jeunes

Malgré la présence d'un Centre de Littérature Vute et l'organisation de compagnes d'alphabétisation en langue vute à Yoko par l'Église Évangélique Luthérienne du Cameroun (EELC), la compétence écrite dans la langue vute est quasiment nulle chez les jeunes (2/20). Par contre, celle du français scolaire est courante (14/20). Seuls les jeunes inscrits au secondaire déclarent avoir une compétence écrite limitée de l'anglais.

4. Usages déclarés dans les ménages

4.1 Usages déclarés par les parents dans les ménages

Les réponses aux questions III.2 à 7 pour les parents et à la question III.8 relatives aux pratiques des enfants observées dans différentes situations de communication au sein des ménages sont indiquées ci-dessous. Les chiffres représentent le nombre de fois où le sujet a sélectionné la langue concernée dans ses réponses. Celles-ci ont permis de dresser le tableau suivant :

Q. III. 2-7	Usages déclarés pour eux-mêmes (Q. III. 2-7)						Usages observés auprès des enfants (Q. III.8)				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2		LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
V1	6						2			2	
V2	6			1			3			2	
V3	6			2			3			2	
V4	6			4			3			1	
V5	5			1			3			1	
Total	29/37			8/37			14/22			8/22	
%	78,37%			21,62%			63,63%			36,36%	
N	N = 5						N = 5				

Tableau 23 : Usages déclarés par les parents dans les ménages de Yoko

a. Usages déclarés pour eux-mêmes

Les parents signalent la présence de deux langues seulement dans les ménages endogamiques à Yoko : le vute et le français. Il n'est fait mention d'aucune autre langue dans ce contexte. Les parents déclarent utiliser majoritairement le vute dans les contextes de communication familiale proposés par le questionnaire (78,37%). Ils font intervenir le français dans la communication familiale à hauteur de (21,62%) de prises de parole.

b. Usages déclarés pour les enfants

La question 8 offrait aux parents l'occasion de dire quelles langues leur progéniture utilise au foyer. Les réponses à cette question révèlent que les enfants utiliseraient le vute à 63,63% et le français à 36,36% dans la communication familiale. Les parents ne mentionnent aucune autre langue dans le répertoire des enfants dans le ménage.

4.2 Usages déclarés par les enfants

Les réponses aux questions III.3-7 pour les jeunes et à la question III.8 relative aux pratiques des parents observées dans les ménages ont permis de dresser le tableau suivant :

Q.III.3-8	Usages déclarés pour eux-mêmes (Q. III.3-7)					Usages observés auprès de leurs parents (Q. III. 8a,b,c)				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	mbum	pidgin	LO1	LO2
V1	5			2		3				
V2	6			1		3				
V3	5			2		3		1	1	
V4	5			2		3	2		1	
V5	6			5		3			1	
Total	27/39			12/39		15/21	2/21	1/21	3/21	
%	69,23%			30,76%		71,42%	9,52%	4,76%	14,28%	
N	N = 5					N = 5				

Tableau 24 : Usages déclarés par les enfants dans les ménages de Yoko

a. Pour eux-mêmes

Les jeunes Vute de Yoko déclarent utiliser majoritairement le vute (69,23%) dans les contextes de communication proposés par les questions 2 à 7. La seconde langue qu'ils affirment utiliser dans les ménages est le français avec 30,76% de cas de prise de parole. Aucune autre langue n'est mentionnée dans la communication familiale par les jeunes.

b. Pour leurs parents

Selon les enfants, les parents sélectionneraient la langue maternelle dans tous les contextes de communication prévus par la question 8. Le français, le mbum et le pidgin-english interviendraient de manière insignifiante dans la communication familiale des parents. Les pourcentages d'utilisation des langues par les parents selon les enfants interrogés sont les suivants : vute : 71,42%, français : 14,28%, mbum : 9,52% et pidgin-english : 4,76%.

D'après les usages déclarés des parents et des jeunes, de toutes les langues en présence à Yoko, le vute vient en tête dans les usages au sein des familles avec : $67,5\% + 71,42\% + 78,37\% + 60,86\% : 4$ soit : 69,52% du temps de communication familiale. Le français intervient en second lieu avec $21,62\% + 39,13\% + 32,5\% + 14,28\% : 4 = 26,88\%$. Le mbum et le pidgin-english mentionnés chacun dans un ménage, occupent le restant de la communication familiale, soit 3,6% du temps.

5. Usages déclarés des langues à l'extérieur des ménages et au marché

Les questions III.9, 10 et 11 offraient dix opportunités aux adultes et aux jeunes de déclarer les langues qu'ils utilisent à l'extérieur des ménages et au marché de Yoko. Les réponses obtenues à la suite de ces trois questions ont permis de dresser le tableau suivant :

Q. III.9-11	Usages déclarés par les parents							Usages déclarés par les jeunes		
	Langues	vute	fulfulde	mbum	ewondo	baveuk	pidgin-english	français	vute	français
V1		7					6	1	5	7
V2		6	1	1	1		1	3	5	7
V3		6		2		2		2	3	8
V4		5	1	2		1		7	1	9
V5		5		1				7	5	9
Total		29/68	2/68	6/68	1/68	3/68	7/68	20/68	19/59	40/59
%		42,64%	2,94%	8,82%	1,47%	4,41%	10,29%	29,41%	32,2%	67,79%

Tableau 25 : Usage des langues dans la ville et au marché de Yoko

Ce tableau révèle que dans la rue et au marché, aucune langue n'a le monopole absolu de la communication. Les adultes déclarent utiliser la langue vute dans 42,64% des contextes évoqués, contre 29,41% d'utilisation du français. A l'opposé, les jeunes déclarent que dans les mêmes contextes, ils utilisent le français à hauteur de 67,79% des cas, contre 32,20% des cas d'utilisation du vute.

Une moyenne d'utilisation des deux langues majeures de Yoko fait ainsi ressortir une majorité de l'utilisation du français dans la rue et dans les marchés. En effet, le français serait utilisé à hauteur de 48,6% des situations évoquées; le vute viendrait ensuite dans les usages avec 40,92% d'utilisation à l'extérieur des ménages. Les autres langues de la ville, à savoir le fulfulde, le pidgin-english, le mbum, le baveuk et l'ewondo sont utilisées surtout par les adultes et les personnes âgées. Ces langues se partagent 11,48% de la communication à l'extérieur des ménages et dans les marchés.

6. Conclusion

Certaines villes camerounaises de moyenne importance, à l'image du chef lieu de l'arrondissement de Yoko se caractérisent en 2003, par une dualité des langues camerounaises majoritaires dans l'usage familial et le français légèrement majoritaire à l'extérieur des ménages et dans les marchés.

IV - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES A POLI

1. Introduction

La ville de Poli est le chef lieu du Département du Faro, Province du Nord. L'enclavement de cette ville reste une référence, car en saison des pluies, seuls les véhicules tout-terrain parviennent à relier cette localité à l'axe bitumé allant de Garoua à Ngaoundéré.

La langue des populations autochtones est le dowayo, parlé par environ 18.000 locuteurs (Bitjaa Kody, 2003 : 34). Nous avons jugé important de mener une petite enquête sociolinguistique dans cette ville de moyenne importance, parce que à la différence de Yaoundé et de Yoko, il règne ici une diglossie enchâssée notoire entre le français, langue officielle, le fulfulde, langue véhiculaire et le dowayo, langue identitaire des natifs de Poli.

Le questionnaire a été administré de manière transversale à 4 ménages de la ville de Poli. Les quatre adultes interrogés étaient tous des hommes âgés de 42 à 80 ans et exerçant les professions suivantes : technicien d'agriculture, maçon, catéchiste et pasteur. Trois des jeunes répondants étaient des garçons et une fille. Ils étaient âgés de 13 à 19 ans et élèves dans les classes suivantes : CE1, 2^{ème} année de CETIC et 1^{ère}C.

2. Mesure transversale de la polyglossie

Les questions relatives à l'identification des répondants ont permis de dresser les deux tableaux suivants qui nous renseignent sur les caractéristiques de l'échantillon de Poli et sur les langues parlées par chaque répondant.

Q.II.1-7	Identification des parents (Q.II.1-4)					Identification des jeunes (Q.II.1-7)				
	Code	sexe	âge	Années études	Métier	Nombre langues	Sexe	âge	Années études	Métier
D1	M	65	3	Pasteur	3	F	19	8	Élève	4
D2	M	42	10	Moniteur agricole	5	M	17	12	Élève	4
D3	M	80		Catéchiste	2	M	13	4	Élève	3
D4	M	43	10	maçon	3	M	13	6	Élève	4
Total					13/4					15/5
MOY.					3,2					3,7

Tableau 26 : Identification des répondants de Poli

Q.II.3-6	Polyglossie des parents (Q.II.3-4)	Polyglossie des jeunes (Q.II.5-6)
D1	dowayo, fulfulde, français	dowayo, fulfulde, français, anglais
D2	dowayo, fulfulde, français, anglais, gbaya	dowayo, fulfulde, français, anglais
D3	dowayo, fulfulde	dowayo, fulfulde, français
D4	dowayo, fulfulde, français	dowayo, fulfulde, français, masa

Tableau 27 : Mesure de la polyglossie des répondants de Poli

Ces deux tableaux révèlent premièrement qu'aucun des sujets interrogés n'a déclaré moins de deux langues. Deuxièmement, le fulfulde est plus présent chez les locuteurs que la langue française, preuve, s'il en faut, que la communauté dowayo subit un bilinguisme social généralisé pouvant entraîner la disparition progressive du dowayo au profit du fulfulde. Troisièmement, on assiste à Poli à un léger renversement de la polyglossie groupale. Alors qu'à Yaoundé et à Yoko les adultes interrogés parlaient un nombre plus élevé de langues que les jeunes, à Poli ce sont les jeunes qui parlent un nombre plus élevé de langues (3,7) que les adultes (3,2). En plus du Dowayo, du fulfulde et du français, communs aux deux groupes d'âge, plusieurs jeunes déclarent parler l'anglais, la seconde langue officielle du pays. Cette déclaration tient peut-être de la situation géographique de Poli à une trentaine de kilomètres de la frontière avec le Nigéria. Cependant, les jeunes interrogés déclarent avoir appris leur anglais à l'école. Les langues gbaya et masa mentionnées par deux répondants sont peut-être utilisées en contexte familial, mais elles sont hors de leurs contextes et inopérantes à Poli.

3. Auto-évaluation des compétences linguistiques

a. Les compétences orales

L'évaluation individuelle du niveau de compétence orale dans les langues du registre nous a permis de dresser le tableau suivant :

Q.II.5& 8	Compétences orales des parents				Compétences orales des jeunes			
	dowayo	fulfulde	français	anglais	dowayo	fulfulde	français	anglais
D1	4	2	3	1	4	3	3	2
D2	4	3	2	0	4	3	3	3
D3	4	3	1	0	4	3	3	2
D4	3	3	3	1	3	2	2	0
Total	15/16	11/16	9/16	2/16	15/16	11/16	11/16	7/16

Tableau 28 : Compétences orales des répondants de Poli

Comme on peut le lire à partir de la somme des compétences déclarées de chaque colonne, la compétence orale des jeunes en dowayo est très élevée et égale à celle des adultes (15/16), ce qui témoigne d'une parfaite transmission intergénérationnelle de cette langue. Les jeunes déclarent aussi s'exprimer au même niveau de compétence en fulfulde que les adultes (11/16), ce qui témoigne de la vivacité de cette langue véhiculaire au sein de la communauté dowayo. Cependant, les jeunes estiment parler mieux la langue française que leurs parents (11 contre 9/16). Ces données laissent entrevoir un changement de polarité entre le français et le fulfulde au sein de la communauté. Nul doute qu'à la prochaine génération, le français sera plus répandu que le fulfulde au sein de cette communauté.

b. Les compétences écrites

Q.II.6&9 Code	Compétences écrites des parents				Compétences écrites des jeunes			
	dowayo	fulfulde	français	anglais	dowayo	fulfulde	français	anglais
D1	3	3	2	0	2	2	2	1
D2	2	2	3	2	1	2	4	3
D3	3	3	1	0	3	2	2	1
D4	2	1	3	1	0	0	2	0
Total	10/16	9/16	9/16	3/16	6/16	6/16	10/16	5/16

Tableau 29 : Compétences écrites des répondants de Poli

Les compétences écrites déclarées sont plutôt moyennes autant chez les adultes que chez les jeunes et symbolisent un taux de scolarisation moyen de la communauté. Cependant, les compétences écrites des adultes sont supérieures à celles des jeunes lorsqu'il s'agit des langues africaines (dowayo et fulfulde), langues enseignées depuis l'indépendance à l'École Biblique de Poli et langues d'alphabétisation disposant d'une vieille tradition écrite au sein de l'EELC.

4. Les usages déclarés dans les ménages

4.1 Usages déclarés par les parents dans les ménages

Les réponses aux questions III.2 à 7 pour les parents et à la question III.8 relative aux pratiques observées auprès des enfants dans les ménages ont permis de dresser le tableau suivant :

Q. III.2-8 CODE	USAGES DES PARENTS AU FOYER (Q.III.2-7)					USAGES DES ENFANTS AU FOYER (Q.III.8)				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
D1	3					3			2	
D2	6			3		2			2	
D3	6	1				3				
D4	6			1		2	1			
Total	21/26	1/26		4/26		10/15	1/15		4/15	
%	80,76%	3,84%		15,38%		66,66%	6,66%		26,66%	
N	N = 4					N = 4				

Tableau 30 : Usages déclarés des parents dans les ménages de Poli

Les parents déclarent qu'ils utilisent très majoritairement la langue dowayo au foyer, soit 80,76% du temps de communication contre 15,38% de temps au français. Ils estiment que leur progéniture en fait presque autant, mais avec 66,66% de prises de parole en dowayo, contre 26,66% en français. Il est très étonnant de constater la quasi absence du fulfulde au sein des ménages dowayo, lorsqu'on connaît l'emprise de cette langue sur le quotidien des populations.

4.2 Usages des langues au foyer déclarés par les jeunes

Les réponses aux questions III.3 à III.7 relatives aux pratiques des jeunes et à la question III.8 relative aux pratiques des parents observées dans les ménages ont permis de dresser le tableau suivant :

Q.III. 3-7	USAGES DES JEUNES AU FOYER					Q.III. 8	USAGES DE LEURS PARENTS AU FOYER					
	CODE	dow	fulf	cmfr	franç		angl	Code	dow	fulf	cmfr	franç
D1	4			2	1		D1	2	1			1
D2	5				5		D2	3	1			1
D3	5	1			1		D3	3	3			
D4	4	1			1		D4	2	1			
Total	18/30	2/30		2/30	8/30		Total	10/18	6/18			2/18
%	60%	6,66%		6,66%	26,66%		%	55,55%	33,33%			11,11%
N	N = 4					N	N = 4					

Tableau 31 : Usages déclarés dans les ménages par les jeunes à Poli

Les jeunes eux-mêmes déclarent aussi utiliser majoritairement le dowayo au foyer, soit 60% contre 26,66% pour le français. Une fois de plus, le fulfulde semble quasiment absent à l'intérieur des ménages dowayo. Que ce soit dans les déclarations des jeunes ou celles des adultes, son intervention dans les conversations familiales ne dépasse guère les 6,66%. Les jeunes semblent cependant accuser leurs parents d'utiliser cette langue véhiculaire au foyer en signalant que leurs parents parlent souvent le fulfulde au foyer (33,33%). Il est intéressant de noter l'irruption d'une langue non déclarée dans les répertoires : le camfranglais dont un jeune déclare la présence dans le foyer lorsqu'il converse avec ses frères.

Comme nous l'avons remarqué dans l'enquête de Yaoundé, les jeunes utilisent le camfranglais au quotidien. Mais lorsqu'ils sont interrogés sur les langues qu'ils connaissent, ils ne mentionnent jamais la présence de cette langue dans leur répertoire. Cette omission est troublante et signifierait soit que les jeunes se représentent le camfranglais comme une variété de français, soit qu'ils considèrent que le camfranglais n'a pas un statut et n'est pas digne d'intérêt pour une enquête sociolinguistique.

Les usages déclarés par l'un et l'autre groupe pour lui-même et pour le vis-à-vis concordent et prouvent que la technique des usages déclarés révèle des données fiables. Le croisement des usages déclarés par chaque groupe et des usages rapportés par l'autre groupe permet de dresser les moyennes suivantes, qui pour nous, reflètent les usages effectifs.

Q.III.2-8 en %	USAGES DES PARENTS AU FOYER					USAGES DES JEUNES AU FOYER				
	DOW	FULF	CMFR	FR	ANG	DOW	FULF	CMFR	FR	ANG
USAGES DÉCLARÉS	80,76	3,84		15,38		60	6,66	6,66	26,66	
RAPPORTÉS	55,55	33,33		11,11		66,66	6,66		26,66	
Moyenne des %	68,15	18,58		13,24		63,33	6,66	3,33	26,66	
N	N = 4					N = 4				

Tableau 32 : Croisement des usages déclarés dans les ménages de Poli

L'unique discordance observée dans ce tableau se situe au niveau de l'usage du fulfulde dans les foyers dowayo de Poli. Les parents ne reconnaissent pas utiliser abondamment cette langue au foyer (3,84%) alors que les jeunes semblent leur reprocher de le faire (33,33%). L'attitude des jeunes symbolise un rejet et présage une reculade du fulfulde dans les prochaines générations.

Le croisement des usages déclarés des adultes et des jeunes montre que dans les ménages de Poli, le dowayo vient largement en tête dans la communication familiale avec 65,74% de sélections. Le français vient ensuite dans les usages familiaux avec 19,95% de sélections. La langue véhiculaire locale, à savoir le fulfulde, est toute aussi présente dans les ménages dowayo avec 12,62% de sélections. Le

camfranglais déclaré par les jeunes clôt la liste des langues utilisées dans les ménages à Poli avec 1,69% de sélections.

5. Usages déclarés à l'extérieur des foyers et au marché

Les réponses aux questions III.9, 10 et 11 ont permis de dresser le tableau suivant :

Q.III.9-11	Pratiques des parents à l'extérieur				Pratiques des jeunes à l'extérieur			
	dowayo	fulfulde	français	anglais	dowayo	fulfulde	français	Anglais
D1	4	5	2		4	2	7	
D2	4	3	4			2	4	
D3	2	7	4		3	6	6	
D4		4	1			2	1	
Total	10/40	19/40	11/40		7/37	12/37	18/37	
%	25%	47,5%	27,5%		18,91%	32,43%	48,64%	

Tableau 33 : Pratiques linguistiques dans la ville et au marché de Poli

Les cases vides du tableau précédent symbolisent des endroits où le répondant, en remplissant personnellement le questionnaire, a répondu à une question du type : *"Quelle langue utilisez-vous au marché?"* par : OUI ou NON au lieu de donner la langue qu'il utilise dans le contexte précisé. Nous n'avons pas su comment exploiter ce genre de réponses. Nous n'avons pas pour autant rejeté les questionnaires comportant ce genre de réponse fermée à une question ouverte.

Il ressort néanmoins du tableau précédent que chez les adultes, l'usage du fulfulde domine nettement celui de français (27,5%) et celui du dowayo (25%). Par contre, chez les jeunes, la pratique quotidienne du français (48,64%), domine celle du fulfulde (32,43%) et celle du dowayo (18,91%). Quel que soit le groupe d'âge, les langues véhiculaires détrônent le dowayo dans les usages à l'extérieur des ménages à Poli. Cette langue, comme les autres langues camerounaises, est ainsi confinée à un usage familial.

La superposition des usages déclarés des parents et ceux des jeunes révèle que globalement, dans la ville de Poli, le fulfulde (32,43% + 47,5% = 79,93% : 2 = 39,96%) domine très légèrement le français (48,64% + 27,5% = 76,14% : 2 = 38,07%) dans les pratiques quotidiennes à l'extérieur des ménages. La ville de Poli

est ainsi considérée comme ayant deux langues véhiculaires, le fulfulde et le français qui se partagent des espaces de communication et semblent être en distribution complémentaire. Une étude de la diglossie enchâssée de cette ville ferait bien ressortir la distribution des deux langues véhiculaires selon leurs contextes d'utilisation.

Dans les villes de moyenne importance, la transmission intergénérationnelle des langues camerounaises est fortement assurée. Aucun jeune, ni à Yoko, ni à Poli, ne déclare avoir le français comme seule et unique langue de communication. Certains vont jusqu'à déclarer une compétence orale dans la langue identitaire supérieure à celle de leurs parents, ce qui paraît exagéré sachant que la maîtrise de la gamme complète des variétés d'une langue se déroule progressivement et n'est atteinte que après l'âge adulte.

6. Conclusion

En guise de conclusion, nous affirmons que dans les villes camerounaises de moyenne importance, la dualité entre la domination des langues camerounaises au foyer et la domination des langues véhiculaires à l'extérieur des ménages persiste. La situation de la ville de Poli, malgré sa diglossie enchâssée fulfulde/français/dowayo, permet de confirmer cette tendance déjà observée à Yoko.

V - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES EN ZONE RURALE :

Le cas de NYAMBOYA

1. Introduction

Après avoir mené notre enquête dans un chef lieu de Province (Yaoundé), un chef lieu de Département (Poli), et un chef lieu d'arrondissement (Yoko), il nous a paru nécessaire d'étudier les pratiques linguistiques dans les villages n'abritant aucune structure administrative autre qu'une école.

Dans le but de mesurer les pratiques linguistiques en zone rurale, nous avons administré notre questionnaire à un échantillon de cinq familles dans chacun des villages suivants : Nganha, village mbum situé dans le Département de la Vina, Songkolong, village mambila et Nyamboya, village kwanja situés dans l'arrondissement de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua. Compte tenu de l'analogie des résultats atteints, nous présenterons uniquement les résultats de l'enquête de Nyamboya.

Nyamboya est une localité d'environ 1.000 habitants située à 30 kilomètres de Bankim sur l'axe reliant Bankim à Banyo. La localité dispose d'une école publique, d'une mission et d'une école catholiques. Le kwanja est la langue parlée par les autochtones de la localité. Cette langue est parlée dans une dizaine de villages dont les plus exposés sont Yimbéré et Nyamboya et par environ 20.000 locuteurs (Bitjaa Kody, 2003 : 51).

2. Identification des répondants

Le questionnaire a été administré dans 5 familles de Nyamboya le 14 janvier 2001 avec l'aide des membres du Centre de littérature kwanja comme enquêteurs. Les informations sur les répondants sont récapitulées dans le tableau suivant :

Q.II.1-7		Identification des parents (Q.II.1-4)				Identification des jeunes (Q.II.1-7)				
Code	sexe	âge	Années études	Métier	Nombre langues	sexe	Âge	Années études	métier	Nombre langues
K1	F	40	0	Cultivatrice	4	M	17	9	Drop out	5
K2	M	40	10	Cultivateur	5	M	12	4	élève	3
K3	M	53	0	Cultivateur	4	F	14	7	Drop out	3
K4	M	50	8	Officier É.C.	4	F	20	8	Drop out	4
K5	M	46	10	Commerçant	5	M	17	6	Drop out	3
Total					22/5					18/5
MOY.					4,4					3,6

Tableau 34 : Identification des répondants de Nyamboya

3. Polyglossie des répondants

Les réponses aux questions II.3-4 et II.5-6 sur l'identification des répondants ont permis d'inventorier les langues parlées par les répondants dans le tableau suivant :

Q.II.3-4 Code	Langues parlées par les parents					Langues parlées par les jeunes				
	K1	kwanja	fulfulde	pidgin	français		kwanja	fulfulde	tikar	mambila
K2	kwanja	vute	tikar	Pidgin	français	kwanja	fulfulde	français		
K3	kwanja	fulfulde	vute	tikar		kwanja	français	fulfulde		
K4	kwanja	fulfulde	français	anglais		kwanja	français	mambila	fulfulde	
K5	kwanja	pidgin	fulfulde	tikar	français	Kwanja	français	fulfulde		

Tableau 35 : Polyglossie des répondants de Nyamboya

Chaque répondant Kwanja déclare parler au moins trois langues dont le kwanja, le fulfulde et le français. Les langues voisines que sont le mambila, le vute et le tikar semblent aussi assez répandues dans la communauté. La présence du pidgin-english n'est signalée que dans le répertoire des adultes, ce qui marque le caractère récessif de cette langue dans la région. Malgré la proximité de la Province du Nord-Ouest située à une trentaine de kilomètres, aucun des répondants de cette zone rurale ne déclare parler la langue anglaise. La polyglossie observée à Nyamboya semble caractériser les petites communautés linguistiques dont les membres apprennent à parler plusieurs langues pour assurer leur intégration dans des groupes plus étendus géographiquement et numériquement.

4. Auto-évaluation des compétences linguistiques

4.1 Les compétences orales

À travers leurs réponses aux questions II.5 et II.8 relatives aux compétences orales et II.6 et II.9 relatives aux compétences écrites, les répondants de Nyamboya évaluent leurs propres compétences linguistiques comme suit :

Q.II.5&8	Compétences orales des parents					Compétences orales des jeunes				
Code	kwanja	fulfulde	mambila	français	anglais	kwanja	fulfulde	mambila	français	anglais
K1	4	3		2	1	4	3		2	0
K2	4	4		4	1	4	1		4	0
K3	4	3		1	0	4	2		3	1
K4	4	2		3	1	3	2		3	0
K5	4	3		3	0	3	3		3	0
total	20/20	15/20		13/20	3/20	18/20	11/20		15/20	1/20

Tableau 36 : Compétences orales des répondants kwanja

Alors que les parents kwanja déclarent avoir une bonne maîtrise du fulfulde (15/20), les jeunes estiment parler cette langue avec une compétence très moyenne de 11/20. Ces chiffres semblent illustrer une baisse d'intérêt progressive pour le fulfulde dans la communauté kwanja. L'intérêt pour le français serait par contre en hausse (15/20). La langue locale semble bien transmise qualitativement et quantitativement malgré une légère sous-évaluation notée chez deux jeunes répondants.

4.2 Auto-évaluation des compétences écrites des répondants

Q.II.6&9	Compétences écrites des parents					Compétences écrites des jeunes				
Code	kwanja	fulfulde	mambila	français	anglais	kwanja	fulfulde	mambila	français	anglais
K1	4	3		2	0	1	0		4	0
K2	0	0		1	0	4	0		4	0
K3	1	1		1	1	1	1		2	1
K4	4	1		4	1	0	0		3	0
K5	2	2		3	0	1	1		3	0
total	11/20	7/20		11/20	2/20	7/20	2/20		16/20	1/20

Tableau 37 : Compétences écrites des répondants kwanja

Les compétences écrites sont basses dans l'ensemble, sauf chez les jeunes qui déclarent avoir une maîtrise satisfaisante de la norme écrite française. Du moins, ils écriraient mieux cette langue que toutes les autres citées dans leurs répertoires. Les adultes quant à eux auraient une maîtrise de l'écrit moyenne en kwanja et en français. Ces compétences déclarées font ressortir une progression de la langue française dans la communauté kwanja. Alors que les adultes écrivent moyennement le fulfulde (7/20), les jeunes n'en possèdent quasiment aucune notion (2/20); la

langue fulfulde déjà en régression à l'oral au sein de cette communauté, semble perdre totalement pied à l'écrit au profit non pas du kwanja (7/20), mais du français (16/20).

5. Les usages déclarés dans les ménages à Nyamboya

5.1 Pratiques déclarées dans les foyers par les adultes

Les questions III.2 à 8 posées aux adultes, ont permis de dresser les tableau suivant:

Q.III.2-8	POUR EUX-MÊMES				POUR LEURS ENFANTS			
	kwanja			français	kwanja			français
K1	6			1	3			1
K2	6				3			
K3	3				3			
K4	6			1	3			1
K5	3			1	2			1
Total	24/27			3/27	14/17			3/17
%	88,88%			11,11%	82,35%			17,64%
N	N = 5				N = 5			

Tableau 38 : Usages déclarés dans les ménages par les parents

La présence du français dans les ménages en zone rurale reste insignifiante autant chez les adultes que chez les jeunes. Les conversations au sein de foyers se tiennent principalement en langue locale. L'absence du fulfulde dans les déclarations est aussi fort significative. Cette langue est parlée par tous les répondants comme il ressort des usages déclarés à l'extérieur des ménages, mais personne ne l'utilise au foyer. Nous pensons ainsi qu'en dehors des situations de diglossie enchâssée réelle où la langue familiale plie sous la pression de deux langues véhiculaires qui la dominent, comme c'est le cas à Poli, les ménages endogamiques ne tolèrent pas l'utilisation d'une langue véhiculaire locale au sein du foyer.

5.2 Usages déclarés dans les ménages par les jeunes

Les réponses aux questions III.2 à 8 obtenues auprès des enfants, ont permis de dresser le tableau suivant :

Q.III.2-8 CODE	POUR EUX - MÊMES				POUR LEURS PARENTS					
	kwanja			français		kwanja			français	
K1	6			2		3				
K2	6					3			1	
K3	6					2				
K4	6			1		3			2	
K5	4			1		2			1	
Total	28/32			4/32		13/17			4/17	
%	87,5%			12,5%		76,47%			23,52%	
N	N = 5				N = 5					

Tableau 39 : Usages déclarés dans les ménages par les enfants

Les jeunes Kwanja déclarent utiliser prioritairement la langue locale dans leurs interactions au foyer (87,5%). Le français n'intervient ici que lorsqu'ils reçoivent des amis et des cousins de leur âge. Ils estiment d'ailleurs que les parents utilisent plus le français (23,52%) dans les ménages que les jeunes (12,5%).

La superposition des pratiques linguistiques déclarées et observées par les adultes et par les jeunes à Nyamboya donne lieu aux moyennes d'utilisation suivantes dans les ménages :

Groupe d'âge	USAGES	kwanja	français
Adultes	Déclarés	88,88%	11,11%
	Rapportés	76,47%	23,52%
Jeunes	Déclarés	87,5%	12,5%
	Rapportés	82,35%	17,64%
Adultes & Jeunes	Moyenne	83,8%	16,19%

Tableau 40 : Sommation des usages dans les ménages kwanja

En milieu rural, l'utilisation du français au foyer est perçue comme une gangrène et l'emploi de la langue locale est une fierté. Ce constat ressort du fait qu'en milieu rural, chaque groupe d'âge a tendance à surestimer sa fréquence d'utilisation de la langue identitaire et à réduire la fréquence d'utilisation de cette même langue par l'autre groupe d'âge. En creux, chaque groupe d'âge sous-estime sa fréquence d'utilisation du français dans le ménage et déclare que le tort revient au groupe d'âge opposé d'utiliser fréquemment cette gangrène dans la famille. L'étude des représentations linguistiques au chapitre II fera certainement mieux ressortir cette accusation mutuelle qui découle des chiffres dans ce paragraphe. En somme, le kwanja est sélectionné à 83,8% dans la communication familiale et le français est sélectionné dans 16,19% de cas.

6. Pratiques linguistiques à l'extérieur des ménages et au marché

Les réponses aux questions III.9, 10 et 11 nous ont permis de dresser le tableau suivant :

Q.III.9-11 Code	Pratiques des parents à l'extérieur					Pratiques des jeunes à l'extérieur				
	kwanja	fulfulde	pidgin	tikar	français	kwanja	fulfulde	mambila	tikar	français
K1	5	5	1		9	3	4	1	1	5
K2	1	1	1		4	5	1			4
K3	6	4	2	2	0	5	1			6
K4	3	4	4		6	4	1			3
K5	5	3	4	2	10	5	4			9
Total	20/82	17/82	12/82	4/82	29/82	22/62	11/62	2/62		27/62
%	24,39%	20,73%	14,63%	4,87%	35,36%	35,48%	17,74%	3,22%		43,54%

Tableau 41 : Pratiques linguistiques dans le village et au marché de Nyamboya

Les parents et les jeunes déclarent utiliser plus la langue française que toute autre langue à l'extérieur des ménages. Cependant, aucune langue ne domine absolument la communication sociale à Nyamboya. Malgré la majorité relative du français (35,36% + 43,54% = 78,90% : 2 = 39,45%), il est talonné de près par le kwanja (24,39% + 35,48% = 59,87 : 2 = 29,93%) et le fulfulde (20,73% + 17,74% = 38,47 : 2 = 19,23%). Le pidgin-english est aussi présent dans la communication par l'entremise des adultes. Aucun jeune ne reconnaît utiliser cette langue. Les langues voisines, à savoir, le tikar et le mambila apparaissent dans les déclarations de

quelques répondants. Leur taux d'utilisation reste cependant insignifiant. L'émiettement des pourcentages dans le village Nyamboya est certainement dû à la présence d'un grand nombre de langues dans la communication sociale. Cette situation est de nature à fragiliser la langue locale et à renforcer les langues plus étendues géographiquement et numériquement plus fortes.

7. Conclusion

À Nyamboya, village comportant trois écoles primaires, la langue locale est majoritairement sélectionnée dans les communications familiales et extra-familiales mises ensemble. Ce constat témoigne de la vitalité relative des langues camerounaises dans l'arrière pays comparée à leur capitulation dans les zones urbaines. L'urbanisation et la présence des structures administratives peuvent alors être considérées comme des facteurs de la non utilisation des langues identitaires (cf. chapitre VIII). Nul doute qu'une enquête menée dans un village ne comportant aucune école nous aurait permis de constater une plus grande vitalité de la langue locale.

VI – CONCLUSION

Le présent chapitre sur les pratiques linguistiques au Cameroun tentait de répondre aux questions suivantes : En quelle langue s'effectue majoritairement la communication sociale? ou encore, Autour de quelle langue s'effectue l'unification linguistique du Cameroun? Le voyage que nous avons effectué dans les villes de Yaoundé, Yoko, Poli et dans le village Nyamboya semble avoir apporté largement une réponse à nos questionnements. Les deux tableaux suivants récapitulent les pourcentages d'utilisation des langues dans les ménages (Q.III.2-8) et à l'extérieur des ménages (Q.III.9-11). Les pourcentages relatifs à la langue véhiculaire quelconque (LVqqe) mentionnés dans la quatrième colonne du tableau renvoient à toutes les langues camerounaises, autres que les langues identitaires des répondants, utilisées comme langues véhiculaires par les répondants.

LOCALITÉ	LA1	français	LV qqe	Anglais
YAOUNDÉ	39,92	51,71	5,75	2,87
YOKO	69,52	26,88	3,6	00
POLI	65,74	19,95	12,62	00
NYAMBOYA	83,8	16,19	00	00
Total	258,98	114,73	21,97	2,87
%	64,74	28,68	5,49	0,71

Tableau 42 : Pratiques linguistiques dans les ménages de quelques localités du Cameroun

LOCALITÉ	LA1	français	LV qqe	Anglais
YAOUNDÉ	20,29	60,11	15,39	4,21
YOKO	40,92	48,6	11,48	00
POLI	21,95	38,07	39,96	00
NYAMBOYA	29,93	39,45	30,60	00
Total	113,09	186,23	97,43	4,21
%	28,20	46,44	24,29	1,05

Tableau 43 : Pratiques linguistiques à l'extérieur des ménages

Dans la ville de Yaoundé, capitale de la République du Cameroun, les langues locales sont récessives autant dans les ménages qu'à l'extérieur de ces derniers. Le français investit la quasi-totalité de la communication sociale. Les rares instances dans lesquelles les citoyens usent des langues identitaires sont dans la communication familiale entre les époux endogames. Entre les parents et leurs enfants, le français est utilisé dans la plupart des cas.

Dans son mémoire de maîtrise soutenu en 2003 à l'Université de Yaoundé I, Ndjombog Roger a mené une enquête quantitative et qualitative sur l'usage et la transmission intergénérationnelle des langues locales au sein des ménages exogamiques dans la ville de Yaoundé, afin d'une part, de déceler le degré et les causes de l'étiollement des langues locales et d'autre part, d'appréhender le degré d'acquisition des langues camerounaises par les enfants de la capitale nés dans ce type de ménages.

L'étude de Ndjombog révèle que 40% des enfants issus des ménages exogamiques de Yaoundé ont le français comme seule et unique langue de communication. Ils ne parlent ni la langue du père, ni celle de la mère. Les 60% des

enfants qui ont déclaré avoir une compétence quelconque dans l'une des langues de leurs parents, ont ensuite été soumis à un test de connaissance de cette langue. Les résultats de cette épreuve ont montré que sur l'ensemble des enfants interrogés, 20% seulement avait une compétence réelle de la langue déclarée. Les 80% autres n'ayant qu'une connaissance imparfaite de la langue identitaire. Sur le plan épistémologique, les résultats de ce test viennent confirmer la validité de la technique des usages déclarés dans les enquêtes sociolinguistiques. Les usages déclarés des sujets sont effectivement corroborés par une certaine connaissance de la langue évoquée, ce qui prouve que les sujets déclarent difficilement qu'ils utilisent une langue qu'ils ne parlent pas ou qu'ils ne comprennent pas. L'auteur du mémoire conclut aussi que l'exogamie est un facteur de la non transmission des langues locales, car en cas de plurilinguisme familial, les langues minoritaires se neutralisent au profit de la langue française. Cette étude vient étayer les conclusions atteintes par Bitjaa Kody (2000b) sur la panne de transmission des langues camerounaises dans la ville de Yaoundé.

Dans les villes de moyenne importance comme Poli, chef lieu de Département et Yoko, chef lieu d'arrondissement, tous les jeunes interrogés déclarent avoir une compétence certaine de la langue de leurs parents. On est donc loin des 32% et des 40% des jeunes citadins de Yaoundé qui ont le français comme première langue. Les adultes et les jeunes des villes de moyenne importance déclarent qu'ils utilisent majoritairement les langues identitaires dans la communication familiale. A Yoko et à Nyamboya, la présence du français est manifeste dans les échanges familiaux. Le français est toléré par les membres de la famille qui n'acceptent cependant pas la présence du fulfulde ou du pidgin-english dans les échanges. A Poli par contre, le fulfulde, une langue véhiculaire, s'impose jusque dans les ménages, outrepassant même les pourcentages de sélection du français. Nous avons considéré cette situation comme une diglossie enchâssée alors que celle des autres villes illustre une diglossie simple entre le français et les langues locales. Quel que soit la ville ou le village francophone dans lequel le français est utilisé au moins à l'école, la présence de cette langue est signalée dans les ménages autant par les parents que par les enfants en âge scolaire. Les deux langues qui assurent la communication familiale dans les provinces francophones restent ainsi la langue identitaire et le français, avec une nette domination de la langue identitaire. Le fulfulde véhiculaire

perturbe cette tendance dans les trois provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord par sa présence dans les foyers.

A l'extérieur des ménages, les langues véhiculaires que sont le français et le fulfulde prennent le dessus sur la langue locale. Mais la langue locale est plus présente dans la communication à l'extérieur des ménages dans les localités rurales comme le démontre Nyamboya où le français et la langue locale sont pratiquement au coude à coude. Dans les localités retirées et enclavées où il n'existe aucune école et aucune autre implantation de l'administration, la langue locale est la seule de mise dans toutes les tractations quotidiennes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des ménages. Une observation directe des pratiques linguistiques dans le village Bahanga, du District de Massok-Songloulou donne la langue locale, le basaa, largement majoritaire dans tous les contextes de communication.

Ce chapitre a réussi à montrer quantitativement ce que l'observation directe aurait permis de constater sans conviction. Les résultats des enquêtes exposés et analysés prouvent l'efficacité de la technique des usages déclarés et du questionnaire utilisés dans cette recherche. Ces deux outils conceptuel et matériel pourraient être appliqués avec succès à l'échelle nationale pour donner une pleine mesure de la vitalité des langues présentes sur le territoire camerounais.

CHAPITRE II

LES ATTITUDES ET LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES AU CAMEROUN

I - INTRODUCTION

1. Définitions

Jodelet (1989 : 36) définit les représentations comme *«une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social»*.

Pour Bruno Maurer (1997 : 30) :

Le terme de représentation appartient au domaine de la psychologie et plus précisément à celui de la psychologie cognitive. Il a été promu au premier plan des études de psychologie pour marquer une rupture avec les hypothèses béhavioristes expliquant les comportements humains par un enchaînement de stimuli et de réponses sans qu'intervienne comme facteur explicatif l'idée que se faisait le sujet de son environnement.

Maurer considère ainsi les représentations des langues comme relevant soit de la cognition individuelle, c'est-à-dire de l'organisation cognitive propre au sujet qui est à l'origine de la représentation; soit de la cognition sociale, c'est-à-dire de la manière dont les groupes appréhendent la réalité au travers des médiations élaborées que sont les représentations sociales.

Pour Dominique Lafontaine (1997 : 56-60) :

*Dans son acception la plus large, le terme d'**attitude** linguistique est employé parallèlement, et sans véritable nuance de sens, à **représentation, norme subjective, évaluation subjective, jugement, opinion**, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue... L'étude des attitudes constitue ainsi une composante importante de la compréhension du changement linguistique, tant à un niveau général (pourquoi certaines variétés disparaissent, subsistent, s'étendent, etc..?) que sur des points très précis... Cette étude permet de mettre au jour les raisons pour lesquelles les individus ou les groupes sont prêts ou non à adopter, voire à apprendre, telle variante ou variété linguistique, ou encore telle langue (dans les cas de multilinguisme ou d'apprentissage de langues secondes).*

Chantal Charnet (1998 :39) appréhende clairement la difficulté qu'il y a à accéder aux attitudes linguistiques qu'elle range dans le domaine de l'imaginaire linguistique à travers les questionnements et les réponses suivants :

Accéder à l'imaginaire de l'autre n'est-ce pas une gageure? Comment saisir cet objet sans matérialité? Quelles sont les voies d'accès pour y parvenir? Comment lire ce lieu mental propre à chacun mais aussi inscrit dans celui de la communauté? Siège d'un moi qui peut paraître inaccessible à l'autre. Pourtant la parole est là pour le trahir, pour construire par des images signifiantes une réalité, un sens.

À notre avis, le chercheur ne peut recueillir que des représentations à travers les discours épilinguistiques des répondants, c'est-à-dire des valeurs et des images que l'individu associe aux langues qu'il parle ou qu'on parle autour de lui, sa hiérarchisation de celles-ci selon tel ou tel stimuli, les opinions, les jugements et les idées qu'il se fait des langues individuelles ou de leurs variétés. Les attitudes linguistiques ne sont pas directement accessibles; elles sont des constructions abstraites que le chercheur réalise au terme de l'analyse des représentations d'un individu ou d'une communauté.

Les attitudes positives ou négatives, d'adhésion, de rejet ou de résignation que le chercheur élabore comme rapports d'un peuple vis à vis des langues qu'il parle justifient ainsi les usages contemporains et constituent un puissant révélateur de l'avenir des langues dans une communauté ou sur un territoire. L'adoption observée du français dans les pratiques linguistiques quotidiennes est elle sous-tendue par

une attitude positive des Camerounais vis-à-vis de cette langue? Quelles sont les valeurs associées à cette langue selon qu'on est en milieu urbain ou en milieu rural? Voilà le type de questions auxquelles ce chapitre tentera de répondre.

Dans les pays hétéro-culturels et plurilingues, on note deux comportements antithétiques des individus vis à vis d'eux-mêmes et des variétés linguistiques qu'ils utilisent. Soit le sujet affiche une sécurité linguistique et se complaît dans sa variété ou sa manière de parler qu'il juge supérieure aux autres en compétition (Bitjaa Kody, 2000c : 70), soit il fait preuve d'une insécurité aux conséquences dévastatrices pour son identité et sa variété linguistique d'origine. Au niveau psychique, la personne sujette à des troubles d'identité s'auto-déprécie, a une image négative d'elle-même, renie ses origines, son passé, sa culture antérieure et cherche à paraître comme une autre personne qu'elle admire. Ces troubles conduisent inéluctablement à une perte de l'identité, même s'ils n'assurent pas l'installation de l'identité supérieure souhaitée. Au niveau linguistique, le sujet a une image négative soit de sa langue familiale, soit de la manière de parler des siens. Dans les deux cas, il s'agit d'une auto-dépréciation linguistique qui conduit soit à l'hypercorrection par l'adoption de certaines formes qu'il juge conformes à un usage socialement légitimé, soit à l'abandon pur et simple de la langue familiale et à l'adoption de la variété supérieure. La mobilité ou recherche du mieux être social semble être la principale cause des troubles d'identité et de l'insécurité linguistique.

2. Le problème

Le Cameroun est l'un des États les plus multilingues d'Afrique. Les enquêtes sociolinguistiques antérieures y ont dénombré 239 langues (M. Dieu et P. Renaud , 1983 : 352), puis 248 langues (R. Breton et Bikia Fohung, 1991: 11); les dernières enquêtes de la SIL (Summer Institute of Linguistics) font état de 290 langues parlées au Cameroun pour une population d'environ 15 millions d'habitants. À cette complexité linguistique naturelle se sont ajoutées dès 1916 deux langues coloniales, le français et l'anglais. Ces dernières ont été adoptées comme les deux langues officielles du Cameroun après l'indépendance du pays en 1960. Elles ont un statut *de jure* exclusif dans les domaines de l'administration, la justice, l'éducation, les publications officielles et littéraires, les mass-media. Les langues locales n'ont

aucune fonction sociale importante. Elles sont réservées à un usage communautaire et familial. Les milieux religieux ont toute la latitude d'évangéliser en langues locales et la fonction de *langue de la religion* est la plus prestigieuse pour une langue camerounaise en l'an 2005.

3. Explications possibles

Dans ces conditions, il est légitime de penser que l'exclusion des langues camerounaises des circuits vitaux de la communication nationale aurait entraîné les locuteurs des langues locales à délaisser progressivement ces dernières et à adopter les langues officielles pour tous les besoins de communication comme il apparaît dans Bitjaa Kody (2000b). Les Camerounais se représenteraient les langues officielles comme celles de la promotion sociale, de l'accès à l'emploi, de la culture moderne, de l'ouverture au monde; bref, elles sont les langues de l'avenir. En même temps ils trouveraient qu'aucun intérêt matériel n'est attaché à l'apprentissage ou à la connaissance des langues locales qui apparaissent comme les langues des illettrés, des vieilles personnes, du village, d'une culture et d'un monde à jamais révolus.

Le migrant endogène, qui part de son village pour la ville, est généralement à la recherche de meilleures conditions de vie, d'un emploi bien rémunéré, etc. Bref, il abandonne un monde qu'il juge insatisfaisant pour un monde meilleur. Dans la ville d'accueil, le migrant n'a pas le choix. Pour s'intégrer dans son nouveau cadre de vie et être compétitif, il doit se battre pour acquérir toutes les valeurs associées au nouveau milieu : réseaux sociaux, fréquentations, habitudes culinaires et vestimentaires, mais surtout, il doit adopter une nouvelle langue : la langue d'intégration à la ville.

Une autre explication du délaissement des langues locales et de l'adoption des langues officielles comme langues familiales au Cameroun découlerait des troubles d'identité et du mimétisme propres aux peuples éprouvant un complexe d'infériorité. Pour la psychologue Mathilde Ackah Ebloumi (2000 : 37-38) traitant d'une facette des troubles d'identité, à savoir, la dépigmentation de la peau :

*Il faut d'abord souligner qu'il y a ici un phénomène **d'identification à l'autre** qui est un phénomène plus ou moins conscient par lequel l'individu se met à la place de l'autre. Il y a une influence de ce qui vient d'ailleurs, de l'Occident. La référence, c'est désormais l'ancien colonisateur. On veut parler comme lui, vivre comme lui, en un mot lui ressembler... Le refus de s'accepter tel qu'on est laisse la porte ouverte à tous les excès. Les femmes qui se dépigmentent la peau ont une faible estime d'elles-mêmes (l'estime de soi, c'est l'image que l'individu a de lui-même, la valeur qu'il attribue à sa personne). Ces femmes ont une image négative de leur propre corps et sont prêtes à tout pour corriger ce qu'elles considèrent comme une erreur de la nature....Pour rehausser le niveau d'estime de soi... il s'agit de comprendre que noir n'est pas égal à sale, à vilain, à moins que rien, à maudit, et que blanc ou **teint clair** n'est pas synonyme de **référence** ou de supériorité.*

Ces approximations explicatives éparées du comportement linguistique des Camerounais découlent de l'observation directe; nous nous proposons par conséquent d'analyser plus objectivement les attitudes et représentations linguistiques des Camerounais à travers leurs propres réponses à des questions précises.

4. Hypothèse de travail

Si le français est la langue d'intégration à la capitale camerounaise (Bitjaa Kody, 2000b), considérant que les attitudes et les représentations déterminent l'avenir linguistique des États, en même temps qu'elles justifient les pratiques contemporaines, l'usage des langues observé dans le tableau 40 du chapitre I doit corrélérer avec l'expression d'une attitude favorable des Camerounais vis à vis du français et d'une aversion à l'égard des langues locales.

5. Objectifs

En marge des choix politiques qui auraient entraîné la promotion des langues officielles et la désuétude des langues locales, que pensent les Camerounais des langues qu'ils utilisent? L'engouement observé dans l'usage des langues officielles est-il synonyme d'un attachement indéfectible? L'usage du français comme langue véhiculaire dans toutes les localités où l'enquête a été menée découle-t-il de l'assentiment des populations locales? Ou, au contraire, est-ce une situation *de facto* qu'elles sont forcées d'assumer? Manifestent-elles encore une quelconque affection

pour les langues familiales? Telles sont les interrogations auxquelles tente de répondre la présente enquête sur les attitudes et les représentations des Camerounais vis à vis des langues qu'ils utilisent, qu'ils jugent et qu'ils hiérarchisent.

Pour Anne-Marie Houbedine-Gravaud (1998 : 23) :

L'analyse de l'imaginaire linguistique a pour principal objectif de permettre de dégager une partie des causalités de la dynamique linguistique et langagière... le discours, les évaluations obtenues constitueront non l'étude de l'individu en tant que tel voire celle de sa posture linguistique, de la matérialité de son imaginaire mais par ce biais, celle des facteurs susceptibles d'influencer l'évolution des usages.

Notre humble avis est cependant que l'étude des représentations linguistiques auprès des locuteurs a pour finalité première, la mesure de l'insécurité linguistique, paramètre de la dynamique des langues, au sein de la communauté. Elle permet ensuite d'appliquer les résultats observés à la gestion institutionnelle des langues et à la régulation des systèmes linguistiques, objets d'étude des chapitres subséquents.

6. L'insécurité linguistique

Michel Francard (1997 :171) pense que :

*L'insécurité linguistique est présentée, dès l'apparition du concept, comme la manifestation d'une quête de légitimité linguistique, vécue par un groupe social dominé, qui a **une perception aiguë** tout à la fois des formes linguistiques qui attestent sa minoration et **des formes linguistiques à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale**. En d'autres termes, les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominante du marché linguistique. L'état de sécurité linguistique par contre caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité.*

Les études fondatrices de l'insécurité linguistique (Labov, 1966, 1972a, 1972b), et les études subséquentes de cette notion (Trudgill, 1974; Gueunier et al., 1978; Bourdieu, 1982; Francard, 1993); ont souvent pris pour terrain d'expérimentation,

des situations de diglossie impliquant deux variétés d'une même langue. Travaillant sur les rapports entre les langues camerounaises et le français, nous déplaçons cette notion du terrain de la diglossie fishmanienne à celui de la diglossie fergusonienne impliquant d'une part la langue française et d'autre part les langues identitaires présentées au chapitre précédent.

7. Présentation de l'échantillon

Nous avons ainsi interrogé des Camerounais, locuteurs natifs d'une diversité de langues dans l'enquête de Yaoundé, et locuteurs natifs du vute, du dowayo et du kwanja dans les enquêtes menées à Yoko, à Poli et à Nyamboya, pour sonder les sentiments profonds, les opinions qu'ils se font, l'importance qu'ils attachent aux différentes langues de leurs répertoires et les raisons de cet attachement.

Nous voulions en fait savoir si les Camerounais sont satisfaits de leurs langues identitaires ou si l'usage du français observé jusque dans l'intimité des ménages traduit une adoption et une fascination pour cette langue qui symboliserait un idéal, lequel idéal ressortirait des réponses collectées.

8. Techniques et instruments d'enquête

Les études des attitudes et des représentations linguistiques citées ci-dessus ont été réalisées à travers trois techniques de collecte et d'analyse des données : la technique du locuteur masqué, l'analyse thématique des discours épilinguistiques et l'enquête par questionnaire.

a. La technique du locuteur masqué

Mise sur pieds par Lambert et al. (1966), cette méthode de collecte des attitudes linguistiques consiste à réaliser un enregistrement sonore d'un même texte présenté dans deux langues différentes par une même personne parfaitement bilingue. Ces enregistrements, présentés comme provenant de personnes différentes, sont soumis à l'appréciation des sujets. Concrètement, l'administration du test consiste à faire écouter le premier passage dans la première langue à un sujet, et à lui poser des

questions indirectes sur ce qu'il vient d'entendre. Les questions portent non pas sur le contenu du discours, mais sur les traits de caractère de celui qui a prononcé le discours. Par exemple, on lui demande d'évaluer sur une échelle bipolaire, la compétence, l'intelligence, l'éducation, l'honnêteté, la richesse matérielle, l'hygiène de vie, etc. de l'auteur du premier passage. On lui fait ensuite écouter la deuxième bande dans l'autre langue et on procède à la même évaluation. Les réponses du sujet sont soigneusement consignées, puis analysées. À partir des réponses données aux questions le chercheur déduit les attitudes d'adhésion ou de rejet du répondant, non plus vis-à-vis des auteurs des passages écoutés, mais des langues qui ont été utilisées.

L'application d'un test du locuteur masqué à des Francophones montréalais par Lambert a montré que ceux-ci surévaluaient les locuteurs anglophones et les jugeaient riches, honnêtes, propres, intelligents, alors qu'ils sous-évaluaient les locuteurs francophones comme pauvres, sales, malhonnêtes, peu intelligents, etc.. En réalité, l'interprétation des réponses dévoilait la fascination des Francophones montréalais pour la langue anglaise, qui, pour eux, est la clé du succès social au Canada en général. Cette séance de psychanalyse a mis en surface les sentiments refoulés des Québécois [francophones](#), sentiments selon lesquels, on ne peut pas parler français et être riche au Canada.

La technique du locuteur masqué convient aux situations de bilinguisme où les langues remplissent des fonctions sociales égalitaires. En situation de diglossie ou de domination linguistique prononcée, cette technique devient pipée, car les locuteurs vivant dans une insécurité linguistique permanente, connaissent le sort social réservé aux locuteurs de leur variété et ne peuvent que les évaluer négativement. Cette technique marcherait à merveille dans la hiérarchisation des langues camerounaises entre elles, mais pas entre le français et une langue camerounaise quelconque. L'application d'un test du locuteur masqué au Cameroun avec des locuteurs parfaitement bilingues français - langue identitaire (vute, dowayo ou kwanja) donnerait nécessairement les mêmes résultats catastrophiques qu'au Québec parce que les Camerounais savent qu'en parlant uniquement kwanja, vute ou dowayo, on ne peut ni obtenir un emploi rémunéré, ni devenir riche au Cameroun. L'issue paraissait tellement évidente que nous avons évité l'utilisation de

la technique du locuteur masqué dans l'étude des attitudes et des représentations linguistiques au Cameroun.

b. L'analyse des discours épilinguistiques

La seconde technique qui s'offre au linguiste dans la collecte des attitudes et des représentations linguistiques est l'analyse des discours épilinguistiques. Cette technique commence par un entretien semi-directif qui donne au répondant, la latitude de livrer tous ses sentiments sur les langues, celles qu'il parle, où il les a apprises, à quoi elles servent, à quel degré il pense les maîtriser, si elles sont belles à parler, lesquelles il aimerait transmettre à sa progéniture, etc. Au cours de l'entretien, l'enquêteur a pour rôle de recentrer le discours sur les langues à travers des relances, et à amener le répondant à se prononcer sur certains thèmes retenus dans sa grille d'entretien, mais il ne pose pas de questions en tant que tel.

L'analyse thématique du discours épilinguistique ainsi enregistré consiste à appliquer les principes de l'analyse du discours, de la pragmatique, de la stylistique, de la rhétorique, etc. au discours enregistré, afin de débusquer au détour d'une construction syntaxique, d'un lapsus révélateur, d'une déclaration anodine, les sentiments profonds, les valeurs positives ou négatives, que le répondant attache aux langues en présence. L'analyse thématique apparaît ainsi comme une réelle évaluation subjective car devant un même discours épilinguistique enregistré, les interprétations des sociolinguistes divergent considérablement selon la maîtrise des domaines de l'analyse linguistique cités ci-dessus et la sensibilité de l'analyste à la langue de travail. La collecte des discours épilinguistiques est aisée, mais l'analyse thématique exige de bonnes bases en stylistique, en rhétorique et en analyse du discours doublées d'une grande sensibilité à la langue de travail.

c. Le questionnaire

Le questionnaire a pour but de recueillir auprès de plusieurs sujets des réponses comparables, quantifiables et facilement analysables aux questions pertinentes que le sociolinguiste se pose afin de confirmer ou infirmer la validité des hypothèses de travail élaborées.

Il peut contenir des questions de fait et des questions d'opinion. Les questions de fait se rapportent aux faits vérifiables sur le terrain à travers l'observation directe. Les questions d'opinion ou questions psychologiques appellent des réponses relatives aux jugements, aux attitudes, aux représentations, bref aux points de vue des répondants.

Les questions peuvent être fermées, semi-fermées ou ouvertes. Les questions fermées suscitent une réponse affirmative ou négative (oui ou non). Ces réponses sont proposées à l'avance sur le questionnaire et sont facilement quantifiables en pourcentages de réponses positives ou négatives à une question précise. Les questions peuvent être du type semi-fermé qui appelle des réponses alternatives ou à choix multiples couvrant le champ des réponses possibles : (exemple : toujours, souvent, parfois, jamais, autre), la possibilité **autre** donne au sujet la latitude d'ajouter un point de vue différent de ceux proposés dans le questionnaire. Les réponses aux questions semi-fermées sont relativement quantifiables en pourcentages. Les questions ouvertes ne comportent pas de suggestions de réponses. Elles recueillent intégralement les points de vues du répondant. Elles sont plus adaptées à la collecte des attitudes et des représentations des locuteurs en ce sens qu'elles se rapprochent des relances d'un entretien semi-directif sur la collecte des commentaires épilinguistiques. Les réponses aux questions ouvertes ne sont pas quantifiables. Elles sont analysables et éclairent le chercheur sur les options des sujets quant à la hiérarchisation des langues en présence.

Dans le but de collecter les représentations des Camerounais vis à vis des langues qu'ils utilisent quotidiennement, nous avons opté pour la technique de l'entretien directif sur la base d'un questionnaire (intégralement présenté dans l'annexe 1). La section I du questionnaire porte sur l'identification du répondant et demande une auto-évaluation de ses compétences linguistiques orales et écrites. La section II porte sur les pratiques linguistiques et la section III comporte les questions sur les représentations linguistiques des répondants. Les questions posées sont simples, quantifiables et traduisibles aux illettrés dans les langues de l'enquête. Elles demandent au sujet d'émettre spontanément ses opinions sur les langues qu'il affectionne dans ou hors de son répertoire, les langues expressives, les rôles

sociaux de chacune des langues, celle qu'il aimerait que sa progéniture maîtrise, etc.

Le questionnaire a l'avantage sur les deux autres techniques, de concentrer l'attention du répondant sur les centres d'intérêt que le chercheur veut élucider. L'enquêteur présente une question, puis la suivante au répondant qui ne sait pas quelle question va suivre. La réponse qu'il fournit à chaque question est donc spontanée et ne tient pas compte de ce qu'il a déjà dit ou de ce qu'il dira plus tard. Faut de grands espaces réservés sur le questionnaire, les réponses aux questions sont parfois libellées sur un style télégraphique et se limitent à quelques mots soigneusement sélectionnés et que le répondant n'aurait certainement pas prononcés dans un discours épilinguistique, faute d'orientation. Le plus souvent, les deux mots consignés par l'enquêteur ou par le répondant lui-même dans le questionnaire résument la totalité de sa pensée sur la question posée. La diversité des réponses à une même question témoigne de son ouverture et de la latitude qu'elle donne aux répondants d'exprimer leurs opinions les plus diverses. La technique de l'entretien directif ou du questionnaire se révèle ainsi très efficace dans la collecte des représentations.

II - ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À YAOUNDÉ

1. Introduction

Menée en mai 2000, l'enquête de Yaoundé a porté sur un échantillon de 57 ménages endogamiques issus des 10 provinces du Cameroun et vivant dans Yaoundé depuis deux ans au moins. Les variables indépendantes ayant présidé au choix des ménages sont : le type et la taille du ménage, l'origine provinciale, l'âge et la profession. Le questionnaire a été administré soit au chef de famille, soit à son épouse, et à l'un des enfants âgé entre 10 et 17 ans. La moyenne d'âge des parents interrogés est de 43 ans et celle des enfants est de 14 ans. Au total, nous avons interrogé 114 répondants équitablement répartis en adultes et jeunes et vivant dans les mêmes foyers. L'enquête, du type transversal, a ainsi permis de collecter

séparément et de confronter les représentations linguistiques de deux générations consécutives de citoyens. L'analyse consécutive des données recueillies nous a permis de dégager les attitudes d'un groupe ou de l'ensemble des répondants vis-à-vis des langues mentionnées.

2. Hiérarchisation affective des langues

À la question IV.13 : «*De toutes les langues que vous parlez, laquelle aimez-vous le plus?*», les réponses recueillies à Yaoundé ont permis de recenser une diversité de langues que nous récapitulons par type dans le tableau suivant :

Q. IV.13 en %	LANGUES AIMÉES DES PARENTS					LANGUES AIMÉES DES ENFANTS				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
FR.	86,95	00	00	8,69	4,34	24,44	6,66	2,22	55,55	11,11
AN.	81,81	00	00	18,18	00	27,27	00	00	72,72	00
F&A	85,96	00	00	10,52	3,50	25	5,35	1,78	58,92	8,92
	N = 57					N = 56				

Tableau 1 : Langues aimées par les deux générations de répondants de Yaoundé

Deux hypothèses sont validées à partir du tableau précédent :

a. L'attachement à la langue africaine familiale

Le tableau montre que 85,9% des adultes interrogés déclarent avoir de l'affection pour leur LA1. 10,5% d'entre eux déclarent aimer leur LO1 et 3,5% déclarent aimer leur LO2. Aucune mention de la LA2 ou de la LA3 n'est faite dans ce cadre. Le score majoritaire obtenu par les LA1 dans les réponses des adultes signifie que l'usage du français par les parents, dans les ménages et ailleurs, ne découlerait pas de l'affection qu'ils ont pour cette langue, mais d'une situation *de facto* qu'ils sont obligés d'assumer.

Par contre, les jeunes expriment clairement une attitude positive vis à vis de leurs LO1 respectives. 55,5% de jeunes Francophones déclarent aimer le français et 72,7% de jeunes Anglophones expriment leur affection vis à vis de l'anglais.

On note ainsi un détachement des jeunes vis à vis des langues de leurs parents au profit des langues officielles. Ce changement de polarité dans les représentations des langues de la génération des parents à celle des enfants a pour corollaire, au stade actuel, la tendance nette, observée au chapitre I, à l'adoption du français comme langue d'usage dans tous les contextes informels à Yaoundé.

S'agissant de l'explication possible de cette inversion de tendances, Fabienne Leconte (1997 : 161) traitant des divergences dans les attitudes linguistiques des parents africains et de leurs enfants en France pense que :

Si les adultes sont nés, et ont été socialisés en Afrique et continuent à se définir pour nombre d'entre eux comme appartenant à telle ou telle communauté ethnique, pour leurs enfants qui ont grandi en France la référence au groupe ethnique ou à la communauté de locuteurs peut être très abstraite s'ils ne sont jamais allés en Afrique. Les attitudes qu'ils ont par rapport aux langues de leur répertoire sont obligatoirement divergentes de celles de leurs parents du fait des différences de vécu et de socialisation.

Une seconde explication serait qu' :

*il semble que les armes du discours qui agite le spectre du **drame colonial** et de **l'impérialisme linguistique** sont passablement émoussées et que les sujets ... ne ressentent plus la présence du français comme une agression mais bien comme un capital à acquérir pour être compétitif sur le marché des biens matériels et des biens symboliques. Ahmed Boukous (1995 : 51).*

Quel que soit le cas, l'attitude positive de la jeunesse vis à vis des langues officielles augure de beaux jours à venir pour ces dernières. Cependant, il est à penser que cet avenir est davantage plus prometteur pour l'anglais au Cameroun. En effet, 11% des jeunes Francophones interrogés préfèrent l'anglais au français, alors qu'aucun Anglophone, adulte ou jeune, n'exprime de l'affection pour le français.

S'agissant enfin du sort des langues locales, le désintérêt exprimé par les jeunes pour les LA1 de leurs parents laisse entrevoir un délaissement abrupt des langues locales en milieu urbain dans la génération des descendants des jeunes citadins actuels. Cette projection est surtout renforcée par les 32% de jeunes Francophones

qui ne parlent aucune langue locale, et qui ne pourront jamais transmettre ces dernières à leur progéniture.

b. La préservation linguistique

Michel Blanc (1997 : 232) évoque trois variables qui «*paraissent déterminer si les langues vont se maintenir ou disparaître : (1) la valeur centrale (core value); (2) les réseaux sociaux ; et (3) la vitalité ethnolinguistique* ».

Nous avons vérifié cette hypothèse en croisant les représentations qui précèdent à l'appartenance ethnique ou provinciale et avons constaté que les originaires de certaines provinces participent plus au délaissement des langues locales que d'autres. Notamment, les répondants issus des provinces les plus anciennement exposées aux effets du monde moderne (scolarisation et urbanisation en particulier), montrent des taux de préférence pour le français plus élevés que les originaires des provinces qui ont connu tardivement la colonisation, la scolarisation et l'urbanisation. À l'inverse, ces derniers ont conservé en ville les modes d'organisation familiale et sociale traditionnels (nutrition avec les mains dans une cuvette commune au centre et par terre, représentation du chef clanique à Yaoundé, association culturelle et groupes de danse traditionnelle), et transmettraient davantage leurs LA1 que les ethnies les plus occidentalisées.

L'auto-évaluation des compétences linguistiques des parents et des jeunes présentée au début du chapitre I ([tableau 2](#)) est qualitative et fait ressortir ce que les individus pensent de leur manière de parler comparée à celle des autres membres de la communauté. Les références sont éparses et n'ont pas fait l'objet d'une enquête particulière. Mais en règle générale, les parents se sentent à l'aise dans les langues locales, au contraire de leurs enfants qui semblent mieux maîtriser les langues officielles. Les parents ont de l'affection pour les LA1 qu'ils maîtrisent mieux et les jeunes en font autant pour les LO1. Cette tendance qui découle des deux sections précédentes concorde-t-elle aussi avec le choix des langues expressives?

3. Hiérarchie expressive des langues

À la question de savoir laquelle des langues qu'ils parlent leur permet de mieux exprimer leurs idées et pourquoi, les réponses des répondants des deux tranches d'âge restent diamétralement opposées :

Q. IV.14 en %	Langues expressives des parents					Langues expressives des jeunes				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
FR.	67,39	00	00	30,43	2,17	19,56	2,17	00	76,08	2,17
AN.	54,54	00	00	45,45	00	18,11	00	00	72,72	9,09
F&A.	64,91	00	00	33,33	1,75	19,29	1,75	00	75,43	3,50
N	57					57				

Tableau 2 : Langues permettant aux répondants de mieux exprimer leurs idées.

Entre la génération des parents et celle des enfants, on note une fois de plus un changement radical de polarité dans le choix des langues les plus expressives. Alors que les parents pensent que la LA1 leur permet d'aller au fond de leur pensée, leurs enfants pensent sincèrement qu'ils doivent recourir aux langues officielles pour mieux se faire comprendre. Les réponses à la question subsidiaire «pourquoi» révèlent que les parents choisissent les LA1 parce qu'elles sont celles de leur première socialisation et celles qu'ils maîtrisent le mieux. Les jeunes choisissent les LO parce qu'elles sont «*faciles à parler et celles dans lesquelles nous avons fait des études*».

Ces choix de langues expressives correspondent aux tendances déjà observées dans la maîtrise déclarée des langues. Environ 65% des adultes déclarent que leurs LA1 respectives sont celles qui leur permettent de mieux exprimer leurs idées contre 33% qui pensent qu'ils se font mieux comprendre en français. Chez les jeunes par contre, 19% reconnaissent qu'ils s'expriment mieux en LA1 contre 75,4% qui utilisent les LO pour mieux exprimer leurs idées.

Il existe ainsi une corrélation entre la maîtrise orale déclarée des langues, le degré d'affection déclaré et le choix des langues les plus expressives. Quel que soit le groupe considéré, la langue ayant reçu le meilleur score dans la maîtrise à l'oral est

celle que l'on déclare aimer et celle que l'on place au sommet de la hiérarchie expressive des langues. Cette corrélation prouve une fois de plus que la technique des déclarations est un puissant révélateur de la réalité des usages et des attitudes. Elle prouve aussi que les parents s'identifient par rapport à la LA1 et l'ethnie, alors que les jeunes de Yaoundé s'identifient davantage par rapport au français et ensuite à l'anglais.

4. Choix d'une langue véhiculaire pour la ville de Yaoundé

Bien que convaincu du fait que le français (dans l'une de ses variétés) est la langue véhiculaire de la capitale camerounaise (cf. chapitre I), nous avons invité les répondants à choisir librement la langue qu'ils aimeraient que tous les citoyens de Yaoundé parlent. Cette question qui établirait un véhiculaire fictif, issu d'un vote populaire, constituait un autre volet de l'affection que les sujets ont vis à vis des langues en présence. Les réponses à la question IV.15 ont permis de dresser le tableau suivant :

Q. IV.15 en %	Choix des véhiculaires par les parents					Choix des véhiculaires par les jeunes				
	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2
FR.	63,04	6,52	00	21,73	8,69	36,36	11,36	00	34,09	18,18
AN.	36,36	00	00	54,54	9,09	18,18	00	00	81,81	00
F&A	<u>57,89</u>	5,26	00	28,07	8,77	32,72	9,09	00	<u>43,63</u>	14,54
N	57					57				

Tableau 3 : Choix populaire par deux générations d'une langue véhiculaire pour Yaoundé

Le tableau 3 montre que les Francophones ont une représentation linguistique irréaliste de la ville de Yaoundé. La majorité des adultes et des jeunes interrogés, soit respectivement 63,04 % et 36,3% souhaitent que leur langue maternelle, aussi insignifiante soit elle, et aussi éloignée soit elle de la capitale, devienne la langue véhiculaire de la ville de Yaoundé. Cet irréalisme des Francophones qui frise la pathologie a été observé ailleurs dans les situations de morcellement linguistique où les membres des différentes communautés ignorent leurs poids démographiques respectifs, comme c'est le cas au Cameroun. Toutes les communautés croient se valoir et chaque individu interrogé pense sincèrement qu'il peut faire pencher la

balance du côté de sa variété, aussi insignifiante soit-elle (Bitjaa Kody Z. D., 2000c : 70). Dans les pays à statistiques linguistiques claires, la fidélité à sa variété seule peut expliquer l'option pour une langue notoirement minoritaire. Cet irréalisme peut aussi se justifier par le fait que si l'on demande à une personne de choisir le véhicule de ses rêves, elle ne le fera pas en tenant compte de son budget, mais de ses goûts.

Les Francophones choisissent le français comme langue d'intégration à la ville après leur langue familiale. Les souhaits ainsi exprimés traduisent une attitude partiellement positive des Francophones vis à vis de l'implantation du français comme langue d'intégration à la ville de Yaoundé.

À l'opposé des Francophones qui portent prioritairement leur choix sur la LA1, les répondants anglophones souhaitent aussi, de manière irréaliste, à 54,5% chez les parents et à 81,8% chez les jeunes, que l'anglais devienne la langue véhiculaire de Yaoundé, malgré les pratiques actuelles entièrement favorables au français. Ils n'évoquent quasiment pas le français ou l'ewondo dans leurs choix. L'aversion des Anglophones camerounais pour le français apparaît dans les réponses à toutes les questions sur les représentations posées au cours de cette enquête. Prémonition ou signe des temps? Rien cependant ne laisse présager, pour l'instant, une anglicisation de la capitale camerounaise au détriment de la francisation ambiante.

5. Choix de la meilleure langue pour la progéniture

La question IV.16 a deux volets : «*Quelle langue aimeriez-vous que vos enfants parlent bien demain? Pourquoi?*». Elle amène le répondant à extérioriser la représentation qu'il a des langues quant à leur valeur symbolique sur le marché linguistique de la capitale.

Q. IV.16 en %	Langues que les parents aimeraient que les jeunes actuels parlent mieux.					Langues que les jeunes actuels aimeraient que leur future progéniture parle mieux				
	COD	LA1	LA2	LA3	LO1	LO2	LA1	LA2	LA3	LO1
F.	56,25	00	00	20,83	22,91	38,63	11,363	00	22,72	27,27
A.	50	00	00	50	00	50	00	00	50	00
F&A	56,25	00	00	20,83	22,91	38,63	11,36	00	22,72	27,27
N	57					57				

Tableau 4 : Langues que les deux générations souhaitent que leur progéniture maîtrise

Les réponses à cette question révèlent une fascination des Francophones pour l'anglais et un mépris total des Anglophones pour le français.

Dans le choix des langues pour leur progéniture, les Francophones (jeunes et adultes) choisissent par ordre d'importance, la LA1, l'anglais et le français. Les Anglophones quant à eux, souhaitent curieusement que leur progéniture respective ait une maîtrise égale des LA1 (50%) et de l'anglais (50%), à l'exclusion de toute autre langue. Nulle part, les Anglophones ne mentionnent le désir de voir leurs enfants maîtriser la langue française.

En seconde position, au delà des apparences et des pratiques actuelles largement favorables au français, les Francophones souhaitent que leurs enfants apprennent mieux l'anglais que le français.

a. Causes de la baisse du français dans les choix

Dans les réponses au volet «*pourquoi?*», les répondants estiment qu'ils aimeraient que leur progéniture maîtrise mieux les LA1 pour des raisons affectives (identification ethnique, unité familiale, enracinement et pérennisation culturelle). Considérant que la question 16 insinue l'éventualité des cours de langue, le choix des parents francophones qui sont les plus affectés par la désuétude des langues locales dans leurs ménages, traduirait une volonté de trouver un cadre d'enseignement formel à travers lequel leurs enfants pourraient acquérir une meilleure maîtrise des LA1. La majorité absolue obtenue par la LA1 dans les réponses à cette question, bien qu'elle n'ait jamais été connue avant, dévoile le

degré d'attachement des Camerounais aux LA1. Elle justifie par ailleurs la Loi No 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Éducation au Cameroun qui préconise l'insertion de l'enseignement des LA1 dans le système éducatif camerounais.

Les répondants souhaitent ensuite que cette progéniture maîtrise l'anglais pour l'ouverture au monde parce que *«l'anglais est plus utile dans le monde que le français»*.

Le renvoi du français au troisième rang des préoccupations francophones découle du fait que cette langue est considérée comme un acquis inaliénable. Une bonne frange des répondants choisit en effet l'anglais *«pour que les enfants soient parfaitement bilingues»*.

b. Valeur symbolique des langues et marché de l'emploi

Le choix des langues que la progéniture doit maîtriser est très surprenant, surtout lorsqu'on connaît le statut des langues en présence. Le français et l'anglais ont le statut de langues officielles au Cameroun. Toutes les fonctions sociolinguistiques prestigieuses sont associées à ce statut. Ce sont les langues de l'éducation, de l'administration, de la justice, des médias, de la mobilité et de la promotion sociale. Leur maîtrise est impérative pour aspirer à un emploi bien rémunéré. Il est donc judicieux de les appeler *les «langues du pain»*. Dans l'univers figuratif des Camerounais, la méconnaissance du français ou de l'anglais est symbole d'échec social. Le choix des Anglophones et des Francophones, jeunes et adultes d'encourager leurs enfants à mieux maîtriser les langues qui n'ont aucun statut ressemble à une mort programmée de ladite progéniture, car dans les conditions juridiques et sociales actuelles, une bonne maîtrise de la langue locale ne donne accès à aucun emploi. Il n'existe aucun cadre juridique de promotion sociale dans les langues camerounaises. Un enseignement, fut-il de qualité de ces langues, est voué à un échec certain faute de dispositions juridiques et d'un intérêt financier attachés à l'apprentissage des langues locales.

Le choix prioritaire de l'anglais par les Francophones qui se matérialise de nos jours par l'inscription massive des élèves francophones de naissance dans les écoles

anglophones pousse l'observateur à s'interroger sur l'avenir des langues officielles du Cameroun. L'admiration des Francophones pour l'anglais et l'aversion constatée des Anglophones pour le français marquent-ils le début du déclin du français qui aurait déjà atteint son apogée en devenant la langue de première socialisation dans plusieurs ménages?

6. Langue camerounaise que l'on apprendrait volontiers

La question indirecte IV.17 était posée dans l'intention de faire ressortir la langue camerounaise autour de laquelle pourrait s'opérer l'unification linguistique du pays, si cela ne dépendait que d'une volonté populaire. Cette question interroge le subconscient des répondants afin qu'ils dévoilent leurs désirs refoulés, ou leur aspiration profonde considérée comme irréaliste en l'état actuel de la politique linguistique du Cameroun, où seules les langues officielles, le français et l'anglais, ont pignon sur rue en matière d'enseignement.

Les langues locales citées dans les réponses à la question IV.17 sont celles qui, à partir des réponses des sujets, pourraient réunir suffisamment de suffrages, en cas d'une consultation populaire sur le choix d'une langue camerounaise à enseigner dans toutes les écoles ou du choix d'une langue nationale autre que les langues officielles.

a. Abstentions

L'enquête révèle que sur les 114 adultes et jeunes interrogés dans la ville de Yaoundé, c'est la question qui a connu le plus fort taux d'abstention, 10 répondants la jugeant délicate ne se sont pas prononcés sur leur choix éventuel. Chez les adultes, six répondants ont choisi les langues officielles ou leur LA1, parce qu'ils aimeraient mieux les parler, les lire et les écrire. Huit jeunes ont choisi la LA1 de leurs parents pour les mêmes raisons. Nous avons considéré ces réponses comme des abstentions car elles ne correspondent pas aux attentes de la question posée, même si elles témoignent d'un aveu de maîtrise insuffisante des LA1 ou des LO.

b. Choix délibérés

Sur les 47 adultes qui ont choisi une langue camerounaise autre que leur LA1, 17 ont porté leur choix sur la langue duala, 6 sur l'ewondo, 6 sur le fulfulde, 5 sur le bulu, 2 sur le basaa, et les langues suivantes : pidgin-english, bamun, mungaka, mabea, makaa, baka, lamnso, eton, mbo, masa, giziga, ont reçu chacune une seule voix. 16 langues apparaissent ainsi dans les choix des répondants adultes.

Sur les 41 jeunes répondants ayant choisi une langue autre que la langue familiale, 11 ont opté pour le duala, 11 ont choisi l'ewondo, 5 le basaa, 4 le bulu, 3 le fulfulde, et les langues suivantes : makaa, yambasa, eton, gbaya, hausa, mungaka, lamnso, ont reçu chacune un seul suffrage. Au total, 12 langues apparaissent dans les choix des jeunes.

Les suffrages récoltés par chaque langue locale au cours de cette consultation sont résumés en pourcentages dans le tableau suivant :

Q. IV.17 en %	duala	ewondo	fulfulde	bulu	basaa	Divers	Abstentions
Parents (N=47)	36,17	12,76	12,76	10,63	2,255	23,40	10 / 57
Adolescents (N=41)	26,82	26,82	7,31	9,75	12,19	17,07	16 / 57
Total	28/88	17/88	9/88	9/88	7/88	18/88	26 / 114
Moyenne	31,81	19,31	10,22	10,22	7,95	20,45	22,80

Tableau 5 : Langues camerounaises d'ouverture que les yaoundéens apprendraient.

Le choix d'une langue révèle le prestige dont elle jouit auprès du répondant. Les motivations de ce choix vont souvent d'une amitié avec un locuteur natif à la véhicularité de la langue, en passant par les liens matrimoniaux, la beauté de la langue, la culture qu'elle véhicule, la curiosité, la proximité géographique, etc.

Au sein de la capitale camerounaise la langue ewondo ne semble pas jouir de prestige et de popularité même si elle a longtemps été la langue véhiculaire des provinces du Centre, du Sud et de l'Est. Elle est précédée dans chaque fonction où elle était attendue par une autre langue étrangère ou locale. Elle semble avoir perdu totalement son panache d'antan et sa fonction véhiculaire au profit du français. Elle

n'est plus la langue d'intégration à la ville de Yaoundé, elle n'est plus la langue des marchés, elle est précédée dans les suffrages populaires par le duala. Pouvons-nous croire que cette langue est en pleine récession sous l'influence d'autres langues et d'autres cultures?

L'éloignement de l'aire géographique d'origine d'une langue quelconque était considéré au départ de la présente enquête comme une cause éventuelle de récession dans les usages, les attitudes et les représentations en milieu urbain; mais le cas du duala qui vient supplanter l'ewondo à Yaoundé autant dans le choix des adultes que dans celui des jeunes avec 31,81% des suffrages contre 19,31% révèle que le dynamisme culturel sans fard d'un groupe linguistique peut entraîner l'adhésion populaire autour d'une langue. Nous notons enfin que toutes les langues ayant récolté des suffrages importants ont été, ou sont encore des langues véhiculaires.

7. Conclusion

L'analyse quantitative des pratiques linguistiques à Yaoundé révèle une écrasante domination de l'usage du français dans la rue, au marché et dans les situations informelles des lieux de services. Cette forte présence du français dans le paysage linguistique de la capitale camerounaise cache systématiquement ce que les Camerounais pensent des langues en présence.

L'étude des représentations linguistiques des citoyens de Yaoundé nous a permis d'observer au sein de cette population une attitude d'insécurité doublée d'une incertitude linguistiques caractérisées par un décalage des représentations par rapport aux usages. Les jugements et les sentiments exprimés révèlent un attachement aux langues locales, une attirance pour l'anglais de la part des Francophones - pourtant peu pratiqué - et une certaine aversion de la part des deux groupes pour le français, pourtant en pleine turgescence dans les pratiques quotidiennes.

III - ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À YOKO

1. Introduction

L'enquête sur les attitudes et les représentations linguistiques à Yoko s'est déroulée le 8 janvier 2001 avec le même instrument que celui utilisé dans l'enquête sur les pratiques linguistiques présentée au Chapitre 1 et dans la première section de ce chapitre.

L'échantillon de Yoko était constitué de 5 ménages endogamiques au sein desquels l'un des parents et l'un des enfants ont été soumis séparément au questionnaire. Les données de l'enquête de Yoko seront analysées dans le détail compte tenu de la taille réduite de l'échantillon. Les questions IV.12, 14 et 16 qui sondent réellement les représentations et ne sont pas quantifiables seront traitées dans un premier groupe, et les questions IV.13,15 et 17 relatives à des choix de langues vont constituer l'objet du second thème de l'analyse.

2. Hiérarchisation fonctionnelle des langues

La question IV.12 avait pour but de jauger la connaissance que les répondants ont de la distribution des fonctions des langues dans la société camerounaise, afin d'en inférer la conscience qu'ils ont des langues à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale. Ce paragraphe se fonde sur l'hypothèse selon laquelle, si les locuteurs désignent une langue comme la seule pouvant assurer la promotion sociale, alors ils éprouvent une insécurité linguistique qui met leur langue identitaire en danger, car ils aspireront naturellement à s'approprier la langue légitime pour s'assurer un mieux être matériel et social.

a. Les parents

La question IV.12 était formulée de la manière suivante : "*Selon vous, à quoi servent les langues maternelles et à quoi servent les langues officielles?*". Les réponses des parents à cette question sont présentées en extension dans le tableau ci-dessous :

Q.IV. 12	FONCTIONS DU VUTE	FONCTIONS DU FRANÇAIS
V1	<i>Amour de la patrie</i>	<i>Acquérir la connaissance, surtout que ça procure du travail. On a des amis.</i>
V2	<i>Communiquer avec les personnes de la région.</i>	<i>Langue de commandement.</i>
V3	<i>À causer avec les gens qu'on connaît, chanter en notre langue</i>	<i>Causer avec beaucoup de gens qu'on ne connaît pas (étrangers, non-locuteurs du vute).</i>
V4	<i>Communication dans la famille, elle permet de nous identifier.</i>	<i>Langue du travail</i>
V5	<i>À la communication et à l'identification ethnique.</i>	<i>À la connaissance et au travail.</i>

Tableau 6: Fonctions sociales du vute et du français à Yoko déclinées par les parents

Selon les parents Vute, la langue locale a trois fonctions sociales :

- Elle assure la communication entre les membres de la famille et entre les personnes de la région.
- Elle permet de chanter à l'église
- Elle permet de s'identifier comme appartenant à l'ethnie vute.

Par contre, le français :

- sert à acquérir des connaissances à l'école,
- il procure du travail,
- il est la langue du commandement (administration),
- il permet de communiquer avec les étrangers et amis non locuteurs du vute.

Le français est ainsi plus important que le vute, parce qu'il a une valeur instrumentale plus puissante. Pour les habitants de Yoko, les fonctions assumées par le français sont toutes prestigieuses : langue de culture et de l'éducation, langue de la promotion sociale, langue véhiculaire, langue de l'administration, alors que les mêmes parents réservent une seule fonction à leur langue identitaire, celle de la communication au sein du groupe ethnique. Considérant cette hiérarchisation, il est

clair que les parents vute reconnaissent la supériorité fonctionnelle du français sur leur langue identitaire.

b. Les jeunes

Les jeunes vute ont donné les réponses suivantes à la question IV.12 :

Q.IV. 12	FONCTIONS SOCIALES DU VUTE	FONCTIONS DU FRANÇAIS
V1	<i>À communiquer avec les parents, les vieillards</i>	<i>À communiquer avec les étrangers, à l'éducation</i>
V2	<i>Communication avec la communauté</i>	<i>L'instruction</i>
V3	<i>Parler avec papa, maman, grand-père, grand-mère et certains oncles qui ne parlent pas français.</i>	<i>Communiquer avec les inconnus, faire des études et trouver du travail</i>
V4	<i>Satisfaction morale, communiquer avec mes frères</i>	<i>Cultiver la mémoire, communication élargie, avoir des diplômes et trouver du travail</i>
V5	<i>Causer avec les amis, les parents</i>	<i>On peut trouver du travail, communiquer avec des gens qui ne parlent pas vute</i>

Tableau 7: Fonctions sociales du vute et du français à Yoko déclinées par les jeunes

Pour les jeunes, le français est la langue de l'instruction, de la mobilité, de la promotion sociale et la langue véhiculaire. La langue vute déjà réduite à la seule communication au sein du groupe ethnique par les parents, est davantage restreinte à la seule communication entre les enfants d'une part, les grands parents et les parents d'autre part. Il est exclu de la communication entre les jeunes.

Cette position déjà observée auprès des jeunes de la capitale, traduit une attitude négative des jeunes de Yoko qui rejettent leur langue identitaire aux vieilles personnes. Le propos prémonitoire de V1 traduit une véritable insécurité linguistique, plus accentuée chez les jeunes que chez les adultes. Il est à prévoir qu'à la prochaine génération, le vute décroîtra jusque dans les pratiques familiales à Yoko, car les jeunes d'aujourd'hui, parents de demain laisseront le vute disparaître avec les vieilles personnes, pour se consacrer à l'apprentissage de la langue légitime.

3. Hiérarchisation affective des langues

La question IV.13 portait sur la langue que le sujet aime le plus. Les réponses à cette question données par les adultes et par les jeunes sont reprises dans le tableau suivant :

Q.IV.13	Langues aimées par les parents	Langues aimées par les jeunes
V1	<i>vute</i>	<i>anglais</i>
V2	<i>vute</i>	<i>vute</i>
V3	<i>vute</i>	<i>allemand</i>
V4	<i>vute</i>	<i>français</i>
V5	<i>vute</i>	<i>vute</i>

Tableau 8: Langues aimées par les répondants de Yoko

Comme à Yaoundé, les adultes déclarent avoir plus d'affection pour leur langue identitaire que pour toute autre langue. Malgré le manque de prestige et l'absence de fonctions attachées à elle, le vute reste néanmoins la langue du cœur de tous les parents de Yoko. Ceci témoigne de leur attachement à cette langue qu'ils considèrent comme un solide point d'ancrage de leur identité.

Les jeunes affichent des choix très variés, ce qui symbolise un manque d'attachement à la langue identitaire. Cependant, contrairement à la ville de Yaoundé où l'option pour le français est clairement affichée par les jeunes, trois langues scolaires, à savoir, le français, l'anglais et l'allemand viennent au coude à coude dans les choix des jeunes. Si à Yaoundé les jeunes Francophones ont clairement prononcé leur amour pour l'anglais, il est difficile dans les conditions de notre enquête de dire que le français l'emporte sur l'anglais chez les jeunes de Yoko ou vice-versa. Les réponses données par les jeunes de Yoko à la question IV.13 pourraient également montrer que lorsqu'on interroge les jeunes sur les langues qu'ils aiment, leur référence est automatiquement scolaire. Ils ne pensent pas aux langues camerounaises en répondant à cette question. Dans une enquête nationale, il serait donc souhaitable de mieux poser cette question aux jeunes afin qu'ils puissent tenir compte des langues locales dans leurs réponses.

4. Hiérarchie expressive des langues

La question IV.14 était relative à la langue la plus expressive et les raisons de ce choix nous permettait de vérifier l'hypothèse selon laquelle la langue la plus expressive doit être celle que le répondant a placée antérieurement au sommet de ses compétences linguistiques. Les réponses à cette question nous ont permis de dresser le tableau suivant :

Q. IV.14	Langues expressives choisies Par les parents	Langues expressives choisies par les jeunes et raison
V1	<i>pidgin : j'ai grandi là-bas.</i>	<i>français : je le maîtrise mieux que les autres langues.</i>
V2	<i>fulfulde : parce que je le maîtrise</i>	<i>vute : je la maîtrise</i>
V3	<i>vute : langue parlée depuis l'enfance</i>	<i>vute : je la parle depuis l'enfance</i>
V4	<i>français : parce que ayant tout le vocabulaire nécessaire pour exprimer mes idées.</i>	<i>français : je m'exprime mieux dans cette langue</i>
V5	<i>français : parce que le français a certains mots que je ne trouve pas en vute</i>	<i>français : parce que je l'ai appris.</i>

Tableau 9 : Langues expressives à Yoko

Un seul parent a sélectionné le vute, considéré comme la langue parlée depuis l'enfance et dont il a certainement une bonne maîtrise orale. Deux parents ont opté pour le français, pour sa richesse lexicale. Les deux autres parents ont opté pour des langues véhiculaires : le fulfulde et le pidgin-english qui leur permettraient de mieux exprimer leurs idées. Ces mêmes langues sont fortement cotées dans l'auto-évaluation des compétences linguistiques de chacun des répondants.

Le français vient aussi en tête des sondages chez les jeunes avec trois choix contre deux pour le vute. Ce choix du français est motivé par une meilleure maîtrise de cette langue par rapport au vute. Les choix des langues expressives des jeunes coïncident aussi avec la maîtrise qu'ils ont déclarée de ces langues au chapitre I. Aucun jeune n'a déclaré avoir une très bonne compétence orale en vute (14/20). Toujours dans cette auto-évaluation, la compétence orale déclarée du français était

supérieure à celle de leur langue maternelle (16/20). Une fois de plus, le choix des langues expressives correspond à la maîtrise déclarée et prouve la fiabilité de l'outil utilisé ici.

La déconfiture des langues locales dans le choix des langues expressives autant chez les parents que chez les jeunes, montre que ces langues ne sont plus acquises que partiellement en zone semi-urbaine. Les personnes interrogées consacraient plus de temps à l'apprentissage du français au détriment de la langue identitaire non porteuse d'intérêt matériel.

5. Choix d'une langue véhiculaire pour la ville de Yoko.

Nous sommes entièrement conscients du fait que la langue d'intégration à une ville n'est pas imposée *in vitro*, mais elle s'impose d'elle-même *in vivo*. Cependant, compte tenu de la circulation de plusieurs langues dans les rues et les marchés de Yoko, il était important de recueillir l'opinion des répondants sur la langue *légitime* de cette ville. La question IV.15 était relative au choix d'une seule langue véhiculaire pour la ville de Yoko, les réponses à cette question sont reproduites dans le tableau suivant :

Q. IV.15	Choix d'une langue véhiculaire par les parents	Choix d'une langue véhiculaire par les jeunes
V1	<i>vute</i>	<i>anglais</i>
V2	<i>vute</i>	<i>vute</i>
V3	<i>vute</i>	<i>vute</i>
V4	<i>vute</i>	<i>vute</i>
V5	<i>vute</i>	<i>vute</i>

Tableau 10 : Choix d'une langue véhiculaire légitime pour Yoko

Par souci de légitimité certainement, adultes et jeunes de Yoko semblent défendre leur ville comme une forteresse dans laquelle la langue vute doit primer sur les autres langues dans la rue et les marchés. Ce chauvinisme apparent ou ce sursaut d'orgueil symbolisent, quoiqu'on dise, une affection profonde qu'ont les Vute pour

leur langue et signifie que la domination actuelle du français dans les usages à l'extérieur des ménages est une situation que les Vute supportent malgré eux. Ils considèrent ainsi inconsciemment le français comme une intrusion dans ce contexte précis.

6. Choix de la meilleure langue pour la progéniture

La question IV.16 est relative à la langue que les répondants souhaitent que leur progéniture parle mieux et pourquoi celle-ci et non une autre. Les réponses à cette question sont les suivantes :

Q. IV.16	Choix d'une langue pour la progéniture par les parents	Choix d'une langue pour la progéniture par les jeunes
V1	<i>français : pour qu'ils aient le même degré de compétence qu'en vute.</i>	<i>anglais : pour qu'ils soient bilingues français-anglais.</i>
V2	<i>vute : puisque c'est leur langue de naissance</i>	<i>vute et français : puisque c'est les langues que je connais</i>
V3	<i>français : pour bien continuer leurs études</i>	<i>français : pour faciliter la vie</i>
V4	<i>français : c'est avec le français qu'ils vont évoluer durant leur vie dans le service</i>	<i>français : ça peut faire leur bonheur pour qu'ils trouvent du travail</i>
V5	<i>vute : parce qu'ils vont l'utiliser toute leur vie; qu'ils puissent traduire en vute ce qu'ils apprennent dans d'autres langues</i>	<i>français : ça va leur permettre de trouver un bon travail</i>

Tableau 11 : Langues que les Vute souhaitent que leur progéniture maîtrise

Trois parents ont porté leur choix sur le français et justifient ce choix par la nécessité de bien suivre le contenu des leçons, et par le fait que les enfants utiliseront cette langue dans le cadre professionnel après leurs études. Ces parents, conscients de la valeur instrumentale et des fonctions sociales des langues en présence, sont pragmatiques et savent où se trouve l'intérêt de leurs enfants. Les parents qui choisissent le vute n'ont certainement pas le même degré de conscience de la diglossie camerounaise qui place le français au-dessus du vute. Ils représentent certainement une catégorie de personnes qui, bien que vivant dans la petite ville de Yoko, mènent un mode de vie rural et n'ont pas des ambitions professionnelles dans l'administration ni pour eux-mêmes, ni pour leurs enfants.

Les jeunes Vute ont choisi quatre fois le français, une fois l'anglais et une fois le vute. Ces choix révèlent leur degré de conscience des fonctions sociales des langues. Ils savent que pour eux-mêmes, leur bien-être social dépend en partie de la connaissance des langues officielles qui donnent accès à l'emploi. Ils ne sauraient par conséquent dérober leur progéniture à cette logique. Les rapports que certains parents et les jeunes Vute entretiennent avec la langue française paraissent être davantage un mariage d'intérêt qu'un mariage d'amour. Ils symbolisent parfaitement une résignation.

7. Langue camerounaise que l'on apprendrait volontiers

La question IV.17 portait le choix de la langue camerounaise autre que la sienne, que le sujet aimerait apprendre. Cette question anodine nous permet de voir autour de quelle langue locale les Camerounais accepteraient de s'unifier sans contrainte, à travers le système scolaire.

Q. IV.17	Choix d'une langue camerounaise à apprendre par les parents	Choix d'une langue camerounaise à apprendre par les jeunes
V1	<i>duala</i>	<i>fulfulde</i>
V2	<i>baveuk</i>	<i>hausa</i>
V3	<i>duala</i>	<i>duala</i>
V4	<i>pidgin</i>	<i>duala</i>
V5	<i>fulfulde</i>	<i>fulfulde</i>

Tableau 12 : Langues camerounaises qu'on apprendrait volontiers à Yoko

Les choix des parents sont bien distincts de ceux des jeunes, ce qui témoigne de la validité de l'administration du questionnaire. Sur les 10 réponses collectées, 4 répondants ont choisi le duala comme langue camerounaise d'ouverture à une autre culture. Trois répondants ont choisi le fulfulde. Le pidgin-english, le hausa et le baveuk, une langue voisine, viennent ensuite avec une sélection chacune. La domination du duala dans les sondages, déjà observée dans l'enquête de Yaoundé,

est le fruit de la musique qui donne un rayonnement à cette langue autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales. En effet, interrogés par ailleurs sur les raisons du choix du duala, les concernés ont toujours répondu que *"c'est pour comprendre les paroles de la musique"*.

8. Conclusion

Les répondants de Yoko sont assez conscients des fonctions sociales du français dans la société camerounaise. Ils savent que c'est la langue officielle, avec tous les avantages matériels liés à cette fonction. Ils le perçoivent certes comme la clé de la réussite sociale et affichent un besoin de connaître cette langue. Cependant, ils ne le font pas au point de reléguer le vute aux oubliettes, même si cette dernière tendance apparaît déjà auprès de certains jeunes de Yoko.

IV - LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À POLI

1. Introduction

Le questionnaire a été administré de manière transversale à 4 ménages de la ville de Poli le 18 janvier 2001. Certains questionnaires ont été confiés aux répondants pour leur remplissage. Nous reproduirons leurs réponses en l'état. Les quatre adultes interrogés étaient tous des hommes âgés de 42 à 80 ans et exerçant les professions suivantes : technicien d'agriculture, maçon, catéchiste et pasteur. L'échantillon des jeunes répondants était constitué de trois garçons et une fille. Ils étaient âgés de 13 à 19 ans et élèves dans les classes suivantes : CE1, 2ème année de CETIC et 1èreC.

2. Hiérarchisation fonctionnelle des langues à Poli

a. Les parents

Le questionnaire utilisé dans toutes les localités ne prévoit pas un rôle particulier au fulfulde qui se présente pourtant comme la deuxième langue maternelle des

Dowayo. Les fonctions du dowayo et du français, telles que présentées par les parents Dowayo sont reprises en extension dans le tableau suivant :

Q.IV.12	FONCTIONS DU DOWAYO	FONCTIONS DU FRANÇAIS
D1	<i>Pour les communications entre les frères</i>	<i>Pour la communication générale</i>
D2	<i>Mieux s'exprimer, renforcer la famille</i>	<i>Correspondance et travail</i>
D3	<i>Conversation</i>	<i>Conversation commerciale</i>
D4	<i>Elle sert pour la communication intime</i>	<i>Pour la communication générale</i>

Tableau 13 : Fonctions sociales des langues à Poli selon les parents Dowayo

Les adultes Dowayo limitent les compétences de leur langue identitaire à la communication familiale et ethnique. Ils assignent au français, les fonctions de langue véhiculaire (communication générale et commerciale), de langue littéraire (des correspondances) et de langue de la promotion sociale (langue du travail). Le français est ainsi placé au sommet de la hiérarchie fonctionnelle par les parents qui savent tant soit peu la valeur symbolique attachée à la connaissance du français.

b. Les jeunes

Les réponses données par les jeunes à la question IV.12 sont les suivantes :

Q.IV.12	FONCTIONS DU DOWAYO	FONCTIONS DU FRANÇAIS
D1	<i>À se communiquer à la maison</i>	<i>À se cultiver, obtenir des diplômes</i>
D2	<i>Pour se faire comprendre avec les parents</i>	<i>Pour étudier</i>
D3	<i>Conversation publicité</i>	<i>Conversation, commerciale</i>
D4	<i>Pour les causeries intimes</i>	<i>À se cultivé.</i>

Tableau 14 : Fonctions sociales des langues à Poli selon les jeunes Dowayo

Les jeunes perçoivent le français comme la langue qui permet de se cultiver, d'étudier et d'obtenir des diplômes. En plus, il assure une fonction véhiculaire. Le dowayo est réservé à la communication ethnique et familiale certes, mais seulement avec les parents comme le précise D2. À Poli comme à Yoko, l'auréole de la langue

identitaire s'amenuise à vue d'œil de la génération des parents à celle des enfants et symbolise l'intérêt décroissant que la communauté attache à sa langue identitaire.

Cependant, à la différence de Yaoundé et de Yoko où le français était perçu comme un must, c'est-à-dire la clé de la réussite sociale à travers un travail administratif rémunéré, aucun parent ni aucun enfant de Poli n'attache au français la vertu de procurer du travail. L'apprentissage du français à Poli n'est pas une urgence absolue comme c'était le cas à Yaoundé et à Yoko.

À partir de cette comparaison, s'il était possible de mesurer le degré de l'insécurité linguistique dans les trois communautés, nous dirions qu'il est très élevé à Yaoundé, élevé à Yoko et médiocre à Poli où l'apprentissage du français n'est pas un must.

3. Hiérarchisation affective des langues à Poli

La question IV.13 portait sur la langue que le sujet aime le plus. Les réponses à cette question données par les adultes et par les jeunes sont reprises dans le tableau suivant.

Q.IV.13	Langues aimées par les parents	Langues aimées par les jeunes
D1	<i>fulfulde</i>	<i>français</i>
D2	<i>dowayo</i>	<i>français</i>
D3	<i>dowayo</i>	<i>dowayo</i>
D4	<i>dowayo</i>	<i>dowayo</i>

Tableau 15 : Langues aimées par les répondants de Poli

Trois langues apparaissent dans le répertoire affectif des répondants de Poli. Il s'agit du dowayo avec 5 choix sur 8, du français avec 2 choix sur 8 et du fulfulde avec une sélection. Comme nous l'avons observé sur les terrains précédents, les adultes manifestent plus d'attachement à la langue identitaire (3/4), que les jeunes (2/4). Aucun jeune n'a marqué sa sympathie pour le fulfulde. L'évolution intergénérationnelle des attitudes au profit du français présage un bel avenir pour cette langue au sein de la communauté Dowayo.

4. Hiérarchisation expressive des langues à Poli

La question IV.14 était relative aux langues les plus expressives et les raisons pour lesquelles les locuteurs pensent qu'elles permettent mieux d'exprimer leurs idées. Les réponses à cette question nous ont permis de dresser le tableau suivant :

Q.IV.14	Langues expressives pour les parents et raisons	Langues expressives pour les jeunes et raisons
D1	<i>fulfulde : pour la prédication à l'église</i>	<i>français : parce que facile à parler instinctivement, naturellement.</i>
D2	<i>dowayo : je la maîtrise</i>	<i>français : elle est développée</i>
D3		<i>dowayo : j'ai commencé à parler depuis l'enfance</i>
D4	<i>français : il est courant</i>	<i>français : parce qu'elle est plus naturelle</i>

Tableau 16 : Langues expressives à Poli

Les choix des parents sont diffus quant à la langue qui leur permet de mieux exprimer leurs idées. Sur les trois choix prononcés, on note trois langues distinctes : le fulfulde, le dowayo et le français. Cet émiettement symbolise une langue identitaire en voie de disparition que les adultes eux-mêmes ne maîtrisent plus, certainement à cause de la cohabitation prolongée avec les langues plus fortes que sont le fulfulde et le français que 2/3 des répondants maîtriseraient mieux.

Très logiquement donc, les jeunes Dowayo ont actuellement une compétence très limitée en dowayo et déclarent à (3/4) maîtriser mieux le français que le dowayo. Ils justifient le caractère expressif du français par sa facilité, son caractère naturel et son développement entendu comme sa richesse lexicale. Le mal-être du dowayo qui ressort des représentations de ses locuteurs natifs est un symptôme du délaissement progressif de cette langue au profit des langues plus fortes en présence sur son territoire.

5. Choix d'une langue véhiculaire pour Poli

Comme nous l'avons observé dans l'analyse des usages, le fulfulde et le français, dans cet ordre, quadrillent la communication véhiculaire à Poli. La question 15 avait pour but de voir si les autochtones de cette ville, les Dowayo, sont satisfaits de cette domination des autres langues dans la communication urbaine. L'hypothèse de travail que nous élaborons ici est la suivante : Si les Dowayo choisissent majoritairement une des deux langues véhiculaires, ceci marquerait leur adhésion à la situation actuelle. Par contre, s'ils choisissent majoritairement le dowayo, cela signifierait qu'ils éprouvent une aversion pour les langues qui ont envahi leur espace territorial. Les réponses collectées à la suite de la question IV.15 sont les suivantes :

Q.IV. 15	<i>Choix d'une langue véhiculaire par les parents</i>	<i>Choix d'une langue véhiculaire par les jeunes</i>
<i>D1</i>	<i>dowayo</i>	<i>dowayo</i>
<i>D2</i>	<i>dowayo</i>	<i>français</i>
<i>D3</i>	<i>dowayo</i>	<i>dowayo</i>
<i>D4</i>	<i>dowayo</i>	<i>dowayo</i>

Tableau 17 : Choix d'une langue véhiculaire pour Poli

Le dowayo vient largement en tête dans le choix de la langue d'intégration à la ville de Poli. Le choix massif du dowayo signifie que sur ce point précis, les Dowayo ont une attitude de rejet vis-à-vis du français et du fulfulde qui ont envahi l'aire du dowayo et l'ont réduit à la communication intime réservée aux langues secrètes. Cette réaction apparaît comme un ras le bol, une levée de boucliers des locuteurs natifs face aux langues qui ont causé la décadence de leur langue identitaire. La réaction chauvine des Dowayo a été observée à Yaoundé et à Yoko et semble caractériser les locuteurs de langues dominées. Chacun tire la couverture de son côté, même si cela paraît irréversible. Une fois de plus l'aversion pour le fulfulde refait surface. Ni les parents et encore moins les jeunes ne le retiennent comme langue de la communication publique.

6. Choix d'une langue pour la progéniture

La question IV.16 est relative à la langue que les répondants de Poli souhaitent que leur progéniture parle mieux et les raisons de ce choix. Les réponses à cette question sont les suivantes :

Q.IV. 16	<i>Choix d'une langue pour la progéniture par les adultes</i>	<i>Choix d'une langue pour la progéniture par les jeunes</i>
D1	<i>dowayo : pour la rénovation de la langue dowayo.</i>	<i>dowayo : mes enfants ne doivent pas comme moi tomber sous le coup des langues européennes.</i>
D2	<i>dowayo : pour s'enraciner dans leur coutume et renforcer leur identité culturelle</i>	<i>dowayo : pour garder certains secrets et conserver les coutumes</i>
D3	<i>dowayo, français et fulfulde : diversité de races et milieu</i>	<i>dowayo : j'ai commencé à les parler depuis l'enfance</i>
D4	<i>français : pour se trouvé à l'aise dans la société moderne</i>	<i>dowayo : pour la promotion de la langue dowayo</i>

Tableau 18 : choix d'une langue pour la progéniture à Poli

Les parents Dowayo sont très conscients du déclin de leur langue identitaire. Comme palliatif, ils souhaitent ressusciter cette dernière en assurant une bonne maîtrise de cette langue à leur progéniture, comme il apparaît dans l'expression "*pour la rénovation de la langue dowayo*" (D1).

Les jeunes Dowayo semblent plus conscients encore de l'attrition de leur langue identitaire. Dans les pratiques linguistiques, ils ont accusé précédemment leurs parents d'être les principaux vecteurs de l'usage du fulfulde jusque dans les ménages. Dans leurs réponses à la question 16, ils se prononcent clairement (4/4) sur le choix du dowayo comme langue que leurs enfants à eux devront mieux maîtriser. Les justificatifs qu'ils donnent à ce choix sont très expressifs et extériorisent leur désarroi : " mes enfants ne doivent pas comme moi tomber sous le coup des langues européennes" ou encore " pour la promotion de la langue dowayo". Le français apparaît ici comme une menace pour les langues africaines, et, par voie de conséquence, la langue à abattre.

7. Choix d'une langue camerounaise d'ouverture à une autre culture

La question IV.17 portait le choix d'une autre langue camerounaise que le sujet aimerait apprendre. Cette question anodine nous permet de voir autour de quelle langue locale les Camerounais accepteraient de s'unifier sans contrainte, à travers le système scolaire. Le choix de la langue dowayo par le répondant est considéré comme nul dans la quantification.

Q. IV.17	<i>Choix d'une autre langue camerounaise à apprendre par les parents</i>	<i>Choix d'une autre langue camerounaise à apprendre par les jeunes</i>
<i>D1</i>	<i>dowayo*</i>	<i>dowayo*</i>
<i>D2</i>	<i>fulfulde</i>	<i>fulfulde</i>
<i>D3</i>		<i>fulfulde</i>
<i>D4</i>	<i>bulu</i>	<i>bulu</i>

Tableau 19 : Autres langues camerounaises que l'on apprendrait volontiers

Les habitants de Poli semblent avoir une connaissance limitée de la diversité linguistique du Cameroun. Deux langues seulement, le fulfulde en tête et le bulu ensuite apparaissent dans les choix. Aucune des langues voisines samba, duupa, dugun, kolbila, etc., n'apparaît dans ces choix. Loin d'être innocent, le choix des langues que l'on souhaite apprendre à Poli semble être très intéressé et obéit une fois de plus au principe naturel selon lequel on apprend une langue pour ce qu'elle procure. On n'apprend pas une langue pour l'apprendre. Visiblement, dans ce domaine comme ailleurs, «pas d'intérêt, pas d'action» comme le dit l'adage populaire. En effet, les Dowayo se sont appropriés largement le fulfulde entre 1960 et 1980 sous Ahmadou Ahidjo, premier président de la République du Cameroun. Ils auraient en effet observé qu'à cette époque, il fallait savoir parler fulfulde pour bénéficier des largesses du prince (emploi dans la fonction publique, promotion sociale, médaille, etc.). A Présent que Paul Biya, deuxième président de la République du Cameroun est de l'ethnie Bulu, par fidélité à leur mimétisme, les Dowayo souhaitent apprendre le bulu, une fois de plus, certainement pour pouvoir bénéficier de l'attention du prince.

Si le fulfulde refait surface dans les sondages, cela dénote de son importance dans la promotion sociale au sein des Dowayo. Cette langue jouit certainement d'un prestige latent que nos informateurs ont voulu taire dans leurs réponses.

8. Conclusion

Les Dowayo semblent avoir une conscience peu développée des fonctions sociales du français au Cameroun. Ils ne le reconnaissent pas comme la clé du succès social et réduisent ses attributs à la scolarisation et à la "communication générale". Ils ne ressentent donc pas l'urgence d'apprendre le français ou de le faire acquérir à leurs enfants. Bien au contraire, le français est perçu négativement comme la cause du déclin du dowayo et l'action urgente qui s'impose serait la réhabilitation du dowayo à travers sa maîtrise par les jeunes générations. Le réveil manifesté par la communauté dowayo dans les réactions qui précèdent est observable auprès de plusieurs communautés linguistiques des Provinces de l'Adamaoua, du nord et de l'Extrême-Nord qui subissent une diglossie enchâssée français/fulfulde/langue identitaire.

Sur un tout autre plan, au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la capitale, que l'on soit dans un chef lieu de Département (Poli) ou dans un chef lieu d'arrondissement (Yoko), le français perd progressivement l'emprise qu'il a sur les citadins de Yaoundé. Il cesse d'être un must, et perd progressivement ses attributs de langue de la promotion sociale pour rester une simple langue véhiculaire, ce qui permet l'acquisition des langues identitaires par les jeunes.

V - LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À NYAMBOYA

1. Introduction

L'enquête sur les représentations linguistiques à Nyamboya s'est déroulée le 14 janvier 2001 avec le même instrument que celui utilisé à Yoko et à Poli. Le remplissage des questionnaires a été confié aux répondants eux-mêmes. Les réponses obtenues seront reprises en l'état avec toutes les imperfections orthographiques.

L'échantillon de Nyamboya était constitué de 5 ménages endogamiques au sein desquels l'un des parents et l'un des enfants ont été soumis séparément au questionnaire. Les données de l'enquête de Nyamboya seront analysées dans le détail compte tenu de la taille réduite de l'échantillon.

2. Hiérarchisation fonctionnelle des langues à Nyamboya

La question IV.12 avait pour but de jauger la connaissance que les répondants ont de la distribution des fonctions des langues dans la société camerounaise, afin d'en inférer la conscience qu'ils ont des langues à acquérir pour progresser dans la hiérarchie sociale. L'hypothèse de départ est la suivante : si les habitants de Nyamboya connaissent la langue de la promotion sociale au Cameroun, cela signifie qu'ils développent un complexe vis à vis de cette langue et qu'ils désirent l'apprendre pour améliorer leur situation sociale.

a. Les parents

La question IV.12 était formulée de la manière suivante : "*Selon vous, à quoi servent les langues maternelles et à quoi servent les langues officielles?*" . Les réponses proposées par écrit par les parents sont présentées sans modification orthographique dans le tableau ci-dessous :

Q.IV.12	FONCTIONS DU KWANJA	FONCTIONS DU FRANÇAIS
<i>K1</i>	<i>Pour mieux nous communiquer</i>	<i>Pour se communiquer avec les autres qui ne sont pas de la langue</i>
<i>K2</i>	<i>Elle me sert à parlé dans mon foyer</i>	<i>Elle me sert à parlé au gens inconnu</i>
<i>K3</i>	<i>Communication orale entre nous</i>	<i>Pour communiquer avec quelqu'un qui ne parle pas notre langue maternelle</i>
<i>K4</i>	<i>Bien exprimer les choses de chez nous et secrets</i>	<i>Contact avec les étrangers</i>
<i>K5</i>	<i>Obligation pour chaque tribu; communication avec les gens de la même tribu.</i>	<i>Communication avec les personnes ne maîtrisant pas la langue maternelle.</i>

Tableau 20: Hiérarchie fonctionnelle des langues selon les parents

La langue kwanja sert à communiquer au sein de la famille et du groupe linguistique. Les parents semblent ignorer le rôle que le français joue dans la promotion sociale au Cameroun. Dans toutes les réponses, ils le limitent à une fonction véhiculaire simple : celle de la communication avec les non locuteurs du kwanja.

Si l'emploi du français et du kwanja est égalitaire dans l'esprit des Kwanja, et se limite à la communication, nous sommes en droit de dire que les Kwanja n'éprouvent pas de complexe d'infériorité de leur langue face au français. Ils ne ressentent la nécessité d'apprendre le français que parce qu'il sert à communiquer avec les étrangers et non pour la promotion sociale.

À partir de cette situation, nous pensons qu'en zone rurale, les Camerounais ne ressentent pas le français comme une nécessité absolue et ne lui attachent pas l'importance et les vertus que cette langue arbore en ville. L'emploi administratif rémunéré est inexistant ici. Les maîtres qui dispensent l'enseignement du français dans les écoles ne semblent pas être plus nantis que les autres villageois. Leur situation économique n'est pas enviable et par voie de conséquence, le produit qu'ils promeuvent, la langue française, n'est pas source de bonheur matériel. Les parents ne ressentent donc pas le besoin de s'approprier ce produit à tout prix.

b. Les jeunes

Les réponses données à la question IV.12 par les jeunes sont les suivantes :

Q.IV.12	FONCTIONS DU KWANJA	FONCTIONS DU FRANÇAIS
K1	<i>Pour mieux nous comprendre</i>	<i>Pour se communiquer avec les autres</i>
K2	<i>Pour parle dans la maison et au village, langue de cœur.</i>	<i>Pour parlé aux inconnus.</i>
K3	<i>À communiquer entre nous</i>	<i>Pour que les autres ne se moquent pas de nous.</i>
K4	<i>Secret.</i>	<i>Ouverture, contact avec les autres</i>
K5	<i>À causer avec les gens de la même tribu.</i>	<i>Communiquer avec les gens d'une autre tribu</i>

Tableau 21: Fonctions sociales des langues à Nyamboya selon les jeunes

Les représentations des jeunes ruraux ne sont pas différentes de celles des parents quant aux fonctions que remplissent les langues à Nyamboya. En zone rurale, le français est accessoire. On l'apprend "pour que les autres ne se moquent pas de nous" et "pour communiquer avec les étrangers".

3. Hiérarchisation affective des langues

La question IV.13 était libellée comme suit : "*De toutes les langues que vous parlez, laquelle aimez-vous le plus?*" Les réponses à cette question données par les adultes et par les jeunes sont reprises dans le tableau suivant.

Q. IV.13	Langues aimées par les parents	Langues aimées par les jeunes
K1	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>
K2	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>
K3	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>
K4	<i>français</i>	<i>français</i>
K5	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>

Tableau 22 : Langues aimées par les répondants de Nyamboya

Une seule famille déclare aimer le français; toutes les autres affectionnent leur langue maternelle, ce qui confirme notre hypothèse de la différence entre le milieu rural et le milieu urbain. Aucun répondant, adulte ou jeune, n'a déclaré aimer une autre langue.

4. Hiérarchisation des langues expressives

La question IV.14 était relative aux langues les plus expressives et les raisons pour lesquelles les locuteurs pensent qu'elles permettent mieux d'exprimer leurs idées. Les réponses à cette question nous ont permis de dresser le tableau suivant :

Q. IV.14	<i>Langues expressives pour les parents et raisons</i>	<i>Langues expressives pour les jeunes et raisons</i>
K1	<i>kwanja : c'est la langue du cœur</i>	<i>kwanja : c'est ma langue qui me tient à cœur</i>
K2	<i>kwanja : langue de cœur</i>	<i>kwanja</i>
K3	<i>kwanja : parce que c'est ma langue maternelle</i>	<i>kwanja : c'est ma langue maternelle</i>
K4	<i>kwanja : l'entourage</i>	<i>kwanja : entourage</i>
K5	<i>français : le français a beaucoup d'expressions et de mots qu'on ne trouve pas en kwanja.</i>	<i>kwanja : je maîtrise le kwanja plus que les autres langues que je parle.</i>

Tableau 23 : Langues expressives à Nyamboya

Le kwanja est profondément ancré dans les mœurs et dans les esprits des locuteurs Kwanja; 9 répondants sur 10 estiment que c'est la langue qui leur permet de mieux exprimer leurs idées. Ils justifient ce choix par des termes affectifs mais à bien y voir, ces choix corroborent la maîtrise déclarée de chaque langue par chaque répondant au chapitre 1 (cf. [tableau 36](#)). En zone rurale, tous les jeunes parlent parfaitement la langue identitaire; nous sommes bien loin des 32% des jeunes Camerounais qui ont le français pour seule et unique langue de communication à Yaoundé.

5. Choix d'une langue véhiculaire pour Nyamboya

La question IV.15 était relative au choix d'une seule langue véhiculaire pour le village Nyamboya où le français et le fulfulde rivalisent avec la langue locale dans les rues et au marché. Les habitants de Nyamboya sont-ils satisfaits de cet imbroglio linguistique? La question IV.15 apporte une réponse à cette question.

Q. IV.15	Choix d'une langue véhiculaire à Nyamboya par les parents	Choix d'une langue véhiculaire à Nyamboya par les jeunes
K1	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>
K2	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>
K3	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>
K4	<i>français</i>	<i>français</i>
K5	<i>kwanja</i>	<i>kwanja</i>

Tableau 24 : Choix d'une langue véhiculaire pour Nyamboya

Sans fioritures, les Kwanja pensent dans une large majorité, que leur langue devrait être utilisée dans tous les contextes de communication à Nyamboya. Ils ne voient donc pas d'un bon œil l'investissement des rues et des marchés par le français et le fulfulde dans cet ordre. Ces langues sont ainsi perçues comme des menaces qui planent sur la langue locale.

6. Choix d'une langue pour la progéniture

La question IV.16 est relative à la langue que les répondants de Nyamboya pense pouvoir apporter des jours meilleurs à leur progéniture. Les réponses à cette question sont les suivantes :

Q. IV.16	Choix d'une langue pour la progéniture par les parents	Choix d'une langue pour la progéniture par les jeunes
K1	<i>kwanja : je suis Kwanja et demeurerai toujours kwanja.</i>	<i>kwanja : ils sont kwanja</i>
K2	<i>kwanja : parce que c'est ma langue de cœur</i>	<i>kwanja : langue de cœur</i>
K3	<i>kwanja : parce que c'est ma langue maternelle</i>	<i>kwanja : Parce que c'est ma langue maternelle</i>
K4	<i>français : compréhension avec tous les autres camarades</i>	<i>français : pour plus d'ouverture</i>
K5	<i>kwanja : c'est la langue de base</i>	<i>kwanja : parce que c'est la langue de mes parents</i>

Tableau 25 : Choix d'une langue pour la progéniture

La présence des mêmes réponses dans les colonnes de gauche et de droite semble résulter d'une influence des parents sur les enfants lors du remplissage des questionnaires. Bien que cette situation puisse aussi résulter de la même tournure d'esprit autant chez les parents que chez les jeunes, nous prendrons en considération ce genre de réponses une seule fois dans la colonne des parents.

Le problème du choix de la meilleure langue pour la progéniture ne semble pas se poser à Nyamboya. L'administration et le travail permanent rémunéré qui symbolisent le français en ville sont quasiment absents ici. Les parents et les jeunes ne voient donc pas directement l'intérêt d'un apprentissage de la langue officielle. L'absence du poids financier direct de la langue officielle entraîne ainsi les populations à choisir naturellement le kwanja comme la langue qu'elles aimeraient que leur progéniture parle mieux. Le choix majoritaire du kwanja dans les réponses, même s'il relève d'un conservatisme et d'une forme de loyauté linguistique, symbolise davantage l'absence d'une promotion sociale tangible liée à l'apprentissage du français en zone rurale. Lorsqu'on souhaite que les enfants parlent mieux français, c'est uniquement à des fins communicationnelles : pour qu'ils puissent mieux se faire comprendre par les autres. Ce n'est nullement pour améliorer leur position sociale. Le français n'a pas cette dernière force au village.

7. Choix de la langue camerounaise qu'on apprendrait volontiers

La question IV.17 portait sur le choix d'une autre langue camerounaise que le sujet aimerait apprendre. Cette question indirecte nous permet d'entrevoir autour de quelle langue locale les Camerounais accepteraient de s'unifier sans contrainte, à travers le système scolaire. Le choix de la langue kwanja ou du français par le répondant est considéré comme nul dans la quantification.

Q.IV.17	Choix d'une autre langue camerounaise à apprendre par les parents	Choix d'une autre langue camerounaise à apprendre par les jeunes
K1		<i>duala</i>
K2	<i>français</i>	<i>français</i>
K3	<i>mbum</i>	<i>ewondo</i>
K4	<i>fulfulde</i>	<i>fulfulde</i>
K5	<i>duala</i>	<i>ewondo</i>

Tableau 26 : Autres langues camerounaises qu'on apprendrait volontiers

Les habitants de Nyamboya semblent avoir une bonne connaissance de la diversité linguistique du Cameroun, cette observation découle du répertoire diversifié dans les réponses. La langue duala est sélectionnée deux fois sur 10 à Nyamboya. L'ewondo et le fulfulde apparaissent aussi deux fois chacun dans les choix et le mbum apparaît une fois. Il est à noter que toutes les langues sélectionnées ici, ont été ou sont encore des langues véhiculaires utilisées par les religions.

VI - CONCLUSION

La capitale camerounaise est le lieu par excellence où règne la frénésie de l'acquisition à tout prix des langues officielles à des fins de mobilité sociale. Le foisonnement des emplois rémunérés dont l'accès est conditionné par la présentation de diplômes dans les langues officielles, semble motiver l'ardeur des citoyens à acquérir ces langues. En revanche, la perception des langues locales dans la capitale est celle de langues d'une époque révolue, celles des grands-parents et des parents, des illettrés et des campagnards. En ville ces langues

n'assurent pas la communication entre tous les membres de la famille; elles sont réduites à la communication avec les catégories de personnes ringardes citées ci-dessus.

De la zone urbaine à la zone semi-urbaine représentée dans cette étude par les localités de Yoko et de Poli, on note une évolution palpable dans les attitudes des locuteurs vis-à-vis des langues camerounaises. Si certains répondants perçoivent le français comme la clé du succès social à Yoko, c'est avec peu d'empressement qu'ils cherchent à se l'approprier. À Poli par exemple, les répondants n'attachent aucun avantage matériel à la connaissance du français qui, pour eux, assume simplement une fonction véhiculaire dans la communauté. L'affection des parents et des enfants est portée sur les langues identitaires qu'ils regrettent de ne pas parler parfaitement.

En zone rurale scolarisée, cas de Nyamboya, le français est perçu comme une langue accessoire, servant à communiquer avec les inconnus, alors que la langue locale sert à communiquer avec les membres de la communauté linguistique. La quasi-égalité établie ici entre les fonctions sociales perçues du français et des langues locales justifie la quasi-absence d'une insécurité linguistique en zone rurale et l'usage répandu des langues identitaires.

CHAPITRE III

LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE **DES LANGUES AU CAMEROUN**

I - INTRODUCTION

Les termes transmission et acquisition de la première langue, tout comme l'enseignement et l'apprentissage de la langue seconde, renvoient à des processus analogues mais clairement distincts, ayant pour objectif à terme, l'amélioration de la compétence et de la performance linguistiques de l'enfant ou de l'apprenant.

L'acquisition de la langue maternelle est un processus naturel et graduel au cours duquel l'enfant acquiert les mécanismes de fonctionnement de la langue de ses parents ou celle de la communauté dans laquelle il vit. Ce processus qui se déroule par étapes successives commence à la naissance et se poursuit tout au long de la vie. Dès la première année, l'enfant est soumis aux stimuli verbaux successifs de ses parents, de son entourage immédiat, de ses amis et de diverses personnes qu'il côtoie, contacts qui conditionnent plus tard sa connaissance de la langue maternelle.

Contrairement à l'acquisition du langage, phénomène psycholinguistique naturel observable auprès du jeune enfant qui adopte et applique progressivement les règles de la langue du milieu dans lequel il grandit, la transmission de la langue d'une génération à une autre est un phénomène sociolinguistique observable auprès des parents qui, au gré des intérêts de l'heure et des intérêts à venir, choisissent parmi les codes en compétition au sein d'une société, celui susceptible d'être le plus rentable pour la progéniture.

La transmission de la langue maternelle d'une génération de locuteurs à une autre est l'acte parfois involontaire et inconscient qui consiste pour une génération, à communiquer ce qu'elle a reçu comme connaissances de la langue communautaire à la génération suivante. Concrètement, le processus de la transmission de la langue se déroule sans hâte comme sans relâche au sein de la famille, structure nucléaire de la communauté, au sein du clan, dans la rue et tous les lieux peu formels où l'enfant glane quotidiennement de nouvelles expressions, bonnes ou mauvaises, dans la langue.

Les parents, dépositaires de la culture et de la langue ancestrales, peuvent s'activer, dans un souci de conservation de ce trésor, à le transmettre à leur progéniture. Mais le plus souvent, la langue et la culture locales étant minorées, les parents n'y attachent pas toujours de l'intérêt et ont tendance à arrêter leur transmission. La transmission d'une langue quelconque est donc ce processus à travers lequel une personne dépositaire d'un savoir ou d'un savoir-faire, fait acquérir inconsciemment ce dernier à une autre personne qui ne possédait pas la moindre compétence dans ce domaine.

L'enseignement et l'apprentissage sont quant à eux, des processus conscients et volontaires qui se distinguent de la transmission et de l'acquisition par le caractère formel du cadre dans lequel ils se déroulent et par leur structuration interne.

1. Le problème

Les psycholinguistes Herbert A. Clark et Eve E. Clark, (1977 : 295 - 343) se sont longuement appesantis sur le processus naturel de l'acquisition du langage, du balbutiement initial à la complexification des phrases. Les thèses de l'*innéisme*, du *développement continu* et de la *compréhension/production* ont été élaborées par les psycholinguistes pour expliquer le développement du langage chez l'enfant de 0 mois à 8 ans. Ces auteurs décrivent également avec minutie, les premiers sons que l'enfant est capable de prononcer, ce dont parle l'enfant dans ses premiers mots, les phrases à un mot, les combinaisons de 2, 3 puis 4 mots, etc.. Les contextes de prédilection de ces études restent cependant des situations non conflictuelles, situations linguistiques quasi homogènes dans lesquelles l'enfant prend l'habitude,

dès la période de gestation, d'entendre des sons particuliers propres à une seule langue : la langue maternelle. Il mémorise ces sons pendant la gestation, les balbutie dès la naissance, et atteint une maîtrise parfaite de la grammaire de base de sa première langue vers l'âge de 8 ans. L'acquisition de la première langue s'opère presque de manière passive, par imitation de la manière de parler des aînés et par les corrections sporadiques de ceux-ci. Dans un contexte monolingue, il n'existe pour ainsi dire, aucune compétition entre plusieurs langues et l'enfant acquiert naturellement la langue la plus courante au foyer et dans son environnement.

Dans les situations de plurilinguisme par contre, plusieurs langues ayant différents statuts et assumant des fonctions sociales différentes sont en compétition, voire en conflit, au sein du foyer et de la communauté. L'enfant qui naît en contexte plurilingue est face à plusieurs codes qui se bousculent à ses oreilles. Dans des cas rares, l'enfant emmagasine séparément les différents codes et devient un bilingue précoce avant l'âge scolaire. Mais la plupart du temps, il n'acquiert pas toutes les langues qu'il entend au même rythme. Il commence par acquérir une meilleure compétence dans la langue qu'il entend le plus souvent parler autour de lui, langue qui est également celle dans laquelle on lui parle le plus régulièrement.

Lorsque la langue du foyer est différente de la langue véhiculaire de la communauté, plusieurs facteurs externes dont le statut des deux langues, le rôle dans la promotion sociale, la valeur centrale, la fréquence de l'emploi, etc., déterminent laquelle sera la langue première de l'enfant.

Trois cas de figure sont possibles quant à l'acquisition de la première langue. Lorsque la langue du foyer est une valeur centrale au sein de la communauté, si elle a un statut relevé et si elle est fréquemment utilisée au foyer, elle sera la première langue de l'enfant, parce qu'il entend cette langue autant dans le foyer que dans son voisinage immédiat. Cependant, lorsque la langue du foyer, celle dans laquelle on s'adresse régulièrement à l'enfant est minorée face à une langue de l'entourage plus valorisante, l'enfant a de fortes chances de devenir un bilingue précoce (langue maternelle – langue véhiculaire). Si enfin les parents s'adressent peu à l'enfant dans la langue du foyer minorée, et prennent l'habitude de s'adresser à l'enfant dans la

langue véhiculaire, même si par ailleurs ils utilisent la langue du foyer entre eux, l'enfant parlera exclusivement la langue véhiculaire et conservera une compétence de compréhension latente de la langue du foyer.

La force des parents dans la transmission de la langue du foyer se dilue ainsi parfois dans celle de la communauté. Cette dernière, autant en milieu monolingue qu'en milieu plurilingue, a un rôle prépondérant dans la transmission intergénérationnelle des langues. Les parents sont non seulement confrontés au choix de la langue à transmettre (valeur centrale / promotion sociale), mais ils doivent affronter la vague de la langue communautaire, régulièrement plus puissante que les interactions au sein du foyer.

La théorie de l'acquisition du langage est certes applicable dans toutes les sociétés modernes et traditionnelles, mais elle ne tient pas compte des situations sociolinguistiques conflictuelles dans lesquelles la langue maternelle n'est pas toujours la langue première de l'enfant, des situations sociolinguistiques dans lesquelles aucune des langues premières des parents ne devient, par volonté ou par contrainte des parents, la langue première de leur progéniture.

En matière de transmission/acquisition des langues, ce qu'examine la sociolinguistique, n'est pas le processus d'acquisition de la grammaire de base, phénomène qu'étudie la psycholinguistique. La sociolinguistique s'intéresse au processus de la **maîtrise de la gamme complète des registres** d'une langue particulière par un individu particulier, locuteur natif ou non, et à la maîtrise que possède cet individu de l'adéquation de chacune des variétés à un contexte de communication précis. Elle s'intéresse particulièrement au rôle et à l'impact des facteurs sociologiques qui conditionnent la transmission d'une langue.

2. Méthodologie

Pour mieux cerner le processus de la transmission intergénérationnelle des langues au Cameroun, ce chapitre comporte trois sections. La première porte sur la transmission du langage chez les animaux et trace quelques liens entre celle-ci et la transmission des langues humaines. La seconde est axée sur la transmission des

langues camerounaises; elle examine d'une part, la transmission des langues camerounaises en zone rurale quasiment monolingue, et d'autre part, la transmission de ces langues en zone urbaine plurilingue. La troisième section porte sur la transmission/acquisition/apprentissage des langues officielles, d'abord en zone rurale quasiment monolingue, puis en zone urbaine plurilingue.

II – LA TRANSMISSION DU LANGAGE CHEZ LES ANIMAUX

1. Les dialectes animaux

Moulton (1985) parle des biologistes qui ont remarqué depuis des siècles qu'il existe, d'un village à un autre et d'une région du globe à une autre, des variations dans les cris des animaux et des oiseaux d'une même espèce. Les biologistes ont désigné par le terme dialectes ces différentes variantes dans le chant d'un même type d'oiseau (moineaux), ou d'une même espèce animale (moutons par exemple).

Par leur nature bruyante, les oiseaux ont été les premiers à attirer l'attention des biologistes. Le chant des oiseaux est par conséquent le domaine des dialectes animaux le plus étudié de nos jours. Très tôt, le lien a été établi entre ces variantes dans les dialectes des animaux de la même espèce et les langues humaines. Charles Darwin (1871 : 462-463) postula cette connexion de la manière suivante :

Nestlings which have learnt the song of a distinct species, as with the canary-birds educated in the Tyrol, teach and transmit their new song to their offspring. The slight natural differences of song in the same species inhabiting different districts may be appositely compared, as Barrington remarks, "to provincial dialects"; and the songs of allied, though distinct species, may be compared to the languages of distinct races of man.

En effet, Baker et Cunningham (1985) ont pu enregistrer des spectrogrammes illustrant les cris de deux dialectes de moineaux dans la région de Point Reyes en Californie. Le premier clan de moineaux a un chant clair (clear) alors que le second clan, distant du premier d'une cinquantaine de kilomètres affiche un chant ronflant à vibrations caractéristiques (buzzy). Les deux spectrogrammes extraits de J. K. Chambers (1995 : 217), se présentent comme suit :

Figure 3 : Spectrogrammes de dialectes de moineaux

Ce qui est intéressant pour le linguiste est le fait qu'entre les deux dialectes on note une zone de transition d'environ 1,5 km de large où les moineaux ont un chant qui associe certaines caractéristiques du dialecte clair aux caractéristiques du dialecte

ronflant. Pour le sociolinguiste, la question demeure de connaître la cause de cette différence dans le langage des moineaux d'une zone à une autre, la fonction sociale de cette différence et la raison du maintien des différences dialectales d'une génération de moineaux à la suivante. Parlant des langues humaines plus bas, nous transposerons la même question en nous demandant pourquoi les hommes transmettent de préférence la langue qu'ils parlent à leur progéniture et pourquoi les petites langues, mêmes moribondes comme la plupart des langues camerounaises, subsistent pendant longtemps avant de disparaître complètement de l'usage.

2. La transmission des dialectes animaux

L'oisillon qui naît dans la colonie est initié par ses parents à chanter exactement de la même manière que les autres membres de la colonie. La transmission du chant des parents à la progéniture n'est pas une chose aisée. Chez les moineaux qui vivent toujours en couple, le mâle se charge d'enseigner le cri du mâle à sa progéniture masculine et la femelle se charge de transmettre le cri féminin à la progéniture féminine. La transmission du chant se fait par une correction progressive des émissions vocales de l'oisillon jusqu'à ce qu'il maîtrise parfaitement toutes les légères variations du chant mâle ou femelle de la colonie. La maîtrise parfaite du chant de la colonie est complète au 50^{ème} jour de la vie du jeune moineau. Après cette période, les mâles adultes, même transportés dans une autre colonie de moineaux, sont incapables de modifier leur chant.

J. K. Chambers (1995 : 220) rapporte cependant l'expérience des biologistes (Petrinovitch et Patterson, 1981) qui ont mis en cage un jeune moineau mâle à chant clair de 50 jours avec un mâle adulte à chant grave, en substituant l'oisillon à un autre à chant grave et du même âge. L'expérience avait pour objectif de voir comment le nouveau parent allait se comporter vis à vis de l'oisillon qui chante faux, et d'autre part, de savoir si même après l'âge critique, un oisillon sous contrainte, pouvait modifier son cri.

Au cours de cette expérience, le mâle adulte remis dans la cage n'avait noté aucune différence dans le plumage, le poids ou la taille de l'oisillon, mais il a tout de suite remarqué que son oisillon chantait et criait faux. Il a alors entrepris de corriger ce

chant à coups de bec sur le crâne chaque fois que l'oisillon sortait une syllabe sur un registre faux. Le parent reprenait le chant tout entier puis attendait de nouveau que l'oisillon ouvre son bec. Au terme de deux semaines de rééducation, sous la pression du bec du mâle, et ce malgré le dépassement du seuil critique de 50 jours par l'oisillon, ce dernier a fini par chanter et crier comme les membres mâles de sa nouvelle colonie.

3. Pourquoi les oiseaux transmettent-ils leur dialecte à la génération suivante?

Dans la littérature sociolinguistique, deux théories expliquent les raisons de la transmission des dialectes animaux des parents aux enfants, il s'agit de la théorie de l'adaptation biologique du langage et de la théorie de l'adaptation sociale du langage.

a. Théorie de l'adaptation biologique du langage

Selon les biologistes qui ont étudié le chant des oiseaux, chaque dialecte aurait une fonction adaptative de l'oiseau à son milieu, les oiseaux chanteraient de manière à ce que leur chant soit clairement perçu et reconnaissable par les leurs, malgré les perturbations ou interférences sonores de l'environnement dans lequel ils vivent. Ainsi, une colonie d'oiseaux nichée aux alentours d'une chute d'eau ou le long d'un fleuve bruyant adaptera-t-elle son chant à ce milieu bruyant en permanence, afin que ce chant soit perçu et reconnaissable au loin par ses pairs.

Chambers (1995 : 219) pense à la suite de Baker et Cunningham (1985 : 97) que s'il existait une théorie de l'adaptation biologique du chant, celle-ci se résumerait comme suit :

If there were a biological function for bird song dialects, it would entail what is called genetic adaptation. This theory hypothesizes that bird song dialects are used as a means of identifying members of the communal cohort for purposes of inbreeding, thus speeding the natural selection of physical adaptations to the local habitat. Birds that thrive in a particular environment are likely to be those that have physical characteristics well suited to the local conditions. Bird song dialects are posited to be a means by which females can select mates from the region rather than interlopers, who may not be as well adapted.

Des expériences en laboratoire (Baker, 1983) ont en effet permis aux tenants de cette théorie d'observer que les femelles répondaient de préférence et avec ardeur aux appels enregistrés des mâles du même dialecte. Une femelle du dialecte ronflant répondait en effet clairement aux appels enregistrés d'un mâle du dialecte ronflant, alors qu'elle répondait timidement aux appels enregistrés de mâles de deux autres dialectes d'habitats distants.

Bien que la réponse appuyée de la femelle puisse être interprétée comme un signe de sa disponibilité à s'accoupler avec le mâle du dialecte ronflant, on pourrait aussi penser qu'elle soit simplement une réponse claire à un appel familial. Les oiseaux d'un même habitat se seraient familiarisés à leur chant, au point qu'ils peuvent le reconnaître entre mille autres appels.

b. Théorie de l'adaptation sociale du langage

Le langage a une fonction sociale, celle d'assurer la communication entre les membres d'une communauté, et partant entre les membres de la même famille. Il paraît donc que si les parents transmettent prioritairement la langue la plus courante dans leur foyer à leur progéniture, c'est aux fins de pouvoir dialoguer, converser et partager le vécu quotidien avec eux, et pour pouvoir les reconnaître entre d'autres oiseaux de la même espèce.

Selon les tenants de la théorie de l'adaptation sociale du langage, le chant de l'oiseau assumerait principalement une fonction emblématique, identitaire et permettrait de différencier les membres de la colonie A de moineaux à ceux de la colonie B. Ce chant resserrerait aussi les liens entre les membres de chaque colonie qui se sentent en sécurité lorsqu'ils sont entre eux. Ils considèrent par conséquent la présence d'un intrus (détenteur d'un chant différent) comme une menace, une source potentielle d'insécurité dans le clan.

Plus le nombre des intrus est élevé au sein de la communauté A, plus le degré d'insécurité physique est élevé aux yeux des membres du clan A, qui vont déclencher une guerre ouverte aux intrus afin de retrouver la paix. Ils peuvent

gagner cette bataille comme ils peuvent la perdre. Lorsque les membres du clan A sont victorieux, les intrus battent en retraite, la paix et les infrastructures sont préservées. Cependant, lorsque les membres du clan A sont défaits, ils abandonnent leurs installations pour en créer de nouvelles ailleurs, signe de plus que le chant n'est pas lié au site. L'utilisation du même dialecte animal assure la cohésion et la paix du groupe.

Les mêmes chercheurs ont examiné le processus de la transmission des dialectes des oiseaux en élucidant la manière dont les parents s'y prennent pour transmettre le "bon chant" à leurs petits. Les parents écoutent l'oisillon crier, analysent la moindre intonation de son cri, détectent la moindre faille dans le chant, puis corrigent l'oisillon en reprenant parfois uniquement la séquence défectueuse, parfois le chant tout entier. Ils insistent en donnant des coups de bec furieux à l'enfant jusqu'à ce qu'il acquière la bonne intonation dans tous les compartiments du chant.

L'organisation des sociétés animales étudiées par ces chercheurs semble primaire et sans lien apparent avec les sociétés humaines beaucoup plus organisées autour des intérêts matériels que linguistiques. Cependant, comme nous le constaterons plus loin, les humains agissent de la même manière que les moineaux dans la transmission de la langue.

III - LA TRANSMISSION DES LANGUES DANS LES SOCIÉTÉS HUMAINES

1. Le rôle social de la langue

La société humaine, même la plus traditionnelle, s'organise autour de la complémentarité des tâches des membres qui la composent, de leur interdépendance, les uns ne pouvant évoluer convenablement sans les autres. Une société se définit ainsi mieux comme un regroupement d'intérêts matériels et non un groupement d'intérêts linguistiques comme cela serait le cas chez les oiseaux. Cependant, le critère linguistique, quoiqu'on pense, est une carte importante dans la cohésion du groupe social. On a certes vu des locuteurs d'une même langue s'entre-tuer pour des intérêts autres que la langue. Mais l'on a aussi, le plus souvent

d'ailleurs, assisté à des solidarités de combat entraînant les locuteurs d'une même langue à se regrouper pour lutter contre l'intrus, locuteur d'une autre langue.

En matière de transmission des langues dans les sociétés humaines, nous tenterons de répondre tour à tour aux questions de recherche suivantes :

- a) comment les hommes s'y prennent-ils pour transmettre leur langue à leur progéniture?
- b) Pourquoi les hommes transmettent-ils le plus souvent la langue qu'ils parlent à leur progéniture et pas une autre?
- c) Qu'est-ce qui motive la rétention ou le changement de la langue à transmettre à la nouvelle génération?
- d) Quels sont les facteurs sociologiques qui freinent ou qui favorisent la transmission d'une langue quelconque?

2. Comment les hommes transmettent leur langue

La transmission de la première langue dans les sociétés humaines ne semble pas différente de celle décrite par Baker et Cunningham (1983 et 1985) dans une colonie de moineaux. En effet, au fur et à mesure que l'enfant grandit et acquiert de nouvelles notions de la langue première, les parents veillent quotidiennement à ce que son expression soit conforme aux normes en cours dans la communauté. Chaque mot, chaque syntagme et chaque phrase de l'enfant doivent répondre aux critères phonétiques, morphologiques et syntaxiques de la langue pratiquée par l'enfant. À cet effet, il est régulièrement repris par ses aînés qui le titillent sur sa manière de prononcer les sons, d'associer les mots dans un syntagme ou de construire certaines phrases. Ces aînés, dépositaires de la norme verbale insistent sur la faute commise par l'apprenant, lui indiquent le bon usage et lui font répéter, autant de fois que cela s'avère nécessaire, le segment défectueux, jusqu'à ce que celui-ci soit satisfaisant. En définitive, c'est à coup de reprises, de répétitions, de corrections acharnées de l'articulation, de l'explication du sens des mots nouveaux que l'enfant entend dans le discours de ses parents, que ces derniers transmettent la langue à l'enfant.

L'insistance des parents peut être assortie d'une privation ou d'une punition. L'un de mes enfants, au cours de son acquisition de la langue française estimait, selon son entendement, que les syllabes du mot "gobelet" étaient mal agencées. Il le prononçait systématiquement "golebet" chaque fois qu'il avait soif. Ses aînés lui ont fait comprendre sous diverses formes qu'on ne dit pas "golebet", mais on dit "gobelet". Cependant l'erreur a persisté et certains sont allés jusqu'à le priver d'eau à boire tant qu'il n'avait pas correctement articulé le mot "gobelet". La correction des séquences défectueuses par les parents allant jusqu'à la privation et à la punition sont ainsi des méthodes couramment utilisées dans la transmission des langues.

3. Pourquoi les hommes transmettent-ils en priorité leur première langue?

La langue est le moyen de communication privilégié d'un groupe social. Elle fait partie intégrante de ce dernier au même titre que toutes les autres composantes de sa culture. Elle figure en bonne place parmi les éléments centraux d'une culture que sont le système de parenté, les rituels des cérémonies, les croyances surnaturelles et l'organisation politique (cf. Martin Combs, 1986 : 225). Elle est en outre l'élément le plus saillant de cette culture et c'est souvent à travers la langue, marqueur identitaire, que l'individu s'identifie comme un membre de la communauté.

Par accoutumance, depuis la naissance, l'être utilise cette langue sans s'interroger sur ce qu'elle est ou sur ce qu'elle vaut sur l'échiquier des langues, cette interrogation ne pouvant surgir qu'en cas de conflit linguistique, lorsqu'une autre langue, jugée plus utile, empiète sur le territoire de la première. C'est ainsi que tout naturellement et inconsciemment, en situation de monolinguisme, les parents favorisent la communication avec leurs rejetons en leur transmettant la langue en cours au sein du foyer.

En situation de plurilinguisme, d'autres raisons peuvent motiver la transmission prioritaire de la langue première des parents. La cohésion du groupe social semble être la première de celles-ci. Comme dans la colonie de moineaux, le critère d'identification semble guider l'instinct de conservation. Dans une théocratie où la langue a une valeur sacrée, l'utilisation d'une autre langue dans l'exercice du culte semble impossible et fait de cette dernière une valeur centrale dont les membres de

la communauté ne peuvent se défaire aisément, ce qui les conduit à transmettre cette langue à la progéniture.

La transmission de la langue des parents n'est souvent remise en question que de manière délibérée ou sous la pression d'une autre langue prépondérante qui a investi tous les domaines dans lesquels la langue première était considérée comme une valeur centrale. Le changement linguistique qui se traduit par la non-transmission de la langue parentale est volontaire lorsque les parents, pour un intérêt matériel présent ou à venir, décident consciemment de transmettre une langue plus valorisante à la progéniture. La non-transmission s'effectue aussi de manière involontaire lorsque malgré la volonté des parents de parler leur langue première aux enfants, la pression de la langue véhiculaire est très forte au point que les enfants finissent par acquérir principalement la langue qu'ils entendent plus régulièrement autour d'eux.

4. Qu'est-ce qui motive le changement intergénérationnel d'une langue?

Comme tout phénomène social, le changement intergénérationnel de la langue première est rarement le fait d'une action concertée. Les membres d'une communauté ne tiennent pas une assise au cours de laquelle ils prennent la décision de ne pas transmettre la langue de leur groupe social d'origine à leurs enfants. Ce processus se déroule par érosion continue, implique une famille puis une autre, jusqu'à l'absorption de la totalité des familles.

On pourrait penser que la première famille ayant changé de langue, c'est par mimétisme que la seconde, puis la troisième le font, mais il n'en est rien. Bien au contraire, la démission de la première puis de la deuxième famille accroît la pression sociale sur la troisième famille qui finit par céder pour se conformer à la nouvelle attitude sociale. Les familles sont ainsi, l'une après l'autre, victimes d'un inconscient collectif dont les origines sont souvent lointaines et difficilement discernables.

La raison la plus évoquée du changement linguistique est la compétitivité des langues sur un marché linguistique donné. Plus une langue est forte sur le plan démographique, plus elle assume des fonctions prestigieuses sur le plan statutaire,

plus elle est rentable sur le plan de la promotion sociale, plus elle a des chances d'investir tous les domaines de la communication sociale et de suppléer les langues moins fortes, peu prestigieuses et peu rentables dans leurs fonctions.

Dominique Huck (1997 : 148) travaillant sur la transmission du dialecte alsacien au nord de la France fait les remarques suivantes :

Les rares travaux quantitatifs concernant la transmission ont amené leurs auteurs à constater que, pour les jeunes chefs de famille, le "taux de francisation" est très élevé et croît rapidement... la transmission de l'alsacien par le vecteur familial se fait donc de plus en plus mal... les mariages interlinguistiques en milieu urbain mènent directement à la non-transmission de l'alsacien vers les enfants, d'une part, et l'usage insuffisant du dialecte peut devenir l'un des facteurs objectifs de la non-transmission, d'autre part.

C'est dans l'analyse des représentations linguistiques des témoins que Huck trouve les raisons profondes du mal-être de l'alsacien en France. Dans une enquête au cours de laquelle les représentants de la "Grundmundart" (dialecte de base) au profil canonique (rural, âgé, peu mobile, instruction primaire) n'ont pas été enquêtés, parce que l'on connaît leur prédisposition à transmettre l'alsacien, Huck découvre que "l'image de l'alsacien est indissociable de celle du français dans la mesure où c'est "l'image" du français qui exerce une forte pression sur le système de valeurs attribuées au dialecte et qui le modèle en grande partie. Les représentations liées au dialecte sont ainsi largement tributaires de celles qui sont significatives pour le français".

Il y a en effet une acceptation naturelle d'une hiérarchie intrinsèque entre les variétés en présence qui peut être glosée par les témoins de différentes manières pour expliquer la prééminence du français et ce qui est considéré comme le corollaire naturel ou fatal, la non-transmission ou la transmission non opératoire du dialecte.

Dans les commentaires épilinguistiques des témoins récoltés par Huck (1997 : 149-151), quel que soit le critère discriminant adopté (à l'exception de celui du marquage identitaire), le français est hiérarchiquement toujours considéré comme premier, se situant sur le pôle supérieur de l'axe des valeurs.

Les attributs du français du point de vue des témoins révèlent que le français est la langue de la France, il a une importance naturellement plus grande que l'alsacien, en tant que langue nationale, emblème de l'appartenance nationale; c'est la langue standard; il a une aire de communication à rayon large et a valeur de lingua-franca à chaque fois que l'interlocuteur et la situation dans sa globalité ne permettent pas l'usage du dialecte. Le français a une fonctionnalité dans toutes les constellations de la communication orale et écrite. Pour toutes ces raisons, le français est un facteur d'intégration sociale et est considéré comme la langue légitime dans une société qui fonctionne en français.

À l'inverse, tous les éléments positifs du français peuvent se retrouver en creux pour l'alsacien : il n'est qu'un "dialecte", son aire d'usage dans la communication est restreinte, sa fonctionnalité est limitée aux situations informelles. En outre, l'usage du dialecte est un handicap scolaire et empêche de bien apprendre le français; par là-même, il est un facteur entravant de l'ascension sociale du jeune alsacien. On y attache volontiers les images de non-urbanité (langue des paysans), de non-modernité (langue d'une époque révolue ou de langue des personnes âgées).

La supériorité du français à l'alsacien dans l'hexagone est en tous points identique à celle qu'exerce cette langue sur les langues camerounaises, ce qui justifie au Cameroun comme en France, la désapprobation de l'emploi de l'alsacien et la non-transmission progressive des langues nationales au profit du français.

Comme le conclut Huck (1997 : 151) dans l'analyse des incidences des représentations sur la transmission de l'alsacien,

Le dialecte est susceptible d'occuper un terrain sur lequel, de manière unanime, le français ne se meut pas : il a une valeur identitaire, d'une part, affective (notamment avec un renvoi à l'enfance), d'autre part.

L'importance de la part identitaire qui revient au dialecte a cependant tendance à diminuer. De plus en plus fréquemment, les témoins déclarent qu'il n'est pas nécessaire de parler le dialecte pour être considéré et/ou se sentir alsacien. Ainsi, le dernier champ où l'alsacien restait un marqueur fort commence également à rétrécir.

Pour Jacques Leclerc (1999 : 9) c'est principalement la domination socio-économique qui justifie la non-transmission d'une langue :

En fait, la prospérité économique de la langue dominante et le sous-développement économique de la langue dominée étouffent cette dernière en plaçant ses locuteurs dans une position sociale les obligeant à utiliser la langue dominante afin d'améliorer leur niveau de vie.

C'est ce qui fait dire au politologue Jean-A. Laponce:

Lorsqu'une communauté décide que le coût du maintien de sa langue n'a plus de contrepartie suffisante sous forme de gains sociaux et psychologiques, la langue disparaît, comme a disparu le celte du Yorkshire qui n'est plus employé, pratiquement, que pour compter les moutons. (Langue et territoire, PUL, 1984, p. 57).

Seul l'intérêt économique explique clairement que des communautés abandonnent leur langue pour une autre qu'elles jugent plus rentable. Si la pression exercée par la langue la plus forte en raison de son utilité économique se maintient pendant une longue période, le groupe minoritaire finira par achever lui-même l'œuvre de destruction de sa propre langue, et ce, malgré l'attachement affectif qu'il lui porte.

5. Langues et registres linguistiques

Pour les langues standardisées, on distingue clairement à l'oral comme à l'écrit, les formes linguistiques standard des formes non standard. Parmi les formes dites non standard, nous regroupons, d'une part les dialectes régionaux et sociaux qui constituent la langue courante, et d'autre part, les argots des jeunes qui se distinguent de la norme par certains écarts prononcés. Les locuteurs des langues standardisées connaissent ces différentes variétés et attachent une valeur symbolique à chacune, certaines portant plus de prestige et de considération que d'autres. Ces locuteurs maîtrisent aussi les différents contextes d'utilisation des différentes variétés de la langue et lient en conséquence chacune à son contexte.

Les langues non standardisées ou à tradition orale, à l'exemple des langues camerounaises, ne semblent pas présenter des variétés aussi tranchées et en distribution complémentaire selon le caractère formel du contexte. Les locuteurs de

ces dernières n'ont pas l'air de distinguer le niveau de langue adapté à chaque contexte. Cependant, même dans ces langues à tradition orale, les locuteurs savent qu'on ne s'adresse pas à un chef comme on le ferait à un employé. Ils savent qu'il existe une langue courante à la portée de tous et une langue châtiée faite de proverbes, de dictons et de stéréotypes que seuls les beaux parleurs maîtrisent.

Quel que soit le degré de standardisation d'une langue, il semble ainsi exister des variétés ou niveaux de langues à l'intérieur de chacune, ces variétés ou niveaux de langues ne sont pas transmises/acquises le même jour. L'acquisition/transmission de la langue se fait de manière échelonnée. Glenys Waters (1998 : 2) dans un chapitre intitulé *How Learning Takes Place* pense que :

As we go through life, and especially when we are young, we build up concepts in our minds about things in our world – what they are and what they are not.

6. Le processus d'acculturation de William Labov

William Labov (1964 : 91) cité par J. K. Chambers (1995 : 152) semble être le seul sociolinguiste à avoir proposé jusqu'ici un programme / emploi de temps assez détaillé de l'acquisition de **la gamme complète des variétés linguistiques** par un individu. Le modèle proposé comporte six niveaux de ce qu'il appelle "**The acquisition of the full range of spoken English**". Dans un commentaire du schéma de Labov, J. K. Chambers (1995 : 153) pense que "*By the "full range", Labov apparently meant the use of standard variants as well as vernacular or regional variants, with systematic style-shifting mediating the variation as appropriate to various social situations.*" Les six étapes du **processus d'acculturation** énoncées par William Labov (1964 : 91-92) sont les suivantes :

- *Acquisition of the **basic grammar** in childhood, normally under parental influence.*
- *Acquisition of the **vernacular**, from about five to 12, under the influence of peers in school and in the neighborhood.*
- *Development of **social perception**, beginning at age 14 or 15, under the influence of adult contacts, such that the youngsters may still be vernacular speakers but their responses on subjective reaction tests become more similar to their parents'.*

- *Development of **stylistic variation**, probably also starting around age 14, under the influence of wider contacts with peers beyond the neighborhood or high school, such that they begin to make adjustments in the frequency of particular variants in appropriate social contexts.*
- *Ability to maintain the **consistent standard**, presumably in young adulthood and presumably under pressure from the still wider contacts at work or university, such that individuals are capable of maintaining standard speech consistently for as long as the situation warrants. This stage is not acquired at all, except by MC groups.*
- *Acquisition of the **full range**, evidently attained by a minority in most communities. In New York, it is attained only by "college educated persons with a special interest in speech.*

7. Applicabilité du modèle de Labov au Cameroun

Le schéma du processus d'acculturation de Labov comprend trois étapes d'acquisition de la première langue et des étapes de la maîtrise de leur adaptation aux contextes de communication. Ce schéma peut être diversement interprété selon que la situation sociolinguistique est endodiglossique ou qu'elle est exodiglossique.

Dans une endodiglossie, cas de la ville de New York décrite par Labov, trois registres d'une même langue, à savoir le registre restreint que nous rapprochons du basilecte, le vernaculaire que nous mettrons en parallèle avec le mésolecte et le registre standard que nous associons à l'acrolecte, se partagent des contextes de communication⁵.

Dans une exodiglossie par contre, cas du Cameroun, plusieurs langues, à savoir la langue locale, la langue véhiculaire et une langue officielle se partagent les contextes de communication, fonctionnant tantôt sur le registre d'une diglossie enchâssée et tantôt sur le registre d'une diglossie superposée.

Un parallèle peut d'ailleurs être établi entre le registre restreint de Labov et la langue locale, le vernaculaire de Labov et la langue véhiculaire, le standard de Labov et la langue officielle, quant au prestige et aux statuts qu'on leur accorde, et quant aux fonctions sociales qu'ils assument.

Registres en situation de monolinguisme	Langues en situation de multilinguisme	Lieu d'acquisition	Âge d'acquisition	Contextes d'utilisation appropriés
Restreint (basilectal)	Langue locale	Foyer familial	Enfance, sous le contrôle des parents	Quotidien informel
Vernaculaire (mésoglectal)	Langue véhiculaire	Cours de jeux École primaire	5 – 12 ans, sous l'influence des enfants du voisinage et des camarades de classe	Entre pairs à l'extérieur des foyers
Standard (acrolectal)	Langue nationale ou officielle	Collège, université, milieu socioprofessionnel	De 14 ans à l'âge adulte, sous l'influence des adultes et des professeurs	Milieus formels

Tableau 1 : Lieux d'acquisition des langues et variétés de langues au Cameroun

Le tableau 1 rend compte dans sa première colonne, des situations de monolinguisme (en français observé dans certaines familles de la ville de Yaoundé et des éventuelles situations de monolinguisme dans les langues locales en milieu rural). Dans ces situations de monolinguisme, l'acquisition de la gamme complète des registres de la langue est attestée par l'utilisation adéquate du registre adapté au contexte social de la communication. En situation de multilinguisme, l'acquisition de la gamme complète des registres des langues parlées par un individu semble plus complexe et plus difficile à atteindre. Elle se manifeste, non seulement à travers la sélection d'une langue adaptée au contexte, mais aussi, par le choix d'un registre de langue approprié au contexte social de la communication, comme nous le schématisons ci-dessous :

Choix de langue	Choix de registre
Langue familiale	restreint/basilectal
	vernaculaire/mésoglectal
	standard/acrolectal
Langue véhiculaire	restreint/basilectal
	vernaculaire/mésoglectal
	standard/acrolectal
Langue officielle	restreint/basilectal
	vernaculaire/mésoglectal
	standard/acrolectal

Tableau 2 : Sélection de la langue et des registres en contexte multilingue.

⁵ Les rapprochements entre la terminologie de Labov (registres restreint, vernaculaire, standard) et la terminologie en cours en Francophonie (registres basilectal, mésoglectal et acrolectal) constituent simplement un postulat de travail.

Le schéma de Labov, quoique conçu pour une endodiglossie, peut ainsi être appliqué dans une exodiglossie pour montrer jusqu'à quel point l'individu évoluant dans un milieu plurilingue doit aller dans la maîtrise des différentes variétés des langues qu'il parle. La question de recherche que nous nous posons ici est la suivante : Peut-on acquérir la gamme complète des registres de plusieurs langues en milieu plurilingue? En d'autres termes, l'individu qui évolue en milieu plurilingue, peut-il acquérir la gamme complète des registres de chacune des langues qu'il parle? N'en acquiert-il que des bribes? Pourra-t-il être un bilingue parfait ou est-il condamné au semilinguisme? Ce dernier phénomène caractérisant toute personne n'ayant pas acquis la gamme complète des variétés d'une langue.

Moyennant quelques aménagements, le schéma de Labov qui sied passablement aux zones rurales camerounaises (Cf. Nyamboya ci-dessus), relativement homogènes sur le plan linguistique, peut s'appliquer aux zones urbaines linguistiquement hétérogènes. Nous examinons ci-dessous son applicabilité aux différentes situations de transmission et d'acquisition des langues locales et officielles.

IV – LA TRANSMISSION DES LANGUES CAMEROUNAISES

Parmi les facteurs qui déterminent le rythme d'acquisition de la première langue, figurent en bonne place les facultés intellectuelles de l'enfant et la complexité linguistique du milieu d'acquisition. L'acquisition d'une même langue ne s'effectue pas au même rythme et suivant la même trajectoire d'un enfant à un autre. Certains enfants acquièrent rapidement la grammaire de base (registre restreint) de leur L1 et la parlent bien avant l'âge de cinq ans; d'autres par contre éprouvent d'énormes difficultés d'élocution pendant la même période. Le sociolinguiste s'intéresse particulièrement à l'influence que le milieu exerce sur le rythme d'acquisition de la L1. Même si des études comparatives restent à mener dans ce domaine, il semblerait qu'un enfant normal évoluant en milieu monolingue, acquiert plus rapidement la grammaire de base de sa L1 qu'un autre enfant ayant les mêmes capacités intellectuelles, mais évoluant dans un contexte où plusieurs codes linguistiques se bousculent quotidiennement à ses oreilles.

Dans cette section nous examinons à travers la technique de l'observation directe, l'effet du milieu rural et du milieu urbain sur la transmission/acquisition des langues camerounaises. À la section suivante, nous étudierons l'effet des mêmes contextes sur l'enseignement/apprentissage des langues officielles (étrangères).

Le milieu rural camerounais sera subdivisé en milieu rural non scolarisé et en milieu rural scolarisé pour ressortir clairement l'effet de la complexité linguistique sur l'acquisition des langues locales.

1. Transmission des langues locales en milieu rural non scolarisé

Dans l'Afrique traditionnelle, représentée dans cette étude par les villages qui ne comportent aucune infrastructure administrative, scolaire ou sanitaire (cas du village BAHANGA décrit plus loin), les mariages se déroulent généralement entre personnes du même groupe ethnique et linguistique. Cette pratique de l'endogamie renforce la transmission de la langue locale des parents à la progéniture. Dans les rares cas d'exogamie constatés, l'épouse étrangère se met à l'école de la langue locale, celle du mari, dès son arrivée dans le village, et c'est cette langue du mari qu'elle transmettra aux enfants qui naîtront plus tard dans le foyer. L'organisation sociale traditionnelle camerounaise est majoritairement patriarcale et il y est pratiquement inimaginable qu'un enfant soit conditionné à parler une première langue autre que celle de son père. C'est donc parfois par abus de langage que l'on désigne par "langue maternelle" cette langue locale, première langue de l'enfant.

Le processus de la socialisation traduit par la transmission/acquisition de la langue locale en milieu rural non scolarisé correspond assez fidèlement au schéma de Labov présenté ci-dessus. Il se fait de manière hiérarchisée en fonction de l'âge et de manière différenciée selon le sexe. Il commence par l'acquisition de la grammaire de base, se poursuit par celle du vernaculaire et s'achève par l'acquisition de la langue châtiée.

a. Transmission de la grammaire de base ou registre restreint.

La proximité de la mère et de son enfant dans l'Afrique traditionnelle est légendaire, raison pour laquelle on s'imagine difficilement que l'enfant puisse parler une langue autre que la première langue de sa mère. En effet, dès la naissance, l'enfant est aux soins de sa mère. Elle ne s'en sépare guère que lorsque l'enfant dort ou lorsqu'elle le confie pour un laps de temps à une grand-mère, ou à toute autre personne adulte vivant au foyer. La nuit, elle partage le même lit que son enfant et à longueur de journée, elle le porte à califourchon sur son dos ou sur ses hanches pour vaquer à ses multiples occupations ménagères. La proximité de la mère et de son enfant se desserre progressivement à partir du moment où le bébé peut ramper, peut se passer du lait maternel pour une autre alimentation, jusqu'à ce que l'enfant devienne autonome au niveau moteur à 12 mois environ. Dès ce deuxième âge, l'enfant peut être confié au "porteur de l'enfant" qui n'est autre que sa grand-mère, son grand-père, sa tante invalide et incapable d'aller au champ.

Que ce soit lors du premier ou du deuxième âge, l'enfant en milieu rural est dans un bain linguistique homogène local. Il boit passivement la langue locale, en acquiert la grammaire de base et en apprend quelques subtilités. La langue à ce niveau mérite bien son appellation de "langue maternelle" parce que transmise pour l'essentiel par la mère à travers ses conversations avec d'autres personnes, ses injonctions au bébé qui a mordu son sein, qui a fait pipi sur son dos ou qui a fait des selles dans ses habits, à travers les ballades qu'elle chante pour l'égayer et le faire danser, à travers les berceuses qu'elle chante à l'enfant pour l'attendrir et l'endormir, à travers les mots et les phrases qu'elle l'aide à bien articuler.

Jusqu'à l'âge de cinq ans, l'acquisition de la grammaire de base s'accompagne de celle du vocabulaire de base et les deux permettent à l'enfant de s'exprimer progressivement dans le registre restreint ou basilectal, fait de termes usuels et dépourvu de tournures idiomatiques, de proverbes et de dictons. Ce registre restreint permet à l'enfant d'exprimer ses sensations, ses besoins primaires, des injonctions et de parler de son environnement immédiat sans avoir recours à une autre langue.

b. Acquisition du vernaculaire de Labov et différenciation linguistique

Lorsque l'enfant peut déjà aider ses parents dans l'exécution des tâches familiales, il accompagne ses aînés et ses parents dans leurs activités quotidiennes et apprend progressivement à les effectuer sur le tas.

À partir de cet âge, le jeune garçon va à la pêche ou à la chasse avec son père ou avec les enfants de son âge. Il se fabrique une fronde qui lui permet de chasser les oiseaux, il apprend à tailler une sagaie et expérimente son lancer sur les animaux domestiques. Il apprend à tenir une machette, à tendre un piège, à tresser un panier, une natte ou un panier à poules, à récolter un régime de noix de palme, puis à creuser un mortier, à abattre un tronc de palmier à huile et à saigner du vin de palme. À l'adolescence, le jeune rural non scolarisé est nanti d'un vocabulaire très riche dans sa langue maternelle, car dans chacune des activités pratiquées, il accumule un nouveau champ lexical auquel n'accèdent que ceux initiés à cet art. Ces lexiques spécialisés, très riches dans les langues locales, lui permettent de s'exprimer avec aisance devant une assistance villageoise sans qu'il aie recours à un mot d'emprunt, quel que soit le domaine d'activité villageoise masculine auquel il fait référence. Le même adolescent ne pourra cependant pas afficher la même aisance lorsqu'il s'agira de parler des activités féminines de son village. Il fera face au manque du mot, à une carence du vocabulaire approprié.

Pendant que les jeunes adolescents marchent en bandes ou accompagnent les adultes dans les activités masculines, les filles rurales accompagnent leurs mères et leurs sœurs aînées dans l'accomplissement des tâches essentiellement féminines. Sous la houlette de sa mère, la jeune fille apprend à tenir la daba, à former une butte ou un sillon, à enfouir le compost et les semences, à récolter le manioc, les arachides, les patates, etc. Elle apprend par l'exemple à reconnaître les vertus de tous les ingrédients utilisés dans chaque type de sauce. Elle va pêcher au barrage avec les filles de son âge, apprend à tresser les cheveux et est initiée aux jeux de société féminins (claquettes, amarelle, etc.). Chacune de ces activités l'expose à un nouveau champ lexical spécialisé.

Le milieu rural se caractérise ainsi d'emblée par une différenciation linguistique sexuée entre le garçon et la fille dans les étapes ultérieures de l'acquisition de la gamme complète des registres de la LA1 selon le schéma de Labov. Tout se passe comme si le jeune garçon d'une part, et la jeune fille d'autre part, vivaient dans deux mondes différents, chacun avec ses réalités et ses références propres. La distinction des activités masculines et féminines dans l'Afrique traditionnelle entraîne inévitablement une différenciation linguistique entre le garçon et la fille qui sont chacun à l'aise dans l'expression et l'explication des activités techniques propres à son sexe, mais mal à l'aise dans celles du sexe opposé.

c. Transmission du registre châtié (le standard de Labov).

L'Afrique traditionnelle n'a pas connu une école formelle au sens occidental du terme. Toutes les activités techniques y sont transmises sur le tas, par l'exemple, et il existe très peu de séances purement théoriques lors de la transmission des pratiques et des techniques ancestrales. Le parent réalise l'objet devant l'enfant en expliquant de temps en temps le geste essentiel. Comme le pense Glenys Waters (1998 : 5) dans un paragraphe intitulé *Informal Learning Styles* :

A lot of our learning in life takes place informally. It is not in a school type of situation and it is not necessarily done in planned ways, for example, babies learning to speak, toddlers learning to walk, children learning to swim, or learning to ride a bicycle.

From his study of how traditional Aborigines in the north of Australia come to know things, Stephen Harris (1977) characterized several major features of their informal learning as follows : learning by observation, learning by doing, learning by imitation, learning by personal trial-and-error, learning through real-life performances, learning by persistence and repetition.

So Harris found that more Aboriginal learning is done by looking and watching rather than through talk. He found that they learn by doing rather than by hearing or talking about things. They learn by imitating or copying, and by trying things for themselves rather than by someone combining talk and demonstration.

La transmission des techniques sur le tas a son corollaire sur le plan linguistique. Il n'existe pas à proprement parler une école dans laquelle l'adolescent camerounais

apprend formellement la rhétorique de la langue locale, mais dès l'adolescence le langage se différencie davantage entre le jeune homme et la jeune femme.

Le jeune homme qui vit dans les milieux essentiellement masculins, de préférence sur les traces de son père, a directement accès à un style de langage propre aux hommes adultes, fait de proverbes, de dictons, de paraboles. Le garçon les acquiert dans les buvettes traditionnelles et les assises coutumières, il apprend leurs contextes d'utilisation et les applique progressivement dès que l'occasion se présente. Lorsque le jeune homme entre dans l'une des nombreuses sociétés secrètes qui foisonnent en milieu rural non scolarisé, il acquiert un nouveau code langagier fait d'expressions typées accessibles aux seuls membres de ladite société secrète. Les filles entrent dans les associations et sociétés secrètes féminines au sein desquelles elles apprennent les soins néo et post natal, les rites et danses féminins, le langage propre aux femmes adultes. L'usage des proverbes et des dictons est l'apanage des seuls hommes dans la plupart des sociétés africaines traditionnelles et une femme qui s'exprime en proverbes est très mal vue dans ces milieux.

À l'âge adulte, l'homme rural non scolarisé est un maître de la parole dans la langue locale. Il est en mesure de parler de son environnement et de toutes les pratiques visibles et invisibles qui y ont cours sans recourir à une autre langue et sans emprunter un mot à une langue autre que la sienne. Selon le contexte social de la communication et le type d'interlocuteurs, il change de registre. Il utilise la variété restreinte avec ses enfants en bas âge, le vernaculaire avec ses pairs dans les buvettes traditionnelles, la langue locale châtiée lorsqu'il participe à la solution d'un litige coutumier comme les assises consacrées au tracé des limites entre clans ou la cérémonie de dot qui nécessitent de fins et beaux orateurs. Il est, de ce fait, détenteur de la gamme complète des variétés de la langue locale.

2. Transmission des langues locales en zone rurale scolarisée

Les contextes monolingues théorisés dans les lignes précédentes se réduisent comme une peau de chagrin au Cameroun à cause du multilinguisme ambiant et de la scolarisation. D'une part, les zones rurales censées être le dernier rempart des

langues locales sont toutes devenues au moins bilingues (langue locale-première langue officielle); certaines, à l'instar de Poli et de Nyamboya décrites dans les chapitres précédents, vont jusqu'à couvrir une diglossie enchâssée impliquant en plus des langues sus évoquées, une langue camerounaise jouant le rôle de véhiculaire régional.

D'autre part, l'avènement de l'école occidentale dans la grande majorité des villages, signe de l'évolution de la société africaine et premier pas vers le modernisme, contribue particulièrement au non respect des six étapes de Labov dans l'acquisition des premières langues camerounaises en zone rurale.

La typologie des modes de vie en zone rurale scolarisée est bien distincte de celle du milieu rural non scolarisé où tous les habitants s'adonnent à des activités de subsistance relevant du domaine primaire. En milieu rural scolarisé, la présence de quelques institutions étatiques comme l'école elle-même, un poste de contrôle forestier, une brigade de gendarmerie, etc., conduit à l'affectation dans le village de fonctionnaires non locuteurs de la langue locale et menant un mode de vie semi-rural, ce qui modifie tant soit peu le paysage linguistique du village. Les modes de vie en milieu rural scolarisé peuvent ainsi être capturés par le tableau suivant :

Mode de vie	Profession de l'époux	Profession de l'épouse
Semi-rural	Petit fonctionnaire, métier libéral, commerçant	Cultivatrice ou ménagère
Rural	Cultivateur, éleveur, chasseur, pêcheur	Cultivatrice

Tableau 3 : Types de ménages et modes de vie en milieu rural scolarisé

a. Transmission de la grammaire de base

À l'intérieur des ménages en zone rurale scolarisée, le bébé est toujours sous les soins intensifs de sa mère et du porteur de l'enfant qui lui transmettent le registre restreint de la langue locale. Cependant, dès l'âge de trois ans, alors qu'il n'a pas achevé l'acquisition de la grammaire de base de sa langue maternelle, l'enfant rural

doit quitter ses parents pour s'inscrire à l'école maternelle où il entame dès le premier jour de classe, l'apprentissage de la langue officielle.

Dès cet âge, il accorde désormais cinq jours de la semaine aux activités scolaires en langue officielle et ne pratique plus les activités rurales évoquées au paragraphe précédent. Bien que vivant au village, il est progressivement déraciné de son terroir par les leçons qui lui enseignent d'autres activités "plus intéressantes" qui se déroulent ailleurs, parfois dans des pays lointains. Il apprend progressivement à déprécier son environnement et à accorder plus de valeur à cet ailleurs et à la langue qui le véhicule. À l'âge de cinq ans, l'enfant rural scolarisé n'a pas achevé l'acquisition du registre restreint de sa langue familiale à cause des efforts d'apprentissage de la langue officielle.

b. Acquisition du vernaculaire

S'agissant du vernaculaire ou mésolecte de la langue maternelle, deuxième étape de Labov, le jeune Camerounais rural scolarisé n'a plus le temps matériel de l'acquérir convenablement, accaparé qu'il est, durant toute la journée, par les enseignements scolaires dans la langue officielle. Entre 5 et 12 ans, il n'ira que très sporadiquement marauder avec ses amis pour apprendre le vernaculaire de sa classe d'âge dans la langue locale. Il ne tend plus les pièges, ne tresse plus les paniers, ne saigne plus du vin de palme et se prive du vocabulaire technique lié à toutes ces activités.

Sur le plan linguistique, la langue officielle, véhicule de l'ailleurs mystérieux, capte aussi tout l'intérêt du jeune rural scolarisé qui souhaiterait la parler bien comme son maître ou comme il l'entend à la radio et à la télévision. Seule la domination de l'usage de la langue locale sur toute autre langue dans la rue et les bars traditionnels du village favorise l'acquisition du mésolecte même chez les jeunes ruraux les plus extravertis.

Pour une bonne moitié de jeunes ruraux scolarisés, l'acquisition des autres registres de la langue maternelle (vernaculaire et standard) est donc hypothéquée par l'apprentissage de la langue scolaire. Pour une autre frange, elle s'effectuera très

lentement désormais, parallèlement à l'apprentissage du français auquel les élèves consacreront plus de la moitié de leur temps.

c. Acquisition du registre standard dans la langue locale

Très peu de jeunes ayant acquis la grammaire de base et un peu de vernaculaire dans la langue maternelle accèdent au standard de la langue locale faute de temps, d'intérêt et d'opportunités. Très peu d'entre eux tolèrent la compagnie des anciens non scolarisés qu'ils considèrent comme des sorciers empêchant les enfants d'acquérir la langue officielle. Ils n'assistent plus aux assises coutumières qu'ils jugent ringardes parce que tenues en langue locale. Ils ne participent plus aux activités des sociétés secrètes et se privent ainsi inconsciemment de la sagesse ancestrale et de la langue châtiée transmise dans ces milieux.

L'adulte rural scolarisé ne peut par conséquent pas être considéré comme possédant la gamme complète des registres de sa langue maternelle. Il en a acquis la grammaire de base, en a glané une portion du mésolecte, mais il restera un semilingue dans sa langue maternelle, car n'ayant pas eu l'occasion d'accéder à la variété châtiée de la langue locale qu'il parlera certes, mais sans proverbes et sans tournures idiomatiques.

d. La perception sociale chez le jeune rural scolarisé

Entre 12 et 14 ans, le jeune rural scolarisé vit dans deux mondes et a une perception ambiguë de ce dernier, partagé qu'il est entre les réalités traditionnelles de son terroir de naissance dans lequel il évolue, et un monde déconnecté de cette réalité, un monde majoritairement citadin et européenisé qu'il rencontre dans ses lectures quotidiennes à l'école. Sa perception sociale est entachée de perplexité, car il ne sait lequel des deux mondes est vrai, sûr et efficace pour assurer son avenir. C'est le début du biculturalisme pour les plus doués, du décrochage scolaire précoce pour ceux qui font un choix pour le mode de vie traditionnel (fait de la pêche, de la chasse, de la cueillette, de l'élevage et de l'agriculture qui nourrissent directement leur homme), du plongeon à outrance dans le modernisme et le début de la fascination de la ville, pour ceux ayant intérieurement opéré un choix pour le monde

occidental. L'exode rural pour cette dernière catégorie, est synonyme de migration sans retour et de l'abandon des valeurs traditionnelles.

e. La variation stylistique chez le jeune rural scolarisé

Le développement de **la variation stylistique** qui commence aussi dès l'âge de 14 ans ira du même coup pour l'une ou l'autre langue, selon que l'on aura opté pour la vie traditionnelle, la vie moderne ou pour les deux langues lorsqu'on aura opté pour le biculturalisme. Le jeune rural ayant opté pour un décrochage scolaire précoce se désintéresse de l'apprentissage de la langue officielle dont il a appris quelques rudiments; il suivra dès lors un enseignement à temps plein des valeurs traditionnelles sous la houlette des aînés. Les activités quotidiennes dans lesquelles il s'investit améliorent considérablement son vocabulaire dans la langue locale. Il peut désormais s'exprimer en toute confiance devant une audience locale dans les domaines de ses activités quotidiennes sans recourir à la langue officielle bien que ayant une certaine connaissance de celle-ci.

Par contre, le jeune rural ayant opté pour le modernisme à outrance, tente, même s'il reste confiné au cadre rural, de décrocher le plus possible avec ces valeurs traditionnelles, y compris la langue maternelle dont il conserve la grammaire de base. Avec son instituteur, il forme au sein du village, un noyau, si petit soit-il, de locuteurs de la langue officielle. Hors de ce cercle, il est obligé parfois à son corps défendant, de s'exprimer dans la langue locale en s'adressant à ceux qu'il appelle désormais "les villageois".

Le jeune rural biculturel a une allégeance partagée entre les valeurs traditionnelles et la culture moderne véhiculée par les livres et l'école. Il s'efforce de les respecter en les gardant bien séparées.

En milieu rural scolarisé, on distinguera ainsi trois styles dans l'usage de la langue locale :

- le style des jeunes ayant opté pour un mode de vie traditionnel; leur langage est fluent, étoffé de dictons et de proverbes, dénué de mots d'emprunts à la langue occidentale.
- Le style des biculturels, sûr dans sa grammaire de base mais légèrement flottant au niveau du vocabulaire technique et de l'emploi des proverbes.
- Le style des jeunes ruraux "modernes"; leur expression dans la langue locale est hésitante car elle n'a pas évolué depuis l'acquisition de la grammaire de base. Le vocabulaire technique et les proverbes sont absents du discours qui, par contre, est entaché de mots d'emprunts à la langue officielle, de changement et de mélange de codes.

En outre, le jeune rural traditionaliste, qui côtoie quotidiennement ses aînés, a appris à parler en paraboles, à désigner des choses dans la langue locale sans se référer à elles, à mal parler d'une personne présente sans que celle-ci se sente offensée, voire concernée. Ces facultés lui permettent de changer de registre de discours dans la langue locale lorsque le contexte l'exige.

Le jeune rural traditionaliste pourra ainsi tenir un discours en langage soutenu dès l'âge de 18 ans, sans avoir recours à une autre langue, lorsqu'il s'agira de parler de son milieu, des activités courantes dans celui-ci, des comportements et des relations humaines qui semblent être les mêmes partout dans le monde, avec leur affection, leur haine et leur trahison.

La sixième étape de Labov nécessite une spécialisation du jeune rural, son adhésion à une ou à plusieurs sociétés secrètes qui affûtent l'art de la parole, celle-ci pouvant être soit un don naturel, soit un art que l'on acquiert à travers une initiation. Le jeune adulte traditionaliste qui passe par cette initiation se distingue d'emblée de celui qui ne l'a pas reçue; il a vu des choses que d'autres n'ont pas vues, il est détenteur de cette vérité secrète que seuls possèdent les initiés. Il parlera davantage avec autorité et avec aisance dans un langage soutenu ou codé même devant les membres les plus sages de la communauté, parce qu'il est un des leurs.

Le jeune rural moderne est incapable de cette gymnastique dans la langue locale. Ses figures de style se limitent à quelques stéréotypes acquis avant l'âge de cinq

ans, en même temps que la grammaire de base. Peut-être pourra-t-il mieux maîtriser la langue locale plus tard, s'il reste dans son environnement rural jusqu'à l'âge adulte.

3. La transmission des langues camerounaises en milieu urbain

Contrairement au milieu rural moins diversifié sur le plan linguistique, le milieu urbain représenté dans cette étude par la ville de Yaoundé, est essentiellement plurilingue. Les activités notées dans le milieu rural sont multipliées par dizaines en milieu urbain et la spécialisation des métiers qui perdure en milieu rural n'a plus aucun sens dans les villes. Les femmes réduites aux tâches agricoles et ménagères dont le soin des enfants en bas âge en milieu rural, exercent en ville les mêmes métiers que les hommes. Elles sont des génératrices de revenus : institutrices, professeurs, gendarmes, agents de police, commissaires, militaires, infirmières, médecins, chauffeurs de taxis, chauffeurs d'autobus, pilotes de ligne, etc. Aucun emploi ne leur est interdit.

L'éclatement des valeurs rurales en milieu urbain a sa contrepartie linguistique. La mère, censée rester au foyer pour transmettre la langue maternelle au nouveau-né ne trouve plus le temps matériel d'accomplir cette noble tâche, car son congé de maternité ne dure que quelques semaines après l'accouchement. Elle travaille et fait vivre son ménage au même titre que son mari, elle sort tous les matins et revient tard le soir, d'où la nécessité de faire appel à une personne à sa solde qui s'occupera du nourrisson sur tous les plans, y compris sur le plan linguistique.

a. Typologie des modes de vie en milieu urbain

Il n'est pas aisé d'établir une typologie des modes de vie en milieu urbain africain parce qu'en ville vivent certes, des ultra-urbains ou urbains-urbains, qui sont des urbains de première ou de deuxième génération, c'est-à-dire des personnes nées en ville, ayant une culture urbaine occidentalisée à souhait et ne connaissant pas le mode de vie rural; mais ils y côtoient en permanence des urbains-ruraux, migrants endogènes ou personnes venues des villages à travers le phénomène de l'exode rural, qui ont transporté et conservé en ville leur mode de vie rural. Les parents

urbains que nous avons interrogés au cours de l'enquête de Yaoundé sont pour la plupart des urbains-ruraux qui écrasent numériquement les parents urbains-urbains. Ils maîtrisent convenablement les langues locales contrairement aux parents urbains-urbains qui n'en ont qu'une approximation.

Les études sociolinguistiques variationnistes corrélient les caractéristiques sociales à la variation linguistique et décrivent ce qui, dans une société donnée, cause le changement linguistique en cours et ce qui, au sein de la même société, perpétue le statu quo. Une analyse profonde des villes africaines a fait dire à certains géographes qu'elles sont une juxtaposition des villages et des régions du pays, parce que chaque quartier présente une forte concentration de personnes issues d'une même province ou parlant une même langue locale. Patrick Renaud (1976 : 23) estime que *"les principales villes du Cameroun ont en effet été organisées en quartiers, disposés autour ou de part et d'autre du centre administratif commercial, quartiers abritant chacun une ethnie"*. Mais à bien y regarder, la population urbaine n'est pas seulement organisée par sa juxtaposition ethnique. Elle l'est aussi par classe sociale, ce terme étant utilisé ici pour désigner un groupe de personnes menant un mode de vie similaire. En effet, toute la population urbaine vit en ville, mais certaines familles y ont conservé un mode de vie rural que d'autres ont définitivement abandonné ou remplacé par un mode de vie ultra-urbain.

Dans la ville de Yaoundé et dans la plupart des villes africaines il existe ainsi plusieurs modes de vie, allant du mode ultra-urbain au mode de vie quasiment rural. Entre ces deux pôles coexistent plusieurs franges d'autres modes de vie que nous qualifions de semi-urbains et de semi-ruraux.

Le mode de vie urbain par excellence se caractérise par l'époux et l'épouse qui exercent tous les deux des emplois salariés administratifs ou libéraux. Le couple vit uniquement à l'aide de ses deux salaires mensuels. Les ultra-urbains forment des ménages modernes réduits au seul noyau familial à l'occidentale (père, mère, enfants légitimes). Le lien ombilical avec le village est rompu définitivement. Les résidences sont volontairement exigües et limitées au nombre d'occupants de la maisonnée; les étrangers, même de passage, ne sont pas les bienvenus, à plus

forte raison les parents et les grands-parents qui viendraient pour un long séjour. Le couple veut bien aider ces membres de la famille, à condition qu'ils restent chez eux!

Le mode de vie rural en milieu urbain se caractérise par les deux membres du couple qui œuvrent dans le secteur d'activité primaire qui fournit des vivres frais aux habitants de la ville. Le ménage a besoin de bras pour cultiver les champs. Pour cette raison, les parents et les grands-parents sont acceptés à la maison pour prendre soin de la progéniture lorsque les parents sont au champ. De plus on fait venir du village, neveux et nièces en leur miroitant l'éventualité d'un emploi rémunéré en ville. Dès que ces derniers sont en ville, en attendant qu'ils trouvent un emploi comme bonne ou comme gardien de nuit quelque part, ils aident bien le couple dans ses travaux maraîchers sans prétendre à un salaire. Ils ont de surcroît la latitude de rester au foyer, même après l'obtention de cet emploi, compte tenu de leurs revenus modestes et des services qu'ils peuvent continuer à rendre au couple bienfaiteur.

Les différentes franges de modes de vie dans les villes du Cameroun sont du reste résumées dans le tableau suivant :

	Profession de l'époux	Profession de l'épouse
Ultra-urbain	Salarié administratif ou libéral; Chef d'entreprise	Salariée administratif ou libéral; Chef d'entreprise
Semi-urbain	Salarié administratif ou libéral	Ménagère ou commerçante
Semi-rural	Petit métier libéral, commerçant	Cultivatrice ou ménagère
Rural	Cultivateur, petit commerçant	Cultivatrice

Tableau 4 : Types de ménages et modes de vie en milieu urbain

Schématiquement, à chacun des modes de vie correspondent des lieux de résidences spécifiques et des comportements langagiers que le sociolinguiste peut examiner.

L'analyse de la transmission et de l'acquisition des langues camerounaises en zone urbaine doit ainsi être corrélative au mode de vie concerné pour être adéquate. Ci-

dessous, nous nous intéressons particulièrement à la transmission et à l'acquisition de la première langue dans les familles menant un mode de vie urbain, processus qui se distingue radicalement de la transmission et de l'acquisition de la première langue en zone rurale que nous avons décrites antérieurement.

b. Transmission des langues camerounaises chez les ultra urbains

En milieu urbain et dans le mode de vie urbain, les tâches dans le couple ne sont plus différenciées sur le plan sexuel. Le diplôme détermine l'accès à l'emploi et le critère sexuel ne compte que pour très peu. L'éclatement des valeurs traditionnelles dans la répartition des tâches sociales a son corollaire sur le plan linguistique.

La mère est certes la génitrice de l'enfant, mais elle n'est plus celle qui transmet la grammaire de base à ce dernier. Son métier salarié d'enseignante, de chauffeur d'autobus, de gendarme, d'agent de police, de médecin, etc., ne lui permet plus de prendre soin de son nouveau-né. Après la naissance du bébé, au terme de trois semaines de congé de maternité, elle doit reprendre le service en confiant la garde de son enfant à une berceuse ou "bonne à tout faire".

c. Caractéristiques et rôle de la berceuse dans la transmission de la première langue

La berceuse est une domestique généralement d'origine très modeste et fraîchement issue du milieu rural. Sa famille d'accueil s'est récemment installée dans la ville où elle cherche ses marques. La survie des membres de toute la famille dépend aussi des revenus modestes que la bonne tire des petits métiers qu'elle exerce chez les nantis et les fonctionnaires.

Dans les ménages sans enfant en bas âge, la "bonne à tout faire" supplée la maîtresse de maison dans toutes les tâches ménagères : cuisine, marché, vaisselle, lessive, repassage, etc. Dans les ménages comportant un bébé par contre, il est souvent demandé à la bonne de concentrer toute son attention au bien-être du nouveau-né; elle devient alors une berceuse. Au quotidien, elle linge le bébé, compose son biberon, le fait téter régulièrement, assure sa couchette, veille sur son sommeil, nettoie et repasse les couches du bébé.

Par dessus tout, c'est aussi à la bonne que revient la tâche de l'initiation du bébé au langage, et c'est ici que surviennent les difficultés qui vont aboutir à la transmission d'une langue autre que celle des parents. La différence de langues entre la bonne et ses employeurs, son niveau intellectuel et le français qu'elle a appris en zone rurale, ne facilitent pas toujours l'initiation du bébé au langage.

- Les différences linguistiques

Dans la ville de Yaoundé, il est rare de rencontrer une femme de ménage parlant la même langue locale que le couple pour lequel elle travaille. Le recrutement d'une bonne ne s'opère pas sur la base du critère linguistique, mais plutôt sur celui de la compétence, de la corvéabilité, de l'assiduité et de l'ardeur au travail. Les employeurs, surtout lorsqu'ils mènent un mode de vie urbain, sembleraient même éviter cette coïncidence et accorderaient volontiers leur préférence à une bonne qui ne comprendrait pas directement la langue locale la plus courante au foyer, et qui n'entrerait pas directement dans leurs confidences.

- Les difficultés linguistiques

Le bébé vit au quotidien avec la berceuse; c'est elle qu'il voit, qui lui parle, et qu'il finit par considérer comme sa mère. D'une part, lorsque la bonne doit s'adresser au quotidien à l'enfant, elle ne peut pas le faire dans sa propre langue maternelle, au risque d'outrager les parents. D'autre part, elle est incapable de s'adresser au bébé dans la première langue de ses parents qu'elle ne parle pas. Elle est donc contrainte d'utiliser le français, le meilleur qu'elle connaisse, pour s'adresser au bébé.

- Le niveau intellectuel et le français de la bonne

Le niveau de scolarisation de la femme de ménage dépasse difficilement la fin du cycle primaire avec ou sans Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE). Le français de la bonne, d'origine rurale de surcroît, est très approximatif sur tous les plans : phonétique, lexical et syntaxique. C'est ce français approximatif, relevant d'un régiolecte basilectal du français camerounais, que le bébé va acquérir comme

première langue à travers les berceuses de la bonne, ses énervements, ses injonctions et les mots doux qu'elle adresse de temps à autre au bébé.

d. Le rôle de la mère

Le rôle de la mère dans la transmission de la première langue à l'enfant est somme toute marginal dans les ménages du modèle urbain. À son retour du lieu de service, fort de la fatigue accumulée dans la journée, c'est parfois à peine qu'elle s'enquiert de l'état de santé du bébé, le caresse et s'assure qu'il dort bien. Les jours qu'elle consacre aux soins de l'enfant sont le samedi et le dimanche, bien peu de temps pour inverser ou corriger les tendances mises en place par la bonne sur le plan linguistique.

4. Effets des modes de vie sur la transmission des langues locales en ville

En milieu urbain, les enfants qui naissent dans les ménages menant un mode de vie ultra urbain ont très peu de chances d'acquérir la langue de leurs parents pour les raisons suivantes :

- les parents salariés sont absents du foyer
- les parents et les grands-parents sont exclus du foyer
- la berceuse chargée de l'initiation du bébé au langage ne parle pas la langue des parents

Théoriquement, seuls des enfants miraculés, issus de ce type de ménage pourraient parler une langue camerounaise.

Dans les ménages semi-urbains, l'approbation du séjour prolongé des parents au foyer et les vacances au village donnent aux enfants la possibilité d'acquérir la langue maternelle, même si par ailleurs, les effets "négatifs" de la bonne à tout faire ne sont pas à négliger ici. Théoriquement, les enfants issus de ce type de ménages auraient un minimum de 25% de chances d'acquérir la langue de leurs parents.

Les ménages semi-ruraux vivant en ville, du fait de la présence permanente des parents et des grands-parents au foyer, et du fait de l'absence d'une bonne dans le ménage, sont assez homogènes sur le plan linguistique. La mère cultivatrice ou ménagère consacre tout le temps nécessaire au nourrisson. Les enfants nés dans ce type de ménage urbain auraient 50% de chances de parler la langue de leurs parents malgré les pressions de la langue d'intégration à la ville.

Les ménages urbains menant un mode de vie rural sont ceux dans lesquels les enfants ont 75% de chances d'acquérir la langue de leurs parents, du fait de la disponibilité de la mère qui porte le bébé sur son dos à longueur de journée, au champ ou à la maison, et du fait de la présence permanente des membres de la famille élargie au foyer.

Les estimations théoriques ci-dessus ne sont pas à l'abri du bain linguistique urbain et de l'effet des médias. Le français, langue officielle, en plus de ses différentes fonctions statutaires, joue en effet le rôle de langue véhiculaire et d'intégration dans les villes des provinces du Littoral, du Centre, du Sud, de l'Est et de l'Ouest. Dans les deux provinces anglophones et dans les trois provinces septentrionales, le français est partiellement suppléé par le pidgin-english et le fulfulde qui se positionnent comme des langues véhiculaires régionales servant de langues d'intégration aux villes situées dans ces zones. De cette manière, l'enfant qui naît en milieu urbain camerounais entend plus régulièrement parler autour de lui et dans les médias audiovisuels, une langue toujours différente de la langue du foyer de ses parents. Cette langue d'intégration à la ville entre dans une rude concurrence avec les langues locales et dans la majorité des cas, elle finit par avoir le dessus sur la langue de foyer des parents, d'où le fort pourcentage des enfants citadins ne s'exprimant pas dans la langue de leurs parents, mais ayant le français, le pidgin-english ou le fulfulde comme premières langues.

V – APPRENTISSAGE DE LA PREMIÈRE LANGUE OFFICIELLE AU CAMEROUN

1. Apprentissage de la langue officielle en zone rurale

Le Ministère de l'Éducation Nationale et la coopération internationale concentrent tous les efforts matériels, humains et financiers au succès de l'enseignement de la langue officielle au Cameroun. De nouvelles écoles sont construites chaque année, le personnel enseignant est régulièrement payé, l'enseignement primaire est gratuit et le matériel didactique est fourni gracieusement sous la forme de paquet minimum à toutes les écoles.

Malgré ces efforts, l'acquisition de la première langue officielle en zone rurale n'est pas aisée. Le système scolaire camerounais entreprend d'inculquer une nouvelle grammaire de base à l'enfant rural dès la maternelle et la section d'initiation au langage, comme si l'enfant n'avait aucune notion du langage au préalable. La conséquence de cette pratique en milieu rural est que à l'âge de cinq ans, l'enfant rural scolarisé possède deux grammaires de base bien compartimentées : la grammaire de base de la langue de ses parents et la grammaire de base de la première langue officielle de la région dans laquelle il vit.

La gestion des deux systèmes linguistiques par le jeune rural scolarisé n'est pas facile, surtout dans un milieu quasiment homogène en langue locale. Nous en voulons pour preuve les difficultés des enfants du Cours Moyen II (10-12 ans) en zone rurale de dire une phrase correcte en langue française.

L'auteur de ces lignes est souvent amené à coordonner les défilés des jeunes le 11 février au village KAN qui relève du District de MASSOK-SONGLOULOU, Département de la Sanaga Maritime, Province du Littoral au Cameroun.

Au cours de la cérémonie du 11 février 2003, le baragouin des élèves de l'école primaire, lorsque vient le moment de présenter un sketch en français, laisse parfois l'auditoire perplexe quant à l'orientation que le MINEDUC doit donner à l'enseignement pour que la langue française prenne pied en zone rurale. Le mauvais

français enregistré lors de ces cérémonies n'est pas l'œuvre des seuls élèves. Les maîtres des écoles primaires qui présentent parfois les articulations de la présentation de leurs élèves font les mêmes fautes que leurs élèves quant à l'emploi des verbes transitifs indirects par exemple.

Tout porte à croire, en comparant la situation scolaire des zones rurales à celle des zones urbaines, que la politique des écoles de formation des instituteurs consisterait à retenir les meilleurs instituteurs formés pour l'enseignement dans les écoles urbaines alors que les derniers de la promotion ont vocation à enseigner en zone rurale.

Le français approximatif des élèves et des instituteurs ruraux que nous signalons au paragraphe précédent pourrait résulter du nombre insuffisant d'infrastructures scolaires, de la carence en enseignants dans ces structures, de l'absence de matériel didactique approprié, d'une formation insuffisante des instituteurs, ou encore du manque de pratique quotidienne de la langue française en zone rurale où la langue locale est souvent la plus pratiquée dans les ménages et dans la rue.

a. La carence en enseignants dans les zones rurales

Au cours de l'année scolaire 2002-2003 dans le District de MASSOK-SONGLOULOU, 27 maîtres salariés de l'État étaient en fonction dans les 22 écoles primaires à cycle complet du district, soit un ratio de 1,22 maîtres pour six salles de classes au minimum. Face à cette situation, les directeurs des établissements qui sont souvent les seuls en charge d'enseigner dans les six classes, ont développé des stratégies nouvelles afin que chaque élève de chaque classe sache au moins écrire un mot de la langue française avant la fin de l'année. Ils jumellent les trois premières classes du primaire (SIL, CP, CE1) en une seule, et les trois dernières (CE2, CM1 et CM2) en une seule, ce qui leur donne des effectifs par classe jumelée dépassant parfois deux cent élèves rassemblés, sans mentionner les différences d'âges et de niveaux entre les élèves.

Chaque groupe ainsi formé suit trois à quatre heures de cours par jour; le premier groupe passe dans la matinée de 7h30 à 11h, le second de 11h30 à 15h. Le

directeur de l'établissement s'use ainsi à la tâche pendant neuf mois avec obligation de résultats à la fin de l'année. Dans les écoles les plus fortunées où deux instituteurs ont été affectés, le Directeur se charge du second groupe (CE2, CM1 et CM2), alors que son adjoint se charge du premier groupe (SIL, CP, CE1). Dans tout le District, une seule école compte trois instituteurs affectés par le gouvernement. Dans cette dernière, les six classes ont été réparties en niveau 1 (SIL, CP), niveau 2 (CE1, CE2) et niveau 3 (CM1, CM2). Le directeur de l'établissement tient le niveau trois, son adjoint tient le niveau 2 et l'autre maître enseigne au niveau 1. Face à cette carence manifeste en enseignants, dans certaines localités, les parents ont formé des *associations des parents d'élèves* dans le but de voler au secours de leur progéniture en péril. Ils ont recruté, à leurs propres frais, un ou deux *maîtres des parents* par école pour alléger la charge de l'instituteur et assurer de meilleurs résultats scolaires à leurs enfants.

b. La formation professionnelle des enseignants des écoles rurales

Les instituteurs formés dans les écoles des instituteurs ont le niveau et la formation suffisants pour tenir une classe quelconque du cycle primaire. Mais à l'issue de leur formation, il semblerait qu'une politique retient les majors des promotions pour un enseignement dans les zones urbaines et les derniers de la promotion pour assurer un enseignement en zone rurale.

Les "maîtres des parents" sont parfois des instituteurs formés, mais non intégrés dans la fonction publique parce que fermant souvent les listes des résultats ou placés dans les listes d'attente du recrutement à la sortie de l'école. Leur niveau peut donc être jugé inférieur à celui des instituteurs retenus pour leurs bonnes performances à l'école des instituteurs. La plupart des maîtres des parents n'ont cependant pas suivi une formation d'enseignant. Ils sont parfois de jeunes oisifs du village dont les parents se souviennent qu'ils ont été à l'école, jusqu'au niveau du collège. Leur tâche se limite parfois beaucoup plus au gardiennage et à l'exercice physique des enfants qu'à leur formation intellectuelle véritable.

De ces instituteurs et maîtres des parents, les élèves ruraux reçoivent une formation au rabais, tant il est vrai que *"la plus belle fille au monde ne peut donner que ce qu'elle a."*

c. Absence de matériel didactique

Une large majorité des enfants des écoles rurales vit dans un dénuement total, s'ils peuvent se nourrir convenablement, ils vont à l'école les pieds nus et mal habillés. Leurs parents, lorsqu'ils font un effort surhumain, peuvent subvenir à l'achat des cahiers et des crayons, mais ils ne peuvent guère accéder financièrement à l'achat des autres fournitures scolaires inscrites au programme. Certains élèves ruraux font tout leur cycle primaire sans que leurs parents puissent financièrement leur acheter un seul livre de lecture, de calcul, de sciences d'observation ou d'histoire. Le seul livre de lecture de la classe étant celui du maître, ce dernier recopie le texte de lecture du jour au tableau afin de permettre à toute la classe de s'exercer à la lecture. Une fois la leçon de lecture achevée, le tableau est effacé et le texte est oublié.

d. Le bain linguistique rural

Comme le démontrent nos enquêtes menées à Yoko, Nyamboya et Ngangha, les langues locales restent les plus employées au sein des ménages et dans les marchés en zone rurale. Le milieu ne se prête pas à un emploi quotidien de la langue d'enseignement à l'extérieur de la classe. Les enfants ruraux ont certes un contact régulier avec la langue française, mais ce contact se limite à l'enceinte scolaire. Parmi les instruments de diffusion de la langue française, la télévision est totalement absente des zones rurales et les familles possédant une radio sont peu nombreuses, ce qui limite gravement la sensibilité à la langue d'enseignement.

La synergie de tous les inconvénients de l'enseignement du français dans les zones rurales a pour conséquence logique une formation au rabais des enfants issus des écoles rurales. En effet, les enfants ruraux ayant opté pour la modernité n'ont pas de quoi pavoiser lorsqu'ils accèdent enfin à la ville de leur rêves. Le plus souvent, ils déchantent et se rendent compte dans leurs conversations avec les enfants citadins

du même âge, qu'ils ne possèdent que des bribes de la langue française. Eux qui au village se passaient pour Senghor, réalisent l'écart qui les sépare de la perfection. Le crapaud du fond de son trou croyait le ciel si petit, mais quelle n'a pas été sa surprise lorsqu'il fut sorti du trou.

En rapport avec les six étapes de Labov, le jeune rural qui entre à l'école avant l'âge de cinq ans, a l'occasion de se familiariser avec le registre basilectal ou grammaire de base du français à travers les cours de français qu'il reçoit du maître. La langue ambiante étant la langue locale, cette dernière est utilisée dans la cour de récréation, dans la rue et au marché, le jeune rural n'apprendra pas une autre variété de la langue française. Il sera ainsi limité à l'utilisation du registre restreint du français dans tous les contextes de communication, même lorsqu'il se sera rendu en ville, comportement monolithique qui le rendra ringard aux yeux des jeunes citadins aptes en camfranglais.

2. Apprentissage de la langue officielle en zone urbaine

Contrairement à la situation dans les zones rurales, toutes les conditions sont réunies pour l'apprentissage de la langue officielle dans les écoles, les collèges et les universités en zone urbaine. Les infrastructures et les enseignants sont en nombre suffisant, le matériel didactique est disponible dans les librairies et les bibliothèques, chaque élève possède ses propres manuels scolaires à la rentrée, il n'existe pas de classes jumelées et la formation des enseignants n'est pas remise en cause.

La question qui demeure ici est de savoir si avec la disponibilité de tout le matériel et le bon déroulement de la scolarité en zone urbaine, les jeunes camerounais urbains acquièrent la gamme complète des registres de la langue officielle au terme de leur formation académique.

Pour mettre un lien entre les étapes de Labov et l'apprentissage de la langue officielle en milieu urbain, nous disons que le rôle de l'école est d'inculquer la variété standard de la langue d'enseignement à tous les élèves. De la maternelle à l'université, les enseignants œuvrent sans relâche à la transmission de la bonne

norme aux élèves en même temps qu'ils passent le contenu des enseignements. Mais au Cameroun et dans les grandes villes, la langue officielle n'est pas exclusivement transmise par le canal scolaire; elle peut être apprise dans la rue sans qu'on aille à l'école. De nombreux jeunes sans abris des rues de Yaoundé et Douala, qui ne sont jamais entrés dans une salle de classe, parlent français, preuve s'il en faut, que cette langue n'est pas seulement transmise par les canaux scolaires.

L'enseignement de la grammaire de base de la langue officielle se déroule dans les premières classes de la maternelle et du primaire. Le vernaculaire de la langue officielle est acquis dans la cour de récréation, dans la cour de jeux avec les enfants du voisinage au quartier et dans la rue. Le français standard est enseigné au collège et dans les universités. Il est également diffusé par les chaînes de radio et de télévision locales et par satellite disponibles dans la plupart des ménages urbains. Le cadre urbain est par conséquent propice à la meilleure acquisition de la langue officielle au Cameroun.

Une observation attentive de l'expression du Camerounais scolarisé en zone urbaine montre deux catégories d'individus. La première est constituée d'adultes parlant la seule variété standard qu'ils utilisent dans tous les contextes de la communication en langue française; la deuxième est constituée des jeunes qui, ayant en plus la maîtrise du camfranglais, l'identifient au registre véhiculaire du français et l'utilisent comme une seconde variété de français en lieu et place du vernaculaire de Labov.

La première catégorie, faite d'intellectuels camerounais, est prisonnière de la seule variété standard du français reçue à l'école; elle est incapable de moduler son registre conformément au contexte linguistique comme le ferait un Québécois du joul et du français standard, ou un Français de France qui maîtrise son patois et le français standard.

La seconde catégorie de Camerounais faite de jeunes scolarisés en milieu urbain possède le français standard appris dans les salles de classes et le camfranglais appris dans les cours de récréation et les terrains de jeux au quartier. Ces jeunes de la capitale camerounaise utilisent le camfranglais lorsqu'ils se retrouvent entre pairs,

mais ils utilisent le français standard avec leurs parents et dans les situations formelles.

Si nous estimons que l'on ne peut accéder au standard d'une langue sans en posséder la grammaire de base, nous concluons que les adultes scolarisés possèdent deux variétés de français (le registre restreint et le registre standard), alors que les jeunes scolarisés en possèdent trois (le registre restreint, le camfranglais et le standard), si l'on considère que l'argot qu'est le camfranglais est une variété de français.

3. Les variétés de français au Cameroun selon Renaud (1976)

Mais le standard de la langue française acquis ou appris par l'adulte camerounais correspond-il au français standard de France? Dans une étude menée en 1976 dans la ville de Yaoundé, Patrick Renaud montre que le français standard transmis par les écoles camerounaises est très distant du français standard de France. L'auteur procède au préalable à une classification sociolinguistique des variétés de français rencontrées dans la capitale.

Pour Renaud (1976 : 23), *"on peut proposer une classification sociolinguistique des variétés de français au Cameroun en quatre catégories : 1) dialectes régionaux et de "quartiers"; 2) argots; 3) français commun; 4) français, langue étrangère ou langue des happy few."*

a. Dialectes régionaux et de "quartier"

Il s'agit de variétés de français qui sont pleinement soumises à la pression du substrat linguistique du locuteur et des situations de communication en français qui sont les siennes. On peut appeler ces variétés des dialectes *régionaux* car en raison de leur taux important d'interférences de tous ordres, ils portent la marque du terroir du locuteur; dialectes de quartier aussi car ils ont cours également dans les quartiers, en ville, où les locuteurs du même groupe linguistique sont en majorité.... ces dialectes français appartiennent d'abord, cela va de soi, aux analphabètes agriculteurs, personnel de maison, manœuvres, etc. – et à ceux qui n'ont connu que

l'École sous l'arbre ou quelques années de scolarité primaire dont il ne reste plus grand chose...

b. Les argots

Il faut les signaler puisqu'ils existent. Les écoliers, collégiens et lycéens ont le leur; les mauvais garçons – appelés maquereaux (en réalité macros) – ont aussi le leur, nourri d'argots de cinéma, de roman-photo...

Depuis les années 90, l'argot des «macros» dont parlait Renaud en 1976 s'est cristallisé en un vernaculaire appelé camfranglais et propre à tous les groupes cités par Renaud.

c. Français commun

Plus élaboré et moins hétérogène que les dialectes régionaux, il appartient aux petits fonctionnaires, et à tous ceux qui, leur scolarité primaire achevée, quand ce n'est pas tout ou partie du premier cycle du second degré, se sont retrouvés dans un secteur d'activité propre à l'entretenir : services publics (administration, enseignement, santé, police, armée...), milieu urbain. Ce français commun,... trouve sa source à l'école primaire et reflète des habitudes linguistiques bantu. Ceci dit, ce français, s'il présente un tronc commun à tous les Camerounais passés par l'école primaire, n'en subit pas moins, hors de l'école, les pressions des situations de communication et des substrats linguistiques... ces divergences sont cependant trop légères pour gêner la communication et c'est bien sur ce français, reçu à l'école primaire donc, et façonné par un substrat bantu, que repose la communication entre Camerounais francophones de familles linguistiques différentes.

d. Français langue étrangère ou langue des "happy few".

Il coïncide assez étroitement avec le modèle enseigné dans le second cycle des lycées et collèges et à l'université. C'est la langue des professeurs, des avocats, des médecins, des hauts fonctionnaires, de l'élite qui a bénéficié d'études supérieures, de séjours plus ou moins longs en France, et qui évolue dans un milieu où le français est utilisé au moins aussi souvent que les langues nationales. C'est dans ce milieu presque uniquement que l'on trouve des familles qui utilisent le français à la maison.

Dans sa récapitulation des variétés de français en cours à Yaoundé, Renaud (1976 : 26) estime que le français de quartier et les français régionaux sont appris à l'école sous l'arbre, que le français commun est le produit de l'école primaire et que le français standard est appris au secondaire et à l'université. En convenant avec lui pour les deux dernières variétés, nous pensons plutôt que les français régionaux sont acquis dans la rue, hors des circuits de l'enseignement.

VI - CONCLUSION

Quelles sont les situations sociales qui favorisent ou qui forment un handicap à la transmission des langues locales? Quelles sont les situations sociales qui favorisent ou qui entravent l'apprentissage des langues officielles au Cameroun? Telles sont les questions auxquelles nous avons tenté de répondre tout au long de ce chapitre.

A la lumière de ce qui se passe dans la société africaine traditionnelle où l'enfant traverse des cercles concentriques pour la maîtrise du verbe au sein de sa communauté, et à la lumière de la société africaine moderne illustrée par la situation linguistique en milieu urbain, nous ne pouvons pas conclure à la démission des parents dans leur tâche de transmission des langues camerounaises. Nous nous rendons par contre à l'évidence que depuis toujours, le voisinage, le quartier, la ville, ont une plus grande emprise sur l'enfant en matière de transmission linguistique que la mère. La langue prend ainsi tout son caractère social; elle est la propriété de la communauté toute entière, et c'est la communauté, et non pas la famille nucléaire, qui a le dernier mot à dire, en ce qui concerne la transmission de la langue à la génération suivante. Il est certes vrai que la mère ou la famille dans son ensemble, ont une part importante à jouer dans la socialisation linguistique de l'enfant, mais le rôle de l'environnement linguistique général, c'est à dire le bain linguistique constitué par le voisinage et les médias, est souvent prépondérant sur l'avenir linguistique de l'enfant.

La transmission des langues locales se déroule dans de bonnes conditions dans les campagnes, assez homogènes sur le plan linguistique, ce que nous avons clairement illustré au chapitre I par le fait que les jeunes interrogés à YOKO, POLI et

NYAMBOYA comprennent et parlent sans exception la langue de leurs parents. Les enfants qui naissent dans les zones semi-rurales et rurales ont tous la chance d'acquérir la grammaire de base de la langue de leurs parents. Une large majorité d'entre eux accède aussi à la langue courante (vernaculaire ou langue commune) de cette première langue en raison de l'environnement linguistique assez homogène. Cependant, seuls acquièrent le registre châtié (standard) dans les langues locales, ceux qui mènent une vie associative rurale, assistent aux cérémonies coutumières ou participent aux activités des sociétés secrètes.

La transmission des langues camerounaises est mise à mal en zone urbaine par l'hétérogénéité linguistique, la non disponibilité des parents qui confient la garde de leurs bébés à des berceuses issues d'autres groupes linguistiques et le bain linguistique urbain dans la langue d'intégration à la ville. L'enquête menée par Bitjaa Kody (2000b) dans 57 ménages endogamiques de la ville de Yaoundé a révélé que 32% des enfants issus de ces ménages avaient le français comme seule et unique langue de communication. Une enquête plus récente, menée par Kemta Sonkoué Serges Désiré (2004) dans 27 ménages Ngyemboong vivant à Yaoundé a montré que 48% des enfants Ngyemboong issus de ces ménages ne pratiquent pas leurs langues identitaires. Malgré l'écart sensible entre ces deux chiffres, écart pouvant du reste être imputé à la différence dans la taille des échantillons, nous constatons que la non-transmission des langues identitaires en milieu urbain est un problème réel. La moyenne de ces deux chiffres nous permet d'affirmer que dans la ville de Yaoundé, environ 40% des enfants issus des ménages endogamiques ne parlent pas la langue de leurs parents. Seuls 60% environ des ménages urbains constitués de familles menant un mode de vie semi-rural ou rural transmettent effectivement la grammaire de base de la langue familiale à leur progéniture. Les jeunes issus de ces ménages accèdent aussi facilement à la langue commune ou vernaculaire dans leur langue maternelle à force d'assister leurs parents dans leurs activités rurales. Cependant, à cause du bain linguistique urbain en langue véhiculaire ou en langue officielle, seuls ceux vivant étroitement aux côtés de leurs grands-parents accèdent au standard de la langue maternelle. La déperdition des langues identitaires est naturellement plus élevée dans les ménages urbains exogamiques comme l'a démontré l'étude de Joseph Ndjonmbog (2003) évoquée au chapitre I.

A l'opposé, l'apprentissage de la langue officielle se heurte à de nombreuses difficultés en zone rurale où très peu de jeunes parviennent à la parler de manière acceptable. L'insuffisance des infrastructures scolaires, des moyens humains et matériels limite l'accès à la langue officielle et seule une proportion de 60% de jeunes ruraux acquiert la grammaire de base de la langue officielle et peuvent s'exprimer dans ce que Patrick Renaud (1976) appelle les dialectes régionaux du français au Cameroun. Une autre proportion d'environ 40% vivant dans les zones scolarisées peut s'exprimer en français commun à l'issue de leurs études primaires ou du premier cycle du secondaire. Une proportion très négligeable de personnes ayant appris le français en zone rurale accède à la langue française standard.

En zone urbaine, l'apprentissage de la langue officielle a toutes les chances d'être une réussite grâce au bain linguistique en cette langue officielle et de la disponibilité des infrastructures, des moyens humains et des moyens financiers nécessaires à l'enseignement de la langue officielle. Les enfants nés en milieu urbain ont tous la possibilité d'acquérir la grammaire de base de la langue officielle, soit en famille, soit dans la rue, ou encore dans les premières classes du système scolaire formel. A l'âge de 5 ans, ils s'expriment dans la langue officielle dans un registre à mi-chemin entre les dialectes régionaux et le français commun de Renaud.

A l'issue du premier cycle du secondaire ou grâce au bain linguistique urbain en langue officielle, 75% des Camerounais vivant dans les villes acquièrent le français courant, mais très peu d'entre eux accèdent à la maîtrise du français châtié, apanage des seuls intellectuels.

Les Camerounais de la campagne et ceux des villes évoluent donc à sens inverse sur le plan de l'acquisition/apprentissage des variétés des langues locales et des langues officielles qu'ils parlent. Sur la base des différentes études et de l'analyse qui précède, le tableau ci-dessous tente de capturer provisoirement, les niveaux que l'on peut atteindre dans l'acquisition des langues selon le milieu dans lequel on vit.

Variété de langue	Zone rurale		Zone urbaine	
	LM	LO	LM	LO
Grammaire de base / dialectes régionaux	100%	60%	60%	100%
Langue commune / vernaculaire	75%	40%	50%	75%
Standard / langue châtiée	25%	5%	10%	25%

Tableau 5 : Pourcentages de personnes pouvant acquérir les variétés de langues maternelles et officielles par milieu

Compte tenu de la complexité de la situation sociolinguistique camerounaise et des différents schémas que nous avons esquissés dans ce chapitre, force est de constater que les individus vivant en milieu plurilingue acquièrent difficilement la gamme complète des variétés des langues qu'ils parlent. Une très large majorité de personnes bilingues (langue locale – langue officielle) limitent leurs compétences linguistiques à la grammaire de base ou à la langue commune et n'accèdent pas à la variété standard soit de la langue maternelle, soit de la langue officielle, soit des deux. Ils sont par conséquent des semilingues en tous points de vue.

Nous avons décrit la transmission comme un processus naturel, inconscient, informel et non structuré qui se trouve être l'antithèse de l'enseignement, processus non naturel d'acquisition du langage, conscient, formel et structuré.

Les parents transmettent instinctivement, inconsciemment et naturellement, *le chant de la colonie*, c'est-à-dire la langue de la communauté, la langue ambiante de la localité ou encore la langue d'intégration à la ville à leur progéniture et tout effort de transmettre une langue particulière différente de la langue communautaire devient non naturel et s'apparente automatiquement à un enseignement. La transmission des langues identitaires s'opère bien dans les localités où leur utilisation prédomine dans la communication quotidienne. Elle est mise en difficulté dans les villes où le français, le pidgin-english ou le fulfulde assurent la fonction véhiculaire.

Dans ces dernières villes, parents et enfants assistent impuissants ou s'accommodent à la fracture linguistique intergénérationnelle. En raison du bain linguistique urbain en français, la transmission intergénérationnelle des langues

identitaires dans ces contextes est un processus non naturel et exige les moyens infrastructurels, humains et financiers dignes de l'enseignement formel. En conséquence, les portions des communautés Duala, Basaa, Ghomala, Fe'efe'e, Giziga, Mundang, etc., vivant dans les villes où le français est véhiculaire, et ne disposant pas de moyens d'enseigner formellement leurs langues identitaires à leur progéniture, ne peuvent compter que sur la magnanimité du gouvernement qui pourrait décider de l'introduction de l'enseignement de ces langues dans les écoles urbaines, afin de permettre aux parents de converser dans les langues identitaires avec leur progéniture.

CONCLUSION

Françoise Berdal-Masuy (1998 : 6) parle de la transmission des langues dans la ville de Dakar au Sénégal de la manière suivante :

Dans les familles linguistiquement homogènes (groupe W+W et groupe X+X), le taux de transmission de la langue dans le cadre familial est très élevé : 100% chez les wolophones et 85% chez les autres. Certains informateurs, dont les parents parlent à l'origine une même langue vernaculaire, auraient néanmoins été éduquées dans la langue véhiculaire wolof.

La situation des parents dont les langues premières diffèrent (Groupe W+X et groupe X1+X2) paraît d'emblée plus complexe. Toutefois la difficulté est contournée par l'adoption massive du wolof, non seulement lorsque celui-ci est la langue première de l'un des deux parents (100%), mais également lorsqu'il n'est parlé ni par la mère, ni par le père (70,6%). Un tiers seulement des informateurs dont aucun des parents n'est wolophone de naissance (groupe X1+X2) déclarent que la langue du milieu familial est une langue vernaculaire autre que le wolof (il s'agit le plus souvent de la langue du père). Le taux de transmission du wolof dans le cadre familial est donc très élevé dès que l'un des parents pratique cette langue (100%), alors que celui des autres vernaculaires est nul dans un tel cas de figure, et plutôt faible quand aucun des deux parents ne parle wolof (29,4%).

Contrairement à la situation sénégalaise où une langue locale, le wolof, s'est imposé comme langue d'intégration à la ville de Dakar et comme langue d'unification du pays, au Cameroun, c'est la langue officielle, le français, qui tend à jouer le même rôle. Dans les chapitres qui précèdent, nous avons montré à travers les enquêtes quantitatives sur la dynamique des langues à Yaoundé, à Yoko, à Poli et à Nyamboya, que selon le mode de vie mené par les ménages, la pratique des langues nationales est en nette récession jusqu'au sein des ménages endogamiques, bastions présumés de leur usage.

À travers cette étude, les adultes Francophones déclarent qu'en famille, ils utilisent la langue maternelle dans 52% des situations évoquées contre 42% de temps d'utilisation du français. Les jeunes de 10 à 17 ans interrogés dans les mêmes ménages déclarent qu'ils utilisent le français à 70% dans les mêmes situations de communication familiale contre 25% de temps d'utilisation des langues familiales.

D'autre part, 32% des jeunes de 10 à 17 ans interrogés dans la ville de Yaoundé ne parlent aucune langue camerounaise et ont le français comme seule et unique langue de communication. Cette population non locutrice des langues camerounaises croîtra de manière exponentielle à la prochaine génération, car les jeunes qui ne parlent pas les langues locales actuellement ne pourront pas les transmettre à leur progéniture.

Conformément à notre analyse contenue dans le chapitre III, les langues camerounaises meurent principalement à cause d'une panne de transmission intergénérationnelle. Leurs locuteurs natifs potentiels (soit 32% des enfants de Yaoundé) les abandonnent au profit du français, porteur de prestige social et d'intérêt économique. Cette étude valide donc parfaitement la théorie de la mort des langues développée par H.-J. Sasse (1992) et résumée par Albert Valdman (1997 : 145) comme suit :

La communauté bilingue où les langues (a) évoluent en chevauchement fonctionnel plutôt qu'en complémentarité et (b) sont stratifiées socialement, constitue le contexte prototype générateur d'étiollement linguistique. En adoptant la langue socialement dominante comme langue seconde (L2), les locuteurs de la langue dominée cessent de l'utiliser de manière créatrice (par exemple, abandon des jeux de mots, de proverbes, etc.) et réduisent leurs activités métalinguistiques (par exemple, la correction des erreurs). Il en résulte une transmission imparfaite à la génération suivante, pour laquelle la langue dominée devient la L2. Non seulement les locuteurs de la langue dominée utilisent celle-ci sous une forme profondément réduite, mais ils adoptent une attitude dépréciative envers elle. De plus, conscients de leur manque de compétence, ils évitent de l'utiliser accélérant ainsi son étiollement.

DEUXIÈME PARTIE

**LA GESTION INSTITUTIONNELLE
DES LANGUES**

INTRODUCTION

La dynamique d'une langue est la résultante de l'effet de plusieurs facteurs sur la langue dont les pratiques et les représentations linguistiques, la transmission intergénérationnelle de la langue, les politiques et l'aménagement linguistique, l'instrumentalisation de la langue, etc.; chacun de ces paramètres pouvant être soit décrit, soit mesuré quantitativement.

Plus connue sous l'appellation de politique linguistique, la gestion institutionnelle des langues s'oppose à la gestion individuelle des langues. Elle est la branche de la sociolinguistique qui étudie la manière dont les États régissent des langues en présence sur leurs territoires. Elle émane de l'idée du "sarclage" évoquée par August Schleicher dans notre Introduction Générale et consiste pour l'État, à accorder des privilèges sociaux et matériels à certaines langues tout en défavorisant d'autres.

Cette deuxième partie du travail est consacrée aux effets des politiques et de l'aménagement linguistiques sur la dynamique externe et interne des langues en contact avec le français au Cameroun. Elle commence par la présentation des textes de lois régissant la gestion des langues au Cameroun. Elle examine ensuite la mise en œuvre de ces politiques linguistiques par les institutions gouvernementales et leurs efforts dans l'instrumentalisation des langues camerounaises. Enfin, elle entrevoit le rôle que ces langues pourraient jouer dans le développement économique du Cameroun, suite à la mise en œuvre de la politique linguistique la plus récente. Robert Chaudenson (1996 : 115-125) définit les termes politique, planification et aménagement linguistiques comme suit :

On peut, dans la gestion des situations linguistiques, distinguer commodément trois niveaux :

La politique linguistique qui consiste à prendre des décisions majeures, supranationales (comme la reconnaissance de la pluralité des langues dans l'espace francophone) ou nationales.

La planification linguistique qui implique la définition précise des modalités et délais de réalisation des objectifs définis par la politique en fonction des

réalités et moyens économiques et humains dont on peut effectivement disposer.

L'aménagement linguistique qui est la mise en œuvre concrète, nécessairement différenciée et adaptée, des actions définies dans le cadre de la politique linguistique et programmées dans celui de la planification. On pourrait même être tenté de distinguer ici, en restreignant encore le sens du terme "aménagement", la gestion des situations de l'aménagement des langues, le sens de ce dernier terme étant alors limité aux actions de "corpus" au sens que Heinz Kloss donne à ce terme. Il s'agirait alors de toutes les formes d'actions sur les langues elles-mêmes (graphisation, instrumentalisation, standardisation, enrichissement lexical, terminologie, etc.), ces actions visant à rendre les langues concernées plus aptes à remplir les fonctions qui leur appartiennent ou qu'on leur destine.

À partir de l'observation de la gestion institutionnelle des langues dans plusieurs pays de la Francophonie, Chaudenson distingue parmi les modes de combinaison de la politique et de l'aménagement linguistiques :

- Des situations où l'on assiste à l'élaboration d'une politique linguistique non suivie d'un aménagement linguistique. L'État définit clairement les fonctions réservées aux langues hautes à travers des textes officiels et esquisse la planification, mais il ne réalise pas les actions nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique.
- Des situations où l'on procède à un aménagement linguistique sans élaborer une politique au préalable. Il s'agit surtout des cas où des individus ou des groupes se lancent dans les actions d'aménagement des langues (graphisation, instrumentalisation, standardisation, enrichissement lexical, terminologie, etc.) qui ne s'inscrivent pas dans une politique définie par l'État.
- Des situations où il n'existe ni politique ni aménagement linguistique. L'État fait table rase de l'existence des problèmes linguistiques sur son territoire. Il n'existe ni langues officielles, ni langues nationales. On emploie une diversité de langues par contre selon les milieux. Il s'agit de la forme la plus détendue de la gestion des langues que certains qualifient d'une gestion des langues par défaut.
- Des situations où les décisions prises par l'État et relatives aux langues sont effectivement mises en œuvre avec tous les moyens nécessaires sur le territoire.

La nomenclature de Robert Chaudenson montre que toutes les politiques linguistiques ne sont pas forcément soutenues ou appuyées par un aménagement et vice-versa, ce qui nous permet de dresser le tableau à double entrée qui suit :

		POLITIQUE LINGUISTIQUE	
		+	-
AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE	+	Politique avec aménagement	Aménagement sans politique
	-	Politique sans aménagement	Ni politique ni aménagement

Tableau 1 : Combinaisons de la politique et de l'aménagement linguistique

Il existe certes plusieurs types de politiques linguistiques que nous exposons au Chapitre IV, mais toutes ont pour finalité, l'attribution de fonctions sociales vitales soit à une seule langue, soit à quelques langues et la marginalisation de toutes les autres des circuits linguistiques vitaux. Par exemple, la sélection d'une langue comme langue officielle du pays est consacrée par les textes officiels ou constitutionnels. Cette décision importante exige la concentration des efforts infrastructurels, matériels, humains et financiers du gouvernement sur l'instrumentalisation de la langue choisie qui doit ensuite investir tous les domaines de la communication publique, de la scolarisation, des médias audiovisuels et les publications, agrandissant ainsi les contextes d'utilisation, la visibilité et l'aura de la langue sélectionnée. En creux, les langues non sélectionnées ne bénéficient d'aucune attention gouvernementale. Aucune institution officielle n'y accorde de l'attention et aucun budget n'est voté pour assurer leur survie. Les langues dominées qui se sont vues dépossédées de certaines fonctions du jour au lendemain par la politique linguistique, disparaissent conséquemment de l'usage dans les domaines où elles étaient antérieurement utilisées. Leur auréole se restreint à vue d'œil, elles survivent dans un état léthargique et déclinent en permanence en attendant leur disparition totale des usages. Les politiques linguistiques ont ainsi une influence descriptible et mesurable sur la dynamique externe et sur la dynamique interne des langues. Les trois chapitres de cette partie tentent de décrire et de mesurer l'impact des politiques et de l'aménagement linguistique sur les langues camerounaises en contact avec le français.

CHAPITRE IV

LES POLITIQUES LINGUISTIQUES

I – INTRODUCTION

La politique linguistique d'un pays est une politique sectorielle au même titre que la politique industrielle, la politique forestière, la politique culturelle ou la politique de santé publique. Sur le plan pratique, elle partage plusieurs constantes avec ces dernières dans sa conception, sa planification et son aménagement.

Pour Louis-Jean Calvet (1996 : 111), la *politique linguistique* est :

L'intervention sur les langues et sur les relations entre les langues dans le cadre des États... mieux, un ensemble de choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale.” Il la distingue de la planification linguistique qui, elle, serait “la mise en pratique concrète d'une politique linguistique, le passage à l'acte en quelque sorte.

Les notions de politique, de planification et d'aménagement, que nous venons d'évoquer, semblent être intimement reliées au système éducatif qui serait leur terrain d'application privilégié. Comme le pensent Simone Lecointre et Jean-Paul Nicolau (1996 : 237) :

Il n'existe pas de politique linguistique qui n'ait d'immédiates retombées sur la politique éducative d'un État, à telle enseigne qu'on est parfois amené à les confondre. Souvent, c'est même à partir des réformes concrètes portant sur les langues d'enseignement que se constitue la politique linguistique.

Jean Tabi Manga (2000 : 7) estime, pour sa part, que :

La politique linguistique est le lieu de la détermination des grands choix en matière de rapports entre les langues et la société. Ce domaine rassemble toutes les décisions et réglementations à caractère politique touchant la vie des langues, leur statut et leur mode de fonctionnement social.

La planification linguistique représente la mise en pratique de ces décisions politiques par la conception, l'élaboration et le suivi d'un plan directeur destiné à rendre lisible le projet politique de la réforme linguistique. La planification linguistique figure finalement un ensemble de moyens, d'instruments, de dispositifs juridiques, administratifs et d'approches scientifiques susceptibles de traduire en actes concrets les termes de la politique linguistique qui, elle même est une composante de la politique générale de développement du pays.

Toute politique linguistique consiste surtout à prévoir et à choisir parmi les langues en présence, celle qui permettra au pays d'atteindre rapidement et efficacement l'objectif primordial visé; ce qui exige une vision claire des objectifs à atteindre, une connaissance profonde et exacte des problèmes à résoudre, une détermination précise des méthodes et moyens à mettre en œuvre et la création d'une armature institutionnelle efficace et légère.

Pour Ngalasso Mwata Musanji (1981 : 281),

Avoir une politique linguistique, c'est d'abord prendre conscience que la langue est un fait de culture et un facteur de développement économique et social tout à fait primordial, c'est ensuite chercher à harmoniser les objectifs de communication et d'éducation en langues nationales avec le projet général de développement.

Ainsi, une politique linguistique comporte une ou plusieurs causes définies comme l'ensemble des problèmes linguistiques qui rendent sa conception et sa mise en œuvre nécessaires, ces causes peuvent être lointaines et/ou immédiates, elles peuvent être historiques ou contemporaines à sa conception. Une politique linguistique comporte ensuite un objectif qui est la solution à apporter aux problèmes linguistiques répertoriés dans les causes. Dans cette optique, comme toutes les politiques sectorielles, elle s'inscrit en droite ligne des objectifs globaux que se fixe l'État à long terme. Les objectifs ultimes de la politique linguistique sont la stabilité linguistique dans le pays, la maîtrise de la croissance des langues à majorer par

rapport à celles à minorer. Dans la pratique courante, la politique linguistique d'un pays comporte un cadre juridique, ensemble de textes adoptés par l'État pour remédier durablement aux problèmes identifiés. Elle nécessite une planification, c'est-à-dire une programmation dans le temps des différentes actions à entreprendre pour sa mise en œuvre, et la programmation des moyens matériels, humains et financiers nécessaires à sa concrétisation. Une politique linguistique nécessite enfin un aménagement comprenant l'allocation effective des infrastructures, l'affectation d'un personnel qualifié et la mise en œuvre des actions programmées dans la planification par les agents au sein de la société et au sein de la langue elle-même.

L'identification des problèmes linguistiques, l'élaboration du cadre juridique, la planification des actions à entreprendre et la mise en œuvre de ces actions relèvent du domaine régalien. Elles sont largement tributaires du type d'organisation étatique et du projet de société à bâtir.

Dans ce chapitre, nous exploitons les documents écrits relatifs à la législation linguistique pour décrire les politiques linguistiques successives qui ont procédé à une redistribution des statuts et des fonctions sociolinguistiques au Cameroun, leurs causes éventuelles, leurs objectifs, leur aménagement et surtout, leurs conséquences sur le statut et la dynamique des langues en présence. Pour nous, les politiques linguistiques pratiquées dans divers pays sont, dans bien des cas, à l'origine de la mort des langues, de la disparition du multilinguisme naturel et de l'unification de ces pays autour d'une langue. Nous pensons fermement avec Ahmed Boukous (1996 : 73) que les politiques linguistiques explicites menées par les États ont pour effet de créer les conditions de la promotion et de l'expansion de certaines langues et corrélativement les conditions d'exclusion et de régression d'autres langues. Nous commencerons ainsi par présenter les modèles d'organisation politiques des États et les types de politiques linguistiques qui conviennent théoriquement à ces pays, avant d'aborder l'exégèse des textes relatifs à la politique linguistique du Cameroun.

II – ORGANISATIONS POLITIQUES DES ÉTATS ET TYPES DE POLITIQUES LINGUISTIQUES

1. Organisations politiques des États

Selon l'**Encyclopédie Microsoft Encarta** (1998), l'État est une forme d'institutionnalisation du pouvoir politique, autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple dans les limites d'un territoire déterminé. À l'époque contemporaine, il représente le cadre courant de la domination politique. À l'intérieur, l'État moderne se caractérise par son monopole de la violence légitime, c'est-à-dire l'usage légal de la contrainte sur les personnes. Vis-à-vis de l'extérieur, le trait distinctif de l'État moderne est la **souveraineté**, autrement dit son indépendance totale, et sa compétence illimitée. L'État se compose de trois éléments : un territoire, une population et un gouvernement. La forme étatique ne préjuge pas du régime politique qui y est pratiqué. On peut ainsi parler d'État démocratique, monarchique, tyrannique aussi bien que théocratique. L'État peut être plus ou moins démocratique, respectueux des individus, et son pouvoir plus ou moins accepté ou légitime. Bien que cette tâche paraisse délicate, nous essayons ci-dessous, de proposer une corrélation théorique entre les types d'États et les politiques linguistiques qui leur conviendraient.

a. L'État démocratique libéral

L'État démocratique libéral garantit les droits fondamentaux de l'individu tels qu'ils sont proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Les libertés fondamentales se trouvent assurées par les mécanismes de l'État de droit, dans lequel les autorités politiques elles-mêmes sont soumises au respect du droit. A l'opposé, les États totalitaires interviennent sur tous les aspects de la vie privée, et nient les libertés individuelles élémentaires. Dans l'État démocratique libéral, la liberté accordée aux individus s'étend au droit à la langue et toutes les langues

sont théoriquement égales devant la loi, contrairement aux États totalitaires qui nient les libertés individuelles élémentaires, y compris le droit à la langue.⁶

b. L'État-nation

Historiquement, l'État apparaît à la fin du Moyen Âge, à la faveur de la centralisation du pouvoir entre les mains d'un souverain, en réaction, d'une part, à la féodalité et, d'autre part, aux pouvoirs du pape et de l'empereur. À partir du XVI^e siècle émerge l'idée qu'à un État doit correspondre un groupe humain culturellement et ethniquement cohérent : la nation, communauté politique, distincte des individus qui la composent et titulaire de la souveraineté. La définition actuelle du mot «nation» est le fruit d'une longue évolution qui n'aboutit qu'au XIX^e siècle, bien que le terme ait existé antérieurement : ainsi, au XVII^e siècle, le dictionnaire de Furetière en donnait la définition suivante :

Un grand peuple habitant une même étendue de terre renfermée en certaines limites ou même sous une certaine domination.

Sieyès, dans *Qu'est-ce que le tiers état?* (1789), donne la conception moderne de nation. Celle-ci est formée d'individus, éléments indépendants, mais gouvernés par un unique pouvoir, et soumis aux mêmes lois, ouvrages de leur volonté. Tous ont les mêmes droits et sont libres dans leur communication. Cette collectivité forme un corps; la nation n'est pas une combinaison. L'État n'est pas autre chose que la personnification de la nation.

Le mot «nation» domine toute la pensée et l'histoire du XIX^e siècle. Les conflits européens inspirèrent à Renan son essai philosophique *Qu'est-ce qu'une nation?* (1882). Renan met en avant les différents éléments constitutifs d'une nation : la race,

⁶ Dans une communication personnelle, Grant D. McConnell s'appuyant sur les exemples de régimes totalitaires (Chine, ancienne URSS) qui ont développé des politiques linguistiques libérales, et les exemples de régimes libéraux (France, Angleterre) qui ont développé des politiques de monolinguisme étatique, pense avec raison, qu'il est difficile d'établir une corrélation entre le type d'État et la gestion institutionnelle des langues. Tout en convenant avec lui, nous rappelons simplement aux décideurs que les libertés individuelles s'étendent aussi au droit à la langue et que la perfection de leur option politique passe par l'adoption d'une politique linguistique qui cadre avec le régime.

la langue, la religion, la géographie, mais il ajoute que le fondement d'une nation est essentiellement affectif et intellectuel :

Une nation est une âme, un principe spirituel [...], c'est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements; avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les questions essentielles pour être un peuple.

Pour Renan, la nation est le sentiment d'avoir un passé commun et un avenir à construire ensemble. Conformément à la philosophie qui les sous-tend, sur le plan linguistique, les États nations ont imposé une seule langue à l'ensemble de leurs citoyens au détriment de toutes les autres langues en présence sur leurs territoires, à cet égard, ils sont considérés comme les promoteurs du monolinguisme étatique.

c. Les États sécularisés

Dans le même temps, le pouvoir politique était progressivement détaché de son origine divine, donnant naissance à des États sécularisés. Peu à peu, la souveraineté fut pensée comme appartenant au peuple. Le pouvoir politique se trouvait désincarné, détaché de l'homme qui l'exerce, ce qui permit de concevoir les institutions et les pouvoirs comme distincts des hommes qui en ont la responsabilité, ce qui a conduit progressivement à la bureaucratisation de l'État moderne. L'octroi de la liberté à outrance au peuple a eu pour corollaire le droit à la langue des entités et la promotion du multilinguisme étatique.

d. États unitaires, États fédéraux

L'État unitaire concentre le pouvoir politique dans l'État, autorité centrale. Il peut être plus ou moins centralisé : l'Espagne et l'Italie accordent une certaine autonomie à leurs provinces. La France, pour sa part, s'est engagée en 1982 dans un processus de décentralisation administrative. Toutefois, l'État conserve tout le

pouvoir politique, et il peut réduire le degré d'autonomie de ses collectivités territoriales. Dans les États fédéraux, ce principe diffère, dans la mesure où certains droits et pouvoirs propres aux entités fédérées ne sont pas délégués par le gouvernement fédéral central, mais procèdent de ces entités et sont garantis par la **Constitution**. Cependant, dans tous les cas, les constitutions réservent au pouvoir central la compétence en matière de monnaie et de politique étrangère. Sur le plan linguistique, l'État unitaire fonctionne nécessairement sur le modèle de l'État nation et fait correspondre au territoire, un peuple, une langue, une culture pour être cohérent. L'État fédéral ou décentralisé accorde nécessairement une certaine autonomie, dont le droit à la langue, aux entités fédérées.

e. Les rôles multiples de l'État

Sur le plan interne, le rôle de l'État est multiple. Il consiste d'abord à fournir à la population un cadre juridique lui permettant de vivre et d'agir dans l'ordre et la sécurité. L'État crée le droit au travers de ses organes, notamment constitutionnels. On distingue traditionnellement : le pouvoir législatif, qui vote la loi et qui appartient au Parlement; le pouvoir exécutif, qui applique la loi et qui est dévolu au gouvernement; le pouvoir judiciaire, qui tranche les litiges dans les cas particuliers et échoit aux tribunaux. En principe, ces trois pouvoirs sont séparés en démocratie, et confondus en dictature. L'État fournit aussi de nombreux services publics accessibles à l'ensemble de la population. Le financement de ces interventions donne lieu au prélèvement de l'impôt.

f. L'État dans le contexte international

Dans la vie internationale, tous les États sont reconnus souverains et égaux. Théoriquement, l'existence internationale de l'État résulte de l'apparition de ses trois éléments constitutifs : le territoire, la population et le gouvernement souverain. En réalité, pour devenir effective, cette existence doit être reconnue par d'autres États. Actuellement, l'admission aux Nations Unies est un gage important de

reconnaissance internationale. Les États sont soumis au respect du **droit international**, et ne doivent pas s'ingérer dans les affaires intérieures les uns des autres.

Cependant, les États membres des Nations Unies sont tenus au respect du droit linguistique international contenu entre autres dans la déclaration universelle des droits de l'homme, la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination, le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* de 1966, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, etc.

La *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948 ne faisait qu'une furtive allusion à la question de langue en terme de non-discrimination. L'article 2 de la Déclaration affirme précisément le principe de la non-discrimination sur la base de l'appartenance linguistique:

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamées dans la présente déclaration, sans distinction aucune, notamment [...] de langue [...].

La *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale* de 1965 réaffirmait le principe de non-discrimination que l'on développait par rapport aux différences de race, de couleur, d'origine nationale ou ethnique. Mais le texte le plus important a été la résolution n° 9 prise à la XX^e session: le *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* de 1966. L'article 27 se lit comme suit:

Dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre religion ou d'employer leur propre langue.

L'article 27 du Pacte a été adopté à l'unanimité (80 voix et une abstention) par l'Assemblée générale des Nations Unies. Les effets d'entraînement de ce Pacte ont été assez marquants au plan international. Il a permis de développer le droit linguistique et de favoriser les revendications légitimes des minorités dans le monde.

Par exemple, le *Pacte international relatif aux droits économiques*, ainsi que le *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*, adoptés tous deux le 16 décembre 1966, présentent ce même article premier (trois paragraphes):

1) *Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.*

2) *Pour atteindre leurs fins, tous les peuples peuvent disposer librement de leurs ressources naturelles, sans préjudice des obligations qui découlent de la coopération économique internationale, fondée sur le principe de l'intérêt mutuel et du droit international. En aucun cas, un peuple ne pourra être privé de ses propres moyens de subsistance*

3) *Les États parties au présent Pacte [...] sont tenus de faciliter la réalisation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de respecter ce droit.*

Néanmoins, l'État moderne a le choix de s'adapter aux diversités culturelles et linguistiques ou de suivre les modèles unificateurs ou autoritaires qui engendrent les affrontements. Nous l'affirmons parce que la portée réelle des textes internationaux est toujours demeurée assez limitée pour une raison bien simple: l'absence d'un mécanisme international de sanction en cas de violation. À cela s'ajoute la Charte de l'ONU, dont l'article 2 stipule qu'aucune de ses dispositions n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un État: c'est le principe de la non-ingérence.

Comme le pense Jacques Leclerc (2003 : 19)

L'avenir du droit linguistique est lié au dépérissement graduel du concept de l'État-nation. Pour ce faire, une reconsidération des fonctions de l'État traditionnel apparaît nécessaire. Il faut privilégier la décentralisation adaptée à la vie des populations locales et édifier des ensembles supra-nationaux générateurs d'abandons de souveraineté (politique). Pour ce faire, les majorités doivent accepter de perdre leur contrôle sur les minorités, ce qui n'est pas facile.

2. Les types de politiques linguistiques

Sur le plan législatif, les politiques linguistiques peuvent être explicites, implicites, directives, sélectives, d'accompagnement ou par défaut. Elles peuvent aussi avoir un caractère libéral ou interventionniste. Ces différents types ne sont cependant pas

mutuellement exclusifs, une politique linguistique sélective pouvant être explicite et/ou directive.

a. La politique linguistique explicite

Une politique linguistique est dite explicite, officielle ou *de jure*, lorsqu'elle repose sur des principes idéologiques et philosophiques clairement énoncés dans la Constitution ou tout autre document ayant force de loi.

b. La politique linguistique implicite

La politique linguistique est implicite, officieuse ou *de facto*, lorsqu'elle repose sur un ensemble de pratiques gouvernementales non écrites, mais acceptées de façon tacite par les détenteurs du pouvoir et les citoyens.

c. La politique linguistique directive

Une politique linguistique est dite directive lorsqu'elle impose une direction et des contraintes sur la manière de conduire les affaires linguistiques du pays. Mais elle se limite parfois à des instructions générales peu applicables. Une politique linguistique directive se caractérise par la rareté des lois écrites marquant l'intervention de l'État, même si par ailleurs, des pratiques non écrites mettent la politique linguistique en œuvre.

d. La politique linguistique sélective

La politique linguistique est sélective lorsqu'elle opère une sélection entre les langues en présence dans le pays, en promeut certaines et pas d'autres. Les politiques linguistiques sélectives sont aussi interventionnistes et se caractérisent par la promulgation de textes de lois consécutifs visant à asseoir, à préserver ou à pérenniser les options linguistiques de l'État.

e. La politique linguistique par défaut

Une politique est dite d'accompagnement ou par défaut, lorsqu'il n'existe aucun choix clairement formulé au niveau de l'État qui entérine simplement l'ordre naturel des choses. Les actions privées n'étant pas soumises à des directives précises de l'autorité gouvernante et n'étant ni encouragées ni interdites par celle-ci. Bref ce cas illustre soigneusement l'absence d'une politique et d'un aménagement linguistiques.

En résumé, il est difficile, sinon impossible, de penser à un État ou à une nation sans politique linguistique. Car l'existence d'une autorité gouvernementale, pour éviter la cacophonie, interpelle la naissance d'une politique linguistique appartenant à l'une ou à l'autre des catégories que nous venons de présenter ou combinant plusieurs d'entre elles. Dans leur application sur le terrain, les politiques linguistiques peuvent être extraverties (exoglossiques) ou introverties (endoglossiques).

3. Nations et politiques linguistique

Bernd Heine (1992 : 25-27) suggère que selon les politiques gouvernementales enregistrées dans les législations, leur mise en œuvre, leur financement et leur administration, on distingue des politiques linguistiques basées sur l'utilisation des langues locales et des politiques linguistiques basées sur l'utilisation des langues étrangères. Le premier type de politique est dit introverti ou endoglossique et le second est extraverti ou exoglossique.

a. Les nations endoglossiques

Les nations endoglossiques déclarent toutes, une langue locale comme symbole de l'unité nationale et/ou de l'identité socioculturelle. Certaines érigent quelques langues locales en médias utilisables pour tous les besoins de communication nationale modernes comme le gouvernement, l'administration, l'éducation primaire et secondaire; les langues étrangères étant réservées à des domaines très spécifiques comme l'éducation universitaire et les relations internationales.

Une politique endoglossique active s'emploie, en priorité, à promouvoir l'indépendance socioculturelle du pays vis à vis du monde extérieur et particulièrement de la culture et de l'idéologie occidentale. Elle œuvre soit à

restaurer la structure traditionnelle de l'organisation sociale et gouvernementale, soit à créer une nouvelle structure basée sur des valeurs traditionnelles, ou les deux. Dans la plupart des cas, la politique linguistique endoglossique est accompagnée d'une philosophie politique qui promeut la participation du maximum de citoyens au processus de développement. Le citoyen moyen n'a généralement pas besoin d'apprendre une langue étrangère pour obtenir un emploi ou fonctionner dans tous les domaines de la vie nationale.

Dans les nations endoglossiques qui ne poursuivent pas une politique linguistique active, malgré la politique déclarée, les langues étrangères continuent à jouer un grand rôle dans les domaines de la vie nationale et leur connaissance conditionne la promotion socio-économique.

b. Les nations exoglossiques

Les nations exoglossiques déclarent une langue étrangère comme langue officielle nationale qui est la seule langue de la communication nationale contrôlée par le gouvernement dans les domaines de l'administration ou de l'éducation, avec la possible exception des années initiales de l'enseignement primaire dans lesquelles des langues locales peuvent intervenir. Les nations exoglossiques peuvent davantage être subdivisées en celles qui ont à leur disposition une langue nationale locale et celles qui n'en ont pas.

Le terme **langue nationale**, tel qu'employé ici, inclut à la fois, les langues nationales *de facto* et les langues nationales *de jure*. Les langues nationales *de jure* tirent leur statut du fait qu'elles ont été ainsi déclarées par un décret légal, alors que les langues nationales *de facto* tirent leur légitimité soit du fait de leur distribution nationale et du fait qu'elles sont parlées par la majorité absolue de la population, soit du fait qu'elles symbolisent l'unité, l'identité et/ou la culture nationales d'une manière ou d'une autre.

Dans les nations qui appliquent une politique linguistique exoglossique active, les langues locales ne reçoivent aucune subvention pour leur promotion et les efforts privés visant leur développement sont découragés; les personnes soucieuses de

leur promotion socio-économique doivent s'éloigner en conséquence de la promotion des langues locales.

Le choix du nombre de langues à promouvoir dans un pays a donné naissance aux notions de monolinguisme étatique, bilinguisme officiel et multilinguisme étatique, qui sont autant de types de politiques linguistiques.

c. Le monolinguisme étatique

C'est la reconnaissance institutionnelle d'une seule langue parmi la multitude pouvant coexister dans le pays. Dans les États-nations modernes, la tendance générale est à respecter le principe suivant lequel à un État doit correspondre un territoire géographique, une nation, une langue et une culture; d'où les expressions "langue nationale" ou "langue officielle" utilisées d'une nation à une autre sans grande différence de contenu pour désigner la langue des institutions gouvernementales. Le monolinguisme étatique qui découle de la philosophie de l'État-nation voile généralement le plurilinguisme *de facto* et patoise toutes les autres langues utilisées naturellement sur le même territoire.

La politique du monolinguisme est essentiellement sélective du fait du choix qu'elle opère entre les langues concurrentes. Elle se caractérise aussi par son caractère interventionniste, du fait du nombre de lois votées pour asseoir l'utilisation de la langue officielle ou nationale. Celle-ci peut être exogène comme dans la plupart des pays africains francophones. Elle peut être endogène comme dans les pays occidentaux.

L'idée des pays monolingues est développée avec la création des États modernes en Europe au XIX^e siècle par la nécessité de l'utilisation d'une seule langue entre l'administration et l'ensemble des citoyens. Elle a pour corollaire la création des États-nations et l'assimilation des communautés associées à l'idée nationale. Cette assimilation est un processus par lequel des individus ou des groupes sont absorbés par un autre groupe humain, dont ils adoptent la **culture** dominante et le modèle de société. Le terme «assimilation», bien que s'appliquant aussi aux groupes indigènes, est généralement employé au sujet d'immigrants qui contractent des attitudes et des

coutumes nouvelles au contact de la population locale. Le transfert des coutumes ne s'opère cependant pas à sens unique : chaque groupe d'immigrants apporte certains éléments de sa culture au pays d'accueil. L'assimilation se réalise généralement par modifications graduelles, en de multiples étapes; elle est achevée lorsqu'il devient impossible de distinguer les nouveaux membres de la société de leurs compatriotes. Le processus par lequel deux sociétés en contact se modifient au même degré constitue l'**acculturation**.⁷

d. Le bilinguisme comme politique linguistique

Le bilinguisme officiel est un mouvement par lequel l'État essaie de généraliser, par des mesures officielles, par l'enseignement et par les médias, l'usage courant de deux langues dans ses rapports avec les citoyens. Une situation de bilinguisme officiel peut promouvoir théoriquement deux langues locales (bilinguisme endoglossique), elle peut promouvoir une langue étrangère en plus d'une langue maternelle comme en Inde, ou bien elle peut encore porter son choix sur la promotion de deux langues étrangères (bilinguisme exoglossique). Au Cameroun, la notion du bilinguisme officiel renvoie aux efforts du gouvernement tendant à généraliser l'emploi des deux langues étrangères, à savoir, le français et l'anglais.

Dans le cas d'un *bilinguisme officiel* on applique soit le *principe de territorialité* – l'individu se conforme à la langue de son État, de son canton, de sa province, etc.– soit le *principe de personnalité* – l'État se plie à la langue de l'individu. La Fédération helvétique est régie par le principe de territorialité (cantons germanophones, francophones, italophones), tandis que la Fédération canadienne et le Cameroun pratiquent le principe de personnalité en servant leurs citoyens dans l'une ou l'autre des deux langues officielles – le français et l'anglais.

Le bilinguisme officiel du type camerounais et canadien est une situation peu commune que l'on situe volontiers à cheval entre les deux principaux types de

⁷"Assimilation", *Encyclopédie@ Microsoft@ Encarta 98*. © 1993-1997 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

politiques linguistiques que sont le monolinguisme et le multilinguisme étatiques. Dans ces pays construits sur le modèle des États-nations, l'origine historique des occupants (Canada) et l'histoire coloniale la plus récente (Cameroun) ont forcé le choix du français et de l'anglais comme langues officielles. Comme le précise Grant D. McConnell (2004) dans une communication personnelle, dans le cas du Canada, les vrais premiers occupants, aujourd'hui fortement minorisés que sont les populations amérindiennes, sont appelés les "premières nations" sans que leurs langues soient considérées dans la constitution.

e. Le multilinguisme comme politique linguistique

Certaines nations modernes se sont cependant déclarées en porte à faux à la philosophie de l'État-nation, du moins en ce qui concerne leurs politiques linguistiques, en adoptant un plurilinguisme d'État. Roland Breton (1991) présente deux modèles de plurilinguisme officiel à travers le monde comme suit :

❖ Pays plurilingues par juxtaposition

Les pays plurilingues par juxtaposition promeuvent l'usage de langues diverses à statut théoriquement égal de "langue officielle" sur l'ensemble de leur territoire.

Le caractère multilingue ou même multinational de l'État fut fourni par l'URSS. Sur le plan politique, cet immense pays comportait 15 républiques fédérées, 20 républiques autonomes, 8 régions autonomes et 10 arrondissements nationaux, les subdivisions administratives étant établies en fonction des groupes ethniques. Sur le plan linguistique, l'URSS comptait 130 langues maternelles dont 45 étaient utilisées officiellement dans l'enseignement. Toutes ces langues parlées servaient de base aux nationalités ethniques spécifiées dans l'état-civil des individus; les plus importantes recevant des institutions territoriales propres.

Sur le même modèle, mais pas pour les mêmes raisons politiques, l'Inde a fondé son système fédéral sur 31 États linguistiques ou territoires et la Birmanie a fondé le sien sur 9 langues pour autant de territoires.

La Suisse offre un cas de plurilinguisme fondé sur la juxtaposition d'entités territoriales strictement unilingues. La Constitution de la Suisse de 1848 déclare trois langues officielles au niveau fédéral, à savoir l'allemand, le français et l'italien représentant respectivement 74%, 20% et 4% de la population en 1980. La Constitution de 1938 ajoute le romanche à la première liste, avec un peu moins de 1% de la population du pays. Le romanche, antérieurement considéré comme une langue nationale en Suisse, a acquis le statut officiel en 1999. L'équilibre linguistique du pays est préservé institutionnellement par une réglementation rigoureuse qui a divisé le pays en aires linguistiques homogènes..; à l'intérieur de chacune, une seule langue est obligatoirement utilisée dans les administrations comme dans les enseignements tant publics que privés. R. Breton (1991 : 24).

❖ Pays plurilingues par superposition

Les pays plurilingues par superposition font une distinction entre la langue officielle (haute) et une ou plusieurs langue(s) nationale(s) (basses). Bien que de nombreux États aient opté pour ce type de plurilinguisme à travers le monde (Luxembourg, Irlande, Norvège, Malte, Paraguay, Porto-Rico, et bon nombre des Iles) la meilleure illustration du modèle se trouve dans le monde arabe et africain.

En Afrique subsaharienne, tous les États anciennement colonisés ont conservé comme langue officielle le français, l'anglais ou le portugais, et un, l'espagnol. Les langues africaines, même qualifiées, en bloc, de nationales, ont été jugées généralement trop nombreuses et trop peu développées pour pouvoir bénéficier d'une promotion susceptible de les faire pénétrer dans l'administration, l'enseignement et les médias écrits". Et, seule l'Ethiopie, qui a échappé à la colonisation, conserve sa langue nationale comme seule officielle, théoriquement par-dessus un multilinguisme aménagé à la russe.

En général, conclut Roland Breton (1991 : 30) :

L'Afrique subsaharienne vit à l'heure d'un plurilinguisme à plusieurs niveaux ou par superposition; à la base, survivent les multiples langues africaines, souvent d'extension réduite à de toutes petites ethnies, jadis dites "vernaculaires" et maintenant proclamées "nationales", mais restées à un stade oral ne leur permettant généralement pas l'accès à l'enseignement. Juste au dessus, les rares langues africaines plus répandues, à rôle "véhiculaire", ou exceptionnellement, promues langues d'enseignement et d'administration. Au sommet les quatre langues officielles de l'Organisation de

l'Unité Africaine – arabe, anglais, français et portugais - parfois associées, qui restent les principales langues d'enseignement et de culture supérieure et les véritables langues d'État.

f. La malédiction du multilinguisme

Le multilinguisme apparaît chez certains théoriciens comme une malédiction pour les États qui le couvent. Ces derniers associent surtout le sous-développement au multilinguisme et le développement au monolinguisme. Aina Blinkena (1998 : 151) dans **les politiques linguistiques des pays baltes**, pense en effet que :

Plus grand est le développement d'une société, plus le besoin d'une langue codifiée se fait sentir. À partir des communications spontanées de la vie de tous les jours, caractérisées par leur diversité individuelle, sociale et territoriale, une société arrivée à un certain stade de son développement, tend à créer consciemment une norme commune et à l'imposer à tous les usagers de la langue.

Ces théoriciens en veulent pour preuve que la plupart des nations affichant officiellement le multilinguisme étatique ou *de facto* (à l'exception de la Suisse) sont pauvres et le resteront encore longtemps. Plus de 5000 langues sont utilisées dans le monde, dont environ 4500 dans les pays du Tiers-monde. Les pays monolingues ou réputés l'être sont tous des pays développés. La présence de plusieurs langues sur un territoire, lorsqu'elle n'est pas canalisée, (cf. Suisse), entraînerait les gouvernements concernés à investir l'essentiel de leurs budgets sur les problèmes linguistiques pour ne plus s'occuper des autres secteurs d'activité de la vie nationale, ce qui entraîne ces pays dans la pauvreté.

g. Le multilinguisme comme une richesse

À l'opposé de Aina Blinkena (1998 : 151), d'autres linguistes comme Sammy Beban Chumbow (1987) pensent que le multilinguisme est un bien national s'il est bien géré et domestiqué par un politique et un aménagement linguistiques adéquats :

The languages of a nation constitute the wealth of the nation, its national resources on the same level as its mineral resources that have to be exploited for national development by economic planning.

Ce point de vue est également largement partagé par Prosper Abéga (1976) au Chapitre VII.

III - LES POLITIQUES LINGUISTIQUES DU CAMEROUN AVANT L'INDÉPENDANCE

Nous ne saurions qualifier la politique linguistique du Cameroun de stable, en raison des lois linguistiques successives qui l'ont marquée depuis la période coloniale allemande, et qui continuent de la ponctuer à des intervalles réguliers, preuve de son caractère dynamique ou instable. Dans cette section, nous décrivons les origines lointaines de la politique linguistique du Cameroun à travers l'examen des textes administratifs tenant lieu de législation linguistique avant l'indépendance.

L'histoire du Cameroun est marquée par trois administrations coloniales et deux gouvernements du Cameroun indépendant. Chacune de ces articulations de la vie politique du pays semble correspondre à un modèle d'organisation étatique et à une politique linguistique qui cadre avec le projet de société des gouvernants. Nous distinguerons ainsi, de manière sommaire :

- L'idée d'un territoire autonome membre du Commonwealth qu'avaient les Missionnaires Baptistes Anglais corrélée à une politique linguistique d'accompagnement.
- L'idée d'un État-nation sur le modèle allemand corrélée au monolinguisme.
- L'idée d'un territoire autonome membre du Commonwealth qu'avait l'administration coloniale britannique corrélée à une politique linguistique d'accompagnement.
- L'idée d'un État-nation camerounais qu'avait l'administration coloniale française corrélée au monolinguisme étatique.
- Le projet de l'État-nation du Cameroun fraîchement indépendant corrélé au monolinguisme étatique, mais contraint à un bilinguisme officiel.

- Le projet d'un État décentralisé du troisième millénaire corrélé au multilinguisme étatique.

Durant les trois périodes coloniales, la politique linguistique tourne principalement autour du choix des langues de la scolarisation et des textes administratifs relatifs aux langues scolaires. Très rarement dans les textes, mention est faite des notions de langue des institutions (nationale ou officielle), même si dans les faits, l'administration ne communique (à l'oral comme à l'écrit) avec les populations que dans la langue de la puissance coloniale. Nous présenterons les choix linguistiques opérés à chaque étape de la vie politique du pays, les textes officiels ayant consacré ces choix, la planification et l'aménagement linguistiques y afférents et la redistribution des fonctions sociolinguistiques entraînée par chacune des réformes.

La diversité linguistique du Cameroun est citée, de tous temps, comme la principale cause de l'application des politiques linguistiques sur le territoire, au point où chaque vague de dirigeants (pré-coloniaux, coloniaux ou post-coloniaux), dans le besoin réel ou imaginaire de communiquer avec ses sujets, a marqué le pays de son empreinte en la matière. Nous considérons comme autant de *politiques linguistiques*, toutes les tentatives institutionnelles d'envergure touchant à la gestion de la cohabitation des langues et à établir une nouvelle distribution des fonctions pour ces dernières sur le territoire.

Une politique linguistique comporte, comme nous l'avons dit antérieurement, une cause, un objectif, des textes officiels, un plan d'action, des moyens humains et matériels, et des actions concrètes assurant son application. L'évaluation de sa portée à travers une grille de redistribution des fonctions, suppose cependant la connaissance de la situation sociolinguistique antérieure, une description de la planification, de l'aménagement et des mesures d'accompagnement y afférentes, une présentation de ses résultats à travers une nouvelle grille des usages sociaux des langues. Cette présentation peut s'achever sur une description des situations linguistiques ostensiblement nées de la redistribution des fonctions sociolinguistiques.

1. La voie missionnaire (1843 - 1884)

De nombreux actes missionnaires et coloniaux que nous qualifions volontiers de politiques et d'aménagements linguistiques ont marqué de leur sceau la vie linguistique du Cameroun et ont contribué, chacune à sa manière, à la complexité sociolinguistique actuelle du pays.

Les missionnaires Anglais et Américains furent les premiers à engager des actions visant une redistribution des fonctions sociolinguistiques au Cameroun. Arrivés au Cameroun avant la colonisation proprement dite, ils évoluèrent en dehors des contraintes bien souvent imposées aux institutions religieuses par les administrations coloniales. Dans l'optique d'une évangélisation du plus grand nombre de Camerounais, les missionnaires de la Baptist Missionary Society et ceux de l'American Presbyterian Mission, œuvrant respectivement autour des actuelles villes de Douala et Ebolowa, apprirent respectivement les langues duala et bulu, traduisirent les Saintes Écritures dans ces langues et engagèrent de vastes campagnes d'évangélisation en duala et en bulu qu'ils considéraient comme des "*vernaculaires dominants*". Afin de permettre aux fidèles de s'imprégner eux-mêmes de l'Évangile, comme il est d'usage chez les Protestants, les missionnaires ouvrirent des écoles dans lesquelles le duala et le bulu furent enseignés aux côtés de l'anglais. Dans les écoles, l'accent était mis sur les apprentissages de base : lire, écrire, compter avec un accent sur la compréhension de la Bible. Les enseignements étaient dispensés en duala à Douala et en bulu à Ebolowa, l'anglais n'intervenant que dans les niveaux très avancés. Selon Gérard Vigner (1991 :109) :

Les écoles missionnaires procédaient à un échelonnement très prudent des apprentissages linguistiques, sur la base d'un bilinguisme restreint à dominance vernaculaire.

Le duala et le bulu furent ainsi les premières langues camerounaises à acquérir, en plus de leur fonction primaire de langue ethnique, les fonctions sociales prestigieuses de langue de la religion et langue de l'enseignement. Elles devinrent par la suite, des langues véhiculaires dans les zones où elles furent (le plus souvent)

imposées par les missionnaires(1). La grille des usages sociaux (que nous appelons parfois fonctions sociales) issue de ce premier aménagement linguistique est la suivante :

USAGES SOCIAUX	anglais	bulu et duala	pidgin-english	autre langue
Administratif et judiciaire	-	-	+	-
Scolaire et littéraire	+	+	-	-
Langue maternelle	-	+	-	+
Médiatique	-	-	-	-
Officiel	-	-	+	-
Religieux	-	+	-	-
Véhiculaire	-	+	+	-

Tableau 1 : Usages sociaux des langues sous la période missionnaire

Les langues duala et bulu ont rempli plus de fonctions sociales importantes que l'anglais à cette période. Cependant, l'anglais a indéniablement joué le rôle d'une langue dominante dans la côte et le Sud du Cameroun à la même époque; toutes les langues locales des régions couvertes par les missionnaires ont emprunté à l'anglais des centaines de termes liés à la culture occidentale de l'époque. Le pidgin-english, langue mixte née du contact de l'anglais et des langues locales à cette époque, servit régulièrement de langue de communication entre les Anglais et les Camerounais dans les rapports officiels de cette période.

On peut entrevoir dans la démarche des missionnaires Anglais et Américains à cette période, une idée d'organisation sociale libérale proposant plusieurs voies aux indigènes et les amenant à choisir celle qui les arrange, ce qui se traduit sur le plan linguistique par un bilinguisme scolaire à dominance vernaculaire.

2. La politique linguistique allemande (1884 - 1916)

Selon Jacques Leclerc (2003 : 2) :

En 1884, prenant de vitesse les Britanniques et les Français, Gustav Nachtigal, un ancien consul d'Allemagne à Tunis, explora la région et signa en 1884, à la demande du chancelier Otto von Bismark, des traités avec les souverains doualas de la côte camerounaise: l'Allemagne établit ainsi son

protectorat sur le Kamerun. Les Allemands entreprirent ensuite la colonisation du pays. Après des guerres meurtrières, ils atteignirent l'Adamaoua en 1899 et le lac Tchad en 1902. En 1911, le territoire du Kamerun s'élargit d'une partie du Congo cédée par la France. Par la suite, des colons allemands créèrent diverses plantations (cacaoyers, bananiers, caféiers, hévéas, palmiers à huile, tabac, etc.); ils construisirent aussi des lignes de chemin de fer, des routes, des ponts, etc.

Sur le plan linguistique, lorsqu'en 1884, le Chancelier allemand Otto Von Bismarck, après moult hésitation, chargea le Dr Nachtigal de négocier des accords avec les chefs Doualas, le gouvernement allemand n'avait aucun plan de colonisation, encore moins un plan de scolarisation ou une politique linguistique pour le Cameroun. Les missions anglaises et américaines déjà implantées sur le territoire continuèrent donc à exercer librement leurs tâches d'enseignement et d'évangélisation dans les langues duala (pour la Baptist Missionary Society) et bulu (pour l'American Presbyterian Mission). (S. V. Bitjaa Kody, 1993 : 26).

Après l'annexion du Cameroun par l'Allemagne le 12 juillet 1884, la Baptist Missionary Society qui avait déjà travaillé pendant quarante ans dans l'estuaire du Wouri et à Victoria quitta le Cameroun en 1887 pour le Congo. Elle laisse dans le sud la Mission Presbytérienne Américaine, et elle est remplacée dans l'œuvre scolaire par des missions d'origine germaniques : la Mission Évangélique de Bâle, la Mission Baptiste Allemande et la Mission Catholique Pallotine. Les enseignements sont dispensés dans les écoles récupérées ou ouvertes en langues locales : duala, bulu et mungaka, l'anglais, continuant dans de nombreux cas, à être enseigné dans les niveaux supérieurs.

La première école publique allemande est ouverte à Douala en 1887; à partir de ce moment naît une politique plus volontariste de l'administration allemande en matière éducative. En 1891, le gouverneur Von Zimmerer initia une politique scolaire dans le sens de la germanisation et en 1892, un premier programme scolaire est élaboré pour le Togo et le Cameroun. Mais l'ordonnance introduisant l'enseignement en allemand dans tous les établissements scolaires ne fut pas intégralement suivie par les missionnaires, faute de personnel enseignant qualifié. Profitant des demandes de subventions formulées par les missions pour le fonctionnement de leurs écoles, l'administration allemande va renforcer son contrôle sur l'organisation des programmes et exiger que l'enseignement de l'allemand y occupe une place plus

importante. Le 10 septembre 1900, le Gouverneur Jesko Von Puttkammer signa la loi scolaire "Schutzgebietgesetz" n'accordant plus aux missions que la liberté d'exercice du culte dans les langues camerounaises. La vive réaction des missionnaires Bâlois et Presbytériens Américains précipita le départ du Gouverneur Jesko Von Puttkammer du Cameroun.

Theodor Seitz qui le remplaça opta pour la souplesse dans la gestion administrative de la colonie. Cependant, comme l'écrit Tabi Manga (2000 : 27), la volonté d'organiser et de planifier l'ensemble des activités menées au Cameroun conduisit le Gouverneur Seitz à s'intéresser à la question scolaire et à la problématique linguistique. Le 25 avril 1910 il signa un arrêté stipulant que la langue allemande devait être utilisée dans toutes les écoles à l'exclusion de toute autre langue européenne ou locale. En lieu et place des mesures coercitives utilisées par son prédécesseur, il utilisa des mesures incitatives pour amener les missionnaires à adhérer à cette politique linguistique. Malgré la mise en place des subventions accordées aux écoles enseignant en allemand, de nombreuses difficultés émaillèrent l'application de cet arrêté et les frictions entre le gouvernement, les Duala et les Bali à propos de la langue d'enseignement furent intenses et continues.

Pour Gérard Vigner (1991 : 110) :

*La deuxième loi scolaire promulguée en avril 1910 consacre la prise en main de l'éducation par la puissance publique, avec sur l'orientation de la politique scolaire des conséquences non négligeables. On organise un cycle primaire de cinq ans : durant les deux premières années l'allemand est matière d'enseignement et pour les trois années suivantes devient véhicule d'enseignement. À l'échelonnement des écoles de mission se substitue **un enseignement simultané des deux langues** dans le cadre d'un **bilinguisme à dominance allogène**... Cette tendance à la germanisation dans l'usage des langues sera marquée par l'interdiction faite, par un décret du 31 mars 1913, d'utiliser la langue anglaise sur le territoire de la colonie.*

Dans les faits, comme l'écrit Tabi Manga (2000 : 27) :

La décision d'introduire la langue allemande ou les langues vernaculaires dans le système scolaire était laissée à l'appréciation de chaque partenaire éducatif. La mission catholique avait opté pour la langue allemande qui devenait simultanément objet d'enseignement et véhicule d'apprentissage. Tandis que les missions protestantes, pour des raisons pédagogiques, avaient choisi un enseignement de type bilingue.

Dès lors, une réglementation de l'éducation s'imposait en même temps qu'une définition claire de la politique linguistique applicable sur toute l'étendue du territoire et dans toutes les écoles, quelle que soit leur confession.

En 1912, Karl Ebermaier qui avait déjà servi comme fonctionnaire au Cameroun (1903-1904) puis en Afrique Orientale Allemande où il avait réussi à imposer le swahili comme langue d'enseignement, remplaça Theodor Seitz. Ebermaier qui s'était déjà fait une idée négative du duala entre 1903 et 1904 décida de limiter et de contrer l'expansion de cette langue en proposant l'ewondo comme langue d'enseignement des écoles bâloises jusque dans la région du Littoral. Le tollé fut général chez les missionnaires bâlois, fidèles évangélisateurs en langue duala qui mobilisèrent les linguistes, les députés et les cadres politiques influents de Berlin contre la décision du gouverneur. Ils voyaient en effet dans les options du gouverneur Ebermaier, les manœuvres habiles des catholiques, leurs rivaux perpétuels. Ils obtinrent formellement satisfaction et le gouverneur Ebermaier fut obligé de convoquer le 7 avril 1914 à Berlin, une conférence pour décider de la politique des langues au Cameroun, et surtout pour identifier et adopter une langue territoriale.

Selon Tabi Manga (2000 : 30-31) :

Dans son introduction, le gouverneur, tout en condamnant le pidgin et l'anglais, insista sur la nécessité de trouver une langue véhiculaire pour l'ensemble du territoire pour des raisons d'efficacité dans la communication et la gestion du pays. Se fondant sur son souvenir et son expérience de l'Afrique orientale, le gouverneur suggéra l'introduction au Cameroun de la langue swahili. L'idée parut inopportune et irréaliste... Le Père Nekes, grand spécialiste de la langue ewondo, la proposa comme langue territoriale du Cameroun. Car, dans l'armée, la police et chez les porteurs, elle était couramment employée. Cette suggestion rencontra de sérieuses objections de la part des professeurs Richter et D. Westermann qui doutaient des bonnes dispositions des Duala, Peuls, Bali et Kanuri à accueillir favorablement la langue ewondo. Richter, sur ces entrefaites, conseilla de retenir la langue hausa qui était en train de gagner du terrain depuis l'Afrique occidentale. K. Ebermaier ne suivit pas Richter dans sa proposition. Deux raisons motivaient son refus. Il voyait en effet, dans la pénétration de la langue hausa une manipulation britannique... Par ailleurs, Ebermaier ne souhaitait pas favoriser l'expansion de l'islam. ... La conférence, finalement, se termina sans résultat substantiel. Aucune langue ne parvint à faire l'unanimité.

S'agissant des leçons à tirer de cet aménagement linguistique difficile et tardif des Allemands, nous pensons à la suite du philosophe Marcien Towa cité par Elisabeth Gfeller (1989 : 10) que :

Si la colonisation allemande n'a pas suivi la voie tracée par les missionnaires en matière linguistique, ce fut sans doute par fidélité à une logique déjà ancienne du pouvoir, selon laquelle c'est aux sujets de se plier à la langue et à la culture du conquérant, du détenteur du pouvoir, et non l'inverse. En vertu de cette logique qui allait à contre courant de toute considération d'efficacité, l'allemand, une langue totalement inconnue des Camerounais et fort éloignée des langues locales, fut imposée comme langue officielle et scolaire. Au bout d'une vingtaine d'années, seule une infime minorité en acquit une connaissance acceptable.

Si la politique linguistique allemande, en raison de ses atermoiements, est perçue ici comme un échec, nous devons lui accorder des circonstances atténuantes, compte tenu de la période relativement courte sur laquelle elle devait s'imposer, car "tous les spécialistes s'accordent à penser qu'une action d'aménagement linguistique d'envergure demande environ une génération, soit 25 ans et non une décennie." (R. Chaudenson, 1996 : 117).

À la fin de la période coloniale allemande, la grille de répartition des fonctions sociales des langues découlant de la réforme se présente comme suit :

USAGES SOCIAUX	Allemand	Pidgin-english	duala, mungaka, bulu	Autres langues locales
Administratif et judiciaire	+	-	-	-
Scolaire et littéraire	+	-	+	-
Maternel	-	-	+	+
Médiatique	+	-	-	-
Officiel	+	-	-	-
Religieux	-	-	+	-
Véhiculaire	-	+	+	-

Tableau 2 : Usages sociaux des langues à la fin de la période coloniale allemande

En faisant fi de la Conférence du 7 avril 1914, l'idée sociale qui transparait de cette répartition des langues affichant la supériorité de l'allemand sur les langues locales

et l'interdiction de l'usage scolaire de l'anglais, est celle de faire du Cameroun un État-nation monolingue dans lequel l'allemand deviendrait la seule langue officielle et où les citoyens auraient une connaissance écrite rudimentaire de certaines langues maternelles bien localisées géographiquement.

Jacques Leclerc (2003 :3), parlant de la fin de la colonisation allemande, estime que dès le début de la Première Guerre mondiale, les Français, les Belges et les Britanniques attaquèrent le Congo belge et le Nigeria, puis cernèrent le Kamerun en lui imposant un blocus maritime. La ville de Douala tomba en 1914, puis toute la région côtière l'année suivante; en 1916, les troupes allemandes abandonnèrent le Kamerun. Les Français et les Britanniques créèrent un «condominium» (qui ne dura que le temps de la guerre) pour administrer le territoire arraché progressivement aux Allemands. Chacun des colonisateurs marqua «son» Cameroun de son empreinte en imposant soit l'anglais soit le français. Cependant, les Français pratiquèrent dans l'ensemble une assimilation plus «efficace», car l'enseignement des langues africaines fut interdite, contrairement au Cameroun anglais où elles furent même enseignées dans les missions chrétiennes.

3. La politique linguistique britannique (1916 - 1958)

Après la campagne victorieuse des troupes franco-britanniques sur les Allemands au Cameroun en 1915, le pays fut divisé le 06 mars 1916 (E. Mveng, 1985 : 117). La partie orientale revint à la France alors que l'Angleterre prenait l'administration du Cameroun occidental (constitué des Provinces de Bamenda et de Cameroons, actuellement Provinces du Nord-ouest et du Sud-ouest).

Sur le plan scolaire, un Code de l'Éducation commun au Nigéria et au Cameroun britannique est publié en 1926. De 1926 à 1954, l'organisation de l'administration scolaire sera sous le contrôle de Lagos, l'autorité publique britannique au Cameroun n'intervenant que de façon très discrète dans la conduite de la politique scolaire, largement dévolue aux autorités religieuses. S'agissant du contenu et des langues

d'enseignement, on revient aux principes antérieurs de la colonisation allemande : enseignement en langue vernaculaire dans les premiers niveaux, en langue anglaise dans les niveaux supérieurs. L'examen du First School Leaving Certificate (FSLC) comporte des matières en anglais et des matières en langue maternelle, avec une prédominance des matières en anglais. On est donc en présence d'un enseignement échelonné dans une perspective de *bilinguisme à dominance anglaise*. S. N. Shu, (1972 : 69), Gérard Vigner (1991 :111).

Entre 1916 et 1958, un seul arrêté officiel résume la politique linguistique britannique au Cameroun Occidental; il s'agit de la recommandation faite aux missionnaires d'éliminer l'enseignement de l'allemand dans leurs écoles :

No medium of instruction other than the vernacular or English shall be used in any other school without the express sanction of the director.

Celle-ci parut en page 28 de la Nigerian Education Ordinance à Lagos en 1931. Aucune mention officielle ne fut faite sur l'utilisation de l'anglais comme unique langue d'enseignement. Cependant, les législations en matière de l'enseignement ou "Educational Codes of Nigeria" étaient régulièrement assorties d'une promesse de subvention aux "écoles d'anglais", mesure qui convainquit assez rapidement les missionnaires à transformer, sans contrainte supplémentaire, une partie de leurs écoles de brousse en écoles d'anglais (F. Raaflaub, 1948 : 164).

Les conséquences du libéralisme britannique en matière de politique linguistique sont nombreuses. En l'absence d'une législation restrictive quant au choix d'une langue locale d'enseignement, les missionnaires Bâlois ont évangélisé et enseigné en duala et en mungaka, la Mission Catholique des Pères Millhills a fait autant en bafut et en pidgin-english, mais dans les écoles reconnues appartenant aux communautés religieuses, seul l'anglais servait de langue d'enseignement. La grille des usages sociaux des langues sous cette période est la suivante :

USAGES SOCIAUX	Anglais	Pidgin -english	bafut, duala, mungaka	autres langues locales
Administratif et judiciaire	+	-	-	-
Scolaire et littéraire	+	+	+	-
Maternel	-	-	+	+
Médiatique	+	-	-	-
Officiel	+	-	-	-
Religieux	-	+	+	-
Véhiculaire	-	+	+	-

Tableau 3 : Redistribution des usages sociaux sous le mandat britannique

Cette grille montre que malgré son statut de langue officielle, l'anglais n'était utilisé que dans des situations formelles par les populations scolarisées. Ailleurs, il était supplanté par le pidgin-english utilisé comme langue véhiculaire dans toute la région. Le mungaka et le duala y occupaient la fonction de *seconde langue véhiculaire* dans les zones où ils ont servi de langue d'évangélisation et d'enseignement.

L'interdiction officielle de l'enseignement des langues locales au profit de l'anglais fut publiée à la fin de la tutelle le 27/9/1958 par le "Director of Education" du Premier Gouvernement Autonome du West Cameroon.

Le cheminement de l'administration coloniale anglaise qui confirme la voie tracée par les missionnaires anglais et américains, illustre bien la politique anglaise de l'*Indirect Rule* qui conduisait les peuples colonisés à s'auto-déterminer. Il nous permet de postuler que l'administration coloniale anglaise se proposait de faire du Cameroun un territoire autonome, qui choisirait lui-même une politique de monolinguisme en langue anglaise, ou de multilinguisme donnant une chance à toutes les langues locales d'évoluer auprès de l'anglais sur le plan scolaire. L'absence du choix, par les Anglais, d'une langue scolaire locale parmi la centaine que comptent les provinces actuelles du Sud-ouest et du Nord-ouest, nous fait cependant affirmer que les Anglais ont pratiqué une politique linguistique d'accompagnement canalisée dans leurs colonies, donnant le temps à l'anglais de dominer progressivement les langues locales.

4. La Politique linguistique française au Cameroun (1916 - 1960)

Le traité de Versailles (1919), qui fixait les conditions de la paix, entérina le partage franco-britannique du Cameroun, mais le Cameroun français cessa en 1922 d'être une colonie française pour devenir un territoire sous mandat de la Société des Nations confié à la France. Dans les faits, le Cameroun français (les quatre cinquièmes du territoire) fut administré comme une colonie française ordinaire.

Contrairement à l'Allemagne en 1884 et à l'Angleterre en 1916, qui n'avaient visiblement aucune politique linguistique à leur arrivée au Cameroun, la France avait une idée déjà faite de la politique linguistique qu'elle devait appliquer au Cameroun. Quatre mois seulement après le partage du Cameroun, le gouvernement français rouvrit 23 des écoles abandonnées par les missionnaires allemands et les transforma en écoles de français. Le 24 février 1918 est créé un enseignement officiel français au Cameroun et 30 écoles d'État sont ouvertes sur l'ensemble du territoire. Cette précipitation apparente était guidée, selon le discours officiel, par la «nécessaire dégermanisation des mentalités camerounaises, la limitation de l'expansion du pidgin-english, et le besoin en interprètes pour l'administration». (R. Stumpf, 1979 : 80).

Afin de réussir la francisation du nouveau territoire, de nombreux textes officiels furent publiés sur l'enseignement, vecteur de l'expansion et de la minoration linguistiques. Le 1er octobre 1920, le Commissaire de la République Française au Cameroun, Jules Carde, émit le premier de ces arrêtés :

Ne peuvent être reconnues comme écoles privées que celles qui donnent exclusivement l'enseignement en langue française et appliquent le programme suivant... (Journal Officiel de l'État du Cameroun, 1920 : 151).

Le 28 décembre 1920, le Gouverneur Général de l'Afrique Équatoriale Française, Victor Augagneur, signa un arrêté allant dans le sens du durcissement de la première mesure:

Aucune école ne sera autorisée si l'enseignement n'y est donné en français. L'enseignement de toute autre langue est interdit.

Le 21 juillet 1921 le Commissaire de la République Jules Carde signe un arrêté qui définit l'organisation de l'enseignement officiel et des programmes scolaires. Texte essentiel qui définit les contenus de la formation et une politique linguistique caractéristique de l'action française en Afrique :

L'enseignement primaire a pour objet essentiel de rapprocher de nous, par une grande diffusion de la langue française, le plus grand nombre possible d'indigènes, de les familiariser avec nos intentions et nos méthodes afin de les conduire prudemment au progrès économique et social en leur donnant une éducation soigneusement adaptée au milieu dans lequel ils sont appelés à vivre.... La langue française sera la seule employée. La méthode de traduction ne permet que des progrès lents, la mémoire y joue un rôle principal, de plus l'enfant n'arrive jamais à penser que dans la langue étudiée et encore moins à s'en servir dans les conversations. C'est donc à l'emploi de la méthode directe qu'il faut recourir.

La doctrine de l'enseignement monolingue en langue française contenue dans ces textes visait, non pas l'allemand et le pidgin-english qui n'étaient plus enseignés au Cameroun oriental, mais plutôt l'interdiction des langues locales encore enseignées par les missionnaires. Elles suscitèrent par conséquent un tollé général chez les missionnaires. La pétition présentée à la SDN et la menace de quitter le Cameroun brandie par les Presbytériens Américains conduisirent le Commissaire Jules Carde à conseiller confidentiellement ses Chefs de Circonscription d'user du tact dans l'application des deux textes :

...Dans ces conditions j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé par mesure transitoire de permettre aux missions étrangères de donner à leurs catéchumènes et dans les catéchismes une instruction rudimentaire, lecture, écriture de l'idiome en usage dans la région où elles exercent leur ministère.

En portant cette décision, à titre personnel, à leur connaissance vous voudrez bien insister sur le caractère provisoire de cette latitude dont la durée ne saurait dépasser trois ans et de leur faire part de mon espoir qu'elle les incitera à déployer le maximum d'efforts pour se conformer dans l'avenir le plus prochain à notre volonté de donner aux populations du Cameroun la langue en quelque sorte nationale qu'elles n'ont pas et qui ne peut être évidemment que celle du peuple à qui est dévolue la souveraineté du pays.”
Signé Jules Carde, le 10 août 1921.

Le 12 octobre 1921, Le Commissaire de la République Jules Carde écrivait à tous ses chefs de circonscription :

Rien n'est plus vague en effet que ce mot enseignement ... si le but à atteindre, la diffusion de la langue française, ne nous apparaît nettement. Il faut donc, de toute nécessité que vous suiviez avec le plus grand soin le plan de campagne que je vous ai tracé, que vous coordonniez vos efforts, tous les efforts et que le défrichage méthodique et bien concerté (des autres langues) se poursuive sans hâte comme sans arrêt.

Le 26 décembre 1924, le Commissaire Guy Marchand qui avait remplacé Jules Carde, contresigna l'arrêté du 21 juillet 1921, mettant officiellement fin à la période transitoire et portant interdiction absolue de l'enseignement en langues camerounaises. Cette mesure fut consolidée par le rapport sur l'enseignement adopté au cours de la Conférence de Brazzaville du 30 janvier au 08 novembre 1944 :

3) - L'enseignement doit être donné en langue française, l'emploi pédagogique des dialectes locaux parlés étant absolument interdit aussi bien dans les écoles privées que dans les écoles publiques.

De nombreuses mesures incitatives comme le paiement des subventions aux seules écoles de français, l'attribution de bourses scolaires aux élèves des écoles de français, et des mesures répressives comme les taxes excessives à l'importation de livres en langues camerounaises publiés en Europe et le port de la médaille par tout élève ayant prononcé un mot dans sa langue maternelle au sein du périmètre scolaire, ont accompagné la mise en œuvre de l'expansion du français au Cameroun.

Henri Boyer (1997 : 26) évoque dans une note de bas de page bien amusante, une des mesures d'accompagnement de l'imposition du français en France.

On connaît la pratique du "signe" en France (et dans des pays sous influence coloniale française) qui avait pour objectif, dans certaines écoles publiques de l'entre-deux guerres, de réaliser le vœu de l'Abbé Grégoire sous la Révolution : "anéantir les patois". Armand Petit, de Causses-et-Veyran dans l'Hérault (né en 1912), m'a ainsi rapporté cette pratique en décembre 1987, sous la dénomination "le coup du gland" : "il nous était interdit de parler patois à l'école... Dans la famille, mon père, mon grand-père, à table on parlait que patois.... Nous, à la sortie de l'école, entre

nous, après on parlait patois. Mais pendant la... en dehors de la classe, dans la journée on jouait aux billes tout ça, alors interdit de parler patois. Celui qui avait été pris il avait un gland. Alors il languissait de s'en débarrasser de ce gland. Alors on jouait aux billes, en s'amusant, automatiquement on lâchait des coups de patois ou des fois des gros mots, des "macarels", ou des ... comme ça. Pan! Tiens, tu as le gland. Quand on rentrait dans la classe, l'instituteur disait : "Qui a le gland?". Il fallait bien qu'il sorte de quelque part le gland. Et ça c'était cent ou cent cinquante lignes qui nous attendaient. Et il fallait les faire : "je ne parlerai plus patois, je parlerai en français" et allez et allez... c'était la punition.

Ce récit d'un Français de France illustre textuellement ce que vécurent tous les Camerounais scolarisés en langue française entre 1916 et les années 70, à la seule différence que la punition infligée au porteur de la médaille au Cameroun, ne consistait pas à écrire des lignes, mais à recevoir cinquante à cent coups de chicote aux fesses. Depuis l'indépendance puis la réunification du Cameroun, la pratique de la médaille est appliquée avec beaucoup de succès dans les écoles anglophones des provinces du Sud-ouest et du Nord-ouest, ceci dans le but avoué d'évacuer l'usage du pidgin-english des cours de l'école. Ces lois et mesures d'accompagnement resteront en vigueur au Cameroun jusqu'en 1960. Les langues locales jadis au premier plan, seront progressivement reléguées aux oubliettes et par le biais de cette politique linguistique forte, toutes les fonctions prestigieuses qu'elles avaient assumées jadis seront, l'une après l'autre, confiées au français. La grille des usages sociaux des langues de cette période peut être esquissée de la manière suivante :

USAGES SOCIAUX	français	bulu, duala, basaa, ewondo, bamun	Autres langues camerounaises
Administratif et judiciaire	+	-	-
scolaire et littéraire	+	-	-
Maternel	-	+	+
Médiatique	+	-	-
Officiel	+	-	-
Religieux	+	+	+ ou -
Véhiculaire	-	+	-

Tableau 4 : Redistribution des usages sociaux sous le mandat français

La plupart des arrêtés et des mesures cités ci-dessus ne font que reprendre les principes d'un arrêté du 9 avril 1883 pris pour l'A.E.F. et qui déjà interdisait l'utilisation des langues locales à l'école.

Pour tenter de comprendre les causes de la politique d'assimilation acharnée pratiquée par la France dans ses colonies africaines en général et au Cameroun en particulier, nous avons interrogé l'histoire de la politique linguistique de la France elle-même. L'exploitation des documents écrits sur l'histoire de la France avant et pendant l'aventure coloniale, montre que la question de l'unification linguistique du territoire français était la plus grande préoccupation politique de la France à cette période. Nous découvrons alors que la France n'a fait que transposer et appliquer dans ses colonies les principes chers aux bâtisseurs des États-nations, à savoir un État = un territoire = un peuple = une langue = une culture = un avenir commun, principes qu'elle même essayait tant bien que mal d'imposer sur son territoire. La politique linguistique française en métropole depuis la Révolution française de 1789 consistait en effet à éradiquer l'utilisation des langues régionales : le breton, le basque, l'occitan, etc., et d'imposer le français, érigé langue nationale par la Révolution.

Les rappels historiques de l'imposition du Français en France qui suivent, montrent que les hauts-commissaires français étaient tenus d'appliquer dans les colonies africaines les lois linguistiques en vigueur en France et qu'à ce titre, aucun administrateur colonial français ne peut être tenu pour responsable de l'assimilation linguistique des colonies, car les colonies et les langues africaines se sont trouvées au mauvais endroit au mauvais moment et si la colonisation française de l'Afrique intervenait en ce 3^{ème} millénaire, où la préoccupation de la France n'est plus l'unification linguistique de son territoire, les langues africaines auraient probablement été épargnées de la subjugation dont elles sont encore l'objet.

5. L'école et la politique linguistique en France au 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

La France n'a fait que transposer dans ses colonies, surtout africaines, un modèle de gestion des langues initié dans l'hexagone depuis la Révolution française et visant l'imposition d'une seule langue, le francien, à l'ensemble du jeune État-nation français. Le processus d'unification linguistique engagé en France et ayant pour supports l'administration et l'école était en cours d'expérimentation et n'avait pas encore fait toutes ses preuves en France même lorsque ce pays s'est lancé dans l'aventure coloniale. À l'heure où commence cette aventure en effet, seulement 30% des sujets du Roi pouvaient s'exprimer en français, les langues régionales étant pleinement en usage dans le pays.

Pour paraphraser Albert Soboul (1967 : 84) cité par Bodé (1991) : *"une nécessité interne condamnait la France à la dictature"*. Afin de mieux éclairer notre argumentaire sur l'irresponsabilité des Français dans l'imposition de la langue française aux colonies, et de démontrer qu'en matière de politique linguistique les pays africains francophones se sont retrouvés au mauvais endroit au mauvais moment, Gérard Bodé (1991), du service d'histoire de l'éducation en France, retrace dans un article intitulé : L'école et le plurilinguisme en France (1789-1870), l'histoire mouvementée de l'utilisation de la langue française à l'école et en France, jeune État-nation, pendant la période coloniale.

En dépit d'un centralisme bien affirmé par l'administration de la monarchie, la France à la veille de la Révolution apparaît comme un pays peu unitaire que ce soit sur les plans administratif, financier, judiciaire, économique et culturel ou encore sur le plan linguistique....

Quoiqu'il en soit, force est de constater qu'en 1789 le français n'est en usage qu'à la cour, dans les administrations et les milieux cultivés, ainsi que dans son aire d'expansion dans le Bassin parisien. Partout ailleurs, idiomes, jargons et patois picards, bretons, basques, ou autres formaient le parler vernaculaire du paysan ou de l'artisan. Il est vrai que la monarchie ne contrôlait pas l'instrument principal qui lui eût permis d'appuyer sa politique linguistique, à savoir l'école, surtout élémentaire.

*Or la Révolution, à défaut de réalisations concrètes, affirmera la volonté de l'État de dispenser l'instruction publique, **une instruction pour tous les citoyens selon les principes de l'égalité**. En août 1790 l'Abbé Grégoire commence sa grande enquête visant à l'éradication des patois. En septembre*

1791, un discours de Talleyrand établit nettement le lien entre propagation de la langue française et institution scolaire....

Le 9 pluviôse an II (28 janvier 1794), l'Abbé Grégoire publie son rapport sur le concours pour les livres élémentaires : "L'unité de la République commande l'unité d'idiome et tous les Français doivent s'honorer de connaître une langue qui sera désormais celle du courage, des vertus, de la liberté".

À La suite du rapport Lanthenas, la nécessité de détruire les patois et de propager la langue française est proclamée. Dès le 30 vendémiaire an II (21 octobre 1792), le décret portant organisation de l'instruction publique avait exigé que la langue d'enseignement soit le français : les enfants "apprennent à parler, lire et écrire la langue française". Ce décret est complété par celui du 5 brumaire an II (26 octobre 1792) : "Article 6 - l'enseignement public est partout dirigé de la manière qu'un de ses premiers bienfaits soit que la langue française devienne en peu de temps la langue familière de toutes les parties de la République. Article 7- Dans toutes les parties de la République, l'instruction ne se fait qu'en langue française.

Même s'il est très difficile de mesurer l'impact des décisions gouvernementales sur le terrain, les principes posés par les hommes de la Révolution ne seront cependant pas remis en cause par les régimes qui lui succéderont, même s'ils furent plus ou moins mis en veilleuse sous la Restauration ou la Monarchie de Juillet. Les constats des autorités locales, chargées de l'application des textes gouvernementaux dans le domaine de la scolarisation (préfets, sous-préfets, recteurs, inspecteurs d'académie et inspecteurs des écoles primaires), montrent que malgré la législation, le français eut beaucoup de mal à s'implanter en France.

Ainsi, le Préfet Vaublanc en 1806, lors d'une tournée dans les écoles primaires de la commune de Saint-Avold, déchire-t-il les livres de lecture en allemand et envoie une longue diatribe au Ministre de l'Intérieur Fourcroy au sujet de la résistance de la langue allemande.

Son collègue des Alpes-Maritimes, dans une circulaire destinée aux maires s'en prendra à la langue italienne et il menace de "retenir le traitement et de faire fermer l'école de tout instituteur primaire qui, à dater d'un mois après la publication de la présente circulaire, montrerait à quelqu'un de ses élèves les éléments de la lecture ou de l'écriture dans une langue autre que la française.

Ainsi dans l'Ariège, en 1836 : il n'est pas rare de rencontrer des enfants qui ont passé plusieurs années à l'école pour apprendre une langue qui n'a pour eux que des sons inintelligibles.

Le 04 février 1849, le Recteur de Strasbourg, J. Willm, déplorait que dans son académie on ne sache plus le français que chez les Arabes d'Algérie.

Sous le second Empire, la lutte pour le français est revitalisée. **Le principe de l'identité de la Nation et de la langue hérité de la Convention est réaffirmé.** Quoique aucune initiative législative ou réglementaire novatrice ne vienne compléter le corpus mis en place depuis la Révolution, le problème linguistique sera soulevé périodiquement au gouvernement ou devant les chambres.

Les réponses au concours Roulland de 1860 traitent aussi de la difficulté d'enseigner le français dans les écoles rurales.

L'enquête nationale de 1863 indique que près de la moitié des Français n'utilisent pas la langue nationale prioritairement. L'enquête Mosellane de 1869 ne donne que des résultats ambivalents. S'il paraît assuré que la langue française a fait quelques progrès, son enracinement est plus douteux. Elle disparaît souvent très rapidement après la sortie de l'école. Seul le service militaire contribue à son maintien.

On observera aussi que les régions faiblement alphabétisées comme la Bretagne bretonnante conservent tout autant leur pratique langagière que des régions fortement alphabétisées comme l'Alsace ou la Lorraine.

En 1867, Louis Cazeaux, dans son *Essai sur la conservation de la langue allemande en Alsace*, remarque que l'introduction forcée de la langue française en Alsace perturbe le tissu socioculturel. Il déplore les méthodes d'enseignement qui ne produisent qu'une "masse de jeunes gens qui quittent l'école sans connaître suffisamment aucune des deux langues; qui ont oublié ou désappris le langage national", qui se trouvent ainsi dans un état de demi connaissance et de demi ignorance des deux langues.

Bodé conclut ce tour d'horizon de la politique de francisation (l'imposition du français en France) en remarquant que :

Avec la Révolution, le terrain est balisé au niveau des grands principes, mais l'édifice scolaire, pour l'essentiel, ne se développera que lentement et inégalement... Par ailleurs, cette politique linguistique est aussi à la croisée des chemins qui touchent le comportement religieux et intellectuel des populations. Le projet de l'État lie inévitablement francisation et alphabétisation et se heurte ainsi à l'opposition des familles sans qu'il soit possible d'en déceler la nature exacte. L'attitude de l'église comme défenseur des particularités locales par le biais du catéchisme dans les langues locales, de par son ambiguïté, complique encore une bonne appréhension de ce problème.

6. Conclusion

Pour conclure cette section, nous affirmons que, la politique linguistique de la France de l'époque qui visait l'imposition du français sur l'ensemble du territoire français, contraignait les hauts-commissaires à appliquer dans les nouveaux territoires, les textes promulgués et en cours dans la mère patrie. Ils n'appliquèrent que des textes en vigueur en France. Le mouvement colonial français aurait-il débuté au 3^{ème} millénaire que l'assimilation linguistique n'aurait peut-être jamais constitué le fleuron de la politique française en Afrique ou ailleurs dans le monde. La vision française de la mondialisation aurait certainement prévalu.

La France n'a pas délibérément opté pour une politique d'assimilation linguistique de ses colonies et des États sous sa tutelle, cette politique fut conjoncturelle, car coïncidant avec un mouvement politique engagé au sein de l'hexagone. La France a péché par contamination car elle n'a fait ailleurs que ce qu'elle était en train de réaliser sur son territoire propre, pour assurer une commodité de gestion des affaires du jeune État-nation, i.e. imposer la langue française comme seule et unique langue de l'enseignement sur le territoire français. C'est par contamination que cette centralisation a gagné tous les territoires et colonies de peuplement de la France qui étaient dans l'esprit et en réalité des territoires français outre-mers. La question linguistique en France était contemporaine à l'impérialisme français à travers le monde, et ce n'est qu'incidemment qu'elle a déteint sur ces colonies. À l'heure où la France initiait son mouvement d'unification linguistique, le monde était encore suffisamment cloisonné dans certains domaines et l'information sur la gestion des

langues dans les nouveaux États n'était pas répandue. Les Français ne connaissaient donc aucune autre alternative en matière de politique linguistique.

La question linguistique n'était peut-être pas totalement réglée en Angleterre, et tous les sujets de la Reine ne parlaient pas l'anglais. L'Angleterre n'était pas monolingue au XIX^{ème} siècle avec le gallois dans le sud, le gaélique et le lallans dans le nord, l'irlandais en Irlande, sans parler des «patois» de l'anglais à travers le pays. Mais les Anglais, à la différence des Français, ne voyaient pas leur langue comme un indispensable instrument de civilisation, qu'il fallait à tout prix imposer aux populations des pays conquis. Il allait de soi que la langue anglaise serait éventuellement imposée aux institutions importantes, mais ceci ne constituait pas une fixation. Cela s'explique peut-être par l'effort, de non pas une seule, mais de plusieurs églises, qui avaient un but bien plus urgent, à savoir, la promotion de la foi chrétienne et sa dissémination à travers les langues locales. La question linguistique n'était pas, pour ainsi dire, une préoccupation de l'administration anglaise des colonies qui recevaient certainement des indications de la Reine plutôt sur des domaines autres que la langue. En effet, même si la politique linguistique interne de la Grande Bretagne fut bien plus sévère, tout particulièrement en Irlande, elle fut moins rude dans les colonies, ce qui a fait croire aux analystes que l'imposition de l'anglais aux colonies n'était pas à l'ordre du jour de la Reine. Considérant l'immensité du dominion anglais, la préoccupation de la Reine était centrée sur la gestion économique, sociale et politique durable de cette grande charge coloniale.

Les instructions du gouvernement anglais de l'heure qui concernaient autant les administrateurs de la Grande île que ceux des colonies, ne portaient nullement à l'époque sur la question linguistique, mais elles portaient sur la recherche des voies permettant à chaque communauté de s'épanouir économiquement en exploitant les ressources de son terroir et de s'auto-gouverner politiquement pour assurer sa survie propre, avant d'assurer celle de l'Angleterre. Aucun administrateur des colonies anglaises de l'époque n'aurait pu, pour ainsi dire, porter sur lui la responsabilité de transgresser les instructions de Sa Majesté en créant de sa propre volonté dans une colonie, un mouvement allant dans le sens de l'imposition de la seule langue anglaise.

IV - LES POLITIQUES LINGUISTIQUES DU CAMEROUN INDÉPENDANT

Le bilinguisme officiel (français-anglais) est la principale caractéristique de la politique linguistique du Cameroun depuis l'indépendance du pays. Certains analystes la considèrent comme monolithique et stable. Notre analyse qui suit montre que telle une partition, elle fluctue et cinq mouvements peuvent être décelés dans cette politique du bilinguisme officiel. Chronologiquement, il s'agit i) du monolinguisme étatique qui a prévalu avant la réunification de 1961, ii) du bilinguisme de fait respectant le principe de territorialité entre 1961 et 1972, iii) du bilinguisme officiel généralisé de 1972 à 1982, iv) du bilinguisme officiel sur la base du principe de personnalité de 1983 à 1995 et v) du multilinguisme étatique en cours de gestation. Ces cinq phases de la politique linguistique du Cameroun indépendant ne sont pas discrètes, les précédentes chevauchant toujours dans celles en cours d'application à un moment précis et donnent l'impression d'un continuum ou d'un mouvement dynamique linéaire, mais ponctué de périodes transitoires qui épouseraient l'évolution de l'organisation politique du pays lui-même. Ces phases vont d'un monolinguisme étatique cher à l'État-nation au multilinguisme étatique caractéristique d'un État démocratique libéral décentralisé. Nous présenterons chacune de ces phases de la politique linguistique du Cameroun indépendant avec les projets de sociétés qui semblent les justifier.

Avant cette présentation, quelques rappels historiques nous permettent de comprendre le changement dans la continuité linguistique qui s'est produit au Cameroun entre la période coloniale et les premières années de l'indépendance.

Le Cameroun français acquiert une autonomie interne en 1957. Un gouvernement autonome est mis en place avec à sa tête André Marie MBIDA comme Premier Ministre. Lors d'une crise ministérielle Ahmadou AHIDJO est investi comme Premier Ministre du Cameroun Oriental le 20 février 1958 en remplacement de André Marie MBIDA. Le 1^{er} janvier 1960, le Cameroun Oriental accède, en pleine guerre civile, à l'indépendance après trois ans de statut d'État sous tutelle, c'est-à-dire d'autonomie

interne. Le 7 mai 1960, Ahmadou AHIDJO est élu Président de la République du Cameroun.

Ce n'est que 13 mois après l'indépendance du Cameroun Oriental, qu'en février 1961, une large partie du West Cameroons sous tutelle britannique, vote par référendum son rattachement au Cameroun Oriental. Les deux Cameroun forment alors une fédération de deux États sous forme républicaine, avec à sa tête Ahmadou AHIDJO (Francophone) comme Président, et John NGU FONCHA (Anglophone) comme Vice – Président.

1. Le monolinguisme étatique (1960-1961)

Après l'accession séparée des deux Cameroun à l'indépendance respectivement en 1960 et en 1961, et la réunification des deux Cameroun en un État Fédéral le 1er octobre 1961, le nouvel État hérita, du point de vue linguistique, des situations décrites antérieurement. L'interdiction de l'utilisation institutionnalisée des langues locales dans l'enseignement étant effective sur les deux territoires, le français et l'anglais deviennent automatiquement les langues officielles du nouvel État. Ce bilinguisme respecte le principe de territorialité et une bonne lecture des textes officiels de l'époque révèle clairement que chaque État fédéré avait l'intention de rester un État monolingue en anglais ou en français. Cette volonté se lit dans les Constitutions respectives des deux États Fédérés.

La loi No 61-2W-1 du 26 octobre 1961 portant Constitution de l'État Fédéré du Cameroun Occidental stipule en son article 55 : *"English is the official language of the State"*. Et l'article 14 de la même Constitution dispose que : *"Only by exception authorized by the Assembly, the working language of the Assembly is English."* Il est clair que l'État Fédéré du Cameroun Occidental avait opté pour un monolinguisme d'État en anglais, conformément à l'interdiction officielle de l'enseignement des langues locales au profit de l'anglais qui fut publiée à la fin de la tutelle le 27/9/1958 par le "Director of Education" du Premier Gouvernement Autonome du West Cameroon.

De l'autre côté, la Constitution du Cameroun Oriental du 4 mars 1960, s'inspirant de la loi No 59-56 du 31 Octobre 1959, stipule en son article 1 : "la langue officielle est le français." Les deux Constitutions prévoient ainsi deux États monolingues juxtaposés.

2. Le bilinguisme officiel sur le principe de la territorialité (1961-1972)

Entre 1961 et 1972, deux langues officielles avaient cours dans la République Fédérale du Cameroun, ce qui en faisait un État fédéral bilingue de fait. Cependant, comme le pense Claude Couvert (1983 : 28) :

Dès 1961, l'anglais et le français deviennent les deux langues officielles, mais le bilinguisme n'est pas institutionnalisé. Chaque État fédéré conserve son autonomie administrative qui prolonge le système colonial anglais ou français, déjà mis en place.

Sans contredire Couvert, nous disons que le bilinguisme devient une option politique au Cameroun dès 1961, mais il n'est pas institutionnalisé car aucun texte officiel ne le garantit. Cependant, la seule présence de deux langues officielles sur le territoire fait de la République Fédérale du Cameroun un État bilingue respectant le principe de territorialité où l'individu se conforme à la langue de son État, chaque État fédéré ayant le droit d'utiliser une langue officielle sur son territoire sur le modèle helvétique avec ses cantons germanophones, francophones, italophones, etc.

Afin de faciliter le travail gouvernemental bicaméral, en 1963, un décret du Président de la République crée un Bureau Linguistique chargé de la traduction (français-anglais) à la Présidence de la République.

La licence ès Lettres Bilingues (français-anglais) est introduite à l'Université Fédérale du Cameroun en 1964, avec pour principal objectif de répondre à la politique du bilinguisme officiel en formant des Camerounais capables de fonctionner effectivement et efficacement dans les deux langues officielles.

En 1965, un autre décret transforme le Bureau Linguistique chargé de la traduction (français-anglais) à la Présidence de la République en Services Linguistiques.

Entre 1961 et 1972, les constitutions restent celles de 1961, les administrations continuent de fonctionner séparément chacune dans sa langue, les affectations ne se font pas d'une zone à l'autre et le bilinguisme individuel n'est pas exigé aux fonctionnaires. L'Éducation nationale fonctionne dans deux systèmes séparés délivrant des diplômes distincts, les premiers conformes aux diplômes du système éducatif français, les seconds conformes au système anglo-saxon.

Les principes d'un bilinguisme officiel généralisé seront prudemment et progressivement mis en œuvre au cours de cette période transitoire du monolinguisme étatique au bilinguisme officiel qui durera 10 ans. L'État Fédéral initie et finance de nombreuses études allant dans le sens de l'aménagement du bilinguisme dans l'administration, l'éducation, les médias, et tous les autres secteurs de la vie publique. Le système éducatif est caractérisé par l'absence de l'enseignement de la deuxième langue officielle au primaire et par l'enseignement de la deuxième langue officielle au secondaire et dans l'enseignement supérieur. Les textes organisant l'enseignement primaire francophone ne mentionnent pas l'enseignement de l'anglais et vice versa.

a. Organisation de l'enseignement primaire

Ainsi, la loi No 63/COR/5 du 3 juillet 1963 organise l'enseignement primaire et élémentaire en français; elle crée aussi de nombreuses écoles, mais ne mentionne nulle part l'utilisation de l'anglais dans l'enseignement.

b. Organisation de l'enseignement secondaire

Dans l'enseignement secondaire francophone, à l'indépendance, il n'existe qu'un lycée d'État, le Lycée Général Leclerc, et des écoles professionnelles très spécialisées. La loi No 63/13 du 19 juin 1963 organise l'Enseignement Général et Technique, elle restructure les écoles professionnelles en Enseignement Technique. L'anglais est introduit à partir de la classe de 6^{ème} et de la 1^{ère} année de l'enseignement technique.

La loi No 64/LF/11 du 26 juin 1964 donne des directives pour l'enseignement privé du Secondaire Général et Technique, de manière à aligner les programmes sur ceux de l'enseignement public. Cette loi oblige les établissements privés secondaires à se conformer au bilinguisme en introduisant l'enseignement de la deuxième langue officielle à partir de la première année du secondaire.

En 1967, une réforme de l'État francophone promeut la ruralisation de l'enseignement primaire avec l'aide de l'UNESCO et voit la naissance du Projet IPAR (Institut de Pédagogie Appliquée à Vocation Rurale) appelé à former des maîtres. Ceux-ci reçoivent cependant des cours d'anglais les préparant à enseigner les rudiments de cette langue.

c. Organisation de l'enseignement supérieur

Dans l'Enseignement Supérieur, les établissements universitaires et professionnels qui suivent sont créés et reçoivent des étudiants anglophones et francophones à l'issue de leur formation secondaire. Les études universitaires se font en anglais ou/et en français.

Le décret 61/55 du 25 avril 1961 crée l'Institut National d'Études Universitaires à Yaoundé. Toujours en 1961, création de l'École Camerounaise d'Administration (plus tard ENAM), et de l'École Militaire Interarmes (EMIA) appelés à former des fonctionnaires bilingues et capables de travailler sur l'ensemble du territoire.

Le décret 62/DF/289 du 26 juillet 1962 crée l'Université Fédérale du Cameroun à Yaoundé. En 1964, une licence ès Lettres Bilingues (français – anglais) est introduite dans cette université, avec pour principal objectif de répondre à la politique du bilinguisme officiel en formant des Camerounais capables de fonctionner effectivement et efficacement dans les deux langues officielles.

3. Le bilinguisme officiel généralisé (1972-1983)

À partir de mai 1972, date de la création de la République Unie du Cameroun, Le bilinguisme officiel de la République du Cameroun ne fonctionne plus sur la base du principe de territorialité. L'État engage des réformes visant à faire de tous les Camerounais des citoyens bilingues en français et en anglais.

Selon Claude Couvert (1983 : 28), l'unification du Cameroun en 1972 va institutionnaliser le bilinguisme officiel à travers des mesures telles que :

- *l'anglais et le français doivent occuper la même place dans les 7 provinces de la République, et doivent être enseignés de manière à former des cadres parfaitement bilingues;*
- *tous les formulaires administratifs doivent être écrits dans les deux langues officielles,*
- *les fonctionnaires, les militaires seront mutés dans le pays sans considération de leur origine et devront parler les deux langues officielles.*

En 1972, après la période transitoire (1961-1972) le gouvernement impose clairement un bilinguisme officiel généralisé et met en œuvre un plan de formation de l'ensemble de la population. Quelques actions de sensibilisation au bilinguisme seront alors entreprises :

- *Cours d'instruction civique pour toutes les personnes suivant un enseignement pour leur faire prendre conscience de la nécessité du bilinguisme.*
- *Enseignement radiodiffusé des langues officielles par des moniteurs locaux.*

Mais le principal vecteur du bilinguisme demeure le système éducatif qui connaîtra une profonde révision et de nouvelles mesures allant dans le sens de la vulgarisation de l'utilisation des deux langues officielles :

a. Le bilinguisme dans l'éducation nationale

L'Éducation nationale, fonctionnant en deux structures séparées entre 1961 et 1972, est centralisée en un ministère et a une représentation par province : la délégation

régionale de l'éducation nationale. Des décrets sont faits pour implanter les systèmes scolaires. L'enseignement n'est pas obligatoire mais il doit se faire dans l'une et/ou l'autre langue officielle. La réforme linguistique la plus significative à cette période est l'introduction de l'enseignement de la deuxième langue officielle au primaire.

En 1973, écrit George ECHU (1999 : 103) :

*Une décision fut prise pour enseigner l'anglais aux Francophones. Après plusieurs années de travail, les manuels d'anglais intitulés **Living together : An English course for Francophone Primary School Children in Cameroon** sont confectionnés en collaboration avec des experts anglais. Trois niveaux sont préconisés (Book I, II, III), correspondant aux trois dernières années du cycle primaire (CEII, CMI, CMII). Les textes d'exploitation de ces manuels tournent autour du bilinguisme et de l'unité nationale.*

Du côté anglophone, ce n'est qu'en octobre 1975, qu'une décision fut prise pour introduire et vulgariser le bilinguisme dans les écoles primaires. 18 assistants techniques français de l'Université de Besançon élaborèrent ensuite une collection intitulée. *En passant le Moungo* en trois tomes (I, II, III) destinés aux trois dernières années du cycle primaire anglophone (Classes Five, Six, Seven).

L'objectif officiel de l'introduction de l'enseignement de la deuxième langue officielle au primaire était de sensibiliser les jeunes élèves à l'unité nationale et de former des bilingues précoces qui s'intègrent aisément dans la nouvelle société bilingue et y jouent un rôle important.

b. Le bilinguisme dans les autres institutions

Dans les autres institutions gouvernementales, à partir de 1972, les pouvoirs publics mirent tous les moyens en œuvre pour rendre l'option du bilinguisme effective au niveau des institutions scolaires publiques et privées, administratives et au niveau individuel.

En 1980, le décret présidentiel No 80/281 transforme les Services linguistiques de la présidence en Direction des Services Linguistiques, en même temps qu'il crée des services de traduction dans tous les ministères et toutes les grandes sociétés de l'État. Il est créé à BUEA une École des Traducteurs et d'Interprètes.

c. Les articles constitutionnels

Au niveau des textes officiels, la Constitution du 02 juin 1972, modifiée par les lois No 75/1 et 72/02 des 9 mai 1975 et 29 juin 1979, ainsi que par la loi 83/10 du 21 juillet 1983 stipule en ses articles 29 et 44 :

*«La publication est effectuée dans les deux langues officielles de la République »
et «la présente Constitution sera enregistrée et publiée en français et en anglais»*

d. L'enseignement supérieur

Le décret 77/108 du 28 avril 1978 crée et organise des Centres Universitaires de Douala (Commerce et Affaires) et de Dschang (Études agronomiques) et recommande l'utilisation des deux langues officielles dans ces institutions.

En guise de conclusion sur la période précédant l'avènement de Paul BIYA au pouvoir, Claude Couvert explique que :

De 1972 à 1982, la République Unie du Cameroun est proclamée : tout Camerounais devrait être bilingue anglais-français. Des mesures sont prises, des réformes pour l'enseignement sont mises à l'étude, mais sont encore en 1982, dans la plupart des cas, expérimentales ou en voie d'être appliquées.

4. Le bilinguisme officiel sur le principe de la personnalité (1983-1995)

Dès l'accession au pouvoir de Paul BIYA, le bilinguisme officiel généralisé des années (1972-1982) évolue vers un bilinguisme officiel fonctionnant sur la base du principe de personnalité où l'État se plie à la langue de l'individu et s'engage à servir le citoyen dans l'une ou l'autre des deux langues officielles que sont l'anglais et le français. L'État pense en effet que les efforts fournis dans la mise en œuvre du bilinguisme jusqu'ici, ont permis à chaque citoyen d'acquérir suffisamment de

connaissance dans sa LO1 et dans la LO2, ce qui permettrait au citoyen de demander et de recevoir des informations dans l'une ou l'autre langue officielle; il oriente néanmoins de nouveaux efforts dans ce sens.

a. Le Programme de Formation Bilingue

Un décret du 20 août 1985 lance le projet de l'enseignement de l'anglais aux fonctionnaires et agents de l'État francophones des secteurs public et parapublic. En 1986, l'accent est mis sur la promotion égalitaire des deux langues officielles et le projet est remplacé en 1990 par le Programme de Formation Linguistique Bilingue (PFLB). L'importance que le gouvernement attache à l'expansion du bilinguisme officiel apparaît dans le message suivant du Premier Ministre aux Gouverneurs des Provinces le 16 août 1991 :

Dans le but de renforcer davantage l'intégration nationale prônée par le Président de la République, de promouvoir l'efficacité de nos services publics et parapublics et de valoriser, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos frontières l'image d'un Cameroun bilingue, je précise par la présente circulaire les mesures à prendre pour rendre plus bilingue notre pays :

Le Programme de Formation Bilingue, qui est placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général de la Présidence, a pour objectif :

- *De favoriser l'acquisition par les participants de la compétence générale voulue pour communiquer oralement et par écrit dans leur seconde langue, dans les situations de travail décrites par leur employeur;*
- *De contribuer à l'unité et à l'intégration nationales, ainsi qu'au développement économique, social et culturel du pays par la promotion des deux langues officielles;*
- *D'encourager les participants à gérer eux-mêmes, compte tenu des besoins linguistiques et de leurs sujétions professionnelles, et à leur propre rythme, leur apprentissage par le travail individuel.*

À la suite de ces prescriptions du Premier Ministre, des Centres Linguistiques Pilotes relevant du Programme de Formation Linguistique Bilingue sont multipliés et dispensent des cours d'anglais aux cadres francophones et des cours de français aux cadres anglophones dans les chefs lieux de provinces. Sont alors créés le Centre Pilote de Yaoundé et les Centres Linguistiques de Douala, Buéa, Ebolowa et

Garoua, afin de permettre à tous les fonctionnaires et agents de l'État d'apprendre l'autre langue officielle et de pouvoir donner à tout usager des services publics, une réponse dans sa langue officielle.

b. Le bilinguisme dans les services publics

Dans une circulaire du Premier Ministre du 16 août 1991, on peut lire :

Tout citoyen camerounais en général et tout usager des services publics et parapublics a le droit fondamental de s'adresser en français ou en anglais à tout service public ou parapublic et d'en obtenir une réponse dans la langue officielle de son choix.

c. La prise en compte des langues nationales

Sur un autre plan, depuis le changement survenu à la tête de l'État le 06 novembre 1982, la promotion simultanée du bilinguisme officiel et des langues nationales n'a cessé de bénéficier d'un appui politique sans précédent. Au Congrès de l'Union Nationale Camerounaise (UNC, parti politique au pouvoir) à Bamenda en 1985, les congressistes ont réaffirmé la nécessité de poursuivre la politique du bilinguisme officiel, mais aussi la nécessité de promouvoir les langues nationales. Le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) s'est engagé à encourager le développement des langues nationales, facteur déterminant de notre identité nationale et moyen majeur d'information des masses. Cette position des congressistes sera soutenue par le Président de la République Paul BIYA dans sa politique générale contenue dans **Pour le libéralisme communautaire** (1987 : 117)

:

Au niveau ethnique, il faut encourager le développement de toutes les langues nationales, véhicules privilégiés des cultures ethniques. Il importe de ce fait, que chaque langue exprime la culture qu'elle véhicule. Ainsi produits, ces joyaux culturels seront transférés sur la scène internationale au grand bénéfice de la collectivité. Il convient donc de laisser épanouir toutes nos fleurs linguistiques, phase historique, nécessaire et indispensable à la confection du bouquet culturel national. Option est ainsi prise pour l'intégration de chaque Camerounais dans sa communauté ethnique par le biais de sa langue maternelle, étant entendu qu'elle n'est qu'une étape stratégique pour une meilleure intégration dans la communauté nationale : l'on ne sera

descendu au fond de sa personnalité ethnique que pour en remonter avec ce que l'ethnie détient d'excellent et dont la nation entière doit bénéficier, à travers les langues nationales, officielles.

d. Les langues dans les médias

Le domaine de la communication, véhicule très privilégié de l'expansion des langues comme nous l'avons exposé (antérieurement), compte aussi sa législation en matière des langues de diffusion. Dans le Décret du Président de la République portant organisation et fonctionnement du Conseil national de la communication nous pouvons ainsi lire dans la loi No 91/287 du 21 juin 1991, article 4, alinéa 2 :

*Le conseil veille par ses recommandations au respect et à l'évolution harmonieuse :
de la promotion des langues et des cultures nationales dans tous les médias.*

En marge du bilinguisme officiel, de nombreuses langues locales sont retenues pour la répercussion des nouvelles dans les stations provinciales de la radiodiffusion. Si la mesure donne à ces langues le statut de langues des média et un prestige certain par rapport aux langues non utilisées à la radio, elles ne restent pas moins limitées à leur unique fonction de langues ethniques, car en réalité, les émissions dans les langues locales n'ont pas vocation à rendre celles-ci véhiculaires; elles sont destinées uniquement aux locuteurs desdites langues, et ne sauraient donc théoriquement et à elles seules, en assurer l'expansion. Ces langues ne sont utilisées ni dans la presse écrite, ni au poste national de la radiodiffusion, ni à la télévision.

5. Le multilinguisme d'État (1995 -)

En mai 1995 les États Généraux de l'Éducation Nationale tenus au Palais des Congrès de Yaoundé prennent des résolutions allant dans le sens de la revalorisation des langues et des cultures nationales jugées en décrépitude. La législation linguistique du Cameroun mentionnera dès lors l'existence des langues nationales et prendra quelques mesures allant dans le sens d'assurer leur survie. Parmi ces textes d'importance qui parlent explicitement des langues nationales et laissent entrevoir un avenir certain pour celles-ci, nous évoquerons la Constitution

de la République du Cameroun de 1996, la Loi d'orientation de l'Éducation au Cameroun de 1998, le décret portant organisation du Ministère de la Culture, et l'arrêté portant création des inspections nationales des langues nationales au MINEDUC.

a. La législation linguistique constitutionnelle

La loi No 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972 accorde une place aux langues nationales. Dès le préambule, la première affirmation est libellée ainsi qu'il suit :

PRÉAMBULE :

Le peuple camerounais, fier de sa diversité linguistique et culturelle, élément de sa personnalité nationale qu'elle contribue à enrichir,...

Au Titre Premier, article premier, paragraphe 3, cette même Constitution affirme avec force ce qui suit :

ARTICLE PREMIER :

2) La République du Cameroun est un État unitaire et décentralisé. Elle est une et indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle reconnaît et protège les valeurs traditionnelles, conformément aux principes démocratiques, aux droits de l'homme et à la loi.

Elle assure l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

L'article 1 (par. 3) de la Constitution de 1996 stipule que le français et l'anglais sont les deux langues officielles du pays:

(3) La République du Cameroun adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur.

L'État garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue du territoire. Il œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales.

La Constitution de 1996 fait clairement du Cameroun un État multilingue où l'on pratique officiellement l'anglais, le français et les langues nationales. Aux deux

premières langues, l'État assure une promotion égalitaire; aux dernières, il assure protection et promotion.

Pour Soundjock Emmanuel (2001 : 2), cette dernière assertion signifie que l'État veille à ce que les langues nationales ne disparaissent pas, mais qu'elles restent vivantes et fonctionnelles dans leurs domaines de compétence. À l'article 55, alinéa 2 de la même Constitution, les conseils des collectivités territoriales décentralisées ayant reçu pour mission de promouvoir le développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de ces collectivités, il est probable que la langue, socle de la culture, pourrait être enseignée dans les écoles primaires des localités concernées.

En effet, la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun vient éclaircir la loi fondamentale dont nous venons de présenter quelques extraits et renforce les espoirs de tous ceux qui, comme l'auteur des idées précédentes, se soucient tant soit peu du sort des langues nationales camerounaises.

b. La Loi d'Orientation de l'Éducation au Cameroun

La loi No 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Éducation au Cameroun reprecise le rôle fondamental du bilinguisme officiel dans l'enseignement et prépare une place aux langues nationales. Elle stipule en effet au :

TITRE I - DES DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 3 : L'État consacre le bilinguisme officiel à tous les niveaux d'enseignement comme facteur d'unité et d'intégration nationales.

Article 4 : L'Éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturels, politiques et moraux.

Article 5 : Au titre de la mission générale définie à l'article 4 ci-dessus, l'éducation a pour objectifs :

- 1) la formation de citoyens enracinés dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun;...*
- 3) l'éducation à la vie familiale*
- 4) la promotion des langues nationales.*

TITRE II - DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE ET DU FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Article 11 : (1) *L'État assure l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'Éducation à laquelle concourent les collectivités territoriales décentralisées, les familles ainsi que les institutions publiques et privées.*

A cette fin, il veille à l'adaptation permanente du système éducatif aux réalités économiques et socioculturelles ainsi qu'à l'environnement international, particulièrement en ce qui concerne la promotion des enseignements scientifiques et technologiques, du bilinguisme et de l'enseignement des langues nationales;

TITRE V - DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Article 40 : *Le système éducatif régi par la présente loi sera progressivement mis en place par des textes d'application.*

Article 41 : *Le système éducatif en vigueur demeure et continue de fonctionner jusqu'à l'intervention des textes d'application prévus à l'article 40 ci - dessus.*

(**Cameroon Tribune**, No. 2869 du vendredi 17 avril 1998, p.3)

Il faut tout de même noter que les textes d'application de la loi de 1998 sont encore attendus et les textes antérieurs qui n'accordent de la place au soleil qu'au français et à l'anglais restent les seuls en vigueur sur l'ensemble du territoire. La création récente d'un ministère chargé de la décentralisation renforce cependant l'option gouvernementale de donner des coudées franches aux communautés locales, notamment en matière de l'enseignement des langues, et pose des prémices pleines de promesses pour un bel avenir des langues nationales.

Il est ainsi posé un dispositif juridique important qui reste à traduire dans les faits, à travers la création des institutions étatiques dotées d'un personnel fonctionnaire et des moyens financiers, ayant charge de la mise en œuvre de cette politique linguistique. En comparaison avec les 35 premières années d'indépendance, nous ne saurions placer sous le boisseau ces progrès importants et ces pas décisifs qui promettent un avenir et une chance aux langues camerounaises. Il dépendra, nous semble-t-il, de chaque communauté locale décentralisée, de saisir et d'exploiter au mieux cette opportunité.

c. Le décret portant Organisation du Ministère de la Culture

Le décret No 98/003 du 8 janvier 1998 portant organisation du Ministère de la Culture donne une orientation claire à l'approche des langues nationales et confie à la direction du patrimoine culturel de ce ministère, la charge de promotion et de protection des langues nationales en collaboration avec les communautés locales décentralisées d'une part, les institutions scolaires et universitaires d'autre part. On peut en effet y lire :

CHAPITRE II : DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Article 20 : (1) Placée sous l'autorité d'un Directeur, la direction du patrimoine culturel est chargée de l'orientation et du suivi des activités liées à l'inventaire, au classement et à la protection du patrimoine culturel et naturel en ses aspects historiques et anthropologiques; du suivi des opérations d'identification, de restauration, de préservation et de promotion du patrimoine culturel national.

(2) Elle comprend : le service central des archives, le service central des musées, le service du patrimoine anthropologique, le service des sites, monuments et figures historiques, le service des langues nationales.

Article 25 : Placé sous l'autorité d'un Chef de service, le service des langues nationales est chargé : du recensement des langues nationales en relation avec les organismes et les institutions spécialisées, de l'étude des stratégies de promotion des langues nationales en milieu scolaire et universitaire ainsi que du suivi de son application.

Le service des langues nationales du Ministère de la Culture est officiellement la première institution nationale du Cameroun indépendant chargée de l'application des prescriptions constitutionnelles de la protection et de la promotion des langues nationales. Ce service existe et fonctionne depuis cinq ans. Il est doté de bureaux sis au Ministère de la Culture. Il dispose d'un personnel fonctionnaire et de moyens financiers facilitant la promotion des langues nationales en milieu scolaire et universitaire.

Au cours de notre recherche, nous avons approché le service des langues nationales du Ministère de la Culture aux fins de nous enquérir sur les différentes stratégies mises en place et appliquées pour le recensement des langues nationales et leur promotion en milieu scolaire. À notre grande déception, nous avons été

informé qu'aucun projet n'était en cours dans ce sens depuis cinq ans. Madame le Chef de service a une formation de bibliothécaire et n'a pris aucun contact avec les organismes et institutions spécialisés dans ce domaine. Étudiante en Linguistique depuis l'année 2001, elle connaîtrait bien lesdites institutions qui sont le Département de Langues Africaines et Linguistique de l'université de Yaoundé I, les Unités de Langues Africaines disséminées dans les autres Universités d'État, les ONG spécialisées dans la recherche sur les langues camerounaises que sont la Société Internationale de Linguistique (SIL) et l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC), ou encore le Centre Régional de Recherche et de Documentation sur les Traditions Orales et pour le Développement des Langues Africaines (CERDOTOLA); mais elle n'a pas encore approché ces institutions pour obtenir d'éventuels projets à mettre en œuvre. Bref, le recensement des langues nationales et leur promotion dans les institutions scolaires ne semblent pas être la préoccupation de la bibliothécaire depuis cinq ans qu'elle est à ce poste.

d. Les langues nationales au Ministère de l'Éducation Nationale

Le décret No 2002/004 du 4 janvier 2002 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale prévoit clairement l'enseignement prochain de celles-ci, lorsqu'il crée dans les dix provinces du pays, des inspections provinciales de pédagogie chargées entre autres, de l'enseignement des langues nationales :

SECTION II DES INSPECTIONS PÉDAGOGIQUES PROVINCIALES

Article 107 : (1)

Placées sous l'autorité des Inspecteurs Coordonnateurs, les Inspections Provinciales sont chargées de :

- ...
- *de la promotion et de la diffusion des travaux de recherche pédagogique réalisés dans les Délégations Provinciales de l'Éducation Nationale;*
-

(2) Chaque Inspecteur Coordonnateur est assisté d'Inspecteurs Pédagogiques Provinciaux dont le nombre sera fonction à la fois de la densité de la carte scolaire, des niveaux d'enseignement dont il est responsable, du nombre de disciplines, de groupes de disciplines ou spécialités d'enseignement.

(3) Les Inspections Provinciales de Pédagogie sont réparties ainsi qu'il suit :

- *L'Inspection Provinciale de Pédagogie chargée du bilinguisme : anglais dans les établissements francophones des niveaux primaire et normal, secondaire général et technique; français dans les établissements anglophones de même niveau;*
- *L'Inspection Provinciale de Pédagogie chargée de l'enseignement des lettres et des arts, des langues : français, anglais, latin, grec, allemand, arabe, espagnol, chinois, japonais, italien, portugais, langues nationales;*

Le positionnement des langues nationales à la queue de la liste de toutes les langues étrangères que l'on peut enseigner au Cameroun importe peu. Ne dit-on pas souvent "*À Tout Seigneur, Tout Honneur*"? nous apprécions, à sa juste valeur, la hardiesse des pouvoirs publics du Renouveau.

Pendant que les efforts du Gouvernement en faveur de la promotion des langues nationales sont perceptibles dans la Constitution, la Loi d'orientation de l'Éducation, l'organisation du Ministère de la Culture et l'Organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, certains secteurs de l'éducation sont savamment tenus à l'écart de cette mouvance, car le gouvernement continue d'y prôner unilatéralement le bilinguisme officiel de l'État du Cameroun. Il en est ainsi des textes récents portant Orientation de l'Enseignement Supérieur, celui organisant le travail gouvernemental et, celui portant organisation du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

e. La législation linguistique à l'Université

La loi No. 005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur régit le système éducatif à l'université. L'article 5 déclare:

L'État consacre le bilinguisme au niveau de l'enseignement supérieur comme facteur d'unité et d'intégration nationales.

Quant à l'article 6, il prévoit au paragraphe 1 la promotion du bilinguisme:

La mission fondamentale de l'enseignement supérieur, définie à l'article 2 ci-dessus, vise les objectifs suivants : [...]

- la promotion du bilinguisme.

En principe, dans les universités, les étudiants reçoivent leur instruction en français ou en anglais, selon la langue que le professeur maîtrise le mieux, cependant,

chaque étudiant a la latitude de poser des questions et de répondre aux questions orales et écrites dans la langue qu'il maîtrise mieux. Ceux et celles qui maîtrisent les deux langues (la minorité des étudiants) sont avantagés. Les autres s'installent, le temps d'un cours, à côté d'un «Anglo» ou d'un «Franco» pour recopier ensuite les notes de celui-ci. Dans la pratique, le français reste prédominant dans la plupart des universités.

f. La gestion des langues dans l'administration

Il n'existe pas de loi concernant spécifiquement la langue de l'administration au Cameroun. Toutefois, l'article 38 de l'*Instruction générale No. 2 du 4 juin 1998 relative à l'organisation du travail gouvernemental* précise ce qui suit:

Notre Constitution stipule que le Cameroun est un pays bilingue, qui adopte l'anglais et le français comme langues officielles d'égale valeur et qui garantit la promotion du bilinguisme sur toute l'étendue de son territoire. À cet égard, il n'est pas inutile de rappeler que le premier ministre, les membres du gouvernement et les responsables des Pouvoirs publics à tous les niveaux sont tenus d'œuvrer au développement du bilinguisme. Le secrétaire général de la présidence de la République est spécialement chargé de la promotion du bilinguisme. À ce titre, il conçoit et élabore la politique du bilinguisme sur le plan national; il veille et contrôle la qualité linguistique des actes pris par les Pouvoirs publics. En cas de nécessité, il propose au chef de l'État toute mesure tendant à améliorer l'usage de nos langues officielles et à développer le bilinguisme dans le pays.

Selon Jacques Leclerc (2003 : 9) :

La capitale du Cameroun, Yaoundé, est restée essentiellement française. Les Camerounais qui viennent des provinces anglaises pour y travailler ne peuvent s'y faire comprendre en parlant anglais. Dans l'administration gouvernementale de Yaoundé, le français occupe une place prépondérante: les bilingues sont rares, même si le bilinguisme fait partie des critères d'embauche des fonctionnaires. Le bilinguisme institutionnel est plus visible sur les formulaires administratifs. Dans l'armée, seul le français est admis. Les Anglophones et Pidginophones doivent donc devenir bilingues.

Dans l'administration régionale, l'anglais est utilisé couramment dans les provinces du Sud-ouest et du Nord-ouest. Cependant, les fonctionnaires anglophones sont désavantagés s'ils ne connaissent pas le français parce qu'il leur sera impossible de poursuivre leur carrière après quelques années de service; il en est de même pour les policiers. Les Anglophones ne peuvent recourir à des services dans leur langue à l'échelle du pays, alors que les Francophones peuvent éventuellement le faire dans la partie anglophone.

g. Les langues de l'Assemblée Nationale

Au Parlement, les députés s'expriment dans la langue de leur choix (français ou anglais), mais la loi du nombre fait que les délibérations se déroulent généralement en français. Toutefois, la Chambre dispose d'un système de traduction simultanée. Les lois sont adoptées et promulguées dans les deux langues officielles. Le document (signé par le président de la République Paul Biya) intitulé *Instruction générale no. 2 du 4 juin 1998 relative à l'organisation du travail gouvernemental* énonce à l'article 23 ce qui suit: «*Tout avant-projet de loi dans sa forme définitive doit être accompagné de son exposé des motifs, rédigé en français et en anglais [...].*»

L'article 31 de la Constitution énonce que :

1) The President of the Republic shall enact laws passed by Parliament within 15 (fifteen) days of their being forwarded to him unless he requests a second reading or refers the matter to the Constitutional Council.

2) Upon the expiry of this deadline, and after establishing the failure of the President of the Republic to act, the President of the National Assembly may himself enact the law.

3) Laws shall be published in the Official Gazette of the Republic in English and French.

4) Le président de la République promulgue les lois adoptées par le Parlement dans un délai de quinze (15) jours à compter de leur transmission s'il ne formule aucune demande de seconde lecture ou s'il n'en saisit le Conseil constitutionnel.

5) À l'issue de ce délai, et après avoir constaté sa carence, le président de l'Assemblée nationale peut se substituer au président de la République.

6) La publication des lois est effectuée au Journal officiel de la République en français et en anglais.

Le constat final de Jacques Leclerc (2003) sur la législation linguistique et la gestion des langues au Cameroun est que :

Le bilinguisme institutionnel du Cameroun se veut égalitaire quand il s'agit des symboles de l'État (timbres, billets de banque, Parlement, rédaction des lois), mais il ne peut prétendre l'être sur le plan des services. Il ne dispense pas non plus la «minorité officielle» de la connaissance du français. Les anglophones doivent en effet faire beaucoup plus d'efforts pour parler et écrire le français que ne le font les Francophones pour l'anglais. Le Cameroun

demeure le seul État bilingue (français-anglais) au monde où l'anglais recule devant le français. Mais il est improbable que l'anglais, en raison de son importance stratégique sur le plan international, finisse par être complètement évincé par le français.

Aucune des langues camerounaises n'est utilisée dans l'administration, la presse écrite, la publicité, la télévision nationale, ni dans l'enseignement officiel, pas même dans les campagnes d'alphabétisation financées par l'État. Il n'est pas étonnant que l'emploi des langues nationales recule d'année en année et régresse devant le rouleau compresseur du français. La partie de la loi d'avril 1998 destinée à promouvoir «le bilinguisme et l'enseignement des langues nationales» n'a jamais été mise en vigueur. À ce rythme, on peut penser que la politique linguistique visant la promotion des langues camerounaises prendra sûrement quelques décennies à se réaliser. À ce moment-là, la plupart de ces langues auront disparu, d'autant plus que la politique est uniquement orientée vers l'enseignement comme une fin en soi et ne prévoit aucun objectif de développement socio-économique relié à ces langues. Beaucoup de Camerounais sont convaincus que leur gouvernement ignore délibérément les langues nationales et impose le français aux dépens de l'anglais pour des raisons politiques, en l'occurrence l'unification nationale.

En guise de conclusion sur la législation linguistique actuelle, nous disons qu'en même temps que les pouvoirs publics exaltent les bienfaits du bilinguisme officiel français-anglais et renforcent les structures qui l'implantent, ces mêmes pouvoirs publics semblent s'intéresser à la survie, à la protection et à la promotion des langues nationales. Cette ambivalence apparaît dans les textes officiels promulgués depuis 1995; elle semble annoncer un projet de société unitaire mais décentralisé et fait penser que le Cameroun sort progressivement de son organisation en un État-nation bilingue et s'oriente progressivement vers un État post-moderne décentralisé et officiellement multilingue.

Cependant, quelques remarques s'imposent au terme de cette présentation de la législation linguistique du Cameroun indépendant :

- La promotion du bilinguisme officiel est confiée à trois institutions d'envergure que sont la Présidence de la République et ses Centres Pilotes, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de la Communication.

- La protection et la promotion des langues nationales sont officiellement confiées aux stations provinciales de la CRTV radio, aux Inspections Provinciales de Pédagogie du Ministère de l'Éducation Nationale et au service des langues nationales du Ministère de la Culture. Officiellement, c'est ce dernier qui est chargé de trouver les voies et moyens de leur insertion dans le système scolaire.
- Cinq ans après l'adoption de la Loi d'Orientation de l'Éducation, les textes d'application de celle-ci ne sont pas encore disponibles.
- Cinq ans après la prise de fonction du Chef de service des langues nationales au Ministère de la Culture, aucun projet palpable allant dans le sens de leur intégration dans le système scolaire n'est en cours d'exécution.

Ces observations laissent l'analyste rêveur quant à la volonté réelle du Gouvernement de sortir les langues nationales de l'ornière. La nomination d'un bibliothécaire à la tête du service de linguistique et l'absence de projets allant dans le sens de la promotion des langues nationales ne sont pas de nature à rassurer l'analyste. Pourrait-on alors parler d'une fuite en avant ou d'une intention de noyer le poisson?

Les textes officiels récents qui précèdent peuvent être qualifiés de révolutionnaires en matière de politique et de planification linguistique au Cameroun. Ils préservent le bilinguisme officiel et proposent la promotion des langues camerounaises à travers leur réinsertion dans le système éducatif sur le modèle d'un *trilinguisme extensif* (langues nationales / bilinguisme officiel). Ces textes relèvent encore d'une politique sans aménagement, mais leur application risque de modifier considérablement l'échiquier linguistique camerounais.

Au niveau officiel donc, de nombreuses lois et décrets ont été adoptées dans le sens de la protection et de la promotion des langues nationales aux côtés des langues officielles depuis 1982, mais force est de constater que peu d'efforts gouvernementaux sont alloués à la mise en œuvre de cette politique de multilinguisme.

Le bilinguisme officiel sous ses différentes coutures présentées ci-dessus ne peut pas être cité comme un modèle de réussite, son objectif de faire de chaque Camerounais un individu bilingue français/anglais n'étant pas encore atteint, ni en voie de l'être. Cependant, une maîtrise des deux langues ou de l'une, en particulier le français, reste un gage de succès dans la mobilité sociale.

Les fonctions sociales des langues sont réparties comme suit en 2003 :

USAGES SOCIAUX	Français	Anglais	Pidgin et langues camerounaises
Administratif et judiciaire	+	+	-
Scolaire et littéraire	+	+	-
Maternel	+	-	+
Médiatique	+	+	+ ou -
Officiel	+	+	-
Religieux	+	+	+ ou -
Véhiculaire	+	-	+ ou -

Tableau 5 : Redistribution des usages sociaux des langues au Cameroun en 2003

IV – CONCLUSION

Au terme de cette présentation des politiques linguistiques au cours de laquelle nous avons pu apprécier l'apport de la politique linguistique à l'unification linguistique d'un pays plurilingue, force est de constater que ce facteur, qui joue un rôle fondamental dans l'expansion d'une langue et la minoration des autres langues, se situe en amont de la situation sociolinguistique d'un pays et justifie souvent de ce fait les fonctions sociales des langues en présence, en même temps qu'il conditionne les attitudes et les représentations linguistiques des locuteurs. Une analyse macrosociolinguistique à l'échelle du pays fournirait des chiffres qui confirment notre compréhension du processus de l'unification linguistique et de la vitalité des langues.

Au Cameroun, les politiques linguistiques ont permis au français, et dans une moindre mesure à l'anglais d'occuper toutes les fonctions sociolinguistiques institutionnalisées, leur conférant de ce fait, une valeur importante sur le marché linguistique : ce sont les langues officielles, les langues de l'administration, de la justice, de l'enseignement, des médias, de la promotion sociale, etc.; ces mêmes

politiques ont réservé la valeur négligeable de marqueur linguistique de l'appartenance à une communauté aux langues locales. Ces dernières restent ainsi, tant bien que mal, confinées à un usage oral, familial et ethnique. Comme conséquences des fonctions réduites des langues camerounaises, la valeur marchande qu'y attachent leurs locuteurs ne saurait être que négligeable.

NOTES

- (1) D'autres langues camerounaises, à savoir, le basaa, le bali, le bamum emboîtèrent le pas au duala et au bulu dans la phase d'extension des zones d'évangélisation par la Basler Mission qui remplaça les Baptistes Anglais le 23 décembre 1886. Les missionnaires catholiques spiritains regroupés autour de Mgr François - Xavier Vogt en feront autant de la langue ewondo bien des années plus tard (1922) dans les Provinces du Centre - Sud et de l'Est.
- (2) A l'opposé de la thèse pro-urbaniste de Jean Tabi Manga, Z. D. Bitjaa Kody (2000a : 260) pense que cette situation illustre le fait que, *“les locuteurs de la langue dominée, quel que soit leur poids démographique, ont une tendance naturelle à apprendre la langue du groupe dominant, tout en essayant tant bien que mal de maintenir leur langue (maternelle).”*

CHAPITRE V

L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE AU CAMEROUN

I – INTRODUCTION

Dans la littérature relative aux politiques linguistiques des pays, certains auteurs font une distinction entre la politique linguistique proprement dite, l'aménagement linguistique, la planification linguistique, l'instrumentalisation et les actions linguistiques. Chumbow (1987 : 15-22) considère que l'expression *planification linguistique* (Language Planning) recouvre à la fois la politique linguistique et l'aménagement linguistique qui s'en suit lorsqu'il déclare (1987 : 17) :

There are two main stages in language planning : Policy Formulation and Policy Implementation. However each of these stages consists of a number of ordered processes. The first stage (Policy Formulation) encompasses a) Sociolinguistic fact-finding input, b) Policy Decisions, c) Outline of Implementation, d) Cost-benefit Analysis of Planning, e) Evaluation. The second stage (Policy Implementation) comprises a) Codification, b) Elaboration, c) Reforms, d) Dissemination, e) Evaluation...

William F. Mackey (2004) dans *Dimensions of Language Policy* considère plutôt la planification linguistique comme un instrument de la politique linguistique lorsqu'il affirme que :

Language planning is an instrument of language policy, since it can make a language fit for the uses of power-control, status and prestige. For some languages it will be the indispensable pre-requisite to their eventual diffusion. Yet it is not within the power of makers and keepers of code to determine either the extent of its use nor the behaviour of its users. That's the purview of policy.

D'autres sociolinguistes subordonnent la politique linguistique à l'aménagement linguistique dont elle ne serait qu'une étape. Cette conception apparaît clairement

dans les travaux de Didier de Robillard (1997) dont nous présentons la quintessence ci-dessous.

1. La politique linguistique

Selon Didier de Robillard (1997 : 229-30), pour certains auteurs, *politique linguistique* est synonyme d'*aménagement linguistique*, mais il semble utile de spécialiser l'expression *politique linguistique* pour désigner la phase de conception, consistant en la formulation d'objectifs, à la suite de l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (inadéquation des structures par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues.

Le plus souvent les objectifs de la politique linguistique dépendent des objectifs plus globaux, à l'échelle sociale toute entière : unification nationale, rapprochements diplomatiques, orientation de l'économie vers un nouveau secteur.

On s'accorde souvent à penser que la politique linguistique est l'apanage de l'État à travers ses institutions (assemblée nationale) ou services (bureau du plan ou équivalent). On ne peut cependant exclure que d'autres agents que l'État formulent des propositions touchant à la politique linguistique. Ainsi, certaines institutions non gouvernementales nationales ou internationales (l'UNESCO, églises, etc.) ont parfois un rôle important à jouer (à travers la scolarisation notamment, en insistant sur l'importance des langues maternelles dans les systèmes éducatifs). Ces agents peuvent partager les mêmes priorités, ou au contraire opposer leurs points de vue à propos de ce que doit être le contenu de la politique linguistique.

2. L'aménagement linguistique

Pour Chumbow (1987 : 17) l'expression aménagement linguistique (*Language Implementation*) englobe toutes les activités de mise en œuvre d'une politique linguistique :

It can in fact be argued that after policy formulation, once work begins on the codification of norms for selected languages, the policy is already being implemented.... We extend the scope of implementation to cover all post-policy formulation activities undertaken to give effect to policy decisions, including determining characteristics of norms, diffusion or dissemination of policy decisions and the evaluation of these activities.

Selon Didier de Robillard (1997 : 36-41), l'aménagement linguistique peut se définir, dans un premier temps, comme un ensemble d'efforts délibérés visant la modification des langues en ce qui concerne leur statut et leur corpus. Au nombre de ces efforts, elle comprend ceux de réflexion théorique, les actions préalables à toute intervention concrète sur le terrain, ainsi que les travaux d'évaluation en cours d'intervention ou après...

Les secteurs de l'aménagement linguistique seraient :

- l'élaboration de langues artificielles (volapük, espéranto) et l'élaboration de langues fonctionnelles à corpus réduit (BASIC English), qui constituent un domaine où l'aménagement linguistique est conçu de manière assez radicale, puisqu'il s'agit d'inventer de nouvelles langues, ou de créer des codes restreints ayant vocation à remplacer des langues de grande culture dans certaines situations de communication bien définies (diglossie).
- L'intervention sur le corpus des langues à travers les recherches terminologiques, liées au développement technologique.
- La standardisation ou instrumentalisation des langues qui est une intervention sur le corpus visant à la modernisation ou au renforcement de ce dernier sans tenir compte de l'ensemble des facteurs sociolinguistiques favorables ou défavorables à l'action envisagée.

L'aménagement linguistique repose sur quatre propositions :

- 1- Les langues et situations linguistiques ne satisfont pas toujours leurs locuteurs
- 2- Cette insatisfaction peut se démontrer
- 3- Les problèmes qui la suscitent peuvent faire l'objet d'une hiérarchisation fondée sur des critères clairement établis
- 4- Les langues et situations linguistiques peuvent être modifiées par des interventions délibérées de la part de l'homme (généralement à long terme).

L'aménagement linguistique apparaît ainsi comme une activité qui s'applique à décrire, étudier, évaluer des situations, à proposer des solutions et des moyens concrets pour résoudre des problèmes linguistiques de toute nature. Il se conçoit comme visant délibérément à influencer les comportements linguistiques des locuteurs à l'échelle du groupe quant à l'emploi des variétés de langues, ou des formes linguistiques (orthoépiques, graphémiques, orthographiques, morphosyntaxiques, lexicales, etc.).

Pour Didier de Robillard, quatre orientations majeures sont relevées dans l'aménagement linguistique; quoiqu'on oppose généralement les opérations portant sur le statut à celles visant les corpus linguistiques, ces deux volets de l'aménagement sont complémentaires, les modifications du statut se répercutant sur le corpus et inversement.

- a. L'élaboration ou la modification de l'écriture d'une langue sous-tend le plus souvent son officialisation. La standardisation découle souvent de l'officialisation puisqu'elle vise à faciliter et à rendre possible et efficace l'utilisation d'une langue dans des registres, situations et fonctions nouveaux pour elle, ce qui implique à la fois une modification de son corpus et des comportements de ses usagers.

- b. La langue réclame fréquemment un processus de création terminologique, pour faciliter son utilisation dans des situations nouvelles (enseignement, innovations technologiques par exemple).
- c. Dans les cas les plus extrêmes, on peut assister soit à des tentatives de réimplantation d'une langue, ou encore, plus rarement, d'éradication d'une langue.
- d. Le développement actuel des industries de la langue laisse à penser qu'un nouveau type d'intervention devient capital pour les langues visant à se maintenir comme langues importantes au XXI^{ème} siècle, celui de l'informatisation ou l'adaptation d'une langue à l'outil informatique et son indispensable corollaire, la mise à disposition de banques de données accessibles dans la langue concernée.

3. La planification linguistique

Chez certains auteurs, la planification linguistique se confond avec l'aménagement linguistique et la politique linguistique. Si l'on veut éviter cette confusion, on a intérêt à considérer que la planification n'est qu'une partie de l'ensemble du processus d'aménagement linguistique suivant logiquement la phase d'élaboration d'une politique linguistique et consistant à traduire celle-ci en une stratégie d'ensemble composée d'actions viables, programmées dans le temps, dont les agents sont identifiés, les moyens (financiers, humains, scientifiques...) prévus, etc. Un aspect de la planification linguistique sur lequel on ne saurait assez insister est celui de l'horizon temporel, qui doit nécessairement être ample, le changement linguistique ne se faisant jamais rapidement. La planification doit donc prévoir un échelonnement des actions dans le temps, selon un ordre logique, identifier des sources de financement, évaluer le coût des actions prévues en opérant à l'intérieur du cadre des moyens financiers, humains et scientifiques disponibles.

Compte tenu de la longue durée généralement nécessaire pour une opération d'aménagement linguistique, il est préférable de prévoir des phases d'évaluation objective de l'intervention en cours, afin de permettre aux aménageurs de faire le

point sur la façon dont se déroule l'opération, ses points forts, les secteurs nécessitant une adaptation, etc.

Dans un certain nombre de cas, les États ont mis sur pied soit une institution chargée de la totalité de la planification linguistique, soit une institution à qui sont confiés des aspects bien précis de la planification. Dans le premier groupe nous évoquons le Central Institute for Indian Languages de Mysore en Inde qui s'occupe de la viabilité des langues minoritaires ou langues tribales (terme encore utilisé en Inde). Dans le même groupe nous citons l'Office de la langue française à Montréal et le Commissariat aux langues officielles à Ottawa qui s'occupent spécifiquement de la vitalité interne et externe du français au Québec et du français et l'anglais au Canada. Dans le second groupe nous classons les commissions de terminologie, les organismes chargés de l'alphabétisation, les commissariats aux droits linguistiques, etc.

4. Planification et législation linguistiques

Une question se pose souvent lors de la planification : le rôle de la législation, et le moment où doit intervenir l'acte législatif. On peut considérer que la législation doit être programmée au début de tout programme d'aménagement, pour poser un cadre juridique qui soit garant de la suite des opérations. On peut préférer une législation n'intervenant qu'en fin d'opération, pour constater un changement amorcé, le conforter ou tenter de l'accentuer. Chacune des options a ses avantages et ses inconvénients.

La législation préalable a l'avantage de clairement marquer la détermination de l'État, et de donner des moyens d'action aux aménageurs (mais les contre-exemples sont très nombreux). Ce choix a l'inconvénient, parfois, de susciter une vive opposition de principe, qui se concrétise ensuite par la résistance aux actions subséquentes. Elle peut provoquer, comme cela a partiellement été le cas au Québec, une série de recours devant les tribunaux sur des aspects ponctuels de la loi, qui finissent, s'ils aboutissent, par miner l'efficacité de la loi conçue comme un dispositif d'ensemble, qui perd ainsi une partie de sa cohérence.

Lorsqu'on choisit de légiférer *a posteriori* seulement, on se donne mieux, certes, les chances de faire la démonstration, par la pratique, des avantages du changement avant de le rendre obligatoire. La fragilité des actions mises en œuvre est le prix à payer dans ce cas, puisque, sans appui législatif, elles sont à la merci de toute volonté réelle d'opposition.

Il n'y a bien évidemment pas de solution universellement applicable en la matière, la planification devant, comme dans d'autres domaines, s'adapter aux habitudes culturelles de la communauté linguistique ou de l'État-nation concerné.

5. L'ingénierie linguistique

Il s'agit d'une partie de l'aménagement linguistique spécialisée dans l'aménagement des corpus linguistiques. Elle a pour vocation d'aménager les systèmes linguistiques au plan de la phonologie, de la graphie, de la morphologie, du lexique, de la syntaxe, de la diversification registrale, etc.

6. L'instrumentalisation linguistique

C'est la constitution ou la transformation du répertoire et des règles d'une langue, de son corpus, afin qu'elle puisse remplir certaines fonctions pour lesquelles elle était peu adaptée avant son instrumentalisation. Ce sens général a tendance à se confondre avec celui de standardisation. On pourrait donc proposer une signification différente. L'instrumentalisation pourrait par ailleurs désigner une partie des opérations de standardisation, à savoir celles qui ne concernent que le corpus : elle aurait alors vocation à remplacer le syntagme *aménagement du corpus* ou *ingénierie*, dans le sens où ce type d'opération consiste toujours à faire en sorte qu'une langue corresponde mieux, comme instrument, à certaines fonctions sociolinguistiques.

7. Les actions linguistiques

C'est l'ensemble des dispositifs concrets d'intervention sur le corpus ou le statut d'une langue dans une communauté linguistique donnée. En conséquence ce terme recouvre des réalités très différentes selon les cas. L'édition d'un dictionnaire est une action linguistique globale qui peut se scinder en actions distinctes : publication, publicité, diffusion dans les écoles, confortation de la diffusion par la popularisation de jeux de lettres et concours d'orthographe, etc.. Une campagne de lutte contre l'illettrisme peut être perçue comme un acte à portée surtout éducative dans un pays, et constituer une action linguistique de portée considérable dans un autre, selon la langue diffusée par la même occasion.

Au delà de la discussion théorique qui précède, discussion qui s'apparente à la querelle de préséance entre la poule et l'œuf, nous convenons avec Chumbow (1987) et de Robillard (1997) que les actions institutionnelles sur les langues peuvent être groupées en deux catégories majeures : tout d'abord, la politique linguistique qui conçoit les actions à mener sur les langues et les formule à travers la législation linguistique, planifie le calendrier, les moyens scientifiques, humains, matériels et financiers, ensuite l'aménagement linguistique ou ensemble des actions menées pour la mise en œuvre de la politique préalablement définie.

Nous respecterons globalement cette division en abordant uniquement dans ce chapitre, les actions menées au Cameroun en vue de la standardisation des langues, de la vulgarisation de la norme écrite, de l'élaboration du matériel didactique, de l'enseignement des langues et de l'évaluation de chacune de ces activités. Nous considérons la planification linguistique comme une rubrique dans l'élaboration de la politique linguistique, elle intervient de manière récurrente dans la programmation des actions à mener, dans l'estimation du coût de chaque étape, etc.. Pour cette raison, en dehors du chapitre précédent sur les politiques linguistiques du Cameroun et l'actuel chapitre sur l'aménagement linguistique, aucun chapitre n'est dédié à la planification linguistique.

Dans ce chapitre, nous observons de manière directe, non seulement le rôle des institutions gouvernementales et non gouvernementales dans l'amélioration du statut

et du corpus, mais aussi l'impact de chacune d'elles sur la dynamique des langues au Cameroun.

II – L'UNIFICATION LINGUISTIQUE ET SA MISE EN OEUVRE

Les actions sur le code des langues officielles sont rares au Cameroun. L'inspection nationale de la langue française et les départements de français des Universités du Cameroun se penchent quotidiennement sur l'état déplorable de la qualité de la langue française et réfléchissent sur les pédagogies pouvant améliorer le français parlé et écrit par les jeunes scolaires. S'agissant de l'action sur le code proprement dit, des équipes de recherche, à l'instar de IFACAM, coordonnées par les hautes instances de la Francophonie ont la lourde tâche de relever quotidiennement les camerounismes qui jonchent l'expression française locale. Elles transmettent ces lexies aux instances commanditaires de la recherche qui jugent de l'opportunité de leur insertion dans le **Dictionnaire universel** de la langue française. Les grandes décisions touchant la justesse grammaticale et orthographique, ou encore la recherche terminologique en vue d'adapter le français aux nouvelles technologies de l'information découlent de l'unité centrale constituée par l'Académie française et les hautes institutions de la Francophonie linguistique.

L'unification linguistique semble être l'axe privilégié de l'aménagement linguistique au Cameroun. Les politiques linguistiques formulées dans les textes législatifs présentés au chapitre précédent, gravitent explicitement ou implicitement autour de ce thème qui peut ainsi être considéré comme le point de mire de l'action du gouvernement tendant à améliorer le statut des langues officielles.

Les politiques linguistiques du Cameroun indépendant sont confiées, pour leur mise en œuvre, à différentes institutions étatiques dont l'impact sur le plan national est susceptible d'évaluation. La politique du bilinguisme officiel a été confiée chronologiquement au Ministère de l'Éducation Nationale (MINEDUC), au Ministère de la Communication (MINCOM), à la Présidence de la République et au Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP). Celle du multilinguisme étatique récent est progressivement confiée, pour sa mise en œuvre, au Ministère de la Culture (MINCULT), au MINCOM et au MINEDUC.

L'objectif d'une politique linguistique, avons-nous dit, peut être purement politique (rassemblement, ouverture au monde, unité nationale, intégration dans une sous-région, etc.); il peut être culturel (sauvegarde du patrimoine linguistique et culturel, protection des minorités, etc.); il peut être économique (permettre au pays d'accéder à la prospérité économique, impliquer tous les citoyens à la participation au développement, etc.). Ces différents objectifs ne sont pas totalement cloisonnés. Il est facile de voir une politique linguistique poursuivre simultanément des objectifs politiques et culturels, ou encore des objectifs culturels et économiques. Cependant, il semble difficile de lier l'utile à l'agréable en cette matière, à savoir le politique et l'économique.

Le choix et l'orientation d'une politique linguistique sont des paramètres conjoncturels. Le pays opère des choix à une période de son histoire en fonction des problèmes urgents à résoudre. Une politique linguistique ne saurait donc être considérée comme une fatalité ou un choix irréversible. Une fois les problèmes qui ont guidé son choix résolus ou considérés comme n'étant plus des priorités, les dirigeants politiques ont toute la latitude de changer le cap et d'orienter la politique linguistique vers de nouveaux objectifs.

De l'avis des analystes, la politique du bilinguisme officiel adoptée par le Cameroun indépendant était certes une conséquence logique de l'histoire coloniale du pays, mais elle avait pour objectif de cimenter l'unité et l'intégration nationales face à la diversité ethnique, linguistique et culturelle du pays. Les ethnies, les cultures et les langues du pays étaient ainsi sacrifiées à l'autel de l'unité politique du pays.

L'ouverture vers le multilinguisme d'État naît du constat de la décrépitude des langues et des cultures nationales, l'État opte pour la protection et la promotion de celles-ci dans le but de les sauvegarder de l'étiollement et d'une mort programmée depuis l'indépendance du pays.

La politique linguistique actuelle qui promeut le bilinguisme officiel et aspire à la protection des langues nationales poursuit ainsi un double objectif politique et culturel. Elle ne poursuit officiellement aucun objectif économique et ne peut être

évaluée dans ce domaine. Le présent chapitre examine la mise en œuvre de la politique linguistique du Cameroun par les différentes institutions chargées de son application et évalue l'impact de chacune sur le plan national.

L'unification linguistique des pays, objectif des politiques d'unité nationales, n'est pas un phénomène récent. Dans l'histoire, elle a surtout été une préoccupation et un idéal poursuivis par les bâtisseurs des États-nations qui, depuis le XVIII^{ème} siècle, ont cherché à faire correspondre à leur espace territorial, un État, une nation, une langue et une culture. Ce concept vient cependant de revêtir un sens nouveau et d'être remis au goût du jour sous l'effet de la mondialisation et de ses adjuvants que sont l'Internet et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Depuis l'avènement de l'Internet en effet, les cinq continents sont devenus un village planétaire au sein duquel on peut communiquer instantanément quel que soit le lieu et l'heure. La communication intense à travers Internet et les NTIC a rendu nécessaire la promotion *in vivo* et l'usage d'une langue planétaire permettant à toutes les nationalités de communiquer par écrit au quotidien. Cependant, pour correspondre, il faut partager un code commun.

La langue anglaise, jadis langue du commerce à travers le monde, est en passe d'investir ce vaste domaine qu'est la supra communication écrite planétaire, reléguant du même coup au second rang, toutes les autres grandes langues dont le chinois, l'arabe, l'espagnol, le français, etc. En effet, une observation directe du flot des échanges d'informations sur la toile amène à réaliser qu'au moins 50% de celle-ci circule en langue anglaise. Les groupes et les réseaux d'échange d'informations scientifiques, dont les membres ne se sont jamais vus et se connaissent uniquement à travers les contributions et les positions de chacun sur le sujet de discussion, communiquent essentiellement dans la langue anglaise qui s'impose comme la langue véhiculaire du monde. Même dans les États-nations anciens, les internautes désireux de participer à l'échange d'informations et à la communication planétaire sont contraints de se conformer à cette donne. Tous les logiciels informatiques sont conçus en anglais et leurs traductions paraissent des mois, voire des années plus tard dans les autres langues réputées importantes. L'unification linguistique *in vivo* est donc ce concept très actuel du regroupement de la planète entière autour d'une langue de communication unique : l'anglais.

Quelle que soit la force numérique des langues qu'ils protègent, plusieurs sociolinguistes perçoivent dans ce mouvement d'unification actuel, un catalyseur de la disparition de plusieurs langues de la surface du globe et développent de nouvelles stratégies pour le maintien à flot de certaines d'entre elles.

Au niveau des pays, l'unification linguistique se réalise soit par l'émergence *in vivo* soit par le choix *in vitro* d'une langue de communication entre des groupes humains parlant des langues premières différentes. La gestion *in vitro* des langues à l'intérieur d'un pays est du domaine régalien et s'exprime à travers la politique linguistique du pays. La planification, l'aménagement et les actions linguistiques qui en découlent ont pour principaux domaines de mise en œuvre, l'école et les médias entre autres canaux.

L'émergence *in vivo* d'une langue d'unification du pays découle essentiellement de la force numérique de la langue et de son usage véhiculaire dans les milieux informels. Elle est amplifiée par la naissance des villes, lieux de rencontre de populations diverses utilisant des langues premières différentes, mais appelées à communiquer entre elles.

Lorsque l'unification *in vivo* s'opère dans la même direction que la politique linguistique gouvernementale, elle est balisée, soutenue et canalisée par l'école et les médias, principaux instruments de vulgarisation linguistique dont dispose l'État. Cependant, lorsqu'elle s'opère dans un sens contraire aux objectifs linguistiques gouvernementaux, elle devient préoccupante, et il y a lieu de poser des garde-fous visant à renverser la tendance populaire et à renforcer l'intervention de l'État à travers l'école et les médias, principales chevilles ouvrières de la politique linguistique gouvernementale.

Le constat qui découle de l'étude des pratiques linguistiques présentée au premier chapitre de cette thèse est que inexorablement, les minuscules langues locales perdent du terrain sous l'avancée des langues officielles qui investissent horizontalement l'ensemble du territoire, et verticalement, les contextes de communication informels jadis considérés comme les bastions des langues locales.

Notre analyse du processus de l'unification linguistique du Cameroun autour de la langue française, objet de cette section, permet de constater que plusieurs facteurs concourent à l'unification linguistique d'un pays plurilingue, les plus saillants étant l'école, les médias audiovisuels et l'urbanisation.

1. Le choix d'une langue d'unification

À l'origine de l'unification linguistique du Cameroun, l'historien voudrait que ce processus soit un avatar de la politique linguistique de la France énoncée dans le plan de campagne tracé par Jules Carde à tous ses Chefs de circonscription en 1921. Ce plan de campagne, émanation de la politique africaine de la France n'aurait pas changé depuis la période coloniale, surtout en matière de langues. La politique linguistique ainsi élaborée trouve son aménagement dans divers secteurs d'activités de la vie nationale, notamment dans l'éducation sous ses différentes formes et dans la couverture médiatique du pays.

S'inspirant du modèle européen dans lequel ils ont été formés, les dirigeants africains ont très vite perçu l'école comme l'instrument par excellence de construction de l'unité nationale. Comme l'explique Gérard Vigner (1991 : 100),

Lorsque l'Afrique accède à l'indépendance dans le cadre des États-nations nouvellement institués ... et qui rassemblent dans une même enveloppe frontalière des collectivités humaines souvent très différenciées, notamment par les langues utilisées...L'école a été perçue d'emblée comme un outil essentiel d'intervention dans la construction du sentiment national et de constitution de l'identité individuelle du citoyen, par opposition au sentiment d'appartenance au groupe, expression traditionnelle de l'ethnicité. Se posait alors un autre problème, celui du choix de la langue de scolarisation sur fond de multilinguisme complexe.

Selon les situations linguistiques, les dirigeants avaient le choix entre la langue de l'ex-colonisateur, l'une des langues nationales, ou encore simultanément la langue de l'ex-colonisateur et une langue nationale comme langue d'enseignement, chacune de ces options comportant par ailleurs ses avantages et ses inconvénients. Par commodité de gestion de la carte et du personnel scolaires, de nombreux pays africains dont le Cameroun, ont adopté la langue de l'ex-colonisateur comme langue

d'enseignement, à cause de sa neutralité face à la diversité ethnique et linguistique ambiante.

2. Mise en œuvre de l'option gouvernementale

Les infrastructures qu'un État met régulièrement à contribution dans la planification et l'aménagement de sa politique linguistique sont l'éducation et les médias que nous considérerons ci-dessous comme des circuits internes à une politique linguistique, chacun ayant un impact mesurable dans l'expansion des langues à promouvoir. Incidemment, la création des villes qui se situe en amont de la promotion de l'éducation et de l'expansion médiatique, participe de manière informelle mais sans planification à cette unification, raison pour laquelle nous la considérons comme externe à la politique linguistique.

Selon J. K. Chambers (1995 : 209), parlant du rôle de l'école et des médias dans l'unification linguistique :

In Western (or, at least, Judaeo-Christian) cultures, numerous institutions have as their primary or secondary function the curtailing of linguistic diversity in favor of the standard dialect : hence prescriptive dictionaries, school grammars, nationalized authorities such as Académie française, school bussing, training in the dramatic arts, British "public" schools, and media network hiring practices. International politico-linguistic movements for auxiliary languages such as Esperanto and Basic English have no other rationale but the curtailing of diversity.

III - RÔLE DE L'ÉCOLE DANS L'UNIFICATION LINGUISTIQUE

Le rôle premier de l'école est d'éduquer, c'est-à-dire de former, de développer les facultés morales, physiques et intellectuelles des apprenants. Les ouvrages courants qui définissent le rôle de l'école dans la société ne mentionnent aucun rapport entre l'école et la langue d'enseignement, parce qu'il semble aller de soi que l'enseignement se déroule dans la langue dont l'apprenant possède une compétence sensitive et orale (compréhension et élocution). Ces ouvrages restent aveugles sur le déroulement de la scolarisation dans les pays multilingues où certains apprenants ne comprennent pas et ne parlent pas la langue d'enseignement. Dans ces

nouvelles situations, le rôle de l'école ne se limite plus à la formation physique, morale et intellectuelle de l'apprenant, mais il s'appesantit d'abord sur la formation linguistique des apprenants, ses fonctions premières devenant parfois reléguées au second plan. Même si l'expansion des langues et l'unification linguistique du pays ne sont pas inscrites dans les missions officielles de l'école, celle-ci ne reste pas moins le terrain idéal de la mise en œuvre de la politique linguistique d'un pays.

Dans les États-nations modernes, l'institution scolaire a pour mission première la généralisation de la langue des institutions à l'ensemble de la nation, à travers la diffusion dans toutes les couches sociales, de l'utilisation orale et écrite de la langue nationale / officielle, à l'exclusion de toute autre langue, conformément à la politique linguistique définie.

Dans les États multilingues, les langues à promouvoir sont aussi en priorité répandues à travers l'institution scolaire qui dispose de toute l'infrastructure et des moyens humains et matériels nécessaires à l'enseignement des langues. Grâce à sa place de choix dans l'échiquier des circuits linguistiques vitaux, c'est-à-dire des fonctions sociales prestigieuses qu'une langue peut assumer à l'intérieur d'un pays, l'institution scolaire est la pupille, l'objet de toutes les attentions des États.

En effet, dans les principes fondateurs de l'enseignement, l'État a pour mission de définir les objectifs généraux de la politique d'éducation, d'organiser et de contrôler l'enseignement public et l'enseignement privé sous contrat. L'enseignement public est placé sous l'autorité du Ministère de l'Éducation Nationale.

En France par exemple, le système éducatif reste fortement centralisé; son organisation avait été fixée dès 1793 en trois degrés : primaire, secondaire, universitaire.

Selon l'**Encyclopédie Microsoft Encarta**, au primaire, tous les enfants reçoivent un enseignement identique. L'accent est mis sur l'acquisition du français. Outre l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mécanismes fondamentaux de l'arithmétique, l'objectif assigné à l'école primaire est de développer la curiosité de l'élève et de lui apprendre à observer et à réfléchir. Au XIX^{ème} siècle, la colonisation,

principalement par le biais des missions catholiques et protestantes, favorisa l'enseignement élémentaire auprès des populations indigènes.

Dans certaines études critiques du rôle social de l'éducation, l'école est perçue à tort ou à raison comme un instrument d'assimilation mis au point par la classe sociale aisée, pour asseoir et imposer sa culture et particulièrement sa norme langagière au reste de la société. En effet la classe sociale aisée est seule à disposer des moyens financiers nécessaires à la création des établissements scolaires et à l'établissement des règles de la promotion sociale qui découlent de la réussite scolaire. De cette manière, la classe sociale haute assure perpétuellement l'écart existant entre elle et les classes défavorisées dont les enfants ne pourront jamais acquérir toutes les subtilités du langage et de la pensée des enfants issus de la classe haute. Dans le même sens, J. K. Chambers (1995 : 213) pense que :

Demonstrably, no language or dialect is inherently better than any other as a medium for exposition, narration, phatic communion, or any other kind of communication. One of the tacit strategies of the elite is to install their own dialect as the "correct" one. The "constitution" that empowers their dialect takes the form of dictionaries, grammars and usage guides in which their linguistic preferences are promulgated as models of correctness. The "legislation" that puts it into place is its imposition as the norm in the state-run systems such as government bureaux, broadcasting and education.

Le rôle de l'école dans l'expansion des langues à promouvoir a été l'objet d'étude de la sociologie de l'éducation qui étudie les raisons de l'échec scolaire des classes défavorisées. Basil Bernstein (1971) dans sa thèse du déficit constate en effet que les enfants de la classe ouvrière anglaise présentent un taux d'échec scolaire beaucoup plus important que ceux des classes aisées. Il va alors analyser les productions linguistiques des enfants et définir deux codes : le code restreint, le seul que domine les enfants des classes défavorisées, et le code élaboré, dominé par les enfants des classes aisées qui utilisent aussi le précédent. Bernstein soutient que l'apprentissage et la socialisation sont marqués par la famille dans laquelle les enfants sont élevés, que la structure sociale détermine entre autres choses les comportements linguistiques.

Jean-Marie Klinkenberg (1997 : 82) analysant la thèse du déficit de Bernstein estime que pour ce dernier,

La langue est un éventail de ressources : les membres de la classe populaire ne font usage que d'un nombre limité de ses potentialités, alors que ceux des classes favorisées jouent sur un clavier étendu. La réussite des membres des classes supérieures est attribuable à la maîtrise qu'ils ont des instruments d'expression symbolique en usage dans la société, les classes défavorisées étant victimes de leur handicap linguistique.

Ainsi, le rôle de l'école au sein d'une société a une composante sociale; il n'est pas seulement d'assurer l'expansion de la langue officielle, mais aussi, d'entretenir un écart discriminatoire des classes, écart nécessaire au bon fonctionnement de la société.

En ce qui concerne particulièrement l'expansion de la langue officielle, l'école se caractérise par une organisation rigide assurant l'obtention du résultat.

- Localisation géographique

L'école se définit prosaïquement comme un établissement où l'on dispense un enseignement collectif de connaissances générales, ou de connaissances particulières nécessaires à l'apprentissage d'un métier, d'une profession, ou à la pratique d'un art. Contrairement aux médias qui atteignent l'individu quelque soit le lieu où il se trouve, l'école moderne se caractérise par un site bâti où les apprenants se rassemblent quotidiennement pour recevoir un enseignement standardisé et échelonné.

- Caractère formel

L'école œuvre pour une acquisition formelle de la langue d'enseignement suivant un programme et une progression scientifiquement établis, à travers des méthodes et des systèmes propres à assurer la transmission des connaissances de manière structurée.

- Instructeurs

Un maître veille quotidiennement à l'acquisition des connaissances par l'apprenant. Il reprend constamment ce dernier et s'assure que l'objet de l'enseignement est acquis. Le maître évalue l'acquisition des connaissances à travers des tests et des examens obligatoires.

- Motivation sociale

La réussite scolaire, traduite par l'obtention des diplômes et la bonne acquisition de la langue officielle, assure la promotion sociale à travers un emploi administratif bien rémunéré, alors que l'échec scolaire est synonyme d'emploi au rabais ou de chômage tout court.

L'école apparaît ainsi, avec les moyens humains, financiers et infrastructurels mis à sa disposition, comme le lieu par excellence de sélection des citoyens et de l'application de la politique linguistique du pays.

1. Mise en œuvre du bilinguisme officiel à l'école

La politique linguistique du Cameroun indépendant exposée au chapitre précédent, est au fur et à mesure de sa conception, mise en œuvre au Cameroun, à travers les structures ayant officiellement reçu la charge de son application. De toutes les institutions étatiques jusqu'ici citées dans la politique linguistique, l'éducation nationale, le Ministère de la Communication et les Centres linguistiques pilotes semblent avoir réalisé un travail considérable dans l'unification linguistique du pays autour des deux langues officielles.

L'expansion du bilinguisme officiel est rendue effective par la création de nombreux établissements scolaires à travers la République, 10 centres linguistiques pilotes et 6 universités nationales, sans compter de nombreuses institutions privées qui dispensent des cours accélérés de seconde langue aux candidats à l'émigration par exemple. Le nombre des écoles bilingues dont la principale vocation, si l'on se fie à

leur dénomination, serait l'expansion véritable du bilinguisme officiel, est en nette augmentation ces dernières années.

Le Cameroun a conservé les deux systèmes scolaires hérités de la colonisation à savoir le système français dans les huit provinces francophones et le système anglo-saxon dans les deux provinces anglophones.

Dans les écoles primaires francophones classiques, l'anglais est introduit comme matière dès la SIL. Il en est de même du français dans les écoles primaires anglophones des provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Il est accordé à chacune de ces langues deux à quatre heures de temps d'enseignement hebdomadaire.

Dans les collèges et les lycées bilingues, une section francophone existe parallèlement à une section anglophone, les cursus sont différents, les diplômes recherchés aussi (Baccalauréat contre General Certificate of Education).

Dans un désordre apparent, les résultats escomptés sont progressivement atteints comme le remarquent Bebbe Njoh et al.; (1983 : 1) in : *Étude préliminaire sur l'éducation non formelle au Cameroun* ; MINEDUC, CNE;

L'une des options fondamentales des politiques éducatives des pays africains au lendemain des indépendances dans les années 60, a été l'expansion linéaire des systèmes scolaires hérités de la colonisation. Au terme de la première décennie, on peut enregistrer, du moins dans certains pays dont le Cameroun, des résultats appréciables quant au taux de scolarisation et au rythme de formation des cadres nationaux.

2. Impact du bilinguisme officiel dans l'enseignement primaire

La politique du bilinguisme officiel adoptée par l'État du Cameroun est mise en œuvre à travers le système éducatif par un enseignement effectif des deux langues officielles autant dans les provinces francophones que dans celles anglophones du pays, ceci, dans l'enseignement primaire, secondaire et universitaire.

Toutes choses étant égales, l'évaluation de l'impact du bilinguisme sur une population quelconque nécessite, d'une part, sur le plan qualitatif, la mesure du degré de bilinguisme atteint par les membres de la communauté. Celle-ci passe par l'application de tests comme le Second Language Oral Proficiency Evaluation (SLOPE), le Recorded Texts Testing (RTT) ou encore le Sentence Repetition Test (SRT), tests exposés à l'introduction générale et tous utilisés par la SIL pour la mesure de l'intercompréhension et du degré de bilinguisme d'une population. D'autre part, sur le plan quantitatif, des enquêtes statistiques montrent la proportion de la population qui a suivi l'un des programmes de formation bilingue offerts par l'État et qui a acquis une compétence quelconque dans la compréhension et l'utilisation orale ou écrite de l'une ou l'autre langue officielle.

L'ouvrage de Gisèle Tchoungui (1977) intitulé **Le bilinguisme au Cameroun. Bilan et perspectives : 1960-1980** reste l'une des rares études qualitatives menées sur l'évaluation de l'impact du bilinguisme officiel à l'école primaire au Cameroun. Tabi Manga (2000 : 113-114) résume la recherche de Tchoungui en ces termes :

Afin d'établir un examen correct de l'impact du bilinguisme officiel, Gisèle Tchoungui a procédé à plusieurs enquêtes dans les établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Pour ce faire, elle a élaboré une critériologie qui présente une évaluation objective, adaptée au niveau de compétence et de performance linguistique de l'élève des classes de l'école primaire.

Son échantillon correspond parfaitement à la nature du mandat qu'elle s'est donnée dans cette recherche. Tous les sujets observés et interrogés sont des élèves et des étudiants anglophones et francophones qui appartiennent à la génération de l'indépendance et de la réunification. Au total, notre collègue a pu visiter 11 établissements ressortissant à l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et professionnel. Ce qui représente 25 classes différentes et 1096 élèves et étudiants.

Dans cette perspective et dans une approche définitoire, G. Tchoungui a considéré comme bilingue tout sujet observé et examiné qui a fait montre d'une compétence :

- *dans sa capacité à comprendre et à interpréter un message exprimé dans la seconde langue officielle non connue de lui au départ;*
- *dans sa capacité à produire correctement un message dans cette seconde langue officielle;*
- *dans sa capacité à lire et à écrire des messages dans la seconde langue officielle.*

Ainsi était considéré comme bilingue tout sujet qui sait comprendre et s'exprimer dans la seconde langue vivante inconnue de lui au départ. L'argument linguistique, à cet égard, semble l'emporter dans la mesure où une langue sert d'abord à la communication orale.

L'enquête s'est déroulée surtout dans l'école publique bilingue de Yaoundé. De façon générale, les résultats sont satisfaisants. Le niveau de compréhension et d'expression des élèves dans l'une des deux langues officielles inconnues des élèves est convenable.

Bien que l'enquête de Tchoungui montre que les Camerounais qui suivent un enseignement de la seconde langue officielle en acquièrent une certaine compétence orale, elle ne dit pas le niveau de compétence atteint par les apprenants. Sont-ils des bilingues parfaits? des bilingues à première langue officielle dominante? des bilingues à deuxième langue officielle dominante? ou se débrouillent-ils tout simplement? seule une enquête utilisant les critères énoncés à l'introduction générale pourra le dire avec précision.

L'enquête ne nous informe pas non plus sur l'impact quantitatif du bilinguisme officiel depuis l'indépendance; son auteur sous-entend cependant que sont considérés comme bilingues officiels français-anglais au Cameroun, tous les citoyens ayant reçu des cours de la deuxième langue au primaire, au secondaire, dans l'enseignement supérieur et dans les Centres linguistiques pilotes de la présidence de la République. Notre avis est cependant différent de celui de Tchoungui (1977), car ne peuvent être considérés comme bilingues que ceux qui ont une compétence leur permettant de tenir une conversation soutenue et spécialisée dans la LO2, sans recourir à la LO1; et Dieu sait que ce type de Camerounais ne court pas les rues.

À l'issue du primaire, nous ne pouvons pas raisonnablement attendre d'un jeune certifié une compétence orale soutenue dans la LO2; il peut acquérir une compétence de compréhension relative du discours lent dans la LO2, mais cette compréhension ne lui permet pas généralement de suivre un bulletin d'information à la radio. La compétence orale du jeune certifié est encore moindre. La même remarque est valable autant pour les lauréats du CEPE que pour ceux du First School Leaving Certificate.

Comme nous l'avons exposé au chapitre précédent, entre 1961 et 1972 la LO2 n'était pas inscrite dans les programmes des écoles primaires. Les élèves suivaient un enseignement dans la LO1 jusqu'à l'obtention du diplôme de fin d'études du cycle primaire (Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) pour les Francophones et First School Leaving Certificate pour les Anglophones). Les élèves prenaient leurs premiers cours de LO2 dès la première année du cycle secondaire. Ils apprenaient l'anglais comme matière durant tout le cycle secondaire à travers divers exercices dont la lecture, la compréhension du texte, l'élocution, le chant, la récitation, la rédaction, etc. L'introduction de la LO2 au primaire a pour conséquence logique une évaluation des connaissances de la LO2 à l'examen de fin du cycle primaire.

3. Impact du bilinguisme officiel dans l'enseignement secondaire

L'anglais et le français ne jouissent pas du même statut dans les systèmes éducatifs francophone et anglophone au Cameroun. Dans le système francophone, l'anglais est obligatoire de la classe de 6^{ème} en classe de Terminale, tandis que dans le système anglophone, le français est une option que l'on peut ne pas choisir. Deux types d'établissements sont à distinguer dans le système francophone en rapport avec la politique du bilinguisme officiel : les collèges et lycées bilingues d'une part, et les collèges et lycées classiques d'autre part.

Dans les collèges bilingues d'application (CBA) et dans les Lycées bilingues d'application (LBA), la volonté politique de promotion du bilinguisme officiel se manifeste par l'intention de regrouper des élèves anglophones et francophones afin de leur donner des cours intensifs de deuxième langue officielle et de leur donner dans le cadre de classes mixtes une formation indifféremment en français et en anglais. Cette formule a permis à plusieurs élèves anglophones du Lycée bilingue de Buéa de présenter le BEPC avec succès, en même temps que les élèves francophones obtenaient leur GCE Ordinary Level.

Les résultats de l'enquête de Gisèle Tchoungui (1977) dans ce type d'établissements montre que les élèves francophones et anglophones issus des collèges et lycées bilingues manifestent de grandes capacités dans la compréhension et la production des messages dans leur seconde langue officielle,

bien que ces productions comportent de nombreuses interférences provenant de la première langue officielle. D'autre part, l'enseignement des disciplines scientifiques pose de sérieuses difficultés aux élèves en raison des logiques argumentaires différentes des deux langues. Globalement, même si nous convenons avec Gisèle Tchoungui que c'est dans ces établissements que le bilinguisme est authentiquement intégral, nous ne saurions pourtant dire que ces établissements produisent automatiquement des bilingues parfaits.

Dans les collèges et lycées classiques, la deuxième langue officielle est une matière au même titre que toutes les autres. Elle est enseignée à raison de 3 à 4 heures par semaine. Seuls les élèves ayant opté pour l'apprentissage de l'anglais à la place de la langue étrangère (espagnol ou allemand) reçoivent 3 heures supplémentaires de cours d'anglais dans une section spéciale appelée "anglais renforcé". Les produits de cette section se distinguent nettement des germanisants et des hispanisants par leur compétence écrite élevée en anglais. La deuxième langue officielle n'est pas utilisée comme vecteur de l'enseignement des autres matières dans ces collèges et lycées unilingues.

Pour Tabi Manga (2000 : 117) :

La pratique du bilinguisme dans les établissements unilingues classiques est en deçà des attentes nationales. En effet, le niveau linguistique des classes terminales du second cycle des lycées est médiocre. La capacité des élèves à produire un message oral dans la seconde langue officielle est extrêmement réduite. Il en est de même dans la lecture. Celle-ci, généralement semble hachée, pénible et inintelligible. En revanche, le niveau de compréhension des messages formulés dans la seconde langue est bon.

4. Le bilinguisme officiel dans l'enseignement supérieur

La toute première Université du Cameroun dénommée Université Fédérale du Cameroun est créée en 1962 par un décret du Président Ahmadou AHIDJO. Elle devient l'Université de Yaoundé en 1972 avec la création des centres universitaires de Douala, Dschang, Buéa et Ngaoundéré. En 1993, l'Université de Yaoundé éclate en deux : l'Université de Yaoundé I et l'Université de Yaoundé II, et les centres universitaires deviennent respectivement les Universités de Douala, de Dschang, de

Buéa et de Ngaoundéré. Les Universités de Buéa et de Ngaoundéré sont respectivement d'obédience anglophone et francophone. Les cours y sont donnés en priorité dans la première langue officielle de la ville; cette prescription n'empêche cependant pas l'enseignement de l'autre langue officielle comme langue étrangère. Les quatre autres Universités consacrent le bilinguisme officiel.

Le recrutement des enseignants ne s'opère pas sur la base de la maîtrise des deux langues par le candidat, mais sur sa capacité avérée à tenir un enseignement dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. En conséquence, dans les quatre universités bilingues, les cours sont dispensés dans la langue que l'enseignant maîtrise mieux, et les étudiants, forts de leur compétence dans les deux langues présumée acquise au secondaire, prennent invariablement les notes des cours dans les deux langues officielles. Par expérience cependant, les cours dans la LO2 posent aux étudiants de nombreux problèmes de prise de notes et de compréhension.

Pour cette raison, depuis 1962, les cours de français langue étrangère sont dispensés aux étudiants anglophones, tout comme des cours d'anglais sont dispensés aux étudiants francophones, à raison de deux heures par semaine. L'objectif de ces cours dits de formation bilingue est de faire des étudiants camerounais de véritables bilingues, capables de suivre aisément les cours dans l'une et l'autre langue officielle. Les cours de formation bilingue sont obligatoires; ils ont un programme annuel échelonné et sont dispensés dans toutes les Facultés des quatre Universités bilingues. Chacune des Universités du Cameroun contribue ainsi à la vulgarisation de la politique du bilinguisme officiel.

a. Un programme intensif : la licence bilingue de l'Université de Yaoundé (I).

La licence ès Lettres Bilingues (français–anglais) est introduite à l'Université Fédérale du Cameroun en 1964, avec pour principal objectif de répondre à la politique du bilinguisme officiel en formant des Camerounais capables de fonctionner effectivement et efficacement dans les deux langues officielles.

Alors que toutes les filières de l'Université accueillent sans discrimination de notes tous les titulaires des baccalauréats et de GCE Advanced Level, le programme de licence bilingue accueille, exceptionnellement, sur une base sélective, des étudiants francophones titulaires d'un baccalauréat avec une moyenne minimale de 14 / 20 en anglais, et des étudiants anglophones titulaires d'un GCE Advanced level avec au minimum un grade B en français.

En première année de licence, les étudiants francophones et anglophones sont séparés : les Anglophones sont inscrits en BA1 (Bilingue Anglophone 1^{ère} Année), et les francophones sont inscrits en BF1 (Bilingue Francophone 1^{ère} Année). Au cours de cette première année les étudiants francophones suivent la majorité des cours du programme en anglais et les étudiants anglophones prennent à l'inverse, la même majorité des cours en français. La première année en licence bilingue constitue en fait une année de mise à niveau qui prépare les étudiants à suivre sans inconvénient les enseignements aussi bien en anglais qu'en français.

En deuxième année de Licence Bilingue (B2), tous les étudiants des sections BF1 et BA1 admis en classe supérieure sont regroupés dans une seule classe où ils suivent exactement les mêmes enseignements, équitablement en français et en anglais.

En troisième année de Licence Bilingue (B3), les étudiants bénéficient d'abord d'un stage linguistique de six mois. Au cours de ce stage, ils sont transportés dans une région réputée linguistiquement homogène dans leur LO2 où ils vivent une véritable immersion linguistique. Dans les années 70 et 80, les étudiants anglophones se rendaient à l'Université de Dijon en France, tandis que les étudiants francophones étaient accueillis dans les Universités de East Anglia (Norwich) et North Wales (Cardiff) en Angleterre. Depuis la récession économique survenue dans les années 90, les étudiants francophones effectuent leur stage d'immersion linguistique à l'École Normale Supérieure Annexe de Bambili dans la province du Nord-ouest (Cameroun), tandis que les Anglophones suivent localement leur stage d'imprégnation linguistique à l'École Normale Supérieure de Yaoundé.

b. La notion de bain linguistique

Le bain linguistique est une technique d'enseignement informelle qui consiste à transporter l'apprenant dans un milieu linguistiquement homogène afin de l'accoutumer à entendre la langue qu'il apprend, à en saisir la bonne prononciation des sons, à en acquérir une bonne compréhension, et à devenir progressivement en mesure d'en reproduire mécaniquement les sons, les mots et les phrases entendues avant de passer aux phases de l'autonomie et de la créativité dans la langue. Cette méthode d'enseignement des langues sans assistance se fonde sur les principes psycholinguistiques de l'acquisition du langage chez l'enfant. Un enfant acquiert progressivement et parfois sans grande assistance, la langue qu'il entend ses parents et ses aînés parler autour de lui, bien avant qu'il n'entre à l'école. La technique du bain linguistique qui commence dans la cellule familiale a montré toute son efficacité et est exploitée dans plusieurs programmes de formation linguistique.

Au terme des six mois de stage, les étudiants reviennent à l'Université de Yaoundé I. Ils y prennent ensemble un semestre de cours au terme duquel ils subissent l'examen de la licence bilingue français - anglais.

Le programme de la licence bilingue de l'Université de Yaoundé I qui associe un enseignement formel à l'enseignement informel ou sur le tas, semble être le mieux adapté pour la formation des Camerounais bilingues, au vu des résultats qu'il a atteints depuis son institution. La plupart des cadres (administrateurs, enseignants, journalistes et traducteurs) véritablement bilingues du pays sont passés par ce programme qui reste cependant sélectif.

IV – LES CENTRES LINGUISTIQUES PILOTES ET L'EXPANSION DU BILINGUISME OFFICIEL

La mise en œuvre de la politique du bilinguisme officiel n'est pas seulement confiée à l'école et au Ministère de l'Éducation Nationale. Afin de vulgariser le bilinguisme officiel, le gouvernement camerounais a créé par un décret du 20 août 1985, le projet de l'enseignement de l'anglais aux fonctionnaires et agents francophones des secteurs public et parapublic de l'État. En 1986, l'accent est mis sur la promotion égalitaire des deux langues officielles et le projet est remplacé en 1990 par le Programme de Formation Linguistique Bilingue (PFLB). L'importance que le gouvernement attache à l'expansion du bilinguisme officiel apparaît dans le message suivant du Premier Ministre aux Gouverneurs des Provinces le 16 août 1991 :

"Dans le but de renforcer davantage l'intégration nationale prônée par le Président de la République, de promouvoir l'efficacité de nos services publics et parapublics et de valoriser, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de nos frontières l'image d'un Cameroun bilingue, je précise par la présente circulaire les mesures à prendre pour rendre plus bilingue notre pays :

Le Programme de Formation Bilingue, qui est placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général de la Présidence, a pour objectif :

- De favoriser l'acquisition par les participants de la compétence générale voulue pour communiquer oralement et par écrit dans leur seconde langue, dans les situations de travail décrites par leur employeur;*
- De contribuer à l'unité et à l'intégration nationales, ainsi qu'au développement économique, social et culturel du pays par la promotion des deux langues officielles;*
- D'encourager les participants à gérer eux-mêmes, compte tenu des besoins linguistiques et de leurs sujétions professionnelles, et à leur propre rythme, leur apprentissage par le travail individuel.*

(Décret présidentiel No 90/11/96 du 3 août 1990).

À la suite de ces prescriptions, sont créés le Centre Pilote de Yaoundé et des Centres Linguistiques dans les autres chefs lieux de provinces.

Dans chaque Centre, on dispense d'une part, des cours de français allant du niveau "débutant" au niveau "supérieur" en passant par les niveaux élémentaire, pré-intermédiaire, intermédiaire et avancé. On dispense d'autre part des cours d'anglais en sept niveaux : foundation, elementary, lower intermediate, intermediate, upper intermediate, advanced continuation.

Les cours dits normaux ont lieu entre 8 heures et 16h30 et la durée de la scolarité par niveau est de 120 heures réparties sur six mois. En marge des cours normaux, les centres organisent aussi des cours intensifs d'une durée de trois mois, des cours spéciaux de français et d'anglais aux objectifs spécifiques, des cours de langue, littérature et civilisation française ou anglaise. Des cours du soir et des cours "extérieurs" peuvent être organisés dans des entreprises à la demande de ces dernières.

Les cours normaux, initialement prévus pour les fonctionnaires et agents du secteur public et parapublic, sont aussi dispensés aujourd'hui à toutes les catégories socioprofessionnelles, aux étrangers et aux adolescents. Le nombre d'étrangers qui apprennent le français dans les Centres linguistiques représente plus de 50 % des effectifs des apprenants.

Les Camerounais francophones manifestent un certain engouement à s'inscrire aux cours d'anglais depuis 1990. Cet engouement peut s'expliquer par l'influence anglo-américaine dans le monde en cette ère de la mondialisation et de l'unification linguistique de la planète. En outre, l'apprentissage de l'anglais dans les Centres pilotes offre la possibilité aux intéressés de bénéficier des bourses d'études ou des stages en Grande Bretagne et aux États-Unis.

À l'inverse, le nombre des Camerounais anglophones qui s'inscrivent au cours de français décroît au fil des ans. Cette situation pourrait s'expliquer par la limite des possibilités qu'offre l'usage du français dans le monde actuel; mais elle s'explique surtout par le fait que les attestations délivrées par le Programme de Formation Bilingue ne sont pas reconnues par l'administration et ne donnent pas droit à une promotion ou à une amélioration du salaire. D'autre part, les Anglophones inscrits au

cours de français, contrairement aux francophones qui vont en stage à l'étranger, ne bénéficient pas de bourses d'études ou de stages en France.

En conclusion, l'influence de l'école sur l'expansion du bilinguisme officiel est palpable au Cameroun. Entre la classe de SIL et la cinquième année de l'Université, soit un minimum de 18 années, le Camerounais scolarisé se frotte suffisamment à la seconde langue officielle et même si les résultats escomptés semblent être en deçà des attentes, il en ressort avec une compétence de compréhension suffisante et une certaine compétence orale et écrite. Il est donc bilingue à un certain degré.

L'influence de l'école formelle sur l'expansion du bilinguisme peut être jugée limitée à la seule population scolarisée, mais lorsque nous nous rendons compte qu'environ 75% de la jeunesse camerounaise est scolarisée, nous constatons avec bonheur que le bilinguisme officiel est bel et bien mis à la portée de tous les Camerounais par les pouvoirs publics.

V - RÔLE DES MÉDIAS DANS L'EXPANSION DES LANGUES

Le rôle de l'école dans l'expansion des langues officielles a largement été examiné dans la littérature sociolinguistique. Celui des médias par contre ne semble pas avoir attiré autant d'intérêt au vu de la carence des études dans le domaine. Pourtant, la sociolinguistique des médias semble être un domaine aussi important que la sociolinguistique de l'éducation et la sociolinguistique urbaine car, à notre avis toutes les trois concourent à l'unification linguistique. Dans les lignes qui suivent, nous expliquons en effet le rôle joué par les médias dans l'unification linguistique des pays plurilingues.

Au sein des pays monolingues ou considérés comme tels, les médias ont pour rôle essentiel de vulgariser la norme orale et écrite du parler le plus prestigieux érigé en référence. Dans les pays plurilingues par contre, ils ont la charge officielle ou officieuse d'accommoder les citoyens à l'écoute de la langue officielle et de vulgariser l'utilisation orale et écrite de cette dernière.

Les propriétaires des stations de radio et des chaînes de télévision publiques et privées possèdent de puissants outils d'expansion des langues dans lesquelles ils diffusent quotidiennement. Au delà de l'activité mercantile que représente la gestion d'une station de radio ou de télévision, celle-ci, vue sous l'angle de son effet sur le public cible, doit être classée parmi les principaux outils de promotion des langues de diffusion au même titre que les établissements scolaires, voire au delà, à cause de la plus large couche des populations qu'elle touche.

Les stations de radiodiffusion et de télévision émettent presque sans interruption à longueur de journée. Où que se trouve l'individu et quoiqu'il soit en train de faire, il peut écouter les émissions de la radio. La télévision exige un peu plus de concentration. Cependant, à force d'entendre et d'écouter la langue de diffusion, on se familiarise à ses sons, ses syllabes, ses mots et ses phrases. Par accoutumance, on comprend le sens des mots et des phrases. Ensuite, on en reproduit les sons, les mots et les phrases, bref, on finit par comprendre la langue de diffusion et la parler avec un degré de compétence. Le paysage audiovisuel camerounais forme, de manière synergique, un véritable bain linguistique grâce à l'action conjuguée des chaînes de radiodiffusion et de télévision qui diffusent principalement dans les deux langues officielles du pays.

1. Le paysage médiatique camerounais

La présente section est le résultat d'une recherche empirique dont l'objectif était de déterminer l'utilisation qui est faite des langues dans les médias au Cameroun.

Cette recherche empirique a été menée dans la ville de Yaoundé en 2001. Elle avait pour objectif de rendre compte de l'utilisation et de la répartition des langues dans les différents médias audiovisuels, notamment la radio et la télévision, afin de déterminer le temps d'antenne imparti à chaque langue et ainsi de définir celle autour de laquelle s'opère l'unification linguistique souhaitée du pays.

Lors de la collecte des données, dans un premier temps, nous avons collecté les grilles des programmes de chaque station de radio ou de télévision de la ville afin de

comptabiliser, sur une base hebdomadaire, le nombre d'heures ou de minutes imparti à chacune des langues de diffusion mentionnées dans les grilles. Nous avons ensuite administré un questionnaire aux chefs des programmes dans différentes stations, afin de recueillir leurs avis sur cette répartition horaire des langues.

Nous présentons et analysons ci-dessous les données statistiques recueillies dans trois médias audiovisuels d'État dans la ville de Yaoundé, à savoir, la CRTV – Télé, la CRTV – Radio : Poste national et la CRTV – Radio : station provinciale du Centre. Le choix de cet échantillon est orienté par le fait que l'utilisation des langues dans ces stations est parfaitement caractéristique de l'utilisation des langues dans les médias audio – visuels sur l'ensemble des huit provinces francophones du pays.

2. La station CRTV – télé.

La grille des programmes de la CRTV - Télé se présente comme suit :

Heure	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
09 :00							Ouverture Sport et santé
09 :30							Choral music
10 :00							LE JOUR DU SEIGNEUR
10 :30							culte protestant
11 :00							
11 :30							
12 :00						Ouverture ant. Bulletin info	Mag mariage Bulletin info
12 :30						DEURE OU ÉVASION	The world this week
13 :00							TAM-TAM
13 :30						LA BONNE CUISINE	WEEK-END
14 :00						STAR GATE 2	
14 :30							
15 :00	OUVERTURE D'ANTENNE / TELE SERVICE / FLASH INFO					ENGLISH PREMIER LEAGUE	DEAD MAN'S GUN
	chez nous les mômes	Children with Becky	chez nous les mômes	Children with Becky	Enfants du monde		
15 :30	DESSIN ANIMÉ						SPORTS
16 :00	ACTUALITÉ HEBDO (R) OU CLUB DE PRESSE	EGOLI	SANTA BARBARA	EGOLI	SANTA BARBARA		BEVERLY HILLS
16 :30		CLIP BOX				MAG SPORT	
17 :00	FOU FOU FOOT	SPORT PARADE	WOMEN AND DEVELOPEMENT	PLANÈTE FEMMES	SPORT VISION	CLIP BOX	TURNING POINT
17 :30						BUGS	ECHOS DU PALAIS
18 :00	JOURNAL DES PROVINCES						LES CAHIERS DE SCIENCE
18 :30	THE HUGLEYS	Documentaire	L'AUBERGE DU SALUT	FRIENDS	MAGAZINE PROVINCIAL	TUBE VISION	Médiane ou Médiateur
19 :00	Question droit / you & the law	JEUX	santé mag OU hello doctor	JEUX	DREAM COME TRUE		
19 :30	THE 7 : 30 NEWS				Connaissanc e de l'Islam	NEWS II	Actualité Hebdo ou Club de la Presse
20 :00	SCALPEL(A)	Just for Fun	SCALPEL(F)	Des faits et des hommes			
20 :30	LE JOURNAL					JOURNAL BILINGUE	
21 :00	ANNONCES	TAXI WOMAN	LE REVENANT	ANNONCES	Catalina Sebast	Catalina Sebast	Catalina Sebast
21 :30	Figure d'histoire ou conversation ou QSD	RECTO VERSO OU PANORAMIS	PULSION 21 OU L'OBSERVATOIRE ECONOM.	EXPRESSIO N DIRECTE	UN SIÈCLE D'HISTOIRE OU AGORA	FOCUS ON ART / ACCORD MAJUSCULE	HUMOUR OU SOIRÉE SPECTACLE OU PATCH WORK
22 :00							
22 :30	International	SUBLIME MENSONGE	SUBLIME MENSONGE	SUBLIME MENSONGE			
23 :00	CRTV LATE NIGHT						
23 :30	Fiction cinématographique (A)	BOOKINERIE OU CAURIS	CHARMED	THEATRE OU Documentaire	Fiction cinématographique (F)	PEUT-ON PARLER AU CAMEROUN	TAM-TAM WEEK-END (r)
24 :00							
00 :30	Télé service	Fou Fou Foot (R)	International (R)	Sport Parade (R)	Obsèques ou Documentaire	Melrose Place	Médiation
01 :00	CLOSE DOWN	CLOSE DOWN	CLOSE DOWN	CLOSE DOWN	CLOSE DOWN	CLOSE DOWN	CLOSE DOWN

Tableau 1 : Programmes de la CRTV – télé en 2002

À la station de la télévision CRTV, unique station de service public dans ce domaine, le français et l'anglais (seules langues officielles du pays), sont les deux langues de diffusion. Sur le plan de la répartition linguistique, on y distingue des émissions en français, des émissions en anglais, des émissions bilingues (français–anglais) et des émissions dites neutres, qui ne sont pas programmées dès le départ en une langue déterminée, à l'exemple des pages publicitaires, Clip Box, le Jour du Seigneur, le Culte protestant.

Le temps d'antenne par langue de diffusion se présente comme suit :

JOUR	FRANÇAIS		ANGLAIS		BILINGUE		NEUTRE	
	TEMPS	% quotidien	TEMPS	% quotidien	TEMPS	% quotidien	TEMPS	% quotidien
Lundi	4H15	55,88	3H	35,29	45 mn	8,82		
Mardi	5H15	61,67	1H30	17,64	1H15	14,70	30 mn	5,88
Mercredi	3H	35,29	4H45	55,88	45 mn	8,82		
Jeudi	4H15	50	2H	23,52	2H15	26,47		
Vendredi	4H45	55,88	2H15	26,47	1H30	17,64		
Samedi	9H30	65,51	2H15	15,51	2H45	18,96		
Dimanche	8H15	52,38	1H45	11,11	3H15	20,63	2H30	15,87
TOTAL HEBDO	376H7	52,38	185H42	26,49	116H2	16,57	3H	03,09

Tableau 2 : Temps d'antenne des langues à la CRTV- télé.

À la station CRTV – Télé, les quotas officiels prévoient 25% de temps de diffusion en anglais et 75% de temps de diffusion en français; au regard du tableau qui précède, nous pouvons attester que ces temps d'antenne sont globalement respectés.

Le reproche que les auditeurs camerounais font aux directeurs des programmes que nous avons rencontrés, est de ne pas utiliser les deux langues officielles sur un même pied d'égalité. Pour les défenseurs de l'égalité de temps d'antenne au français et à l'anglais, la station télé de la CRTV est à vocation nationale; la répartition horaire des deux langues officielles sur ses antennes ne saurait donc s'arrimer à celle d'une station provinciale. Selon les mêmes critiques, la CRTV Télé contribuerait pour beaucoup au déséquilibre des forces entre l'anglais et le français au Cameroun.

Ce reproche venant des auditeurs camerounais est une preuve de la conscience qu'ils ont de l'effet des médias audiovisuels dans l'expansion des langues.

3. Le poste national de la CRTV – Radio

Les émissions du poste national de la CRTV – Radio sont présentées exclusivement en français et en anglais. Contrairement à la CRTV – Télé, il n'existe pas d'émissions bilingues et pas de tranche d'antenne neutre au plan linguistique. Ici également, on observe une répartition inégale du temps imparti aux deux langues officielles. La grille hebdomadaire des programmes est résumée dans le tableau ci-dessous en terme de quotas horaires quotidiens.

JOURS	FRANÇAIS		ANGLAIS	
	Temps d'antenne	% quotidien	Temps d'antenne	% quotidien
Lundi	12H30	60,30	8H10	39,70
Mardi	12H30	60,30	8H10	39,70
Mercredi	12H30	60,30	8H10	39,70
Jeudi	12H30	60,30	8H10	39,70
Vendredi	12H30	60,30	8H10	39,70
Samedi	14H50	74,16	5H05	25,83
Dimanche	11H55	53,97	9H45	44,15
Total hebdomadaire	87H15	61%	55H40	39%

Tableau 3 : Temps d'antenne des langues au poste national de la CRTV - radio

Selon les responsables des programmes du poste national de la CRTV – Radio, la mission première de cette station est d'informer le public et de promouvoir le bilinguisme officiel, c'est-à-dire, l'usage équilibré du français et de l'anglais dans les différents programmes de cette chaîne. Même si le public leur reproche de favoriser le français au détriment de l'anglais, et que les dirigeants de la chaîne entendent remédier à cette situation en introduisant beaucoup plus d'émission en langue anglaise, l'analyste que nous sommes constate l'effort fait par les dirigeants de cette radio, par rapport à ceux de la CRTV – Télé, quant à l'égalité des deux langues officielles.

4. La station provinciale CRTV – Centre

La chaîne provinciale de la CRTV – Centre émet dans les deux langues officielles et dans trois langues nationales, à savoir, l'ewondo, le basaa et le rikpa'. Les deux langues officielles occupent 70% du temps d'antenne et les trois langues nationales se partagent 30% du temps d'antenne hebdomadaire. Ici encore, on note que le français se taille la part du lion, suivi de l'anglais, de l'ewondo, du basaa et du rikpa'.

Les temps d'antenne quotidiens et hebdomadaires des langues officielles sont résumés dans le tableau suivant :

JOURS	FRANÇAIS		ANGLAIS		VOLUME HORAIRE TOTAL
	TEMPS D'ANTENNE	% QUOTIDIEN	TEMPS D'ANTENNE	% QUOTIDIEN	
LUNDI	9H10	74,28	3H15	25,71	12H25
MARDI	9H30	74,69	3H15	25,30	12H45
MERCREDI	8H00	71,74	3H15	28,25	11H15
JEUDI	9H30	74,69	3H15	25,30	12H45
VENDREDI	8H15	72,12	3H15	27,87	11H30
SAMEDI	11H	96,06	0H45	0,03	11H45
DIMANCHE	13H15	92,93	1H	7,06	14H15

Tableau 4 : Temps d'antenne des langues officielles à CRTV - Centre

Le tableau suivant donne le temps d'antenne quotidien et hebdomadaire de chacune des trois langues nationales utilisées à la station provinciale du Centre.

JOURS	EWONDO	BASAA	RIKPA	TOTAL
LUNDI	1H55	2H15	1H55	6H05
MARDI	1H55	1H55	1H55	5H45
MERCREDI	3H25	1H55	1H55	7H15
JEUDI	1H55	1H55	1H55	5H45
VENDREDI	3H10	1H55	1H55	7H00
SAMEDI	4H45	1H30	0H30	6H45
DIMANCHE	2H15	0H30	1H00	3H45
TOTAL HEBDO	19H20	11H55	11H05	42H20
% HEBDO	45,49%	27,36%	26,18%	99,03%

Tableau 5 : Temps d'antenne des langues nationales à la CRTV - Centre

Selon les responsables de programmes de la station radio de la CRTV – Centre, le choix des trois langues nationales parmi la vingtaine de langues locales de la Province du Centre dépend du taux de représentativité de chaque langue nationale dans la province. Le temps d'antenne accordé à chacune d'elles obéit également au même critère. Cependant, nous ont-ils avoué, le choix d'une langue n'est pas toujours aisé à cause des variables externes à la force numérique qui entrent en jeu, à l'instar de l'homogénéité du groupe linguistique, de l'influence politique du groupe et de la disponibilité des cadres formés. C'est ainsi par exemple que le rikpa' a été adopté en lieu et place du yambasa majoritairement parlé dans le Département du Mbam et Inoubou, à cause de la multitude des dialectes du yambasa. Mais en réalité, les décisions relatives au choix des langues nationales en usage dans les stations provinciales sont arrêtées consensuellement entre la CRTV, le Ministère de la Communication et le Ministère de la Culture.

L'application du critère de représentativité provinciale entre les langues nationales transparaît dans les pourcentages horaires accordés à l'ewondo, au basaa et au rikpa', langues théoriquement égales sur le plan du statut. Le tableau suivant montre ainsi que même à statut constitutionnel égal, une hiérarchisation peut être établie entre les langues sur la base de critères ad hoc. Sur les 30% du temps hebdomadaire qui leur est accordé dans la station provinciale du Centre, les langues nationales sont diffusées conformément aux quotas horaires quotidiens suivants :

JOUR	VOLUME TOTAL	EWONDO	BASAA	RIKPA'
Lundi	6H05	1H55	2H15	1H55
Mardi	5H45	1H55	1H55	1H55
Mercredi	7H15	3H25	1H55	1H55
Jeudi	5H45	1H55	1H55	1H55
Vendredi	7H00	3H10	1H55	1H55
Samedi	6H45	4H45	1H30	0H30
Dimanche	3H45	2H15	0H30	1H00
Total	42H20	19H20	11H55	11H05

Tableau 6 : Quotas horaires des langues nationales à la station CRTV - Centre

Ces pourcentages signifient, selon les responsables des programmes de la station que les Beti-fangs sont les plus représentés dans la Province du Centre. Ils sont

suivis en nombre par les Basaa, les Bafia, puis viennent les autres groupes ethniques. Ce même critère de représentativité justifierait l'asymétrie entre le français et l'anglais au niveau national.

a. Impact de la station provinciale du Centre sur l'expansion des langues

En nous référant à la notion de bain linguistique énoncée précédemment, nous affirmons que la station radio du Centre participe à sa manière, à l'expansion des cinq langues que sont le français, l'anglais, l'ewondo, le basaa et le rikpa'. Cependant, si nous comparons les temps d'antenne alloués à chacune de ces langues, nous constatons une fois de plus que cette station provinciale œuvre davantage pour la promotion des deux langues officielles, qui ont chacune un temps d'antenne supérieur à celui des trois langues locales réunies, que pour la protection et la promotion des langues locales comme il apparaît dans le tableau récapitulatif suivant:

Jour	Français	Anglais	Ewondo	Basaa	Rikpa'	Total jour
Lundi	9H10	3H15	1H55	2H15	1H55	18H25
Mardi	9H30	3H15	1H55	1H55	1H55	18H30
Mercredi	8H00	3H15	3H25	1H55	1H55	18H30
Jeudi	9H30	3H15	1H55	1H55	1H55	18H30
Vendredi	8H15	3H15	3H10	1H55	1H55	18H25
Samedi	11H00	0H45	4H45	1H30	0H30	18H30
Dimanche	13H15	1H00	2H15	0H30	1H00	18H30
Total hebdo	68H40	18H00	19H20	11H55	11H05	129H20
%	52,94%	13,93%	14,86%	08,93%	08,55%	99,21%
% LO / LN	66,87%		32,34%			99,21%

Tableau 7 : Quotas horaires de toutes les langues à la CRTV - Centre

Comme il apparaît dans cette enquête, les deux langues officielles ne jouissent pas des mêmes privilèges dans la même radio. Le français occupe 78,90% des programmes en langues officielles contre 21,09% à l'anglais. D'autre part, les trois langues locales utilisées dans les programmes de radio Centre ne bénéficient pas des mêmes avantages. La langue ewondo se taille la part du lion avec 45,82% des 30% de temps dévolus aux langues locales, contre 27,63% au basaa et 26,54% au rikpa'.

Les responsables interrogés de la station provinciale du Centre sont convaincus qu'ils atteignent les objectifs qui leur ont été assignés par la hiérarchie, à savoir, éduquer, informer et divertir. Ils expliquent que le choix des langues dans lesquels ils diffusent est d'une part motivé par la politique linguistique officielle dictée par la hiérarchie, cette dernière a imposé 70% des programmes dans les langues officielles et 30% des programmes en langues locales. Le choix et les quotas horaires sont ensuite dictés *in vivo* par la représentativité des différentes langues.

5. La place des langues nationales dans le paysage médiatique camerounais

De l'avis de tous les observateurs (Tabi Manga, 2000 : 103), les trois langues nationales utilisées à la station provinciale du Centre sont les plus diffusées de la République avec leurs pourcentages respectifs de 14,86%, 08,93% et 08,55% de temps d'antenne hebdomadaire au niveau de la province du Centre.

Dans les autres provinces, un nombre très élevé, allant parfois jusqu'à 20 langues nationales se partagent les 30% de temps d'antenne statutairement réservés aux langues locales dans une station provinciale. Le tableau suivant présente les langues nationales utilisées dans les stations provinciales de la CRTV de Yaoundé, Douala, Bertoua, Ngaoundéré, Sangmelima, Garoua, Maroua, Bafoussam, Bamenda et Buéa. Les deux dernières lignes du tableau présentent respectivement le nombre total de langues locales (moins le pidgin) utilisées dans la station citée et le pourcentage du temps hebdomadaire imparti à la diffusion des informations dans toutes les langues réunies au sein de la station.

CRTV-Adamaoua	CRTV-Centre	CRTV-Est	CRTV-Extrême-Nord	CRTV-Littoral	CRTV-Nord	CRTV-Nord-Ouest	CRTV-Ouest	CRTV-Sud	CRTV-Sud-Ouest
dii mbum fulfulde hausa gbaya n peere	ewondo basaa rikpa'	gbaya s kako makaa mpompong	fulfulde giziga mundang wandala tupuri musgum mofu- nord arabe-choa masa mafa kanuri	duala basaa bakoko yabasi mbo- mkaa pidgin	fulfulde arabe-choa tupuri	lamso' mubako ngie oku mbémbé nkwen pinyin kom ngemba meta' kejum oshié kenswein mendankwe hausa menka fulfulde mengaka yamba bambili aghem limbum pidgin	fe'efe'e ghomala' mbo yemba medumba mengaka ngemba shupamom tikar	bulu ewondo ngumba ntumu	bafaw akoose mokpe ejagham fulfulde mbo meta' mungaka ngumba basosi oli oroko limbum pidgin
05	03	04	11	05	03	22	09	04	13
16,66%	21,94%	25%	28%	09%	20%	04,17%	20,36%	11%	07,5%

Tableau 8 : Langues locales diffusées dans les stations provinciales de la CRTV

6. La place du pidgin-english à la CRTV-radio

Ne sont pas pris en compte dans le tableau qui précède, les pourcentages des émissions en pidgin-english courantes dans les stations de la CRTV-Littoral, CRTV-Sud-ouest et CRTV-Nord-ouest. Le pidgin-english accapare en effet le temps imparti aux langues locales dans ces stations, au point de le rendre nul à Buéa et à Bamenda par exemple où chaque langue locale a moins de 15 minutes d'antenne par semaine. Cette situation est de nature à favoriser l'expansion du pidgin-english au détriment des langues locales.

7. Impact de la radiodiffusion dans l'expansion des langues de diffusion

Au Cameroun, une langue locale diffusée dans l'une des chaînes provinciales de la CRTV assume du même fait la fonction prestigieuse de langue des médias. Cette fonction est la plus haute distinction qu'une langue identitaire puisse avoir au Cameroun. La langue est mentionnée dans les registres du Ministère de la Communication, du Ministère de la Culture et de la CRTV qui est une chaîne médiatique de l'État. En outre, le Ministère de la Communication à travers la CRTV, emploie un personnel fonctionnaire chargé de la diffusion de la langue locale et alloue un budget à la promotion de cette langue. Une langue quelconque sélectionnée comme langue de diffusion dans une station de la CRTV obtient ainsi un statut officiel enviable par rapport à toutes les autres langues qui ne sont pas utilisées à la radio. La fonction de radiodiffusion donne de la visibilité et de la vitalité à une petite langue par rapport à celles qui l'entourent. Le choix d'une langue pour la radio est un signe indéniable de la volonté du gouvernement de promouvoir et de prendre en charge ladite langue. Cet acte que nous pouvons considérer comme faisant partie de l'aménagement linguistique, s'inscrit donc dans le cadre de la politique linguistique de l'État.

Les langues locales utilisées dans les stations provinciales de la CRTV obtiennent de ce simple fait, par rapport aux autres langues qui ne sont pas utilisées à la radio, un certain prestige qui œuvre pour leur maintien dans les pratiques linguistiques. Cet emploi médiatique inciterait les membres des communautés voisines dont les langues ne sont pas utilisées à la radio, à apprendre les langues locales prestigieuses et à les utiliser comme des langues véhiculaires dans la région, preuve s'il en faut, que la radiodiffusion contribue à l'expansion d'une langue.

Une enquête menée dans la ville de Yaoundé et au village BAHANGA en 2003, montre une différence énorme dans l'impact de la radio sur l'expansion des langues selon le milieu rural ou le milieu urbain. Dans le village BAHANGA (50 habitants environ), 6 ménages possèdent un poste radio. La station radio la plus écoutée est CRTV Centre parce qu'elle diffuse des informations en langue basaa pendant quelques heures par jour. Les propriétaires des postes radio connaissent par cœur les programmes hebdomadaires de diffusion en langue basaa et établissent même

leurs propres programmes d'activités quotidiennes en fonction des programmes en basaa de radio Centre parce que, pour eux, il est inconcevable qu'ils manquent une seule de ces tranches d'antenne. Une fois la tranche d'antenne en langue basaa passée, ils éteignent systématiquement le poste radio et vaquent à une occupation normale.

Les émissions de radio Centre en français, en anglais, en ewondo et en rikpa' sont suivies avec peu d'intérêt. Cependant, en dehors des émissions en langue basaa, les habitants du village BAHANGA préfèrent suivre les émissions en langue française. Ils ne suivent pratiquement jamais les émissions en anglais, en ewondo ou en rikpa' parce que, déclarent-ils, ils ne comprennent pas ces langues. Ils préfèrent alors éteindre leurs récepteurs afin d'économiser les piles lorsque les trois langues citées sont diffusées à radio Centre.

Interrogés sur leur compréhension des messages diffusés en français, 20% seulement des habitants de BAHANGA, constitués de ceux qui ont été en ville et ceux qui ont flirté avec l'école, affirment comprendre parfaitement le journal en français diffusé à partir du poste national de la CRTV. Les autres en ont une compréhension très approximative ou nulle, raison pour laquelle ils attendent toujours la tranche d'antenne en langue basaa afin de recevoir le condensé du journal.

La situation est toute autre à Yaoundé où, contrairement au village BAHANGA dont les habitants ont calé l'aiguille de leur récepteur sur la station CRTV Centre, les citadins ont un vaste éventail de choix des stations. Ils peuvent en effet choisir entre 8 stations FM publiques et privées dont RFI et la BBC, le poste national de la CRTV, la station CRTV Centre, la CRTV Télé, les chaînes de télévision privées et les chaînes de télévision étrangères du bouquet francophone. Il semble difficile à première vue de privilégier une station dans cette jungle médiatique. Cependant, ce choix est opéré dans les ménages par tranche d'âge. Les personnes âgées de plus de 60 ans originaires de la Province du Centre affichent une préférence pour la station CRTV Centre pour ses émissions dans l'une des langues locales. La tranche des 50 à 40 ans marquent une préférence pour les émissions du poste national de la CRTV et pour celles de RFI pour l'information politique nationale et mondiale en

français. Les jeunes adultes de la tranche de 30 à 40 ans balancent entre les émissions du poste national et celles des FM interactives et de divertissement. Les jeunes de moins de 30 ans n'écoutent que les différentes FM musicales en français.

Dans la ville de Yaoundé inondée par les stations radio et les chaînes de télévision, au moins 60% des citoyens déclarent comprendre parfaitement le français des médias audiovisuels, 20% le comprennent approximativement et 20% composés des Anglophones et des personnes de l'arrière pays fraîchement arrivés dans la capitale, déclarent ne pas comprendre le français des journalistes.

L'effet positif de la radio dans l'expansion des langues de diffusion ressort ici de la corrélation observée entre la couverture médiatique d'une zone en une langue et le degré de compréhension de cette langue par les auditeurs. On note par exemple que plus le village est reculé et moins il est couvert par le réseau radiophonique, moins les personnes de ce village sont aptes à la compréhension des messages en français; et plus la zone est inondée par les faisceaux hertziens, plus les individus, sans même aller à l'école, sont aptes à comprendre des messages en français, principale langue de diffusion des médias audiovisuels.

La faible présence des langues locales dans les médias audiovisuels du Cameroun a mené Jacques Leclerc (2003 : 13) à affirmer à juste titre que :

Les langues nationales sont cependant employées (tolérées?) à la radio. Au plan provincial, de 20% à 25% des émissions sont diffusées dans les langues nationales camerounaises, le reste étant en français, puis en anglais. En général, les émissions en langues nationales servent à la diffusion des messages gouvernementaux aux masses illettrées. Quelques stations émettent en pidgin-english, surtout dans les émissions d'information, d'éducation sanitaire ou agricole. La chanson en langue autochtone diffusée à la radio connaît beaucoup de succès dans tout le pays. Il n'y a aucune émission en langues nationales à la télévision.

8. Les autres médias audiovisuels

Le paysage audiovisuel camerounais n'a pas attendu un arrêté du Ministère de la Communication (MINCOM) autorisant la création des radios et des chaînes de

télévision privées pour se diversifier. La présence des radios étrangères émettant en français et en anglais est aussi vieille que la période d'avant l'indépendance. De nombreuses familles aisées se sont également offertes des capteurs satellite de chaînes de télévision étrangères depuis les années 1980 après l'avènement de la télévision nationale.

En 2003, la ville de Yaoundé est littéralement quadrillée par plusieurs chaînes de radio étrangères (RFI, BBC, AFRICA No 1, LA VOIX DE L'AMÉRIQUE, etc.) et 8 chaînes de radio F.M. (FM 94, Radio Vénus, Radio Lumière, Radio Télévision SIANTOU, Radio des sept Collines, etc.) qui émettent uniquement dans les deux langues officielles, le français et l'anglais, le français se taillant plus de 90% du temps d'antenne dans toutes ces chaînes confondues.

Trois chaînes locales de télévision privées (CANAL 2, STV 2 et ARIANE TV) émettent uniquement dans les deux langues officielles avec une large prédominance du français sur l'anglais. Le nombre limité des stations de télévision locales est largement compensé par les chaînes étrangères captées grâce à un abonnement au câble ou à l'achat d'un module. Les distributeurs de chaînes de télévision par câble ont investi toutes les grandes villes du Cameroun et proposent pratiquement le même menu, à savoir les chaînes du bouquet francophone, à tous les abonnés, que ce soit dans les provinces francophones ou dans les provinces anglophones. Le menu diffusé à partir de la France et des pays francophones du Nord dans le meilleur français possible, est composé des chaînes suivantes : RTL9, TV5, CFITV, FRANCE 2, EURONEWS, CANAL HORIZONS, PLANÈTE, MANGA, MCM, TRACE TV, CANAL CLUB, (KD2A), et deux autres chaînes : RTS émettant depuis le Sénégal et CNN émettant depuis les États-Unis.

Les 11 chaînes françaises émettent exclusivement en français; CNN (Cable News Network) émet exclusivement dans un anglais américain peu accessible pour de nombreux Camerounais, et la RTS (Radio – Télévision Sénégalaise) émet à 50% en français et 50% dans différentes langues sénégalaises dont le wolof, le soninké et le serer.

Chaque chaîne de télévision a un auditoire appartenant à une tranche d'âge particulière. Les personnes du troisième âge préfèrent les émissions de PLANÈTE, RTL9/CANAL CLUB et de TV5 composées de reportages, de documentaires et des informations sur le monde. Les 40 à 60 ans affichent une préférence pour les chaînes de l'information en continu (EURONEWS, CFITV, FRANCE 2); les 20 à 30 ans préfèrent les chaînes d'action, de musique et de sports (CANAL HORIZONS, MCM); les plus jeunes passent le plus clair de leur temps libre à regarder les chaînes de dessins animés et de musique (MANGA, KD2A, MCM).

Très peu de citoyens de la ville de Yaoundé portent leur préférence sur les chaînes CNN et RTS qui ne sont d'ailleurs pas disponibles chez tous les câblo-distributeurs.

La présence des 11 chaînes françaises dans les deux provinces anglophones du pays, et l'engouement observé des Anglophones à suivre les programmes très alléchants de ces chaînes augure des lendemains florissants à la langue française au Cameroun anglophone.

Quelles que soient leurs préférences, les téléspectateurs sont quotidiennement exposés à la langue française dans la ville de Yaoundé et dans toutes les autres villes du Cameroun. Cette exposition permanente, digne d'un véritable bain linguistique français, porte ses fruits quant à l'expansion de la langue française. En effet, la proportion des personnes qui parlent la langue française suite à cette seule exposition, c'est-à-dire sans jamais avoir été à l'école, est plus grande dans les villes fortement couvertes par les médias audiovisuels que dans les campagnes peu couvertes par les médias. Les multiples corrélations que nous venons d'établir ci-dessus nous permettent d'affirmer sans ambages que les médias audiovisuels jouent un rôle de premier plan dans l'expansion de l'usage oral d'une langue.

9. La presse écrite

Le rôle de la presse écrite dans l'expansion des langues ne diffère pas de celui des livres qui vulgarisent la norme écrite et renforcent la maîtrise de la pratique écrite d'une langue. Par rapport aux médias audiovisuels qui atteignent toutes les couches de la population indépendamment du lieu, de l'heure et de l'occupation, la presse présente plusieurs inconvénients liés à sa distribution et à son coût. Elle n'est disponible que dans les centres urbains et son coût, même s'il est modique d'apparence, n'est pas à la portée du Camerounais moyen. D'autre part, la presse exige du temps et de la concentration, et son lectorat se recrute uniquement parmi les personnes scolarisées, ce qui limite son impact.

Au Cameroun, une centaine de titres de journaux locaux et étrangers, et une vingtaine de magazines paraissent sur une base quotidienne pour certains, hebdomadaire et mensuelle pour d'autres. La plupart des titres sont monolingues en français ou en anglais avec une large domination des publications en français (près de 80%), contre 20% des titres en anglais. Le quotidien officiel **Cameroon Tribune** et le **Journal Officiel** de la République du Cameroun sont les seules publications bilingues français – anglais.

Les journaux qui paraissaient jadis en ewondo (NLEB BEKRISTEN) et en basaa (NJEL LON), en bulu (MEFOE), en duala (MULEE NGÉA), en fe'efe'e (NUFI), en ghomala' (BINAM) ou l'édition bilingue français–ewondo de l'EFFORT CAMEROUNAIS ont disparu du paysage médiatique depuis des lustres. La mort de ces publications, comme celle de nombreuses langues camerounaises, n'a pas été un événement médiatique.

VI – RÔLE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DANS LA DIFFUSION DES LANGUES

1. Historique

Rudof Stumpf (1979) et Bitjaa Kody, V. S. (1993) parlent largement du rôle qu'ont joué les Baptistes Anglais, les Presbytériens Américains et les Spiritains dans l'expansion des langues duala, bulu et ewondo avant l'indépendance du Cameroun. Ces missionnaires ont adopté les langues citées comme langues d'évangélisation et les ont utilisées hors de leurs aires d'extension respectives au point d'en faire des langues véhiculaires dans certaines régions du Cameroun. Le rôle des religions dans l'expansion des langues est ainsi historiquement reconnu.

Même si nous ne pouvons pas comparer une communauté religieuse à l'État qui a le dernier mot sur la langue à promouvoir sur l'ensemble du territoire, la communauté religieuse est tout de même une organisation d'envergure qui recouvre souvent plusieurs communautés linguistiques. Elle est par conséquent confrontée comme l'État au même problème de gestion des langues. La manière dont les communautés religieuses gèrent les langues des territoires qu'elles couvrent s'apparente étrangement aux différentes politiques linguistiques étatiques que nous avons esquissées au chapitre précédent. Il nous a ainsi paru important de mener une enquête auprès des communautés religieuses installées dans la capitale camerounaise pour analyser leur gestion du plurilinguisme urbain.

L'usage des langues locales dans les églises varie considérablement en volume d'offices selon qu'on se trouve en ville ou dans les campagnes. Alors que dans les villages il n'existe qu'une session dominicale entièrement dans la langue locale dominante, sauf en cas d'événement important qui rassemble des fidèles venant d'autres contrées, dans les villes, les paroisses s'adaptent au plurilinguisme urbain en instituant des sessions particulières entièrement en langues officielles ou entièrement en langues locales. En terme de pourcentages d'usage, les langues

officielles seraient utilisées à 25% dans les églises en milieu rural, mais encore faudrait-il que l'occasion se présente.

2. La collecte des données

Nous avons mené une enquête dans les églises et mosquées de la ville de Yaoundé dans le but d'observer comment les différentes confessions religieuses s'accommodent du plurilinguisme ambiant. Cette enquête a été conduite en utilisant la technique de l'entretien semi-directif. Nous avons interrogé principalement les curés, les pasteurs, les imams ou à défaut de ceux-ci, des anciens d'églises en leur permettant de construire leur discours, de s'investir tout en abordant des topiques que nous avons choisis à l'avance, à savoir, le nombre des offices religieux hebdomadaires et les langues utilisées au cours de ceux-ci. L'enquête nous a conduit dans les chapelles et mosquées suivantes :

a. Église catholique

Paroisses Christ-Roi de Tsinga, Saint-Charles de Nsimeyong, Sainte-Anne d'Obili, Saint Joseph de Mvog-Ada, Saint Charles Lwanga de Nkolndongo, Notre Dame du Mont Carmel de Kondengui, Sacré-Cœur de Mokolo, Saint Paul de Melen, Bienheureuse Anuarite de Biyem-Assi Nnam.

b. Église Presbytérienne Camerounaise

Paroisses EPC Adna, EPC Nsam Doh Ebengue, EPC Nsam, EPC Mendong Laodicée; EPCO d'Ekounou et EPCO de Mvog-Ada.

c. Autres protestants

Paroisses EEC de Messa I; CMCI d'Obili; Église Protestante Baptiste Œuvres et Missions de Nkolndongo; Eglise Apostolique du Cameroun : Assemblées des quartiers Ekounou et Dakar; Église Néo-Apostolique du Cameroun : Communauté d'Obobogo, Nsam et Efulan.

d. Communautés musulmanes

Grande Mosquée de Tsinga, Mosquée de Biyem-Assi.

Dans les églises (catholiques, presbytériennes et protestantes), la diversification des langues dont le but est d'atteindre le maximum d'adeptes possible dans la ville se manifeste à travers l'institution de différents offices religieux dominicaux de la manière synoptique suivante :

Paroisses catholiques	Horaires (approximatifs)			
	6 H30	8 H30	10 H	17 H
Christ – Roi	ewondo	bamiléké	français	français
Saint – Charles de Nsimeyong	ewondo	anglais	français	
Sainte – Anne d'Obili	ewondo	français	anglais	français
Saint Joseph de Mvog-Ada	ewondo	basaa	français	
Saint Charles Lwanga de Nkolndongo	bamiléké	ewondo	français	français
Notre Dame du Mont Carmel de Kondengui	bamiléké	ewondo	français	
Sacré-Cœur de Mokolo	ewondo	bamiléké	basaa	français
Saint Paul de Melen	ewondo	bamiléké	basaa, bamun	tupuri
Bienheureuse Anuarite de Biyem-Assi Nnam	ewondo	bamiléké	basaa, rikpa	français
Paroisses presbytériennes				
EPC Adna		français	basaa	
EPC Horeb		français	basaa	
EPC Nsam		français	bulu	
Mendong Laodicée	Enfants: français	adultes: français	bulu	
EPCO d'Ekounou		français	bulu	
EPCO de Mvog-Ada		français	bulu	
Nouvelles églises d'obédience protestante				
CMCI d'Obili		français	français	
Église Protestante Baptiste Œuvres et Missions de Nkolndongo		enfants: français	adultes: français	
Eglise Apostolique du Cameroun : Assemblée d'Ekounou		anglais/français		
Eglise Apostolique du Cameroun : Assemblée de Dakar		anglais/français		
Église Néo-Apostolique du Cameroun : Communauté d'Obobogo		français/anglais		
Centre de Délivrance Rhema de Dakar		français/anglais		

Tableau 9 : Langues utilisées par les confessions religieuses à Yaoundé

3. Analyse des données

Quatre groupes se dégagent du tableau qui précède. Il s'agit des églises monolingues dans une langue officielle, des églises bilingues dans les deux langues officielles, des églises bilingues langue officielle/langue camerounaise et des églises multilingues.

a. Les églises monolingues dans une langue officielle

C'est le cas de l'Église Protestante Baptiste Œuvres et Missions de Nkolndongo et de CMCI d'Obili, qui utilisent uniquement la langue française dans les activités dominicales, les réunions et tous les rapports des réunions sont rédigés en langue française. Les raisons avancées du choix de l'unilinguisme par ces églises sont, pour les Baptistes, l'origine ivoirienne du pasteur Révérend KOUAKOU YAO Basile. Celui-ci n'étant locuteur d'aucune langue camerounaise, ne peut prêcher qu'en français pour atteindre ses fidèles. Au CMCI, on évoque la pluralité des origines linguistiques des croyants et l'impossibilité de privilégier une langue sans frustrer les autres croyants. Cependant, malgré l'option d'unilinguisme de ces paroisses, les chorales ont l'autorisation de chanter dans n'importe quelle langue occidentale ou africaine.

b. Les communautés bilingues dans les deux langues officielles

C'est le cas des Églises apostoliques et néo-apostoliques ou encore du Centre de délivrance Rhema qui est leur avatar. La présence du bilinguisme officiel dans ces confessions religieuses est impressionnante. Toutes les activités de prières et réunions hebdomadaires, ainsi que les cultes dominicaux sont réalisés obligatoirement dans les deux langues. L'officiant prend la parole dans la langue qu'il maîtrise mieux et un assistant interprète immédiatement, avec la même véhémence, le contenu du message dans l'autre langue officielle. Les cantiques religieux sont entonnés soit en français soit en anglais et les chorales ont la liberté de s'exprimer dans la langue occidentale ou africaine de leur choix. Mais conformément aux règlements de l'église, elles chantent prioritairement dans les deux langues officielles.

La raison du choix du bilinguisme officiel ici est d'atteindre tous les fidèles de l'assemblée. Interrogés sur le degré de maîtrise des deux langues officielles par les fidèles, les responsables ont paru embarrassés, et ont avoué que certains Ewondo qui assistent aux cultes ne maîtrisent ni l'une ni l'autre langue officielle, mais compte tenu du nombre réduit de ces fidèles, il n'est nullement nécessaire de traduire les Saintes Écritures dans les langues locales. Lors des services dominicaux, ces fidèles monolingues en ewondo sont simplement assis dans un coin et un second interprète leur souffle le contenu du message afin qu'ils rentrent avec le même message que tous.

Les religions nouvellement installées au Cameroun au rang desquelles nous citons de manière non exhaustive les Témoins de Jéhovah, l'Église Adventiste du 7^{ème} Jour, la Mission du Plein Évangile (Full Gospel), la Vraie Église de Dieu, l'Église de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, etc., ont la particularité de ne transmettre le message divin que dans les deux langues officielles du pays (le français et/ou l'anglais) selon leur zone d'implantation. La plupart de ces églises sont d'origine américaine ou anglo-saxonne; leurs principaux prédicateurs s'expriment exclusivement en anglais et recourent à des interprètes très habiles dans la transmission simultanée des messages en langue française. Une analyse de l'évolution de la situation linguistique du Cameroun leur aurait fait constater une absence d'avenir pour les langues locales. Au cours de leurs rassemblements hebdomadaires, toutes les articulations cérémonielles et les louanges sont dans la langue officielle de la région. Aucune traduction n'est faite dans la langue locale. Ces églises ne disposent d'aucun service linguistique chargé de traduire la Bible, ses portions ou les cantiques dans les langues locales.

c. Les communautés bilingues langue officielle / langue camerounaise

Il s'agit principalement des communautés presbytériennes EPC et EPCO qui délivrent le principal culte dominical soit en basaa, soit en bulu, manifestant ainsi ouvertement leur option pour la promotion ou le maintien des langues locales. Dans ces paroisses, une minorité des fidèles adultes et une majorité des jeunes ne maîtrisant pas les langues locales de leurs parents assistent au culte en français où

tout est dit et chanté dans la langue française. Pendant le culte principal en langue camerounaise, toutes les activités (liturgie, prières, cantiques, lectures bibliques, sermon, annonces) se déroulent dans la langue locale. Les chorales ont la latitude de chanter dans une langue africaine ou occidentale, mais la plupart de leurs chants sont dans la langue du culte.

Comme ailleurs, le choix de la diversification des langues, selon les responsables de ces paroisses, est guidé par le souci d'atteindre un maximum de fidèles. S'agissant du choix exclusif des langues bulu et basaa, les responsables l'attribue à leurs synodes d'origine, MUNICAM et BASAA avec lesquels ils entretiennent des rapports étroits malgré l'installation de leurs paroisses dans la capitale. Mais une analyse profonde montre que ce choix participe d'une volonté de perpétuation de l'œuvre initiale de l'Église Presbytérienne qui fut initiée dans les langues bulu et basaa entre autres.

d. Les communautés multilingues

Les paroisses catholiques sont les lieux par excellence de la diversité linguistique. Les messes dominicales y sont dites, à des heures différentes, dans les deux langues officielles et dans au moins deux langues camerounaises au sein de chaque paroisse. Dans l'ensemble, les fidèles peuvent y suivre les messes en français, en anglais, en ewondo, en basaa, en bamiléké (mélangés), en rikpa', en bamun et en tupuri.

Lors des messes dominicales, toutes les activités (accueil, célébration de la parole, célébration eucharistique, louanges et annonces) sont dites dans la langue de la messe. Les chorales chantent en français, en latin (chorale grégorienne) et dans les langues locales citées.

La seule difficulté à relever ici est celle de la disponibilité des officiants. La plupart des curés de la ville de Yaoundé peuvent dispenser des messes en leur langue maternelle et en français uniquement. Pour les autres langues locales de la paroisse, en l'absence d'un prêtre visiteur capable d'officier dans la langue programmée, les curés ont recours aux services des aumôniers et des catéchistes

animateurs qui lisent les épîtres et les évangiles dans les langues concernées, puis les curés officient en français dans une messe qui devait être dite en basaa, en bamiléké, en bafia ou en bamun. Les chorales chantent alors dans la langue concernée pour compenser l'absence.

La diversité linguistique dans les paroisses catholiques est apparemment conditionnée par la disponibilité des officiants dans les langues locales, mais en réalité, elle dépend davantage de la disponibilité de la traduction des Saintes Écritures dans les langues locales. Toutes les langues utilisées dans les paroisses catholiques disposent de traductions bibliques anciennes. Bien qu'il n'existe pas un séminaire particulier pour la formation des prêtres en langues locales, les curés se servent de leurs connaissances naturelles d'une langue pour prêcher dans celle-ci en s'inspirant de leur formation en langue française. La disparité du nombre et de la nature des langues locales dans les paroisses catholiques est le fruit d'une lecture souvent collégiale de la configuration ethnolinguistique du site d'implantation urbaine de la paroisse.

Sur le plan quantitatif, en nous basant sur le nombre de fois que chaque langue est citée dans les 23 paroisses choisies au hasard dans la ville de Yaoundé, nous constatons que le français vient largement en tête avec 26 offices religieux chaque dimanche, l'ewondo langue des autochtones de la capitale vient loin derrière avec 9 offices religieux, l'anglais, le basaa et le bamiléké suivent avec 6 offices pour chacune, le bulu est attesté dans quatre offices et enfin, le bamun, le bafia et le tupuri apparaissent 1 fois chacun.

Ces langues qui servaient de langues d'évangélisation sous les périodes missionnaire et coloniale ont été secondées depuis les indépendances par une flopée de traductions récentes de la Bible qui sont le fruit du dynamisme de l'Alliance Biblique, de la SIL à travers le CABTAL (Cameroon Bible Translation Association and Literacy) qui est sa branche spécialisée dans la traduction de la Bible. L'œuvre de la SIL et CABTAL dans la promotion des systèmes d'écriture, l'analyse linguistique, l'alphabétisation et la traduction de la Bible dans les langues camerounaises a déjà porté sur ou se poursuit dans 60 langues locales (cf. Rapport annuel 2001 de la SIL-Cameroun).

Le rapport annuel de l'Alliance Biblique du Cameroun en 2001–2002 fait état de nombreuses langues sur lesquelles les travaux de traduction de la Bible sont en cours (cf. Tableau de mesure de la vitalité).

e. Le monolinguisme des communautés islamiques

L'autre pan important de la religion au Cameroun est constitué par l'œuvre islamique qui ne travaille pas dans la diversification des langues de la religion. L'Islam s'est répandu au Cameroun à partir du XVII^{ème} siècle avec l'arrivée des Fulbés. Le livre saint de l'Islam est le Coran qui, pour les musulmans, est la parole incréée de Dieu, révélée à Mahomet par l'archange Gabriel, et non un message inspiré, d'où l'importance capitale du texte. Le Coran est en arabe classique qui est ce que Caroline Juillard (1997:242) appelle une "*langue de conserve*", c'est-à-dire une variété d'arabe figée dont les vernaculaires se sont progressivement écartés au cours des siècles. Cet arabe classique est surtout une forme écrite qui peut être lue oralement, mais qui est rarement utilisée autrement; dans le monde, très peu de personnes peuvent le parler couramment. Bien que les musulmans du Cameroun ne comprennent pas cette langue pour leur très large majorité, elle demeure celle de l'enseignement dans les écoles coraniques, des prières, de la lecture du Coran, de la déclamation des sourates et des prédications. L'arabe classique est souvent secondé par le fulfulde, le français ou l'anglais dans la prédication ou explication du contenu des sourates aux fidèles. Les annonces dans les mosquées et autres lieux de rassemblements des fidèles musulmans sont faites dans ces trois dernières langues. Le fulfulde paraît ainsi être, aux côtés de l'arabe classique, la principale langue camerounaise de la religion musulmane.

L'interdiction de facto de l'usage des autres langues locales dans les lieux de rassemblement musulmans participe d'une volonté de la préservation du prestige de l'arabe classique et du fulfulde dans les régions fortement islamisées.

4. Conclusion

Deux tendances se dégagent quant à l'usage des langues dans la religion au Cameroun. D'une part, il existe des confessions religieuses qui mettent un point d'honneur sur l'usage des langues locales dans la transmission du message religieux, et d'autre part, des confessions religieuses qui n'accordent aucune place aux langues locales. L'usage des langues locales ou officielles semble être guidé plus par la disponibilité de la traduction des écritures saintes dans les langues qu'à autre chose. La présence d'une Bible ou d'un Nouveau Testament dans une langue camerounaise sera ainsi considérée comme un facteur de stabilisation de la langue à la fin de ce travail.

VII – RÔLE DE L'URBANISATION DANS LA DIFFUSION DES LANGUES

L'une des théories expliquant scientifiquement le processus de l'unification linguistique d'un pays multilingue est la sociolinguistique urbaine dont les thèses dans le monde francophone sont répandues par Louis-Jean Calvet. Pour cet auteur, les pays anciens ayant connu le phénomène de l'urbanisation depuis plusieurs siècles tendent à être monolingues, alors que les pays jeunes qui viennent de voir naître leurs premières villes, sont foncièrement multilingues, ce qui prouve que l'urbanisation qui aspire du multilinguisme et recrache du monolinguisme, n'a pas encore fait son effet dans ces pays essentiellement ruraux. La création des villes serait ainsi à l'origine de l'unification linguistique des pays plurilingues.

Nous convenons certes avec Calvet que le regroupement de populations linguistiquement diverses dans une même ville crée la nécessité de trouver une langue véhiculaire dans laquelle ces populations vont communiquer, mais selon notre analyse, ce choix de la langue d'unification n'est pas spontané comme le fait penser Calvet. Il a besoin, pour devenir effectif, de l'effet conjugué de la scolarisation et des médias. La naissance d'une ville est généralement contemporaine de la mise en place des institutions scolaires et des média audiovisuels et on ne saurait attribuer à l'effet de la rue seule, le choix de la langue véhiculaire de la ville. Dans le cas de Yaoundé par exemple, l'unification autour du français est beaucoup plus

tributaire de l'institution scolaire et des médias, c'est-à-dire de la politique linguistique, qu'elle ne l'est de la rue.

En nous rendant à l'évidence qu'au Cameroun les villes existent depuis environ 1900, mais que le taux d'urbanisation actuel ne dépasse guère les 35% , (il était de 9% en 1959 et de 24% en 1975, cf. Calvet 1994:140), nous pensons que le facteur de l'urbanisation a certes joué un rôle important dans l'expansion du français à Yaoundé, et dans l'unification de la ville autour de cette langue, mais il est improbable que ce seul facteur d'urbanisation ait pu faire accéder le français à la fonction de langue véhiculaire au Cameroun.

Considérant à son tour **la valeur marchande** de la langue française au Cameroun, langue officielle et langue de la promotion sociale entre autres, nous pensons que ces attributs à elle conférés par la politique linguistique en vigueur ont largement motivé l'expansion du français et l'unification autour de cette langue. Sans politique linguistique et sans aménagement linguistique, la langue française toute seule, n'aurait jamais arraché ces fonctions prestigieuses en pleine jungle équatoriale. La politique linguistique du pays examiné doit ainsi être le point de départ de toute recherche sociolinguistique, car de cette politique découle la vitalité des langues du territoire.

L'une des voies pour mesurer l'unification linguistique d'un pays consiste certes, comme le propose Calvet, à étudier les langues d'unification de ses grandes villes. Nous l'avons fait à travers quelques enquêtes dans les chapitres I à III.

Mais une autre voie toute aussi scientifique que nous proposons ci-dessous, est l'analyse de la parole circulante. Celle-ci étant définie comme la langue la plus parlée et la plus entendue sur un territoire par l'ensemble des habitants.

De manière synchronique, l'étude de la parole circulante consiste à emprunter, pour une journée entière, une semaine voire un mois, un car de transport ou un train de voyageurs qui s'arrête à plusieurs gares. Le train ou le car doivent contenir des passagers parlant différentes langues du pays et pouvant utiliser celles-ci le long du

trajet, soit entre eux-mêmes dans le car/wagon, soit entre eux et les vendeurs de différents articles à chaque arrêt du train ou du car.

La corrélation de la variable linguistique "langue la plus parlée" et des variables sociales : âge, sexe, classe sociale peut être aisément opérée ici. La variable classe sociale dans un train sera déterminée par la classe empruntée par le voyageur. Les voyageurs du wagon lit appartiennent à la classe relativement aisée, ceux de la première classe assise à la classe moyenne et ceux de la deuxième classe appartiendraient aux revenus sociaux bas.

Le meilleur instrument de collecte des données ici est l'observation directe au cours de laquelle l'enquêteur ne participe pas aux échanges langagiers et n'influence pas les langues de prise de parole de ses voisins.

De manière diachronique, une étude de la parole circulante correspondrait une étude du type longitudinal consistant à reprendre 4 ou 5 fois le même trajet à des intervalles décennaux ou plus pour constater si la parole circulante de la décennie précédente reste la même 10 ans après ou si elle a changé. Au terme de l'enquête, on comparera la parole circulante initiale à celle que l'on entendra 50 ans plus tard.

Une étude diachronique de la parole circulante peut aussi se réaliser à travers une seule étude du type transversal opposant les pratiques des parents à celles des enfants dans des foyers sélectionnés.

VIII – CONCLUSION

Après près d'un siècle de contact et de cohabitation, le français, et dans une moindre mesure l'anglais, les deux langues officielles du pays, sont utilisés, à différents degrés de compétence, par plus de 80% de la population camerounaise. Au vu de ce résultat global atteint, on ne saurait sous estimer le rôle joué par l'école, les médias et l'urbanisation dans l'expansion du français et de l'anglais au

Cameroun, même si l'impact de chacun de ces facteurs reste à définir avec précision au stade actuel de nos recherches.

Malgré la politique du bilinguisme officiel, le changement linguistique et l'unification linguistique du pays semblent s'opérer en faveur du français. Les Camerounais anglophones parlent plus et mieux le français que les Camerounais francophones ne parlent l'anglais.

Dans les faits, officiellement, les deux langues sont égales en droit; mais dans l'usage, le français occupe plus de place que l'anglais. (C. Couvert, 1983 : 66). Les textes administratifs et le journal officiel sont rédigés en français puis traduits en anglais. La plupart des émissions radiodiffusées et télévisées, ainsi que la large majorité de la presse écrite sont en français. Ce déséquilibre semble se justifier par la faible proportion des Anglophones (environ 20% de la population). En outre, comme le constate Jean Tabi - Manga (1994 : 25),

Le bilinguisme français/anglais est plus fréquent chez les Anglophones que chez les Francophones. Sans doute ce déséquilibre est - il dû au fait que les deux principales villes du Cameroun, Douala et Yaoundé, sont situées en zone francophone.(2) De façon générale et en référence à l'usage, le bilinguisme camerounais se résout en deux unilinguismes conformément à la répartition géographique et administrative. L'anglais domine nettement dans l'administration au Sud-Ouest et au Nord-Ouest tandis que le français règne dans les autres provinces.

Prosaïquement, cette situation s'explique par le fait que les Anglophones, minoritaires, ressentent plus la pression de maîtriser le français parlé par la majorité des Camerounais. Pour Ngangnang (1981 : 30),

The pressure on Anglophones to learn and communicate in French far outweighs that of Francophones to learn and communicate in English. While 75% of Anglophones in Yaounde speak French daily, only 14% of Francophones use English every day.. By sheer force of regular usage, Anglophones subconsciously and gradually undergo linguistic assimilation while simultaneously experiencing troublesome inroads upon their English.

D'autres analystes trouvent la cause de la contrainte des Anglophones à apprendre et à parler le français dans le système politique mis en place après la réunification du Cameroun. Chumbow et Simo Bobda (1995 :15-19) pensent en effet que :

After the institution of the unitary state in 1972, the former British and French systems of administration and government while continuing to function both in English and French merged into one single system, predominantly French... There is gross imbalance in the production and distribution of official documents in English and French. This is due to the predominance of Francophones on the political and administrative scene, many of whom cannot speak English, or have only a smattering knowledge of it, as has been the case with the two Heads of State Cameroon has had so far, and most other top ranking civil servants and ministers... The ascendancy of French over English is aggravated by the non-existence of a language policy to handle the distribution of language use and functions as in many multilingual communities.

Cependant, comme nous l'avons démontré dans ce chapitre, la domination du français sur toutes les autres langues en usage au Cameroun s'explique scientifiquement par l'asymétrie dans la mise en œuvre de la politique du bilinguisme officiel qui accorde plus d'espace au français dans les médias audiovisuels, faisant du Cameroun tout entier, un bain linguistique permanent en français. L'anglais, l'autre langue officielle, souffre de cette domination certes, mais les langues locales, exclues et absentes des circuits linguistiques vitaux que sont l'enseignement et les médias, perdent progressivement du terrain plus dans les villes que dans les campagnes, ce qui amène l'observateur à s'inquiéter de leur survie. J. K. Chambers se veut pourtant rassurant et pense que les langues locales résisteront longtemps encore à la pression de l'école, des médias et de l'urbanisation que nous venons d'exposer parce qu'elles ont un prestige latent pour les locuteurs qui s'identifient par elles. D'autre part, ajoute-t-il (1995 : 212) :

Educational measures have had some success in standardizing writing but much less, almost none, in standardizing speech. Politico-linguistic movements for auxiliary languages have invariably failed. Attempts at annihilating regional dialects (or minority languages), have seldom, perhaps never, succeeded except when accompanied by total assimilation or total destruction of the speakers, that is, except as a concomitant of acculturation or genocide. Regional dialects appear to be no less diverse and no fewer in number in the era of the global village than they were in the eras of the city-state or the market town.

CHAPITRE VI

GESTION INSTITUTIONNELLE ET DYNAMIQUE INTERNE DES LANGUES CAMEROUNAISES

I – INTRODUCTION

Les langues humaines évoluent sous deux types de pressions : des pressions internes relevant de l'évolution historique des systèmes phonologique, morphologique, lexical et syntaxique et des pressions externes dues au contact avec d'autres langues, à l'usage qu'en font les locuteurs au quotidien et à la gestion institutionnelle des langues.

Une langue est reconnue comme ayant de la vitalité lorsqu'elle se régénère au moyen de ses capacités propres; son système phonologique change lentement et inexorablement en suivant les principes des lois de Grimm et de Verner, mais pas de manière brusque sous l'influence d'une autre langue. Sur le plan morphologique, elle exploite toutes ses ressources internes constituées par les processus morphologiques (dérivation, composition, changement de la structure interne, conversion, etc.), pour former de nouveaux mots à partir des affixes et des radicaux propres à la langue, afin de s'adapter quotidiennement à son environnement.

Par contre, une langue qui se renouvelle *essentiellement* grâce à des procédés artificiels que sont l'emprunt et la recherche terminologique montre des signes d'essoufflement. L'emprunt massif charrie brutalement de nouveaux sons et de nouvelles structures syllabiques dans le système phonologique de la langue. Ces sons et structures syllabiques sont parfois tellement étranges que la langue elle-même ne serait jamais parvenue à les obtenir même après 10.000 ans d'évolution

naturelle. L'emprunt introduit aussi dans la langue des modèles morphologiques et syntaxiques importés et de nature à défigurer la langue. Les apports dus au contact et à l'emprunt linguistique ont longtemps été écartés de l'analyse structurale pour les raisons qui précèdent. Cependant compte tenu du nombre très important des emprunts que l'on rencontre de plus en plus dans les langues camerounaises, nous avons parfois commis des étudiants à la description phonologique et morphologique de l'intégration des emprunts présents dans une langue donnée.

1. Marqueurs de la vitalité d'une langue

Selon William Francis Mackey (2000 : 1) :

Le terme "Dynamique des langues" a été utilisé depuis une vingtaine d'années pour désigner des concepts très hétérogènes. Entre autres, on y trouve des indices tels que la force numérique des locuteurs, la diffusion comme langue auxiliaire, la standardisation ou l'enrichissement d'une langue normalisée, le statut accru d'une langue et son expansion dans l'espace ou dans divers domaines d'utilisation, la promotion officielle d'une langue, la puissance économique ou culturelle des locuteurs, leur comportement ethnolinguistique et d'autres considérations analogues. ...

Derrière toutes ces notions se trouve l'idée de force, de dynamis, mot grec qui signifie puissance, énergie, mouvement-connotations partagées par plusieurs sciences dans les mots dynamique, dynastie, dynamo, entre autres. C'est une notion utilisée à la fois dans les sciences physiques et dans les sciences humaines quantitatives de mouvements dans le temps et l'espace, donc un rapport entre le passé et le présent, l'acquis et le potentiel, entre une force et le mouvement qu'il déclenche.

La vitalité d'une langue s'observe à la fois sur le plan externe (statut) et sur le plan interne (corpus). La vitalité externe est conférée par le statut, les fonctions sociales, les pratiques et les représentations linguistiques. Elle conditionne toujours la dynamique interne de la langue. En effet, lorsqu'une langue possède un statut élevé et des fonctions sociales importantes, elle devient nécessairement l'objet d'une attention particulière des institutions qui l'emploient (État, Église). Principalement, elles la codifient et l'instrumentalisent afin qu'elle assure mieux la communication au sein des institutions. Par contre, lorsqu'une langue est située au bas de l'échelle statutaire et ne remplit que des fonctions sociales marginales par rapport à d'autres langues (communication dans les ménages et au sein du groupe ethnique), ni l'État,

ni un groupe organisé ne s'intéresse à sa codification ou à son instrumentalisation. Les actions sporadiques sur son corpus sont l'œuvre de chercheurs isolés et ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique linguistique clairement définie. La vitalité externe affecte ainsi la vitalité interne de la langue.

Sur le plan externe, comme nous avons pu l'observer dans les chapitres précédents, une langue a de la vitalité lorsqu'elle est le moyen d'expression privilégié d'une communauté de locuteurs natifs. Ceux-ci préfèrent son usage quotidien à celui des autres langues environnantes. Ils se bilinguisent peu et n'emploient les langues environnantes que dans des situations de diglossie établie. Même si la langue ne remplit pas des fonctions sociolinguistiques importantes et même lorsqu'elle n'a pas un statut social élevé, elle jouit d'un certain prestige latent auprès de ses locuteurs qui s'identifient par elle et ne sont pas prêts à s'en débarrasser. En plus des fonctions naturelles (familiale, ethnique, emblématique ou d'identification ethnique) que toute langue assume, une langue vivace sur le plan externe doit assumer au moins l'une des fonctions vitales suivantes : véhiculaire, d'enseignement, officielle, des médias, religieuse, etc.. Les langues qui manquent de vitalité externe n'assument qu'une ou plusieurs fonctions naturelles (emblématique, identitaire, familiale, ethnique). Certaines peuvent avoir assumé jadis des fonctions sociolinguistiques importantes qu'elles ont perdues au profit d'autres langues.

En creux donc, une langue est en perte de vitalité et de viabilité lorsqu'elle perd en extension géographique virtuelle ou en valeur numérique. Les langues perdent en extension géographique lorsqu'en perdant une fonction sociolinguistique, leur territoire virtuel se réduit sensiblement. C'est le cas de l'ewondo dans la province de l'Est, du duala dans les provinces du Sud-Ouest et du Littoral, et du basaa dans les aires du bakoko et du tunen. Ces trois langues (ewondo, duala et basaa), jadis véhiculaires grâce à l'action des églises qui les utilisaient comme langues d'évangélisation et langues d'instruction scolaire, ont d'abord perdu la fonction de *langue d'enseignement* lors de la période coloniale; elles ont alors conservé leur fonction de *langue d'évangélisation* et de *langue véhiculaire* sur des aires linguistiques autres que les leurs. Avec le temps et avec la multiplication des traductions de la Bible dans les langues camerounaises, de nombreuses langues, hier subjuguées par une langue d'évangélisation locale ont été libérées et plusieurs

communautés écoutent maintenant la Parole de Dieu en leur propre langue. Actuellement, les langues jadis véhiculaires sont en train de perdre leur véhicularité, voire leur pratique quotidienne, sous la poussée du français qui les traque et menace leur usage jusque dans les ménages. Dans ces zones perdues par les premières langues d'évangélisation devenues langues véhiculaires, seules les personnes d'un certain âge (plus de 35 ans) parlent encore les langues jadis véhiculaires comme langues secondes; les jeunes utilisent principalement le français à l'extérieur des ménages.

Une langue perd en valeur numérique lorsque ses locuteurs non natifs et natifs l'abandonnent progressivement, se bilinguisent dans une autre langue, et finissent par adopter cette dernière comme première langue de communication au sein de la communauté linguistique (transfert linguistique, changement de langue). Les causes de l'abandon linguistique sont diverses. L'abandon est surtout sensible en situation plurilingue, du milieu rural au milieu urbain et d'une génération à la suivante.

Dans une étude comparative de l'usage de la langue dii en milieu rural et en milieu urbain dans la province de l'Adamaoua, Haoua (1999) montre que les locuteurs natifs du dii l'utilisent à 70% dans les échanges quotidiens en milieu rural, alors que ceux des locuteurs natifs du dii vivant à Ngaoundéré le sélectionnent seulement à 40% dans leurs échanges quotidiens en milieu familial. Le facteur urbain apparaît ainsi comme l'une des causes de l'abandon de l'usage des langues camerounaises.

Selon Bitjaa Kody Z. D. (2000b), les langues camerounaises meurent principalement à cause d'une panne de transmission intergénérationnelle. Les parents, surtout en milieu urbain, ne les transmettent plus à leurs enfants et 32% des jeunes citadins, locuteurs natifs potentiels des langues locales abandonnent ainsi ces langues d'une génération à une autre, au profit du français, porteur de prestige social et d'intérêt économique.

Sur le plan interne, une langue a de la vitalité lorsqu'elle se régénère par les moyens linguistiques naturels que sont les procédés morphophonologiques courants (dérivation, composition, conversion, changement de la structure interne, reduplication, explication, supplétion, néologisme de forme et de sens), pour

s'adapter à tous les contextes de son environnement immédiat et pour exprimer les réalités du monde moderne. Le lexique de la langue est essentiellement constitué de radicaux propres à la langue ou au groupe linguistique. La phonologie de la langue (segments et combinaisons segmentales) est analogue à celle du groupe dans lequel la langue est classée.

Une langue sera considérée comme manquant de vitalité sur le plan structurel lorsqu'elle recourt essentiellement à l'emprunt (spontané ou établi) pour se renouveler et pour désigner la plupart des réalités de son environnement. Sur le plan lexical, cette langue comporte plusieurs doublets (mot local / mot d'emprunt), manifestation du changement linguistique en cours, où le mot d'emprunt finit toujours par l'emporter en effaçant l'usage du mot local. Les langues qui manquent de vitalité interne se caractérisent ainsi par un tissu linguistique hétéroclite, une bonne frange du lexique constituée de mots d'emprunt, une phonologie hétérogène qui les démarque rapidement de toutes les autres langues de la même famille à cause de l'intégration de nouveaux sons et combinaisons sonores.

2. Emprunt linguistique et vitalité

En matière de création lexicale, les langues camerounaises semblent avoir été frappées de sclérose suite à leur rencontre avec l'anglais et le français. L'examen des emprunts à ces deux langues présents dans une langue camerounaise quelconque nous permet de classer ces emprunts dans deux catégories : les emprunts anciens et les emprunts récents.

Les emprunts anciens sont des mots désignant des objets et des notions présentés aux Camerounais pendant la période missionnaire et la période coloniale. Ce sont des lexies désignant des réalités anciennes, même dans le monde occidental. Dans les langues camerounaises, on les reconnaît surtout par le degré d'intégration dans la langue cible. De nombreux locuteurs de la langue identitaire, même ceux bilingues (langue maternelle - langue officielle) ignorent que ces mots sont des emprunts, à cause de leur profonde et parfaite intégration dans la langue cible.

Les emprunts récents désignent des objets récemment découverts en occident et importés aussitôt en Afrique. Si comme dans le cas des emprunts anciens, les Camerounais ont adopté l'objet et le mot par lequel celui qui lui a présenté l'objet le désigne, ici les langues n'ont pas eu le temps d'intégrer les emprunts récents qui restent plaqués tels quels dans la langue cible.

Les mots de la liste ci-dessous en français, ont été empruntés soit à l'anglais, soit au français par plusieurs langues camerounaises. Les langues du Cameroun méridional qui ont été les premières à entrer en contact avec les commerçants et les missionnaires anglais, ont naturellement tiré tous les emprunts anciens de la langue anglaise. Par contre, ils ont extrait les emprunts récents de la langue française sous laquelle les objets récents leur ont été présentés.

Les langues des trois provinces septentrionales présentent plus d'emprunts au français qu'à l'anglais. Les emprunts anciens comme nouveaux, y sont faits au français. Cette situation illustre la conquête territoriale par étape du Cameroun. Les missionnaires Anglais se seraient limités au Sud et ne seraient pas arrivés au Nord, faute d'infrastructures. Les Français sont arrivés plus tard au Nord et ont présenté aux populations de cette région, les réalités anciennes que les populations du Sud ont connues par l'entremise des Anglais.

Tous les mots du présent corpus sont retenus sur la base du fait qu'au moins dans une langue camerounaise, ils sont attestés comme un emprunt à l'allemand, à l'anglais ou au français; ce qui signifie que leurs signifiés étaient étrangers aux cultures locales. Évidemment tous ces mots sont présentés ici en français.

1 - ALIMENTATION : ail, bière, cigarette, mangue, pain, pomme, thé, avocat, café, citron, margarine, pamplemousse, pomme de terre, tomate, banane, cacao, goyave, oignon, papaye, salade, yaourt, beurre, carotte, lait, orange, persil, radis.

2 - RELIGION : cathédrale, chorale, chrétien, communion, consistoire, credo, culte, diacre, église, messe, mon père, Noël, pâques, pape, paroisse, pasteur, prêtre, résurrection, Satan, session, sœur.

3- HABILLEMENT : bas de sport, caleçon, chaussettes, chaussures, chemise, chemisette, costume, culotte, jupe, jupon, maillot, montre, parfum, sandalettes, sandales, serviette, soutien-gorge, sous-vêtement, tricot, veste, veston.

4 - HABITAT, MÉNAGE, etc. : amidon, ampoule, armoire, avion, monnaie, argent, assiette, bicyclette, bœuf, boutique, casserole, chaîne, cher, cheval, chèvre, ciment, courant électrique, cuisine, fenêtre, électricité, essence, francs, fer, fer à repasser, gare, gobelet, laine, lame de rasoir, lampe, louer, marteau, matelas, or, peinture, pelle, cuillère, fourchette, pétrole, pioche, poêle, pompe, radio, rigole, robinet, savon, table, télévision, taxi, train, verre, voiture, arbitre, ballon, billet d'entrée, buts, corner, gardien des buts, mi-temps, stade, penalty, score, classement, championnat.

5 - ADMINISTRATION, COMMERCE ET PROFESSIONS : accuser, amende, arrondissement, administrateur, blanchisseur, chef (du village), charpentier, commerçant, département, gardien de nuit, maçon, maire, manœuvre, menuisier, ministre, peintre, professeur, tailleur, bon pour, client, comité, commune, contrat, crédit, cachet, cahier, calendrier, centimètre, cinéma, kilogramme, litre, maître, minutes, nombre, papier, punir, règle, tonne, impôt, inventaire, juger, planton, propagande, province, tombola, registre, signer, verbaliser, voter.

6 - LES NOTIONS RÉCENTES : les objets de création récente et les notions comme ordinateur, Internet, téléphone portable, puce (de téléphone), recharge, cybercafé, téléboutique, biper (verbe), SMS, etc. qui apparaissent au fil des jours dans l'environnement des locuteurs des langues locales, trouvent ceux-ci dans l'incapacité de réagir face à l'afflux de nouvelles notions qu'ils doivent exprimer, puisqu'ils en font usage. Ils utilisent alors le mot français tel quel sans effort d'intégration phonologique ou morphologique dans un discours initié en langue locale.

L'emprunt massif au français ou à l'anglais dans les langues locales, entraîne les conséquences suivantes :

- Aucun Camerounais ne peut s'exprimer longuement dans une langue locale quelconque sans faire abondamment usage des emprunts au français présents dans la langue de prise de parole. Des séquences enregistrées des interventions des speakers en langues camerounaises dans les radios rurales le témoignent (cf. Annexe 2).
- Tout Camerounais attentif est alors en mesure de comprendre 30 à 50% des messages d'une conversation tenue dans une autre langue camerounaise quelconque à cause du nombre de mots d'emprunts communs à cette langue et à la sienne.
- Toutes les langues camerounaises se rapprochent structurellement du français auquel elles empruntent massivement des notions. Tout d'abord, tel un boyau la langue dominante arrose les langues identitaires de ses mots et expressions. Ensuite, telle une pompe, la langue dominante aspire les langues dominées pour recracher le monolinguisme. Ce processus savamment décrit par Louis-Jean Calvet (1994 : 130-136), caractérise un nivellement progressif vers la langue dominante, et s'apparente à une lente phagocytose des langues locales par le français.
- L'emprunt comme unique source d'approvisionnement lexicale est un signe évident d'essoufflement, de la sclérose linguistique, de l'incapacité d'une langue à créer des mots propres lui permettant de s'adapter à son milieu et au monde moderne.
- À travers les emprunts récents, les langues camerounaises affichent des signes d'essoufflement. À force d'emprunter au français, elles seraient devenues incapables de distinguer leur phonologie et leur morphologie propres de celles du français; elles semblent désormais incapables d'intégrer les nouveaux mots français à leur phonologie propre.

Les considérations qui précèdent nous amènent à penser qu'au fur et à mesure qu'une langue dominée B emprunte massivement des lexies à la langue dominante

A, elle se rapproche de cette dernière sur le plan lexical. Elle ne souscrit plus au critère de l'autonomie de Ferguson (1962b) car son vocabulaire, sa phonologie et sa morphologie ne peuvent plus être valablement décrits sans la prise en compte dans un ou plusieurs chapitres, de la masse des emprunts à la langue A. De cette manière, lorsque le vocabulaire de la langue dominée B est par exemple constitué à 30% de mots issus de la langue dominante A, on ne saurait plus logiquement parler d'une langue B tout court, mais on devrait parler d'une langue mixte B-A. Le Camfranglais est ce genre de langue mixte qui n'est ni du français, ni de l'anglais, ni une langue locale camerounaise. De la même manière que lorsque le discours en langue identitaire (B) d'un locuteur natif, citadin ou non, fait appel à 30% de termes d'emprunt à la langue dominante (A), les puristes, locuteurs natifs de la langue B qualifient ce discours de langue mixte.

Les analystes de la situation des emprunts dans les langues expliquent ce phénomène par la globalisation de la culture qui entraîne logiquement les langues à devenir très proches les unes les autres sur le plan lexical. Antoine Meillet (1921 :11) signalait déjà l'unification linguistique de la planète en s'appuyant sur les langues de l'Europe en ces termes :

Au fur et à mesure que la civilisation devient une, les langues sont conduites à exprimer par des procédés matériels différents, des choses qui sont en fait les mêmes; les notions ne varient pas avec les mots qui les expriment, et, si différentes qu'elles soient par les moyens qu'elles emploient, toutes les langues de l'Europe tendent à être, par ce qu'elles expriment, le calque fidèle les unes des autres.

Les langues africaines étant déjà impliquées dans la mouvance de la culture universelle depuis le début de leur contact avec les langues occidentales, les linguistes devront s'attendre à retrouver dans les langues africaines, de plus en plus de racines, de radicaux, de sons, de structures syllabiques, de processus phonologiques et morphologiques, antérieurement propres aux langues indo-européennes. Cependant, si l'emprunt est souvent considéré dans la littérature linguistique comme un enrichissement lexical, il est aussi vrai que lorsqu'il excède un certain seuil, il nuit à l'identité même de la langue qui cesse d'être elle-même pour devenir une langue mixte.

La loi 101 adoptée par le Québec en 1971 par exemple visait sur le plan du corpus la restauration de la pureté de la langue française, notamment à travers la lutte contre l'invasion des mots anglais, jugés très nombreux dans la langue et créolisant celle-ci.

II - L'INSTRUMENTALISATION DES LANGUES CAMEROUNAISES

L'instrumentalisation linguistique est un maillon essentiel de l'aménagement linguistique. Elle consiste essentiellement à doter une langue sélectionnée de moyens expressifs nécessaires pour assumer pleinement les fonctions sociales pour lesquelles on la destine. Elle se fonde sur le fait que toute langue humaine est en mesure d'exprimer toutes les réalités du monde, pour peu qu'on la mette en condition et en situation. En termes plus simples, si le gouvernement retient une langue camerounaise quelconque comme langue d'enseignement, celle-ci peut être éventuellement dotée du vocabulaire nécessaire pour son utilisation dans l'enseignement de toutes les matières scolaires.

D'une manière générale, la recherche terminologique est partie intégrante de l'ingénierie linguistique prise comme une technique de modification du système d'une langue dans le but d'améliorer ses aptitudes. L'ingénierie linguistique se présente en effet comme un système qui englobe une population et ses besoins langagiers, les institutions de recherche terminologique et les institutions de vulgarisation des produits de la recherche terminologique. Les rapports entre ces maillons de la chaîne sont ceux de complémentarité.

La recherche terminologique dans les langues camerounaises n'a jamais été un mouvement inscrit par le gouvernement dans la politique linguistique du pays. Elle n'a jamais été l'objet d'un programme ou d'un projet de recherche financé par l'État camerounais. L'expérience de l'instrumentalisation de langues camerounaises que nous décrivons plus bas a toutes les allures d'un accident qui est survenu une fois dans l'histoire et qu'on a juré de ne plus jamais répéter. Elle a été l'œuvre de chercheurs qui bien qu'œuvrant pour l'État, ont exécuté un projet de recherche initié par la Francophonie.

Toute langue humaine en situation de contact découvre ses défaillances et lacunes expressives à travers l'incapacité de ses locuteurs d'exprimer ce que ceux d'une autre langue disent aisément. Cette défaillance se situe à des degrés divers selon les niveaux de développement des langues et justifie la recherche terminologique par le fait qu'elle crée des besoins langagiers au sein de la population. L'équipe de recherche, à son tour, permet à la population cible de combler ces lacunes terminologiques en fournissant des moyens expressifs à la langue. Les institutions de vulgarisation (écoles, églises, médias, etc.) quant à elles, servent de relais nécessaires entre l'équipe de recherche et la masse des locuteurs. Chacune de ces composantes du circuit peut prendre diverses formes selon les contextes dans lesquels se déroule la recherche, mais principalement, les langues humaines obéissent à deux types de démarches lorsqu'il s'agit de leur modernisation lexicale.

La première logique que nous dénommons «informelle», est le processus inconscient par lequel une communauté, en contact avec une autre, ressent la nécessité d'élargir son vocabulaire, afin de pouvoir exprimer dans sa langue les nouvelles réalités (culturelles, sociales, économiques, etc.) découvertes par le biais du contact. La logique informelle postule que les locuteurs eux-mêmes, en l'absence d'une structure formelle de recherche terminologique, trouvent des lexies pour colmater les brèches de la langue.

La seconde logique que nous dénommons «formelle» est cette activité consciente de recherche terminologique à travers des structures plus ou moins officielles chargées de doter une langue du lexique nécessaire, afin qu'elle puisse exprimer ce qu'une autre langue, dominante ou simplement connue, exprime aisément ou afin qu'elle puisse remplir de nouvelles fonctions sociales. Cette seconde logique est la plus répandue.

Dans cette section, nous démontrons à travers l'expansion du lexique scolaire dans les langues camerounaises, que les deux logiques «formelle/informelle» impliquent chacune des méthodes heuristiques différentes, des moyens de vulgarisation différents, et un accueil différent des nouvelles lexies par les locuteurs natifs.

1. Les institutions chargées de l'instrumentalisation

L'aménagement des langues camerounaises impliquant leur instrumentalisation est en cours depuis l'époque missionnaire. De l'indépendance du Cameroun en 1960 à 1990, il a été financé conjointement par l'État du Cameroun et la coopération française à travers le Département de Langues Africaines et Linguistique (DLAL) de l'Université de Yaoundé (I) et le défunt Institut des Sciences Humaines (ISH). En marge de ces institutions étatiques, la Société Internationale de Linguistique (SIL) et l'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC) travaillent sur un ou plusieurs aspects de l'aménagement des langues camerounaises.

a. Le Département de Langues Africaines et Linguistique

Depuis sa création dans les années 1960, le DLAL a reçu pour mission la recherche fondamentale et appliquée sur les langues africaines en général et camerounaises en particulier. Cette recherche se matérialise par la description des structures phonologiques, morphologiques et syntaxiques des langues locales, l'examen de leur situation sociolinguistique, la conception des manuels didactiques et la recherche des pédagogies pouvant faciliter leur enseignement et leur utilisation dans les campagnes d'alphabétisation. Ces recherches sont régulièrement les sujets de mémoires de maîtrise, de mémoires de Diplômes d'Études Approfondies, de thèses de Doctorats de 3^{ème} Cycle ou de Doctorats d'État soutenus au DLAL. Cependant, la plupart des résultats des recherches ainsi menées restent limités à l'obtention du diplôme et ne parviennent jamais aux communautés concernées pour leur utilisation. Nous en voulons pour preuve, les dizaines de mémoires de phonologie structurale proposant des systèmes d'écriture pour des langues dont les communautés n'ont jamais été informées de l'existence d'une orthographe scientifique pour leur langue.

b. L'Institut des Sciences Humaines

Le défunt Institut des Sciences Humaines qui dépendait du Ministère de la Recherche Scientifique, avait à l'époque, à travers son Centre de Recherches et d'Études Anthropologiques (CREA), initié avec l'appui de l'Agence de la Coopération Culturelle et Technique (ACCT), de nombreux projets destinés à doter les langues camerounaises du vocabulaire technique et technologique moderne leur permettant d'exprimer toutes les réalités du monde moderne, de rendre possible la compréhension et l'appropriation de ces notions par les Africains et faciliter leur éventuel enseignement scolaire. Ces projets intitulés DIMO (Dictionnaires Monolingues dans les langues camerounaises), LETAC (Lexiques Thématiques d'Afrique Centrale) et LEXIS (Lexiques spécialisés) ont connu des sorts divers selon les langues. Les recherches engagées sur une dizaine de langues au départ, malgré le soutien financier de l'ACCT aux équipes, ont abouti à plusieurs manuscrits de dictionnaires monolingues, plusieurs manuscrits de lexiques thématiques et de lexiques spécialisés dont quelques uns seulement ont été publiés. L'ouvrage intitulé **LETAC : Basaa, activités économiques et sociales** fait partie de ces rares publications de l'ACCT. Cependant, malgré leur publication, ces ouvrages de grande portée scientifique, capables de faire passer une langue du statut de langue du XVII^{ème} siècle à celui de langue du XIX^{ème} siècle, ont été peu ou n'ont pas du tout été vulgarisés au sein des populations concernées. Les résultats de ces recherches sont ainsi restés dans les tiroirs, malgré les sommes d'argent énormes que leur conception et leur production ont coûté.

Le Département de Langues Africaines et Linguistique et l'Institut des Sciences Humaines, institutions étatiques, ont bénéficié, à leurs heures de gloire, de l'appui de la coopération française à travers le financement des opérations de recherche sur les langues camerounaises et l'envoi des coopérants français dans les structures de recherche sur les langues camerounaises. Les grands noms français de la linguistique africaine sont arrivés au Cameroun dans ce cadre : Gaston Canu, Patrick Renaud, Michel Dieu, Roland Breton, Daniel Barreteau, Jean Roland Deltel, Jacqueline Leroy, etc.

c. La Société Internationale de Linguistique

La Société Internationale de Linguistique (SIL), filiale de la Summer Institute of Linguistics, œuvre depuis 1978 au Cameroun dans les domaines de la recherche en sociolinguistique, de la détermination des unités-langues et de la description des structures des langues camerounaises. De nature très organisée, la SIL affecte une équipe de chercheurs sur une langue donnée et assure le développement de celle-ci dans les domaines considérés comme essentiels pour son maintien. À l'exception de quelques langues camerounaises profondément labourées depuis l'époque coloniale par les missionnaires et ensuite par les chercheurs camerounais et français, les langues prises en charge par la SIL sont les mieux outillées actuellement en descriptions scientifiques et en matériel didactique de base. Cette instrumentalisation optimale des langues prises en charge par la SIL est le résultat des moyens matériels, humains et financiers, et du temps nécessaire consacrés par la SIL à chacune de ces langues. Les langues camerounaises examinées à l'Université sont développées de manière anarchique par des étudiants de maîtrise, des étudiants du cycle doctoral et des enseignants-chercheurs utilisant des modèles théoriques éparses et non coordonnés. Le suivi de l'instrumentalisation d'une langue dans de telles conditions n'étant pas évident.

d. L'ANACLAC

L'Association Nationale des Comités de Langues Camerounaises (ANACLAC) n'a pas une équipe de recherche autonome, mais elle utilise les travaux de recherches des enseignants du DLAL et de la SIL et assure leur vulgarisation auprès des communautés concernées. L'ANACLAC intervient dans l'alphabétisation des adultes à travers la création des Comités de Langues chargés de l'animation des campagnes d'alphabétisation et dans l'expérimentation de l'enseignement formel à travers le programme PROPELCA. Les comités de langues membres de l'ANACLAC organisent localement des cours d'alphabétisation pour adultes. Ils expérimentent alors les systèmes d'écriture élaborés par les étudiants, les chercheurs du DLAL et les membres de la SIL.

Le Programme de Recherche Opérationnelle pour l'Enseignement des langues au Cameroun (PROPELCA) a proposé depuis les années 1980, une gamme d'ouvrages nécessaires à l'enseignement d'une langue camerounaise quelconque dans les premières classes du cycle primaire. Ces ouvrages sont le présyllabaire, les syllabaires 1 et 2, les postsyllabaires 1 et 2, les manuels de calcul 1 et 2. L'efficacité de ces ouvrages a été testée pendant une vingtaine d'années et leur forme a été constamment améliorée. L'utilisation de ces manuels peut être soutenue par l'existence dans la langue de dictionnaires, de livres de grammaire, de livres d'histoire, de contes ou de sciences d'observation utilisables dans le cadre scolaire. Une quarantaine de langues camerounaises sont aujourd'hui dotées d'ouvrages permettant leur enseignement au niveau du primaire selon le modèle proposé par le PROPELCA.

En somme, le chemin parcouru par les langues camerounaises dans le domaine de leur aménagement est considérable bien qu'il reste à parfaire pour certaines langues et à étendre à d'autres. Bitjaa Kody Z. D. (2003) fait le point de la standardisation de chaque langue camerounaise prise individuellement dans *l'Annuaire des Langues du Cameroun*. Les domaines de l'aménagement des langues camerounaises sont connus, la technique pour y parvenir est maîtrisée et une main d'œuvre potentielle pour cet aménagement est désormais constituée par les centaines de diplômés en linguistique (Licences, Maîtrises et Doctorats confondus). Ces Camerounais formés sur place et dans les universités étrangères constituent un potentiel humain capable de doter les langues camerounaises de tout le matériel dont elles ont besoin pour leur enseignement minimal.

2. Le programme PROPELCA

Le Programme de Recherche Opérationnelle pour l'Enseignement des Langues au Cameroun (PROPELCA) est la plus grande action de recherche menée sur les langues camerounaises depuis l'indépendance du pays. Ce projet pilote a donné naissance à l'ANACLAC et sa contribution à l'émancipation des langues camerounaises est indéniable. Il mérite par conséquent qu'on s'y étende.

a. Historique

En 1978, le Ministère de l'Éducation Nationale a créé une commission devant réfléchir sur l'enseignement de l'art et de la culture camerounaises à l'école. Les travaux de cette commission révélèrent que l'art et la culture ne peuvent être enseignés efficacement que dans la langue qui leur sert de moyen d'expression. Il s'est ainsi posé la question de savoir comment enseigner les langues camerounaises qui n'étaient pas écrites pour la plupart d'entre elles.

En 1979, une réunion de linguistes camerounais et étrangers procéda à l'harmonisation des systèmes d'écriture des langues camerounaises en mettant sur pieds l'Alphabet Général des Langues Camerounaises (AGLC). Par la suite des enseignants du Département de Langues Africaines et Linguistique et des chercheurs du Centre de Recherches et d'Études Anthropologiques (CREA/ISH) s'attelèrent à la conception d'un modèle d'enseignement bilingue langue maternelle-langue officielle et des modèles d'ouvrages didactiques nécessaires pour cet enseignement. Ces modèles constituent le fond et l'originalité du programme PROPELCA.

En 1981, les premières écoles expérimentales ouvrirent leurs portes à l'enseignement bilingue langue maternelle-français à Messamendongo (ewondo-français) et à Kumbo en zone anglophone (lamnso-anglais). Depuis lors, le nombre de langues et de classes expérimentales PROPELCA est allé croissant avec un pic en 1995 lorsque le programme PROPELCA présenta ses brillants résultats aux États Généraux de l'Éducation sous la forme d'une réflexion sur les possibilités d'orientations nouvelles d'une éducation prenant en compte toutes les innovations en cours. Le projet PROPELCA avait alors couvert 38 langues et avait touché près de 500 écoles publiques et confessionnelles.

La plupart des établissements ayant abrité l'expérimentation comptaient sur une décision politique rapide allant dans le sens de la généralisation des enseignements PROPELCA et de l'imposition d'une épreuve de langue maternelle aux examens officiels (notamment au CEPE et au FSLC). Dans l'expectative de cette éventuelle prise en mains de l'enseignement bilingue identitaire (langue maternelle-français)

par les autorités éducatives nationales, le projet survit tant bien que mal dans un nombre réduit d'établissements qui avaient profondément perçu son importance.

b. Le volet 2 du programme PROPELCA

▪ Objectifs

Le projet PROPELCA comporte quatre axes dont le volet 2 utilise la langue de la région concernée comme vecteur des enseignements dans les classes initiales du primaire. Ce volet propose à l'enfant un programme scolaire adapté aux réalités locales et qui répond à ses besoins linguistiques et socioculturels. Il vise l'insertion de l'enfant dans un système de communication écrite dans la langue de sa communauté de naissance et l'établissement d'un bilinguisme équilibré langue officielle/langue maternelle dès les trois premières années de l'école primaire.

▪ Les langues d'instruction

Au primaire, deux langues sont utilisées comme médium d'enseignement et comme matières : la langue maternelle et le français. La langue maternelle est utilisée dans l'enseignement de toutes les autres matières (reconnaissance de formes, lecture, écriture, dessin, calcul, etc.) au jardin d'enfants, à la SIL et au CP⁸. La compréhension et l'élocution du français sont développées oralement comme des matières dans les deux premières classes. Le statut des deux langues commence à changer à partir du CP où l'enfant apprend l'écriture du français. Les matières scientifiques (sciences d'observation et mathématiques) sont dispensées dans les deux langues. Le français finit par devenir la seule langue d'instruction du CE2 au CM2.

⁸ Les abréviations utilisées dans la désignation des classes du primaire sont les suivantes :

SIL : Section d'Initiation au Langage

CP : Cours Préparatoire

CE1 : Cours Élémentaire 1^{ère} année

CE2 : Cours Élémentaire 2^{ème} année

CM1 : Cours Moyen 1^{ère} année

CM2 : Cours Moyen 2^{ème} année

Le quota horaire à respecter dans les emplois du temps des classes PROPELCA au primaire est le suivant :

CLASSE	LANGUE MATERNELLE	FRANÇAIS
SIL	75%	25%
CP	60%	40%
CE1	25%	75%

Tableau 1 : Quotas horaires du volet 2 de PROPELCA
(Extrait de M. Tadadjeu, (dir.), 1990 : 83)

▪ **Le matériel didactique**

Le matériel didactique, conçu par des linguistes et des pédagogues, utilisé dans les classes PROPELCA est constitué des ouvrages suivants :

Classe	Enseignement de la langue maternelle	Enseignement des mathématiques	Enseignement du français	Enseignement des Autres matières
Jardin d'enfants	Observer, Réfléchir, Agir à administrer en langue maternelle		-	-
SIL	Syllabaire 1 en langue maternelle	Manuel de calcul 1 en langue maternelle	Figurines + textes de dialogues Pour l'enseignement oral du français	-
CP	Syllabaire 2 en langue maternelle	Manuel de calcul 2 en langue maternelle	Manuel de transition de la langue maternelle à la langue française	Manuels en français du programme officiel
CE1	Postsyllabaire 1 en langue maternelle	Manuel en français inscrit au programme officiel	Livres de lecture et de grammaire du français inscrits au programme officiel	Manuels en français du programme officiel
CE2 – CM2		Manuel en français inscrit au programme officiel	Livres de lecture et de grammaire du français inscrits au programme officiel	Manuels en français inscrit au programme officiel

Tableau 2 : Matériel didactique prescrit par le programme PROPELCA
(adapté de M. Tadadjeu, 1990 : 84).

À la maternelle, la SIL et le CP, les élèves PROPELCA apprennent à lire et à écrire dans leur langue maternelle. Parallèlement, ils développent la compréhension et l'élocution en français à travers des dialogues exécutés oralement. À partir du CP, ils transfèrent scientifiquement les compétences de lecture et d'écriture acquises dans la langue maternelle à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture du français à travers l'utilisation du manuel de transition intitulé "**De la langue maternelle à la langue française**".

- **Compétences linguistiques attendues à l'issue du primaire**

Le programme bilingue décrit ci-dessus repose sur un principe théorique selon lequel la scolarisation bilingue a pour objectifs linguistiques palpables, premièrement, l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans la langue que l'apprenant comprend et parle déjà, et deuxièmement, le développement de la compréhension, de l'élocution, de la lecture et de l'écriture de la langue que l'apprenant ne connaît pas au début de la scolarisation. La scolarisation bilingue sera considérée comme concluante, si au terme du cycle affecté, l'apprenant comprend, parle, lit et écrit couramment ou de manière acceptable les deux langues scolaires. Au terme du cycle primaire, l'élève issu du cycle PROPELCA est supposé être un bilingue identitaire, à l'oral comme à l'écrit, dans sa langue maternelle et en français, alors que l'élève issu du cycle ordinaire en français possède une connaissance exclusivement orale de sa langue maternelle et une connaissance orale et écrite du français. Le tableau suivant illustre et compare les domaines de compétence linguistiques des deux types d'élèves.

Compétences linguistiques acquises à l'issue du CM 2	Élèves du programme bilingue		Élèves du programme en français	
	Langue maternelle	Français	Langue maternelle	Français
Compréhension	OUI	OUI	OUI	OUI
Élocution	OUI	OUI	OUI	OUI
Lecture	OUI	OUI	NON	OUI
Écriture	OUI	OUI	NON	OUI

Tableau 3 : Compétences linguistiques des élèves issus du primaire dans les programmes bilingue et français.

Ce tableau qui découle logiquement de la vision de l'éducation primaire par PROPELCA, montre que les élèves du cycle ordinaire en français auraient une formation moins complète que ceux du cycle PROPELCA parce qu'ils ne posséderaient pas les compétences de lecture et d'écriture de leur langue maternelle. Les compétences partagées par les deux formations seraient, d'une part, l'expression orale (compréhension et élocution naturelle) de la langue maternelle, et d'autre part, l'expression orale et écrite du français. Les tests de connaissances orale et écrite des deux langues nous permettront de vérifier cette autre hypothèse.

c. Application du modèle

Cependant, le modèle PROPELCA, tel que nous le présentons ci-dessus, n'a jamais rencontré des conditions idéales pour son application optimale dans aucun établissement hôte (public ou confessionnel). Les entraves à l'application du programme enregistrées au fil des ans sont la méfiance des responsables d'établissements qui, ayant peur de voir leurs effectifs et la performance aux examens officiels chuter, accordaient aux maîtres un pourcentage de temps très limité à l'enseignement de la langue maternelle; la réticence des parents qui estiment que s'ils ont envoyé leurs enfants à l'école, c'est pour qu'ils y apprennent le français, une langue rentable, et non la langue maternelle; le misonéisme des inspecteurs qui, pour voiler une incapacité à évaluer la pédagogie de l'enseignement bilingue, récusent le cadre juridique et légal de cet enseignement et exigent des maîtres et des responsables d'établissements une application du programme officiel; la difficile conversion des mentalités de certains enseignants qui, même lorsqu'ils avaient l'autorisation d'appliquer le programme PROPELCA de manière optimale, corrompaient ce dernier en introduisant la lecture et l'écriture du français dès la SIL; la carence en maîtres formés dans chaque établissement pour assurer la fluidité et la continuité des enseignements bilingues de la SIL au CE1; les suspensions intempestives et les reprises de l'expérimentation au gré des humeurs des dirigeants d'établissements, etc.

En fin de compte, l'expérimentation se déroule en dents de scie pendant une quinzaine d'années (1981-1995), principalement dans les établissements

professionnels. Il n'existe aucune mesure coercitive pour le maintien du projet dans un établissement d'une année à la suivante, ni le maintien des élèves dans une cohorte que l'on pourrait évaluer longitudinalement. Les enfants sont inscrits une année dans une classe expérimentale et l'année suivante, ils se retrouvent dans une classe ordinaire et vice-versa.

d. Statuts juridique et financier

Sur le plan juridique, PROPELCA naît comme un projet de recherche universitaire en 1981 ; il reçoit par conséquent une subvention de l'Université de Yaoundé pendant quatre années consécutives, après lesquelles tout projet universitaire doit livrer ses résultats au Cameroun. Cependant contrairement aux autres projets universitaires, PROPELCA exige du temps pour son expérimentation dans différentes écoles et des moyens financiers énormes. À partir de 1985, le projet bénéficie d'une ligne budgétaire au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Informatique et de la Recherche Scientifique (MESIRES) comme projet de l'Institut des Sciences Humaines (ISH). Ce financement s'arrête en 1987 avec l'annonce officielle de la crise économique. L'ISH fermera ensuite définitivement ses portes en 1991. Les responsables du projet PROPELCA créent en 1994, une ONG appelée ANACLAC⁹, soutenue par la SIL et l'ACDI¹⁰. Elle a pour charge de poursuivre l'expérimentation.

Bien qu'ayant bénéficié d'un soutien financier du gouvernement à travers la Faculté des Lettres et Sciences Humaines puis le Ministère de la Recherche Scientifique, à aucun moment l'expérimentation n'est l'objet d'une attention particulière du gouvernement ou du Ministère de l'Éducation Nationale qui semblent rester sourds aux sollicitations diverses (mise à disposition d'écoles publiques, offres de formation aux maîtres des écoles publiques à l'enseignement bilingue, etc.) formulées par la hiérarchie du projet. Un espoir semble naître en 1995 après la participation bien organisée de l'ANACLAC à la préparation et aux travaux des États Généraux de

⁹ ANACLAC : Association Nationale des Comtés de Langues du Cameroun

¹⁰ SIL : Société Internationale de Linguistique (Filiale de la Summer Institute of Linguistics)

ACDI : Agence Canadienne pour le Développement International

NUFI : exclamation en langue fe'efe'e signifiant "Chose nouvelle!".

UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

l'Éducation Nationale. Les dépliants distribués et surtout la brillante présentation des résultats de l'expérimentation par le Professeur Maurice Tadadjeu, initiateur de l'expérimentation, convainquent les responsables politiques les plus sceptiques de la nécessité de sauvegarder les langues camerounaises à travers leur enseignement. La Constitution du 18 janvier 1996 attribuera ensuite un statut de "langues nationales" aux langues camerounaises que l'État s'engage à protéger et à promouvoir.

Cependant, depuis la promulgation de la Loi d'Orientation de l'Éducation au Cameroun de 1998, loi qui prévoit l'insertion des langues nationales dans le système éducatif, aucune mesure n'est prise pour sa mise en œuvre effective. Bien au contraire, la récente décision gouvernementale d'insérer l'enseignement de l'anglais dès la SIL dans toutes les écoles francophones rend l'application du modèle bilingue langue maternelle-français improbable. L'expérimentation PROPELCA bat de l'aile faute d'un soutien gouvernemental. L'ACDI et la SIL ont suspendu leurs subventions à l'ANACLAC. Le projet qui à son apogée couvrait 38 langues dans environ 500 écoles, survit péniblement dans quelques langues des provinces francophones et légèrement mieux dans les provinces anglophones.

e. Contribution de PROPELCA à l'instrumentalisation des langues camerounaises

Les 38 langues camerounaises touchées par le programme PROPELCA comportent chacune une documentation importante permettant son enseignement dans les premières classes de l'enseignement primaire. Une dizaine de ces mêmes langues comporte des manuels didactiques permettant leur enseignement comme deuxième langue camerounaise au niveau de l'enseignement secondaire. Ces ouvrages rédigés selon des méthodes et techniques conformes à la philosophie du programme PROPELCA, sont l'œuvre de locuteurs natifs regroupés ou non en comités de langues et ont tous été publiés grâce aux fonds du Projet.

3. Les écarts de niveaux de développement

Tous les peuples n'ont pas passé à la même époque de la vie paléolithique à la vie néolithique. Les peuples européens, par exemple, ont réalisé ce changement près

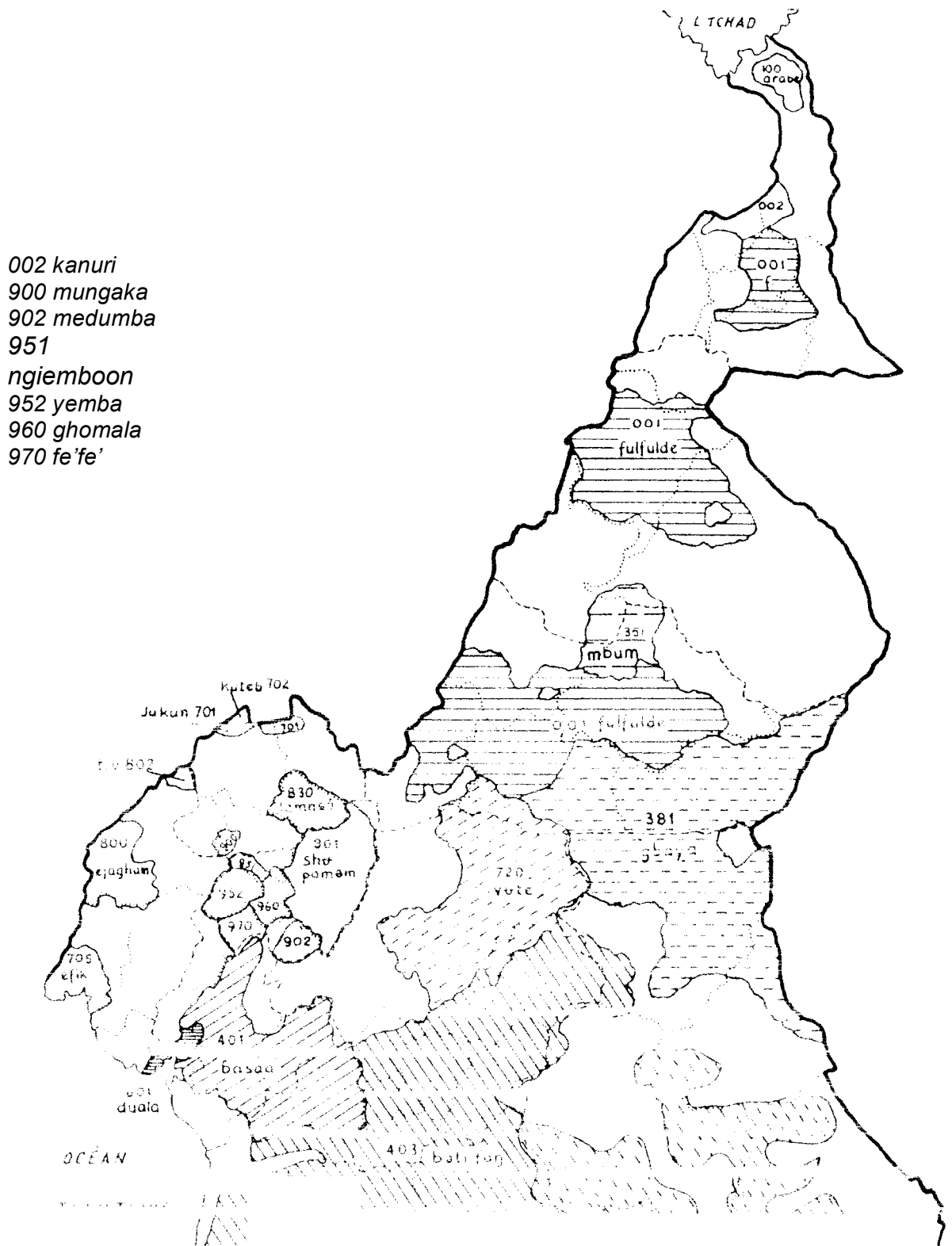
de trois mille ans après les peuples du Croissant fertile (Mésopotamie) et les Égyptiens. Le passage de l'époque néolithique à l'histoire ne s'est pas non plus effectué partout en même temps.

Cette fresque de l'évolution de la civilisation de l'humanité est plus qu'actuelle dans le domaine des langues humaines. Certaines sont passées d'un usage oral exclusif à l'usage concomitant de l'écriture depuis 5300 avant J.C.. D'autres par contre, à l'instar de nombreuses langues africaines ne connaissent pas encore la civilisation de l'écriture en ce début du troisième millénaire après J.C.

Au Cameroun, sur les 282 langues recensées par *l'Annuaire des Langues du Cameroun*, vingt étaient considérées comme standardisées en 1990 selon R. Breton (1991 : 19). Nous présentons ces langues dans la carte 3 à la page suivante. En 2005, grâce à l'action conjuguée du Département de Langues Africaines et Linguistique, de la SIL et de l'ANACLAC à travers son projet PROPELCA, 38 langues camerounaises peuvent être dites standardisées. Nous les présentons dans la carte 4.

Carte 3 : Les langues standardisées avant 1991

(extraite de R. Breton et Bikia Fohntung, 1991).



- 002 kanuri
- 900 mungaka
- 902 medumba
- 951 ngiemboon
- 952 yemba
- 960 ghomala
- 970 fe'fe'

1787
 © ALCAM
 CRYA-115
 R. BRETON

0 100 200 300km

Nom%

Les langues standardisées possèdent chacune un système d'écriture fiable, des ouvrages de référence de la norme écrite (grammaires, dictionnaires monolingues et bilingues), des manuels scolaires élémentaires et une littérature embryonnaire. Celles en cours de standardisation possèdent un alphabet, un journal de quelques pages et des traductions de livres bibliques, mais elles n'ont pas de manuels de référence de la norme écrite. En l'absence d'une politique linguistique nationale autorisant leur emploi dans le cadre scolaire, certaines langues ont été utilisées comme vecteurs de l'enseignement soit par les missionnaires, soit à titre expérimental dans le cadre du projet PROPELCA évoqué plus haut. D'aucunes ont bénéficié de l'appui financier d'organismes internationaux pour se développer, alors que d'autres langues font encore leurs premiers pas dans l'utilisation de l'écriture. Dans cette dernière rubrique, l'UNESCO a financé pendant près d'une vingtaine d'années l'alphabétisation en langue fe'efe'e, l'ACCT a financé la recherche lexicale dans les langues duala et basaa entre 1980 et 1990, l'ACDI a financé le développement et l'enseignement expérimental d'une quarantaine de langues à travers la SIL, PROPELCA et l'ANACLAC.

La modernisation lexicale des langues ayant bénéficié d'un crédit de recherche lexicale extérieur, visait entre autres objectifs, de

Répondre aux besoins langagiers immédiats apparus dans les domaines des activités économiques et sociales, de l'éducation et de la formation, de l'administration et de la santé, et de favoriser par là le recours aux langues nationales africaines dans l'exercice quotidien de chacune de ces fonctions sociales. ACCT - CERDOTOLA (1983 : IX).

Alors que la modernisation d'une langue implique nécessairement la recherche et la vulgarisation des résultats de cette recherche à travers l'enseignement de la langue, dans bien des cas, la modernisation lexicale consciente des langues camerounaises a été organisée en l'absence des structures statutaires chargées de la vulgarisation des néologismes issus de la recherche terminologique. Elle semble ainsi s'inscrire dans le cadre d'un aménagement sans politique linguistique. Si les missionnaires ont ouvert des écoles et exploité le culte dominical pour disséminer le vocabulaire religieux et artisanal au sein des populations, la recherche terminologique sous

l'égide de l'ACCT et du CERDOTOLA entre 1980 et 1990 a cruellement manqué d'un cadre de vulgarisation.

4. Recherches sur le vocabulaire scolaire

Le domaine de la recherche terminologique qui a connu une activité d'envergure au Cameroun demeure le vocabulaire scolaire. L'enseignement de type moderne des langues camerounaises est initié par les missionnaires. Il s'est poursuivi dans la région côtière sur les périodes coloniales allemande, britannique et française avec des fortunes diverses. Quelques expériences à une échelle réduite ont ensuite émaillé ce domaine après l'indépendance du pays en 1960.

a. Recherche lexicale et enseignement pendant la période missionnaire

Les missionnaires Baptistes Anglais et Presbytériens Américains furent les premiers à initier un système scolaire moderne au Cameroun. Arrivés dans ce territoire respectivement en 1841 et 1877, ils s'installèrent à Cameroons (aujourd'hui Douala) pour les premiers, et à Ebolowa pour les seconds.

L'objectif principal de ces missionnaires étant l'évangélisation des masses populaires locales, ils se rendirent vite à l'évidence que cette tâche ne pouvait nullement être menée en langue anglaise. Ils apprirent les langues camerounaises parlées dans leurs sites d'implantation, élaborèrent un système d'écriture pour chacune, commencèrent la traduction des Saintes Écritures, et conformément à une tradition protestante qui veut que le fidèle puisse lire lui-même la Bible, ils ouvrirent des écoles dans lesquelles certaines langues locales furent les langues d'instruction.

Durant cette période missionnaire, la langue duala fut utilisée comme vecteur de l'enseignement par la Baptist Missionary Society dans le Littoral et le long de la côte et la langue bulu fut utilisée comme langue d'enseignement par la Mission Presbytérienne Américaine dans toute la Province actuelle du Sud Cameroun. Selon Nseme C. et Chumbow B.S. (1990 : 159) :

L'enrichissement du vocabulaire du duala, à cette époque, n'est pas volontaire en tant que tel. Dans leur œuvre respective d'évangélisation des populations et de scolarisation des jeunes, les missionnaires ne constituent pas d'équipes spécialisées dont le travail consiste à recenser des items nouveaux et à les rendre en duala. En traduisant la Bible et en confectionnant des manuels didactiques, ils se voient plutôt amenés à chercher des équivalents aux mots d'autres cultures qu'on retrouve dans les Saintes Écritures ou encore à ceux qui renvoient au vocabulaire scolaire.

L'impact de cette période en matière de vocabulaire scolaire est intimement lié aux matières enseignées, soit la lecture et l'orthographe de ces langues, afin de permettre aux chrétiens de s'inspirer d'eux-mêmes du contenu des Saintes Écritures. Les témoignages recueillis auprès des descendants des scolarisés à l'École Presbytérienne pré-coloniale en bulu mentionnent aussi le calcul, la maçonnerie, la menuiserie, l'artisanat, l'agriculture, la morale et l'hygiène parmi les matières enseignées par les Presbytériens Américains en langue bulu; ces dernières matières permettaient aux fidèles de participer au développement de leurs communautés.

Si nous nous en tenons au principe suivant lequel l'enseignement d'une matière scolaire nécessite un vocabulaire approprié dans la langue d'enseignement, il est à supposer que les Baptistes Anglais et les Presbytériens Américains ont dû procéder à la recherche du lexique adapté à l'enseignement de chacune des matières en duala et en bulu. La recherche lexicale disposait alors d'un cadre de vulgarisation formel et ses résultats étaient directement utilisables dans les salles de classe. La synergie de ces conditions favorables disséminait automatiquement les nouvelles lexies au sein des populations. Cependant l'absence des lexiques ou de manuels datant de cette époque ne nous permet pas de juger la recherche lexicale faite par les missionnaires à sa juste valeur. Seule la présence massive des mots d'origine anglaise en duala, en bulu et dans les autres langues de la côte camerounaise nous permet de postuler que l'emprunt lexical fut le procédé le plus usité par les missionnaires pour doter les langues camerounaises de nouvelles lexies.

La présence française au Cameroun dès 1916 n'a pas eu d'effets lexicaux immédiats sur les langues de la côte camerounaise. Cette situation s'explique par l'interdiction de l'enseignement de ces langues par les arrêtés des Hauts

Commissaires de la République Française au Cameroun de 1920 et de 1923. Sur la base du principe selon lequel une langue emprunte des termes uniquement à la langue ayant introduit les réalités à nommer dans la communauté (cf. Bitjaa Kody, 2000a), il est à supposer que la continuation de cet enseignement aurait entraîné un flux considérable d'emprunts au français dans les langues camerounaises.

b. Recherche lexicale et enseignement après l'indépendance

Pendant la période de l'interdiction de l'enseignement des langues camerounaises que nous situons entre 1923 et 1998, quelques expériences d'envergures variables sont à signaler dans la recherche lexicale et l'enseignement en langues camerounaises, l'une de ces activités appelant nécessairement l'autre. Les plus notoires sont l'organisation NUFI qui a institué l'alphabétisation en langue fe'efe'e dès 1928, l'expérience du Collège Libermann initiée en 1966 et le projet PROPELCA créé en 1981.

Depuis sa création, le Projet PROPELCA a expérimenté avec succès, l'enseignement d'une trentaine de langues camerounaises. Au niveau de l'enseignement primaire, cette expérimentation utilise la langue locale comme vecteur de l'enseignement de la lecture, de l'écriture et du calcul dans les trois classes initiales de la scolarisation.

L'exemple le plus remarquable de recherche lexicale harmonisée dans les langues camerounaises s'est déroulé dans le domaine du calcul qui, même s'il avait une terminologie traditionnelle, devait être adapté au vocabulaire scolaire moderne en la matière. À cet effet, trois manuels coquilles de calcul pour la SIL, le CP et le CE1 comportant des leçons et des exercices d'arithmétique et de géométrie ont été traduits dans une dizaine de langues et publiés dans la Collection PROPELCA. Ces ouvrages constituent un exemple d'exploitation des résultats de la recherche terminologique par l'utilisation de nombreux néologismes inventés par les chercheurs dans le cadre des Projets LETAC et LEXIS en duala et en basaa. Vu sous cet angle, le projet PROPELCA a incidemment constitué le maillon de vulgarisation de nombreuses lexies nouvelles dans ces langues.

5. Approches heuristiques du lexique scolaire

Comme il apparaît dans Nseme et Chumbow (1990 :160), la recherche terminologique structurée dans les langues duala et basaa sous l'initiative de l'ACCT, s'est principalement déroulée entre 1980 et 1991 dans le cadre des projets **Lexiques Thématiques d'Afrique Centrale (LETAC)** et **Lexiques Spécialisés (LEXIS)**.

Cette recherche s'est déroulée, pour la première, sur la base d'une nomenclature en langue française proposée par l'ACCT et le CERDOTOLA, et pour la seconde, sur la base de lexiques en langue française conçus par les équipes de recherches locales. L'objet et la méthode de ces projets sont définis dans l'introduction de **Carnets d'enquête**, vol.1 & 2, ouvrages édités par l'ACCT et le CERDOTOLA en 1980 et dans Nazam Halaoui (1989).

Au terme de la décennie de recherche terminologique sous l'égide de l'ACCT et du CERDOTOLA, les items relatifs aux thèmes suivants ont été traduits ou créés en basaa et en duala dans le cadre du projet LETAC : pêche, élevage, agriculture, vie économique, information, vie politique, vie sociale, arts et culture, sports et loisirs, calcul, grammaire, étude du milieu, vocabulaire scolaire et de l'alphabétisation, comptabilité, économie domestique. Dans le cadre du projet LEXIS, des nomenclatures en langue française ont été élaborées par les chercheurs en vue de leur traduction sur les thèmes suivants : histoire, géographie, technologie et techniques modernes, hygiène, soins de santé primaires, droit, sciences naturelles, physique, pensée philosophique. Dans cette tâche, les linguistes ont fait usage de tous les procédés et processus linguistiques couramment utilisés dans la recherche terminologique comme l'illustrent les quelques exemples qui suivent.

a. La dérivation est suffisamment utilisée par les spécialistes qui participent à l'enrichissement du lexique scolaire :

	Mot de base		Lexie dérivée	
Duala :	lata	"lier"	elatan	"préposition"
Duala :	keka	"essayer"	mukekisedi	"examineur"

Fe'efe'e :	mbua	"manière"	siembua	"grammaire"
Fe'efe'e :	paa	"aile"	sipaa	"tableau"

b. L'élargissement sémantique, procédé qui consiste à prendre un item de la nomenclature, et par un rapprochement de sens, de forme ou de fonction, à lui trouver une autre signification, est aussi courant. Cela ne signifie pas pour autant que le premier sens du terme tombe automatiquement en désuétude :

		Sens courant	Sens scolaire
Basaa :	mìmpèga	"pincés de crabe"	"parenthèses"
Duala :	dikobon	"crochets"	"guillemets"
Basaa :	mbaén	"le pancréas"	"adjectif"

Les deux procédés qui précèdent sont souvent associés pour créer des néologismes de forme et de sens :

	Mot courant		Nouvelle lexie	
Basaa :	semêl	"s'identifier"	lisemêl	"la conjugaison"
Basaa :	pahâl	"exprimer"	pahlene	"verbe" (cat. gram.)
Ghomala' :	ne lente	"viser, tenter"	mlente	"test, devoir"

c. La composition est présente dans plusieurs lexies nouvelles sous ses formes simple et dérivée :

	Mots de départ				Mot composé	
Fe'efe'e :	pu'	"boule"	+ nce	"feuille"	= pu'nce	"cahier"
Fe'efe'e :	ku'a	"gratter"	+ nke'	"ligne"	= kuanke'	"règle graduée"
Basaa :	nok	"écouter"	+ tila	"écrire"	= noktila	"dictée"
Duala :	tése	"fixer"	+ bwambo	"parole"	= etésebwambo	"grammaire"

d. **L'emprunt**, surtout à l'anglais, des suites du contact prolongé avec cette langue pendant la période missionnaire, est courant dans le vocabulaire scolaire ancien :

	Langue cible		Langue source	
Basaa :	sùkulù	"école"	de l'anglais	"school"
Fe'efe'e :	sukû	"école"	de l'anglais	"school"

e. **L'explication**, procédure consistant à traduire une lexie de la nomenclature par une expression proche de sa définition, est aussi largement usitée dans la modernisation du vocabulaire scolaire :

	Explication	Sens scolaire
Basaa :	ḡkòt ñtóḡ bíbúk "rassembleur d'une suite de mots"	= "grammaire"
Basaa :	ḡó ñtóḡ bíbúk "tête d'une suite de mots"	= "sujet"

f. **La reduplication**, processus morphologique consistant à reprendre tout ou partie du radical, est exploitée dans la création de nouvelles lexies :

Le nominal **papahlene** "adverbe" est un mot créé en basaa à l'aide d'une reduplication partielle du nom **pahlene** "verbe" qui, à son tour, est un dérivé déverbatif de **pahâl** "exprimer".

III - PROCESSUS D'IMPLANTATION DES LEXIES DANS LA COMMUNAUTÉ

Les lexies nées sous une logique informelle se répandent résolument de manière informelle, de bouche à oreille comme dans les langues à usage oral exclusif. Cette diffusion est l'œuvre des beaux parleurs consacrés, des orateurs les plus inventifs, auprès desquels les locuteurs ordinaires copient les néologismes et les tournures idiomatiques. C'est de cette manière que l'emprunt au portugais « **carta** » se serait répandu avant l'institutionnalisation de l'école au Cameroun, donnant les mots *kalati* en duala, *kalata* en ewondo et en bulu, *kaat* en basaa avec le sens « livre ».

Les lexies issues de la recherche institutionnelle nécessitent obligatoirement un cadre formel comme l'école pour leur insertion au sein de la communauté. Les missionnaires Baptistes Anglais et Presbytériens Américains, utilisèrent leurs écoles et la prêche (autre institution régulière), pour répandre le vocabulaire religieux et celui des matières scolaires au sein des populations. Ces institutions missionnaires permirent aux langues camerounaises concernées d'acquérir un vaste répertoire de termes liés à la foi et aux travaux de construction dont la plupart sont des emprunts à l'anglais.

Les lexies issues de la recherche formelle sous l'égide de l'ACCT n'ont pas bénéficié d'un cadre formel pouvant faciliter leur implantation au sein des populations Basaa et Duala. Bien que ces langues soient comptées parmi les plus développées, et bien qu'elles soient utilisées de manière satisfaisante dans le cadre de l'expérimentation de l'enseignement des langues locales, la plupart des néologismes issus de la recherche terminologique des équipes LETAC et LEXIS pour augmenter l'expressivité de ces langues croupissent dans les tiroirs des chercheurs et n'ont jamais atteint les populations cibles faute d'un cadre de vulgarisation formel.

1. Les supports de vulgarisation

Les supports de vulgarisation sont constitués par l'ensemble des moyens oraux et écrits servant de pont entre le chercheur et les locuteurs natifs et permettant à ces derniers de connaître les nouvelles connotations des mots existants ou les mots nouveaux issus de la recherche et de les utiliser convenablement.

La recherche terminologique en langue basaa fut couronnée en 1983 par la publication par l'ACCT – CERDOTOLA du premier tome des *Lexiques Thématiques d'Afrique Centrale* relatif aux activités économiques et sociales. Le second tome de la langue basaa, ainsi que les tomes 1 et 2 de la langue duala, bien qu'achevés dans les délais et transmis à l'ACCT, attendent encore leur publication.

L'ouvrage publié en langue basaa et les manuscrits des ouvrages non – publiés en basaa et en duala ont été utilisés par les chercheurs dans leur effort de vulgarisation

des nouvelles lexies, par le biais des publications en langue locale dans la collection PROPELCA, de la radiodiffusion, et à travers l'expérimentation de l'enseignement des langues camerounaises.

2. Portée sociale du lexique scolaire

Dans le but d'évaluer la portée sociale du lexique scolaire au sein des populations camerounaises, nous avons mené une enquête sur les langues duala, basaa, fe'efe'e et ghomala, utilisées dans l'enseignement expérimental par PROPELCA depuis une vingtaine d'années. À travers cette enquête, nous avons successivement évalué d'une part, l'appropriation et l'utilisation quotidienne des néologismes par les maîtres et les élèves, et d'autre part, l'acceptation du nouveau vocabulaire scolaire par les locuteurs natifs de ces langues. La méthode que nous avons utilisée dans cette évaluation est empruntée à John Humbley (1997) et à François Gaudin (1994).

Comme nous pouvons le lire dans John Humbley (1997 : 156) :

L'évaluation de l'aménagement de la langue se fait essentiellement par sondages. Selon Gaudin (1994 : 67), on peut en distinguer trois types, métalinguistique, épilinguistique et (implicitement) linguistique. En adaptant ces distinctions à nos besoins, on peut les définir comme suit :

- **sondage linguistique**, qui se fonde sur un corpus primaire : un échantillon de discours employé dans une situation naturelle; il s'agit, dans le corpus retenu, de déterminer si les formes préconisées sont employées, ou leurs concurrentes ;
- **sondage métalinguistique**, qui consiste à interroger les locuteurs/scripteurs sur leur emploi des formes préconisées et des formes concurrentes ;
- **sondage épilinguistique**, qui sollicite ou recueille des opinions des locuteurs /scripteurs sur les formes préconisées ou des formes concurrentes, et plus généralement sur les initiatives de planification linguistique et les phénomènes de contact linguistique.

Dans la situation que nous examinons, les *formes préconisées* sont les néologismes (de forme et de sens) proposés par les chercheurs dans les langues camerounaises et les *formes concurrentes* sont soit les termes approximatifs traditionnels dans les mêmes langues, soit les mots français correspondant aux notions traduites par les

chercheurs en langues nationales. Nous avons appliqué les trois types de sondages que définit Humbley ci-dessus, afin de mesurer la portée sociale des recherches en aménagement de la langue effectuées au Cameroun.

a. Dissémination des néologismes en milieu spécialisé

Les résultats de ces sondages révèlent qu'en milieu semi-spécialisé (maîtres et élèves), les nouvelles lexies se rapportant par exemple à la grammaire en langues nationales sont utilisées dans cet enseignement par les maîtres en situation scolaire. Ces lexies sont de prime abord considérées comme du **vocabulaire ancien mais nouveau** par les jeunes apprenants qui ne se soucient pas de son origine, mais qui, au contraire, s'empressent d'en connaître le sens et les contextes d'utilisation. Bien que conscients du fait que les nouvelles lexies sont des néologismes, parce qu'ayant souvent été associés à leur élaboration, les maîtres essaient d'en faire un usage naturel en situation scolaire et évitent de parler de l'étymologie ou de l'origine des nouvelles lexies pour ne pas susciter le doute dans l'esprit des jeunes apprenants.

Au cours d'un sondage de type linguistique et épilinguistique, nous avons donné un cours magistral de grammaire en langue basaa en juillet 1999 aux maîtres des écoles primaires venus en formation PROPELCA pour la toute première fois. Le cours, entièrement dispensé en langue basaa, contenait une forte dose de néologismes testés bien des fois auparavant et utilisés par des maîtres sur le terrain.

Les témoins (maîtres en formation) locuteurs natifs de la langue basaa, ont eu d'énormes difficultés à capter les 50% du message. Il a fallu revenir sur le lexique grammatical, gloser chaque nouvelle lexie, et souvent, préciser le terme français équivalent. Cet exercice préalable terminé, nous avons repris notre cours de grammaire avec plus de réussite. Cependant, si la plupart des maîtres, le lexique aidant, suivaient le second cours sans beaucoup de difficultés, certains n'ont pas omis de mentionner que pour eux, c'était encore comme si nous nous exprimions dans une langue différente de leur basaa maternel.

Cependant, une fois ce baptême terminé, les maîtres s'estiment détenteurs d'un pouvoir linguistique que le commun des locuteurs natifs ne possède pas. Ils peuvent

enfin exprimer dans leur langue maternelle, ce qu'ils ne pouvaient dire jusqu'ici qu'en français à leurs élèves et dans leur entourage. Ils en sont fiers et se déclarent prêts à en faire un bon usage en situation scolaire et au-delà.

Les élèves des classes expérimentales et les alphabétisés en fe'efe'e quant à eux, se démarquent clairement de la population non scolarisée dans les langues camerounaises par leur connaissance des néologismes appris en classe et l'utilisation de ces derniers dans leur langage quotidien, preuve supplémentaire s'il en faut, que les lexies créées en situation formelle nécessitent un cadre tout aussi formel pour leur expansion.

b. Dissémination en milieu non-spécialisé

Si les maîtres et les élèves, par souci professionnel ou par besoin de réussite se prêtent volontiers à l'apprentissage des lexies nouvelles dans le cadre formel tracé par l'école, les non-spécialistes constitués de la grande majorité des locuteurs natifs de la langue, semblent être moins perméables aux innovations lexicales. Ils n'en trouveraient pas l'intérêt immédiat et appliquent le bon vieil adage : « *pas d'intérêt, pas d'action* ». Nseme et Chumbow (1990 : 169) expliquent cette attitude par l'absence d'une motivation matérielle :

Posséder un lexique de plus en plus fourni, si moderne et scientifique fût-il, ne procure pas d'avantages pécuniaires ou sociaux particuliers à la population.

L'enquête auprès de la population a nécessité l'usage des trois types de sondages de Humbley (1997 : 157) avec différentes techniques d'enquête. À travers la station de la radiodiffusion de la Province de Centre qui dessert une bonne partie de l'aire linguistique basaa, nous avons proposé une série d'émissions les jeudis après-midi en langue basaa, en expliquant clairement aux auditeurs que le but de cette recherche était de doter la langue basaa des termes qui faciliteront son enseignement dans les salles de classes régulières.

- La première appelait les auditeurs à participer à la recherche des équivalents ou à la création des mots exprimant dix notions du vocabulaire scolaire français.

- La seconde proposait une série de dix néologismes en langue basaa tirés des *Lexiques Thématiques*. L'exercice consistait à trouver les équivalences dans les deux séries.

Bien que la nécessité soit évidente pour le chercheur et les semi-spécialistes, les non-spécialistes n'ont pas participé à cette recherche. Les contributions reçues au bureau du Comité de langue basaa émanaient essentiellement des enseignants du primaire et du secondaire n'ayant jamais suivi la formation PROPELCA. Le mutisme observé des non-spécialistes pourrait s'expliquer par le manque d'intérêt de la population pour les questions linguistiques.

Constatant l'échec des tentatives radiophoniques, nous avons entrepris une enquête auprès des non-spécialistes pour mesurer leur degré de connaissance d'une vingtaine de termes issus du vocabulaire scolaire basaa. Le sondage du type métalinguistique utilisait la technique d'enquête directive, sur la base d'un questionnaire mixte (écrit/oral) fermé et consistait à demander aux sujets s'ils connaissent ces mots et s'ils les emploient.

Les néologismes de sens étaient connus dans leur acception première, mais pas dans la nouvelle. Une explication du linguiste facilitait l'acceptation de la nouvelle par le sujet, bien qu'elle ne garantisse pas son utilisation future par ce dernier. Dans les commentaires épilinguistiques entourant les nouvelles lexies, les néologismes de forme étaient perçus comme des inventions par les locuteurs natifs adultes. Se prévalant d'une bonne maîtrise de leur langue maternelle, ils jugeaient les nouvelles lexies incongrues dans certains cas et proposaient l'adoption des emprunts au français adaptés phonologiquement. D'autres sujets allaient jusqu'à estimer que les linguistes ont déformé leur langue maternelle en y introduisant de nouvelles lexies.

IV – CONCLUSION

Il apparaît ainsi que les néologismes issus de la recherche formelle ne peuvent s'implanter durablement au sein de la population cible qu'à travers les canaux formels de vulgarisation (école, églises, médias). En l'absence de ces structures, la recherche terminologique formelle reste vide de sens et n'atteint pas son objectif principal qui est l'utilisation des lexies issues de cette recherche par les populations cibles. L'instrumentalisation des langues camerounaises reste embryonnaire. Les efforts fournis par les Départements de Linguistique des Universités camerounaises, la SIL et l'ANACLAC sont certes louables, mais ils ne permettent pas encore aux langues locales d'assumer pleinement les fonctions auxquelles les destine la nouvelle politique linguistique du pays. Ces efforts d'instrumentalisation ne sont ni coordonnés, ni continus du fait de l'absence d'un budget et d'une structure chargée officiellement de l'instrumentalisation des langues camerounaises. Ils sont donc considérés comme s'inscrivant dans le cadre d'un aménagement sans politique linguistique.

Les effets du contact sur le **corpus** des langues locales sont palpables à travers les interférences notées dans l'expression des locuteurs qui utilisent toujours des mots français dans un discours en langue locale, à travers les emprunts lexicaux et grammaticaux au français, emprunts qui entraînent forcément une évolution des systèmes phonologiques et morphologiques des langues locales. Les structures des langues locales évoluent aussi sur le plan syntaxique en calquant du français des formes grammaticales (temps de conjugaison, modes, aspects, ordre des mots dans la phrase) qu'elles n'attestaient pas au début du contact. Cette influence entraîne ainsi une hybridation structurelle des entités de départ. Il est à craindre pour les langues fortement influencées, qu'elles deviennent des parlers hybrides, des formes linguistiques métissées (pidgins, argots, sabirs), victimes des modifications lexicales et syntaxiques dues à cette influence.

CHAPITRE VII

LANGUES ET DÉVELOPPEMENT

I - INTRODUCTION

La sociolinguistique établit les liens entre les langues et la société, entre autres, elle s'interroge sur le rôle de la langue dans le développement économique, social et culturel d'un pays. Bien que ce lien ne soit pas une évidence, il semble qu'il influence bien souvent les destins économiques des nations.

Notre démarche dans l'analyse des rapports entre la langue de travail et le développement économique d'un pays commence par une définition in abstracto du développement à travers la description des pays sous-développés. Nous nous interrogeons ensuite sur les causes profondes du sous-développement. Pour le faire, nous examinons le rôle que joue la langue ou les langues dans la communication au sein d'une entreprise et au sein d'un pays pour faciliter ou pour handicaper la construction nationale. Nous concluons ce chapitre en nous demandant ce qu'est une politique linguistique, si ce n'est l'utilisation judicieuse des langues pour un épanouissement économique, social et culturel du pays?

II - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Selon l'Encyclopédie Microsoft Encarta (98),

*Les théories et politiques du développement ont longtemps négligé les facteurs socioculturels, le développement étant essentiellement pensé en termes de croissance du **revenu** et la **révolution industrielle** servant de référence. Walt Rostow proposa ainsi dans les années 1950 un modèle du processus de développement en cinq étapes, de la société traditionnelle à*

celle de la **consommation** de masse. Le décollage de l'économie ne pouvait intervenir qu'après une période de transition, correspondant à l'accumulation de **capital** et à la diffusion des connaissances technologiques. Dans ce contexte, l'**aide internationale** devait se substituer à l'épargne intérieure et fournir les ressources nécessaires au décollage. Elle s'orienta en priorité vers les infrastructures économiques et les "industries industrialisantes".

À partir des années 1970, les programmes de développement, sous l'impulsion du PNUD, prirent davantage en considération les spécificités culturelles et sociales des pays concernés ainsi que leurs structures institutionnelles.

L'accent fut mis sur la satisfaction des besoins fondamentaux des populations. Il ne pouvait y avoir de développement sans que fût résolu le problème de l'insécurité alimentaire et sanitaire, sans élévation du niveau d'éducation des hommes et des femmes, acteurs du développement local. À la notion d'un modèle imposé de l'extérieur se substitua l'idée que le développement devait être un processus endogène, favorisé par la mise en place d'un cadre politique, financier et juridique favorable à l'initiative économique. Les populations devaient être plus étroitement associées aux projets de développement : leur participation fut notamment encouragée par les organisations non gouvernementales (ONG), de plus en plus impliquées sur le terrain.

1. Quelques caractéristiques des politiques économiques

Une économie peut être centralisée, elle peut être mixte et elle est souvent divisée en secteurs. Une économie centralisée est caractérisée par une planification centrale impérative et par une réglementation stricte de la production par l'État, qui a été le système dominant dans la plupart des pays communistes jusqu'au début des années 1990. Au sein d'une économie mixte, le secteur privé et le secteur public contribuent tous deux à l'activité économique.

Les secteurs économiques sont les domaines d'activité des entreprises. On divise les activités économiques en trois grands secteurs dits primaire, secondaire et tertiaire. Le secteur primaire regroupe les activités de production de matières brutes (agriculture, mines, pétrole). Le secteur secondaire inclut les activités industrielles (énergie, bâtiment et travaux publics, agro-alimentaire, production de biens de consommation et de biens de production). Le secteur tertiaire, enfin, est

un ensemble mal défini, incluant toutes les activités n'appartenant pas aux deux autres secteurs et que l'on peut assimiler à des activités de fourniture de biens et services matériels et immatériels aux individus, aux collectivités ou aux entreprises. Ce secteur regroupe les services marchands et non marchands, notamment le commerce (de gros et de détail), le commerce d'automobiles et les réparations, la location et crédit-bail immobilier, les postes et télécommunications, les assurances, le tourisme, les services de santé, enfin les services offerts par les administrations.

2. Caractéristiques économiques des pays sous-développés

Un pays en voie de développement est un pays dont les structures économiques, politiques et sociales ne permettent pas de satisfaire les besoins fondamentaux des populations et qui se caractérisent principalement par une pauvreté massive ainsi qu'une faible insertion dans l'économie mondiale.

Historiquement, la distinction entre pays du **Tiers-monde** et pays développés, riches et anciennement industrialisés, s'est opérée avec le mouvement de décolonisation amorcé au lendemain de la **Seconde Guerre mondiale**. Depuis, les premiers se sont engagés de manière inégale dans la voie du développement, enjeu majeur des **rapports Nord-Sud**. Le monde en voie de développement, où vivent plus des trois quarts de la population mondiale, recouvre aujourd'hui une réalité très contrastée.

a. Des évolutions contrastées

Depuis le début des années 1960, le développement du Sud s'est effectué à un rythme extrêmement rapide : les progrès économiques et sociaux réalisés sont à la mesure de ceux que connurent en un siècle les nations aujourd'hui les plus riches. Après une période de décollage économique, une rupture est cependant intervenue en 1973, avec le premier choc pétrolier. Le processus de développement s'est en grande partie enrayé avec la crise de la dette, en 1982,

qui provoqua un tarissement des financements privés et qui fut aggravée par une détérioration continue des termes de l'échange. Après cette «décennie perdue du développement», la **croissance** économique a certes repris, mais le retard accumulé explique que l'écart entre Nord et Sud ait globalement continué de s'accroître.

Les situations sont cependant très différentes d'une région à l'autre, comme le souligne le rapport 1996 de la **Banque mondiale**. L'ensemble constitué par l'Asie de l'Est et le Pacifique, bénéficiant d'une forte croissance économique et de la majeure partie des flux de capitaux privés, est aujourd'hui davantage intégré à l'économie mondiale tandis que recule la pauvreté. Ces avancées globales dissimulent toutefois le fait que 80% de la population de cette vaste région vit dans des pays à faible revenu, confrontés à des problèmes de développement importants. Le contraste est le même en Amérique latine et dans les Caraïbes, ensemble le plus lourdement endetté : au sein même des nouveaux pays industrialisés (NPI) comme le Brésil ou l'Argentine, les inégalités économiques et sociales n'ont cessé de se creuser. Le continent africain, malgré une récente amélioration en terme de croissance du produit intérieur brut (PIB), cumule les handicaps : sur fond d'extrême pauvreté, tous les indicateurs sociaux y demeurent inférieurs à ceux des autres régions; l'investissement et l'épargne y sont toujours insuffisants pour susciter un développement endogène, et l'**aide internationale**, en recul ces dernières années, ne suffit pas à pallier ces carences.

b. Pauvreté et endettement

Le **revenu** constitue le premier indicateur de développement (ou de sous-développement). Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les habitants des pays en développement, soit 76% de la population mondiale, se partagent seulement 16% du revenu mondial. Si le rythme d'accroissement du revenu par tête est plus rapide au Sud qu'au Nord, l'inégalité se perpétue en raison d'un décalage mécanique : l'écart de revenu, entre les 20% les plus pauvres et les 20% les plus riches, a doublé entre 1960 et 1990. En 1996,

un habitant des pays riches avait en moyenne un revenu dix-huit fois supérieur à celui d'un habitant des pays pauvres.

L'endettement constitue une entrave à la poursuite du développement. Outre le fait que les sommes consacrées au remboursement de la dette sont détournées de l'**investissement** productif, les pays endettés sont contraints de privilégier les secteurs économiques tournés vers l'exportation au détriment de la satisfaction des besoins internes, notamment en ce qui concerne l'agriculture. Depuis 1983, en raison du remboursement de la dette, les flux financiers entre le Nord et le Sud se sont inversés, les pays en voie de développement transférant en moyenne vers leurs créanciers du Nord une somme nette de 40 milliards de dollars par an. En 1996, ils consacraient globalement un cinquième de leurs recettes d'exportation au service de la dette.

c. Place dans l'économie mondiale

Les structures de production reflètent également le décalage entre pays anciennement industrialisés et pays en développement, où le secteur agricole, peu productif, employait encore, en 1995, 60% de la population. Entre 1960 et 1990, la contribution de l'agriculture au PIB des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les moins industrialisés, a diminué d'un tiers, au profit du **secteur secondaire**.

L'essor de l'industrie manufacturière a permis aux pays d'Asie d'améliorer leur insertion dans le **commerce mondial**. En vingt ans, leur poids dans les échanges internationaux a doublé, essentiellement grâce aux exportations de produits manufacturés.

Dans le même temps, la part des pays les moins avancés, toujours spécialisés à l'exportation dans les produits agricoles et les matières premières, dont le prix n'a cessé de baisser depuis le début des années 1980, était divisée par deux. Or, la

participation aux échanges commerciaux constitue un facteur nécessaire du développement. Mais le commerce mondial demeure dominé par les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), à l'origine des deux tiers des échanges internationaux, dont ils définissent également les règles. Les exportations des pays en développement ne représentent qu'un cinquième du total des exportations mondiales, mais la moitié pour les produits primaires.

d. Mesure du développement humain

Les indicateurs économiques ne donnent qu'une vision partielle de la situation des pays du Sud. Aussi, le PNUD calcule-t-il, depuis 1990, un indice de développement humain (IDH), qui prend en compte non seulement le niveau de **revenu**, mais également l'**espérance de vie** à la naissance et le niveau d'**alphabétisation** des plus de quinze ans. Les progrès sanitaires et sociaux ont permis de resserrer l'écart entre Nord et Sud : depuis les années 1960, l'espérance de vie moyenne a augmenté de dix-sept ans dans les pays en voie de développement, et le taux de scolarisation dans le primaire et le secondaire a été multiplié par 1,5, ce qui a provoqué un recul relatif de l'analphabétisme.

L'ensemble des pays en voie de développement connaît un accroissement démographique, rapide et soutenu, même si les prévisions pour le XXI^e siècle ont récemment été revues à la baisse. Si un certain nombre de pays, tels les «dragons» asiatiques, la Chine ou le Brésil ont amorcé leur transition démographique, la baisse de la fécondité accompagnant celle de la mortalité, le taux de fécondité demeure très élevé dans les pays à revenu faible et intermédiaire. En Afrique subsaharienne, il atteint ainsi 6,1 enfants par femme.

Cette croissance de la population engendre des coûts supplémentaires en matière de développement humain et accroît la pression sur les ressources naturelles, alors même que les pays en développement ne sont pas encore parvenus à l'autosuffisance alimentaire et que les infrastructures sanitaires et sociales demeurent défailtantes. Plus des deux tiers des enfants sont aujourd'hui frappés

de maladies ou d'incapacités dues à la **malnutrition** ou aggravées par elle, et le taux de mortalité infantile est de 3 à 10 fois supérieur à celui des pays industrialisés; près de 40% des habitants des pays en développement n'ont toujours pas accès à l'eau potable.

L'insuffisance des structures sanitaires est particulièrement frappante dans les grandes villes du Sud, qui se développent de manière anarchique, attirant en masse des paysans chassés par la raréfaction des terres cultivables ou pâturables. Entre 1950 et 1990, la population urbaine des pays en développement a quadruplé lorsque celle des pays industrialisés doublait.

En Asie, l'accent avait davantage été mis sur l'amélioration de la production agricole, avec pour double objectif de réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et de dégager, par l'augmentation du niveau de vie paysan, une épargne mobilisable pour l'**industrialisation**. Si une politique **protectionniste** permit, dans la phase de décollage, de protéger les industries nationales naissantes, la réussite des «dragons asiatiques», confrontée à l'échec des expériences autarciques, a démontré que l'insertion dans l'économie mondiale était une condition essentielle du développement.

3. Les causes linguistiques du sous-développement

Peu d'études sociolinguistiques ont porté sur le pouvoir discriminatoire de la langue, bien que celui-ci soit évident. Nous observons en effet que autant la langue est un facteur d'unification lorsqu'elle est partagée, autant elle revêt un caractère sécessionniste lorsqu'elle n'est pas partagée. Une activité menée dans une langue X concerne et est menée à l'intention de tous ceux qui partagent la langue X, en même temps qu'elle exclut tous ceux qui ne pratiquent pas cette langue.

Certains analystes des situations africaines présument que le sous-développement des pays africains serait une conséquence logique de l'éducation coloniale qui a formé les Africains à tout attendre de l'extérieur. Alors que certains analystes

occidentaux maudissent le multilinguisme comme principale cause du sous-développement et en veulent pour preuve que tous les pays multilingues sont sous-développés, les tiers-mondistes n'hésitent pas à désigner les langues coloniales comme étant le principal frein au développement économique de l'Afrique. Dans cette optique, de nombreux penseurs camerounais dont Prosper ABEGA et Marcien TOWA ont, dans les années 1970, attiré l'attention du gouvernement camerounais sur la dérive économique, sociale et culturelle qu'entraîne une politique linguistique essentiellement exogène. Prosper Abega (1976 : 50-53) estime que l'utilisation des langues locales camerounaises dans les classes du cycle primaire et l'utilisation des langues officielles à partir du secondaire permettraient de relever deux défis majeurs au Cameroun : le problème pédagogique et le problème du développement économique, culturel et social. Dans un paragraphe intitulé :

"Langues africaines : solution d'un problème de pédagogie", Prosper Abega (1976 : 50) écrit :

Un jeune Français, un jeune Anglais qui va en classe, poursuit, sur les bancs de l'école, la découverte linguistique des schémas de cette langue qu'il a apprise sur les genoux de sa mère : pas de discontinuité entre cette expérience-ci et celle-là. Il en va tout autrement du jeune africain d'aujourd'hui. Tout jeune, il apprend sur les genoux de sa mère une langue qu'on a baptisé péjorativement de "vernaculaire". À l'école il apprend une langue dite de "culture". Et sans transition aucune, il achoppe dès le seuil de l'école à un postulat monstrueux. Dès la maternelle en effet, on se met à lui inculquer en français, ce français qu'il est venu apprendre, le maître agissant comme si l'enfant connaissait déjà cette langue comme le petit Français. Peut-on s'étonner dès lors qu'il se produise pendant de longues années, une déperdition d'énergie absolument non rentable : entre le maître et l'élève s'établit un dialogue de sourds. Comment s'étonner dès lors de l'énorme déchet de nos classes élémentaires?

Le jeune qui réussit à surnager de cet immense naufrage, à quoi est-il attelé. À travers une langue étrangère qu'on lui enseigne, il doit ingurgiter en même temps, de façon externe et artificielle, des réalités culturelles d'un monde étranger. Par exemple avec le suffixe -ier, il apprendra "pommier, poirier..." qui renvoient à des réalités tout à fait étrangères à son expérience de tous les jours. Mais à côté de cela, il ignorera les cent noms d'essences végétales que ses ancêtres ont mis des siècles à dénommer et qui leur ont permis de s'insérer dans leur expérience.

Quel type d'homme sort de ce creuset? S'interroge Prosper ABÉGA :

- *Des déracinés qui ne connaissent leur expérience qu'à travers un français ou un anglais mal assimilés; ils vous parleront toujours de leur réalité comme d'une sorte de..., comparant ce qu'ils ont sous les yeux à des réalités dont ils n'ont aucune expérience, sauf celle de leur livre. C'est le type même de l'extraversion mentale qui caractérise la plupart de nos compatriotes.*
- *Des hommes sans imagination, incapables de toute invention, incapables de trouver la moindre solution de rechange à leurs maux actuels.*
- *Des perroquets qui vont répétant ce qu'on leur a appris; des singes qui vont mimant sans réflexion, les gestes que leur patron leur ont inculqués, sans jamais se douter du ridicule qui pourrait éventuellement s'y attacher.*
- *Des chômeurs en puissance; incapables de voir dans quelles richesses ils vivent, ils préfèrent aller grossir les rangs des chômeurs en ville, avec leur demi-science.*
- *Des hommes qui abandonnent le pays à l'exploitation étrangère : on ne leur a pas appris comment manipuler leur expérience, comment sauraient-ils en tirer profit? Bref des hommes incapables de tout développement, puisqu'ils ne savent qu'attendre de l'extérieur les solutions à leur problème.*

Quand ils réussissent à surnager et à se mettre en question, ils deviennent des hommes tiraillés entre deux mondes qui cohabitent en eux et autour d'eux et dont ils n'ont pas su faire la synthèse... et j'en passe.

Quels remèdes préconiser à tant de maux? Nous croyons pouvoir les enrayer tous, si nous habituons nos jeunes à articuler leur expérience première en leur langue dans les classes d'initiation. Le jeune apprend ainsi à connaître ses réalités avant les étrangères. Il apprendra à connaître tout son contexte géographique et écologique en sa langue. L'enseignement du français et de l'anglais viendraient dans un second temps, sera conçu comme un enseignement de langue étrangère; cet enseignement s'efforcera de s'adapter à ce que les jeunes ont acquis dans les classes élémentaires. L'enfant apprendra ainsi à découvrir le monde moderne à travers ses schèmes naturels.

Du reste, pour rassurer les tenants de l'apprentissage du français et de l'anglais, nous devons leur affirmer que le meilleur rendement de cet enseignement passe par une reconnaissance préalable des difficultés linguistiques qu'opposent nos langues à ces langues étrangères. Nous savons tous d'expérience, que le type ewondo, le type basaa, le type bamiléké... ne parlent pas français ou anglais de la même façon. Pourquoi cela? C'est parce que chacun d'eux apporte à l'intérieur de ces langues étrangères ses habitudes linguistiques propres. Il faut donc connaître ces habitudes pour pouvoir les vaincre efficacement.

a. Langues africaines : moyens de développement économique

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, nous prétendons que nous ne pourrions sérieusement démarrer le développement économique que le jour où nos gouvernants se serviraient de ces langues comme moyens pour nous inciter à produire. À l'appui de ceci, nous invoquerons un argument théorique et un argument historique.

En effet, le développement n'est pas le fait de l'élite seule, il est le fait de l'élite entraînant la masse au développement. Pratiquement, l'élite est chargée de penser le développement; la masse, elle, doit mettre en œuvre ce développement. Mais pour que cette élite puisse ébranler la masse, il faut entre eux une communauté de pensée et de langage.

Or loin de favoriser cette osmose entre nos élites et leurs masses, loin de favoriser cette communion de pensée, les langues officielles constituent plutôt des écrans. Le peuple saisit plus ou moins ce que disent ses dirigeants et nous voilà patinant tous sur cette route montante mais combien glissante qui mène au développement.

C'est à nos dirigeants de faire l'effort de parler ces langues à leur peuple; à eux de digérer les réalités économiques dans ces langues, pour que, les ayant saisies adéquatement, ils puissent mettre ces peuples au travail. Toute autre voie nous fera perdre et des énergies énormes et beaucoup de décennies avant que nous puissions bénéficier d'un décollage économique vrai.

Du reste, l'analyse économique du monde d'aujourd'hui vient confirmer ces dires. Le monde économique actuel peut se subdiviser en quatre classes. La première est constituée par le monde occidental. La technologie est née chez eux, dans le cadre de leurs langues et de leurs cultures. Nous les appelons développés, puisque les élites en dialogue avec leurs masses, ont réussi à créer cette fortune matérielle dont ils sont les détenteurs aujourd'hui.

La seconde classe est constituée des Chinois et des Japonais. La technique n'est pas née chez eux; mais elle a rencontré, chez ces hommes, de fortes cultures. Les savants de ces peuples ont pu dialoguer avec leurs masses dans le cadre même de leurs langues en même temps qu'ils faisaient l'effort de digérer les réalités techniques dans leurs cultures. Ces peuples sont aujourd'hui aussi développés, sinon plus développés que certains de la première classe. Ils s'imposent ainsi au monde par leur sérieux.

La troisième classe est composée de peuples latino-américains. Ils ont reçu la technique de l'extérieur; mais en même temps, on la leur a présentée à travers des catégories étrangères à leur mentalité. Nous les voyons depuis plus d'un siècle patiner sur la route du développement, incapables qu'ils sont de comprendre profondément cette technique.

La quatrième place est la nôtre : celle des peuples qui se mettent en route pour leur bien-être. Au terme de leur développement, ils se retrouvent soit dans la

seconde soit dans la troisième classe, selon l'effort qu'ils auront consenti à comprendre cette technique de l'intérieur, dans leurs langues.

b. Positions occidentales : le statu quo

Nombreux sont les occidentaux, analystes des situations scolaires, linguistiques et économiques africaines qui conviennent avec Prosper ABEGA de l'existence d'un problème linguistique lié au sous-développement de l'Afrique. Cependant, si ces occidentaux reconnaissent que l'utilisation d'une langue étrangère dans l'enseignement primaire est de nature à freiner le développement du pays, ils ne sont pas disposés à céder l'héritage colonial et, tels des pêcheurs en eau trouble, ils agitent les vieux spectres de la multitude des langues locales et du tribalisme et recommandent le maintien du statu quo actuel qui fait la part belle au français.

Louis-Jean Calvet (1992 : 22-24) dans le numéro 21 de **Diagonales**, dresse le constat économique accablant des pays africains qui suit :

La situation de l'Afrique n'est pas bonne. La situation scolaire en particulier, et l'on voit mal comment régler le problème par une injection de crédits supplémentaires : les pays africains sont ceux qui consacrent la plus grosse part de leur budget à l'éducation, et il est impensable d'aller plus loin. La banque mondiale qui a dressé un bilan catastrophique des perspectives de l'enseignement africain (L'Éducation en Afrique subsaharienne, 1988), passe en revue de nombreux facteurs explicatifs mais ignore superbement le facteur linguistique. Et pourtant... Et pourtant les langues sont au centre du problème : si l'urgence est aujourd'hui de transmettre aux populations africaines des savoir-faire adaptés à leur situation, comment dès lors ne pas s'interroger sur le vecteur de cette transmission? Comment ne pas se demander s'il n'y a pas soit mauvais usage des langues d'enseignement (anglais, français, portugais...), soit erreur dans le choix de ces langues? Dans ce premier cas il faudrait reconsidérer les formes de la scolarisation, les améliorer, dans le second cas la Francophonie (ou l'anglophonie, la lusophonie) serait la mère de tous les maux africains.

Pour soutenir son argumentaire, Calvet démontre que les langues locales permettent aux écoliers africains de vite maîtriser les notions scientifiques et technologiques enseignées, preuve s'il en faut qu'un enseignement en langues

africaines serait plus efficace qu'une scolarisation en langue étrangère, et mènerait plus rapidement au développement du continent :

Je n'évoquerai qu'un exemple, que j'ai eu l'occasion d'étudier de près, celui d'une expérience menée au Mali, dans la région de Ségou, consistant à utiliser le bambara dans les deux premières années du primaire pour passer ensuite au français. C'est-à-dire que les enfants apprenaient à lire, à écrire et à compter dans une langue qu'ils connaissaient déjà, puis passaient au français, le bambara demeurant comme matière et non plus comme véhicule d'enseignement.

J'ai pu mener une évaluation à grande échelle de cette expérience, comparant le niveau des élèves ayant suivi ce cycle à celui des élèves n'ayant été enseignés qu'en français. Le résultat est intéressant. Lorsqu'on demande par exemple (en français) à un élève de deuxième année de primaire (scolarisé uniquement en français) de résoudre un petit problème comme "Mamadou a quinze billes, il en donne huit à Seydou, combien lui en reste-t-il?", il ne sait comment répondre. Par contre, si l'on écrit au tableau " $15 - 8 = ?$ " il trouve immédiatement la solution, car la difficulté ne réside pas pour lui dans la soustraction mais dans un énoncé en langue qu'il comprend mal. À l'inverse, si l'on pose le même problème en bambara, le même enfant (scolarisé en français) répond sans difficulté. C'est-à-dire que l'utilisation pour la scolarisation des enfants d'une langue qu'ils connaissent déjà semble améliorer les résultats de cette scolarisation, tandis qu'à l'inverse, on multiplie les difficultés en introduisant à la fois l'écriture, le calcul et un code inconnu, la langue officielle.

Cet extrait montre clairement que les langues africaines, contrairement aux langues étrangères, permettraient plus facilement aux pays africains de sortir plus rapidement de leur sous-développement économique. Le débat de l'insertion des langues locales dans le système éducatif africain est cependant resté l'un des plus passionnés depuis les indépendances politiques des années 1960. Des voix lucides se sont élevées pour magnifier tout l'intérêt de cette initiative à force d'arguments comme ceux qui précèdent, mais d'autres y trouvent un frein à l'expansion du français, à l'évolution économique des États africains.

Les adversaires de l'introduction des langues africaines à l'école ont pour principal argument leur multitude. Ils conviennent bien avec les promoteurs de cet enseignement que la langue locale facilite la scolarisation des enfants et mène plus rapidement les peuples à se prendre en charge eux-mêmes sur le plan économique. Mais, *quelle langue d'enseignement choisir dans un contexte essentiellement*

multilingue?, reste la question colle qu'ils posent toujours aux dirigeants africains qui se trouvent alors sans inspiration.

Louis-Jean Calvet (1992 : 22-24) dans le numéro 21 de **Diagonales**, estime pour sa part que la question de l'introduction des langues nationales à l'école est un serpent des mers, il commence son argumentaire par les questionnements récurrents suivants :

Faut-il utiliser les langues africaines à l'école, comme objet d'enseignement ou comme moyen d'enseigner? Et quelles langues? Ces questions ressemblent un peu à un serpent de mer, on les pose le plus souvent de façon démagogique lorsque la situation intérieure d'un pays africain nécessite un zeste d'arguments anti-coloniaux, et on les oublie ensuite : rares sont en effet les États dans lesquels on soit allé plus loin que quelques classes expérimentales.

Il est vrai que les situations sociolinguistiques ne facilitent pas les choses. Les pays africains sont pour la plupart extrêmement plurilingues, au point que les élèves d'une même classe n'ont que très rarement la même langue maternelle : dès lors, en quelle langue enseigner?

4. Langue et processus de développement

En marge des débats théoriques qui précèdent et qui estiment que l'enseignement d'une langue peut constituer un frein ou au contraire favoriser l'essor économique d'un pays, nous examinons dans les pages qui suivent, les lieux d'intervention de la langue dans le processus du développement pour circonscrire le rôle réel du facteur linguistique dans ce processus et confirmer ou infirmer les positions théoriques des uns et des autres. Nous nous attelons par conséquent à répondre au préalable à la question suivante : la langue intervient-elle vraiment dans le processus de développement?

Pour les auteurs du projet DYLAN (Dynamique des Langues et des Sociétés) présenté antérieurement, les travaux du type que nous proposons dans cette thèse s'adressent aux linguistes sans doute,

Mais ils s'adressent également - et surtout - à tous ceux, individus, sociétés, administrations, responsables qui, de près ou de loin, sont confrontés à des

*problèmes dont la solution réside d'abord dans des décisions de caractère linguistique : telle campagne d'alphabétisation devant accompagner telle opération de reconversion économique dans telle région peut être le facteur essentiel du succès de l'entreprise si grâce à elle les relations nécessaires de tous ordres s'instituent de façon satisfaisante entre les promoteurs et les populations concernées. L'une des décisions les plus importantes à prendre alors peut être celle de la langue ou de la variété de langue qui sera choisie comme vecteur de l'information et dans laquelle sera donc faite l'alphabétisation. **La langue officielle permettra-t-elle d'impliquer les sujets concernés au plus profond dans la réussite de l'opération? ...** Pareilles questions se posent quotidiennement dans les domaines d'intervention des Églises, de l'État, des associations, des organismes divers, aussi différents par exemple que l'éducation populaire, l'animation rurale, l'action sanitaire ou l'information. (cf. ACCT – CELHTO – OUA, 1984 : 47).*

Prosper ABÉGA cité plus haut, pense dans sa description du processus de développement, que :

Le développement n'est pas le fait de l'élite seule, il est le fait de l'élite entraînant la masse dans le processus de développement. Pratiquement, l'élite est chargée de penser le développement; la masse, elle, doit mettre en œuvre ce développement. Mais pour que cette élite puisse ébranler la masse, il faut entre eux une communauté de pensée et de langage.

Le processus ainsi ébauché implique une communication permanente entre les protagonistes que sont l'élite et les masses. Dans notre approche macrosociolinguistique, nous pensons que la politique de développement et la politique économique, tout comme la politique linguistique précédemment décrite, sont du domaine régalien.

La nation fonctionne comme un organisme dont la tête est l'État qui pense le développement, le planifie en termes matériels, humains et financiers et le met en exécution soit à travers ses différentes institutions publiques, soit par les populations. Nous distinguons ainsi trois paliers possibles dans le circuit de l'information économique : la communication entre l'État et les institutions publiques, la communication entre les institutions publiques et les populations, et éventuellement, la communication directe entre l'État et les populations. Mais d'une manière générale, l'État élabore un objectif de développement et le communique aux institutions étatiques qui transmettent à leur tour les instructions contenues dans le

projet de développement à la population concernée. La population, dernier maillon de la chaîne, s'ébranle alors comme les ouvriers d'une termitière, pour la réalisation de l'objectif de développement.

La communication pour le développement semble obéir ainsi point par point au schéma de la communication linguistique élaboré par Roman Jakobson. Il comporte un émetteur de l'information, un contexte et un code dans lequel l'information est émise et un ou plusieurs récepteurs.

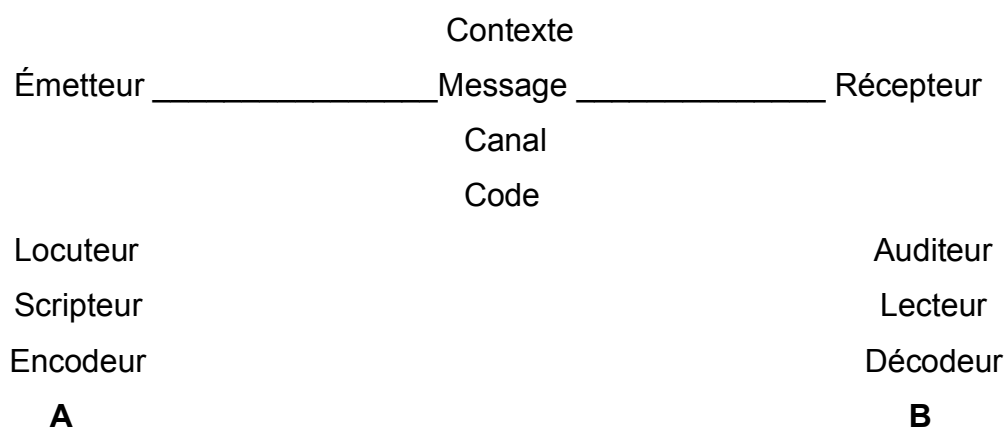


Figure 4 : Schéma de la communication linguistique selon Roman Jakobson

Une défaillance qui survient à un niveau quelconque de ce système a pour effet immédiat soit la perturbation, soit la rupture de la communication. Nous rechercherons à faire ressortir ci-dessous, les dégâts que pourraient causer une défaillance du code dans la transmission de l'information liée au développement.

a. Présentation d'un projet de développement

Les objectifs de développement sont de diverses natures et peuvent relever de n'importe quel secteur de la vie économique : forestier, piscicole, agricole, minier, industriel, etc. Les projets de développement gouvernementaux relevant des domaines secondaire et tertiaire sont généralement confiés aux entreprises publiques ou privées pour leur réalisation. Les projets du secteur primaire sont

directement confiés aux collectivités locales et aux populations qui en assurent la réalisation. Dans les pays développés, les secteurs secondaires et tertiaires sont très développés. Le secteur primaire n'occupe plus une place primordiale pour l'État; il a été savamment mis en place depuis des siècles et fonctionne désormais de façon autonome, même s'il reçoit de lourdes subventions de soutien de l'État. Dans ces mêmes pays, la réflexion de l'État quitte le secteur secondaire, confié entièrement aux entreprises privées, pour se concentrer sur le tertiaire, la recherche, le nucléaire etc. Dans les pays en voie de développement, l'économie de l'État repose souvent sur le secteur primaire, les secteurs secondaire et tertiaire étant peu développés. Quel que soit le secteur économique, l'État planifie, conçoit et suit de près la réalisation de tous les projets de développement et en confie la mise en œuvre, soit à des entreprises, soit à des collectivités locales, soit enfin aux populations concernées elles-mêmes.

La communication pour le développement ainsi présentée comporte obligatoirement deux ou trois protagonistes :

- l'État qui conçoit et finance les projets de développement
- l'organisme public ou privé chargé de l'exécution du projet
- les communautés locales intervenant dans la réalisation effective du projet de développement.

Lorsque le projet de développement transite du gouvernement aux populations locales par l'intermédiaire d'une entreprise quelconque, les trois protagonistes doivent nécessairement partager un code linguistique commun pour assurer une parfaite transmission des instructions d'un bout de la chaîne à l'autre et vice-versa.

Cependant, selon les spécificités du terrain, il peut être nécessaire de faire intervenir plusieurs codes dans la communication pour le développement, ceci, toujours dans le même souci d'efficacité, lorsque le sommet et la base ne partagent que très peu ou pas du tout la langue de travail utilisée par le sommet. Une première langue servirait alors dans la communication entre l'État et l'organisme intermédiaire, et une ou plusieurs langues permettraient à l'intermédiaire de vulgariser la technologie.

La première éventualité sied aux situations monolingues ou aux pays fortement homogénéisés sur le plan linguistique. Elle convient aussi à des économies fortement centralisées. La seconde éventualité convient aux pays plurilingues insuffisamment homogénéisés sur le plan linguistique. Le Cameroun, nous l'avons vu aux chapitres I à V, est en cours d'unification linguistique. Si des avancées considérables de ce processus sont notées dans les métropoles grâce à la scolarisation, aux médias et à la véhicularisation du français, les langues locales demeurent les moyens privilégiés de communication dans les zones rurales.

L'éventualité d'une communication économique bilingue ou trilingue est envisageable dans une politique de multilinguisme d'État; elle sied aussi à l'État décentralisé dans lequel les communautés locales ont ciblé des langues de transmission de l'information économique.

b. Le rôle de la langue dans le processus de développement

La conception, la description des caractéristiques de l'ouvrage et le cahier des charges d'un projet de développement se rédigent dans un code linguistique. Le registre standard ou châtié de la langue de travail sont les plus prisés à l'écrit en pareille circonstance. Le descriptif de l'ouvrage se présente souvent sous la forme d'un puzzle constitué de plusieurs pièces qui se tiennent les unes les autres pour former un système. Chaque pièce se place à un et un seul endroit précis du système. Une mauvaise lecture ou une mauvaise compréhension d'une instruction ou d'un passage du projet (mode d'emploi), résulte automatiquement à un placement d'une pièce du puzzle au mauvais endroit ce qui hypothèque la réussite de l'ouvrage.

Le partage du même registre d'un code linguistique par tous les participants à la construction de l'ouvrage garantit une transmission parfaite des instructions et la mise en place à l'endroit de chaque pièce du puzzle parce que les instructions sont claires pour tous. Les différences dans la maîtrise des registres du code ou le non partage du code sont de nature à introduire des erreurs dans le placement des pièces et à mettre en danger la réussite de l'ouvrage. Lorsque le code est

partiellement partagé, des défaillances de toute nature peuvent survenir dans la réalisation du projet.

Pour illustrer l'importance capitale du code dans le processus de développement, nous simulons la réalisation de deux projets de développement, le premier qui relève du secteur tertiaire, est relatif à la lutte contre les MST/SIDA au Cameroun. Le second projet relève du secteur primaire et est relatif à la promotion des semences sélectionnées de maïs dans l'Extrême-Nord et dans la banlieue de Yaoundé. Il implique le gouvernement et les populations.

c. La campagne de prévention contre les MST/SIDA au Cameroun

Dans son mémoire de maîtrise intitulé "*La dissymétrie entre la diffusion et la compréhension des messages au Cameroun : cas de la sensibilisation contre les MST/SIDA*", Kakdeu Louis-Marie (2004) pose le problème de la manière suivante :

Si dans les pays du Nord, l'épidémie du SIDA s'est limitée à des îlots de la population très spécifiques (transfusés, drogués, homosexuels), on peut se demander pourquoi dans le Sud en général et au Cameroun en particulier, la situation semble dramatique et présente un risque de généralisation malgré les efforts de prévention indéniables déployés sur le terrain par la communauté toute entière. La question pourrait se poser autrement et s'avérer peut-être plus pertinente si on se demandait plutôt pourquoi, vivant au Cameroun dans une société d'identification au Nord, on ne présente pas le même cliché de santé que dans ces pays là. Est-ce parce qu'en majorité ils sont régis chacun par une langue nationale largement partagée et que chez nous on assiste à un multilinguisme profond?

De toute évidence, nous constatons que les messages qui se diffusent à l'intention de nos populations, n'arrivent pas à 100% à la cible. En clair, ce qu'on leur recommande de faire dans ces messages diffusés à la radio ou affichés est partiellement ou totalement différent de ce qu'elles comprennent et mettent en pratique, ce qui prouve l'existence d'un réel problème de communication lors des campagnes de sensibilisation, de la diffusion à la compréhension. Ainsi peut-on se demander ce qu'il y a lieu de faire en situation de multilinguisme pour réussir une communication.

Selon Kakdeu (2004), l'émetteur et le récepteur doivent partager exactement la même maîtrise du code, car la moindre défaillance au niveau du code utilisé engendre des effets néfastes sur la compréhension et par conséquent sur la bonne

exécution de l'activité en question. Dans le même sens, chaque langue appartient à une communauté et n'est adéquate ou pertinente pour une communication efficiente à 100% qu'à l'intérieur de celle-ci.

d. La vulgarisation des semences de maïs sélectionné à Maroua et à Yaoundé.

Dans le souci d'alléger la famine qui sévit au Cameroun, imaginons une fois de plus que l'État lance un projet de vulgarisation des semences sélectionnées de maïs. Le projet comprend outre la distribution gratuite des graines de maïs sélectionné, une distribution concomitante des intrants agricoles (engrais et pesticides) et d'une brochure explicative (mode d'emploi) des intrants.

Après avoir rassemblé les semences, importé les intrants, et confectionné les brochures en français, le Ministère de l'agriculture a lancé des communiqués de presse et des communiqués radio en français, à travers Cameroon Tribune et le poste national de la CRTV. Cette campagne médiatique a duré un mois. Les communiqués invitaient instamment les agriculteurs des provinces du Centre et de l'Extrême-Nord, à se rendre à leurs délégations provinciales d'agriculture pour se procurer gratuitement des semences de maïs sélectionnées, des intrants agricoles et d'une brochure explicative.

Au terme d'un mois de tapage médiatique, le Ministère de l'agriculture constate une réussite en demi-teinte du projet :

- À Yaoundé, les stocks prévus ont été distribués en quelques jours à la première centaine d'agriculteurs qui se sont précipités suite au communiqué. La demande est restée grande. Le maïs a effectivement été planté suivant les normes décrites dans la brochure et les intrants ont été utilisés à temps par les volontaires, ce qui a donné de très bonnes récoltes de maïs à la satisfaction du gouvernement et des populations du Centre.
- À Maroua par contre, 20% des stocks de maïs, d'intrants et de brochures, déposés à la Délégation provinciale de l'agriculture ont été effectivement distribués aux volontaires. Si les semences ont respecté les normes prescrites,

les intrants n'ont pas été convenablement épandus dans les 20 plantations visitées, seules 12 d'entre elles ont par conséquent obtenu une récolte abondante. Les huit autres ont obtenu un maïs nain avec une récolte très en dessous des attentes.

La réussite de notre projet à Yaoundé et son échec à Maroua et ses environs ne trouvent leur justification que sur le plan linguistique. Le message du développement est passé à Yaoundé où la langue véhiculaire est le français, ce qui s'est manifesté par la grande affluence à la Délégation de l'agriculture et la lecture satisfaisante des instructions en français contenues dans la brochure. Le message du développement n'est pas passé à Maroua et ses environs où les langues véhiculaires, par ordre d'importance, sont l'arabe choa, le kanuri, le fulfulde et le mafa. La non transmission du message en français s'est traduite par la faible affluence des volontaires à la Délégation de l'agriculture. L'échec dans les plantations des agriculteurs se justifie aussi par la non maîtrise de la langue française écrite utilisée dans les brochures.

Les deux simulations que nous venons de décrire sur la campagne de prévention contre les MST / SIDA et la vulgarisation des semences sélectionnées à Yaoundé et à Maroua montrent à quel point l'outil de communication, de par son adéquation ou son inadéquation au contexte, peut conditionner la réussite ou l'échec d'un projet de développement. Elles montrent aussi successivement les avantages d'un multilinguisme institutionnalisé permettant la communication entre les étages de la société et les inconvénients de l'imposition d'une langue de travail à des populations qui ne la maîtrisent pas parfaitement.

Dans une communication personnelle, McConnell confirme la nécessité d'avoir des contremaîtres (vulgarisateurs) bilingues servant de courroie de transmission entre le sommet et la base lorsqu'il affirme que :

For years in Quebec English was used by the owners of companies all the way down to the foremen, who were bilingual and everyone below the foremen spoke mainly French. I doubt if this created any big practical difficulty for the transmission of messages and instructions in specific closely monitored projects. However in situations of mass communication as for example in the Cameroon where the government elite are using only French to communicate with a large population that has little or no French, and are

doing so because they (the elite) have difficulty in using a slightly technical variety of the local languages (or perhaps any variety) of even the "véhiculaire" ones, then we really have a problem of communication on a mass scale. This is exacerbated by the fact that the local languages have been abandoned in government planning, and so few if any officials have been trained to bridge the gap between those who have little French and those who have mainly French. Hence the relative success of the agricultural project in the Yaounde area and the failure of the same project in the rural area.

e. Caractéristiques de l'outil de communication et succès du projet

L'outil de communication peut être parfaitement adapté au contexte, défectueux ou inadéquat par rapport au contexte. L'outil de communication est parfait dans sa nature lorsqu'il permet de transmettre l'intégralité de l'information entre l'individu A et l'individu B sans distorsion ni perte de détails. Pour cette raison, il doit être intégralement partagé dans ses moindres tournures par les protagonistes qui en maîtrisent chacun les registres commun, standard et châtié, autant à l'oral qu'à l'écrit.

L'outil de communication est défectueux lorsqu'il n'assure que la transmission d'une partie de l'information. La défectuosité peut être inhérente au système lui-même, incapable d'exprimer certaines réalités techniques ou abstraites. Elle peut cependant être tributaire de la maîtrise imparfaite du code par l'un des protagonistes ou par l'ensemble des utilisateurs. Lorsque l'émetteur maîtrise imparfaitement le code, sa formulation des instructions est inadéquate et peut omettre des détails importants à la réalisation de l'ouvrage. Si par contre l'émetteur maîtrise tous les registres de la langue et que le récepteur n'en a qu'une approximation, le message émis sera partiellement perçu et la réalisation de l'ouvrage en sera affectée.

L'outil de communication est dit inadéquat entre A et B lorsqu'il est peu ou pas du tout partagé par les protagonistes, ce qui rend la communication impossible. La quantité de l'information transmise est négligeable ou nulle. Cette situation s'observe entre les locuteurs de deux langues différentes entre lesquelles l'intercompréhension est impossible.

Dans un processus de développement et pour une réalisation optimale du projet de développement, il s'impose la nécessité d'un outil de communication entièrement partagé par tous les maillons de la chaîne. À défaut, il faut institutionnaliser une communication par paliers diversifiée sur le plan linguistique.

III - Pratiques linguistiques et langues de travail au Cameroun

Les résultats des enquêtes sur les pratiques linguistiques des Camerounais que nous avons menées en milieu urbain et en milieu rural en 2000 et 2001, ont montré que dans les zones urbaines, le français est fortement utilisé tout d'abord dans les milieux où il remplit *de jure* la fonction de langue officielle, puis dans les milieux informels sous sa forme véhiculaire. La langue française est aussi la première langue d'une proportion importante de jeunes nés en situation urbaine. En milieu rural par contre, aucun enfant ne possède le français comme seule et unique langue de communication. Quant à la population active qui nous intéresse, elle a souvent reçu une scolarité limitée à l'enseignement primaire avec ou sans CEPE. Les compétences des ruraux en français sont donc très limitées et ne sauraient être considérées comme utilisables dans la lecture des brochures sur le transfert des technologies. Enfin, le bain linguistique rural est essentiellement en langue locale et l'homme rural peut passer des semaines entières sans se trouver dans un contexte exigeant l'utilisation du français.

De nombreuses études sociolinguistiques ont examiné où et qui emploie le français en Afrique. Elles ont constaté que le français peut être la langue officielle d'un pays sans être la langue de communication des masses, ou bien la langue de communication entre l'État et les masses populaires.

Danièle Latin (1992 : 30) examinant les statuts et la masse d'utilisation du français dans les pays francophones pense que :

Selon que le français est langue apprise au foyer sans statut de langue officielle (Ontario, Louisiane, par exemple) ou avec ce statut (France, Communauté française de Belgique, Suisse romande, Québec), ou bien encore qu'il assume seulement les fonctions de langue officielle (principaux territoires créolophones, Afrique noire), le taux réel de la communication en

français oscille énormément. Dans le dernier cas, celui-ci tend à se restreindre aux groupes de la population qui ont accès aux fonctions sociales supérieures assurées par la langue officielle (enseignement, administration, relations publiques et internationales...). En Afrique noire francophone, il est langue officielle ou une des langues officielles dans la plupart des pays, et reste la principale langue véhiculaire à l'échelle continentale, mais dans la réalité concrète des États il partage ce rôle avec beaucoup d'autres langues africaines qui remplissent de plus en plus les fonctions de langues d'échanges (véhiculaires) dans la vie pratique.

Le processus de développement au Cameroun semble souffrir principalement de l'inadéquation de l'outil de communication (le français et l'anglais) au contexte sociolinguistique. Pour ce qui est de la langue anglaise, son usage au Cameroun est resté scolaire et quasiment limité aux contextes statutairement dévolus à son utilisation. Pour la langue française cependant, considérant les efforts d'enseignement de cette langue consentis depuis l'indépendance, et considérant son extension territoriale comme langue véhiculaire, l'État et les décideurs camerounais ont tendance à considérer qu'il est déjà suffisamment partagé par l'ensemble des Camerounais, et qu'à ce titre, il pourrait être utilisé comme langue de travail dans toutes les provinces francophones du pays. Tous les projets de développement, même ceux relevant du secteur primaire sont rédigés dans les langues officielles, et il n'existe aucune structure gouvernementale chargée de la traduction de ces instructions dans les différentes langues des destinataires des messages. Il est alors évident que si les principales langues camerounaises étaient enseignées au moins dans les premières classes du cycle primaire comme le propose Maurice Tadadjeu (1985, 1990), cet enseignement produirait des lecteurs de ces langues. Les ouvrages pratiques dans les domaines de la santé ou de la vulgarisation agricole évoquées dans les exemples de projets précédents, seraient alors traduits et exploités à bon escient dans les domaines concernés.

Un effort certes louable, mais de portée restreinte a été initié par la CRTV à travers ses chaînes dites provinciales qui reprennent dans certaines langues régionales, les informations d'intérêt national et les communiqués à caractère économique. Mais comme nous l'avons constaté au chapitre V, le temps alloué à la diffusion de ces langues et le nombre réduit de leurs populations, limitent la portée même des informations données dans les langues identitaires.

Pour assurer un développement harmonieux des villes et des campagnes du Cameroun, compte tenu à la fois du caractère primaire de l'économie du pays, de l'attachement des populations rurales aux langues identitaires et du multilinguisme ambiant, l'État camerounais a intérêt à opérer un choix capital entre la formation linguistique optimale des citoyens uniquement dans les deux langues officielles, et une formation mixte faite des langues officielles accompagnées de langues identitaires. Chacune de ces options a un coût, des avantages et des inconvénients.

1. Coût de la formation dans les langues officielles

À quoi sert-il économiquement à l'État de former tous les citoyens en français et en anglais pourrait-on se demander. La formation optimale de toutes les couches de la population camerounaise au maniement maximal des langues officielles a pour objectifs de permettre à tous les citoyens de pouvoir communiquer tout d'abord avec l'État, ensuite de pouvoir communiquer entre eux, et enfin de leur permettre de déchiffrer convenablement l'information technologique contenue sur Internet, dans les livres de sciences et les ouvrages liés au développement économique rédigés dans ces langues internationales. Quel serait le coût d'une telle formation par citoyen?

Louis-Jean Calvet (1992) citant un rapport de la Banque mondiale de 1988, estime que les pays africains sont ceux qui investissent les plus grosses parts de leurs budgets à l'éducation de leurs citoyens. Cette situation est inévitable dans des pays qui pratiquent une politique linguistique exogène. En effet, l'État doit doter chaque citoyen de compétences linguistiques suffisantes en compréhension, en élocution, en lecture et en écriture dans une langue étrangère pour le rendre utilisable dans le processus du développement, ce qui nécessite beaucoup de temps de formation et surtout beaucoup de moyens financiers.

La gratuité de l'enseignement primaire public par exemple ne doit pas être perçue comme une absence de coût, mais elle doit être comprise comme la prise en charge totale des frais de cette formation par l'État, car cet enseignement engage, la construction des bâtiments scolaires, le paiement des salaires de l'ensemble du

personnel éducatif et la fourniture du matériel didactique qui parvient sous la forme de paquet minimum distribué à chaque établissement primaire.

Au secondaire, les parents paient des frais d'inscription qui ne représentent pas le centième du salaire des professeurs de ce grade, et ne sauraient être considérés comme des frais de scolarité.

L'enseignement supérieur public est totalement gratuit. Les étudiants y paient un droit d'inscription de 50.000 francs qui est très en dessous du coût de leur formation annuel qui varie entre 400.000 francs et 1.000.000 de francs CFA, sommes qui sont entièrement prises en charge par l'État dans son effort d'obtenir des citoyens capables de participer au développement du pays.

Les écoles primaires, les collèges et les universités privées sont là pour illustrer l'immensité des efforts que le gouvernement consent dans la formation d'un citoyen. Dans les établissements privés en effet, les parents paient des frais de scolarité proches de la réalité des coûts de formation par enfant. Ces sommes sont utilisées au paiement du salaire des enseignants de l'établissement, à l'achat du matériel nécessaire à l'enseignement et à la prise en charge des frais divers dont l'impôt. Les frais de scolarité payés dans les établissements et les universités privées seraient d'ailleurs plus élevés si l'État ne venait pas en aide à ces établissements qui forment des Camerounais, en leur versant des subventions annuelles qui prennent en charge une partie des frais.

La formation d'élite dispensée par le gouvernement camerounais dans une langue officielle, voit son coût multiplié par deux dans la conception et l'édition des ouvrages pédagogiques en raison de la nature bilingue du système et de la volonté officielle de faire de chaque citoyen un bilingue capable de s'exprimer couramment dans les deux langues officielles.

2. Impact des efforts des pouvoirs publics

Malgré certaines statistiques qui révèlent qu'environ 50% de Camerounais sont analphabètes (Kakdeu, 2004), les efforts des pouvoirs publics dans la vulgarisation de l'utilisation des langues officielles à travers l'enseignement exclusif des deux langues ont certes porté des fruits depuis l'indépendance du pays, en raison du nombre considérable de diplômés enregistré aux examens officiels francophones, anglophones et bilingues. Ce nombre qui permet d'imaginer les efforts financiers consentis pour cette formation d'élite, est cependant mitigé par celui, largement majoritaire, des non diplômés éjectés précocement du circuit scolaire et des non-scolarisés. Il est d'autant plus mitigé par l'incapacité des diplômés du bas de l'échelle à appliquer convenablement des instructions données en langue officielle.

Les scolarisés non diplômés et les non-scolarisés sont considérés comme incapables de toute productivité économique, parce que ne parlant ni le français, ni l'anglais, ils ne pourraient pas participer à la construction nationale. Selon les règles du système, ils ne peuvent pas obtenir un emploi, parce qu'on ne saurait en quelle langue leur parler ni dans quelle catégorie socioprofessionnelle les classer. Ils sont par conséquent laissés pour comptes sur le chemin du développement, obligés de se débrouiller pour survivre, de s'installer à leur propre compte sans moyens au départ. La situation est d'autant plus dramatique que seuls les diplômés du primaire, du secondaire et du supérieur, sont considérés comme de véritables citoyens Camerounais, susceptibles d'obtenir un emploi rémunéré dans le secteur public ou dans le secteur privé.

Il faut davantage discriminer parmi les diplômés, ceux capables de lire et d'écrire convenablement l'une ou l'autre, sinon les deux langues officielles, de ceux qui n'en ont qu'une maîtrise très approximative. En effet, malgré les sommes importantes que le gouvernement investit à la formation des citoyens à l'usage des langues officielles, le déchet de cette formation reste considérable, car en réalité, de la masse des diplômés considérés comme seuls utilisables dans les institutions publiques et privées, seule la frange des diplômés ayant reçu une formation minimum de 13 ans (SIL – Terminale) peut être considérée comme capable d'interpréter de manière satisfaisante les textes et les formules techniques dans les deux langues officielles.

Les produits de l'école primaire, bien que nantis du premier diplôme scolaire, ne sauraient être utilisables en français ou en anglais, à cause de leur connaissance très limitée de ces langues. Ils ont des compétences de compréhension, d'élocution, de lecture et d'écriture élémentaires, qui ne leur permettent pas de déchiffrer des documents liés au développement dans les langues officielles. C'est peut-être pour cette raison que la fonction publique camerounaise recrute de moins en moins les titulaires du CEP(E) ou du First School Leaving Certificate.

À l'issue d'une formation secondaire, le Camerounais ayant passé un minimum de 13 ans au contact du français et de l'anglais en a une connaissance plus avancée et est en mesure de lire de la documentation technique dans ces langues. Il peut désormais être considéré comme opérationnel sur le plan économique, parce que capable de s'imprégner de l'information (technologique, scientifique ou sociale et culturelle selon sa formation), à partir de l'Internet, des livres et des projets de développement formulés dans ces langues. C'est peut-être aussi la raison pour laquelle les premiers concours d'entrée dans les écoles professionnelles camerounaises offrent des opportunités de concourir aux titulaires du BEPC et du GCE Ordinary Level, mais pas à ceux du CEP.

Or le pourcentage de citoyens ayant achevé leur formation secondaire ou universitaire dans les pays africains, malgré les efforts financiers consentis par les gouvernements, reste dérisoire, de l'ordre de 20% par rapport à la population totale de ces pays. Cette frange de la population est souvent appelée à soutenir l'État dans l'initiation, la conception, la rédaction et la planification des projets de développement dans leurs domaines de compétence acquis respectifs. Ils sont le plus souvent employés dans le secteur public et c'est sur eux que repose la conception du développement économique, social et culturel du pays. Ils puisent leur expérience de la technologie étrangère des livres, des médias, des journaux scientifiques et des NTIC, puis l'adaptent au contexte local.

Considérant avec Prosper ABEGA que l'élite seule ne pourrait développer un pays et que le développement est une affaire de l'élite entraînant et renseignant les masses sur le chemin du développement, nous pouvons nous demander si, en adoptant des

politiques linguistiques exogènes et des politiques économiques fondées sur le culte du diplôme dans les langues étrangères, les pays africains en général, et le Cameroun en particulier, n'ont pas délibérément confondu la voie qui mène au développement.

Nous pensons sérieusement qu'un renversement des tendances actuelles, consistant à donner une formation minimum en langues nationales aux couches défavorisées, et un aménagement de ces langues permettrait d'associer plus de bras au processus de construction nationale. Les projets de développement du secteur primaire seront alors prioritairement libellés dans ces langues locales que tous les élèves issus du primaire seront aptes à lire.

3. La formation des Camerounais dans les langues identitaires

La formation de l'ensemble des citoyens à l'utilisation des langues identitaires se réduit à leur donner la possibilité de lire, d'écrire, de compter et de formuler des abstractions dans ces langues qu'ils parlent déjà. La présente proposition se fonde sur quelques principes réalistes :

- tous les Camerounais ne seront pas ministres, directeurs d'entreprises d'État, ou fonctionnaires, employés des bureaux administratifs ou privés. Alors pourquoi se comporter comme si l'école n'était réservée qu'à cette catégorie de citoyens?
- Quelles que soient les conditions d'enseignement des langues officielles, le déchet de cette formation sera toujours énorme, maintenant plus qu'avant, compte tenu de la dégradation de la qualité des enseignants de français et des conditions générales d'enseignement et d'apprentissage des langues officielles.
- En milieu rural homogène en langue locale, les scolarisés non-diplômés, déchet de l'école primaire ont beaucoup de mal à maintenir la capacité d'élocution, de lecture et d'écriture des bribes des langues officielles qu'ils ont glanées lors de leur passage à l'école primaire. Ils s'expriment difficilement en français, preuve s'il en faut que lorsqu'on apprend sommairement une langue et qu'on ne la pratique plus au quotidien, on en perd la main.

- La connaissance de la lecture et de l'écriture par une population sont des atouts pour le décollage dans la vie.

Dans ce chapitre, nous avons démontré l'intérêt du développement économique attaché à l'instrumentalisation et à l'enseignement des langues locales. Nous proposons ainsi qu'afin d'élargir l'assiette des Camerounais pouvant participer au développement au même titre que ceux qui ont suivi des cours en langues officielles, afin de donner à tout citoyen la chance de s'épanouir matériellement et d'assurer sa propre survie et celle des autres, quel que soit le milieu dans lequel il s'établit (rural/urbain), quel que soit le niveau de vie atteint (primaire/supérieur), quelles que soient les langues qu'il utilise (locale/officielles), et quel que soit le métier qu'il exerce (libéral/salarié), il est d'intérêt pour le Cameroun, de :

- Diversifier les langues au primaire en enseignant effectivement les langues camerounaises dans les communautés locales décentralisées.
- Réserver certains emplois salariés à ceux qui ont une connaissance approfondie d'une langue locale quelconque.

Cette formation ne saurait être ni aussi longue, ni aussi onéreuse que celle actuellement dispensée dans les langues officielles. Son principal objectif serait de permettre aux scolarisés éjectés précocement du système éducatif sans diplôme, d'avoir un outil de travail local leur permettant de lire les brochures de développement traduites dans les langues locales par le gouvernement. Cette formation permettrait à tous ceux qui n'ont pas fait des études supérieures en français et en anglais, et qui ne peuvent pas être employés dans la fonction publique ou dans les entreprises privées, de s'installer efficacement à leur propre compte et de pouvoir lire dans leurs langues respectives toute la littérature relative à l'amélioration de leur activité agricole, commerciale, artisanale, d'élevage, etc.

En effet, un aménagement des langues locales et leur enseignement circonscrit dans les aires de leur extension naturelle, permettront aux laissés pour comptes

exclus d'un emploi rémunéré, de mieux se prendre en charge par l'exploitation rationnelle et plus rentable des ressources locales.

4. Avantages perceptibles de cette formation au niveau du développement

La formation d'élite offerte actuellement par le gouvernement dans les deux langues officielles a son coût financier que nous avons essayé d'évaluer. Ce coût peut être jugé d'exorbitant au regard du budget alloué au Ministère de l'Éducation Nationale, comparé au nombre réduit des cadres opérationnels qui en résulte; il peut même être qualifié d'une perte de temps et d'énergie par certaines nations occidentales qui ne donnent pas tant d'argent à l'éducation mais obtiennent de bien meilleurs résultats dans leurs langues nationales respectives.

L'instrumentalisation des langues locales et la formation minimale des Camerounais à la base, si ces objectifs deviennent une priorité du gouvernement, auront eux aussi leur coût financier certes, mais celui-ci ne pourra jamais approcher celui consenti à l'expansion pénible des langues officielles. Pour commencer, les Camerounais ayant déjà une compétence de compréhension et d'élocution de leurs langues, n'iront à l'école que pour apprendre à les lire, à les écrire, à compter en elles et à acquérir des notions abstraites, scientifiques et technologiques de base en elles. La scolarité dans les langues locales ne saurait par conséquent aller au delà de l'école primaire. L'avantage qu'offre cette formule est qu'elle ratisse large, elle permet à chaque élève de savoir lire et écrire sa langue identitaire. Si de surcroît il est accordé aux collectivités locales décentralisées le droit de recruter des personnes sachant lire et écrire au moins leur langue identitaire, avec des emplois rémunérés attachés à la bonne connaissance de ces langues, non seulement l'assiette de l'emploi sera élargie, mais aussi une bonne frange de la population jusqu'ici exclue, pourra intégrer le processus de construction nationale.

5. La langue de travail

Quel que soit le niveau de développement d'une nation ou d'un État, il demeure ce besoin de communication permanente entre le sommet et les exécutants, surtout

immédiats, entre l'étage supérieur et l'étage directement inférieur et vice versa pour un suivi de la réalisation du projet ou du plan de développement national.

Une politique linguistique ne devrait pas être perçue comme une fatalité, un handicap destiné à empêcher le pays de s'épanouir. La politique linguistique doit être un instrument dont se dote un État pour atteindre un objectif qui peut être non seulement éducatif et culturel mais aussi économique. En réalité, qu'est-ce qu'une politique linguistique, si ce n'est la mise des langues au service du développement du pays sur tous les plans?

L'État peut décider, comme dans bien des situations africaines, d'imposer une seule langue entre tous les étages de la communication économique, malgré les ratés que cette décision peut avoir, le risque encouru ici étant la distorsion totale de l'instruction d'un bout de la chaîne à l'autre, à cause d'un décalage avec la réalité sur le terrain.

L'État peut également décider d'utiliser des langues différentes entre les différents paliers, le premier palier État – tertiaire fonctionne alors dans une langue, le second palier tertiaire – secondaire fonctionne dans une autre et ainsi de suite. Cette seconde éventualité n'étant possible que dans un État qui pratique le multilinguisme. Bien que la seconde éventualité nécessite des coûts linguistiques énormes en traducteurs des instructions hiérarchiques, elle touche toutes les couches de la population, chacune dans sa langue et permet une meilleure mise en œuvre de l'instruction par l'ensemble de la population. Le monolinguisme étatique a aussi un coût de formation de l'ensemble de la population très élevé, car il exige la formation de toute la population à la compréhension de la langue officielle, à l'expression dans celle-ci, à la lecture et à l'écriture de celle-ci dans ses moindres subtilités pour garantir une communication sans brèche. Or une telle formation est élitiste et ne pourrait raisonnablement impliquer l'ensemble de la population d'un État. Les plus doués intellectuellement, les plus nantis financièrement, les plus disponibles de corps et d'esprit pourront bénéficier de l'instruction scolaire jusqu'au sommet. Ils seront alors appelés à faire bénéficier d'autres personnes de leur connaissance, ils deviendront des enseignants, des instructeurs, des administrateurs du système, etc. condamnés à communiquer avec la hiérarchie dans la langue d'instruction.

Les victimes de l'inévitable déperdition scolaire, déchets du système et l'ensemble des non scolarisés qui n'ont pas osé approcher le système avant d'en être expulsés, sont parfois plus nombreux dans l'État que l'élite intellectuelle formée dans le moule du système mis en place. Ils constituent dans les villes et les campagnes, le peuple, le *vulgus*, véritable fourmilière en quête de pitance. Les méandres des *langues de l'État* lui sont inconnus, il s'exprime dans différentes langues véhiculaires et locales. Même lorsque la langue officielle fait partie de ces langues véhiculaires (comme c'est le cas du français au Cameroun), les compétences restent au niveau de la compréhension de messages déjà entendus et de la production de sons qui sont plus ou moins proches de la langue véhiculaire. Cette connaissance ne peut être comparable à celle du lettré.

Le lien entre l'État et la langue est surtout établi par la politique linguistique du pays qui détermine les langues de l'État (langue nationale, langue officielle) et les distingue des langues du peuple (langues identitaires). Le risque de cette distinction est de créer une discontinuité entre le discours que tient l'État et le fonctionnement même de la société toute entière. Les politiques linguistiques exogènes, mieux que les politiques linguistiques endogènes, semblent être les plus susceptibles d'engendrer la rupture dans la communication entre le sommet de l'État et la base. Cependant, pour un groupe de penseurs, cette évidence ne serait qu'illusoire et il n'existerait aucun lien direct entre la langue de communication de l'État et le développement économique de ce dernier, un État pouvant se développer économiquement, quel que soit la langue qu'il utilise. Bien des arguments historiques soutiendraient cette philosophie au regard de nombreux pays sous-développés pratiquant une politique linguistique exogène.

6. Politique linguistique et développement économique

Les objectifs d'une politique linguistique sont nombreux et sont même à l'origine de la conception, de la planification et de la mise en œuvre de cette dernière. L'État qui instruit la politique linguistique, l'inscrit toujours dans l'optique du plan global de développement de la nation. Il est en conséquence difficile d'imaginer un État qui détourne sa politique linguistique de la préoccupation majeure de toute nation, à

savoir, le développement économique. Il peut cependant arriver, dans certaines circonstances, que le développement économique soit relégué au second plan des préoccupations gouvernementales par d'autres priorités d'ordre politique, social ou culturel. L'État adopte alors une politique linguistique allant dans le sens de la satisfaction de ces préoccupations à court terme. Une fois les problèmes politiques et culturels aplanis, l'État doit nécessairement adopter une politique linguistique allant dans le sens du développement économique du pays. Celle-ci procède d'une analyse sociolinguistique profonde des pratiques linguistiques, des attitudes et des représentations linguistiques des citoyens pour être adéquate. Vue sous cet angle, une politique linguistique n'est pas irréversible, elle ne saurait être considérée comme une malédiction. Elle peut être révisée et réorientée en tout moment lorsque le besoin se fait sentir.

Lorsqu'une politique linguistique a pour objectif le développement économique du pays, sa planification et son aménagement sont conçus et orientés vers la recherche de tous les moyens possibles de mettre la langue au service du développement des secteurs primaire, secondaire et tertiaire de l'économie. Les nations industrialisées ont sans doute commencé leur essor par la conception de telles politiques linguistiques, sinon écrites au moins sous-entendues.

Une politique linguistique peut avoir comme objectif le développement culturel du pays; toutes les actions linguistiques sont alors orientées vers la promotion de la culture du pays autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

7. Toute une politique linguistique pour assurer l'unité politique de l'État?

Chacune de ces orientations nécessite l'adoption d'un type de politique extraverti ou introverti. Les politiques exogènes sont rarement au service du développement économique car elles sont élitistes et excluent une large frange de la population de la participation au développement. Elles peuvent tout au plus assurer l'objectif d'unité nationale.

Le monolinguisme d'État a aussi pour effet de souder les liens entre les citoyens qui peuvent communiquer dans une même langue. À long terme, lorsqu'il est réussi, le

monolinguisme d'État peut être mis au service du développement économique car les instructions du sommet peuvent être transmis jusqu'aux moindres exécutants que sont les populations rurales. Cependant, cette voie est très longue et onéreuse. Elle exige une formation poussée de tous les citoyens au maniement satisfaisant de la langue étatique, et partant, à l'abandon de l'utilisation quotidienne des langues identitaires. Ceci ne semble réalisable que dans la déportation de tout le peuple sur des territoires étrangers où il ne pratique plus les langues identitaires et se met résolument à l'emploi de la langue de l'État. Cette hypothèse qui nécessiterait aussi un lavage des cerveaux est difficilement envisageable.

La combinaison du monolinguisme étatique et de l'extraversion linguistique semblent hypothéquer définitivement la participation des populations au développement économique.

La politique du multilinguisme d'État reconnaît le droit à la langue de chaque citoyen et favorise les conditions d'apprentissage de la lecture et de l'écriture pour chaque citoyen afin de le rendre apte à lire les instructions étatiques liées aux projets de développement et de formuler par écrit l'expérience propre de chacun dans la réalisation de la tâche qui lui incombe. Cette politique responsabilise les communautés locales, utilisatrices des langues locales, dans le suivi des projets de développement communautaires ou locaux. Elle lève la barrière de la langue et chaque citoyen se découvre comme un maillon important de la chaîne de développement économique de sa contrée. Ce pouvoir ailleurs réservé à l'élite intellectuelle peu nombreuse, devient l'apanage de tout citoyen.

La politique linguistique endogène utilise une ou plusieurs langues locales pour la transmission des instructions de l'État vers les citoyens et vice versa. Lorsqu'elle est poussée, elle prend la forme du multilinguisme d'État par le nombre de langues agréé dans la communication entre les citoyens.

La politique linguistique endogène combinée au multilinguisme étatique sont les plus aptes à impliquer toutes les couches de la population d'un pays à la participation au développement.

IV – CONCLUSION

Il est clair que dans le souci d'engranger les masses populaires dans le processus du développement, l'utilisation exclusive de la langue française serait inappropriée. Son utilisation associée à celle de nombreuses autres langues locales permettrait d'atteindre ce but. Une analyse des cercles concentriques d'utilisation du français, des langues véhiculaires, puis des langues locales faciliterait à merveille la communication nationale. Le français se cantonnerait aux cercles de conception et de décision, les langues régionales prendraient le relais entre les décideurs et les vulgarisateurs et enfin, les langues locales assureraient la transmission des savoir-faire du développement aux populations locales par des vulgarisateurs, dans une diglossie enchâssée.

Nous avons exposé dans les chapitres précédents le rôle de l'école qui consiste à donner à l'apprenant des compétences en lecture et en écriture pour une langue qu'il parle au préalable, et des compétences en compréhension, en élocution, en lecture et en écriture pour une langue étrangère (endogène ou exogène).

La scolarité d'un individu quelconque dans une langue étrangère est naturellement plus complexe et exige plus de temps et de moyens financiers que la scolarité d'une personne déjà locutrice de la langue. Le temps et les moyens financiers à consentir pour ce second cas pourraient être divisés par deux, voire par quatre, s'il faut tenir compte du temps qu'il faut à un individu pour percevoir et comprendre les subtilités de la langue étrangère, le temps qu'il met à l'apprentissage du standard et de la langue étrangère châtiée.

Cette dernière formation devrait être réservée à une élite qui s'engage dans la voie de l'enseignement et de la conception étatique. Les langues locales devraient être utilisées dans la formation primaire pour le secteur primaire.

Le message de développement transmis en langue officielle, du fait de son caractère ésotérique, n'atteint qu'une petite couche de la société, l'élite intellectuelle. La population ou masse populaire ne peut accéder que très péniblement à ce contenu qui lui glisse de l'entendement. Il ne reste donc plus que ce petit public d'Africains

qui est allé très loin à l'école occidentale et qui est assis à califourchon sur les deux cultures.

Plusieurs scénarios ont été proposés pour une prise en compte des langues africaines dans les systèmes éducatifs africains. Le premier est celui décrit par Calvet dans son expérience malienne, à savoir l'utilisation de la langue locale comme vecteur de l'enseignement dans les deux premières classes du primaire, puis le passage au français avec maintien de l'enseignement de la langue maternelle comme matière dans les autres classes du primaire.

Lilyan Kesteloot, (1992 : 24-26) dans un article intitulé *Place enfin aux langues nationales !* paru dans **Diagonales** No 21 de janvier – février 1992, expose un autre plaidoyer en faveur de l'insertion des langues nationales dans les systèmes éducatifs africains. Kesteloot face à la déconfiture du français matérialisée par la baisse constante du niveau de cette langue pense que celle-ci serait due à une révolte des africains face au français et que la présence des langues locales dans le système pourrait calmer les esprits rebelles et susciter de nouveau un intérêt pour l'apprentissage du français : (p.25)

Il suffirait en effet non pas d'enseigner toutes les matières en langues africaines, mais d'introduire des cours réguliers de langues africaines à l'intérieur des programmes existants. Un an suffirait pour recycler des enseignants (parlant déjà ces langues) à la manipulation des documents pédagogiques.

Pour l'école primaire, même processus. Les instituteurs ordinaires pourraient rapidement être recyclés pour donner une heure par jour de langue ou lecture africaine : cela reposerait et détendrait des classes aux effectifs surchargés, tout en relançant l'attention défailante en fin de matinée, par exemple!

Cette mesure serait nécessairement bien accueillie, et l'agressivité envers le français serait diminuée à coup sûr. On ne peut éternellement frustrer les individus du respect pour leur culture. Or, c'est ce que l'on fait en maintenant leurs langues maternelles hors de l'école, tout comme au temps du "symbole" dans l'école coloniale.

CONCLUSION

Au fil des chapitres qui précèdent, nous avons attribué la cause de la désuétude des langues camerounaises à plusieurs facteurs dont la politique et l'aménagement linguistiques qui, en maintenant ces langues hors des circuits vitaux, a annihilé leur valeur marchande jusqu'au près des usagers potentiels que sont les locuteurs natifs.

En effet, sur le plan du statut officiel, le français surtout, et l'anglais dans une moindre mesure, assurent la communication formelle entre l'État et ses propres citoyens d'une part, et avec les nations étrangères d'autre part. Ce sont les langues de l'administration, de la justice, des médias audiovisuels, de la publicité, de l'enseignement, de la littérature et de la presse écrite. Leur utilisation est obligatoire dans toutes les situations où l'État est représenté. En plus, elles assurent la réussite sociale de ceux qui les maîtrisent. Les langues nationales sont réduites à un usage oral, ethnique et familial. Aucune n'est utilisée ni dans l'administration, ni dans la presse écrite, ni dans la publicité, ni à la télévision nationale, ni dans l'enseignement formel, ni dans les campagnes d'alphabétisation financées par le budget de l'État. Certaines langues camerounaises sont utilisées pour un temps d'antenne hebdomadaire très limité dans les stations provinciales des radios pour la répercussion de certaines instructions gouvernementales aux masses d'illettrés.

La première partie de cette thèse a montré que dans les usages, les langues camerounaises perdent progressivement du terrain au profit du français. L'espace géographique des langues véhiculaires du Cameroun méridional (ewondo et duala) se réduit quotidiennement sous l'avancée du français. Ces deux langues ne sont plus connues des jeunes générations dans les zones où elles furent véhiculaires il y a vingt ans; et leur emploi comme langue maternelle est menacé par l'usage fréquent du français jusque dans la communication familiale.

Sur le plan du corpus, en l'absence de structures chargées de leur standardisation, les langues camerounaises sont atteintes de sclérose et ne se régénèrent plus de

façon naturelle. Elles se relexifient uniquement grâce à l'emprunt aux langues officielles, incapables qu'elles sont devenues de recourir aux ressources internes du système linguistique (dérivation, composition, néologie, etc.) pour créer de nouveaux mots leur permettant de s'adapter à l'évolution socio-économique du pays.

Les causes de la désuétude ainsi établies, les conditions d'émergence et de survie des langues camerounaises ne pourraient être assurées elles aussi, que par des actions politiques.

La Loi d'Orientation de l'Éducation au Cameroun préconise l'enseignement de toutes les langues camerounaises afin d'assurer leur survie propre et celle des cultures qu'elles véhiculent. Ses textes d'application, encore attendus, diront peut-être les cycles et classes qui seront affectés par cet enseignement, le statut de langue d'enseignement ou de matière qui leur sera réservé, le quota d'heures hebdomadaire alloué à cet enseignement, les modalités de recrutement, de formation et de promotion du personnel enseignant des langues locales, les structures chargées de la mise en œuvre de cet enseignement et les sources de son financement.

Dans sa présentation actuelle, si la loi du 14 avril 1998 entrait en vigueur, elle pourrait peut-être sortir les langues camerounaises des oubliettes dans lesquelles les ont forcées les langues coloniales depuis plus d'un siècle. Elle pourrait aussi augmenter la visibilité des langues locales sur le marché linguistique national en leur confiant l'une des fonctions sociolinguistiques importantes, notamment, celle de langue d'enseignement ou de langue enseignée, selon la teneur des textes d'application. Enfin, sous certaines conditions que nous énumérons plus bas, cette loi peut servir de puissant catalyseur pour un développement rapide et durable du Cameroun car elle offre à tous les citoyens des chances égales d'accès à l'éducation et, ce faisant, le pouvoir de participer à la construction nationale.

Cependant, contrairement à Mba et Chiatoh (2000 :19) qui saluent sans réserve les récentes lois et estiment qu'elles contiennent la panacée aux vertus revitalisantes pour les langues moribondes, nous exprimons notre réserve et soutenons que la politique linguistique contenue dans la Constitution du 18 janvier 1996 et traduite

dans la Loi d'Orientation de l'Éducation au Cameroun du 14 avril 1998 est anachronique et incomplète, principalement parce qu'elle ne cadre pas avec le contexte sociologique camerounais qui valorise uniquement les langues officielles. Elle semble s'inscrire dans le cadre d'un projet de société décentralisée donnant une autonomie suffisante aux communautés locales : districts, arrondissements et mairies qui sont chargées de son application. À ce titre, la nouvelle politique linguistique fait partie d'une politique générale qui prendra encore quelques décennies à advenir. Sa mise en œuvre dans les conditions sociales actuelles ne pourra qu'essuyer un échec.

D'autre part, pour nous, l'enseignement d'une langue n'est pas une fin en soi, il n'est qu'une voie amenant à des objectifs de développement sociaux, économiques et culturels précis, fixés au niveau local ou au niveau national. Qu'est-ce qu'une politique linguistique, sinon la mise des langues au service du développement. Une politique d'enseignement des langues locales doit donc s'intégrer dans un projet de société globalisant et destiné à faire des langues locales de véritables outils de développement économique et culturel. Des langues permettant à leurs détenteurs de participer effectivement à la construction nationale. Cet intérêt économique, sans lequel toute expérience d'enseignement des langues locales est vouée à l'échec, ne transparaît pour l'instant dans aucun des textes prônant l'insertion des langues nationales dans le système éducatif camerounais.

Afin que la future politique linguistique du Cameroun soit couronnée de succès, elle doit être soutenue par l'aménagement d'un cadre de promotion sociale dans les langues camerounaises. Concrètement, quelques préalables doivent précéder son lancement et certaines précautions doivent entourer sa mise en œuvre. Au nombre de ces conditions :

- Les textes d'application de la Loi d'Orientation de l'Éducation au Cameroun doivent, entre autres, exprimer clairement les débouchés de la maîtrise orale et écrite de la langue identitaire. Ils préciseront par exemple que les détenteurs d'un Certificat d'Études Primaires (CEP), option Langue Nationale, peuvent poursuivre sans handicap leurs études secondaires et supérieures, tout comme ils peuvent accéder prioritairement à des emplois administratifs rémunérés dans l'agriculture,

la santé, l'enseignement, les services d'assistance sociale, dans l'administration centrale ou dans l'administration locale comme officiers et secrétaires d'état-civil des mairies, afin de mettre un terme aux désastres constatés dans l'orthographe des patronymes des Camerounais. Bref, ces textes doivent instaurer officiellement une diglossie normée (langue nationale/langue officielle) en réservant certains domaines d'activités de la vie nationale aux langues nationales, et d'autres aux langues officielles.

- Une campagne nationale de sensibilisation et de décolonisation des esprits organisée et financée par le gouvernement devra ensuite expliquer aux populations les nouvelles fonctions sociolinguistiques confiées à leurs langues maternelles dans l'optique de l'amélioration de leurs conditions de vie. Cette campagne nationale est absolument nécessaire, parce que ces populations qui ont assisté au dénigrement officiel de leurs langues pendant plus d'un siècle, s'interrogent sur le revirement subit des autorités qui apparaît dans l'esprit de la loi. Elles suspectent les motivations profondes de la nouvelle politique linguistique gouvernementale et certains ne cachent pas de dire qu'elle serait destinée à abrutir leurs enfants, afin qu'ils ne participent pas à la gestion des affaires du pays dans l'avenir.
- Une action d'envergure visera la réfection du corpus des langues moribondes afin qu'elles rattrapent le retard incommensurable qu'elles ont accumulé, du fait de leur abandon forcé, dans l'expression des réalités scientifiques et socioculturelles du XXI^{ème} siècle. S'agissant du matériel didactique, toute langue candidate à une insertion dans les écoles de son aire d'extension naturelle, devra présenter un paquet minimum d'ouvrages didactiques conformes aux programmes et objectifs par niveau fixés par l'institution chargée de *la Protection et de la Promotion des langues nationales*.
- Des comités de langues, véritables académies travaillant en collaboration étroite avec l'institution chargée de la Protection et de la Promotion des langues nationales, doivent en plus de leur tâche de rédaction des manuels didactiques, se charger de l'animation des activités dans chaque langue enseignée (concours de la meilleure nouvelle, du meilleur roman, de la meilleure bande dessinée, du

meilleur auteur, concours d'orthographe, prix de la meilleure chanson en langue maternelle, etc.) pour susciter la créativité et la production littéraire et artistique d'une part, et entretenir la curiosité des apprenants en marge des ouvrages scolaires d'autre part.

- Les tâches statutaires de coordination, de suivi et d'évaluation des enseignements devront être confiées à des experts convaincus du succès de la nouvelle politique linguistique. Ailleurs en Afrique francophone, l'expérimentation de l'enseignement des langues nationales a souvent échoué du fait du manque de conviction des acteurs, de l'impréparation avant le lancement, de la suppression ou de la réduction des budgets initialement annoncés, ou du mauvais choix des responsables de cet enseignement, parfois véritables chargés de missions de destruction, hier encore farouches opposants à l'enseignement des langues locales, auxquels on a politiquement confié la tâche de couler l'expérience, afin de démontrer l'incapacité des langues africaines à transmettre un savoir, fut-il rudimentaire.

Au rang des handicaps pouvant entraver la mise en place et l'application de cette politique linguistique figurent en bonne place (1) l'incrédulité des laissés pour compte eux-mêmes qui sont sceptiques quant à la bonne foi de la nouvelle politique linguistique gouvernementale et, (2) le misonéisme de certains intellectuels et hommes politiques qui, pour préserver les avantages matériels et l'ascendant sur les masses d'illettrés que leur procurent la connaissance des langues officielles, sont réfractaires à la démocratisation de l'enseignement à cause de la concurrence qu'elle pourrait entraîner sur le marché de l'emploi et dans la gestion politique du pays.

Enfin, pour paraphraser Abou Napon, (1998 : 202), les préjugés contre le multilinguisme sont bien ancrés dans la tête des Camerounais, de telle sorte qu'on se demande si on arrivera un jour à leur faire changer de mentalité. La sensibilisation n'étant pas chose aisée, nous nous permettons de dire que les langues camerounaises sont condamnées à leur sort, et ce, encore pour longtemps.

TROISIÈME PARTIE

**MESURE DE LA VITALITÉ
DES LANGUES CAMEROUNAISES**

INTRODUCTION

Dans les deux premières parties, nous avons abordé, parfois de manière oblique, plusieurs facteurs sociaux ou variables dépendantes qui influencent la dynamique des langues. Au chapitre I de la première partie, nous avons observé les pratiques linguistiques des Camerounais; celles-ci ont révélé un abandon progressif des langues identitaires en milieu urbain, abandon qui se manifeste par l'adoption du français comme première langue des enfants dans une bonne moitié des foyers de la capitale camerounaise. Au chapitre II, nous avons abordé les imaginaires des locuteurs qui en milieu urbain, développent une insécurité linguistique croissante et se représentent les langues identitaires comme désuètes, dépassées, et sans intérêt économique. Ils cherchent par conséquent à apprendre le français à tout prix afin d'assurer leur mobilité et leur promotion sociales. Le sentiment d'insécurité linguistique semble par ailleurs expliquer le choix des parents de transmettre uniquement le français, langue officielle et de promotion sociale à leur progéniture. Au chapitre III, nous avons passé en revue les causes de la non-transmission des langues identitaires observées dans les deux premiers chapitres, à savoir, l'urbanisation, l'exode rural, l'exogamie, les valeurs négatives attachées aux langues identitaires et le stigma qui pèse sur elles.

Dans la deuxième partie du travail, nous venons d'observer comment la politique et l'aménagement linguistiques affectent les langues camerounaises. Le chapitre IV a répondu à la question de savoir si une politique linguistique peut améliorer, augmenter ou diminuer, la dynamique d'une langue. Ce chapitre nous a permis de constater que la politique du bilinguisme officiel qui promeut uniquement le français et l'anglais sur l'ensemble du territoire, exclut du même fait les langues identitaires des circuits linguistiques vitalisants et diminue du même fait leur dynamique. Cette politique est sans ambages, à l'origine du stigma qui pèse sur les langues camerounaises et la cause de l'abandon intergénérationnel des langues identitaires par les citoyens. Ce chapitre suggère par ailleurs que la reconnaissance d'un statut, même négligeable mais à valeur économique, pourrait donner un coup de fouet aux langues camerounaises. Le chapitre V, relatif à l'aménagement linguistique a démontré que l'État du Cameroun concentre tous ses efforts infrastructurels,

humains et financiers à l'expansion de l'usage du français et de l'anglais sur l'ensemble du territoire, à travers l'institution scolaire et les médias d'État. Cependant, nous avons observé que si aucune langue camerounaise n'est présente dans le système éducatif formel, et si aucun maître n'est actuellement payé pour le fait qu'il enseigne une langue identitaire, certaines langues sont utilisées dans les stations provinciales de la CRTV. Ces langues sont diffusées à travers des infrastructures appartenant à l'État et par un personnel pris en charge par le budget de l'État. Ces langues peuvent à ce titre, être considérées comme ayant une fonction *de jure*, celle de langues des médias, facteur qui pèsera certainement dans l'évaluation de leur viabilité, par rapport à celles qui n'assument pas cette fonction. Au chapitre VI, nous avons souligné le délabrement structurel des langues identitaires délaissées par leurs locuteurs natifs et abandonnées à elles-mêmes par les politiques linguistiques. Ces langues sont frappées de sclérose et ne se régénèrent plus de façon naturelle. Elles recourent systématiquement à l'emprunt aux langues officielles pour rattraper le fossé qui les sépare de l'expression des réalités technologiques du monde actuel. Ce faisant, elles charrient dans leur phonologie, leur morphologie et leur syntaxe, des structures propres aux langues occidentales, ce qui a pour effet de les pidginiser et de les transformer lentement mais sûrement en langues mixtes et créolisantes, différentes de celles des générations précédentes. Nous avons en outre souligné l'intérêt que pourrait susciter un financement de l'instrumentalisation des langues identitaires par l'État. Leur standardisation et leur utilisation écrite généralisée dans la communauté, à l'école, dans l'alphabétisation, la religion, la musique auraient pour effet d'accroître leur dynamique interne et externe et d'institutionnaliser une diglossie français/langue identitaire, bénéfique pour la survie des langues locales. Au chapitre VII, nous avons examiné l'intérêt de l'utilisation des langues identitaires dans la communication au niveau communautaire en vue d'un développement socio-économique auto-centré. Les pratiques linguistiques rurales ayant prouvé une meilleure maîtrise des langues identitaires en milieu rural, l'institutionnalisation d'une diglossie français/langue identitaire où la langue identitaire trouverait un cadre d'utilisation dans le développement rural, aurait pour effets de réconcilier les locuteurs avec leurs langues identitaires, de dissiper les valeurs négatives associées à ces langues et d'élargir l'assiette de la participation au développement à ceux ayant une maîtrise

orale et écrite des langues camerounaises, ce qui accroîtrait la dynamique de ces langues.

Dans cette dernière partie de notre recherche sur la dynamique des langues camerounaises en contact avec le français, notre objectif de mettre sur pieds un instrument scientifique de mesure de la viabilité d'une petite langue, nous amène, dans le chapitre VIII, à redéfinir chacun des facteurs de vitalité déjà présenté et bien d'autres encore, afin d'éprouver leur pertinence sur le terrain camerounais et d'évaluer leur rôle dans la construction de la dynamique d'une langue. En creux, ce même chapitre examine les paramètres et les variables sociales dont la présence sur une aire linguistique sont des signes d'inquiétude et des symptômes d'une mort programmée de la langue.

Le chapitre IX et dernier exploite les paramètres retenus comme pertinents dans la situation camerounaise et conçoit une grille de viabilité à 7 degrés avec ces critères. Il passe ensuite chaque langue camerounaise à ce crible afin de la situer à un point précis de l'échelle de vitalité.

La vitalité ou dynamique d'une langue est une propriété qui résulte d'un faisceau de facteurs dont le statut et les fonctions assumées, la reconnaissance officielle, le nombre relatif et absolu de locuteurs, la concentration des locuteurs, la standardisation, l'indice de véhicularité, etc.

Une langue est dite en turgescence ou en pleine vitalité lorsqu'au moment de l'évaluation, elle présente un statut officiel favorable, elle assume d'importantes fonctions *de jure* et *de facto*, elle est parlée par un nombre relativement important de locuteurs, elle est écrite et utilisée sous cette forme par les membres de la communauté, elle a un indice de véhicularité positif, entre autres facteurs de la vitalité.

En creux, une langue est dite en perte de vitalité lorsque à vue d'œil, sa force numérique décroît, ses fonctions sociales s'amenuisent, son taux de transmission s'affaiblit, et la langue est en situation de bilinguisme social défavorable par rapport à une autre qui investit son territoire et ravit ses locuteurs potentiels, tous processus qui laissent entrevoir inéluctablement son effacement éventuel de la carte linguistique du globe.

Sur le plan des pratiques, des attitudes et des représentations, en plus du nombre réduit des locuteurs, les chercheurs et les traducteurs de la Bible sont découragés par le manque d'engouement et l'attitude négative manifestés par les locuteurs natifs de la langue qui en ont résolument adopté une autre. Ces chercheurs comprennent que les éventuels travaux publiés sur ou dans la langue cible n'auront aucun utilisateur immédiat. En conséquence, la langue en voie de disparition n'a pas un système d'écriture, elle manque de descriptions, de manuels de référence, de traductions des Saintes Écritures, de manuels didactiques, et parfois on ignore jusqu'à sa classification génétique. Dans d'autres cas, la langue est munie de certains dispositifs comme des manuels de référence, etc., mais ceux-ci ne sont guère utilisés par ses locuteurs natifs.

La disparition d'une langue est une perte irréparable autant pour le peuple qui l'utilisait comme moyen d'expression de sa culture, que pour la communauté scientifique qui voit là s'estomper un ensemble de structures particulières. L'intérêt

de la description scientifique des langues moribondes se situe ainsi à ce niveau. La disparition de toute une flopée de langues à l'intérieur d'une société peut refléter un malaise social profond en même temps qu'elle affecte négativement son patrimoine culturel.

Le champ conceptuel et lexical de la mort des langues comporte une terminologie variée. Bruce Connell (1998) parle de *language contraction*, Roger Blench (1998) parle de *language retreat*, d'autres parlent de *language attrition*, Albert Valdman (1997 : 144) parle d'*étiolement linguistique*, etc. Ces notions renvoient le plus souvent soit à une étape du processus, soit à un aspect spécifique du processus, soit au résultat final.

Deux thèses s'affrontent dans la littérature relative à la disparition des langues. D'un côté, les tenants de la mort franche des langues soutiennent qu'une langue peut disparaître complètement de l'usage pour ne plus être parlée par personne sur la surface du globe. Cette thèse de l'annihilation soutenue par Roger Blench (1998 : 197sq), Bruce Connell (1998 : 220), Bitjaa Kody (2001a), serait un processus lent, progressif, mais certain. Elle concerne beaucoup plus l'usage de la langue, c'est-à-dire sa dynamique externe que ses structures, c'est-à-dire sa vitalité interne.

À l'opposé, les tenants de la linguistique romane, forts de la mutation du latin en une variété de langues romanes actuelles (français, espagnol, portugais, italien, roumain, catalan, occitan, romanche), et suite à l'observation d'autres mutations dans diverses familles linguistiques, pensent qu'une langue ne meurt pas, mais qu'au contact avec d'autres langues, ses structures se modifient, se diversifient d'une région à une autre et donnent naissance à de nouvelles formes linguistiques qui la survivent. Cette thèse de la relexification ou relexicalisation est tenue par Antoine Meillet (1921), Albert Valdman (1997) et Louis-Jean Calvet (2002 :112-131).

Il faudrait percevoir dans ces deux thèses une différence d'optique fondamentale, voire une antithèse. Alors que les premiers parlent de l'abandon et de la désuétude dans l'usage, traitant ainsi du statut et de la vitalité externe, les seconds examinent la restructuration du tissu linguistique traitant ainsi du corpus et de la vitalité interne.

Nous distinguerons ainsi la mort externe de la mort interne, chacune d'elle ayant des causes, des symptômes et des manifestations propres.

Pour Louis – Jean Calvet (1997 : 179-180) :

*L'histoire linguistique de l'humanité, c'est-à-dire l'histoire des langues (apparition, évolution, disparition) et l'histoire des rapports entre les langues (domination, minoration, etc.), relève de deux grands mouvements. Le premier est la pratique sociale des locuteurs qui, dans leurs actes de parole quotidiens, interviennent sur la langue et sur les langues, modifient les formes et les situations. L'évolution phonétique, sémantique, syntaxique d'une langue, l'apparition de nouveaux mots, l'émergence d'une langue véhiculaire, sont ainsi le produit d'une action **in vivo**, dans la vie, action qui est à la fois inconsciente et permanente. Le second mouvement est l'intervention consciente, raisonnée, ponctuelle sur la langue ou les rapports entre les langues, dans le cadre par exemple des politiques linguistiques. Les réformes de l'orthographe, la néologie institutionnelle, la promotion d'une langue à la fonction de langue officielle, la politique linguistique scolaire, sont ainsi le produit d'une action **in vitro**, décidée à un niveau politique et appliquée par les planificateurs dépendant de l'État.*

Le présent chapitre examine uniquement les phénomènes de la vie et de la mort des langues liés à la pratique sociale des locuteurs, soit la dynamique externe. Il recherche dans le contexte camerounais, les éléments qui donnent de la force à une langue en contact et lui permettent soit de survivre de manière latente, soit de dominer d'autres langues. À l'inverse, le chapitre examine aussi les facteurs qui diminuent la force d'une langue en situation de contact et entraînent progressivement sa disparition dans les usages.

II - STATUTS, FONCTIONS ET VITALITE DES LANGUES

Pour Didier de Robillard (1997:269-270),

Le statut est la position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ces fonctions (exemple : la langue de la religion sera très valorisée dans une théocratie). On distingue généralement le statut de fait (empirique, implicite) du statut juridico-constitutionnel (explicite, de jure). Il n'est pas exclu que ces deux statuts soient relativement contradictoires...

Sur le plan explicite, les catégories de statut le plus souvent utilisées sont celles de la langue officielle (langue de travail de l'État), de la langue nationale (statut garanti par l'État), voire de langue proscrite (ainsi, sous la révolution française était-il interdit de recourir aux dialectes dans certaines situations : les exemples de ce type sont peu nombreux). Dans le domaine éducatif, une langue peut être dotée de statuts divers : elle est soit médium (ou véhicule) d'enseignement, soit langue enseignée (ou langue-matière).

La terminologie est à la fois plus souple et plus variée pour ce qui touche au domaine du statut implicite : langue haute/langue basse, langue populaire, langue ethnique/langue véhiculaire, etc. La détermination du statut d'une langue n'est pas chose facile, dans la mesure où les textes juridico-constitutionnels peuvent être contredits par la pratique quotidienne des administrations publiques, ou encore parce que les représentations des locuteurs ne sont pas toujours le fidèle reflet de leurs pratiques ou de leurs discours.

Les fonctions remplies par les langues dans la communication sociale sont souvent rangées en deux catégories, les fonctions *de jure* et les fonctions *de facto*. Les fonctions *de jure* sont consacrées par une législation officielle alors que les fonctions *de facto* sont assumées de manière naturelle par les langues. Un facteur déterminant de la vitalité signalé dans l'introduction générale par Martin Combs est *le prestige* associé à certaines fonctions sociales. La prise en compte de ce facteur nous permet de diviser les fonctions sociales des langues en trois catégories : les fonctions officielles, *de jure* et très prestigieuses, les fonctions non-officielles, *de facto* mais prestigieuses et les fonctions non-officielles et peu prestigieuses ou marginales.

Les fonctions officielles sont conférées aux langues *de jure* et témoignent d'une volonté politique de promotion des langues concernées. Elles sont dites vitalisantes pour les langues en ce qu'elles ont pour effet d'assurer l'expansion et l'usage quotidien des langues dans les milieux formels, et ce faisant, de prolonger la durée de vie et d'assurer en quelque sorte la pérennité des langues qu'elles affectent. La planification linguistique du pays prévoit souvent des moyens infrastructurels, humains, matériels et financiers pour la mise en œuvre ou aménagement de la politique gouvernementale vis-à-vis des langues concernées. Les fonctions non-officielles mais prestigieuses ne sont pas décernées par un texte officiel, mais elles

découlent de la pratique communautaire (langue véhiculaire) ou de leur adoption comme langue de travail par un organisme non-gouvernemental, à l'instar d'une congrégation (langue de travail, langue de la religion). La langue ainsi adoptée parmi tant d'autres par la communauté acquiert de la visibilité, un prestige de fait, et émerge du lot, du fait de son utilisation par des non-natifs qui accroissent sa magnitude. Les fonctions de langue de la religion et de langue véhiculaire, bien que n'étant pas consacrées par l'État, sont ainsi porteuses d'un prestige certain, capable à lui seul, d'assurer l'expansion géographique d'une langue.

Les fonctions non-officielles ayant peu de prestige sont naturelles et marginales; elles sont obtenues *de facto* et consacrées par l'usage informel de la langue, ce qui confère peu de prestige et aucun avantage officiel particulier aux langues concernées. Les trois niveaux de prestige investissent les champs suivants :

STATUT	VALEUR DU PRESTIGE CONFÉRÉ	FONCTIONS SOCIALES
DE JURE	Vitalisante officielle	Langue nationale (de promotion sociale et liée à un groupe ethnique local)
		Langue officielle (administration, textes officiels, législature, justice)
		Langue d'enseignement (des institutions scolaires, médium, vecteur)
		Langue des médias (édition, presse écrite, radio, télévision, Internet, cinéma)
DE FACTO	Vitalisante non-officielle	Langue religieuse (sermons, communiqués, récital des versets)
		Langue véhiculaire (communication entre locuteurs de langues différentes)
	Non-vitalisante non-officielle	Langue ethnique (du groupe ethnique, emblématique, maternelle, vernaculaire)
		Langue familiale (résiduelle, du foyer)
		Langue morte (désuète, secrète, éteinte, abandonnée)

Tableau 1 : Les fonctions sociales et leurs trois niveaux de prestige¹¹

1. Les fonctions vitalisantes et officielles

L'État et certaines institutions pour lesquelles la langue reste un outil important consentent d'énormes sacrifices pour le maintien de leurs langues de travail. Au sommet de l'échelle des fonctions vitalisantes figure celle de **langue nationale**.

¹¹ Les fonctions de langue nationale/officielle sont en général confondues en Occident alors qu'elles sont distinctes en Afrique. Dans ce dernier contexte, on serait tenté de ranger la fonction de langue nationale dans la section non-vitalisante/non-officielle.

a. La langue nationale

Sans fioritures, c'est le statut suprême qu'un pays peut accorder à une de ses langues. Les lois fondamentales des États-nations du monde consacrent cette fonction dans leurs préambules en même temps qu'elles indiquent les emblèmes, les armoiries et les autres symboles du pays, à savoir, sa devise, son hymne, les couleurs de son drapeau, etc.

Dans un éclairage historique Daniel Baggioni (1997 : 189-190) précise que la langue nationale est un concept né avec les États-nations modernes.

On peut distinguer deux étapes dans la construction des plus anciens États-nations européens, la première caractérisée par le renforcement étatique et la stabilisation des États territoriaux à partir du XV^{ème} siècle, mouvement parallèle à l'émergence de langues communes associées aux pouvoirs politiques, s'imposant par étapes dans des domaines (religion, administration, droit, sciences) où jusque-là régnait le latin, langue universelle de la communication savante. Mais on ne peut parler de langue nationale pour ces langues communes qu'à partir du début du XIX^{ème} siècle, avec l'essor d'un nouveau type de formation sociale : l'État-nation moderne, qui vise à l'homogénéisation linguistique du territoire, repose sur le principe plus ou moins étendu de la souveraineté populaire et détermine, dans les populations mobilisées par l'idée nationale, une loyauté linguistique étrangère à l'esprit des siècles précédents, puisque l'usage des langues communes ne concernait qu'une mince couche sociale... Ce qui est incontestable au niveau de la société globale (une langue est associée à la formation sociale nouvelle) se retrouve au niveau de l'individu, en ce sens que sont maintenant associées loyauté linguistique et citoyenneté ou appartenance nationale... tout membre d'un État-nation sera tenu à une connaissance plus ou moins approfondie de la langue nationale... Pour la France, ce titre de langue nationale a été symboliquement acquis très tôt (sous la Révolution) pour le français, mais il n'entre vraiment dans les faits, en ce qui concerne l'extension géographique et sociale, qu'au début du XX^{ème} siècle, avec la généralisation de l'école obligatoire et à la suite du grand brassage des populations pendant la guerre de 14-18.

La langue nationale est ainsi celle imposée à l'ensemble du pays par le pouvoir politique à travers une action linguistique *in vitro*. Cependant comme le précise Daniel Baggioni, par abus ostentatoire de langage, dans les États qui ont récemment acquis leur indépendance,

Le choix de la langue nationale aboutit souvent à sélectionner d'une part une langue officielle – qui n'est pas toujours, loin s'en faut, une langue autochtone, mais plus souvent celle de l'ancien colonisateur – et d'autre part, une langue nationale (ou plusieurs). On voit bien que, dans ce cas, la langue nationale, dénuée des attributs de langue officielle est souvent réduite à des fonctions emblématiques, si une politique linguistique délibérée ne se donne pas les moyens de prévoir sa promotion comme langue standard effective... . Ainsi, dans de nombreux pays du Sud de l'espace francophone, le titre de langue nationale, accordé sans problème à une ou plusieurs langues vernaculaires, ne les rapproche pas pour autant du statut de ce qu'on a appelé plus haut du même nom. (1998 : 193-194).

De ce qui précède, nous retenons que toutes les langues sont parlées naturellement à l'intérieur des États-nations et méritent par conséquent qu'elles soient appelées des langues nationales, ce qui est un fait et non une fonction conférée à une langue par la législation du pays. Cependant, lorsqu'une langue assume la fonction de **langue nationale à l'occidentale**, cette fonction est vitalisante, parce que la langue est imposée *de jure* à l'ensemble de la population du pays comme langue de communication obligatoire dans l'administration (offices) et dans les écoles qui sont par ailleurs chargées de l'enseignement de la langue nationale à tous les citoyens. Par contre, lorsqu'une langue assume la fonction de **langue nationale à l'africaine**, mieux à la camerounaise, cela doit être compris au sens premier de langue parlée à l'intérieur d'une nation, dénomination qui ne lui confère aucun statut pouvant assurer sa pérennité. Par contre, le français, consacré **langue officielle** par la Constitution de la République du Cameroun, est en passe de devenir la véritable **langue nationale** du pays, grâce aux fonctions vitalisantes convergentes et synergiques de langue de l'enseignement, langue des médias, langue de l'administration qu'il assume.

b. La langue officielle

La notion de langue officielle, tout comme celle de langue nationale, possède une définition *de facto* et une définition *de jure*.

La langue officielle dans le sens premier doit être comprise comme celle utilisée dans les offices ou bureaux à l'intérieur d'une nation plurilingue sans qu'aucun texte ne l'institue comme telle. Mais on comprend aisément que pour faciliter la

communication entre les différents agents de l'État-nation plurilingue, le choix d'une langue de communication commune à tous s'impose comme une nécessité pour la bonne marche du système.

Pour Daniel Baggioni (1998 : 192-193) :

L'emploi de ce concept est moderne et contemporain de l'émergence des États-nations, qui se caractérisent par une prise en charge des problèmes de communication à l'intérieur des frontières nationales, notamment en ce qui concerne la communication administrative, la justice et l'école...

En France, l'officialisation de la langue commune muée en langue nationale au cours du XIX^{ème} siècle s'est accomplie insensiblement par l'invasion progressive des différents espaces de communication publique : vie politique, juridique, administrative, éducative (aux divers degrés), à l'oral comme à l'écrit.

Le statut de langue officielle peut être acquis *de jure* ou *de facto*. Il est acquis *de facto* lorsqu'une langue en dehors de toute concurrence au niveau national, s'impose naturellement comme la langue des institutions sans qu'aucun texte officiel ne l'impose à cette fonction prestigieuse. Le statut de langue officielle est acquis *de jure* lorsque la Constitution du pays ou tout autre texte légal impose la langue à cette haute fonction.

Pour Daniel Baggioni (1998 : 193) :

Les constitutions des différents États modernes portent parfois la trace de cette officialisation, soit en général, soit en mentionnant la langue d'usage dans tel ou tel domaine de la vie publique (justice, administration, éducation,...). Mais très souvent, il n'est fait nullement mention d'une langue officielle, et c'est la langue employée dans la rédaction des textes constitutifs qui indique de facto quelle est la langue officielle. Au contraire, on peut dire que, s'il est besoin de faire mention d'une langue officielle, c'est que le problème se pose et donc que celle-ci est concurrencée par d'autres langues en usage dans l'espace national... Un autre cas concerne celui des États ayant acquis plus ou moins récemment leur indépendance après une colonisation européenne. La question du choix d'une langue officielle, en l'absence d'une langue autochtone suffisamment consensuelle, y a souvent abouti à la proclamation, à côté de la ou des langue(s) officielle(s) - celle(s) de l'ancien colonisateur dans la plupart des cas -, d'une ou plusieurs langue(s) nationale(s) distinctes de la langue officielle. Les langues dites nationales,

sans les attributs de la langue officielle, sont alors réduites parfois à des fonctions emblématiques.

À l'occidentale, les fonctions de *langue nationale* et de *langue officielle* sont souvent juxtaposées et conférées à une seule et même langue, d'où la non nécessité de mentionner dans les constitutions de ces États, la langue nationale et la langue officielle, ces fonctions étant acquises *de facto* mais avec toute la valeur symbolique rattachée à ces fonctions lorsqu'elles le sont *de jure*.

Dans les États africains francophones, le français est souvent mentionné comme langue officielle dans les différentes constitutions. Il est ainsi la langue des rapports et des correspondances administratifs, de la législation, de la justice, de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, bref, de toutes les activités publiques intéressant l'ensemble des citoyens.

Au Cameroun, les Constitutions successives de 1960, 1962, 1972 et 1996 ont chacune, en ce qui la concerne, mentionné dans leur article premier, la ou les langues officielles du Cameroun. Sans ambiguïté, celles-ci sont l'anglais et le français dans la dernière constitution, même si la préséance constitutionnelle s'avère biaisée dans les faits.

Dans les pays africains francophones, les langues dites *nationales* ne remplissent aucune fonction officielle et sont réduites à l'identification ethnique malgré leur appellation pompeuse. À la faveur de la dépréciation sémantique de la langue nationale, la fonction de langue officielle devient la plus prestigieuse et la plus vitalisante, car elle revêt dès lors toutes les prérogatives et bénéficie de tous les avantages matériels et socio-économiques prévus pour une langue nationale.

c. La langue d'enseignement

La langue d'enseignement est utilisée comme moyen de transmission des connaissances dans l'instruction et l'éducation des apprenants au sein des institutions scolaires et universitaires.

Le choix de la langue d'enseignement dans un pays dépend entièrement de celui de la langue nationale et/ou de la langue officielle. La fonction de langue d'enseignement est intimement liée aux deux premières qu'elle nourrit, l'institution scolaire ayant pour mission première d'assurer l'expansion de l'utilisation de la langue des institutions étatiques au niveau national et d'assurer la pérennité de la langue retenue.

La fonction de langue d'enseignement peut se faire à travers la Constitution, mais elle est généralement consacrée par les textes particuliers régissant l'éducation nationale.

Au Cameroun, le français et l'anglais sont les deux langues officielles. Ce choix est opéré *de facto* du fait que les textes régissant l'institution scolaire sont exclusivement rédigés dans les deux langues. On retrouve les traces du choix *de jure* de ces deux langues dans tous les textes organiques de l'institution scolaire en même temps que ces langues figurent en bonne place dans la Constitution. Le lien étroit entre la langue d'enseignement et la langue nationale et/ou officielle traduit clairement le fait que la politique linguistique d'un État est un système au sein duquel tout se tient. Les pratiques supérieures sont soutenues par les pratiques inférieures et aucun maillon du système ne peut fonctionner convenablement lorsqu'un autre maillon est en panne.

Au Cameroun, le français et l'anglais sont en même temps, langues officielles et langues d'enseignement. Loin de paraître comme un double emploi, cette insistance a pour objectif de consolider et de pérenniser l'usage tant spatial que chronologique des langues encouragées par la politique linguistique nationale. Mais en même temps, on peut y percevoir le souci d'insérer le pays dans l'effort commun de la mondialisation, de l'anéantissement des particularités et de l'abandon à terme des langues identitaires.

d. La langue des publications

La langue des publications est celle utilisée dans la rédaction et les publications littéraires, scientifiques et médiatiques. La notion de langue des publications est

étroitement liée à celle de langue de l'enseignement et de langue des médias audiovisuels, on ne peut donc pas la dissocier de la présentation des trois premières fonctions sociales. La quasi totalité de la production littéraire camerounaise est dans les deux langues officielles.

Dans les rayons d'une librairie camerounaise, on qualifie de littérature spécialisée, tout ce qui n'est pas écrit dans ces deux langues et dans les langues adjuvantes du système scolaire (latin, grec, espagnol, allemand, arabe). Les publications en fulfulde, en duala, en ewondo ou en basaa sont ainsi classées comme littérature spécialisée au même rang que les publications en hébreu, en tchèque ou en russe. Elles sont essentiellement l'œuvre de la SIL, de l'ANACLAC ou des missions chrétiennes qui s'acharnent à promouvoir les langues locales.

e. La langue des médias

Nous avons examiné en profondeur le rôle des médias dans l'expansion des langues de diffusion à la section IV du chapitre V. Cependant, cette fonction est peu mentionnée dans la littérature comme étant une fonction importante ou vitalisante. Pour cette raison, elle est le plus souvent omise des Constitutions, et seuls quelques textes particuliers régissant les organes de presse consacrent la langue de publication ou de diffusion *de facto* ou *de jure*. La consécration est faite *de jure* lorsque les textes organiques de l'institution mentionnent clairement que la langue de l'organe de presse est x ou y. Elle est faite *de facto* lorsque ces textes sont rédigés dans une langue, ne mentionnent pas la langue de publication ou de diffusion, mais l'utilisent dans ces activités de manière naturelle.

La Constitution de la République du Cameroun ne mentionne nulle part la ou les langues devant être utilisées dans les divers organes de presse. La presse écrite, très diversifiée, contient des publications dites officielles (Cameroon Tribune et Journal officiel) et une presse privée tenue par des particuliers et des partis politiques.

La création d'un journal est soumise à une autorisation légale que l'on obtient à la suite d'une demande. Cette demande, rédigée dans l'une des deux langues

officielles du pays, mentionne obligatoirement la langue dans laquelle la publication sera faite. Le journal devra dès lors se conformer aux termes de la demande en matière de la langue de publication. Certaines publications sont bilingues (dans les deux langues officielles) à l'instar de **Cameroon Tribune**. La plupart des publications se fait dans l'une des langues officielles (français 75% et anglais 25%); aucune publication n'est faite dans les langues nationales.

L'absence des langues nationales dans la presse écrite n'est pas régie par une loi, mais par une évanescence de ces langues dans l'usage. Dans un passé pas très lointain, certaines publications se faisaient dans certaines langues nationales. Sans remonter à MEFOE en bulu ou à NLEB BEKRISTEN en ewondo, le journal d'obédience catholique l'EFFORT CAMEROUNAIS publiait jusqu'en 1998 des articles entiers en langue ewondo. Faute d'un lectorat fidèle, ces journaux ont dû abandonner l'utilisation des langues nationales.

Les comités de langues, organismes privés qui s'attellent à la standardisation des langues camerounaises sont encouragés par l'ANACLAC à créer des journaux dans les langues nationales. L'absence de financements, le tirage restreint et la gestion familiale de ces publications constituent une plaie qui les voue à une mort certaine.

L'audiovisuel est à ce titre plus diversifié en matière de langues de diffusion. L'office de radio et de télévision nationale CRTV, de loin le plus ancien et le plus nanti des organismes de l'audiovisuel, compte pour elle seule, une télévision nationale, dix stations provinciales de radio et plusieurs stations FM de radiodiffusion.

La télévision nationale et le poste national de la radiodiffusion émettent exclusivement dans les langues officielles (français et anglais) et couvrent l'ensemble du territoire. Les 10 stations provinciales de radiodiffusion d'obédience officielle émettent chacune en modulation de fréquence sur un rayon ne dépassant pas 100 kilomètres. La diversification des langues est évidente au niveau de ces stations locales qui émettent aussi bien en français, en anglais que dans certaines langues locales. Le volume des émissions en langues locales est négligeable lorsqu'il est comparé à celui du français. (cf. section IV du chapitre V).

La politique gouvernementale dans l'utilisation des langues locales à la radiodiffusion est claire à travers l'utilisation de ces langues locales des médias mais elle semble se conformer à l'arrêté autorisant l'utilisation orale mais interdisant l'utilisation écrite des langues camerounaises de 1927.

Les jeunes stations de radiodiffusion, notamment Radio Reine, Radio Lumière, etc., émettent dans les langues locales, mais ces émissions sont soumises à la disponibilité d'un personnel qualifié dans ces langues, ce qui rend ces émissions irrégulières. Aucune école ne forme les journalistes en langues nationales. Seuls quelques beaux parleurs en langues locales sacrifient sporadiquement leur temps à l'animation d'une tranche d'antenne.

Lorsqu'une langue est utilisée dans les médias, elle accroît ses possibilités de standardisation en ce sens que ses utilisateurs font un effort de recherche lexicale et de correction permanente qui à la longue enrichissent le corpus de la langue. Sur le plan du statut, la langue acquiert une notoriété, une visibilité et un prestige certains auprès des populations locutrices et non-locutrices, elle sort des oubliettes de l'anonymat dans lesquels sont condamnées de nombreuses langues camerounaises.

L'accès d'une langue camerounaise à une chaîne provinciale de la CRTV relève d'un acte officiel signé du Directeur Général de la CRTV qui entérine les propositions du Chef de la station provinciale. Cependant les propositions du Chef de la station elles, peuvent être orientées par le poids démographique important du groupe linguistique dans la Province, cas du fulfulde dans les provinces septentrionales, le dynamisme économique ou politique des ressortissants d'une langue minoritaire qui s'organisent en groupe de pression et demandent ouvertement l'insertion de leur langue dans les programmes de la radiodiffusion, ou encore la disponibilité de bénévoles prêts à assurer les émissions en langues locales pour un salaire dérisoire. Car, faut-il le mentionner encore, les présentateurs des émissions en langues nationales ne suivent pas une formation professionnelle appropriée sanctionnée par un diplôme, contrairement aux présentateurs des émissions dans les langues officielles qui sont formés au métier de journaliste à l'ESSTIC (École de Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication), formation sanctionnée par un diplôme officiel.

Les présentateurs des émissions en langues nationales ne subissent aucun concours, et aucun test de connaissance de la langue concernée avant leur recrutement. Ils sont recrutés sur parole, sans diplôme et sans base salariale officielle. La maîtrise de l'écriture de la langue maternelle n'est pas une condition préalable à leur recrutement et beaucoup de ces présentateurs éprouvent d'énormes difficultés à lire un simple communiqué convenablement rédigé dans leur langue maternelle. Certains œuvrent des mois sans salaire en espérant une reconnaissance de leurs efforts par le Chef de station.

Dans les radios privées le choix des langues locales est du ressort du seul propriétaire qui décide de quelle langue sera utilisée et pendant combien de temps. Il peut être motivé dans ce sens par des groupes de pression ou un appui financier.

Le contenu des émissions en langues camerounaises se réduit à la traduction dans ces langues des grandes lignes du journal, des communiqués officiels, des programmes de tournées administratives dans les régions couvertes, de la nécrologie, des techniques de vulgarisation agricole et des conseils sur les soins de santé.

2. Les fonctions vitalisantes non-officielles

a. La langue de la religion

Cette fonction vitalisante et prestigieuse est consacrée non pas par un acte gouvernemental, mais par les chefs religieux et la pratique dans les chapelles. Une langue devient langue de la religion lorsqu'une confession religieuse quelconque l'adopte comme langue de transmission de sa doctrine religieuse. La langue sera alors utilisée au cours des sermons, des prières, des cantiques, du récital des versets bibliques et des communiqués au cours des rassemblements religieux. L'utilisation d'une langue dans les cercles religieux peut être un facteur de sa préservation.

Selon Toussaint Yaovi Tchitchi (1997 : 143) :

On constate ainsi que les immigrants grecs aux États-Unis maintiennent d'autant mieux l'usage du grec que leur communauté parvient à s'identifier comme distincte des groupes environnants, par exemple dans la pratique de la religion orthodoxe, ou la fréquentation des boutiques qui proposent des produits grecs, ou des pratiques culinaires propres, etc. ... Les groupes asiatiques arrivent toutefois mieux à transmettre leur langue aux enfants : à ceci concourt sans doute la pratique d'une religion spécifique, mais plus largement, le rattachement à une tradition et à une culture perçues comme aussi légitimes que celles de la communauté d'accueil.

Pour Caroline Juillard (1997:243) :

Le norvégien s'est mieux maintenu aux USA que d'autres langues d'Europe du nord, parce que son usage exclusif, associé à une cohésion sociale et religieuse (luthéranisme) forte, élevait une barrière contre des sectes protestantes rivales et anglophones.

L'usage d'une langue dans les cercles religieux apparaît ainsi comme un baroud d'honneur qui pérenniserait l'usage de la langue surtout dans des situations d'extrême domination.

b. La langue véhiculaire

Une langue est véhiculaire lorsqu'elle est utilisée par des personnes parlant des langues maternelles différentes voulant communiquer entre elles. Les milieux informels constitués de la cour de jeux, du marché, de la rue, des lieux de détente, etc., sont les contextes par excellence d'utilisation de la langue véhiculaire. Toutes les langues, même celles assumant par ailleurs les fonctions de langues officielles, employées dans ces milieux par des personnes ne partageant pas une autre langue, sont alors utilisées dans leur version véhiculaire. Sur le plan numérique la langue véhiculaire compte outre ses locuteurs natifs, des locuteurs seconds qui en augmentent l'utilisation et l'aura. Sur le plan géographique, la langue véhiculaire déborde son aire d'extension naturelle pour être parlée sur des territoires voisins ou non, elle gagne ainsi en extensibilité, ce qui prolonge ses chances d'utilisation, car même si la langue venait à être abandonnée par ses locuteurs natifs, elle pourrait rester en usage comme langue véhiculaire. Mais la probabilité d'abandon d'une

langue véhiculaire par ses locuteurs natifs étant mince, on pourrait dire qu'une langue qui accède à la fonction véhiculaire devient plus prestigieuse et éloigne ses chances de disparition à court terme.

L'impression de domination symbolique et de supériorité de la langue véhiculaire par rapport aux langues non véhiculaires du pays provient de son poids démographique (grande langue), de sa notoriété (beaucoup de personnes connaissent son existence), et de son aire géographique par rapport aux langues récessives (petites langues). La langue véhiculaire peut, dans bien de cas, subjuguier de petites langues et les vouer à une mort certaine lorsqu'elle récupère à son compte l'ensemble des locuteurs de la langue dominée. Cependant, en Afrique, sauf dispositions particulières, sur le plan légal, la langue véhiculaire a le même statut que toutes les langues non-nationales et/ou non-officielles du pays. En dehors donc de sa légitimité populaire acquise *de facto*, la langue véhiculaire n'a aucun statut légal consacré par les textes officiels. Elle est logée à la même enseigne que les langues locales n'ayant aucune fonction sociale conférée *de jure*. Elle n'est ni enseignée, ni utilisée de manière formelle dans l'administration et son usage n'est imposé par aucun texte officiel dans aucun milieu. Au Cameroun, les langues locales notoirement véhiculaires que sont le fulfulde, l'ewondo, le duala, le mungaka, l'arabe choa, le basaa, ont un ascendant populaire sur les langues locales non-véhiculaires, mais cet ascendant ne procure aucun avantage matériel à leurs locuteurs.

Le statut de la langue véhiculaire est décerné à la fois par son poids démographique et par la fonction véhiculaire définie ci-dessus. La dialectique liant le statut à la mort linguistique peut être formulée de la manière suivante : plus une langue a un nombre de locuteurs élevé et plus elle peut remplir des fonctions vitalisantes, moins elle est menacée de mort. Plus le nombre de locuteurs d'une langue est bas et plus elle remplit des fonctions subalternes, plus elle est menacée de mort.

3. Les fonctions non-vitalisantes et non-officielles

Les fonctions sociales non-vitalisantes sont celles consacrées par l'usage quotidien. Leur promotion ou leur maintien dans la société n'est jamais financée ou encouragée par une politique linguistique explicite. Elles sont intimement liées au statut *de facto* et découlent de l'action *in vivo*.

Louis - Jean Calvet (1997 : 180) définit l'action *in vivo* comme :

La pratique sociale des locuteurs qui, dans leurs actes de parole quotidiens, interviennent sur la langue et sur les langues, modifient les formes et les situations. L'évolution phonétique, sémantique, syntaxique d'une langue, l'apparition de nouveaux mots, l'émergence d'une langue véhiculaire, sont ainsi le produit d'une action in vivo, dans la vie, action qui est à la fois inconsciente et permanente.

a. La langue du groupe ethnique

La fonction sociale primaire ou naturelle d'une langue qui se confond à sa valeur nouménale sur le plan statutaire est celle d'un outil de communication au sein d'un groupe. En d'autres termes, on ne peut pas imaginer l'existence d'une langue naturelle en dehors d'une communauté qui l'utilise, de même qu'on ne peut se représenter une communauté distincte qui ne possède pas une langue de communication.

Dans la littérature, la langue ethnique prend parfois les désignations de langue maternelle, langue du groupe ethnique, langue vernaculaire, etc., avec des nuances sémantiques particulières. Au Cameroun cette notion est étroitement associée à celle du groupe ethnique qui se définit par l'usage d'une même langue, bien que des fois, un même groupe ethnique utilise des langues différentes (cas des Basaa, des Mpoo et des Bati). Sur le plan statutaire, les langues ethniques ne jouissent d'aucun prestige régalien et n'assument aucune fonction sociale autre que primaire.

b. La langue familiale ou secrète

Lorsqu'une langue baisse en intensité (magnitude sonore) et se réduit à un usage exclusivement familial, ce qui signifie qu'elle n'est plus parlée par une communauté localisable sur le plan géographique, mais qu'elle subsiste dans un nombre de familles limité et dispersé, elle devient une langue à usage familial, ce qui représente une situation inquiétante pour sa survie. Les membres de ces familles, vraisemblablement des rescapés d'une catastrophe naturelle ou d'une situation de domination prolongée, utilisent systématiquement une autre langue à l'extérieur du ménage et s'identifient parfois comme membres de la grande communauté linguistique. La langue secrète ne résiste certainement pas longtemps dans une société plurilingue.

En guise de conclusion dans cette section sur la valeur vitalisante des fonctions sociales, nous avons présenté toute l'importance du statut d'une langue sur sa force numérique. Une langue rehaussée statutairement sera promue pour être utilisée par l'ensemble des citoyens de l'État-nation, alors qu'une langue déchuée risque de connaître l'abandon par tous, y compris par ses locuteurs natifs. Plus des textes officiels consacrent une langue et lui confient des fonctions sociales importantes, plus elle intervient dans les usages quotidiens, acquiert des locuteurs seconds, gagne du terrain sur le plan géographique, assure sa pérennité sur le plan temporel et augmente sa magnitude sonore dans l'espace, car, pour David Dalby (1998 :vol. 1 : 54), *A speech-community may be defined as a community of voices or as a social network whose principal characteristic is the use of a common language.*

III – LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES LANGUES

Outre les fonctions linguistiques vitalisantes qui assurent l'expansion et la pérennisation de l'usage de la langue, il existe d'autres facteurs qui renforcent la vitalité des langues et les préservent d'un déclin rapide. La mise en œuvre des facteurs assurant la protection et la promotion des langues incombe, de manière complémentaire, au groupe linguistique et à l'État.

1. Les facteurs de promotion des langues

Parmi les facteurs qui promeuvent la vitalité linguistique, Michel Blanc (1997 : 231) cite la valeur centrale (*core value*), les réseaux sociaux et la vitalité ethnolinguistique. Ainsi, pour qu'un groupe arrive à préserver sa langue, il faut d'abord que celle-ci soit une dimension saillante de son identité culturelle ou ethnique. Il faut ensuite que la famille ou la communauté, dépositaires et véhicules des valeurs et normes du groupe soient parmi les meilleurs garants du maintien de la langue et se comporte comme une entité distincte, active et soudée dans ses revendications identitaires.

Jacques Leclerc (2003) évoque plutôt l'adoption *in vitro* de mesures permettant aux langues, même les plus faibles, de se préserver de la disparition. Ces mesures concernent la reconnaissance d'un statut, la fétichisation, l'isolement à travers l'érection de frontières entre les langues, le nationalisme linguistique, la concentration démographique et l'institutionnalisation de la diglossie.

Les facteurs qui favorisent la protection des langues ne permettent pas toujours de les promouvoir. Certains permettent seulement à la langue de survivre dans une phase comateuse plus ou moins stable sans disparaître pour autant. En marge des facteurs de promotion réelle, il est toujours intéressant de mentionner aussi ceux qui permettent à des langues de se maintenir ainsi et de persister jusqu'à ce que des événements déstabilisateurs interviennent.

a. La reconnaissance d'un statut

Il n'existe pas de promotion linguistique sans la reconnaissance d'un statut. Le statut le plus prestigieux est certainement celui de *langue nationale/officielle* parce qu'il engage l'État à utiliser cette langue dans toutes ses activités (administratives, éducatives, médiatiques, juridiques, etc.).

Dans certains cas, il sera plus aisé d'acquérir le statut de *langue nationale non-officielle*. L'État ne s'engage pas alors à utiliser cette langue dans ses institutions, mais il en assurera la protection et la promotion sur le terrain, puis en facilitera

l'utilisation par les citoyens. L'objet de cette mesure est de reconnaître que le groupe n'est pas une simple minorité : il fait partie du patrimoine national. Toutes les langues camerounaises ont obtenu ce statut de *langues nationales* dans la **Constitution** de 1996.

b. L'isolement

L'isolement géographique et social constitue sûrement le premier facteur qui contribue à perpétuer la survivance d'une langue, car il permet d'éviter l'absorption des langues minoritaires par les langues majoritaires. Ainsi l'inaccessibilité des *montagnes*, l'*insularité*, forment des types d'asile et d'espace culturel clos. Au Cameroun, les langues identitaires sont mieux utilisées quantitativement et qualitativement dans les campagnes que dans les villes. L'éloignement des centres urbains apparaît ainsi comme un facteur de protection des petites langues. En plus de l'isolement géographique, citons l'endogamie, l'exclusion sociale et culturelle, le refus d'être du même siècle, etc. Bref, tout facteur qui crée les conditions propices au *ghetto linguistique* est favorable au maintien des petites langues.

c. La diglossie

La diglossie, c'est-à-dire la répartition inégale, mais stable, des rôles sociaux entre deux langues au sein d'une communauté, contribue aussi au maintien des langues faibles. La langue dominante s'approprie généralement l'appareil administratif, l'école, le domaine du travail, les médias, etc., pendant que la langue minoritaire récupère les domaines de la famille et de la religion. Tant et aussi longtemps que la langue minoritaire peut exercer ces fonctions minimales, elle se perpétue tout en se folklorisant. La famille, l'église, le temple ou la mosquée sont souvent le dernier rempart des langues oubliées avant de disparaître. Le bilinguisme diglossique enrayer l'assimilation et élimine les situations conflictuelles en spécialisant les langues en contact dans des rôles spécifiques. Comme nous l'avons observé à Nyamboya, le français en zone rurale reste souvent cantonné au périmètre de l'école. Il conserve alors sa véritable fonction de langue officielle dans ces localités où l'école est souvent la seule infrastructure administrative. Les langues camerounaises qui occupent les autres situations de communication dans les

villages, et fonctionnent alors dans une sorte de diglossie institutionnalisée avec le français, vont se maintenir aussi longtemps que leurs locuteurs pourront les utiliser en famille et qu'ils éviteront l'exogamie et la dispersion démographique.

d. La résistance linguistique du groupe

Parmi les facteurs observés dans le maintien des petites langues Roger Blench cite l'oppression et la négligence de la communauté dominante qui peuvent créer une situation où le maintien et l'usage de la langue locale apparaît comme un instrument de résistance.

Ces points de vue ont été vérifiés à travers le mouvement d'émancipation collectif des peuples du Nord-Cameroun et leur conversion massive au christianisme, symbole de l'émancipation culturelle et linguistique, en signe de révolte face à l'islamisation et à l'imposition du fulfulde.

Les communautés anciennement islamisées avant la colonisation, à savoir les peuples Dii (anciennement appelés Duru "Singe" en fulfulde), Gbaya, Dowayo (cf. représentations linguistiques à Poli), Peere (anciennement Kutin "esclaves" en fulfulde), ont ainsi retrouvé leur autonomie grâce à l'action conjuguée de la réaction des populations opprimées et de l'Église Évangélique Luthérienne du Cameroun (EELC) qui a élaboré des systèmes d'écriture et a procédé à la traduction des Saintes Écritures dans les langues de ces communautés. Dans les langues citées, il se déroule actuellement des campagnes d'alphabétisation conduites par l'EELC et une incitation à l'usage accru de ces langues en milieu familial au détriment du fulfulde qui semble reculer dans les usages au sein des aires d'extensions de ces langues.

Les enquêtes menées par Haoua Yaya (1999) et Bitjaa Kody (2001a) montrent une réduction de la connaissance du fulfulde chez les jeunes dans les zones rurales concernées alors que leurs parents connaissent tous cette langue. La récession du fulfulde semble profiter non pas au français que les parents maîtrisent aussi, mais surtout aux langues locales de plus en plus présentes dans l'usage quotidien.

e. La concentration géographique

La concentration géographique est un facteur déterminant pour la survie d'une langue. La revendication linguistique doit passer nécessairement par la question territoriale. La tendance d'un groupe linguistique est de former une masse territoriale homogène, car toute langue a besoin d'un espace géographique qui lui soit particulier pour fonctionner, se maintenir et se développer. Si la religion peut s'accommoder d'une dispersion de ses membres (par exemple, le judaïsme), tel n'est pas le cas pour la langue. Le politologue Jean A. Laponce déclare catégoriquement :

«Une langue, par contre, ne survit bien qu'en état de forte concentration territoriale.»

À ce sujet, on serait enclin à penser que les Allemands et les Italiens des États-Unis ou du Canada désirent l'assimilation puisqu'ils acceptent la dispersion. La création des quartiers dans les villes du Cameroun sur la base ethnique ou provinciale, est de nature à préserver les langues dans ces îlots. Elle répond à ce que Jean A. Laponce appelle la *loi de la dynamique géographique des langues*:

Les individus qui parlent une langue qui se maintient ou se développe tendent à occuper des espaces géographiques contigus et linguistiquement homogènes. Autrement dit, la dynamique géographique des langues va à l'encontre du bilinguisme. (Langue et territoire, p. 95).

Avant tout, une minorité linguistique désirent survivre doit donc toujours veiller à regrouper géographiquement les membres de sa communauté. C'est une condition obligatoire pour survivre. À l'inverse, toute communauté dispersée accepte nécessairement sa liquidation.

f. L'attachement du groupe à la langue

Selon Toussaint Yaovi Tchitchi (1997 : 142) :

Certains groupes associent étroitement leur identité et leur langue, considèrent que leur langue, au même titre que leurs pratiques culturelles propres, constitue le ciment sur lequel se fonde l'individuation même de la communauté.

Ces groupes seraient plus enclins à préserver leur langue au cours de la migration. Par contre, d'autres groupes considèrent la langue comme une valeur secondaire dont il peuvent se débarrasser sans entamer la cohésion du groupe. Ce dernier type se passe facilement de la langue de départ au cours de la migration et adopte la langue de la nouvelle communauté au sein de laquelle il se fond.

Pour Michel Blanc (1997 : 232), parlant de la préservation linguistique,

Pour qu'un groupe arrive à préserver sa langue, il faut d'abord que celle-ci soit une dimension saillante de son identité culturelle ou ethnique; c'est-à-dire une valeur centrale par laquelle un groupe s'identifie. Les groupes diffèrent entre eux quant à l'importance qu'ils attachent à la langue. Au Canada par exemple, la langue n'est pas une valeur centrale pour les communautés migrantes hollandaises, qui s'assimilent linguistiquement; elle l'est un peu plus pour les Polonais et plus encore pour les Chinois, les Grecs et les Francophones qui s'assimilent le moins.

2. Le revers financier de la protection linguistique

Comme toutes les politiques linguistiques, protéger des langues entraîne nécessairement des coûts économiques. Qu'on pense aux coûts entraînés simplement par la traduction simultanée des débats parlementaires dans une Assemblée Nationale où l'on reconnaît deux langues officielles (le français et l'anglais), sans parler de la traduction des textes législatifs, des règlements, des formulaires, etc. Il faut ensuite prévoir le bilinguisme ou le trilinguisme des services gouvernementaux, des tribunaux, sans oublier les écoles, la signalisation routière, l'affichage, etc. Bref, si le bilinguisme coûte cher, l'institutionnalisation de la diglossie langues officielles/langues identitaires dans les services publics et parapublics doit nécessairement coûter encore plus cher!

IV - LA MORT DES LANGUES

S'agissant de la mort des langues, Jacques Leclerc (2003 : 1) écrit :

La mort des langues n'est pas un phénomène nouveau. Depuis au moins 5000 ans, les linguistes estiment qu'au moins 30 000 langues sont nées et disparues, généralement sans laisser de trace. Avec le temps, on constate que le rythme de la mortalité des langues s'est singulièrement accéléré, surtout depuis les conquêtes colonialistes européennes.

*Le linguiste français **Claude Hagège** estime, pour sa part, qu'une langue disparaît «tous les quinze jours», c'est-à-dire 25 annuellement. Autrement dit, à ce rythme, si rien n'est fait, le monde aura perdu dans un siècle la moitié de son patrimoine linguistique, et sans doute davantage à cause de l'accélération due aux prodigieux moyens de communication. Ce phénomène touche particulièrement les langues africaines, mais il concerne aussi de nombreuses autres langues menacées par l'anglo-américain ou d'autres grandes langues de communication. Par exemple, en Afrique, nombre de langues qui avaient pourtant résisté à la colonisation sont aujourd'hui menacées par les grandes langues africaines telles que le swahili (en Afrique orientale), le peul (en Afrique centrale), le haoussa (au Niger et au Cameroun) ou le wolof (au Sénégal); ces langues sont tout aussi dangereuses que l'anglais ou le français, car elles ne sont pas considérées comme des «langues étrangères» et possèdent le prestige des grandes langues africaines. Le rythme d'extinction des langues, qui s'était déjà accéléré au cours du XX^{ème}, va atteindre des proportions sans précédent au cours du siècle actuel."*

*Certains experts prévoient qu'au cours du présent siècle de 50 % à 90 % des langues parlées actuelles disparaîtront, c'est-à-dire de 3000 à 4000 langues. Selon une étude de l'**UNESCO** (commencée en 1997 et dont le rapport devrait être diffusé en 2002), pas moins de 5500 langues sur 6000 disparaîtront d'ici un siècle et seront devenues des langues mortes au même titre que le latin et le grec ancien. Cela signifie que 90 % des langues actuelles seront liquidées au cours de ce siècle. Un «massacre», estime l'UNESCO. Le pire, c'est qu'on ne le remarquera peut-être même pas, car la disparition d'une langue ne représente jamais un événement bien spectaculaire. Pourtant, on peut parler d'un véritable «cataclysme» qui se produira dans l'indifférence générale.*

Figure 6 : Prévisions sur la disparition des langues (Jacques Leclerc, 2003)

Évidemment, il y a des gens qui croient que la disparition des langues est un événement normal dont il ne faut pas s'inquiéter. Elle est une conséquence inévitable de la suprématie des langues fortes dans l'arène linguistique. Par exemple, le chroniqueur américain du *National Review*, John J. Miller, ne voit pas en quoi, par exemple, les quelques 800 langues de la Papouasie-Nouvelle-Guinée puissent constituer un « modèle » auquel d'autres devraient se plier; il ne voit pas non plus pourquoi les thanatophobes devraient s'alarmer, car ces populations n'auraient rien à donner aux autres, si ce n'est quelques babioles artisanales.

Pour Roger Blench (1998:195), la mort des langues est un phénomène normal qui a eu lieu dans les siècles passés et qui se produit encore de nos jours. Cependant, il arrive parfois qu'une langue soit déclarée prématurément morte et qu'on en découvre des poches de survivance quelques décennies après ou encore qu'une langue meure sans que l'on en ait jamais fait mention. Il est ainsi nécessaire de vérifier régulièrement l'information sur l'état des langues considérées comme en voie de disparition en se rendant régulièrement sur leurs aires d'extension naturelles.

1. Les causes de la mort des langues

Comme le pense Jacques Leclerc (2003), de façon générale, on peut dire qu'une langue est menacée dans sa survie dès qu'elle est en régression, dès qu'elle perd de ses fonctions de communication dans la vie sociale, dès qu'elle n'est plus pratiquée quotidiennement pour les besoins usuels de la vie, dès qu'elle n'est plus rentable sur le plan économique, ou encore dès qu'il n'y a plus suffisamment de locuteurs pour en assurer la diffusion.

A l'instar des facteurs de la vitalité des langues, les causes de la disparition des langues demeurent multiples et complexes, mais elles sont plus ou moins circonscrites, comme pour les facteurs d'expansion, à des facteurs d'ordre colonial, démographique, géographique, économique, politique et culturel. Ces facteurs s'imbriquent souvent les uns dans les autres, sans qu'il soit toujours aisé d'identifier lequel d'entre eux joue un rôle prépondérant.

Dans la littérature sociolinguistique, nombreux sont les auteurs qui se sont intéressés aux facteurs qui entraînent la mort des langues. Ci-dessous, nous mentionnons les facteurs évoqués par certains sociolinguistes. Plus loin, nous retiendrons, puis examinerons en profondeur, ceux d'entre eux qui sont pertinents dans la situation sociolinguistique camerounaise. Parmi les facteurs retenus, nous exploiterons ceux pouvant être quantifiés dans une grille de mesure de la vitalité des langues locales.

1.1. Les facteurs de Brosnahan repris par McConnell (1991)

McConnell (1991 : 68), citant Brosnahan (1963 : 7-24) évoque quatre facteurs externes qui influencent la vitalité des langues en contact :

*Military conquest, "military authority" – political domination;
Maintenance over time "several centuries" – stability;
Linguistically heterogeneous areas "multilingualism" – lingua franca;
Conferral of advantages and benefits – prestige.*

Ces facteurs qu'il qualifie de "*External Factors Influencing Language Maintenance and Spread*" assurent en effet l'expansion du français au Cameroun. Cependant, lorsqu'on examine la situation en se plaçant du côté des langues camerounaises, on se rend bien compte que ces mêmes facteurs causent la mort des langues dominées.

a. La domination politique

Ce facteur est récurrent dans les listes des facteurs dressées par les auteurs. La domination politique est le résultat de la conquête militaire et de la subjugation des populations locales par une autorité étrangère qui organise et gère le pays dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique en passant par la langue des vainqueurs.

b. La stabilité

Une situation de domination linguistique est considérée comme stable lorsque la domination dure considérablement. Comme l'évoquait Martien TOWA au chapitre VII s'agissant de la politique linguistique de l'Allemagne au Cameroun, pour qu'une politique linguistique porte des fruits, elle doit être appliquée pendant une durée de temps considérable et non une simple décennie. Le français, langue dominante, est officiellement en contact permanent étroit avec les langues camerounaises depuis près d'un siècle (1916-2004).

c. Le multilinguisme local

Plus un pays est émietté sur le plan linguistique, plus ses langues sont exposées, vulnérables et promptes au changement causé par le contact avec une langue forte. Dans l'histoire des nations, il a toujours été difficile à une langue étrangère de s'imposer en contexte linguistiquement homogène, surtout lorsque la langue étrangère trouve une langue locale forte en place. L'extrême hétérogénéité linguistique du Cameroun en fait donc une proie facile pour l'expansion du français, qui comme nous l'avons vu dans les chapitres I et II, est devenu naturellement, c'est-

à-dire sans gros efforts particuliers, la langue d'intégration des villes camerounaises et la langue véhiculaire de la majeure partie du Cameroun.

d. Le prestige de la langue dominante

Dans l'introduction générale, Martin Combs (1986 : 218) mentionnait déjà que :

Prestige is a social dynamic, and it is a relative quality. We suspect that a small difference in prestige between linguistic cultural groups will only inspire a slow rate of change towards the dominant (prestige group), while a greater difference in prestige will promote a greater speed of change towards it... Here then, we are considering the effect of the macro-culture on the micro-culture. Where the macro-culture has prestige in the eyes of the micro-culture we anticipate a language-culture trend towards the macro-culture.

Dans ce chapitre intitulé *Theories of Language Spread and Scenarios of Language Contact*, McConnell considère que le prestige et la domination dépendent largement des types de sociétés en contact. Il distingue deux types de groupes : le type traditionnel et le type moderne qu'il définit en ces termes (1991 :197) :

A pure traditional group may be best represented by a small tribal society (or many such tribes) in a rural part of Africa. Other examples of traditional groups could be given such as clan and ethnic groups based on blood ties, ancestral linkages (imagined or real) and relatively uniform sets of behavioral norms and values. A pure type of modern group may be represented by a modern society oriented toward "secular" and highly specialized functions, which determine group formation and networks.... Therefore, rules of association particularly in the public domain, should at least ideally be based not on sex, racial or ethnic affiliation but on particular acquired skills or role experience (hence the concept of social mobility).... In reality, most societies and their groups are neither entirely traditional nor modern, but are a mixture of both in varying proportions.

Brosnahan (1963) pense que le fait d'attacher des avantages et des bénéfices matériels à la connaissance de la langue dominante, entraîne inexorablement l'abandon des petites langues par les locuteurs happés par le confort social lié à la langue dominante. Cette situation est largement observée au Cameroun où, en milieu urbain particulièrement, la conscience des avantages liés à la connaissance du français (cf. Chapitres I et II), crée une insécurité linguistique et pousse les

familles urbaines à l'adoption de cette langue comme seule et unique langue de communication de la progéniture.

S'agissant toujours du prestige d'une langue, McConnell (1991 : 199-209) pense que ce dernier, bien que relatif, peut être quantifié de plusieurs manières. Il présente un nombre important de schémas de contact qu'il quantifie à l'aide de cinq critères ad hoc à savoir, le nombre de locuteurs (numbers), l'origine (nativeness), la domination politique (dominance), l'usage écrit (literary), l'aire linguistique (territory). Ces critères sont évalués en termes de présence (+)/(-) absence et leur combinaison donne lieu à des scores simples que McConnell appelle "Contact Rating". Dans une situation de contact quelconque ainsi évaluée, plus l'écart entre les scores des langues comparées est grand, plus la pression de la grande langue est forte sur la langue faible, et toutes choses étant égales, plus le rythme de changement de la langue faible est accéléré.

Des six scénarios évoqués par McConnell (1991 : 200-204) dans l'évaluation du prestige et ses conséquences sur la vitalité des langues, l'auteur présente le scénario 1 (Tableau 11.1) comme illustrant au mieux les situations de contact entre les langues européennes (représentant la macro-culture) et les langues africaines (représentant la micro-culture).

Table 11.1 gives the first type of group contact situation, involving a modern-traditional group and giving its characteristics (as noted), and the general trend in terms of language maintenance and spread. Examples of Contact Schema 1 are English versus Indian languages, French versus African languages.

Characteristics						
Contact situation	Numbers	Nativeness	Dominance	Literary	Territory	Maintenance/ Spread Results
Modern/	Small	Non-indig. (Foreign)	Super-ordinate	Literary	No Terr. Unit	Macro Spread (+) Micro Spread (-)
Traditional*	Large	Indigenous	Subordinate	Literary/ Non-Lit.	Terr. Unit	Macro Spread (-) Micro Spread (+)
e.g. Asia, Africa (colonial, post-colonial situations)						

* Strong maintenance and micro spread situation.

Tableau 2 : Contact des langues européennes et africaines
(extrait de Grant D. McConnell (1991 : 200))

Dans le tableau qui précède, McConnell présente une petite colonie européenne, étrangère, n'ayant pas de territoire en terre africaine, mais détentrice d'une macro-culture littéraire, qui entre en contact avec des communautés africaines autochtones, numériquement fortes et territorialement assises, mais détentrices d'une micro-culture majoritairement non littéraire. Cette situation de contact résulte, selon l'auteur en un fort maintien voire en l'expansion de la micro-culture.

Cependant, si cette description de la situation post-coloniale africaine tient pour de nombreux pays africains francophones où les langues locales résistent face au français, se maintiennent et gagnent en vitalité, la situation camerounaise, telle que décrite dans les chapitres précédents, remet bien des aspects du schéma de McConnell (1991 : 200) en question¹²

1.2. Les facteurs de Jacques Leclerc (2003)

a. *Le facteur numérique/isolement/représentation*

Si la puissance démographique contribue à l'expansion des langues, la faiblesse numérique entraîne la régression des langues. Dans certains cas extrêmes, *une langue disparaît parce que tous ses locuteurs ont disparu, par mort naturelle*. Ainsi, de nombreuses langues camerounaises ne comptent que 5, 10 ou 20 locuteurs tous âgés de plus de 50 ans. Nous estimons que ces dernières sont toutes vouées à une extinction certaine.

¹² Dans une communication personnelle, McConnell fait la remarque suivante: « We have to be careful here and remember that this is a typology that covers a number of different kinds of contact situations, but cannot possibly take into account all the diachronic variations over time of each of the types. Hence, as you state above, the table covers a type of situation in its incipient phases, i.e. the Cameroon say 60-100 years ago, but this no longer represents the country today. This is clearly stated on page 200 at the bottom. Note on page 206 that the CR is 2 vs. 3-4, which gives an advantage of 1 or 2 points to the African languages, not a really strong advantage. If I were to look at the Cameroon as of today, then I would put the CR at 4/5 for French and 2-4 for the traditional cultures, a clear advantage of 1-3 points for French. But in looking at the situation closer on NUMBERS French speakers could be described as MEDIUM (+/-) in population, but given that these numbers are critically situated the valence is more + than -, so my final valence for French would be 5. As for the African languages, their populations could also be described as MEDIUM, but given that their numbers are not critically situated and there are many languages to boot, the valence would be more - than +. In the past the LITERARY situations for the African languages was +/-, but today it is more like -/+. So as of today, I would set the valence of French at 5 and the African languages at 2-3 (with a preference for 2), which gives a clear CR advantage of 2-3 for French. This is a complete reversal and beyond of the situation when compared to the past.

Nous pensons qu'au Cameroun, le seuil de survie d'une langue est placé à environ 100.000 locuteurs et que la survie d'une langue est précaire dès qu'elle est parlée par moins d'un million de locuteurs. Toutefois, une petite communauté linguistique peut survivre pendant longtemps si elle vit **isolée et concentrée**, par exemple, dans les villages enclavés, les montagnes ou les îles, **à l'abri d'une langue dominante**. En ce début du XXI^{ème} siècle, un tel isolement physique et social est appelé à devenir de plus en plus rare, voire à peu près impossible.

Cela dit, une langue disparaît généralement parce qu'elle n'a plus suffisamment de locuteurs pour assurer un minimum de communication, mais surtout, et c'est là le phénomène le plus important, parce que les locuteurs acceptent ou choisissent de l'abandonner ou de ne plus la transmettre à leurs enfants, réduisant ainsi son nombre de locuteurs potentiels.

b. La dispersion démographique

L'une des pires situations pour une langue numériquement faible, c'est l'éparpillement de ses locuteurs sur de vastes étendues de territoire dominées par une langue majoritaire. La dispersion géographique peut alors être fatale parce qu'elle contribue à réduire les forces de résistance à la langue dominante. En somme, l'exode rural affaiblit les langues minoritaires qui perdent alors leur résistance. Il ne faut jamais oublier qu'une langue ne vit bien que lorsqu'elle est fortement concentrée sur un territoire. Un renforcement des structures économiques des zones rurales doublé de l'utilisation institutionnalisée des langues identitaires dans ces métiers ruraux auraient ainsi pour effet de maintenir les locuteurs dans les communautés locales décentralisées et de renforcer la capacité de résistance des langues camerounaises.

c. Les mariages mixtes

Déjà évoqués aux chapitres I et III à travers les travaux de Ndjombog (2003) et Kemta Sonkoué (2004), les mariages mixtes (ou exogamie) contribuent également à

la disparition des langues faibles. Si les mariages exogames favorisent les langues fortes, c'est évidemment l'inverse pour les langues minoritaires, car l'exogamie accélère la tendance à l'assimilation.

Lorsque deux personnes issues de deux ethnies différentes et parlant des langues locales différentes se marient, il se pose naturellement le problème du choix de la langue de communication familiale, langue qui sera aussi celle de la progéniture. Dans les communautés matriarcales où les droits de la femme dominant et où dans bien des cas l'homme quitte ses parents pour résider dans la famille de son épouse, la langue de communication familiale est d'office celle de l'épouse. Dans les sociétés patriarcales, la femme et les enfants doivent parler la langue du père. Cependant, dans les sociétés urbaines (modernes), le couple adopte souvent la langue d'intégration à la ville, comme langue de communication familiale. Quelle que soit la situation, l'une des langues est sacrifiée au sein du couple exogamique, la langue concernée perd ainsi des locuteurs potentiels.

La langue njanga (cf. Bruce Connell, 1998 : 213), linguistiquement différente du kwanja aurait disparu à cause des mariages inter-ethniques. Selon la tradition orale, les Njanga qui habitaient le village Mbonjanga dans le Département du Mbéré, se sont massivement mariés aux Sundani, ce qui a créé un exode linguistique du njanga au sundani, un dialecte du kwanja. La langue njanga s'est ainsi progressivement vidée de ses locuteurs natifs qui ont adopté le sundani comme langue maternelle. Le njanga n'est plus utilisé que par le chef du village Mbonjanga et ses notables.

d. La domination socio-économique

La régression d'une langue dépend aussi de la place que ses locuteurs occupent dans les rapports socio-économiques. Une langue minoritaire doit souvent s'en remettre au groupe dominant pour assurer le développement économique de ses locuteurs.

En fait, la prospérité économique de la langue dominante et le sous-développement économique de la langue dominée étouffent cette dernière en plaçant ses locuteurs

dans une position sociale les obligeant à utiliser la langue dominante afin d'améliorer leur niveau de vie. C'est ce qui fait dire au politologue Jean-A. Laponce:

Lorsqu'une communauté décide que le coût du maintien de sa langue n'a plus de contrepartie suffisante sous forme de gains sociaux et psychologiques, la langue disparaît, comme a disparu le celte du Yorkshire qui n'est plus employé, pratiquement, que pour compter les moutons. (Langue et territoire, PUL, 1984, p. 57).

L'intérêt économique explique ainsi que des communautés abandonnent leur langue pour une autre qu'elles jugent plus rentable. Si la pression exercée par la langue la plus forte en raison de son utilité économique se maintient pendant une longue période, le groupe minoritaire finira par achever lui-même l'œuvre de destruction de sa propre langue, et ce, malgré l'attachement affectif qu'il lui porte.

e. L'impuissance politique

Pour Jacques Leclerc (2003), les langues sans pouvoir politique sont des langues qui ne disposent pas d'un statut reconnu *de jure*, ce qui les place nécessairement dans une position plus précaire de survie. Toutes les langues identitaires du Cameroun ont le statut officiel de "langues nationales" conforme à la définition que nous avons donnée de cette expression à la section II, paragraphe 1 du présent chapitre. Sans aucune fonction *de jure* et souvent sans force démographique et économique influente, elles sont refoulées vers des domaines comme la religion, la vie familiale, l'agriculture, les relations interpersonnelles, c'est-à-dire les communications non formellement institutionnalisées.

L'avenir des langues sans pouvoir politique demeure toujours précaire parce que ces langues restent à la merci de celle qui contrôle le pouvoir politique, particulièrement lorsqu'il s'agit d'un État fort et peu disposé à décentraliser son pouvoir. Dans ces pays, l'État central n'a même pas à supprimer les langues minoritaires; en pratiquant simplement la non-intervention, il peut compter sur l'apathie pour espérer l'extinction de celles-ci sur son territoire.

L'État peut agir facilement, à travers sa politique linguistique, sur la dynamique et l'avenir des langues minoritaires qui ne bénéficient d'aucun pouvoir politique. Un

grand nombre de langues assistent ainsi impuissantes à leur propre liquidation dans une sorte de déculturation à l'égard du patrimoine ancestral et de dissolution dans la «civilisation» moderne.

1.3. Les facteurs de Roger Blench (1998)

Selon Roger Blench (1998:198), les causes majeures de la mort des langues sont les crises démographiques causées par la déportation, la migration, l'urbanisation et l'exode rural, l'assimilation aux groupes linguistiques plus puissants numériquement, l'assimilation aux groupes linguistiques culturellement dominants, l'assimilation aux langues nationales ou officielles.

a. L'urbanisation et l'exode rural

Les communautés rurales représentent un bastion de l'usage des langues locales comme nous l'avons démontré dans les chapitres I à III. Lorsque pour des raisons économiques leurs populations se vident pour inonder les villes, les langues locales perdent des locuteurs potentiels, car ceux-ci trouvent en ville, la langue d'intégration à la ville qu'ils adoptent et transmettent à leurs enfants pour assurer leur avenir économique.

b. L'assimilation aux groupes linguistiques plus puissants numériquement

Un groupe linguistique peut être puissant numériquement du fait du nombre élevé de ses locuteurs natifs (puissance endogène) par rapport aux groupes linguistiques voisins. Un groupe peut aussi devenir puissant numériquement du fait de la véhicularité de la langue qui acquiert un nombre important de locuteurs seconds (puissance exogène). Quelle que soit l'origine de sa puissance, le groupe linguistique dominant a tendance à s'étendre davantage en investissant les territoires des langues moins étendues ou en investissant leur espace virtuel constitué des domaines d'usage sociaux.

À l'inverse, les locuteurs des langues réduites sur le plan démographique et géographique ont une tendance naturelle, dans le but d'accroître leurs réseaux de

communication, à adopter les langues voisines plus étendues géographiquement et ayant un nombre de locuteurs plus élevé comme langues de grande communication (cf. étude de la polyglossie chez les Kwanja).

Ainsi, les Mbamois aiment se faire appeler Bafia et font un effort de s'exprimer ne serait-ce que sommairement en rikpa', langue des Bafia, prestigieuse dans le Mbam et Inoubou, parce que parlée par les natifs du chef lieu du département. Dans le Département de la Sanaga Maritime, les Bakoko, moins nombreux que les Basaa, adoptent la langue basaa comme seconde langue et s'identifient très souvent comme des Basaa dans des cercles non Basaa. Par contre, à l'intérieur du groupe Basaa-Mpoo, ils revendiquent leur identité Mpoo.

Brenzinger et al. (1991) notent ainsi que l'une des causes principales de la mort des langues en Afrique est le transfert des populations locutrices d'une langue, non vers les langues des anciennes puissances colonisatrices, mais vers d'autres langues indigènes véhiculaires. Le prestige populaire dont jouissent les langues véhiculaires serait à l'origine de ce déplacement endogène.

Les originaires des trois provinces septentrionales, quelle que soit leur ethnie d'origine au Nord, entretiennent le mythe de la supériorité Fulbé et se présentent comme des Fulbés dans le Sud du Cameroun, font des efforts de s'exprimer ne serait-ce que sommairement dans cette langue afin de préserver leur démarcation des ethnies du Sud. Ainsi, les Mbum, quoique christianisés par l'EELC et de loin le peuple le plus opprimé par les Fulbés dans l'Adamaoua, prétendent parfois être des musulmans et appartenir à l'ethnie Fulbé. Ce mimétisme qui renforce la vitalité externe du fulfulde au détriment de celle des autres langues du grand Nord, a débuté sous le premier régime du Cameroun indépendant avec les changements de patronymes et a des survivances dans plusieurs situations de la vie sociale lorsqu'on veut bénéficier d'un service rendu sur une base ethnique. Ce faisant, les Mbum ont progressivement abandonné l'usage de leur langue au profit du seul fulfulde jusque dans leurs ménages.

La cause principale de la mort des langues serait ainsi l'assimilation due à l'expansion des langues plus importantes numériquement ou plus prestigieuses. Ce

processus peut être observé sur l'ensemble du territoire camerounais. Dans les provinces septentrionales par exemple, l'expansion du fulfulde a entraîné l'assimilation de plusieurs langues locales. Dans le Sud, les non linguistes assimilent tous les Nordistes aux Fulbés, voire aux Hausa. Ils pensent, et ceci est largement vérifié, que tous les originaires des trois provinces septentrionales sont fulfuldephones.

L'expansion du fulfulde a été favorisée par un facteur religieux et un facteur politique. Sur le plan religieux, le fulfulde a été assimilé à l'islamisation dont les promoteurs furent les Fulbés arrivés au Cameroun depuis le XVII^{ème} siècle. La guerre sainte traduite par la conversion par les armes des populations animistes de la région à l'Islam était accompagnée de l'imposition du fulfulde aux peuples convertis. Dès le XVII^{ème} siècle, pour établir leur supériorité culturelle sur les peuples soumis, les Fulbés interdisent tout mariage entre une fille Fulbé et un néo-converti, i.e. un non Fulbé. Par contre, les hommes ont le droit d'épouser des filles des ethnies locales afin d'accroître la population Fulbé et créer au sein des ethnies locales, des chefs locaux descendants directs des Fulbés.

L'expansion du fulfulde a été renforcée par un facteur politique après l'indépendance du Cameroun en 1960. Le Président de la République d'alors, El Hadj AHMADOU AHIDJO est Fulbé, ce qui confirme la suprématie de ce peuple sur toutes les autres ethnies du Nord. Une campagne de dénigrement culturel des autres peuples est lancée sur le terrain et dans les médias officiels. Le Mbum, antérieurement langue de la religion protestante, est qualifié de *langue de malchance*, etc. L'objectif de cette politique gouvernementale larvée est d'accroître le potentiel des convertis à l'Islam en vue de la création d'un État islamique, soit d'agiter en cas de besoin, un grand potentiel humain acquis à la cause de l'ancien Président en cas d'élections démocratiques au Cameroun.

La politique d'expansion du fulfulde commencée sur le plan religieux par la guerre sainte s'est ainsi vue renforcée par une volonté politique du premier gouvernement du Cameroun indépendant d'étendre son potentiel de convaincus pouvant s'exprimer en fulfulde.

C. L'impérialisme culturel et l'assimilation aux groupes culturellement puissants

L'impérialisme culturel est le résultat d'un rapport de force qui joue en faveur d'une langue dominante, laquelle contrôle à la fois le nombre des locuteurs, les grands réseaux de communication et le pouvoir économique générateur de produits culturels. La domination culturelle s'étend de l'école jusqu'aux produits véhiculés par les moyens technologiques tels le cinéma, la radio, la télévision, l'informatique, l'édition, etc. Les groupes minoritaires qui ne disposent même pas de l'école pour promouvoir leur langue n'ont pratiquement aucune chance de survie. Certaines langues identitaires sont standardisées, mais elles n'ont pas accès à l'école qui permettrait à leurs locuteurs d'apprendre leur forme écrite et de mieux asseoir la connaissance de la langue.

Par exemple, les paysans qu'on alphabétise en Gbaya dans l'Adamaoua ne trouvent à peu près rien à lire ni chez les marchands de journaux ni dans les bibliothèques; il en résulte que l'information ne se transmet, à toutes fins utiles, que dans la langue coloniale, le français. Autrement dit, une langue écrite qui ne génère pas de produits culturels ne sert pratiquement à rien. L'absence de moyens financiers pour soutenir la publication des ouvrages de vulgarisation de la norme écrite est une autre cause de la disparition des petites langues.

Si les langues camerounaises standardisées qui n'ont pas accès à l'école sont menacées, à plus forte raison les langues non écrites sont-elles vouées à l'extinction. Parmi celles qui sont écrites, il faut considérer que les langues qui ne sont ni normalisées, ni codifiées, pourront difficilement résister au contact des langues fortes.

Les peuples minoritaires qui utilisent massivement la langue et la culture des autres deviennent dépendants et anéantissent leur langue en contribuant par surcroît à l'expansion des langues fortes. L'histoire nous montre que seuls les peuples qui disposent d'un poids culturel fondé sur des institutions stables, un réseau d'écoles et des traditions écrites, réussissent à survivre même après avoir été conquis par les armes.

Cette situation fut connue au début de l'ère coloniale et tout au long de celle-ci. La population des colons européens au Cameroun n'a jamais été impressionnante. Cependant l'importance des messages à transmettre, la supériorité culturelle des nouveaux arrivants, les structures sociales qu'ils avaient à imposer et la manière de conduire leurs opérations a fini par convaincre les plus sceptiques de la supériorité de la culture occidentale sur les cultures africaines. Les Camerounais d'alors, sans distinction d'ethnie ou d'origine ont tous voulu approcher culturellement les colons en apprenant leurs langues, convaincus, après explication du colon, que l'acquisition de ces dernières améliorera leurs conditions de vie. L'institution scolaire occidentale a ensuite favorisé l'expansion des langues occidentales qui sont finalement devenues les langues parlées par la majorité des Camerounais.

Sur le plan local, le duala est une langue Bantu classée dans le groupe A des langues du nord-ouest de l'aire Bantu par mégarde et à cause de la situation géographique de ses locuteurs au moment de la classification. Sur le plan linguistique en effet, en dehors du fond Bantu commun que partagent toutes les langues Bantu, cette langue n'est pas proche des langues du groupe basaa-beti qui, elles, méritent leur classification dans la zone de fragmentation du Bantu à cause de leurs innovations par rapport au Bantu Central.

Les livres d'histoire retracent encore l'arrivée des Duala au Cameroun. Il semble que les marins et commerçants hollandais aient trouvé sur la rive gauche du Rio del Camerones, non pas les Douala mais les Malimba en aval du fleuve et les Bassa en amont. **Histoire du Cameroun**, de la préhistoire au premier janvier 1960 (1961: 37).

Les Duala arrivèrent sur les berges du Wouri au 17^{ème} Siècle dans quelques pirogues. Ils provenaient du bassin du Congo. Leur langue est encore très proche scientifiquement des langues du groupe Bantu Teke (Bateke). Le nombre des occupants des pirogues n'était guère impressionnant et les Basaa leur offrirent l'hospitalité sur les bords du Wouri parce que les Duala étaient de bons pêcheurs. Les activités des deux peuples, vont ainsi être complémentaires pendant longtemps."

Mais la fréquentation régulière des eaux du Wouri par les pêcheurs Duala va leur permettre de découvrir une nouvelle activité, plus rentable que la pêche : la vente des esclaves aux navires des négriers. De nombreux chefs Duala vont acquérir leur

richesse et leur notoriété à travers le commerce des esclaves. Le produit se faisant de plus en plus rare sur les berges du Wouri, ces chefs organisaient des razzias chez les peuples de l'intérieur Basaa et Bakoko pour ravitailler les négriers. Cela entraîna de nombreux frottements entre ces peuples et les Basaa cessèrent toute collaboration avec les Duala.

Lorsque les premiers missionnaires blancs débarquèrent à Douala, les Basaa n'en voulurent pas. Ils les combattirent même, parce qu'ils voyaient en tout homme Blanc, un esclavagiste potentiel. Les Duala adoptèrent les missionnaires et la langue duala qui fut adoptée comme langue d'évangélisation, prit un essor considérable grâce à l'écriture.

Les mœurs occidentales furent découvertes par l'entremise de ce peuple qui a connu les premiers cadres indigènes du Cameroun. L'avancée des Duala dans la civilisation occidentale se fait encore sentir à travers leur adoption de l'occident comme second domicile, la musique, etc., ce qui crée une admiration des peuples moins illuminés qui, lorsque interrogés, choisissent le duala comme la langue camerounaise qu'ils aimeraient apprendre à parler.

Nous voyons à travers cet exemple que malgré le nombre réduit de ses locuteurs natifs, le facteur culturel, dû aux hasards de l'histoire a entraîné le duala à acquérir un statut de langue véhiculaire et un prestige certain au niveau national.

1.4 Facteurs évoqués par d'autres auteurs

a. La perte des valeurs culturelles

Les communautés naturelles se caractérisent entre autres par des us et coutumes particulières que l'on désigne par le terme générique de culture. La langue fait partie intégrante de cette culture dont elle sert de moyen d'expression privilégié. Il est alors compréhensible que lorsqu'une communauté perd sa culture, cette perte entraîne en même temps l'effritement de la langue. Selon Bruce Connell (1998 : 221), les Somyev, pratiquaient l'endogamie stricte. Les filles avaient l'autorisation d'épouser uniquement les oncles maternels et tous les garçons devenaient forgerons. La

confrontation de ces valeurs culturelles aux réalités camerounaises depuis la période coloniale a entraîné une mort lente mais certaine de la culture puis de la langue des Somyev.

b. La glottophagie

Louis-Jean Calvet (1997 : 154sq) attribue la mort des langues à la guerre idéologique et explique l'étiologie linguistique par le processus de la glottophagie définie comme l'ingestion des petites langues par les grandes :

"À l'époque coloniale, cette guerre s'est manifestée de façon plus brutale, plus lisible. La culture européenne des siècles passés avait construit un modèle des rapports entre les peuples fondé sur le principe de l'inégalité. Les peuples de l'occident "civilisé" étaient supérieurs aux peuples "sauvages", et leurs langues ("plus claires, "plus logiques", "plus évoluées") étaient dans le même rapport de supériorité avec celles des colonisés. Dans les pratiques sociales, ce principe de l'inégalité a donné naissance à une organisation des rapports fondée sur la domination, domination d'un peuple par un autre bien sûr, mais en même temps domination d'une culture par une autre, d'une langue par une autre. Qu'il s'agisse de la constitution des États européens ou de la colonisation des pays africains, dans les deux cas, la langue du pouvoir était considérée comme légitimement dominante, et l'idéologie justifiait cette domination, ce processus glottophage. De même que la Révolution française proclamait qu'à une République une et indivisible, il fallait une langue une et indivisible, les États colonisateurs ont exporté ce modèle vers l'Afrique en utilisant en partie des arguments "scientifiques" : distinctions fallacieuses entre langues, dialectes et patois, ou utilisation idéologique de certaines typologies (langues agglutinantes, isolantes, flexionnelles...).

La glottophagie est donc un processus inhérent à toute domination coloniale. On peut la lire à différents niveaux : discours sur les langues, organisation de la communication sociale, système des emprunts, nomination de l'autre, culpabilisation linguistique, etc. Et à l'heure de la décolonisation, plus de trente ans après les indépendances, le processus se survit sous d'autres formes, en particulier dans certaines politiques linguistiques. Dans tous les cas, l'intériorisation de la supériorité ou de l'infériorité linguistiques est, in vivo, le support nécessaire à l'instauration in vitro de ces rapports de domination".

Cette thèse de Louis-Jean Calvet correspond à ce que Roger Blench (1998:198) appelle assimilation à la langue nationale. La glottophagie est l'ingestion d'une petite langue par une langue plus importante en tous points de vues. Au Cameroun, elle se manifeste dans les pratiques linguistiques (cf. Bitjaa Kody, 2000a) par l'abandon de l'usage des langues locales au sein des ménages pour un usage exclusif du

français. Comme déjà indiqué 32% des jeunes de la ville de Yaoundé par exemple, ont le français comme seule et unique langue de communication.

La glottophagie se manifeste aussi par une pidginisation du corpus des langues. La vitalité interne de ces dernières est attaquée par l'afflux massif des emprunts aux langues officielles qui modifient considérablement la phonologie et la syntaxe des langues locales comme nous l'avons observé au chapitre VI. La pidginisation d'une langue locale, étape initiale de sa disparition ou de sa mutation en une autre forme linguistique, une autre langue, est évidente dans les villes où les formes urbaines actuelles des langues locales se démarquent nettement des formes rurales par l'usage massif des emprunts au français, à l'anglais et aux langues véhiculaires.

Plusieurs langues actuellement en cours d'assimilation passent par une phase de pidginisation intense. Le vocabulaire ancien et la syntaxe élaborée cèdent le pas à des variétés de langues caractérisées par de nombreux mots d'emprunts et une grammaire influencée par la langue majoritaire. Lorsque ce processus va jusqu'à son terme (cf. Bitjaa Kody ,1999 : 80), la langue disparaît en laissant derrière elle, une forme linguistique distincte ayant une complexité lexicographique, phonologique et syntaxique qui reflète des structures des langues d'origine.

Le fulfulde par exemple, bien qu'il soit la langue locale la plus parlée au Cameroun, n'échappe pas aux affres de la glottophagie et de l'assimilation au français. Le fulfulde parlé à Ngaoundéré présente de nombreux emprunts au français et une syntaxe délabrée au point que les spécialistes de cette langue estiment qu'il ne s'agit plus du fulfulde, mais d'une autre langue. Le Dr Aminou Mohammadou, grand spécialiste de la langue fulfulde, dans une communication personnelle, a ainsi souvent utilisé le dicton suivant pour caractériser cette décrépitude : le fulfulde est parti en voyage de Maroua, il est tombé malade à Garoua, il est mort à Ngaoundéré. Selon ce spécialiste du fulfulde, la forme la plus acceptable de cette langue serait utilisée à Maroua. Plus on se dirige vers le Sud et plus on se rapproche l'aire d'extension du français véhiculaire, plus on ressent l'influence du français sur le fulfulde.

On pourrait tout aussi bien attribuer l'obsolescence du fulfulde à la véhicularisation, mais la présence massive des formes francisées dans le fulfulde de Ngaoundéré est la preuve indéniable de l'influence de la langue française sur le fulfulde. Si le fulfulde présente déjà des signes d'essoufflement structurel à travers sa pidginisation, on peut déjà comprendre la mort structurelle qui frappe les langues numériquement moins puissantes que le fulfulde.

1.5 Le processus de la mort des langues

La mort d'une langue n'est pas subite, sauf dans le cas d'un génocide où l'on supprime plus ou moins instantanément tous les locuteurs de la langue. Le premier symptôme de la régression d'une langue apparaît quand un peuple commence à ne plus utiliser sa langue dans toutes les fonctions quotidiennes, et quand il commence à l'abandonner pour la remplacer par une autre qu'il estime plus rentable. Ce processus se déroule en des phases provisoires de bilinguisme variable mais de plus en plus généralisé.

a. Le bilinguisme social

En soi, le bilinguisme ne constitue ni une maladie ni une vertu, mais simplement un phénomène naturel provenant du contact des langues. De plus il n'est nullement la cause, mais peut devenir un reflet de la disparition d'une langue. C'est à l'occasion, un moyen que prend un peuple pour changer de langue parce que la première ne lui paraît plus utile (bilinguisme soustractif), ou encore, un moyen d'ajouter une langue à la communauté pour des besoins pratiques (bilinguisme additif).

Dans la phase initiale de régression, la minorité est persuadée qu'apprendre la langue de la majorité enrichira sa vie culturelle, lui assurera un meilleur développement économique, l'ouvrira vers l'internationalisme contemporain et lui évitera un repliement sur soi. Le problème, c'est que le bilinguisme social à tendance soustractive est presque toujours assumé par les seuls minoritaires parce qu'il leur apparaît comme une nécessité; par contre, le bilinguisme est inutile pour les majoritaires à moins qu'il ne s'agisse d'une pure coquetterie culturelle ou d'un

rationalisme quelconque (par exemple, les Anglophones au Canada qui apprennent le français). Autrement dit, le bilinguisme social étendu plus ou moins à toute une communauté est le fardeau de la minorité, à peu près exclusivement.

Le type de bilinguisme qui prévaut dans l'extinction des langues ne correspond ni au bilinguisme individuel ni au bilinguisme institutionnel, mais à un **bilinguisme social généralisé** et sans diglossie dans toute une communauté dont la première langue tombe en situation de **bilinguisme défavorable**; on peut alors parler de «bilinguisme ethnique» ou de soustraction (cf. Michel Blanc (1997); Josiane Hamers (1997)).

Le bilinguisme individuel est un phénomène limité socialement qui ne remet pas en cause les fonctions dominantes de la langue maternelle dans la vie sociale; un individu qui pratique un bilinguisme individuel dans des fonctions limitées et bien déterminées, accompagné d'une diglossie, ne court aucun risque de perdre sa langue.

Le bilinguisme institutionnel, pour sa part, permet à chacun des groupes en présence de pratiquer l'unilinguisme (avec diglossie), laissant à l'État le fardeau du bilinguisme au sein des organismes qu'il contrôle (Gouvernement fédéral au Canada et en Suisse).

Mais si le bilinguisme favorise la langue seconde dans la plupart des rôles sociaux stratégiquement importants, l'individu bilingue met sa première langue en danger. La non utilisation de sa langue maternelle entraînera une perte d'habileté linguistique et une perte de l'identité culturelle. Si cet état de bilinguisme s'étend à toute une communauté, sous forme de bilinguisme social, la mutation linguistique est rapide. Le bilinguisme social évolue dans le temps dans une direction unique, avec de plus en plus de personnes, pour de plus en plus de fonctions (domaines), jusqu'au moment où toute la communauté utilise la langue seconde pour tous les besoins usuels de la vie quotidienne. La langue maternelle ne subsiste plus alors qu'à l'état résiduel tout en étant fortement imprégnée de la langue dominante.

Cette mutation linguistique (ou assimilation) est favorisée par deux forces convergentes. En effet, entrent en jeu à la fois *l'attraction de la langue dominante* et *la pression sociale* du groupe minoritaire vers cette même langue. L'attraction se manifeste par les avantages économiques et culturels que retire la minorité, alors que la pression sociale se traduit par l'ensemble des fonctions que choisit cette communauté pour la langue seconde : langue d'enseignement, langue de travail, langue des loisirs, langue de l'information, etc.

La durée du bilinguisme transitoire est déterminée par le nombre et l'importance des pressions exercées sur la langue maternelle. Si toutes les fonctions de communication s'orientent vers la langue étrangère, la transmutation linguistique sera rapide et la mort inévitable. Selon McConnell (1991 : 157 et 221), chaque langue a une force intrinsèque (power), qui est mesurable en terme de vitalité et ce pouvoir crée une pression (pressure) centrifuge (a') pour chaque langue. L'écart entre les pressions (a, a', a'') des différentes langues crée une attraction (b, b', b'') vers la langue ayant le plus de pouvoir, ce (b) est le résultat ou la résolution des différentes pressions (a, a' a'').

b. L'assimilation dans l'espace

On peut résumer schématiquement le processus de l'assimilation ou de remplacement de la langue dans l'espace selon quatre étapes. L'assimilation commence avec le bilinguisme systématique de l'élite sociale pendant que la masse demeure unilingue. Puis celle-ci devient progressivement bilingue dans les villes, alors que la population des campagnes reste unilingue. Les villes évoluent ensuite vers un bilinguisme grandissant, tandis que le bilinguisme gagne les zones rurales. Lors de la dernière étape, celles-ci passent lentement à l'unilinguisme dans la langue seconde tout en ne laissant subsister que quelques îlots bilingues.

Sur le plan linguistique, la langue dominée voit son système phonétique se fondre lentement dans celui de la langue dominante, ses phrases se calquent sur la syntaxe de l'autre langue, son lexique est absorbé graduellement. La langue meurt par étiolement, absorbée par la langue dominante, et ce, tant dans son système linguistique interne que dans son statut et dans la réduction de ses locuteurs.

Toutefois, contrairement à ce qu'on peut croire, le processus de la mort d'une langue n'est pas nécessairement irréversible. On constatera que la vitalité et la mort des langues ne sont jamais des données acquises une fois pour toutes, sauf in extremis. Le processus d'assimilation, prélude à la mort d'une langue, peut s'arrêter en cours d'évolution; mais il faut avouer que l'arrêt du processus est un phénomène peu courant. La tendance normale est que, une fois le processus de la régression amorcée, la langue court le danger d'un déclin plus ou moins long avant de s'éteindre définitivement.

En résumé, la mort d'une langue n'est pas subite, sauf dans le cas d'un génocide où l'on supprime plus ou moins instantanément tous les locuteurs de la langue. Le premier symptôme de la régression d'une langue apparaît quand un peuple commence à ne plus utiliser sa langue dans d'importantes fonctions sociales, quand il ne la transmet plus à toute sa progéniture, quand il l'abandonne pour la remplacer par une autre langue qu'il estime plus prestigieuse et rentable. Ce processus se déroule en six phases provisoires de bilinguisme à degrés variables mais de plus en plus généralisé, qui enrôle tour à tour le milieu urbain puis le milieu rural. Pour schématiser ce processus, nous prendrons le scénario catastrophe mais probable de l'évolution d'une langue camerounaise quelconque face au français.

Étape 1 : L'élite sociale urbaine locutrice de la langue ethnique devient bilingue (français/langue ethnique) alors que la masse reste monolingue dans la langue ethnique.

Étape 2 : Les villes deviennent progressivement peuplées de bilingues (français/langue ethnique) alors que les campagnes restent majoritairement monolingues dans la langue ethnique.

Étape 3 : Les villes deviennent complètement bilingues alors que le bilinguisme (français/langue ethnique) s'installe progressivement dans les campagnes.

Étape 4 : Les villes deviennent monolingues dans la langue forte (français) alors que les zones rurales deviennent complètement bilingues (français/langue ethnique).

Étape 5 : Les zones rurales deviennent monolingues dans la langue forte (français).

Étape 6 : Mort par désuétude effective de la langue ethnique faute d'utilisateurs quotidiens; ou alors, la langue ethnique ne compte plus que quelques locuteurs ruraux âgés de plus de 70 ans.

V – HIÉRARCHIE DE VIABILITÉ DES LANGUES

La viabilité des langues dominées dépend des facteurs que nous venons d'exposer. La présence de ces facteurs ou leur absence au sein d'une aire linguistique décide du sort de la langue. La configuration de ces facteurs, leur poids et leur synergie au sein d'une communauté permet d'établir une échelle de viabilité des langues mineures allant de celles qui ne sont aucunement menacées d'extinction à celle dont la mort est assurée. Jacques Leclerc (2003) propose une hiérarchie de viabilité à six paliers pour ces langues mineures :

1. La protection assurée

Les langues dominées qui ne présentent «aucun danger de disparition» sont celles qui bénéficient d'un statut de langue officielle dans leur pays, d'un nombre de locuteurs relativement fort et de frontières linguistiques stables. Dans cette catégorie on peut citer en Afrique le kinyarwanda (Rwanda), le kirundi (Burundi), le somali (Somalie), le tigrinya (Érythrée), le swahili (Tanzanie, Kenya), le sango (Rép. Centrafricaine), le sesotho (Lesotho), le chewa (Malawi), le swazi (Swaziland).

2. La protection largement assurée

Les langues dont la protection est "largement assurée" sont des idiomes bien établis dans leurs fonctions sociales, disposant d'une reconnaissance régionale et/ou d'un statut juridique, et comptant un nombre de locuteurs relativement forts dans leur région. C'est le cas du catalan en Catalogne (Espagne), du français au

Québec et au Nouveau Brunswick (Canada), du créole (Haïti), du lingala et du swahili (République Démocratique du Congo).

3. Les langues à danger limité

Les langues «à danger limité» disposent d'un nombre relativement important de locuteurs et d'un statut vitalisant mais non-officiel. On place dans cette catégorie les langues jouissant de conditions géographiques et sociales favorables, comme le haoussa, le yorouba et le ibo (Nigéria), le ewé et le kabiyé (Togo).

4. Les langues à danger notable

Les langues à «danger de disparition notable » sont des langues dominées comptant un nombre restreint de locuteurs, et dont le statut demeure relativement faible ou inexistant : le français en Ontario, le peul (fulani), le kanuri, le ijo, le tiv, etc. (Nigeria), etc.

5. Les langues en grand danger

Les langues dominées «en grand danger» ont relativement peu de locuteurs, ceux-ci étant en grande partie bilingues, elles ont seulement quelques fonctions exclusives non-institutionnalisées. Elles disposent rarement d'une reconnaissance juridique formelle et elles sont surtout tolérées comme le sont les langues «non-nationales» et même nationales de plusieurs pays en Afrique : à titre d'exemple, les langues non-nationales du Togo comme le akposo, le basarri, le gourma, le lamba, le ouatchi, ou bien les langues nationales de la Côte d'Ivoire comme le baoulé, le senufo/cebaara, le dyula/julaka ou encore plus le akyé, le dan, le gourou etc. (voir McConnell G. D. **Les langues écrites du monde : Afrique occidentale**, tome 1, CIRAL, Presses de l'Université Laval, Ste-Foy, 1998.

6. Les langues en voie d'extinction

Les langues dominées en voie d'extinction ont très peu de locuteurs, ceux-ci étant tous bilingues. Elles ont peu ou pas de fonctions formelles exclusives et n'ont aucun statut officiel. C'est le cas des centaines de langues mineures parlées par les peuples autochtones d'Amérique, d'Océanie, d'Asie (Indonésie, Philippines, Inde, Birmanie, etc.) et d'Afrique.

7. Les langues mortes

Les langues considérées comme mortes n'ont plus une communauté de locuteurs qui les utilisent au quotidien.

VI – MESURE DE LA VIABILITÉ DES LANGUES CAMEROUNAISES

On peut procéder à autant de classements des langues camerounaises que des aspects observés, l'utilisation d'un facteur donnant lieu à un classement particulier. Marie-Anne Boum Ndongo-Semengue et Etienne Sadembouo, (1999 : 74-75) procèdent ainsi à deux classements des langues camerounaises, le premier basé sur le nombre de locuteurs, regroupe les langues en deux catégories : les grandes langues et les langues en voie d'extinction. Le second basé sur la fonction véhiculaire, regroupe les langues en langues véhiculaires et langues non véhiculaires. Jean Tabi Manga (1999 : 38-39) suggère que l'on procède à une mesure de la viabilité des langues africaines sur la base de la masse critique (nombre de locuteurs), de la dynamique linguistique (véhicularité, maintien de la transmission dans les métropoles, etc.), la fonctionnalité et l'équipement (standardisation). Sur la base des estimations du nombre de locuteurs des langues camerounaises faites par la SIL et contenues dans Ethnologue de Barbara F. Grimes (1996), Bitjaa Kody Z. D. (2001a : 1) propose le classement statutaire des langues camerounaises contenu dans le tableau suivant :

Groupe	Nombre de locuteurs natifs	Nombre de langues T = (283)	Statut de facto
1	0	14	éteintes
2	moins de 1000	72	résiduelles
3	1000 à 100.000	183	minoritaires faibles
4	plus de 100.000	14	minoritaires fortes

Tableau 3 : Viabilité des langues camerounaises selon le nombre de locuteurs natifs.

Aux chapitres V et VI, nous avons constaté le rôle très important que jouent la politique et la planification linguistiques sur la dynamique externe des langues. Les langues marginalisées par une politique sélective ne bénéficient d'aucune considération statutaire et d'aucune action pouvant assurer leur survie. Leur statut officiel est quasiment inexistant et elles disparaissent ainsi parfois dans l'anonymat, sans avoir jamais rempli une fonction plus importante que la fonction ethnique. Nous venons d'examiner dans ce chapitre les fonctions sociales qui solidifient la viabilité de chaque langue prise individuellement. Le classement qui peut en découler est naturellement tributaire des facteurs sociaux et leur impact éventuel sur la viabilité et donc sur le prolongement ou le raccourcissement de la durée de vie des langues.

Considérant la difficulté de tenir compte de l'ensemble des facteurs évoqués par les différents auteurs dans une grille de viabilité/vitalité unique, nous procédons à une sélection de ceux qui, dans le contexte sociolinguistique du Cameroun, influencent effectivement la dynamique des langues en présence et permettent de situer chacune entre les pôles positif ou négatif de la vitalité selon le critère choisi.

1. Les facteurs non retenus

Bien que ayant servi dans la description de la situation sociolinguistique camerounaise dans les chapitres précédents, preuve de leur pertinence dans le contexte camerounais, la plupart des facteurs de la vie et de la mort des langues évoqués par les auteurs ci-dessus, n'ont pas pu être insérés dans la grille d'évaluation provisoire de la vitalité que nous présentons plus bas. Les facteurs non retenus sont d'ordre culturel, géographique et politique.

Les facteurs d'ordre culturel cités par les différents auteurs sont : le sursaut d'orgueil ou résistance de la communauté linguistique, la considération de la langue comme une valeur centrale, la perte des valeurs culturelles, l'assimilation de la communauté à un groupe linguistique plus puissant, l'impérialisme culturel exercé par un groupe sur un autre. Au stade actuel de nos recherches sur les langues camerounaises, ces facteurs culturels concernent toutes les langues et ne peuvent valablement servir de critères discriminants dans une grille de mesure de la vitalité des langues camerounaises. Ils découlent principalement des représentations et pourraient bien être mesurés à divers degrés, cependant, ce type de données fait défaut au niveau national.

Les facteurs relevant de la politique linguistique mentionnés par les différents auteurs sont : la reconnaissance d'un statut, la domination linguistique, l'impuissance politique de la communauté, la diglossie, la stabilité de la situation sociolinguistique, le multilinguisme local. Ces facteurs qui sont souvent le résultat d'une synergie de variables, décrivent à merveille la situation sociolinguistique du Cameroun comme nous avons pu le noter dans les chapitres précédents. Cependant, toutes les langues étant concernées par ces facteurs, ils ne peuvent être utilisés comme critères discriminants dans une grille.

Les facteurs d'ordre géographique mentionnés par les auteurs sont : l'urbanisation et l'exode rural, la dispersion démographique, la concentration géographique et l'isolement. Chaque langue camerounaise est touchée, à un degré ou à un autre par l'exode rural et la dispersion démographique de ses locuteurs dans les centres urbains. Aucune communauté ne peut valablement être considérée comme isolée ou évoluant en autarcie par rapport aux autres et par rapport au français qui influence uniformément toutes les langues, d'où la difficulté de considérer ces facteurs géographiques comme critères discriminants dans la mesure de la vitalité des langues camerounaises. Il n'est cependant pas exclu qu'un recensement de la population qui tient compte du nombre de locuteurs intérieurs et extérieurs, natifs et seconds de chaque langue puisse permettre la pleine prise en compte du facteur géographique dans une autre version de la grille.

2. Les critères retenus

Dans le classement proposé ci-dessous, nous distinguons les facteurs de vitalité majeurs qui œuvrent pour l'expansion dans les domaines publics et confèrent une visibilité à la langue en dehors de ses fonctions ethniques (enseignement formel, radio, télévision, presse écrite, religion, véhicularité, musique), des facteurs de vitalité mineurs (force numérique, alphabétisation, enseignement expérimental) qui, même s'ils apportent un prestige relatif à une langue, permettent simplement de maintenir son usage à l'intérieur de la communauté, mais ne peuvent assurer son expansion que par un acte volontaire, à l'exemple de l'alphabétisation d'une communauté dans une langue autre que la sienne.

La grille révèle qu'une langue qui comporte tous les facteurs majeurs de vitalité est automatiquement dans le pôle positif, quel que soit le nombre réduit de ses locuteurs. Une langue qui valide quelques facteurs majeurs et tous les mineurs est bien dans le pôle positif. Cependant, les langues qui n'affichent que des facteurs mineurs sont en situation léthargique en attendant leur liquidation. Enfin, les langues qui affichent un tableau blanc au niveau des fonctions majeures sont dans une situation plus préoccupante, quelle que soit leur force numérique.

Les critères retenus dans la mesure de la vitalité individuelle des langues camerounaises, prises comme des langues mineures, sont l'utilisation à la radiodiffusion, le nombre de locuteurs, la véhicularité, l'utilisation dans la musique moderne, dans la religion et dans une moindre mesure, la standardisation, l'utilisation dans l'alphabétisation des adultes ou l'enseignement formel expérimental. Chacun de ces facteurs agit sur la vitalité ou dynamique externe de la langue.

Dans l'élaboration de la grille de vitalité des langues au Cameroun, nous avons évité d'utiliser les fonctions sociales réservées *de jure* au français et à l'anglais, à savoir l'utilisation dans la communication gouvernementale, l'administration, l'enseignement formel, la justice, télévision, presse écrite, etc., car une mesure de la vitalité des langues camerounaises sur la base de ces critères montrerait qu'elles ont toutes une cote de vitalité nulle parce que aucune d'entre elles n'est utilisée dans ces domaines réservés aux seules langues officielles.

Les contextes de communication informels ou non réglementés, contextes dans lesquels les langues locales et les langues officielles (sous leur forme véhiculaire) se bousculent dans les choix de langue de prise de parole, sont ceux que nous prendrons en considération dans cette évaluation.

a. Utilisation à la radio

La consécration de l'emploi public d'une petite langue au Cameroun est certainement son utilisation dans les médias audiovisuels appartenant à l'État. Cette fonction est d'autant plus importante qu'elle est conférée de jure par l'État qui emploie un personnel chargé de la diffusion de cette langue locale. Au Cameroun, les langues diffusées dans une chaîne provinciale de la CRTV, ont de ce fait, une reconnaissance officielle et un statut social enviables par rapport à toutes celles qui n'ont pas ce statut. L'Office de la Radio et de la Télévision (CRTV) emploie un personnel qui diffuse les langues nationales, paye mensuellement le salaire de ces fonctionnaires grâce à la taxe sur l'audiovisuel que tous les contribuables versent à la CRTV. L'action de cet office constitue une preuve irréfutable de l'engagement de l'État dans la promotion officielle des langues diffusées. La fonction de langue des médias au Cameroun s'inscrit ainsi dans le cadre de la politique linguistique du pays. Elle pèse ainsi plus lourd, en sa qualité de reconnaissance officielle, que toute autre fonction sociale des langues locales au Cameroun. La fonction de langue des médias témoigne aussi de la volonté des natifs à donner une visibilité à leur instrument de communication qu'ils ne considèrent plus comme une langue secrète, mais qu'ils estiment être un produit non seulement commercialisable, mais aussi exportable hors de la communauté, car les voisins pourront désormais passer leurs communiqués à la radio dans cette langue. Les langues et leurs dialectes, tels que le beti-fang, le duala, le basaa et le mbo, utilisés dans trois ou quatre stations portent dans le tableau individualisé, des signes (+) selon le nombre de postes de diffusion.

b. Le nombre de locuteurs natifs

Le dynamisme d'une petite langue se mesure aussi au nombre important de ses locuteurs natifs, signe de l'affection que ces derniers attachent à une langue qu'ils

considèrent comme une valeur centrale de leur culture. Le nombre de locuteurs natifs d'une langue est une valeur en fluctuation permanente en situation de contact. D'une décennie à l'autre et au gré des événements extra-linguistiques, ce nombre peut croître ou chuter. L'abandon de la langue, la diminution du nombre de locuteurs natifs et l'adoption d'une autre langue par une communauté constituent en creux des symptômes de perte de vitalité. Plus une langue a un nombre élevé de locuteurs natifs et seconds, moins elle est sujette à une disparition rapide.

c. La véhicularité et la transnationalité

La vitalité externe d'une langue mineure se mesure à travers le nombre de fois qu'elle est sélectionnée comme langue de prise de parole dans un contexte où d'autres langues auraient pu être sélectionnées. La petite langue démontre alors son caractère véhiculaire par rapport aux langues non sélectionnées. Cette sélection traduit un prestige latent mais ne saurait être traduite comme une domination de la langue sélectionnée sur celles non sélectionnées car aucun avantage matériel, ni aucune protection officielle n'accompagnent cette sélection.

Nous rapprochons la transnationalité de la véhicularité dans cette étude parce que les langues transnationales qui n'ont qu'une portion, même infime, de leurs locuteurs sur le territoire camerounais, ne peuvent pas être considérées comme moribondes du fait qu'elles peuvent bénéficier de la vitalité des langues concernées sous d'autres cieux pour assurer leur maintien. La transnationalité d'une langue peut ainsi figurer parmi les facteurs de conservation au même titre que la véhicularité, ceci dépend cependant du nombre de locuteurs vivant de l'autre côté de la frontière et de la nature des contacts entre les deux communautés. La mesure de la viabilité des langues transfrontalières doit ainsi être menée d'une manière particulière tenant compte du degré de vitalité, du statut et des fonctions de la langue concernée dans le pays voisin où elle a des locuteurs natifs. Les langues camerounaises parlées à la fois au Cameroun et dans les pays voisins sont les suivantes :

Arabe choa, bangandu, beti-fang, bokyi, bomwali, buduma, efik, ejagham, evand, fulfulde, gbaya-sud, gevoko, gude, guduf, hausa, hedi, jukun, kako, kanuri, karang, kare, kera, koma ndera, koozime, korop, kuo, kutep, lagwan, lamnso', limbum,

longto, mabas, mafa, majera, malgbe, mambai, mambila, masana, maslam, mbembe, mbum, momjango, mpade, mpiemo, mser, mumuye, mundang, musey, musgum, ndoola, ngambay, ngumba, nzakmbay, nzanyi, pana, peere, pev , pol, psikye, samba-leeko, tiv, tupuri, wandala, wom, wushi, yasa, yukuben, ziziliveken; soit 68 langues transfrontali res.

Ces 68 langues sont regroup es pour les besoins de notre analyse en deux cat gories : les langues transfrontali res parl es majoritairement au Cameroun et les langues transfrontali res ne comptant qu'une minorit  de locuteurs au cameroun. L'analyse de la viabilit  de ces deux cat gories de langues ne saurait ob ir au m me canevas.

Langues transfrontali�res parl�es majoritairement au Cameroun					
Cameroun	Autre pays	Cameroun	Autre pays	Cameroun	Autre pays
Bangandu	R.P. Congo	Limbum	Nig�ria	Mser	Tchad
Beti-fang	Guin�e, Gabon	Longto	Nig�ria	Musgum	Tchad
Bomwali	RCA	Mafa	Nig�ria	Ngumba	Guin�e �qua.
Fulfulde	Nig�ria, Tchad	Majera	Tchad	Peere	Nig�ria
Hedi	Nig�ria	Malgbe	Tchad	Pol	R.P. Congo
Kako	RCA, R.P. Congo	Mambai	Tchad	Psikye	Nig�ria
Karang	Tchad	Mambila	Nig�ria	Samba-leeko	Nig�ria
Koozime	R.P. Congo	Maslam	Tchad	Tupuri	Tchad
Korop	Nig�ria	Mbembe	Nig�ria	Wandala	Nig�ria
Lagwan	Tchad, Nig�ria	Mbum	RCA	Wom	Nig�ria
Lamso'	Nig�ria	Mpade	Tchad, Nig�ria	Wushi	Nig�ria
				Yasa	Guin�e �qua.

Tableau 4 : Langues transnationales parl es majoritairement au Cameroun

Lorsqu'une langue transfrontali re compte la majorit  de ses locuteurs sur le territoire camerounais, comme c'est le cas des langues qui pr c dent, la langue transfrontali re ne peut compter valablement sur sa minorit   trang re pour relever sa cote de viabilit . La cote que nous d finirons plus loin sera donc celle de la langue concern e.

Par contre, lorsqu'une langue transfrontali re compte seulement une minorit  de ses locuteurs au Cameroun, comme c'est le cas des langues du tableau suivant, sa force num rique extra frontali re lui conf re automatiquement un caract re v hiculaire

indéniable. Si de surcroît ses fonctions sociales dans le pays voisin sont vitalisantes, elles peuvent relever la viabilité de la langue concernée. Dans le cadre de la présente recherche cependant, nous ne pouvons proposer qu'une viabilité relative au contexte camerounais pour chacune des langues de cette catégorie.

Langues transfrontalières parlées minoritairement au Cameroun					
Cameroun	Autre pays	Cameroun	Autre pays	Cameroun	Autre pays
Arabe choa	Tchad	Jukun	Nigéria	Mumuye	Nigéria
Bokyi	Nigéria	Kanuri	Nigéria	Mundang	Tchad
Buduma	Tchad, Nigéria	Kare	R.C.A.	Musey	Tchad
Efik	Nigéria	Kera	Tchad	Ndoola	Nigéria
Ejagham	Nigéria	Koma ndera	Nigéria	Ngambay	Tchad
Evand	Nigéria	Kuo	Tchad	Nzakmbay	Tchad
Gbaya-sud	R.C.A.	Kutep	Nigéria	Nzanyi	Nigéria
Gevoko	Nigéria	Mabas	Nigéria	Pana	RCA, Tchad
Gude	Nigéria	Masana	Tchad	Pevé	Tchad
Guduf	Nigéria	Momjango	Nigéria	Tiv	Nigéria
Hausa	Nigéria	Mpiemo	R.C.A.	Yukuben	Nigéria
				Ziziliveken	Nigéria

Tableau 5 : Langues transnationales parlées minoritairement au Cameroun

d. Utilisation dans la musique moderne

La dynamique externe d'une petite langue se mesure par le courage qu'ont ses locuteurs de la parler en public sans crainte de la stigmatisation et de la raillerie des non locuteurs. L'emploi public de la langue est manifesté par son utilisation par les natifs dans la musique traditionnelle et dans la musique moderne comme une contribution au patrimoine culturel de l'humanité. En effet, lorsque nous achetons une cassette de musique moderne dans une langue inconnue, et que nous écoutons les chansons de cette cassette un certain nombre de fois, nous commençons par mimer ses mélodies, puis nous finissons par articuler approximativement ses paroles. Dès lors, nous cherchons un locuteur natif qui nous donnera le sens des phrases et des mots du texte. Une fois ces paroles et leur contenu maîtrisés, nous ne sommes plus totalement ignorant de la langue concernée et nous pouvons désormais capter des bribes de conversation dans cette langue-là. La musique moderne, au même titre que la technique de l'immersion et du bain linguistique, facilite ainsi la diffusion d'une petite langue. En outre, la musique peut se propager à

travers plusieurs médias, tels la télévision, la radio, le cinéma, les enregistrements de toutes sortes et mêmes les spectacles en divers milieux. Les esprits chagrins qui sous-estiment la valeur culturelle de leur langue identitaire, n'ont pas le courage de la parler en public car ils l'estiment mauvaise. Ils adoptent souvent la langue du voisin pour chanter, augmentant ainsi l'amplitude de cette dernière tout en diminuant la vitalité de leur langue identitaire.

e. Utilisation par la religion

Certains des facteurs promeuvent le rayonnement d'une langue (radio, musique en divers médias), d'autres permettent aux langues de se maintenir, il en est par exemple de la religion qui permet aux natifs de suivre la prédication et la prière dans la langue identitaire. Nous précisons lorsque la langue dispose soit de la Bible entière, soit du Nouveau Testament, soit des portions traduites, elle est utilisée régulièrement lors des prédications au sein de la communauté et parfois dans les communautés voisines. Les langues ayant les cantiques religieux traduits et utilisant pour la lecture des passages religieux des écrits en d'autres langues ne seront pas considérées comme utilisant la langue à l'église. La religion est un facteur de vitalité pour une communauté lorsque sa Bible, ses cantiques, ses prières et ses prêches sont utilisés par une communauté distincte.

f. La standardisation, l'enseignement formel expérimental et l'alphabétisation

Au Cameroun, la standardisation, l'enseignement formel expérimental et l'alphabétisation en langues locales sont des actions d'aménagement qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une politique linguistique gouvernementale. Ces actions privées des chercheurs universitaires, des églises et des ONG (SIL, ANACLAC), malgré leur petite envergure, ont cependant la faculté de rehausser le prestige des petites langues. En effet, l'usage écrit, lorsqu'il est soutenu par les activités d'alphabétisation des adultes et/ou de l'enseignement expérimental, donnent de la visibilité, un certain développement et du prestige à une petite langue en la plaçant au dessus du lot de celles qui n'ont pas ces activités. Nous retenons ces trois aspects comme constituant un facteur revitalisant unique compte tenu de leur impact social limité.

g. Le bilinguisme social à double tranchant

La présence du bilinguisme social généralisé dans une autre langue camerounaise au sein d'une communauté linguistique est plutôt le signe d'un danger. Ce bilinguisme social se manifeste par la polyglossie de toute une génération et l'usage assez fréquent qu'elle fait d'une langue locale voisine particulière. Ce critère est retenu pour les langues qui subissent une double domination de la langue officielle plus une autre langue camerounaise, c'est-à-dire des langues en situation de diglossie enchâssée ayant au sommet une langue officielle puis une langue locale véhiculaire avant l'étage de la langue identitaire. La domination du français et de l'anglais ne sera donc pas considérée comme un facteur discriminant dans cette colonne. Toute autre langue qui est utilisée de manière généralisée sur le territoire d'une autre langue et qui crée une situation de diglossie enchâssée, à l'exemple du fulfulde dans le Grand nord et du pidgin-english dans les provinces anglophones, sera considérée, en soi comme véhiculaire, et comme un danger supplémentaire vis-à-vis de la langue locale en situation de diglossie enchâssée.

La présence du bilinguisme social poussé au sein d'une communauté symbolise une attitude négative de la communauté vis-à-vis de sa langue identitaire. Elle signifie aussi que les pratiques linguistiques ethniques dans la langue identitaire sont plus réduites que dans les situations de diglossie simple. Malgré l'affection exprimée par les natifs pour la langue locale qui se meurt, et malgré la levée de boucliers verbale pour la réhabilitation de la langue (enquête de Poli), les locuteurs n'engagent aucune action concrète allant dans le sens du renversement de l'attrition.

Dans la mesure de la viabilité des petites langues qui suit, la ligne bilinguisme social résume par conséquent les notions réductrices de la vitalité que sont la diglossie enchâssée, les pratiques quotidiennes réduites et les représentations négatives des locuteurs.

3. Modèles de typologies

Notre préoccupation de concevoir un instrument de mesure de la vitalité des langues n'est pas nouvelle en sociolinguistique. D'autres sociolinguistes comme Charles Ferguson (1959, 1966), William Stewart (1962, 1968), Joshua Fishman (1967), Heinz Kloss et McConnell (1976-1998), Ralph Fasold (1984), Robert Chaudenson (1991), Grant D. McConnell (1991), Louis-Jean Calvet (2002), soucieux de dresser les situations sociolinguistiques des États en vue de l'adoption d'une politique linguistique convenant à ces situations, ont proposé plusieurs instruments et formules typologiques dont nous présentons brièvement quelques unes ci-dessous.

a. La typologie de Charles Ferguson

Charles Ferguson (1959) dans un article intitulé *Diglossia* propose une classification des dialectes d'une langue en variété haute (H) et variété basse (B) selon les fonctions remplies par ces dialectes au sein de la communauté linguistique. Joshua Fishman (1967) élargit le concept de diglossie aux langues et considère qu'il y a diglossie chaque fois qu'on observe une répartition des fonctions sociales entre deux langues, la première remplissant des fonctions hautes (H) et la seconde remplissant des fonctions moins importantes (L).

Pour Louis-Jean Calvet (2002 : 67), ce concept de diglossie qui a connu un énorme succès dans la littérature scientifique, constitue la première tentative de mettre en équation certaines situations linguistiques. L'application de cette formule typologique de Fishman au Cameroun en 2004 ferait ressortir deux blocs de langues. D'un côté, les langues hautes seraient le français et l'anglais, les deux langues officielles du pays; de l'autre, on placerait l'ensemble des 266 langues identitaires.

En 1966, dans un article intitulé *National Sociolinguistic Profile Formula*, Charles Ferguson affûte davantage sa typologie. Les langues hautes sont rebaptisées Langues Majeures (LMaj) les langues basses sont appelées Langues Mineures (LMin); il crée une troisième catégorie, celle des Langues Spéciales (LSpec). Il adopte les types de langues proposés par William Stewart (1962) : standard (S), classique (C), vernaculaire (V), pidgin (P), créole (K)). Il présente aussi sept

fonctions que les langues peuvent remplir dans un pays : officielle (o), langue internationale (i), langue d'enseignement (e), langue objet d'enseignement (s), véhiculaire (v), religion (r), ethnique (g).

Le croisement des cinq types de langues (en majuscules) et des sept fonctions (en minuscules) aux trois catégories de langues permet à Ferguson (1966) de présenter la situation sociolinguistique du Paraguay à travers la formule suivante : $3L = 2LMaj (So,Vg) + 0 LMin + 1 LSpec (Cr)$. La formule qui précède se lit comme suit : Au Paraguay coexistent trois langues (3L) dont deux langues majeures, l'une est standardisée et officielle, l'autre est vernaculaire et ethnique; aucune langue mineure, cependant, une langue spéciale, classique et à usage religieux.

Dans un article intitulé *Problématique de la cohabitation des langues*, Bitjaa Kody (1999) a appliqué la typologie de Ferguson (1966) au Cameroun et a dressé le profil sociolinguistique du Cameroun comme suit :

$$253 L = 2Lmaj + 20Lmin + 4Lspéc + 73Lint + 154Lrés$$

Cette formule, on peut le constater, se basait sur les chiffres de Breton (1991), elle mérite aujourd'hui d'être révisée en exploitant les chiffres de Grimes (1996) et en écartant les «langues spéciales» comme suit :

$$266L = 2LMaj + 19Lmin + 81Lint + 164Lrés.$$

b. La typologie de William Stewart

William Stewart (1962) propose cinq types de langues : standard (S), classique (C), vernaculaire (V), pidgin (P), créole (Cr) sur la base de la présence ou de l'absence des attributs suivants : standardisation, autonomie, historicité et vitalité. En 1968, il élargit le modèle à sept types de langues : standard (S), classique (C), artificiel (A), vernaculaire (V), dialecte (D), pidgin (P), créole (K) et ajoute trois fonctions aux sept proposées par Ferguson (1966) : officielle (o), langue internationale (i), langue d'enseignement (e), langue objet d'enseignement (s), véhiculaire (v), religion (r),

grégaire (g); provinciale (p), capitale (c), littéraire (l). Il répartit aussi les langues d'un pays en six classes sur la base du pourcentage de citoyens qui parlent la langue :

Classe 1 : langue parlée par plus de 75% de la population

Classe 2 : langue parlée par plus de 50% de la population

Classe 3 : langue parlée par plus de 25% de la population

Classe 4 : langue parlée par plus de 10% de la population

Classe 5 : langue parlée par plus de 5% de la population

Classe 6 : langue parlée par moins de 5% de la population

Il combine ensuite ces types, ces fonctions et ces classes pour décrire les situations linguistiques des villes et des pays sous la forme d'une fiche donnant la liste des langues, leur type, leur fonction et leur degré d'usage. Ainsi, la ville de Curaçao dans les Antilles Néerlandaises présenterait la fiche suivante :

Classe 1 : Papiamentu K (d : H = espagnol) + Classe 4 : Hollandais So; Anglais Sigs + Classe 5 : espagnol / Sisl (d : L= papiamentu) + Classe 6 : Hébreu Cr; Latin Crs.

Formule que nous devons lire de la manière suivante : à Curaçao, on rencontre le papiamentu, un créole parlé par plus de 75% de la population de l'île, cette langue est en situation diglossique avec l'espagnol, variété haute; on rencontre aussi le hollandais, une langue standard officielle parlée par plus de 10% des habitants de la ville, l'anglais, une langue standard internationale, objet d'enseignement, parlée par plus de 10% des citoyens; l'espagnol, langue standard internationale, langue littéraire, objet d'enseignement, parlée par plus de 5% des citoyens auprès desquels il fonctionne en diglossie avec le papiamentu; le hébreu, une langue classique utilisée dans la religion par moins de 5% des citoyens et le latin, une langue classique, objet d'enseignement, utilisée dans la religion par moins de 5% des citoyens.

c. La typologie de Kloss et McConnell

Dans la conception de notre modèle, la source d'inspiration première est la typologie élaborée par Grant D. McConnell, Heinz Kloss et Jean D. Gendron dans leurs

différentes publications de **Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation / The Written Languages of The World : A Survey of the Degree and Modes of Use** (1976-1998). Au paragraphe 7 de l'introduction générale, nous avons présenté ce modèle typologique tel que conçu par Heinz Kloss et Grant D. McConnell (1989). Les paramètres utilisés par ces auteurs dans l'évaluation de la vitalité d'une langue sont : l'identification, la classification scientifique, l'information historique d'arrière-plan, le statut, les données géographiques, le nombre de locuteurs natifs et seconds (véhicularité), le degré de standardisation, l'utilisation dans l'enseignement, la religion, les mass-media, l'administration, la justice, la législation, les industries manufacturières et de service.

La typologie que nous utilisons au chapitre IX dans la présentation de la situation sociolinguistique camerounaise extrait des trois typologies qui précèdent, les paramètres que nous jugeons pertinents dans la situation camerounaise. Les langues parlées au Cameroun peuvent certes être classées dans les deux catégories (LMaj et LMin) de Ferguson (1966), mais entre les 264 langues camerounaises, le paramètre discriminant initial semble bien être le nombre de locuteurs. Ce paramètre entraîne les locuteurs des langues mineures à adopter les langues des groupes plus puissants sur le plan numérique comme langues de grande communication, l'inverse se produisant rarement. Ce paramètre a permis à Stewart de grouper les langues d'un pays ou d'une ville en six classes (1 à 6), nous l'exploitons différemment dans ce travail où nous regroupons les langues par fourchette numérique et non par pourcentage de locuteurs.

Les facteurs de promotion des langues sont assimilés aux sept fonctions sociales pertinentes au Cameroun (langue officielle, d'enseignement, des médias, de la religion, véhiculaire, ethnique, familiale). Le tableau 1 de ce chapitre présente certes plus de fonctions (langue officielle, nationale, d'enseignement, des médias, de la religion, véhiculaire, ethnique, familiale, morte). Mais les deux premières de ces fonctions tendent à être accaparées par le français au Cameroun, malgré le fait que les langues africaines sont qualifiées de «nationales». Compte tenu du fait que aucune langue locale n'est parlée par plus de la moitié de la population, c'est le français, langue officielle, qui remplit cette autre fonction de grande langue nationale ou de langue véhiculaire la plus étendue sur le plan géographique.

Cinq fonctions revitalisantes (Radio, Véhiculaire, Musique, Standardisation, Religion), et la présence d'un facteur réducteur (Bilinguisme social à deux tranchants) sont retenues comme pertinentes dans la mesure de la vitalité des langues. La présence (+) ou l'absence (-) d'une fonction dans la case correspondante sont utilisées pour discriminer tout d'abord les catégories entre elles, puis les langues entre elles au sein des catégories; celles qui assument toutes les fonctions revitalisantes retenues pouvant être considérées comme ayant plus de vitalité que celles présentant des lacunes. Le croisement des types de langues en abscisses et des fonctions en ordonnées permet d'obtenir des catégories de langues ayant un nombre de locuteurs et des fonctions sociales analogues.

4. Synergie des facteurs de vitalité

De tous les facteurs de la vitalité abordés dans cette étude de la dynamique des langues camerounaises en contact avec le français, les paramètres pertinents permettant de discriminer les degrés de viabilité et de situer les petites langues sur une échelle de vitalité sont : l'utilisation à la radiodiffusion, dans la musique, par la religion, dans l'enseignement expérimental ou l'alphabétisation, la force numérique, les pratiques linguistiques ethniques et les représentations des locuteurs traduites par la présence ou l'absence d'une diglossie enchâssée et d'un bilinguisme social au sein de la communauté.

La grille qui découle du croisement des paramètres que nous appliquerons dans le classement des langues camerounaises sur l'échelle de viabilité est la suivante :

Échelle de viabilité	Morte	VE	GD	DN	DL	PLA	PA
Fonctions sociales							
Radio	-	-	-	+	+	+	LO
Véhiculaire	-	-	-	-	+/-	+	+
Musique	-	-	-	+/-	+	+	+
Standardisation, enseignement expérimental et alphabétisation	-	-	-	+/-	+	+	+
Religion	-	-	+/-	+/-	+	+	+
Nombre de locuteurs	- de 100	- de 1000	- de 10.000	- de 100.000	- de 1M	+ de 1M	+ de 2M
Bilinguisme social (réducteur)	+	+	+	+/-	-	-	-

Tableau 6 : Grille des paramètres de viabilité des langues camerounaises

L'application des critères retenus à une langue quelconque prise individuellement permet d'affecter un degré de viabilité à la langue et de la classer à un point de l'axe de vitalité précédemment présenté. Le long tableau qui suit est une illustration de l'application des paramètres de notre grille à l'ensemble des langues parlées quotidiennement au Cameroun et à celles mortes mais mentionnées dans les atlas linguistiques du pays.

Facteurs	Majeurs			Mineurs					Réduc	Pôle	
	Langues	RADIO	MUSIQ	VEHIC.	FORCE Numér.	RELIG (B/NT)	STAND	ALPHA	Ens. Exp.	BIL. SOCIAL	Pôle
Afade				20.000						+	GD
Aghem	+			25.000	T					+	DN
Akoose	+			140.000	NT	+	+	+			DL
Akum				600						+	VE
Ambele				900							VE
Anglais	+	+	+	++	B	+	++	++			PA
Arabe choa	++		+	63.000	NT	+					DL
Atong				1.300							VE
Awing	+					+					GD
Baba				12.750							VE
Babanki						+					VE
Babungo				19.000	NT	+		+			DN
Bagyeli						+	+				VE
Bafanji				8.500							VE
Bafia	+	+	+	60.000	NT	+					DN
Bafut	+			50.000	NT	+	+	+			DN
Baka				25.000	T		+			+	DN
Bakoko	+	+		50.000						+	DN
Bakole				300							VE
Bakundu	+			65.000			+				DN
Baldamu											VE
Balong	+			17.000			+				DN
Balondo				20.000							DN
Bamali				5.300							GD
Bambalang				14.500			+				GD
Bambili	+			10.000						+	GD
Bamenyam											VE
Bamukumbit				11.800							GD
Bamun	+	+		215.000	B	+	+				DL
Bamunka				15.200							GD
Bana				13.000	T		+	+			GD
Bangandu				2.700							VE
Bangolan				15.000			+				GD
Bankon				1.300						+	VE
Basaa	+++	+	+	230.000	B	+	+	+			DL
Basosi	+										DN
Bata				2.500							VE
Batanga				6.000							GD
Bati				800							VE
Batomo											VE
Bebe											VE
Bebele				24.000							DN
Bebil				6.000			+				GD
Beezen				400							VE
Befang							+				VE
Bekwel				8.000							GD
Beti-Fang	++++	+	+	2M	B+NT	+	+	+			PPA
Bikya				01							Morte

Langues	RADIO	MUSIQ	VEHIC.	FORCE Numér.	RELIG B/NT	STAND	ALPHA	Ens. Exp.	BIL. SOC.	Pôle
Bishuo				01						Morte
Bitare				3.700						VE
Bokyi				3.700		+				GD
Bomwali				5.000						GD
Bu										VE
Bubia				600		+				VE
Buduma				200						VE
Bum										VE
Bung				03						Morte
Busam										VE
Busuu				08						Morte
Buwal				5.000						GD
Byep				9.500						GD
Caka				5.000						GD
Cung										VE
Cuvok				5.000						GD
Daba				35.700	NT	+	+			DN
Dama										Morte
Dek										VE
Denya	+			21.000	T	+		+		DN
Dii	+			47.000	NT	+	+	+	+	DN
Dimbong				140						VE
Doyayo	+			18.000	NT	+		+	+	DN
Duala	++	+	+	87.700	B	+	+	+		DL
Dugun				5.000	T				+	GD
Dugwor									+	VE
Duli									+	Morte
Duupa				5.000	T				+	GD
Dzodinka				2.500						VE
Efik				10.000						GD
Ejagham	+			125.000	NT	+		+		DL
Elip				6.400						GD
Eman				800						VE
Esimbi				20.000	T					DN
Evand				1.000						VE
Fali-Nord				16.000					+	DN
Fali-Sud				20.000	NT				+	DN
Fe'efe'e	++	+	+	123.700	T	+	+	+	+	DL
Français	+	+	+	10 M	B	++	++	++		PA
Fulfulde	+++++	+	+	5 M	B	+	+	+		PPA
Fungom				1.000						VE
Gaduwa									+	VE
Gavar				5.000					+	GD
Gbaya Nord	+			80.000	B	+	+		+	DN
Gbaya Mbodomo	+		Trans	10.000	T	+			+	DN
Gbete				10.000		+			+	VE
Gemzek				10.000	T	+			+	DN
Gevoko				3.000					+	VE
Gey				1.900					+	Morte
Ghomala'	+	+	+	260.000	NT	+	+	+		DL

Langues	RADIO	MUSIQ	VEHIC.	FORCE Numér.	RELIGI B/NT	STAND	ALPHA	Ens. Exp.	BIL. SOC.	Pôle
Gidar	+			50.000	NT	+		+	+	DN
Gimnime				3.000						GD
Giziga Nord				20.000					+	DN
Giziga Sud	+			60.000	NT	+		+	+	DN
Glavda				2.800		+				GD
Gude				28.000	NT	+				DN
Guduf						+				VE
Hausa	++	+	+	23.500		+				DN
Hedi				26.000	T	+	+			DN
Hijuk				400					+	VE
Hya										VE
Iceve-maci					T					VE
Ipulo				2.500	T					GD
Isu				10.400						GD
Isubu				800		+				VE
Iyive				1.000						VE
Jimi				3.500						GD
Jina										VE
Jukun			+Trans	1.700		+				GD
Kako	+		Trans	60.000		+		+		DN
Kamkam				1.300						VE
Kanuri	+		+Trans	56.500						DN
Karang	+			17.000	T	+	+		+	DN
Kare					NT					GD
Kemezung										VE
Kendem				1.000						VE
Kensweinsei	+			12.500						GD
Kenyang	+			105.000	T	+		+		DN
Kera			Trans	6.000		+				GD
Kol				12.000		+				GD
Kolbila				3.000		+	+		+	GD
Kom	+	+		142.000	NT	+		+		DL
Koma Ndera			Trans	3.000						GD
Kompana			Trans	3.000	T				+	GD
Koonzimé			+	45.000	NT	+		+	+	DN
Korop			Trans	12.500						GD
Koskin										VE
Kuo			Trans	15.000		+	+		+	GD
Kutep			Trans	1.400					+	VE
Kwa'				8.600						GD
Kwaja										VE
Kwakum				3.700		+				GD
Kwanja				20.000	T	+	+		+	DN
La'bi										Morte
Lagwan			Trans	38.500						DN
Laimbue				5.000						GD
Lamnsò'	++	+	+	250.000	NT	+	+	+	+	DL
Lefa'				10.000		+				GD

Langues	RADIO	MUSIQ	VEHIC.	FORCE Numér.	RELIGI B/NT	STAND	ALPHA	Ens. Exp.	BIL. SOC.	Pôle
Leti										Morte
Limbang	+		Trans	280.000	NT	+		+		DL
Longto			Trans	2.400						GD
Luo										Morte
Mabas				5.000						GD
Mada	+			17.000		+	+			DN
Mafa	+		Trans	136.000	B	+	+	+	+	DL
Majera				5.000						GD
Makaa	+			80.000	T	+		+		DN
Malgbe			Trans	36.000						DN
Malimba				4.500					+	GD
Mambai			Trans	2.500						GD
Mambila			Trans	50.000	T	+	+	+	+	DN
Manta				13.600						GD
Masana	+		Trans	250.000	NT	+		+		DL
Maslam			Trans	5.000						GD
Matal				18.000	NT	+				DN
Mbe'										VE
Mbedam										VE
Mbémbé	+		Trans	36.000	T					DN
Mbo-mkaa	++			10.500	T	+	+		+	DN
Mbonga										Morte
Mbuko				6.700	T					GD
Mbule										VE
Mbum	+		Trans	38.600	NT	+	+		+	DN
Medumba	+	+		210.000	B	+	+	+	+	DL
Mefele				10.000					+	GD
Melokwo				8.500					+	GD
Mendankwe	+			10.000					+	GD
Mengaka	++			20.000		+				DN
Mengambo				4.000					+	GD
Menka	+			12.500						DN
Merey				10.000	T					GD
Mesaka				14.000	T					GD
Meta'	++			87.000	T	+	+	+	+	DN
Mfumte				24.700						DN
Mina				10.000						GD
Misong										VE
Mmaala				14.000						GD
Mmen						+				VE
Modele										VE
Mofu-Nord	+			45.000	NT	+		+		DN
Mofu-Gudur				30.000	T	+	+			DN
Moghamo						+				VE
Mokpwe	+			32.200		+			+	DN
Momjango			Trans	4.000						GD
Mono				1.100						VE
Mpade			Trans	12.000	T					DN
Mpiemo			Trans	5.000						GD
Mpongmpong	+			45.000		+				DN
Mser			Trans	2.100						GD

Langues	RADIO	MUSIQ	VEHIC.	FORCE Numér.	RELIGI B/NT	STAND	ALPHA	Ens. Exp.	BIL. SOC.	Pôle
Mumuye			Trans							GD
Mundang	+		Trans	44.700	B	+	+			DN
Mundani				80.000	T	+		+		DN
Mundum										VE
Mungaka	++	+	+	50.100	B	+				DN
Mungong										VE
Musey			Trans	20.000	NT	+				DN
Musgum	+		Trans	61.500	NT	+				DN
Muyang				15.000	T					DN
Nagumi										Morte
Naki				3.000						GD
Ncane						+				GD
Ndai										Morte
Ndaktup										VE
Nda'nda'				10.000						GD
Ndemli						+				GD
Ndoola			Trans	1.300						GD
Ngamambo						+				GD
Ngambay			Trans		B	+				DN
Ngemba	++			120.000		+			++	DN
Ngie	+	+		31.000					+	DN
Ngiemboong	+			100.000	NT	+	+	+		DN
Ngishe				5.000						GD
Ngomba				20.000	T					DN
Ngombale				45.000						DN
Ngong										Morte
Ngumba	++ *		Trans	26.500						DN
Ngwo				31.000						DN
Nimbari										VE
Nizaa				10.000	T	+	+		+	GD
Njen										VE
Nomaandé				12.000	T	+	+		+	DN
Nooni				50.000	T	+				DN
Nsari						+				VE
Nubaca				800						VE
Nugunu				35.000	T	+	+			DN
Nwe				50.000						DN
Nyong				17.000						DN
Nzakambay			Trans		NT					DN
Nzanyi			Trans	9.000						GD
Oblo										Morte
Oku	+ *	+		40.000	T	+		+	+	DN
Osatu										VE
Oso				31.000						DN
Pam										Morte
Pana			Trans							VE
Peere	+		Trans	15.000	NT	+	+		+	DN
Pelasla				8.500	T				+	GD
Pevé			Trans	5.000	NT	+				GD
Pidgin-english	+++	+	+	2M	NT	+				PPA
Pinyin	+			16.000		+			+	DN

Langues	RADIO	MUSIQ	VEHIC.	FORCE Numér.	RELIGI B/NT	STAND	ALPHA	Ens. Exp.	BIL. SOC.	Pôle
Podoko				30.000	NT	+		+		DN
Pol			Trans	27.000						DN
Psikye			Trans	40.500	NT	+				DN
Saa				3.500						VE
Samba leeko			Trans	50.000	NT	+	+		+	DN
Sharwa										VE
So				9.000					+	GD
Tibea				1.400		+				GD
Tikar	+			25.000	NT	+	+	+		DN
Tiv			Trans			+				GD
To										Morte
Tsuvan										VE
Tuki				26.000		+			+	DN
Tunen				35.300		+			+	DN
Tuotomb				1.000						VE
Tupuri	++		Trans	125.000	NT	+	+			DL
Twendi				1.000						VE
Voko				3.000					+	VE
Vute				30.000	T	+	+	+		DN
Wandala	+			23.500	NT	+	+			DN
Wawa				3.000					+	VE
Weh				6.900					+	GD
Wom			Trans	13.000						GD
Wumboko				2.500						VE
Wushi			Trans	12.350						GD
Wuzlam				10.500	T					GD
Yamba	+			40.000	NT	+	+			DN
Yambeta				3.700	T					GD
Yangben				2.300						VE
Yasa			Trans	1.500						VE
Yemba	+	+		300.000	T	+	+	+		DL
Yeni										Morte
Yukuben				950					+	VE
Zizilveken			Trans	200						VE
Zulgo				18.000	NT	+				GD
Zumaya										Morte

Tableau 7 : Viabilité individuelle des langues au Cameroun sur la base des fonctions assumées

5. Hiérarchie de viabilité des langues camerounaises

La lecture du tableau précédent permet de classer les langues parlées au Cameroun conformément à la nomenclature retenue comme suit :

a. Les langues camerounaises à protection assurée

Les langues à protection assurée (PA) ont un statut de langue officielle, avec tous les avantages matériels attachés à ce statut. Elles assument toutes les fonctions sociales prestigieuses (communication gouvernementale orale et écrite, administration, enseignement formel, médias, publications, justice, etc.). En plus de ces fonctions qui leur sont conférées *de jure*, elles assument, au centuple parfois, les fonctions qui font le prestige des petites langues (religion, véhicularité, musique, alphabétisation, etc.).

Aucune langue camerounaise ne bénéficie du statut de langue officielle ou co-officielle. Cette fonction est réservée au français et à l'anglais qui seuls, bénéficient de tous les avantages liés à cette fonction à savoir, l'utilisation dans l'enseignement, dans l'administration, dans la presse écrite, etc. Les langues locales bénéficient globalement du titre de *langues nationales*, sans aucun avantage attaché à ce statut. Seuls l'anglais et le français (2 langues), langues officielles d'égale valeur juridique, appartiennent *de facto* à cette catégorie de langues à protection officiellement assurée au Cameroun.

b. Les langues camerounaises à protection largement assurée

Les langues camerounaises à protection presque assurée (PPA) ou largement assurée sont celles qui, sur le plan statutaire sont certes des langues nationales, mais assument la fonction enviable de langues des médias à travers leur utilisation régulière dans plus d'une station de radio appartenant à l'État, ce qui est une fonction *de jure*. Elles comptent plusieurs musiciens dont les cassettes sont vendues sur l'ensemble du territoire. Elles sont écrites et utilisées dans la religion, dans l'enseignement formel expérimental et dans l'alphabétisation par les églises et les ONG. Elles sont véhiculaires et ont un nombre de locuteurs supérieur à un million.

Malgré l'absence d'un statut juridique qui assurerait leur pérennisation, certaines langues locales véhiculaires jouissant d'une vaste extension géographique et comptant un nombre de locuteurs supérieur à 1.000.000 peuvent être considérées comme étant à protection presque assurée. Le fulfulde, le beti-fang et le pidgin-english (3 langues) peuvent entrer dans cette catégorie.

c. Les langues camerounaises à danger limité

Les langues jugées à danger de disparition limité (DL) ont un nombre de locuteurs situé entre 100.000 et 1.000.000; elles sont parfois véhiculaires au niveau local, départemental ou provincial; elles jouissent d'un prestige latent certain parce qu'elles apparaissent souvent dans les sondages d'opinion parmi les langues que les Camerounais aimeraient bien apprendre si l'opportunité leur en était offerte. Elles jouissent en plus d'une utilisation régulière dans les médias, la musique, la religion et l'enseignement expérimental.

Les langues camerounaises à danger de disparition limité sont les suivantes :

akoose, arabe choa, bamun, basaa, duala, ejagham, fe'efe'e, ghomala', kom, lamnso', limbum, mafa, masana, medumba, tupuri, yemba (16 langues).

d. Les langues camerounaises à danger notable

Certaines langues camerounaises à danger notable (DN) sont utilisées à la radio, seule fonction officielle accessible aux langues identitaires. Peu de leurs locuteurs natifs font de la musique moderne en langue identitaire, ils préfèrent chanter dans d'autres langues. Les langues à danger notable peuvent comporter un système d'écriture; elles peuvent aussi être utilisées par les églises, dans l'enseignement expérimental et dans l'alphabétisation. Elles présentent parfois une situation de bilinguisme généralisé dans une langue locale voisine. Elles comptent moins de 100.000 locuteurs chacune et elles ne sont pas véhiculaires.

Les langues camerounaises à danger de disparition notable sont :

aghem, babungo, bafia, bafut, baka, bakoko, bakundu, balong, balondo, basosi, bebele, daba, denya, dii, dowayo, esimbi, fali-nord, fali-sud, gbaya-nord, gbaya-mbodomo, gidar, giziga nord, giziga sud, gude, hausa, hedi, kako, kanuri, karang, kenyang, koonzimé, kwanja, lagwan, mada, makaa, malgbe, mambila, matal, mbum, mengaka, menka, meta', mfumte, mofu-nord, mofu-gudur, mokpwe, mpade, mpongmpong, mundang, mundani, mungaka, musey, musgum, muyang, ngambay, ngemba, ngie, ngiemboong, ngomba,

ngombale, nomaandé, nooni, nugunu, nwe, nyong, nzakambay, oku, oso, peere, pinyin, podoko, pol, psikye, samba-leeko, tikar, tuki, tunen, vute, wandala, yamba. (80 langues).

e. Les langues camerounaises en grand danger de disparition

Les langues camerounaises en grand danger (GD) ont un nombre de locuteurs inférieur à 10.000. Elles ne sont utilisées, ni à la radio, ni dans la musique. Cependant, elles peuvent être écrites, utilisées dans les églises, l'alphabétisation ou l'enseignement formel expérimental. Elles ne sont guère véhiculaires et présentent souvent une situation de bilinguisme social prononcé.

Les langues camerounaises en grand danger de disparition sont les suivantes :

afade, awing, bamali, bambalang, bambili, bamukumbit, bamunka, bana, bangolan, batanga, bebil, bekwel, bokyi, bomwali, buwal, byep, caka, cuvok, dugun, duupa, efik, elip, gavar, gemzek, gimnime, glavda, ipulo, isu, jimi, jukun, kare, kensweinsei , kera, kol, kolbila, koma ndera, kompana, korop, kuo, kwa', kwakum, laimbue, lefa', longto, mabas, majera, malimba, mambai, manta, maslam, mbémbé, mbo-mkaa, mefele, melokwo, mendankwe, mengambo, merey, mesaka, mina, mmaala, momjango, mpiemo, mser, mumuye, naki, ncane, nda'nda', ndemli, ndoola, ngamambo, ngishe, ngumba, ngwo, nizaa, nzanyi, pelasla, pevé, so, tibeaa, tiv, weh, wom, wushi, wuzlam, yambeta, zulgo. (87 langues).

f. Les langues camerounaises en voie d'extinction

Les langues camerounaises en voie d'extinction (VE) ont une viabilité très faible et n'ont aucune fonction sociale plus enviable que celle de langue communautaire. Elles ne sont utilisées ni à la radio, ni dans l'alphabétisation ou l'enseignement expérimental. La musique dans ces langues se limite au folklore enregistré localement par des natifs fortunés. Elles peuvent présenter quelques études scientifiques isolées et être utilisées oralement dans les églises, dernier rempart des langues agonisantes. La langue compte moins de 10.000 locuteurs, tous bilingues dans une langue locale voisine. Ces langues sont ainsi victimes d'une situation de diglossie enchâssée avancée et leur localisation géographique est de plus en plus problématique.

Les langues camerounaises en voie d'extinction en 2003 sont :

akum, ambele, atong, baba, babanki, bagyeli, bafanji, bakole, baldamu, bamenyam, bangandu, bankon, bata, bati, batomo, bebe, beezen, befang, bitare, bu, bubia, buduma, bum, busam, cung, dek, dimbong, dugwor, dzodinka, eman, evand, fungom, gaduwa, gbete, gevoko, gey, guduf, hijuk, hya, iceve-maci, isubu, iyive, jina, kamkam, kemezong, kendem, koskin, kutep, kwaja, mbe', mbedam, mbule, misong, mmen, modele, moghamo, mono, mundum, mungong, ndaktup, nimbari, njen, nsari, nubaca, osatu, pana, saa, sharwa, tsuvan, tuotomb, twendi, voko, wawa, wumboko, yangben, yasa, yukuben, zizilveken. (78 langues).

g. Les langues camerounaises mortes

Les langues camerounaises mortes (M) n'ont plus aucun locuteur vivant. Elles doivent disparaître aussi des listes où elles figurent encore à titre de rappel des premiers inventaires qui leur accordaient moins de 10 locuteurs il y a 20 ans (en 1983). Leur mort s'est certainement produite dans l'anonymat et n'a ému personne.

Dans cette rubrique, nous rangeons aussi les langues camerounaises moribondes (M) ou quasiment éteintes qui ont une viabilité presque nulle et attendent tranquillement leur liquidation. Elles n'assument aucune fonction sociale enviable. Leur utilisation est cantonnée à des personnes d'un certain âge; les jeunes générations ayant adopté une autre langue locale et se représentant parfois la langue moribonde comme étant celle de leurs grands-parents. La langue compte moins de 100 locuteurs âgés qui risquent d'emporter leur langue avec eux.

Les langues camerounaises mortes entre 1983 (date de publication du premier Atlas linguistique du Cameroun) et 2003 sont les suivantes :

bikya, bishuo, bung, busuu, dama, duli, gey, kasabe, la'bi, leti, luo, mbonga, nagumi, ndai, ngong, oblo, pam, to, yeni, zumaya. (20 langues).

VII – CONCLUSION

Le classement des langues dans les différents groupes s'est opéré sur la base de critères que nous avons hérités de Leclerc (2003) et Brenzinger (1998).

Une très large majorité de langues camerounaises est en danger de disparition à des degrés divers comme l'illustre la récapitulation suivante :

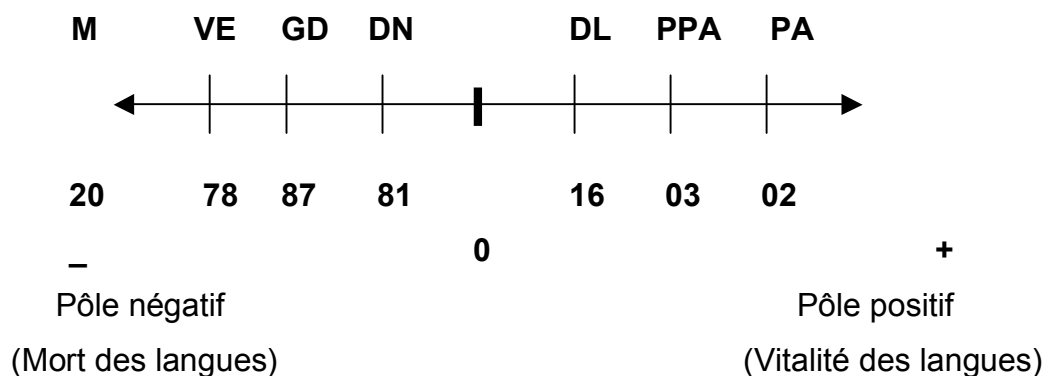


Figure 7 : Échelle de viabilité des langues camerounaises

Au terme de notre recherche, nous constatons que 246 sur 267 langues camerounaises encore vivantes se situent dans le pôle négatif de l'échelle de viabilité; 165 des 246 langues sont en situation très précaire et on doit sérieusement craindre pour leur survie. L'espoir pour chacune de ces langues de traverser des générations supplémentaires semble résider dans la transmission intergénérationnelle, leur éloignement des centres urbains, l'association de fonctions vitales et rémunérées à ces langues et le regroupement géographique de leurs locuteurs. La dispersion géographique due à l'exode rural sonnerait le glas de si petites langues dans les toutes prochaines générations. Il faut cependant comprendre que pour les langues des dernières catégories (en grand danger (GD), en voie d'extinction (VE) et quasiment mortes (M)), nous n'avons aucune preuve que leur nombre de locuteurs a jamais été plus grand ou plus petit, faute d'un recensement linguistique. Il se pourrait ainsi que la langue **akum**, par exemple, n'ait jamais eu plus de 600 locuteurs depuis ses origines, ou qu'elle ait pu traverser les âges avec ce nombre restreint de locuteurs regroupés géographiquement, isolés et situés loin des zones d'influence de grandes langues. Le nombre de locuteurs n'est donc pas le principal facteur de classement de la langue dans une rubrique. Les fonctions sociales par contre sont plus

probantes dans ce classement que le nombre de locuteurs. Pour cette raison, le duala qui a un nombre négligeable de locuteurs natifs (87.700) est surclassé et figure parmi les langues à danger limité grâce aux fonctions "importantes" qu'elle assume au sein de la société camerounaise et grâce au prestige dont elle jouit auprès des non-locuteurs.

CHAPITRE IX

SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU CAMEROUN

I – INTRODUCTION

L'état actuel des recherches sociolinguistiques sur la détermination des unités-langues au Cameroun nous a permis de recenser 284 langues locales parfaitement distinctes, utilisées ou ayant été utilisées il y a quelques années, par des communautés de locuteurs natifs localisables sur le territoire camerounais.

Dans ce chapitre nous présentons toutes les langues utilisées quotidiennement sur le territoire camerounais et les informations relatives à la dynamique externe (statut) de chacune. Au niveau de l'inventaire linguistique, nous avons actualisé les données de Michel Dieu, Patrick Renaud et al. (1983), celles de Roland Breton et Bikia Fohitung (1991) et celles de Barbara F. Grimes (1996) à la lumière des enquêtes récentes que nous avons menées en compagnie de l'équipe de sociolinguistes de la SIL entre 1998 et 2002. S'agissant de la dynamique interne (corpus), les données relatives aux traductions bibliques proviennent principalement de l'Alliance Biblique du Cameroun et les données statistiques sur le niveau de standardisation des langues camerounaises proviennent du DLAL de la SIL et du Centre ANACLAC de Linguistique Appliquée.

II - LA SITUATION LINGUISTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE

Établir la situation linguistique d'un pays consiste à présenter et à classer génétiquement ou typologiquement les langues parlées dans le pays. La situation sociolinguistique par contre, donne le statut des langues individuelles et les fonctions sociales assumées par celles-ci. Elle permet d'établir une hiérarchie fonctionnelle des langues sur la base de paramètres pertinents. Les rubriques retenues dans notre présentation de la situation

linguistique et sociolinguistique du Cameroun sont les suivantes : les glossonymes, le nombre de locuteurs, la localisation géographique, la classification génétique, le statut, le degré de standardisation et les fonctions sociales saillantes, le degré de viabilité. Pour des besoins de concision, le contenu de chaque rubrique sera abrégé à son strict minimum. Les rubriques seront présentées dans l'ordre qui précède; elles seront séparées l'une de l'autre par des points-virgules.

1. Le contenu des rubriques

a. Les glossonymes

Cette rubrique renferme les différentes appellations données à la langue par l'administration, les locuteurs eux-mêmes, les communautés voisines, appellations rencontrées dans les écrits portant sur la langue.

b. La force numérique

Le nombre de locuteurs mentionné ici ne l'est qu'à titre indicatif car au Cameroun, les questions relatives aux langues premières (maternelles, du foyer, familiales ou ancestrales), ont toujours été soigneusement évitées dans les recensements de la population depuis l'indépendance du pays, ceci, dans le but déclaré de protéger les minorités et de sauvegarder la paix et l'unité nationales. Ainsi, aucune communauté ne connaît, ni son poids démographique réel, ni le nombre des locuteurs seconds de sa langue. Les chiffres avancés ici par les différentes sources sont des supputations de chercheurs sur la base : a) de la population recensée dans les unités administratives où la langue est parlée; b) des déclarations de chefs de villages où se sont tenues des enquêtes sociolinguistiques. Ces chiffres peu fiables qui ne tiendraient compte que des locuteurs natifs de chaque langue seront accompagnés de l'année de l'enquête et de la source.

c. La localisation géographique

Cette rubrique présente pour les petites langues les villages, et pour celles plus étendues, les arrondissements, les départements et les provinces dans lesquelles la langue est utilisée par des locuteurs natifs implantés sur le site avant la colonisation et le contact avec les langues officielles.

d. La classification scientifique

Plusieurs linguistes ont procédé à une classification généalogique des langues africaines et camerounaises mais la classification la plus englobante et la plus utilisée reste celle de Joseph H. Greenberg (1966), améliorée plusieurs fois par ses suivants. Greenberg classe les langues camerounaises dans 3 des 4 phylums ou grandes familles de langues que l'on rencontre sur le continent africain, à savoir, les phylums Niger-Kordofanien, Afro-Asiatique, Nilo-Saharien. Seul le phylum Khoisan auquel appartiennent certaines langues d'Afrique australe n'est pas représenté au Cameroun.

La classification proposée ici découle essentiellement des informations issues de la classification de Greenberg (1966) et complétées selon les régions géographiques du Cameroun par la classification de Malcolm Guthrie (1967) pour les langues Bantoues et celle du GTBG (Groupe de Travail sur le Bantou des Grassfields). Elle donne pour chaque langue, le phylum, le sous-phylum, la famille, la sous-famille, la branche, la sous-branche, le groupe, le sous-groupe, la zone et la cote le cas échéant.

e. Le degré de standardisation

Une langue ou variété de langue est dite normalisée lorsqu'elle est codifiée, c'est-à-dire qu'elle comporte un système d'écriture et des règles lexicales et grammaticales reconnues par toute la communauté qui l'utilise. Pour Didier de Robillard (1997 : 266), la standardisation est souvent réduite à *l'uniformisation du corpus d'une langue, visant à éviter toute variation, de quelque nature qu'elle soit : dans le temps, l'espace géographique, à travers les stratifications sociales, les hiérarchies registrales, etc.* Dans

un pays, l'uniformisation des corpus des langues peut se conformer à la définition prosaïque de la standardisation, à savoir, *la production massive à partir d'un modèle unique appelé standard*, à travers l'élaboration d'un canevas à suivre dans la normalisation de chaque langue du territoire. La standardisation d'une langue est une œuvre de longue haleine. Heinz Kloss (1968) distingue 5 niveaux de standardisation qui se présentent sous la forme d'un continuum :

- *Langue standard évoluée* : toutes les connaissances modernes peuvent être enseignées dans cette langue au niveau universitaire. La langue aussi comporte une prose non narrative abondante, genre scientifique à plusieurs niveaux.
- *Langue standardisée* : les normes de la langue ont été établies depuis longtemps, mais la communauté linguistique est petite et de vastes domaines de la civilisation moderne risquent fort de ne pas être traités dans cette langue. La langue pourrait cependant être, à ce niveau de développement, adéquate pour l'enseignement primaire et secondaire.
- *Langue à standardisation récente* : la langue a été codifiée récemment. Elle comporte des manuels de référence écrite comme des dictionnaires et des grammaires ; la langue pourrait être, à ce niveau de développement, adéquate pour l'enseignement primaire mais pas pour des niveaux plus avancés.
- *Langue écrite, non standardisée* : la langue a un système d'écriture et certains membres de la communauté, à l'instar des membres du comité d'étude de la langue, ont appris à l'écrire, mais elle n'a ni manuels didactiques, ni dictionnaire, ni grammaire.
- *Langue non écrite* : c'est le stade initial de toute langue naturelle. La langue ne comporte pas de système d'écriture et par conséquent, aucun document n'existe dans la langue.

Toute recherche étant perfectible, dans la présentation que nous proposons ci-dessous, nous mesurons le degré de standardisation écrite d'une langue au volume des travaux de recherche fondamentale, des ouvrages de référence, des manuels didactiques et des

ouvrages de vulgarisation rédigés et publiés dans la langue par les comités de langues et les organisations religieuses.

Le processus de standardisation d'une langue, lorsqu'il est mené de manière coordonnée, se réalise progressivement à travers la recherche fondamentale (la circonscription dialectale, la détermination du parler de référence et la vitalité sociolinguistique, la phonologie et la proposition d'un alphabet ou système d'écriture, la morphologie nominale et verbale, la lexicologie, la syntaxe du groupe nominal, du groupe verbal et de la phrase), la rédaction des ouvrages de référence de la norme écrite (lexiques, dictionnaires, grammaires), la rédaction des manuels didactiques promouvant la vulgarisation formelle et informelle de la norme écrite (syllabaires, postsyllabaires, manuels d'arithmétique), la rédaction d'autres ouvrages de vulgarisation de la norme écrite par les membres des comités de langues et les communautés religieuses exerçant dans l'aire d'extension naturelle de la langue (recueils de contes, de proverbes, de mythes et de légendes sur l'histoire du peuple, livrets de développement socio-économique, histoires bibliques, cantiques, Nouveau Testament, Bible).

Le processus de standardisation s'effectue ainsi de manière progressive et donne lieu à une grille classificatoire basée principalement sur le degré de standardisation.

Recherche fondamentale	Ouvrages de référence	Manuels didactiques	Vulgarisation de la norme écrite	Statut de facto
-	-	-	-	Langue non écrite
-	-	-	+	Vulgarisée non standardisée
+	-	-	-	Langue écrite non standardisée
+	+	-	-	Langue à standardisation récente
+	+	+	-	Langue standardisée
+	+	+	+	Langue standard évoluée

Tableau 1 : Degrés de standardisation des langues

Du fait d'une absence de coordination entre les institutions et les chercheurs impliqués dans le processus de standardisation, et du fait de l'absence d'études sociolinguistiques suffisantes, on peut assister d'une part, à une prolifération des recherches fondamentales sur des dialectes d'une même langue, à l'exemple des trois études phonologiques

structurales sur le Fang (dialectes : Mvaé, Fang-Okak et Ntumu). On peut procéder à la rédaction d'ouvrages de vulgarisation sur la base des orthographe occidentales sans aucune recherche fondamentale préalable. Ces situations ont pour conséquences le double emploi, la perte d'énergie dans le processus de standardisation et la difficulté de classement des langues dans l'échelle de standardisation, ce qui est illustré par la cinquième ligne du tableau précédent (Langue standardisée).

f. Statuts des langues (de jure et de facto)

Le statut et les fonctions d'une langue sont des notions extrêmement liées et il est difficile de définir l'une sans évoquer l'autre. Pour Didier de Robillard (1997 : 269) :

«Le statut est la position d'une langue dans la hiérarchie sociolinguistique d'une communauté linguistique, cette position étant liée aux fonctions remplies par la langue, et à la valeur sociale relative conférée à ces fonctions (ex. La langue de la religion sera très valorisée dans une théocratie). On distingue généralement le statut de fait (de facto, empirique, implicite) du statut juridico - constitutionnel (de jure, explicite)».

Et selon Ahmed Boukous (1995 : 30),

«Le statut des langues est un indicateur qui permet de situer celles-ci sur l'échiquier du marché linguistique en conférant à certaines une valeur importante et à d'autres une valeur négligeable, selon que les instances qui régissent les lois de formation des prix des biens linguistiques classent une variété comme prestigieuse ou commune» .

La Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996 reconnaît deux statuts à toutes les langues utilisées au Cameroun. Elle distingue en effet les langues **officielles** (le français et l'anglais) des langues **nationales**, constituées par l'ensemble des langues locales sans autre distinction interne de masse des locuteurs, de prestige, ou de fonctions empiriques.

- Langue **officielle** : c'est une langue désignée dans la constitution d'un pays comme langue des institutions publiques. Elle est utilisée dans les activités gouvernementales, administratives, juridiques et éducatives.

- Langue **nationale** : c'est une langue parlée par l'ensemble de la population d'une nation. Elle marque la citoyenneté ou appartenance nationale des individus sur les plans politique et mondial. Cependant, dans de nombreux pays africains francophones et au Cameroun en particulier, le titre de *langue nationale* est accordé à toutes les langues locales, langues maternelles ou langues de première socialisation qui remplissent une fonction ethnique et permettent d'identifier les différents groupes ethniques ou nationalités du pays. Le terme *langue nationale* semble alors se définir par opposition à celui de langue officielle, pour signifier langue non officielle.

Nous retiendrons ces deux statuts (langue officielle/langue nationale) dans la rubrique 5 de notre présentation, mais nous préciserons aussi si l'usage de la langue déborde le territoire national (langue transnationale), et pour chaque langue, les usages *de facto* à la radio, dans la religion, dans l'alphabétisation, dans l'enseignement expérimental, ou comme langue véhiculaire, le cas échéant.

g. Les contextes d'utilisation de facto

Les langues sans protection particulière obtiennent leur notoriété des différents contextes où elles s'imposent. Ces contextes apparaissent alors comme des facteurs et des sources de vitalité. Comme nous le disons dans l'enquête sur les pratiques linguistiques, plus une langue est sélectionnée dans le discours, plus elle a de l'ascendant sur toutes les autres qui auraient pu être utilisées dans le même contexte. Ainsi, l'utilisation d'une langue à la radiodiffusion, dans la musique diffusée par les chaînes de radios, dans les classes formelles expérimentales et les classes d'alphabétisation, dans la religion, sont autant de cadres qui rehaussent le prestige et l'aura d'une petite langue.

h. La position sur l'échelle de viabilité

En conformité avec notre classement proposé au chapitre VIII, nous préciserons enfin si la langue est considérée comme à protection assurée (PA), à protection presque assurée (PPA), à danger limité (DL), à danger notable (DN), en grand danger (GD), en voie d'extinction (VE) moribonde (M) ou mortes (M).

III - LES LANGUES DU CAMEROUN

AFADE [281 : afadə] (AFFADE, AFADEH, MANDAGE) ; 20.000 (1989 SIL) ; village Afade, Arrondissement de Makari, Département du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-asiatique, Tchadique, Biu-mandara, B, B.1 ; Kotoko au sens strict ; Locuteurs bilingues en Mpade ; Langue nationale non écrite en grand danger de disparition (GD).

AGHEM [810 : aghem] AGQ (WUM, YUM) ; 25.000 (1993 SIL) ; Wum, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou des Grassfields, Groupe Ring ouest ; Bilinguisme en pidgin-english, weh et isu ; Langue nationale non écrite à danger de disparition notable (DN).

AKOOSE [652 : akooɕɛ] (BAKOSSI, BEKOOSE, AKOSI, KOOSE, KOSI, NKOSI, NKOOSI) ; 140.000 (1999 ANACLAC); Arrondissements de Bangem, Nguti et Tombel, Département de Koupé-Manengumba, Province du Sud-Ouest ; Arrondissements de Loum et Nkongsamba, Département du Mounjo, province du Littoral ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Groupe Londo-Balong (A10) ; Langue nationale à danger de disparition limité (DL), standardisée (SIL); utilisée à l'église (NT; SIL, 2002), à la radio (CRTV Buéa) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

AKUM [707 : akum] (ANYAR) ; 600 (1986, R. Breton) ; Akum, Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Cross-River, Jukunoïde; Bilinguisme social en jukun et pidgin-english ; Langue nationale non écrite, en voie de d'extinction (VE).

AMBELE [806 : ambɛlɔ] (LEMBELA) ; 900 (2002 SIL); Environ 10 villages à l'est de l'arrondissement de Batibo, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou au sens large, Momo, Ouest ; Langue nationale non écrite en voie d'extinction (VE).

ANGLAIS ; 322.000.000 dans le monde entier (1995 WA) ; Principalement utilisé dans les provinces du Sud-Ouest et du Nord-Ouest ; Indo-Européen, Germanique, Ouest, Mer du Nord, Anglais ; Langue officielle du Cameroun ; Langue internationale standardisée, à protection assurée (PA).

ARABE CHOA [100 : arab] (ARABE SHUWA, CHOA, CHOWA, SHUA) ; 63,600 (1982 SIL) ; Départements de Mayo-Sava, Mayo-Danay, Diamaré, Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord ; Principalement au Tchad; Afro-asiatique, Sémitique, Central, Austral, Arabe ; Langue transnationale à danger limité (DL), véhiculaire, écrite sous la forme de l'arabe standard, utilisée à la radio (CRTV Nord et CRTV Maroua) et à l'église (NT ; ABC, 1981).

ATONG [805 : atɔŋ] ; Villages Akanunku, Emua, Eko, Atong, Arrondissement de Batibo, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou au sens large, Momo, Ouest ; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

AWING [917 : awiŋ] (AWI, BAMBULUWE) ; Awing-Bambuluwe, Arrondissement de Bamenda Centre, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Bantou au sens large, Mbam-Nkam, Ngemba; Langue nationale en grand danger (GD), alphabétisée non standardisée, utilisée à la radio.

BABA [900 : bapakum] (PAPIA, BAPA, BAPAKUM); 12.750 (1982 SIL); Plaine de Ndop, Arrondissement de Ndop, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou au sens large, Bantou des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

BABANKI [824 : babanki] BBK (KIDZEM, KIDZOM, FINGE, KEJENG); Babanki, Arrondissement de Tuba, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou au sens large, Bantou des Grassfields, Ring, Centre. Langue nationale en voie d'extinction (VE), alphabétisée (DLAL), non standardisée.

BABUNGO [843 : vɛŋo] (VENGO, VENGOO, VENGI, PENGO, NGO, NGUU, NGWA, NGE); 19.000 (1999 ANACLAC) ; Village Babungo, Arrondissement de Babessi, Département de Ngo-Ketunjia, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Nord; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée (grammaire), utilisée à l'église (NT; SIL, 1993) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

BAGYELE [422 : bagɥeli] (BAGYELI, GYELE, GIELE, GIELI, GYELI, BAGIELE, BAJELI, BAJELE, BOGYELI, BOGYEL, BAKO, BEKOE, BAKOLA, BABINGA); Dans le forêts des arrondissements de Kribi et Lolodorf, Département de l'Océan; Province du Sud; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80?); Langue nationale en voie d'extinction (VE), écrite, non standardisée, utilisée dans l'alphabétisation.

BAFANJI [908 : mɛŋgambo] (BAFANYI, BAFANGI, CHUUFU); 8.500 (1982 SIL). Village Bafanji, Plaine de Ndop, Arrondissement de Ndop ; Département de Ngo-Ketunjia, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou au sens large, Bantou des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun. Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

BAFIA [584 : rɪkpa'] (RIKPA, RIPEY, RIKPA', BEKPAK); 60,000 (1991 UBS); Arrondissements de Deuk et de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo,

Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, A, Bafia (A.50); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, véhiculaire dans le Mbam, utilisée à l'église (NT; ABC, 1996), dans la musique moderne et à la radio (CRTV Centre).

BAFUT [912 : bafut] (BUFE, FU, FUT, BEBA, BEFE); 50.000 (1987 Mfonyam); Bafut, Arrondissement de Tuba, Département de la Mezam, et Beba, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantou au sens large, Bantou des Grassfields, Mbam-Nkam, Ngemba; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée, utilisée à l'église (NT; SIL, 2000) et dans l'enseignement formel expérimental.

BAKA [309 : baka] (PYGMEE, BEBAYAKA, BEBAYAGA, BIBAYA, PYGMEES DE L'EST, BABINGA); 25.000 (1980 Phillips); Nomades, Forêts des Départements de la Boumba et Ngoko, de la Kadey, et du Haut-Nyong, Province de l'Est; Département du Dja et Lobo, Province du Sud; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Septentrional, Adamaoua-Oubanguien, Oubanguien, Sere-Ngbaka-Mba, Ngbaka-Mba, Ngbaka, Occidental, Baka-Gundi; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée, non vulgarisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/WT). Bilinguisme en koonzimé.

BAKOKO [402 : bakoko] (BASOO, MPOO); 50.000 (1982 SIL); Villages dispersés dans les Départements du Wouri, du Mounjo, de la Sanaga Maritime et du Nkam, Province du Littoral, et dans le Département de l'Océan, Province du Sud; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Groupe Basaa (A.40); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; Bilinguisme social en basaa et en duala.

BAKOLE [625 : bakole] (BAKOLLE, KOLE, BAMUSSO); 300 (1982 SIL); Arrondissement de Bamusso, Département du Ndian; Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Duala (A.20); Locuteurs bilingues en mokpwe. Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

BAKUNDU [632 : oroko-est] (BAKUNDU-BALUE, OROKO-EST); 65.000 (1982 SIL); Kumba, Arrondissement de Kumba; Département de la Mémé, et Ekondo-Titi, Arrondissement de Ekondo-Titi, Département du Ndian; Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Londo-Balong (A.10); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio.

BALDAMU [175 : mbazla] (MBAZLA); Département du Diamaré, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.5. Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

BALONDO [631 : oroko-ouest] (BALONDO-BIMA, OROKO-OUEST); 20,000 (1982 SIL); Mundemba et Ekondo-Titi, Département du Ndian, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde,

Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Londo-Balong (A.10); Langue nationale non écrite à danger notable (DN).

BALONG [642 : baɫoŋ] BWT (BAFAW, BAFO, BAFO-BALONG, LIFO, NGOE); 17.000 (1999 ANACLAC); Villages Kokobuma, Kombone, Dikome, Kurume, Ekindi, Mamban, Kumba, Dieka, Njanga, Arrondissement de Kumba Central, Konyé, Mbongé, et Ekondo-Titi, Département de la Mémé, Province du Sud-Ouest; et Département du Mounjo, Province du Littoral; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, A, Londo-Balong (A.10); Langue nationale à danger notable (DN), alphabétisée, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Buéa); Bilinguisme en duala.

BAMALI [909 : bɑmɑli] (NGOOBETCHOP); 5.300 (1982 SIL); Ndop, Arrondissement de Balikumbat, Département de Ngo-Ketunjia, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun. Langue nationale non écrite, en grand danger (GD).

BAMBALANG [910 : bambalɑŋ] (BAMBOLANG, CIRAMBO, MBOYAKUM); 14.500 (1982 SIL); Ndop, Arrondissement de Balikumbat, Département de Ngo-Ketunjia, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun; Langue nationale en grand danger (GD), alphabétisée non standardisée.

BAMBILI [914 : bambili] (AGII-MBELIGI, BAMBUI); 10.000 (1983 ALCAM); Bambili et Bambui, Arrondissement de Tuba, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Ngemba. Langue nationale en grand danger (GD), non écrite, utilisée à la radio (CRTV Bamenda); Bilinguisme social en pidgin-english.

BAMUKUMBIT [918 : bɑmunkumbit] (MANGKONG, BAMOUKUMBIT, BAMENKUMBIT, BAMENKOMBIT, BAMUNKUM); 11.800 (1987 recensement); Bamukumbit et Ndop, Arrondissement de Balikumbat, Département de Ngo-Ketunjia, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Ngemba; Bilinguisme en pidgin-english; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

BAMUN [901 : shɑpɑmɛm] (BAMOUN, BAMOUM, BAMUM); 215.000 (1982 SIL); Département du Noun, nord du Département de la Mifi et sud-est des Bamoutos; Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun; Orthographe ancienne inventée par le Roi NJOYA; Langue nationale à danger limité (DL), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Ouest), à l'église (Bible; ABC, 1988) et dans la musique moderne.

BAMUNKA [842 : bamunka] (NDOP-BAMUNKA, BAMUNKUN, NIEMENG, MBIKA, MUKA); 15.200 (1982 SIL); Bamunka, Arrondissement de Ndop, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Nord; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

BANA [193 : bɑnɑ] (BAZA, KOMA KA-BANA, PAROLE DES BANA, MIZERAN); 13.000 (1987 SIL); Villages Gamboura, Guili, Oudda, Bourrah, Arrondissement de Bourrah, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.3.; Langue nationale en grand danger (GD), standardisée non vulgarisée, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL) et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

BANGANDU [382 : baŋgandu] (BAGANDO, BANGANDO, BANGANTU, SOUTHERN BANGANTU) ; 2.700 (1977 Voegelin et Voegelin); Moloundou, Arrondissement de Moloundou, Département de la Boumba and Ngoko, Province de l'Est; Aussi en République Populaire du Congo; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Oubanguien, Gbaya-Mbanza-Ngbaka, Sud-Ouest; Langue transnationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BANGOLAN [absent de l'Atlas] ; 15.000 (1994 SIL); entre Ndop et Jakiri, Département de Ngo-Ketunjia, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun; Bilinguisme en pidgin-english; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite, travaux en cours (BASAL), non standardisée.

BANKON [400 : ɓaŋkon] ABB (BAROMBI, ABO-LOMBE, ABO, BO, ABAW LOMBI, LAMBI, ROMBI, RAMBI, LOMBE) ; 1.300 (1982 SIL); District d'Abo, Nord de Douala, rive ouest du Wouri, Département du Mounjo, Province du Littoral ; Kang-Barombi, Lac Barombi-Mbo, Arrondissement de Kumba, Département de la Mémé, Lac Barombi-Koto et Mokono, arrondissement d'Ekondo-Titi, Département du Ndian, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Basaa (A.40) ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite, travaux en cours (Comité de langue); Bilinguisme social en duala.

BASAA [401 : ɓasaa] BAA (BASSA, BASA, BISAA, MBENE, MVELE, MBELE, MEE, TUPEN, BIKYEK, BICEK) ; 230.000 (1982 SIL); Villes et villages des Départements de la Sanaga Maritime, du Wouri et du Nkam, Province du Littoral, ensemble du Département du Nyong et Kellé, Province du Centre et Nord du Département de l'Océan, Province du Sud; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Basaa (A.40); Langue nationale à danger limité (DL), standardisée (grammaire, dictionnaires, manuels didactiques), utilisée à la radio (CRTV Littoral et Centre), dans la musique, à l'église (Bible; ABC, 1969), dans l'alphabétisation (ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

BASOSI [653 : nsosɛ] (BASOSI, BASSOSI, SOSI, NSWASE, NSWOSE, NSOSE, SWOSE, ASOBSE, ASO, NGEN); Nguti, Arrondissement de Nguti, Département de Koupé-Manengumba, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Londo-Balong (A.10); Langue nationale à danger notable (DN), non écrite, utilisée à la radio (CRTV Sud-ouest). Bilinguisme social en pidgin-english.

BATA [230 : gbwata] (GBWATA, BATTA, GWATE, DII); 2.500 (1992 SIL); Lamidat de Garoua, ouest de Garoua et bords du Faro, Arrondissement de Garoua, Département de la Benoué, Province du Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.8.; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite. Bilinguisme social en fulfulde.

BATANGA [600 : batanga] (BANOHO, BANO'O, NOHO, NOHU, NOKU, BANO); 6.000 (1982 SIL); Le long de la côte autour de Kribi, Département de l'Océan, Province du Sud; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Bube-Benga (A.30); Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite. Bilinguisme social poussé en duala.

BATI [530 : bati] (BATI BA NONG, BATI DE BROUSSE); 800 (recensement de 1975); 4 villages dans le canton Bati, Arrondissement de Ndom, Département de la Sanaga-Maritime, Province du Littoral; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Ouest (A.40); Bilinguisme en basaa, bakoko et yambasa; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BATOMO [892 : batomo]; Sud-ouest de l'arrondissement de Wum, Département du Menchum, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BEBE [871 : bebe] (YI BE WU); Ouest de Nkambé et nord de la Ring Road, ouest de l'arrondissement de Ako, Département de la Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Est; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BEBELE [absent de l'Atlas] (BAMVELE); 24.000 (1971 Welmers); Ouassa-Bamvele et Andom, Arrondissement de Minta, Département de la Haute-Sanaga, Province du Centre, et Arrondissement de Diang, Département du Lom et Djérem, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Beti-Fang (A.70); Langue nationale à danger notable (DN), non écrite. Bilinguisme en mongo-ewondo.

BEBIL [absent de l'Atlas] (BOBILIS, GBIGBIL); 6.000 (1991 SIL); Bélabo et Essélégué, Arrondissement de Bélabo, Département du Lom et Djérem, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Beti-Fang (A.70); Bilinguisme en mongo-ewondo et bebele; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite, étude phonologique récente (DLAL).

BEEZEN [708 : bæzɛn] ; 400 (1986 R. Breton); Kpwep (Beezen), Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Jukunoïde. Bilinguisme en pidgin-english; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BEFANG [851 : befɑŋ] (BIFANG, BEBA-BEFANG, BIBA-BIFANG); Befang, Arrondissement de Tuba, Département de la Mezam, et Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Menchum; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BEKWEL [absent de l'Atlas] (BAKWELE, BAKWIL, BEKWIL, OKPELE); 8.000 (1990 SIL); Moloundou et le long de la rive nord de la Ngoko, Département de la Boumba et Ngoko, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Bilinguisme en mpongmpong; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

BETI-FANG [403 : bəti-fɑŋ] (BETI, EWONDO, BULU, FANG, ETON, MENGISA, NTUMU) ; 2.000.000 (1996 SIL) ; Continuum linguistique regroupant les dialectes des ethnies Fang, Ewondo, Bulu, Mengisa, Eton, Bebil, etc. qui sont partiellement mutuellement intelligibles mais ethniquement distincts; S'étend sur la majeure partie des provinces du Centre et du Sud; dans les Départements du Lom et Djérem et du Haut Nyong, Province de l'Est; Aussi en Guinée Équatoriale et au Gabon; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Beti-Fang (A.70); Langue transnationale à protection presque assurée (PPA), standardisée (grammaires, dictionnaires, manuels didactiques), véhiculaire, utilisée à la radio (CRTV radio Centre, Sud et Radio Lumière), dans la musique moderne, à l'église (Bible bulu; ABC, 1940; NT ewondo : Catholiques) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

BIKYA [889 : bikya] (FURU); 1 locuteur natif de 70 ans et 3 autres en ayant une maîtrise approximative (1986 R. Breton); Furubana, Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Non classée, peut-être Béboïde Est; Les locuteurs qui s'appelaient antérieurement 'Bikya' s'appellent aujourd'hui 'Furu' et parlent jukun; Langue nationale non écrite et quasiment morte (M).

BISHUO [888 : bishuɔ] (BIYAM, FURU); 1 locuteur de plus de 60 ans et un locuteur hésitant (1986 R. Breton); Ntjeka, Furu-Turuwa et Furu-Sambari, Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Non classée, peut-être Jukunoïde; Les locuteurs qui s'appelaient antérieurement 'Biyam' s'appellent aujourd'hui 'Furu' et parlent jukun; Langue nationale non écrite et quasiment morte (M).

BITARE [801 : njwɑndɛ] (NJWANDE, YUKUTARE); 3.700 (1982 SIL); Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BOKYI [706 : boki] (BOKI, BYOKI, NKI, OKII, UKI, NFUA, OSIKOM, OSUKAM, VAANEROKI); 3.700 (1992 SIL); Le long de la frontière avec le Nigéria au nord-ouest de Mamfé, Arrondissement d'Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Principalement au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Cross River, Bendi; Langue transnationale en grand danger (GD), alphabétisée non standardisée.

BOMWALI [absent de l'Atlas] (BOMALI, BOUMOALI, BUMALI, LINO, "SANGASANGA"); 5.000 (1991 SIL); Malapa, est de Moloundou, Arrondissement de Moloundou Département de la Kadey, Province de l'Est; Aussi en RCA; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Langue transnationale en grand danger (GD), non écrite.

BU [877 : bu] ; Bu, Za et Ngwen, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Ouest; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

BUBIA [623 : bubia] (BOBE, BOBEA, WOVEA, BOTA, EWOTA); 600 (1977 Voegelin et Voegelin); Arrondissement de Limbe, Département du Fako, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Duala (A.20); Locuteurs bilingues en duala; Langue nationale en voie d'extinction, écrite, non standardisée.

BUDUMA [104 : yedina] (YEDINA, YEDIMA, YADENA, BOUDOUMA); 200 (1993 SIL); Îles du Lac Tchad, Département du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Buduma; Langue transnationale (Tchad, Niger, Nigéria), non écrite, en voie d'extinction (VE).

BUM [823 : bum] (BOM, JISI BUMI); Su-Bum, Laa-Bum, Laka-Bum, Arrondissement de Fundong, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Centre; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

BUNG [absent de l'Atlas] ; 3 (1995 Bruce Connell); Nyamboya, Arrondissement de Bankim, Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Mambila-Kwanja, Kwanja; Serait une variante du kwanja; Langue nationale non écrite et quasiment morte (M).

BUSAM [869 : busam]; Bifang, Ambambo et Dinku, Arrondissement de Batibo, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Momo Ouest; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

BUSUU [887 : busuu] (AWA, FURU); 8 (1986 R. Breton); Furu-Awa et Furu-Nangwa, Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, aurait été Jukunoïde; Langue secrète des vieux; Les locuteurs jadis appelés 'Furu' parlent jukun; Langue nationale non écrite et quasiment morte (M).

BUWAL [241 : buwɔl] (MA BUWAL, BUAL, GADALA); 5.000 (1983 ALCAM); Gadala, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.7.; Locuteurs bilingues en mofu et en gavar; Fulfulde et français peu répandus; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

BYEP [absent de l'Atlas] (MAKAA-NORD, MEKA, MAKA, MAKYA, MEKYE, MEKAE, MEKAY, MEKEY, MOKA, MIKA); 9.500 (1988 SIL); Arrondissements de Messamena, Abong-Mbang, Doumé et Nguelemendouka, Département du Haut-Nyong et est de l'arrondissement de Diang, Département du Lom et Djérem, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

CAKA [893 : cɔkɔ]; 5.000 (1984 ALCAM); Asaka, Basaka et Batanga, Arrondissement d'Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Bilinguisme en pidgin-english; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

CUNG [886 : cuŋ] ; Nord-est de Wum et Ouest de Nkambé, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde Est; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

CUVOK [181 : cuvok] (TCHOUVOK); 5.000 (1983 ALCAM); Tchouvok, Canton Matakam Sud, Zamay, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite, étude phonologique récente (DLAL).

DABA [252 : daba] (DABBA); 35.700 (1982 SIL); Villages Dawan-Kirvin, Mousgoy, Pologozom, Nivé, Arrondissements de Mayo-Oulo et de Guider, Département du Mayo-Louti, Province du Nord; Doukoula, Département du Diamaré et Arrondissements de Hina et Bourrah, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.7.; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; SIL, 1992) et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

DAMA [307 : dama]; Petit groupe dans l'arrondissement de Rey-Bouba, Département de la Benoué, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Septentrional, Dama-Galke. Langue nationale non écrite et quasiment morte (M).

DEK [absent de l'Atlas] ; Petit groupe dans la Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

DENYA [882 : denya] (ANYANG, AGNANG, ANYAN, ANYAH, EYAN, TAKAMANDA, OBONYA, NYANG); 21.000 (1999 ANACLAC) ; 51 villages dans les arrondissements d'Akwaya, d'Eyumojok et de Upper-Banyang, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mamfé; Langue nationale à danger notable (DN), vulgarisée non standardisée, utilisée à l'église (Traduction bibliques en cours : CABTAL/SIL) et dans l'enseignement formel expérimental (ANACLAC).

DII [342 : dii] (DURU, DOUROU, DURRU, NYAG DII, YAG DII, DUI, ZAA); 47.000 (1982 SIL); Arrondissement de Mbé, Département de la Vina, Province de l'Adamaoua et Arrondissement de Tcholliré, Département de la Benoué, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Dii; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée (dictionnaire), utilisée à l'église (NT; ABC, 2001), à la radio (CRTV Ngaoundéré), dans l'alphabétisation (EELC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA). Cependant, bilinguisme social en fulfulde.

DIMBONG [582 : dɪmbɔŋ] (BUMBONG, KALONG, KAALONG, LAKAALONG, MBONG, LAMBONG, BAPE, PALONG); 140 (1992 SIL); 2 villages au Nord-ouest de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Bafia (A.50); Bilinguisme en bafia et yambeta; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

DOOYAYO [303 : dooyɔɔyo] (DOOHYAAYO, DOYAU, DOWAYAYO, DOYAAYO, DONYAYO, DONYANYO, DOAYO, TUUNO, DOOYAYO, DOOYAAYO, DOWAYO, DOOWAAYO, TUNGA, TUNGBO, NOMAI, "NAMSHI", "NAMCHI", "NAMCI"); 18.000 (1985 EELC); Arrondissement de Poli, Département de la Benoué, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Voko-Dowayo, Vere-Dowayo, Dowayo; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; SIL, 1991) et dans l'alphabétisation (EELC); bilinguisme social en fulfulde.

DUALA [610 : duala] (DOUALA, DIWALA, DWELA, DUALLA, DWALA); 87.700 (1982 SIL); Le long du Wouri vers Yabassi, Département du Nkam; Arrondissement de Dibombari, Département du Moungo, dans l'estuaire du Wouri, Département du Wouri, le long de la rivière Moungo, Département du Fako, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Duala (A.20); Langue nationale à danger limité (DL), standardisée (grammaires, manuels didactiques), véhiculaire dans le Littoral, utilisée à l'église (Bible; ABC, 1970), à la radio (CRTV Littoral), dans l'alphabétisation (ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA). Langue nationale la plus appréciée des Camerounais, grâce à la musique moderne.

DUGUN [341 : pɑ' nɔ̃] (PAPE, PANON, PA'NON); 5.000 (1991 UBS). Sud-est de Poli, Arrondissement de Poli, Département du Faro, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Dii; Islam majoritaire, langue nationale en grand danger (GD), non écrite; Travaux en cours (TLB); bilinguisme social en fulfulde, fulfulde utilisé à l'église (EELC).

DUGWOR [162 : dʊgwor] (DOUGOUR, MOFOU-DOUGOUR); Ouest du canton Tchere, entre Maroua et Meri, Arrondissement de Meri, Département du Diamaré, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.5.; Langue nationale en voie d'extinction (GD), non écrite; bilinguisme social en fulfulde.

DULI [392 : duli] (DUI); Était parlé à côté de Pitoa, Arrondissement de Pitoa, Département de la Benoué, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Duli. Langue nationale non écrite et morte (M).

DUUPA [330 : duupa] DAE (NDUUPA, DOUPA, DUPA); 5.000 (1991 UBS); À l'est de Poli, Départements du Faro et de la Benoué; Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Dii. Langue nationale en grand danger (GD), non écrite; Travaux en cours (TLB); Bilinguisme social en fulfulde, fulfulde utilisé à l'église (EELC).

DZODINKA [904 : dzodinka] (ADERE, ARDERI, DZODZINKA, MFUMTE-NORD); 2.500 (1994 SIL); Adere, extrême nord de l'arrondissement de Nwa, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Nkambé; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

EFIK [705 : efik] (CALABAR, ISANGELE, KALABARI); 10.000 (1982 SIL); Bakassi, Districts de Idabato et de Kombo-Etindi, Arrondissements de Isangele et Kombo-Abedimo, Département du Ndian, Province du Sud-Ouest; Principalement parlée au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Cross River, Cross du Delta, Cross Inférieur, Est; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite en Alphabet Général des Langues Camerounaises (AGLC), cependant, Bible depuis 1868 au Nigeria.

EJAGHAM [800 : ejagham] (EJAGAM, EJAHAM, EKOI, ETUNG, EKWE, EDJAGAM, KEAKA, KWA, OBANG); 125.000 au Cameroun (1999 ANACLAC) ; 63 villages, Arrondissement d'Eyumojok et sud de l'arrondissement de Mamfé, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Plus répandu au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Ekoïde; Langue transnationale à danger limité (DL), standardisée (grammaire, manuels didactiques), utilisée à la radio (CRTV Buéa), à l'église (NT; SIL/CABTAL, 1996) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

ELIP [absent de l'Atlas] (BELIP, BELIBI, NULIBIE); 6.400 (1994 SIL); Villages Yambasa, Bongando, Botombo, Balamba I & II, Bassolo, Bolondo, Kananga, Canton Elip, Arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou; Province du centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Yambasa (A.60); Bilinguisme en mmaala et yangben; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

EMAN [898 : eman] (EMANE); 800 (1990 SIL); Amayo, Amanavil, Akalabo, et Akalam Gomo, Arrondissement de Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite. Bilinguisme en pidgin-english et ipulo.

ESIMBI [803 : esimbi] AGS (ESSIMBI, ISIMBI, SIMPI, AGE, AAGE, BOGUE, MBURUGAM); 20.000 (1982 SIL); Benakuma, Ouest de l'arrondissement de Wum, Département du Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue nationale à danger notable (DN), non écrite; Travaux de traduction biblique en cours (WT).

EVAND [896 : evand] (EVANT, AVAND, AVANDE, OVANDE, OVAND, OVANDO, BALEGETE, BELEGETE) ; 1.000 (1996 SIL) ; 1000 au Cameroun (1996 SIL) ; Atolo et Matene I, Arrondissement de Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest ; Principalement au Nigéria ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue transnationale en voie d'extinction (VE) au Cameroun, non écrite; bilinguisme en pidgin-english.

FALI-NORD [371, 372, 373] (FALI-DOURBEYE, FALI-BOSSOUM, FALI-BVERI); 16.000 (1982 SIL) ; Dourbeye et Mayo-Oulo, Arrondissement de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Province du Nord ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Fali; Langue nationale à danger notable (DN), non écrite. Bilinguisme social très poussé en fulfulde.

FALI-SUD [374, 375, 376 : fali-bele] (FALI-TINGUELIN, FALI-BELE, KAANG) ; 20.000 (1982 SIL) ; Hossere Bapara, Tsolaram, Hossere Toro et Ndoudja, sud de Dembo, Arrondissement de Pitoa, Département de la Benoue, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, fali ; Différent du fali Nord ; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; SIL, 1975).

FE'EFE'E [970 : fe'fe'] FMP (FE'FE', FEEFEE, FEFE, FOTOUNI, BAFANG, BAMILEKE-FE'FE', NUFI) ; 123.700 (1982 SIL) ; District de Banwa et arrondissements de Bafang, Babouantou, Bandja, Bakou, Bana, Kékem, Département du Haut-Nkam, District de Bangam, Département de la Mifi, Province de l'Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké Central; Langue nationale à danger limité (DL), standardisée, utilisée à la radio (CRTV Ouest et Radio Fotuni), dans la musique moderne, à l'église (Traductions bibliques en cours : ABC), dans l'alphabétisation (NUFI et ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA). Langue

véhiculaire dans l'aire du mbo de Santchou; cependant, bilinguisme social en pidgin-english.

FRANÇAIS ; 72.000.000 dans le monde entier (1995 WA); Utilisé dans les 8 provinces francophones du Cameroun : Adamaoua, Centre, Est, Extrême-Nord, Littoral, Nord, Ouest, Sud. Indo-Européen, Italique, Romane, Italique-Ouest, Occidental, Gallo-Romane ; Langue officielle au Cameroun à protection assurée (PA), standardisée.

FULFULDE [001 : fulfulde] (PEUL, PEULH, FUL, FULA, FULBE, FOULBE, FULANI, ADAMAWA, FOULFOULDE, BIIRA, BORORO); 5.000.000 au Cameroun y compris les locuteurs seconds (1987 UBS) ; Brousses et centres urbains des Provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua ; aussi au Soudan, au Tchad, au Nigéria et en Afrique de l'Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Ouest-Atlantique, Nord, Sénégalien, Fula-Wolof, Fulani, Est; Langue transnationale à protection presque assurée (PPA), véhiculaire, standardisée (grammaire, manuels didactiques), utilisée à la mosquée et à l'église (Bible; ABC, 1983), à la radio (CRTV Adamaoua, Nord, Extrême-Nord, Nord-ouest, Sud-ouest), dans l'alphabétisation (EELC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

FUNGOM [absent de l'Atlas] (FUNGOM-NORD, WE) ; 1.000 (1994 SIL) ; Fungom, Arrondissement de Fungom, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Ouest; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

GADUWA [185 : gaduwa] Sud-Ouest du Département de Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5. ; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

GAVAR [242 : gavar] (GAWAR, GOUWAR, GAUAR, RTCHI, KORTCHI) ; 5.000 (1992 SIL) ; Gawar et canton Mogode, Kortchi, arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique ; Tchadique, Biu-Mandara, A, A.7 ; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite. Bilinguisme social poussé en fulfulde;

GBAYA-NORD [381 : gbaya] (BAYA, YAA YUWE) ; 80.000 (1980 SIL) ; Arrondissement de Meiganga, Département du Mbéré, Sud de Touboro, Département du Mayo-Rey, Arrondissements de Ngaoundal et de Tibati, Département du Djérem, Arrondissement de Tignère, Département du Faro et Déo, Province de l'Adamaoua; Arrondissements de Garoua-Boulay, Betaré-Oya et Bertoua, Département de la Kadey, Arrondissement de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Province de l'Est; aussi au Congo, en RCA et au Nigéria ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Oubanguien, Gbaya-Mbanza-Ngbaka, Nord-Ouest ; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (Bible; ABC, 1995), à la radio (CRTV Adamaoua), dans l'alphabétisation (EELC); bilinguisme social en fulfulde.

GBAYA-SUD [381 : gbaya] (MBODOMO, GBAYA-MBODOMO, BAYA-BODOMO, BODOMO) ; 10.000 (1994 EELC); Principalement en République Centrafricaine ; District

de Ngoura, arrondissement de Betaré-Oya, Département de Lom et Djérem, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Oubanguien, Gbaya-Mbanza-Ngbaka, Sud-ouest ; Langue transnationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : TLB) et à la radio (CRTV Est). Bilinguisme social en fulfulde.

GBETE [355 : gbɛtɛ] (KEPERE, PONO, KIPIP, BIGBA) ; 10.000 (Dieu, 1983) ; Cantons Képéré-Woutchaba et Képéré Dengdeng, Arrondissement de Bélabo, Département du Lom et Djérem, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Septentrional, Adamaoua-Oubanguien, Mbum (6) ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), alphabétisée non standardisée. Bilinguisme social en fulfulde.

GEMZEK [162 : gemzek] (GEMJEK, GUEMSHEK) ; 10.000 (1992 SIL) ; 16 villages à l'est des Monts Mandara, Nord de Meri, Arrondissement de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5. ; Langue nationale en grand danger (GD), alphabétisée, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : UEEC); Bilinguisme social en zulgo.

GEVOKO [121 : gɛvoko] (GVOKO, GHBOKO, GAVOKO, KUVOKO, NGOSSI, NGOSHI, NGOSHE-NDHANG); Ngoshi, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; Principalement au Nigéria ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.4, Mandara au sens strict, Glavda ; Langue transnationale en voie d'extinction (VE) au Cameroun, non écrite.

GEY [391 : gey] (GUEVE, GEWE) ; 1.900 (1982 SIL) ; Est de l'arrondissement de Pitoa, Département de la Benoue, Province du Nord ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Gueve. Bien que le groupe ethnique existe encore, la langue a disparu, le groupe ethnique estimé à 1.900 âmes (1982 SIL) parle fulfulde ; Langue nationale non écrite et morte (M).

GHOMALA' [960 : ghɔmɔlɑ'] BBJ (BANJUN, BANDJOUN, BANJOUN-BAHAM, BALOUM, BATIE, BAMILEKE-BANDJOUN, FU'SAP, BAFOUSSAM, MANDJU, MAHUM); 260.000 (1982 SIL) ; Districts de Bayangam, Bangam, Batié, Bapi et Arrondissements de Bafoussam, Baleng, Bamougoum, Bandjoun, Baham et Bamendjou, Département de la Mifi, est du Département de la Menoua, sud du Département des Bamboutos, Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké Central; Langue nationale à danger limité (DL), standardisée; utilisée comme langue du commerce dans la province de l'Ouest, utilisée à l'église (NT; ABC, 2003), à la radio (CRTV Bafoussam), dans la musique moderne, dans l'alphabétisation (ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

GIDAR [102 : kaɗɑ] (GUIDER, GUIDAR, GIDDER, KADA, BAYNAWA) ; 50.000 (1982 SIL) ; Arrondissements de Guider et de Figuil, Département du Mayo-Louti, Province du Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, C. ; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1986) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

GIMME [322 : gɪmme] (KOMPARA, KOMPANA, KOMA KOMPANA, PANBE, GIMMA); 2.000 (1991 EELC) ; Canton de Wangai, Ouest de Poli le long de la frontière avec le Nigéria, sur les Monts Alantika dans la Plaine de Saptou, Arrondissement de Mayo-Baléo, Département du Faro et Déo; Province du Nord ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Voko-Dowayo, Vere-Dowayo, Vere-Gimme, Gimme ; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite. Travaux en cours (TLB); Bilinguisme social en fulfulde et en samba-leeko.

GIMNIME [321 : gɪmnime] (KADAM, KOMLAMA, GIMBE, KOMA KADAM, LAAME, YOTUBO); 3.000 (1982 SIL) ; Nord-ouest de Poli le long de la frontière avec le Nigeria, Wangay dans les Monts Alantika, Arrondissement de Mayo-Baléo, Département du Faro et Déo, Province du Nord ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Voko-Dowayo, Vere-Dowayo, Vere-Gimme, Gimme ; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

GIZIGA-NORD [171 : giziga-nord] (GUIZIGA, GISIGA, GISIKA, TCHERE, MI MARVA, GIZIGA DE MAROUA, DOGBA); 20.000 (1982 SIL) ; Nord et Ouest de Maroua, massifs de Tchere et de Mogazang, Plaines de Dogba, Arrondissement de Meri, Département du Diamaré, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.5. Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1996); Bilinguisme social en fulfulde.

GIZIGA-SUD [172 : giziga-sud] (GUIZIGA, GAZGA, LAMBRI, GISIGA, GISIKA) ; 60.000 (1991 UBS) ; Villages Rumu, Nubu, Damay, Broui, Fulu, Muda, Moutourwa, Mijivin, Marva, Lulu, District de Doukoula et arrondissements de Tokombéré, Moutourwa, Kaélé, Mindif, Maroua et Gazawa, Départements du Mayo-Kani et du Diamaré, Province de Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.5. Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; ABC, 1996), à la radio (CRTV Extrême-Nord) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA). Bilinguisme social en fulfulde.

GLAVDA [112 : gɛlvaxdaxɑ] (GELVAXDAXA, GALVAXDAXA, GUELEBDA, GALAVDA, VALE) ; 2.800 (1982 SIL) ; Gelvaxdaxa, Arrondissement de Koza, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.4, Mandara au sens strict, Glavda ; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

GUDE [212 : guɗe] (GOUDE, MUBI, TCHADE, SHEDE, MAPODI, MAPUDA, MUDAYE, MOCIGIN, MOTCHEKIN, CHEKE, TCHEKE); 28.000 (1987 SIL) ; Dourbeye, Arrondissement de Bourrah, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; et est de l'arrondissement de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Province du Nord ; Principalement au Nigéria ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.8. ; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; SIL, 2000).

GUDUF [absent de l'Atlas] (GUDUPE, AFKABIYE) ; Cikide et Guduf, sur la frontière avec le Nigéria, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de

l'Extrême-Nord ; Principalement au Nigéria ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.4, Mandara au sens strict ; Glavda ; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, écrite non standardisée .

HAUSA [101 : hausa] (HAOUSSA, HAWSA) ; 23.500 au Cameroun (1982 SIL) ; Dispersés ; Principalement au Nigéria, au Niger, au Tchad, au Bénin, au Togo, au Ghana, au Soudan et au Burkina Faso ; Afro-Asiatique, Tchadique, Ouest, A, A.1. Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, standardisée, utilisée à la radio (CRTV Adamaoua et Nord-ouest).

HEDI [122 : xədi] (HIDE, H'DI, TURU-HIDE, XEDI, XADI) ; 26.000 au Cameroun (1999 ANACLAC) ; Tourou, Toufou I et II, Lotcha, Mtaz, Ndrock, Ghwatwa, Mubi, Lagodja, Lambram, Magar, Lukumbi, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; Aussi au Nigéria ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.4, Lamang ; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, standardisée, non vulgarisée, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/UEEC) et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

HIJUK [560 : hijuk] 400 (1992 SIL) ; Village Hijuk au sud de Bokito, Arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Bafia (A.50) ; Bilinguisme en yangben, basaa et yambasa ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

HYA [192 : hya] (GHYE, ZA) ; Amsa sur la frontière avec le Nigéria, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.3. ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

ICEVE-MACI [985 : iceve] (ICHEVE, BECHEVE, BECHERE, BACHEVE, OCHEBE, OCEBE, OCHEVE, UTSE, UTSER, UTSEU) ; Arrondissement d'Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest ; Aussi au Nigéria ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde ; Pidgin-english très répandu ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite. Travaux en cours (WT).

IPULO [897 : ipulo] ASS (ASSUMBO, ASUMBO, BADZUMBO) ; 2.500 (1990 SIL) ; Sud-ouest de l'arrondissement d'Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde ; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite ; Travaux en cours (WT).

ISU [cf. 810 : αghem : wu-isu] (WU-ISU, ISHU) ; 10.400 (1994 SIL) ; Isu, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Ouest ; Pidgin-english répandu ; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

ISUBU [624 : isu] (SU, ISU, ISUWU, SUBU, BIMBIA) ; 800 (1982 SIL) ; Dans l'estuaire de Bimbria, Arrondissement de Tiko, Département du Fako, Province du Sud-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Duala (A.20) ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), anciennement écrite.

IYIVE [894 : iyive] (UIVE, IYIVE, YIIVE) ; 1.000 (1996 WT); Yive, Arrondissement d'Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

JIMI [211 : jimjimən] (DJIMI, JIMJIMEN, 'UM FALIN) ; 3.500 (1982 SIL) ; Bourrah sur la frontière avec le Nigéria, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; aussi au Nigéria ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.8.; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

JINA [261 : jina] (ZINA) ; Zina et Waza, Arrondissement de Logone-Birni, Département du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Jina ; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

JUKUN [701 : jukun] (NJIKUM, JUKUN TAKUM, DIYI) ; 1.700 au Cameroun (1986 R. Breton) ; Ntjjeika, Furu-Awa, Furu-Turuwa et Furu-Sambari, Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest ; principalement au Nigéria ; Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Platoïde, Benoué, Jukunoïde, Central, Kpan-Icen, Kpan; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, véhiculaire régional, anciennement écrite (portions de la Bible en 1918), non standardisée.

KAKO [440 : kako] (YAKA, KAKA, NKOXO, DIKAKA, MKAKO) ; 60,000 (1982 SIL); Arrondissements de Batouri et Ndelele, Département de la Kadey, Province de l'Est ; Aussi en RCA et au Congo ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Kako (A.90) ; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Est) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

KAMKAM [absent de l'Atlas] (BUNGNU, BUNU, KAKABA, KABBA) ; 1.300 (1982 SIL) ; Plaine des Mambila, Province de l'Adamaoua ; Aussi au Nigéria ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Mambila-Kwanja, Magu-Kamkam-Kila; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

KANURI [002 : kanuri] (KANURI-YERWA, KANOURI, KANOURY, BORNU, BORNOUANS, BORNOUAN, KOLE, KOLERE, SIRATA, "BARIBARI", "BERIBERI"); 56.500 au Cameroun (1982 SIL); Entre Limani et Bounderi, Arrondissement de Kolofata, Département de Mayo-Sava; Arrondissements de Maroua et de Bogo, Département du Diamaré; entre Mindif et Guirvidig, Départements de Kaélé et du Mayo-Danay, Province de l'Extrême-Nord; Principalement au Nigéria, au Tchad, au Niger et au Soudan; Nilo-Saharien, Saharien, Occidental, Kanuri; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, véhiculaire, utilisant l'écriture Ajami; utilisée à l'église (NT) et à la radio (CRTV Maroua).

KARANG [352 : mbum-est] KZR (MBUM-KARANG, KARENG, LAKA-MBUM, MBUM-EST, LAKKA); 17.000 (1991 SIL); 30 villages, District de Mandingring et arrondissements de Tcholliré et Touboro, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Aussi au Tchad; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Central, Karang. Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/TLB) utilisée dans l'alphabétisation (EELC); Religion chrétienne majoritaire, bilinguisme social en fulfulde.

KARE [353 : kali] (KARRÉ, KARI, KALI); Bélel, Arrondissement de Bélel, Département de la Vina, Province de l'Adamaoua; aussi dans le Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Principalement en RCA; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Central, Karang. Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1947).

KEMEZUNG [872 : kamazuŋ] (DUMBO, DZUMBO, KUMAJU); Nord-ouest de Nkambé et arrondissement de Ako, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Est; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

KENDEM [883 : kendem] (BOKWA-KENDEM); 1.000 (1983 SIL); Kendem et Bokwa, Arrondissement de Mamfé, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mamie; Bilinguisme en denya et en kenyang; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

KENSWEI NSEI [841 : kənswei nsei] (BAMESSING, NDOP-BAMESSING, MELAMBA, NSEI, VETENG, VETWENG, CALEBASSES, BEFI, MESING, KENSENSE); 12.500 (1982 SIL); Bamessing, Arrondissement de Ndop, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Nord; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Bamenda).

KENYANG [881 : kenyang] (NYANG, BAYANGI, BANYANG, BANYANGI, BANJANGI, MANYANG); 105.000 (1999 ANACLAC) ; 61 villages, Arrondissements de Mamfé Central et Upper-Banyang, Département de la Manyu, Est de l'arrondissement de Nguti,

Département de la Mémé, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mamfé; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée, utilisée à l'église (Traductions de la Bible en cours : SIL/CABTAL) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

KERA [105 : *kerɑ*]; 6.000 au Cameroun (1993 SIL); Sud-est de l'arrondissement de Wina, Département du Mayo-Danay, Province de l'Extrême-Nord; Principalement au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Est, A, A.3.; Langue transnationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours).

KOL [absent de l'Atlas] (BIKELE, BIKELE-BIKENG, BIKELE-BIKAY, BEKOL); 12.000 (1988 SIL); Bikeng et Arrondissement de Messamena, Département du Haut-Nyong, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Bilinguisme en Makaa et en Koozimé; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

KOLBILA [300 : *kɔləna*] (KOLBILARI, KOLBILLA, KOLENA, KOLBILI, ZOONO); 3.000 (1991 UBS); Villages Bantadjé, Sellou, Gompou, Sengréa, Demsa, Mayo-Zoro, Canton Bantadjé, Arrondissement de Poli, Département du Faro, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Leko; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée, utilisée dans l'alphabétisation (EELC); bilinguisme social en fulfulde et en dii.

KOM [822 : *kom*] (NKOM, BIKOM, BAMEKON, ITANGIKOM, KONG); 142.000 (1999 ANACLAC); Arrondissements de Fundong, Njinikom et Belo, Départements du Boyo et de la Mezam, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Centre; Langue nationale à danger limité (DL), standardisée, utilisée à l'église (NT; SIL/CABTAL, 2003), à la radio (CRTV Bamenda), dans la musique moderne et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

KOMA NDERA [311 : *kobo*] (KOBO, KUMA); 3.000 au Cameroun (1984 SIL); Sur les Monts Alantika au nord-ouest de Balkossa, Arrondissement de Mayo-Baléo, Département du Faro et Déo; Province du Nord; Principalement au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Voko-Dowayo, Vere-Dowayo, Vere-Gimme, Vere; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

KOOZIME [432 : *koozime*] (BADJOUE, NZIME, DJIMU, ZIMU, KONZIME, KOOZHIME, KOONCIMO, DZIMOU); 45.000 (1987 SIL); Arrondissements de Lomié, Messok et Dja (village Mindourou), Département du Haut-Nyong, Province de l'Est; aussi en République Populaire du Congo; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée ; langue véhiculaire des pygmées Baka, utilisée à l'église (NT; SIL, 1990) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA). Bilinguisme social évanescent en bulu.

KOROP [704 : korop] (ODODOP, DUROP, DYUROP, ERORUP); 12.500 (1982 SIL); Mundemba, le long de la frontière avec le Nigéria, Département du Ndian, Province du Sud-Ouest; aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Cross River, Cross du Delta, Cross Supérieur, Kiong-Korop; Langue transnationale en grand danger (GD), non écrite.

KOSKIN [879 : koshin] (KOSHIN, KOSIN, KAW); Koshin et Fang, Arrondissements de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Ouest; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

KUO [354 : kuo] (KO, MBOUM, KOH) ; 15.000 (1995 SIL) ; Villages Sanguéré-Paul, Ngong, Bobi, Lagdo, Mbissiri, Bakana, Pakete, Ouro, Ndouka, Sanguéré-Ngal, Bakona, Laradah, Gaidigui, Districts de Mandingring et Demsa, Arrondissements de Garoua, Lagdo, Tcholliré et Touboro, Départements de la Benoué et du Mayo-Rey, Province du Nord; Principalement au Tchad; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Central, Koh; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée dans l'alphabétisation (ANACLAC).

KUTEP [702 : kutɛb] (KUTEB, KUTEV, MBARIKE, ZUMPER, ATI, "JOMPRES"); 1.400 au Cameroun (1986 R. Breton); Baji et Lubu près de la frontière avec le Nigéria, Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Principalement au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Platoïde, Benoue, Jukunoïde, Yukuben-Kuteb; Bilinguisme poussé en Jukun et pidgin-english; Langue transnationale en voie d'extinction (VE) au Cameroun, non écrite.

KWA' [990 : kwa '] (BAKWA, BAKOA, BAMAHA, BAMILEKE-KWA); 8.600 (1982 SIL). Est de l'arrondissement de Nkondjok, Département du Nkam, Province du Littoral, et sud-ouest du Département du Ndé, Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké Central; Langue nationale en grand danger, non écrite.

KWAJA [absent de l'Atlas] ; Arrondissement de Nkambé, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Nkambé; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

KWAKUM [463 : kwakum] (AKPWAKUM, ABAKOUM, PAKUM, KPAKUM, BAKUM, ABAKUM); 3.700 (1982 SIL); Arrondissements de Dimako et de Doumé, Département du Haut-Nyong, et arrondissement de Bélabo, Département du Lom et Djérem, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Kako (A.90); Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

KWANJA [740 : konja] (NYASON, NYANDUNG, KOUÉ, KONJA); 20.000 (1991 UBS); Villages Nyamboya, Yimbéré, Mayo-Djinga, Nyawa, Ndemndem, Mbonjanga, Pangari, Sanga, Djayé, Bandjang, Arrondissements de Mayo-Banyo et Bankim, Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Mambila-Kwanja, Kwanja; Langue nationale à danger notable (DN), écrite en 2 alphabets, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/TLB) et dans l'alphabétisation (EELC), bilinguisme social en fulfulde.

LA'BI [397 : labi] Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, La'bi; Langue des rites initiatiques pratiqués par les Gbaya, les Mbum et les Sara-Laka; Aucun locuteur natif; Langue nationale non écrite et morte (M).

LAGWAN [271 : lagwan] (KOTOKO-LOGONE, LOGONE, LAGWANE, LAGOUANE); 38.500 (1982 SIL); Nord du Parc de Waza, Arrondissement de Logone-Birni, Département de Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord; Aussi au Tchad et au Nigeria; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Kotoko au sens strict; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, non écrite.

LAIMBUE [absent de l'Atlas] ; 5.000 (1994 SIL) ; Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, et arrondissement de Fundong, Département du Boyo, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Ouest; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

LAMNSO' [830 : lamnsɔ'] (NSO, NSO', NSAW, NSHO', LAMSO, LAMNSOK, BANSO, BANSO', BANSAW, PANSO); 250.000 au Cameroun (1999 ANACLAC) ; Villages Kimbo Central, Dzeekwa', Nkum, Mbiame, Arrondissements de Kumbo, Jakiri et Mbiame, Département du Bui, Province du Nord-Ouest; quelques groupes au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Est; Langue transnationale à danger limité (DL) au Cameroun, standardisée, véhiculaire parmi les Oku, utilisée à la radio (CRTV Nord-ouest, Radio OKU), à l'église (NT; ABC, 1990), dans l'alphabétisation (ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

LEFA' [581 : lɛfɑ'] (BALOM) ; 10.000 (1998 SIL); 26 villages dont Deuk, Nyamzom, (Zakan, Bangon, Djaga, Tchama, Zook, Letia, Tempanyi), Arrondissement de Deuk et Arrondissement de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Bafia (A.50); Bilinguisme en bafia; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

LETI [552 : leti]; Bords de la Sanaga au nord de l'arrondissement de Sa'a, Département de la Lekie, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Sanaga (A.60); Langue secrète de quelques Mangisa; Aucun locuteur natif; Variante dialectale du tuki (Kongne Welaze, 2004); Exclu de l'inventaire des langues.

LIMBUM [903 : limbum] LIM (WIMBUM, LIMBOM, NSUNGLI, NDZUNGLI, NDZUNGLI, NJUNGENE, NSUNGALI, NSUNGNI, LIMBUMI, BOJIIN); 280.000 au Cameroun (1999 ANACLAC) ; 32 villages, Arrondissements de Nkambé et de Ndu, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; quelques poches au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Nkambé; Langue transnationale à danger limité (DL) au Cameroun, standardisée; Langue véhiculaire, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL), à la radio (CRTV Bamenda et CRTV Buéa) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

LONGTO [301 : longto] (VOKO, WOKO, BOKO, LONTO, LONGBO, LONGA, GOBEYO); 3.000 (1991 EELC); 10 villages dont Gormaya et Voko dans le Canton Voko au sud-ouest de Poli, Arrondissement de Poli, Département du Faro, Province du Nord; Quelques poches au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Voko-Dowayo, Voko; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite. Population musulmane, bilinguisme social en fulfulde très poussé.

LUO [absent de l'Atlas] ; 1 locuteur (1995 Bruce Connell); Village Atta, Province du Nord-Ouest; Langue nationale non alphabétisée et morte (M).

MABAS [123 : mabas] ; 5.000 au Cameroun (1984 ALCAM); Village Mabas sur la frontière avec le Nigéria, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Principalement au Nigéria; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.4, Lamang; Bilinguisme en mafa; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MADA [153 : mada] 17.000 (1982 SIL); Massif de Mada à l'extrémité des Monts Mandara, Arrondissement de Tokombéré, Département de Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée.

MAFA [183 : mafa] ("MATAKAM", MOFA, NATAKAN); 136.000 au Cameroun (1982 SIL); 37 villages, Districts de Soulédi-Houa et arrondissements de Mokolo, Koza, Mayo-Moskota, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Quelques poches au Nigéria; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue transnationale à danger limité (DL) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Maroua), à l'église (Bible; ABC,1989), dans l'alphabétisation (ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA); bilinguisme social en fulfulde.

MAJERA [261 : majeri] (MAJERI, MIDAHA, MIDA'A, DA'A); 5.000 au Cameroun (1984 ALCAM); Majera, Arrondissement de Logone-Birni, Département du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord; Aussi au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Jina; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MAKAA [411 : maka] (MEKAA, MAKYA, MAKAA-SUD, BAKEA); 80.000 (1987 SIL); Districts d'Angossas, Atok, Mboma, Doumentang, et arrondissements d'Abong-Mbang,

Doumé et Nguelemendouka, Département du Haut-Nyong, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Langue nationale à danger notable (DN), standardisée, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL), à la radio (CRTV Est) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

MALGBE [283 : malgbe] (MALGWE, GULFE, GULFEI, GOULFEI, SANBALBE, MALBE, NGWALKWE); 36.000 (1977 J. Bendor-Samuel SIL); Goulfey et le long de la rivière Chari, Arrondissement de Goulfey, Département du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord; Aussi au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Kotoko au sens strict; langue transnationale à danger notable (DN), non écrite.

MALIMBA [absent de l'Atlas] (MULIMBA, MUDIMA, LIMBA, BALEMBA); 4.500 (1982 SIL); Arrondissement de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Province du Littoral; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Duala (A.20); Langue nationale en grand danger (GD), non écrite. Bilinguisme social en duala.

MAMBAI [306 : mambay] (MANGBAI, MANGBEI, MANBAI, MAMBAY, MAMGBAY, MAMGBEI, MONGBAY); 2.500 (1982 SIL); Nord de l'arrondissement de Bibémi, sur la frontière avec le Tchad, Département de la Benoué, Province du Nord. Aussi au Tchad; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Septentrional, Tupuri-Mambai; Bilinguisme en Mundang; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MAMBILA [710 : mambila] (MAMBILLA, MAMBERE, JUBA, MEBLE, NOR, TORBI, LAGUBI, TAGBO, TONGBO, BANG, BLE, JULI, BEA); 50.000 au Cameroun (1999 ANACLAC) ; Villages Songkolong, Somié, Lingam, Tong, Bang, Arrondissement de Bankim; Département du Mayo-Banyo; Province de l'Adamaoua et village Attah, Arrondissement de Nwa, Province du Nord-Ouest ; aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Mambila-Kwanja, Mambila; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/TLB), dans l'alphabétisation (EELC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

MANTA [804 : manta] (MENTA, AMASI, AMASSI, BANTAKPA, BANTA, ANTA); 13.600 (1982 SIL); Bantakpa, Manta II, Kunku, Bantu, etc., Arrondissement de Mamfé, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

MASANA [291 : masana] (MASA, MASSA, ZOU'NA, GOUMAY, YAGWA, WALIA, "BANANA"); 250.000 au Cameroun (1999 ANACLAC); Arrondissements de Yagoua, Vele, Wina, Guere, Gobo, Département du Mayo-Danay, Province de l'Extrême-Nord; Principalement au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Masa; Langue transnationale à danger limité (DL) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; ABC, 1955), à la radio (CRTV Maroua) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

MASLAM [282 : maslam] 5.000 (1984 ALCAM); Maltam et Saho; Arrondissement de Makari, Département du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord; Aussi au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Kotoko au sens strict; Bilinguisme en Afade, Mser, Lagwan, Malgbe et Mpade; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MATAL [141 : matal] (MOUKTELE, MUKTILE, MUKTELE, BALDA); 18.000 (1982 SIL); Des Monts Mandara au sud-ouest de Mora, Arrondissement de Mora, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1989).

MBE' [907 : mbə'] (MBO, MBAW) ; Canton Mbo, Arrondissement de Nwa, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Nkambé; Langue utilisée uniquement dans les foyers; Bilinguisme très poussé en tikar; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MBEDAM [253 : mbədam] ; Hina, Arrondissement de Mokolo, Département de Mayo-Tsanaga; Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.7.; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MBEMBE [700 : mbembe] (TIGUM, MBEMBE-TIGON, TIGONG, TIGUN, TIKUN, AKONTO); 36.000 au Cameroun (1982 SIL); Au nord de Nkambé, Arrondissement de Ako, Département de Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Platoïde, Benoue, Jukunoïde, Central, Jukun-Mbembe-Wurbo, Mbémbé; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, non écrite; Travaux en cours (SIL); utilisée la radio (CRTV Bamenda).

MBO [651 : mbo] (MBOO, MBO-MKAA', BAKAKA, EHOB M'KAA, MBO de SANTCHOU, MWANENGUBA) ; 70.500 (1982 SIL); Département du Mounjo à l'exception de l'arrondissement de Dibombari, Province du Littoral; Arrondissement de Santchou, Département de la Menoua et Arrondissement de Kékem, Département du Haut-Nkam, Province de l'Ouest; Arrondissement de Nguti, Département du Koupé-Manengumba; Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Londo-Balong (A.10), Ngoe; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Buéa, CRTV Bafoussam) et dans l'alphabétisation (ANACLAC); Bilinguisme social en duala et en fe'efe'e.

MBONGA [809 : mbɔŋa] (MBOA); Près de Betaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Jarawan, Cameroun; Langue nationale non écrite et morte (M).

MBUKO [132 : mbuko] (MBUKU, MBOKU, MBOKOU); 6.700 (1982 SIL); Massif de Mbuko et plaine de Mayo-Baléo, Arrondissement de Méri, Département du Diamaré,

Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale en grand danger, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/EEC).

MBULE [544 : dʊmbulɛ] (DUMBULE, MBOLA); Mbola, arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Yambasa (A.60); Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MBUM [351 & 352 : mbum] (MBOUM, MBOUMTIBA, MBUMNDÉRÉ, WUNA, BUNA); 38.600 au Cameroun (1982 SIL); Ngaoundéré, Ngangha, Mbang Mbum, dans les Départements de la Vina et du Djérem, Province de l'Adamaoua, et Département du Lom et Djérem (Gbeta), Province de l'Est; Aussi en RCA; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Austral; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, anciennement écrite, non standardisée, jadis langue d'évangélisation (EELC); utilisée à l'église (NT; ABC, 1965), à la radio (CRTV Adamaoua) et dans l'alphabétisation (EELC); Bilinguisme social très poussé en fulfulde.

MEDUMBA [902 : mɛdʊmbɑ] (BAGANGTE, BANGANGTE, BAMILEKE-MEDUMBA); 210.000 (1991 UBS); Bagangté, Bazou, Bahog, Bamena, Bangwa, Balengou, Bangang-Fokam, Batchingou, Bandounga, Bangoulap, Bakong, Maha, Banyié, Arrondissements de Tonga et de Bagangté, Département du Ndé, Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké; Langue nationale à danger limité (DL), standardisée, utilisée à la radio (CRTV Ouest), dans la musique moderne, à l'église (Bible; ABC, 1992), dans l'alphabétisation (ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA); cependant, bilinguisme social en ghomala' et en pidgin-english.

MEFELE [182 : mɛfɛlɛ] (BULA, BULAHAI, BOULAHAY); 10.000 (1992 SIL); 6 villages au sud-est de Mokolo, Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Bilinguisme en fulfulde et en Mafa; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

MELOKWO [154 : mɛlɔkwɔ] (MOLOKWO, MOLOKO, MOKYO, MOLKOA, MOLKWO, MOLKO); 8.500 (1992 SIL); Sur le Mont Melokwo et dans le canton Makalingay, Arrondissement de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Bilinguisme réduit en fulfulde; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

MENDANKWE [915 : nkwen] (MANDANKWE, MENDANKWEN, NKWEN); 10.000 (1984 ALCAM); Nord-est de Bamenda, Mendankwe, Arrondissement de Tuba, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Ngemba; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite, utilisée à la radio (CRTV Bamenda). Bilinguisme social en pidgin-english.

MENGAKA [930 : mɛŋgɑkɑ] (GHAP, BENZING, MEGAKA, BAMILEKE-MENGAKA); 20.000 (1993 SIL); Bagam, Galim et Bamendjing, Arrondissement de Galim, Département des Bamboutos; Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Ouest et Nord-Ouest).

MENGAMBO [908 : mɛŋgɑmbɔ] (BAMENYAM, MAMENYAN, PAMENYAN, BAMENYAN,); 4.000 (1994 SIL). Bamenyam, Arrondissement de Galim, Département du Bamboutos, Province de l'Ouest; et Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun; Bilinguisme en pidgin-english; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

MENKA [865 : mɛnkɑ] ; 12.500 (1982 SIL); Ouest de Mbengwi, nord-ouest de Batibo, Arrondissement de Batibo, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale à danger notable (DN), non écrite.

MEREY [163 : mɛrɛy] (MERI, MERE, MOFU DE MERI); 10.000 (1982 SIL); Massif de Meri, Arrondissement de Meri, Département du Diamaré, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/UEEC).

MESAKA [891 : ʊgɑrɛ] IYO (UGARE, MESSAGA, MESSAGA-EKOL, MESSAKA, IYON, BANAGERE); 14.000 (1982 SIL); Nord-est de sur la frontière avec le Nigéria; Arrondissement de Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite; Travaux en cours (WT).

META' [864 : mɛtɑ'] MGO (CHUBO, BATIBO, METTA, BAMETA, MUTA, MITAA); 87.000 (1982 SIL); 31 villages, Arrondissements de Mbengwi Central et de Batibo, Département de la Momo; villages Bafuchu et Nja, Arrondissement de Bamenda, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée, utilisée à l'église (Traductions de la Bible en cours : CABTAL/SIL); à la radio (CRTV Nord-Ouest et CRTV Sud-ouest) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA); bilinguisme social en pidgin-english et en mungaka.

MFUMTE [905 : mɛfʊmtɛ] NFU (NFUMTE); 24.700 (1982 SIL); 14 villages dans le canton Mfumte, Arrondissement de Nwa, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Nkambé; Langue nationale à danger notable (DN), non écrite.

MINA [251 : besleri] (HINA, BESLERI); 10.000 (1992 SIL); 20 villages au sud de Mokolo, Arrondissement de Hina, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.7.; Bilinguisme en fulfulde; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

MISONG [878 : misong] (MIJONG) ; Missong, Munken, Aba, Mundabi et Mufu, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Ouest; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MMAALA [absent de l'Atlas] ; (MMALA, BENYI); 5.300 (1982 SIL); 14.000 y compris les Elip et les Yangben (1994 SIL); Villages Bokito, Yorro, Ediolomo, Kedia, Begni, Canton Mmaala, Arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Yambasa (A.60); Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

MMEN [821 : mmən] (BAFMEN, BAFUMEN, BAFMENG, BAFOUMENG, MME); Nord-ouest de Fundong, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Centre; Langue nationale en voie d'extinction (VE), écrite, non standardisée.

MODELE [852 : modele] (MENCHUM) ; à l'ouest de Wum, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Menchum; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MOFU-NORD [173 : mofu-nord] (MOFU-NORD, DUVANGAR); 45.000 (1999 ANACLAC); Villages Durum, Duvangar, Wazan, Arrondissement de Méri, Département du Diamaré, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; ABC, 1975), à la radio (CRTV Maroua) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

MOFU-GUDUR [174 : mofu-sud] (MOFU-SUD, MOFOU, MOFU-MOKONG, MOKONG, ZIDIM, NJELENG, MEY-ANGWA, MEY-GUDUL, KWARA-KWARA); 30.000 (1987 SIL); Villages Mokong, Boula, Zidim, Massakal, etc., Arrondissements de Mokolo, Gazawa et Méri, Départements du Mayo-Tsanaga et du Diamaré, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL) et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

MOGHAMO [866 : moghamo] MENEMO-MOGAMO, WIDIKUM-TADKON, Arrondissement de Batibo, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale en voie d'extinction (VE), écrite, non standardisée.

MOKPWE [621 : mokpwe] (BAKWERI, BEKWIRI, BAKPWE, BAKWEDI, BAKWELE, VAKWELI, KWEDI, KWELI, KWILI, KWIRI, MOKPE, VAMBENG, UJUWA); 32.200 (1982 SIL); Arrondissements de Muyuka, Tiko, Buéa et Limbe, Département du Fako, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Duala (A.20); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Buéa). Bilinguisme social en duala et pidgin-english.

MOMJANGO [311 : kobo] (KOBO, VERE, VERRE, WERE); 4.000 au Cameroun (1992 SIL); Au Nord de Tchamba sur la frontière avec le Nigéria; Arrondissement de Béka, Département du Faro, Province du nord; principalement au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Voko-Dowayo, Vere-Dowayo, Vere-Gimme, Vere; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MONO [308 : mono] (MON-NON); 1.100 (1982 SIL); Kongrong, le long du Mayo-Godi, Arrondissement de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Septentrional, Dama-Galke; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MPADE [284 : mpadə] MPI (KOTOKO, MAKARI, MENDAGE, MANDAGE, MANDAGUÉ); 12.000 au Cameroun, au Tchad et au Nigéria (1992 SIL); Arrondissements de Makari et de Goulfey, Départements du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Kotoko au sens strict; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL).

MPIEMO [absent de l'Atlas] (MBIMU, MBIMOU, MPYEMO, MBIEMON, MBYEMO, BIMU); 5.000 au Cameroun (1991 SIL); De Gribi à Yokadouma, arrondissement de Gari-Gombo, Département de la Boumba et Ngoko, Province de l'Est; Principalement en RCA; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MPONGMPONG [431 : mpo] (MPOMPO, BOMBO, MPOPO, MBOMBO, PONGPONG); 45.000 (1991 SIL); Menzime et Bangantu, Arrondissement de Mbang, Département de la Kadey, et Sud-ouest de Yokadouma, Département de la Boumba et Ngoko, Province de l'Est; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Est).

MSER [272 : msər] (KOTOKO-KUSERI, KUSERI, KouserI, Kousseri, MANDAGE); 2.100 au Cameroun et au Tchad (1982 SIL); Arrondissement de Kousséri, Département du Logone et Chari, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.1, Kotoko au sens strict; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MUMUYE [absent de l'Atlas] (MOME, NYA KOPO); Quelques poches dans le Département de la Bénoué, Province du Nord; Peut-être exclusivement au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Mumuye-Yandang, Mumuye. Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

MUNDANG [305 : mundɔ̃] (MBANA, MOUNDANG, MOUNDAN, KAELE, NDA, MARHAY, MUSEMBAN); 44.700 au Cameroun (1982 SIL); Villages Kaélé, Garey, Boboyo, Lara, Djidoma, Mindjil, Arrondissement de Kaélé, Département de Kaélé, Province de l'Extrême-Nord; Sud de l'arrondissement de Mayo-Kébi, Département de la Benoué, Province du Nord; Principalement au Tchad; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Septentrional, Tupuri-Mambai; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Maroua), à l'église (Bible; ABC, 1983) et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

MUNDANI [867 : mundani] (NWE-MUNDANI) ; 80.000 (1999 ANACLAC); Villages Bamumbu, Bechati, Folepi, Besali, Bangang, Nkong, Banti, Egumbo, Arrondissement de Webane, Département du Lebialem, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale à danger notable (DN), standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/CABTAL), utilisée dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

MUNDUM [911 : mundum]; Nord – est de l'arrondissement de Mbengwi, Département de la Momo, et nord – ouest de l'arrondissement de Tuba, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Ngemba; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MUNGAKA [900 : muŋgaka] (BALI, BALI NYONGA, TI, NGAACA, NGA'KA, MUNGA'KA); 50.100 (1982 SIL); Arrondissement de Bali, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Sud-est de l'arrondissement de Galim, Département des Bamboutos, et nord-est de l'arrondissement de Bafoussam, Département de la Mifi, Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Noun; Langue nationale à danger notable (DN), anciennement écrite et anciennement véhiculaire, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Nord-ouest et Sud-ouest), dans la musique et à l'église (Bible; ABC, 1961).

MUNGONG [885 : muŋgɔŋ] (MUNGOM); Au Nord-est de Wum et à l'ouest de Nkambé, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Est; Langue nationale en voie d'extinction (VE), non écrite.

MUSEY [293 : museyna] (MOSSI, MOUSSEI, MUSEI, MUSSOI, MOUSSEY, MUSSOY, MOSI, BANANNA, BANANNA HO, MUSEYNA, MUSIINA, MUSAYNA, MUSOI); 20.000 au Cameroun (1986 R. Duncanson EFL); Arrondissement de Guéré, vers la frontière avec le

Tchad, Département du Mayo-Danay, Province de l'Extrême-Nord; Principalement au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Masa; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; ABC, 1996).

MUSGUM [103 : munjuk] (MUNJUK, MOUSGOU, MOUSGOUN, MUSGU, MOUSGOUN, MUSUK, MUZUK, MULWI); 61.500 au Cameroun (1982 SIL); Arrondissement de Maga, Département du Mayo-Danay, Province de l'Extrême-Nord; Aussi au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, B, B.2.; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1964) et à la radio (CRTV Maroua).

MUYANG [152 : muyang] (MYAU, MYENGE, MUYENGE, MOUYENGE, MOUYENGUE); 15.000 (1982 SIL); Muyang, Mougouba, Gouadagouada et massifs Palbarar, Arrondissement de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Langue nationale à danger notable (DN) au Cameroun, non écrite; Travaux de standardisation en cours (SIL/UEEC).

NAGUMI [808 : nagumi] (BAMA, MBAMA); Antérieurement parlé dans l'arrondissement de Garoua entre les fleuves Benoué et Faro, Département de la Benoué, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Jarawan, Cameroun; Voegelin et Voegelin (1977 : 55) estime que cette langue serait identique au Ngong ; Langue nationale non écrite et morte (M).

NAKI [876 : naki] (MEKAF, MUNKAF, NKAP, BUNAKI); 3.000 (1986 R. Breton); Bukpang II, Lebo et Chefferie de Nse, Arrondissement de Furu-Awa, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Ouest; Dans la Chefferie de Nse on parle Nsaa et les locuteurs sont appelés 'Bunsaa'; Usage du pidgin-english répandu; Langue nationale en grand danger (GD), non écrite.

NCANE [873 : ncane] (NCHANTI, NTSHANTI, CANE); Misaje, Arrondissement de Nkambé, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Est; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

NDAI [362 : ndai] (GALKE, PORMI); Quelques locuteurs (1983, ALCAM); Tcholliré, Arrondissement de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Septentrional, Dama-Galke; Langue nationale non écrite et quasiment morte (M).

NDAKTUP [absent de l'Atlas] ; Nord-est de Nkambé, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Nkambé; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

NDA'NDA' [980 : nda'nda'] (BAMILEKE-NDA'NDA'); 10.000 (1984 ALCAM); Îlots dans les départements du Haut-Nkam, du Ndé et de la Mifi, Province de l'Ouest; Niger-

Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké; Langue nationale non écrite, en grand danger (GD).

NDEMLI [500 : ndemli] (NDEMBA, BANDEM, BAYONG); Yabassi, Yingui et Nkondjok, Département du Nkam, Province du Littoral; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Ndemli; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

NDOOLA [312 : nderα] (NDORO, NJOYAME, NUNDORO); 1.300 au Cameroun (1992 SIL); Dodeo sur la frontière avec le Nigéria; Arrondissement de Mayo-Baléo, Département du Faro et Déo; Province de l'Adamaoua, au Nord de Nkambé, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Principalement au Nigeria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Ngoro; Langue transnationale non écrite, en grand danger (GD) au Cameroun.

NGAMAMBO [868 : ngamambo] (MBU, MUNGYEN, BAFUCHU, BANJA, NGA, NGEMBO); Arrondissements de Mbengwi et de Batibo, Département de la Momo; villages Bafuchu et Nja, Arrondissement de Bamenda, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

NGAMBAY [003 : sara-ŋgambay] (SARA, SARA NGAMBAI, GAMBA, GAMBAYE, GAMBLAI, NGAMBAI, GAMBAI); 600.000 au Tchad, au Nigéria et au Cameroun (1991 UBS); à l'Est de Tcholliré sur la frontière avec le Tchad, Arrondissement de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey; vers Garoua, Département de la Bénoué, Province du Nord; Principalement au Tchad, quelques groupes au Nigéria; Nilo-Saharien, Soudanais, Central, Ouest, Bongo-Bagirmi, Sara-Bagirmi, Sara, Sara au sens propre; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, anciennement écrite; utilisée à l'église (Bible; ABC, 1993; NT 1954-1968).

NGEMBA [913 : mɔŋkon] (MANKON, MEGIMBA, MOGIMBA, NGOMBA, NGUEMBA); 120.000 (1999 ANACLAC); Villages Mankon, Chomba, Mbatu, Nsongwa, Arrondissements de Tuba et de Bamenda Central, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Ngemba; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Bamenda). Langue urbaine; Bilinguisme social largement défavorable en pidgin-english.

NGIE [863 : ŋgie] (NGI, ANGIE, BANINGE, BAMINGE, MINGI, UGIE, UNGIE); 31.000 (1982 SIL); Tinechung et Andek, Arrondissement de Mbengwi, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale à danger notable (DN), non écrite, utilisée à la radio (CRTV Bamenda). Bilinguisme social en mungaka et en pidgin-english.

NGIEMBOON [951 : ɲgyɛmbɔɔŋ] NNH (NGUEMBA, NGYEMBOON, BAMILEKE-NGYEMBOON, BAMBOUTOS, BETOUO'O); 100.000 (1987 SIL); 5 villages, Arrondissement de Batcham, et Balatchi à l'ouest de l'arrondissement de Mbouda, Département des Bamboutos; Nord de l'arrondissement de Penka-Michel, Département de la Menoua, Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; SIL/CABTAL, 2003), la radio et dans l'alphabétisation et dans l'enseignement formel expérimental.

NGISHE [862 : ɲgɪshe] (OSHIE); 5.000 (1984 ALCAM); Est de l'arrondissement de Njikwa, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée.

NGOMBA [940 : ɲgombɑ] NNO (NDAA, NDA'A, BAMILEKE-NGOMBA); 20.000 (1994 SIL); 5 villages dont Bamendjinda, Bamesso et Bamenkumbo au sud-ouest de Mbouda, Arrondissement de Mbouda, Département des Bamboutos, Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamiléké; Plusieurs langues utilisées à l'église : français, Ngomba, Ngyembong, Medumba et Bafunda; Langue nationale à danger notable (DN), alphabétisée, non standardisée; Travaux en cours (SIL).

NGOMBALE [920 : ɲgombɑle] NLA (BAMILEKE-NGOMBALE); 45.000 (1993 SIL); 80.000 (Revue les Bamboutos, 2000); Bamessingue, Arrondissement de Mbouda et Babadjou, Arrondissement de Babadjou, Département des Bamboutos, Province de l'Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamileké; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée.

NGONG [807 : ɲgɔŋ] (GONG, PUURI); 2 locuteurs (1983 ALCAM); village Ngong au sud de Garoua, Département de la Benoué, Province du nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Jarawan, Cameroun; Voegelin et Voegelin (1977 :55) estiment que cette langue aurait été la même que le Nagumi; Langue nationale non écrite et morte (M).

NGUMBA [421 : kwasio] (KWASIO, BISIO, MVUMBO, NGUMBA, NGOUMBA, MGOUMBA, MEKUK, MABI); 26.500 au Cameroun et en Guinée Équatoriale (1982 SIL et 1999 Johnstone). Arrondissements de Kribi et de Lolodorf, Département de l'Océan, Province du Sud; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80); Langue transnationale écrite, non standardisée, à danger notable (DN) au Cameroun.

NGWO [861 : ŋgwɔ] (NGWAW MIGUHNI, NGUNU, KONDA, BASA, BASSA, IKWERI, EKPERI, BANYA, BAKO, OKOROBİ, ZANG) ; 31.000 (1982 SIL); Arrondissement de Njikwa, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale à danger notable (DN), non écrite.

NIMBARI [393 : nimbari] (NYAMNYAM, NIAMNIAM, BARI, NIMBARI-KEBI, NYAM-NYAM DU MAYO-KEBI); Près de Pitoa, Départements de la Benoue et du Mayo-Louti, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Nimbari; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

NIZAA [730 : suga] (SUGA, SSUGA, GALIM, NYAMNYAM, NJEMNJEM, JEMJEM); 10.000 (1985 EELC); Galim-Tignère, Arrondissement de Tignère, Département du Faro et Déo, et Sambolabbo, nord de l'arrondissement de Banyo, Département de Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Suga-Vute, Suga; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : TLB) et dans l'alphabétisation (EELC); bilinguisme social en fulfulde.

NJEN [859 : njen] (NYEN); Au sud-est de Batibo, Département de la Momo, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Momo; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

NOMAANDE [512 : numand] (NOOMAANTE, NUMAND, LEMANDE, MANDI, MANDE, BANYIMAANDE, PIMENC); 12.000 (1999 ANACLAC); Villages Bounyoungoulouk, Njoko, Nyambaye, Ossimb, Tchekos, Tobanye du Canton Lemandé, Arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Ouest, (A.40); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/CABTAL) et dans l'alphabétisation (SIL). Bilinguisme social en bafia.

NOONE [875 : noone] NHU (NONI, NOORI, DIEW NOONI) ; 50.000 (1999 ANACLAC); Villages Mbinon, Lassin, Nkor, Buigoi, Din, Djottin, Misaje, Kamine, etc., Arrondissements de Noni et de Misaje, Département de Bui, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Est; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; Traductions bibliques en cours (SIL).

NSARI [874 : nsari] (AKWETO, PESAA, SALI) ; Entre Misaje et Nkambé, Arrondissement de Nkambé, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Béboïde, Est; Langue nationale en voie d'extinction (VE), écrite, non standardisée.

NUBACA [543 : nubaca] (BANGO, BONGO, BACA, NU BACA); 800 (1994 SIL); village Bongo, canton Yangben, Arrondissement de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Yambasa (A.60); Bilinguisme en ewondo et basaa; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

NUGUNU [541 : nugunu] (GUNU, GOUNOU, NU GUNU, YAMBASSA, YAMBASA, OMBESSA, BEKE, BEHIE); 35.000 (1987 SIL); Villages Guefigue, Gueboha, Bokaga, Assala I, Bakoa, Arrondissement de Bokito, et Arrondissement d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou; Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Yambasa (A.60); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL) et dans l'alphabétisation (ANACLAC). Bilinguisme social évanescent en ewondo.

NWE [953 : ŋwe] (NGWE, FONTEM, FOTO, FONGONDENG, FOMOPEA, BAMILEKE-NGWE); 50.000 (1992 SIL); Arrondissement de Fontem, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Bamileké; Langue nationale à danger notable (DN), non écrite.

NYONG [300 : samba-leekɔ] (SAMBA-BALI DAGANYONGA, MUBAKO, DAGANONGA, NYONGNEPA, MUMBAKE, NDAGAM,); 17.000 au Cameroun (Recensement de 1987); Balikumbat, Baligansin et Baligashu, Arrondissement de Balikumbat, Département de Ngo-Ketunjia, Baligham dans de Département de la Mezam; Aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Leko; Les locuteurs s'appellent 'Chamba', 'Samba', 'Chamba-Bali', ou 'Samba-Bali' et se réclament de la même ethnie que les locuteurs du Samba-Leko (Province du Nord), mais l'intercompréhension n'est plus immédiate entre les deux langues; Langue nationale non écrite, à danger notable (DN).

NZAKMBAY [absent de l'Atlas] ; (MBAY, NZAK MBAI, NZAK MBAY, NZAKAMBAY, MBUM NZAKMBAY); Touboro, Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Principalement au Tchad; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Central; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1994).

NZANYI [220 : njanyi] (NJANYI, NZANGI, ZANI, ZANY, NJENY, JENG, NJEGN, NJEING, NJAI, NJEI, NZANGYIM, KOBOCHI, KOBOTSHI); 9.000 au Cameroun (1993 SIL); Ouest de Dourbeye dans la région de Doumo, arrondissement de Mayo-Oulo, Département du Mayo-Louti, Province du Nord; Principalement au Nigéria; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.8.; Langue transnationale non écrite, en grand danger (GD) au Cameroun.

OBLO [394 : oblo] Près de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua; Langue nationale non écrite et morte (M).

OKU [825 : kuɔ] (KUO, EKPWO, BVUKOO, UKU, UKFWO); 40.000 (1991 L. Davis SIL); Autour du lac Oku, arrondissement de Jakiri, Département du Bui, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Centre; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/CABTAL), à la radio (CRTV Bamenda et Radio Oku), dans la musique moderne et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

OSATU [899 : ihatum] (OSSATU, IHATUM); Asumbo, Arrondissement d'Akwaya, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Utilisation du pidgin-english très répandue; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

OSO [812 : esu] (FUNGOM-SUD, OSSO, NDUM); 31.000 (1982 SIL); Esu, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Ouest; Langue nationale non écrite à danger notable (DN).

PAM [361 : pam] Près de Tcholliré, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum; Langue nationale non écrite et morte (M).

PANA [352 : mbum-est] (PANI, MBUM-PANA) ; Quelques poches dans l'arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Province du Nord; Principalement en RCA; mais aussi au Tchad et au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Central, Karang; Langue transnationale, non écrite, en voie d'extinction (VE) au Cameroun.

PEERE [302 : pɛɛrɛ] (PERE, PEER, KUTIN, KOUTIN, KOUTINE, KUTINE, KUTINN, KOTOPO, KOTOFO, KOTPOJO, POTOPO, POTOPORE, PATAPORI); 15.000 au Cameroun (1993 SIL); Mayo-Baléo, Almé, Gadjiwan, Arrondissement de Tignère, Département du Faro and Déo; et nord-est de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Voko-Dowayo, Kutin; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; ABC, 1985) à la radio (CRTV Adamaoua) et dans l'alphabétisation (EELC); Cependant bilinguisme social en fulfulde.

PELASLA [131 : pɛlasla] (MBREME, NDREME, VAME-MORA, VAME-MBREME, SIGILA); 8.500 (1992 SIL); Sud du Massif de Mora, Arrondissements de Mora et de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5.; Bilinguisme en wandala; Langue nationale non écrite, en grand danger (GD). Travaux en cours (SIL/UEEC).

PEVÉ [absent de l'Atlas] ; (KA'DO PEVÉ, LAMÉ); 5.000 au Cameroun (1982 SIL); Parc de Bouba-Ndjida, arrondissement de Tcholliré, Département de Mayo-Rey, Province du

Nord; Principalement au Tchad; Afro-Asiatique, Tchadique, Masa; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, anciennement écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1986).

PIDGIN-ENGLISH (PIDGIN, WES COS, CAMEROON CREOLE ENGLISH); (2.000.000 principalement constitués de locuteurs seconds, 1989 UBS). Principalement dans les provinces du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, mais aussi dans l'Ouest et le Littoral; Langue composite la plus répandue au Cameroun; Langue véhiculaire à protection presque assurée (PPA), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Nord-ouest, Sud-ouest, Littoral et Ouest), dans la musique et à l'église (NT; ABC, 2001).

PINYIN [916 : pinyin] ; 16.000 (1982 SIL); Sud-ouest de l'arrondissement de Bamenda, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Ngemba; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Bamenda); Bilinguisme social en pidgin-english.

PODOKO [113 : p̄əkwa] (PARKWA, PADUKO, PODOKWO, PODOGO, PADOGO, PADOKWA, PAWDAWKWA, PAREKWA, GWADI PAREKWA, KUDALA); 30.000 (1993 SIL); Sud-ouest de l'arrondissement de Mora, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.4, Mandara au sens propre, Podoko; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; SIL, 1992) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

POL [462 : por̄i] (PORI, POMO, PUL, CONGO POL); 27.000 au Cameroun et au Congo (1982 SIL); À l'est de Doumé, Arrondissement de Dimako, Département du Haut-Nyong; et à l'est de Bélabo, Arrondissement de Bélabo, Département du Lom et Djérem, Province de l'Est; Aussi en République Populaire du Congo; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Kako (A.90); Langue transnationale, non écrite, à danger notable (DN) au Cameroun.

PSIKYE [191 : psikyɛ] (KAPSIKI, KAMSIKI, PTAKE) ; 40.500 (1982 SIL); Sud-ouest de l'arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Quelques poches au Nigéria; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.3.; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; ABC, 1988).

SAA [341 : p̄a' n̄o] (PANONG, SARI, SAAPA, YINGA); 3.500 (1982 SIL); Massif au sud de Poli, arrondissement de Poli, Département du Faro, Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Duru, Dii; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

SAMBA-LEEKO [300 : samba-leeko] (CHAMBA LEEKO, SAMBA); 50.000 au Cameroun et au Nigéria (1971 Welmers); Balkossa et Chamba, Arrondissement de Béka, Département du Faro, Province du Nord; Aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-

Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Leko; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; ABC, 2001) et dans l'alphabétisation (EELC); bilinguisme social en fulfulde.

SHARWA [214 : sh̄arwa] (TCHEVI, SHERWIN); Sud de l'arrondissement de Bourrah, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.8.; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

SO [412 : sɔ] (SSO, MELAN SO, EMVANE SO, SHWO, FO) ; 9.000 (1992 D. Bradley SIL); Melan et Canton Emvane, Arrondissement d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Makaa-Njem (A.80).; Bilinguisme en ewondo; Langue nationale non écrite, en grand danger (GD).

TIBEA [570 : t̄iβɛɑ] (TIBEAN, NGAYABA, NYABEA, MINJANTI, ZANGNTE, DJANTI, NJANTI); 1.400 (1992 SIL); 3 villages dont Nyafianga, Arrondissement de Ngoro, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Bafia (A.50); Langue nationale non écrite, phonologie récente, en grand danger (GD).

TIKAR [501 : tikari] (TIKAR-EST, TIKARI, TIKALI, NDOB, TINGKALA, NDOMÉ); 25.000 (1989 SIL); Villages Manda, Bandant, Nditam, Kong, Kimi-Pétel, Ngou, Kin, Arrondissements de Bankim, Ngambé-Tikar, Ngou et Magba, Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tikar; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Ouest), à l'église (NT; ABC, 1989), dans l'alphabétisation (EELC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

TIV [802 : tiv] Njubo (Njawbaw) sur la frontière avec le Nigéria, Arrondissement d'Akwaya, Département de la Manyu Division, Province du Sud-Ouest; Principalement au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Tivoïde; Langue transnationale en grand danger (GD), anciennement écrite.

TO [396 : to] Aucun locuteur natif; Langue anciennement parlée dans l'arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey; Province du Nord; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum; Anciennement langue secrète des rites d'initiation masculine des Gbaya; Langue nationale non écrite et morte (M).

TSUVAN [215 : tsuvan] (TERKI, TELEKI, TCHEDE); Teleki, sud-est de l'arrondissement de Bourrah, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; quelques poches dans le Département du Mayo-Louti, Province du Nord; Afro-

Asiatique, Tchadique, Biu-mandara, A, A.8.; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction.

TUKI [551 : tuki] (SANAGA, BETSINGA, BETZINGA, TOCENGA, BACENGA, BATCHENGA, OKI, BAKI, KI, OSA NANGA); 26.000 (1982 SIL); Village Nyamanga I, Arrondissement d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou et arrondissement de Ntui, Département du Mbam et Kim; (LETI), Arrondissement de Saa, Département de la Lékié; Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Sanaga (A.60); Langue nationale à danger notable (DN), alphabétisée, non standardisée; bilinguisme social en beti-fang.

TUNEN [511 : tunen] (BANEN, BANEND, PENIN, PENYIN, NENNI NINYO'O, NYOKON); 35.300 (1982 SIL); Arrondissements de Ndikiniméki et de Makenéné, Département du Mbam et Inoubou; Province du Centre; Sud-est de l'arrondissement de Yinguï, Département du Nkam, Province du Littoral; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Ouest, Bantu (A.60); Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée. Bilinguisme en duala, en basaa ou en medumba.

TUOTOMB [513 : tuotomp] (PONEK, BONEK) ; 1.000 (1984 ALCAM); Village Bonek, Arrondissement de Ndikiniméki, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Ouest, Bantu (A.40); Bilinguisme poussé en tunen, yambeta et pidgin-english; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

TUPURI [304 : tupuri] (TOUPOURI, TUBURI, TOUBOURI, NDORE, NDOORE, WINA, TONGOYNA, HONYA, DEMA, MATA); 125.000 au Cameroun (1993 SIL); Plaine de Moulvouday, Arrondissement de Kaélé et arrondissement de Kar-Hay, Département du Mayo-Danay, Province de l'Extrême-Nord; Aussi au Tchad; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Mbum-Day, Mbum, Septentrional, Tupuri-Mambai; Langue transnationale à danger limité (DL) au Cameroun, écrite, non standardisée, utilisée à l'église (NT; ABC, 1988), à la radio (CRTV Maroua) et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

TWENDI [absent de l'Atlas] ; 1.000 (1991 SIL); Sanga et Chamba, sur la route Nyamboya-Somié, Arrondissement de Bankim; Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Mambila-Kwanja, Kwanja; Bilinguisme poussé en Kwanja; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

VUTE [720 : vute] (VOUTE, WOUTE, BABOUTE, BUTE, PUTE, WUTE, BAMBOUTE, FOUTE, BOUTE, VOUTERE, BUBURE, LUVURE, BULE, NBULE, 'ABOTEE, 'ABWETEE); 30.000 au Cameroun (1986 EELC); Arrondissement de Yoko, Département du Mbam, Arrondissements de Nanga-Eboko et de Mbandjok, Département de la Haute-Sanaga, Province du Centre; Près de Tibati et Banyo, Départements du Mayo-Banyo et du Djérem, Province de l'Adamaoua; quelques poches dans l'ouest du Département du Lom et Djérem; Province de l'Est; Aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Suga-Vute, Vute; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée;

utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/TLB), dans l'alphabétisation (EELC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

WANDALA [111 : wanda_la] (MANDARA, NDARA, MANDARA MONTAGNARD); 23.500 au Cameroun (1982 SIL); De l'est de Mora à la frontière avec le Nigéria, Arrondissement de Mora, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord; Aussi au Nigéria; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.4, Mandara au sens strict, Mandara; Langue véhiculaire; Langue transnationale à danger notable (DN) au Cameroun, anciennement écrite, non standardisée, utilisée à la radio (CRTV Maroua), à l'église (NT; SIL, 1988), et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

WAWA [720 : wawa] 3.000 (1991 SIL); 13 villages à l'ouest de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Province de l'Adamaoua; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Septentrional, Mambiloïde, Suga-Vute, Vute; Bilinguisme poussé en fulfulde; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

WEH [absent de l'Atlas] ; 6.900 (1994 SIL); Village Weh, Arrondissement de Wum, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Ouest; Usage du pidgin-english répandu; Bilinguisme en Aghem et en Isu; Langue nationale non écrite, en grand danger (GD).

WOM [absent de l'Atlas] ; (PERE, PEREMA, PEREBA, ZAGAI); 13.000 au Cameroun (1982 SIL); Sud-Ouest de l'arrondissement de Garoua, Département de la Benoué, Province du Nord; Aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Nord, Adamaoua-Oubanguien, Adamaoua, Leko-Nimbari, Leko; Langue transnationale en grand danger (GD) au Cameroun, non écrite.

WUMBOKO [622 : wumbuko] (BAMBOKO, BOMBOKO, BAMBUKU, BUMBOKO, WOMBOKO, MBOKO); 2.500 (1977 Voegelin et Voegelin) ; Arrondissement de Buéa, Département du Fako, et Arrondissement de Kumba, Département de la Mémé, Province du sud-ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Duala (A.20) ; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction (VE).

WUSHI [844 : wushi] (BABESSI, VESI, PESII, SII) ; 12.350 (1982 SIL) ; Est de l'arrondissement de Ndop, Département de la Mezam, Province du Nord-Ouest ; Aussi au Nigéria; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Ring, Nord; Langue transnationale non écrite, en grand danger (GD) au Cameroun.

WUZLAM [151 : wuz_lam] (ULDEME, OULDEME, UZAM, UDLAM, UZLAM, MIZLIME) ; 10.500 (1982 SIL) ; Massif de Wuzlam au sud de Mora, Arrondissement de Tokombéré, Département du Mayo-Sava, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5. ; Langue nationale non écrite, en grand danger (GD); Travaux en cours (SIL/UEEC).

YAMBA [906 : yamba] ("KAKA", MBEM, MBUBEM, KAKAYAMBA, BEBAROE, BOENGA KO MUZOK, SWE'NGA) ; 40.000 au Cameroun (1993 SIL) ; Arrondissement de Nwa, Département du Donga-Mantung, Province du Nord-Ouest; Aussi au Nigéria ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Nkambé; Langue nationale à danger notable (DN), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; SIL, 1992) et dans l'alphabétisation (ANACLAC).

YAMBETA [520 : nigi] (NIGII, YAMBETTA, NJAMBETA); 3.700 (1982 SIL) ; Yambetta, Arrondissement de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Province du Centre ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Ouest, (A.40) ; Langue nationale en grand danger (GD), écrite, non standardisée; utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL).

YANGBEN [absent de l'Atlas] (NUYANGBEN) ; 2.300 (1994 SIL) ; Villages Yangben, Omendé, Mbola, Batanga, Canton Yangben au sud de Bokito, Arrondissement de Bokito, Département du Mbam, Province du Centre ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Mbam, Yambasa (A.60) ; Bilinguisme en mmaala et en elip ; Langue nationale non écrite, en voie d'extinction.

YASA [601 : yasa] (YASSA, LYAASA, MAASA, BONGWE); 1.500 au Cameroun et en Guinée Équatoriale (1982 SIL) ; Beyo, Ebodje, Buandjo, Itunde et Campo, Arrondissement de Campo, Département de l'Océan, Province du Sud ; Aussi en Guinée Équatoriale ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde, Austral, Bantu au sens strict, Nord-Ouest, Zone A, Bube-Benga (A.30), Yasa; Langue transnationale non écrite, en voie d'extinction (VE) au Cameroun.

YEMBA [952 : yemba] (TCHANG, DSCHANG, BAFU, ATSANG-BANGWA, BANGWA, BAMILEKE-YEMBA) ; 300.000 (1992 SIL) ; Arrondissements de Dschang, Penka-Michel, Fokoué, Nkongni, Santchou, Département de la Menoua, Province de l'Ouest, et Arrondissement de Fontem, Département de la Manyu, Province du Sud-Ouest ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Bantoïde austral, Grassfields au sens large, Bantu des Grassfields, Mbam-Nkam, Bamileké; Langue nationale à danger limité (DL); standardisée, utilisée à l'église (Traductions bibliques en cours : SIL/WT), à la radio (CRTV Ouest), dans la musique moderne, dans l'alphabétisation (ANACLAC) et dans l'enseignement formel expérimental (PROPELCA).

YENI [absent de l'Atlas] ; Mayo-Darlé et Nyalang ; Langue non classée ; Apparemment, tout ce qui resterait de la langue, serait une chanson connue des locuteurs du Kwanja (Sundani) ; Langue nationale non écrite et morte (M).

YUKUBEN [703 : uuhum-gigi] (UUHUM-GIGI, NYIKUBEN, NYIKOBE, AYIKIBEN, BORITSU, BALAABE, BALAABEN, OOHUM, UUHUM,); 950 au Cameroun (1986 R. Breton) ; Ouest de Furu-Awa sur la frontière avec le Nigéria, Département de la Menchum, Province du Nord-Ouest ; Principalement au Nigéria ; Niger-Kordofanien, Niger-Congo, Atlantique-Congo, Volta-Congo, Benoué-Congo, Platoïde, Benoue, Jukunoïde, Yukuben-Kuteb; Bilinguisme poussé en jukun et pidgin-english ; Langue transnationale en voie d'extinction (VE), non alphabétisée.

ZIZILIVEKEN [213 : zizilivəkən] (ZIZILIVAKAN, ZILIVA, ÀMZÍRÍV, FALI DE JILBU) ; Quelques centaines au Cameroun (1992 Crozier and Blench) ; Arrondissement de Bourrah, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord ; Principalement au Nigéria ; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.8. ; Langue transnationale non écrite, en voie d'extinction (VE) au Cameroun.

ZULGO [161 : zəlgwɑ] (ZULGWA, ZOULGO, ZELGWA, MINEO, MINEW) ; 18.000 (1982 SIL) ; Est des Monts Mandara, Nord-ouest de Meri, Arrondissement de Tokombéré, Département du Mayo-Sava et Arrondissement de Mokolo, Département du Mayo-Tsanaga, Province de l'Extrême-Nord; Afro-Asiatique, Tchadique, Biu-Mandara, A, A.5. ; Langue nationale en grand danger (GD); écrite, non standardisée; utilisée à l'église (NT; SIL, 1988).

ZUMAYA [292 : zumɑyɑ] Quelques locuteurs (1987 SIL) ; Ouro-Lamorde, Arrondissement de Maroua, Département du Diamaré, Province de l'Extrême-Nord ; Afro-Asiatique, Tchadique, Masa ; Langue nationale non écrite et morte (M).

IV - CONCLUSION

Toutes les langues camerounaises sont en danger, cependant certaines le sont plus que d'autres. Elles sont comme des moutons vendus sur le marché et destinés à l'abattoir, mais qui n'ont pas le même prix, ne seront pas vendus et ne seront pas abattus le même jour. Certaines langues sont signalées mortes (M) parce que au cours des enquêtes sociolinguistiques récentes, les équipes de recherche n'ont pas pu localiser un seul de leurs locuteurs. Celles classées en voie d'extinction (VE) comptent généralement un nombre très limité de locuteurs. Elles ne se transmettent plus régulièrement parce que leurs locuteurs ont changé de langue en adoptant une langue voisine, plus puissante, comme langue des échanges quotidiens. Il est cependant difficile de prédire ou de programmer sur une ou deux générations, la liquidation de ces langues, parce que nous ne disposons pas des informations relatives :

- à la dispersion ou à la concentration géographique des locuteurs
- à la répartition régionale (ville / campagne) des locuteurs
- à la répartition des bilingues par langue (langue identitaire/langue véhiculaire; langue identitaire/langue officielle)
- à la diglossie enchâssée.

Ces précisions qui permettraient d'appréhender davantage le degré de bilinguisme social d'une population et le risque de disparition encouru par une communauté linguistique ne sont pas disponibles au stade actuel. Certaines communautés linguistiques jugées en voie d'extinction pourraient bénéficier de paramètres de protection leur permettant de traverser des âges, pendant qu'elles verraient tomber ici et là, des communautés actuellement surévaluées.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette analyse de la dynamique des langues camerounaises en contact avec le français, nous avons observé que dans les pratiques urbaines, les langues identitaires subsistent encore auprès des adultes. Elles sont principalement utilisées dans la communication familiale par les parents entre eux. Le français est utilisé dans les interactions entre les enfants et entre parents et enfants au sein des ménages urbains. Tous les parents urbains actuels âgés de 30 à 65 ans parlent une ou plusieurs langues camerounaises; par contre, seul 60% de leur progéniture possède une compétence de compréhension et d'élocution des langues de leurs parents. 40% d'enfants issus des ménages citadins endogamiques ont le français comme seule et unique langue de communication. Dans les villes de moyenne importance comme Yoko et Poli, la proportion des enfants ne parlant pas une langue camerounaise est négligeable.

En zone rurale, cas de Songkolong, Sorombéo et Nghanha, tous les enfants pratiquent couramment la langue de leurs parents. Le contexte de prédilection de leur usage reste cependant les milieux familial, clanique et ethnique. À l'extérieur des ménages, les langues identitaires entrent en conflit avec les langues véhiculaires (français et fulfulde principalement) lorsque le village est cosmopolite; mais lorsque ce dernier contient peu d'allogènes, le bain linguistique reste essentiellement en langue locale. Les autres langues véhiculaires citées par l'ALCAM (1983) et mentionnées au début de ce travail sont peu signalées dans les usages déclarés, preuve s'il en faut, que leurs aires d'extension diminuent comme une peau de chagrin sous la poussée du français.

Le français apparaît dans certaines localités rurales dans sa véritable fonction de langue officielle; son utilisation est quasiment cantonnée au milieu scolaire. On peut alors décrire les usages linguistiques dans ces villages comme une diglossie juxtaposée mettant côte à côte le français et la langue locale. L'essentiel du bain linguistique rural est en langue locale et la communication avec les étrangers se tient en français. Ces pratiques linguistiques rurales s'opposent radicalement à celles observées dans les villes où le français, dans ses deux formes, officielle et véhiculaire, investit tous les contextes de

communication formels et informels en réduisant les langues identitaires à un emploi familial restreint entre personnes âgées. Le fonctionnement diglossique urbain peut ainsi être dit superposé car le français, dans sa forme véhiculaire, recouvre tous les contextes dans lesquels la langue locale aurait pu être utilisée.

Le fonctionnement diglossique juxtaposé doublé de l'absence d'un sentiment d'insécurité linguistique en zone rurale permettent d'espérer de vieux jours aux langues essentiellement rurales. Par contre, le fonctionnement diglossique superposé que crée le français véhiculaire dans les villes et le sentiment d'insécurité linguistique patent développé par les citadins laisse entrevoir une déperdition rapide des langues identitaires en milieu urbain.

Dans l'imaginaire des citadins, la langue française, dans sa forme officielle, apparaît clairement comme la clé du succès, de la mobilité et de l'ascension sociales. Toutes les valeurs modernes et positives sont associées à cette langue. Ces représentations du français amènent les citadins à développer une insécurité linguistique et à acquérir le français à tout prix. L'insécurité linguistique auprès des citadins se manifeste par la diminution du recours aux langues identitaires dans la communication en général et dans la communication familiale en particulier. Les langues locales sont jugées encombrantes, ringardes, de seconde zone ou réservées à la communication avec les grands parents et les rares personnes non locutrices du français. Cependant, plus on s'éloigne des grandes villes, plus le stigma qui pèse sur les langues identitaires disparaît. Elles sont acceptées, voire appréciées des populations rurales surtout qui les trouvent efficaces dans l'expression de leur vécu à l'intérieur du groupe.

Les parents urbains et ruraux, ainsi que les jeunes ruraux affectionnent les langues locales et les considèrent comme des valeurs centrales, des symboles de leur identité, un legs précieux des ancêtres dont ils ne sauraient se séparer sans "perdre leur âme". Par contre, la jeune génération urbaine considère ces langues comme étant ringardes et dépassées. Ils n'hésitent pas à répondre que ce sont les langues des personnes âgées, de ceux qui n'ont pas été à l'école et des villageois. Ces langues comportent donc une charge péjorative et négative chez les jeunes citadins. Ils s'en débarrasseraient volontiers, sans que cela modifie leur appartenance ethnique, déclarent-ils.

La transmission intergénérationnelle des langues locales est essentiellement tributaire des pratiques et des imaginaires ou représentations linguistiques. Moins une langue est utilisée quotidiennement dans une famille, moins elle sera acquise qualitativement et quantitativement par la progéniture et vice-versa. En zone urbaine, la transmission des langues identitaires est en péril à cause de leur faible utilisation observée dans les ménages où elles sont supplées par le français véhiculaire et surtout à cause de l'imaginaire des locuteurs qui n'y attachent aucune valeur marchande. En milieu rural par contre, la présence quotidienne des langues identitaires dans les usages, le bain linguistique rural dans la langue locale et l'absence d'un sentiment d'insécurité linguistique favorisent la transmission des langues identitaires. S'il est à craindre pour la survie des langues camerounaises dont l'aire d'extension a été investie par une ville, du fait qu'elles perdent progressivement la masse de leurs locuteurs d'une génération à la suivante, les langues locales essentiellement rurales, du fait de leur isolement des grandes cités, pourront conserver des locuteurs pour plusieurs générations encore.

Le français langue officielle préserve les langues identitaires quand elles fonctionnent dans une diglossie juxtaposée. Il assume les fonctions qui lui sont conférées *de jure* par les textes officiels et déborde difficilement ce cadre formel (administration, justice, enseignement, médias, publications, etc.). Le français langue officielle permet ainsi aux langues locales d'assumer les fonctions de communication informelles (véhiculaire, religieuse, ethnique, familiale, identitaire), ce qui constitue un champ de viabilité et de survie pour les langues mineures. Cette situation est vécue dans plusieurs pays francophones où le français assume essentiellement une fonction de langue officielle (Centrafrique, Sénégal, Mali, Haïti, etc.). Dans ces pays, le français reste l'apanage des seuls intellectuels et il est difficile de voyager en français à travers le pays. Au Cameroun, certaines zones rurales enclavées et à moindre présence administrative dans lesquelles il faut faire quelques kilomètres avant de rencontrer un locuteur du français présentent elles aussi une diglossie juxtaposée français officiel/langue identitaire.

Le français langue véhiculaire fonctionne dans une diglossie superposée avec la langue identitaire du fait qu'il est utilisé dans tous les contextes de communication où la langue locale aurait pu figurer. Le français langue véhiculaire est surtout présent en milieu urbain camerounais (Maroua, Garoua, Ngaoundéré, Bafoussam, Bertoua, Kribi, Édéa, Douala, Yaoundé). Dans ces villes, vous entendrez des passants s'entretenir dans la rue en

langue française et le voyageur recevra toujours une réponse en français, à une question posée à un passant quelconque en français. Le français véhiculaire est ainsi l'apanage de tout le monde dans les villes camerounaises. Sa présence est néanmoins signalée en milieu rural dans les usages déclarés de nos répondants au cours des enquêtes. À Yaoundé en particulier, siège des institutions de la République, le français véhiculaire assume toutes les fonctions de communication informelles (véhiculaire, religion, ethnique, familial, identitaire). En effet, au niveau ethnique, certaines associations de ressortissants d'un même village utilisent le français au cours de leurs réunions familiales et rédigent les procès-verbaux des réunions en français. Au niveau familial, nous avons mené notre enquête dans de nombreuses familles où le français véhiculaire est de mise dans toutes les interactions entre les membres de la famille. Les enfants issus de ces familles ont du mal à s'identifier par les langues locales et se disent francophones. Le français véhiculaire qui supprime la langue des parents au sein des ménages et des réunions familiales diminue de manière drastique l'utilisation de celle-ci et la voue définitivement à l'oubli, dans les deux générations concernées par l'enquête et dans toutes les générations futures de cette famille. Nous pensons ainsi que le français langue officielle qui fonctionne dans une **diglossie juxtaposée** avec la langue identitaire préserve cette dernière alors que le français langue véhiculaire qui fonctionne dans une **diglossie superposée** avec la langue identitaire, ôte toutes les fonctions à la langue identitaire et la voue à une disparition définitive.

L'impact des politiques et de l'aménagement linguistiques sur la dynamique des langues a aussi été examiné avec soin dans ce travail. Au Cameroun, les politiques linguistiques présentées sont essentiellement sélectives. Dans un premier temps, elles choisissent parmi les langues en présence, celles devant assumer des fonctions officielles ou vitales et relèguent du même fait les autres à l'oubli. Dans un deuxième temps, ces politiques choisissent parmi les langues rejetées lors du premier choix, celles qui peuvent servir dans la répercussion radiophonique des communiqués d'importance nationale ou régionale. Les préférées du premier choix (langues officielles) se distinguent de celles du deuxième choix (langues des médias) par le degré d'instrumentalisation qu'elles nécessitent et par l'importance des moyens à mettre à leur disposition.

Alors que les langues officielles nécessitent un usage oral et écrit normé, les langues des médias peuvent se passer de la forme écrite. En effet, une bonne frange des

présentateurs des communiqués en langues locales à la radio n'ont jamais suivi une formation pour la lecture et l'écriture de leur langue de travail. La plupart d'entre eux procèdent à une traduction en direct des messages rédigés en français devant le micro. Même si ces présentateurs font un effort de recherche terminologique leur permettant de paraphraser le contenu des communiqués officiels, ces efforts n'ont rien de comparable aux travaux des laboratoires de recherche terminologiques disséminés à travers la Francophonie. Si l'instrumentalisation permanente du français dans l'hexagone et dans les hautes instances de la Francophonie, l'Académie Française y comprise, alimente la norme française utilisée à l'école et dans l'administration camerounaises, aucune instance n'est chargée pour l'heure de l'instrumentalisation des langues camerounaises utilisées à la radio. Le simple choix de ces langues comme langues des médias constitue cependant une source de prestige, de notoriété et de vitalité et permet à ces langues d'émerger du lot.

Les langues préférées dans le premier ou dans le deuxième choix sont l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics qui mettent à leur disposition des infrastructures et des moyens humains et financiers pour assurer leur promotion. Elles bénéficient en effet, certes à des degrés divers, des largesses du gouvernement alors que les langues non sélectionnées sont livrées à leur triste sort. Dans l'imagerie populaire, les langues non sélectionnées sont considérées par leurs propres locuteurs comme des "sous-langues", des vernaculaires, voire des "dialectes". Leurs locuteurs développent en effet une sorte de complexe d'infériorité vis-à-vis des langues des médias et font un effort de s'approprier la langue du voisin sélectionnée afin de suivre et d'envoyer des communiqués de la région dans cette deuxième langue locale. La radio est ainsi considérée comme un puissant levier du prestige d'une langue dans ce travail et l'absence d'une langue à la radio une cause de disparition. De la même manière, la promotion et la démotivation des langues par les politiques linguistiques détermineraient la dynamique de ces dernières à court et à long terme.

Outre les pratiques, les imaginaires et les politiques linguistiques, de nombreux facteurs déterminent le gain ou la perte de vitalité des langues camerounaises. L'isolement ou éloignement des centres urbains, le poids démographique, la véhicularité, l'utilisation à l'église, à la radio, dans la musique moderne et les activités de la standardisation sont à compter parmi les facteurs de vitalité. La synergie de ces facteurs sur une langue renforce

sa dynamique alors que leur absence combinée à un bilinguisme social généralisé, à une diglossie enchâssée ou à une diglossie superposée sont des causes d'un déclin rapide.

La dynamique d'une langue quelconque apparaît ainsi comme une notion mesurable mais relative. Une langue n'a de la vitalité que par rapport à une autre et par rapport aux critères disponibles pour mesurer cette dynamique. Les langues camerounaises marginalisées peuvent être hiérarchisées sur une échelle de viabilité selon des critères spécifiques applicables au seul terrain camerounais et concernant toutes les langues locales. Les critères proposés par McConnell et Gendron, à savoir, l'utilisation de la langue dans l'administration, l'enseignement formel, les mass média, la télévision nationale, etc., sont difficilement applicables sur le terrain camerounais parce que les langues identitaires, objet d'étude de la présente recherche, assument rarement ces fonctions hautes. On serait alors tenté de réduire la vitalité à la force numérique de la langue en considérant que les langues ayant un nombre élevé de locuteurs disparaîtront moins vite que celles ayant un petit nombre de locuteurs. Mais la force numérique d'une langue, si elle est une variable non négligeable dans notre classement, ne saurait à elle seule décider de la position d'une langue sur l'échelle de viabilité car il existe des communautés numériquement fortes mais fragiles du fait de la dispersion géographique, de l'urbanisation du site de leur implantation, de leur attitude négative vis-à-vis de la langue, qui sont mal classées dans l'échelle de vitalité. Par contre, une langue comportant un nombre limité de locuteurs natifs comme le duala, voit sa vitalité décuplée grâce à sa véhicularité, à son emploi dans la musique moderne, dans plusieurs stations de radio provinciales, et surtout grâce à la disposition déclarée de plusieurs Camerounais d'apprendre volontiers cette langue. Logiquement classable parmi les langues à danger notable (DN) de disparition qui comptent toutes moins de 100.000 locuteurs, le duala est surclassé dans notre nomenclature parmi les langues à danger limité (DL) grâce principalement à sa fonction de langue de la chanson et à tous les autres facteurs positifs qui construisent sa dynamique.

En fermant cette étude, nous reconnaissons avoir levé beaucoup plus de lièvres que nous en avons capturés. Nous avons ainsi ouvert de nombreuses pistes de recherche que nous n'avons pas suffisamment explorées. Nous sommes cependant satisfait d'avoir pu circonscrire les facteurs sociaux qui, sur le terrain camerounais, conditionnent la dynamique des langues. En amont, nous avons situé l'histoire, les politiques et

l'aménagement linguistiques institutionnels qui, telle une atmosphère, enveloppent l'ensemble des langues dominées et ne constituent pas un critère discriminatoire de la viabilité entre elles. Ces facteurs érigent plutôt une barrière infranchissable entre les langues d'origine européenne devenues langues officielles et les langues africaines. En deuxième position, lourdement tributaires des premiers facteurs, les représentations linguistiques conditionnent les pratiques linguistiques et la transmission intergénérationnelle des langues en milieu urbain et rural. En l'absence d'études empiriques (comme celles menées actuellement par nos étudiants Kemta Sonkoué et Ngapa Mbodiam, respectivement sur le ngiemboong et le mbo), études qui nous éclaireraient entre autres sur la concentration géographique, l'isolement et l'éloignement des grands centres urbains, l'exode rural, nous ne pouvons utiliser ces facteurs démographiques de la dynamique comme critères discriminants.

Les facteurs retenus comme pertinents dans la situation des petites langues camerounaises sont les critères sociaux soutenus positivement par la fonction statutaire de langue des médias et les fonctions *de facto* de langue de la chanson, langue véhiculaire, langue de la religion, langue de l'enseignement expérimental et de l'alphabétisation. En creux, les facteurs sociaux pouvaient être soutenus négativement par le bilinguisme social généralisé dont la présence au sein d'une communauté est un symptôme de déclin.

Nonobstant, le nombre élevé de pistes déjà ouvertes mais peu explorées, notre espoir est de parvenir, dans les années à venir, à utiliser un logiciel d'analyse dessinant des graphiques illustrant la dynamique d'une langue critère par critère. Le critère de la *véhicularité* par exemple serait appliqué à l'ensemble des langues camerounaises et donnerait lieu à une série de graphiques établis sur la base de ce seul paramètre. D'autres séries de graphiques illustreraient la dynamique de chaque langue camerounaise sur la base du critère de *langue de la chanson*, du critère de *langue de la religion*, etc.. Le même logiciel recevrait des instructions sur la valeur marchande (le poids) de chacun des critères ainsi utilisés, afin de sommer les différents graphiques et de sortir une mesure de la vitalité réelle de chaque langue prise individuellement, mais en contexte, et pourquoi pas, prédire la décennie, voire l'année de son extinction ou le cas échéant, de sa revitalisation définitive.

ANNEXES

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE SUR LA DYNAMIQUE DES LANGUES

SECTION A : QUESTIONS ADRESSÉES AUX ADULTES

I - Informations générales sur le ménage

1. Première langue du mari _____ Langue(s) de(s) l'épouse(s) _____
2. Depuis quand êtes-vous mariés : _____ ans Nombre d'enfants : _____
3. Les grands parents sont-ils présents dans le ménage? Oui € Non €
4. Les oncles ou les tantes vivent-ils chez vous? Oui € Non €
5. Nom de la ville ou du village : _____ Quartier : _____
6. Depuis quand vivez-vous ici? _____
7. Dans quelle ville ou village viviez-vous avant? _____ Province _____

II – Identification du répondant

1. Prénoms du répondant : _____ Âge : _____
2. Nombre d'années d'études : _____ ans Profession : _____
3. Langues africaines parlées : _____
4. Langues occidentales parlées : _____
5. Quel est votre niveau de **compétence orale** dans les langues?

Langues :	maternelle	Africaine 2	Français	Anglais
Très bon (9 à 10/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bon (7 à 8/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyen (5 à 6/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible (3 à 5/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Quel est votre niveau de **compétence écrite** dans les langues?

Langues :	maternelle	Africaine 2	Français	Anglais
Très bon (9 à 10/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bon (7 à 8/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyen (5 à 6/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible (3 à 5/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III - Pratiques linguistiques

1. Combien d'adultes (personnes de plus de 20 ans) vivent dans votre maison? _____
2. Quelle(s) langue(s) utilisent-ils généralement entre eux? _____
3. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous généralement avec eux à la maison? _____
4. Quelle(s) langue(s) votre épouse / mari utilise-t-elle (il) généralement avec eux? _____
5. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous généralement à la maison avec votre épouse / mari? _____
6. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous généralement à la maison avec vos enfants? _____
7. Quelle(s) langue(s) votre épouse / mari utilise-t-elle (il) généralement avec vos enfants? _____

8. Quelles langues les enfants utilisent-ils couramment :

Entre eux à la maison? _____

Avec les adultes présents au foyer? _____

Avec les autres enfants dans la cour de jeux? _____

9. Dans la vie courante, quelles langues utilisez-vous souvent avec :

Vos amis et proches parlant la même L1 à la maison? _____

Vos amis et proches parlant la même L1 dans les lieux publics? _____

Vos amis et proches ne parlant pas la même L1 que vous? _____

Vos voisins parlant la même L1 que vous? _____

Vos autres voisins ne parlant pas votre L1? _____

10. Au lieu de service, quelles langues utilisez-vous généralement avec :

Des connaissances parlant la même L1 que vous _____

Des connaissances parlant une L1 différente de la vôtre _____

Des Africains que vous voyez pour la première fois _____

Des étrangers d'origine européenne _____

11. Quelles langues utilisez-vous au marché? _____
Pourquoi? _____

IV – Représentations linguistiques

12. Selon vous, à quoi servent les langues maternelles? _____
Et à quoi servent les langues officielles? _____

13. De toutes les langues que vous parlez, laquelle aimez-vous le plus? _____

14. Laquelle vous permet de mieux exprimer vos idées? _____ Pourquoi? _____

15. Si tout le monde (en ville) pouvait s'exprimer dans une seule et même langue, laquelle des langues souhaiteriez-vous utiliser? _____

16. Quelle langue aimeriez-vous que vos enfants parlent mieux? _____
Pourquoi? _____

17. Si vous aviez la possibilité d'apprendre une autre langue camerounaise, laquelle choisiriez-vous? ____

Nom de l'enquêteur : _____ Lieu et date de l'enquête : _____

SECTION B : QUESTIONS ADRESSÉES À UN ENFANT DE 10 À 17 ANS

(vivant dans le même foyer)

I – Informations générales sur le ménage :

1. Combien d'enfants vivent dans le foyer? _____
2. Nombre par sexe : Garçons _____ Filles _____
3. Nombre par groupe d'âge : 4 – 6 _____ 7 – 9 _____ 10 – 12 _____ 13 + _____

II - Identification du répondant

1. Prénoms : _____ Âge : _____ Sexe : _____
2. Allez - vous à l'école? Oui € Non €
3. Si oui, quel est le nom de votre école? _____ vous êtes en quelle classe? _____
4. Si non, combien d'années d'études avez-vous fait? _____ ans
5. Quelle est la première langue que vous avez apprise depuis l'enfance? _____
6. Quelles autres langues parlez-vous? _____
7. Où avez vous appris ces autres langues? _____
8. Quel est votre niveau de **compétence orale** dans les langues?

Langues :	maternelle	Africaine 2	Français	Anglais
Très bon (9 à 10/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bon (7 à 8/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyen (5 à 6/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible (3 à 5/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

9. Quel est votre niveau de **compétence écrite** dans les langues?

Langues :	maternelle	Africaine 2	Français	Anglais
Très bon (9 à 10/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bon (7 à 8/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyen (5 à 6/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Faible (3 à 5/10)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III - Pratiques linguistiques

1. Combien d'adultes (personnes plus âgées que vous) vivent à la maison? _____
2. Quelle(s) langue(s) utilisent-ils généralement entre eux? _____
3. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous généralement avec eux à la maison? _____
4. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous généralement à la maison avec votre père? _____
5. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous généralement à la maison avec votre mère? _____
6. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos frères et sœurs à la maison? _____
7. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos amis dans la cour de jeux? _____

8. Quelles langues votre père et votre mère utilisent-ils couramment :

Entre eux à la maison? _____

Avec les autres adultes présents au foyer? _____

Avec leurs amis dans la vie courante? _____

9. Dans la vie courante, quelles langues utilisez-vous souvent avec :

Vos amis et proches parlant la même L1 à la maison? _____

Vos amis et proches parlant la même L1 dans les lieux publics? _____

Vos amis et proches ne parlant pas la même L1 que vous? _____

Vos voisins parlant la même L1 que vous? _____

Vos autres voisins ne parlant pas votre L1? _____

10. Dans la cour de récréation à l'école, quelles langues utilisez-vous généralement avec :

Des camarades parlant la même L1 que vous _____

Des camarades parlant une L1 différente de la vôtre _____

Des personnes que vous voyez pour la première fois _____

Des étrangers d'origine européenne _____

11. Quelles langues utilisez-vous au marché _____

Pourquoi? _____

IV – Représentations linguistiques

12. Selon vous, à quoi servent les langues maternelles? _____

Et à quoi servent les langues officielles? _____

13. De toutes les langues que vous parlez, laquelle aimez-vous le plus? _____

13. Laquelle vous permet de mieux exprimer vos idées? _____

Pourquoi? _____

15. Si tout le monde (en ville) pouvait s'exprimer dans une seule et même langue, laquelle des langues souhaiteriez-vous utiliser? _____

16. Quelle langue aimeriez-vous que vos enfants parlent bien demain? _____

Pourquoi ? _____

17. Si vous aviez la possibilité d'apprendre une autre langue camerounaise, laquelle choisiriez-vous? ____

Nom de l'enquêteur : _____ Lieu et date de l'enquête : _____

ANNEXE 2

TEXTES RADIOPHONIQUES SUR L'EMPRUNT LINGUISTIQUE

TEXTES DE RADIO FOTOUNI

TEXTE 1

Zú' sékuà kaambuà' moà maà' kam kúâ moà ndoà
Place école Kambou aspect lancer morceau nouvelle aspect pour

suãñ ñgááláà aâ mo ghé yoà yé péà kià ñgéà kóñkuö aà,
dire que elle aspect fait ce que on appelle que concours

néâ kwa ndyáà sékuà aâ moà saãñ ñgéà néâ lyáà'ndzóà
sur toutes salles classes elle aspect pense que sur jour

cwópé e taà ghaambuâ néâ ñundzóà hóâm néâ ñgu'ndzóà
dixaine et trois vingt sur mois huit sur année

caà' púààà pààpúààà péà ghéà yipaê kóñkuö láà sékuà ñgómnañ
tas deux par deux on fait ce concours là école publique
kwát Fodjomekwet

Áñstity kaambuà yé moà suãñ ñgááláà a ñjià'cé sékuà néâ
Institut Kambou est entrain dire que il enseigne école sur

zú' yé pé kié ñgá sésie sékuà aà lók fé thu bhié
place que on appelle que longue école , de commencer première

jénjié yi pé kié ñgá 6^e géà té kéâm néâ dyâê séku
porte que on appelle que 6^e va jusque arriver sur salle classe

3^e Aâ yá ndi' péâ té kém néâ 3^e lá' pé méâ hóà ñji'cé
3^e afin que on ne arriver sur 3^e là on est là-bàs apprend

yoàà yé péà kié ñgáà áspanyól póâ alémañ Mbiêñ ñgó
ce que on appelle que espagnol avec allemand encore allé

néâ pa e vé a fé né thu bhié jinjié jaê 1^{ere} ane kéâm
sur côté court il va de première porte qui 1^{ere} année arriver

néâ 4^e ane péà moà ndaàné kwit pa' ndaàné faà'
sur 4^e année on aspect enseigne construire maison enseigne travail

latrá ndaàné nyápcé métuà mbiãñ ñjià'céà peàkxé eà
électricité enseigne arranger voiture encore apprend jeunes

lóàk tam bvéatu.
Comment coudre habit

Texte original

L'institut Kambou informe tout le monde qu'il organise le concours d'entrée dans toutes les classes. Il organise ce concours le 23 août 2002 à l'école publique de Fodjomekwet.

L'institut Kambou informe par ailleurs qu'il dispose d'un enseignement général et d'un enseignement technique. L'enseignement général va de la sixième en troisième. On n'y dispense les cours d'espagnol et d'allemand. L'enseignement technique va de la première année en quatrième année. On n'y apprend la maçonnerie, l'électricité, la mécanique et la couture.

TEXTES DE RADIO LOLODORF

TEXTE 2 (kwasio)

Pàèal maàkuàmbóà maèm mbóà móèn maà radiyo lolodorf
Pour laver affaires des argents de radio Lolodorf

komite zhásyóñ waànaà radiyo lolodorf lwañ tál
comité gestion nouveau radio Lolodorf vient mettre

buré bóà wiya nasaê odit. Yáàbóê buré beàbeàya
personnes qui doivent faire audit c'est pourquoi personnes tous

bóà gyaàndaà radiyo bóàbóà wanaâ na bóàbóà tuàlià bóà
qui travaillent radio les nouveaux et les anciens ils

na dzi shwaàlaà ki báâ ndoê makisi BALMAR
inf. assister réunion fait être maison marché BALMAR

ya myanikeà ma SAFETY CLUB meê ma SAR/SM
qui face SAFETY CLUB carrefour de SAR/SM

duòà ma-baàxaà maà-shukuàl maà-wula rébvuéà lañ
jour préf. dernier préf. école pl. heure neuf passer

mi-paàla ma-wuòm maà-laàl. Buré beàbéya bóà zia giàyó
préf. minutes préf. dix trente personne tous qui ne appelle

bóà wiàyaà láà na-gwi mbuàòali niàna giàyo muré
Ils devoir pas inf. manger convocation cette appelle personne

yá' muré
et personne

Texte original

Pour les besoins d'assainissement de la gestion de la radio rurale de Lolodorf, le nouveau comité de gestion vient de mettre sur pied une commission d'audit.

A cet effet, tout le personnel ancien et nouveau de ladite radio est convié à une réunion qui aura lieu aux établissements BALMAR sis en face de SAFETY- CLUB, carrefour SAR/ SM, le vendredi 21 mars 2003 à 9 heures 30 précises. La présence de tous est vivement souhaitée. Le présent communiqué tient lieu de convocation individuelle.

BIBLIOGRAPHIE

Abéga, Prosper, 1975, *Les langues camerounaises facteur de développement*, in **Abbia**, Numéro spécial.

Abéga, Prosper, 1976, *Identité nationale, mythe ou réalité*, in **Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines**, No 7; Yaoundé : FLSH; pp. 49-53.

ACCT / CERDOTOLA / Équipe Nationale du Cameroun, 1983, *Lexiques Thématiques de l'Afrique Centrale : Cameroun, ðasaá : Activités économiques et sociales*, Paris, 318 p.

ACCT – CELHTO – OUA, 1984, **Programme de coopération linguistique : réunion de Niamey (Niger)**; Compte rendu des descriptifs des programmes de coopération linguistique; Paris, ACCT; 179 p.

Ackah Ebloumi, Mathilde, 2000, *Troubles d'identité : Image négative de soi*, in **Divas**, magazine mensuel, No 10, septembre 2000, pp. 34-39.

Amang Ngon, Sylvie Jeanine, 1997, **L'insertion du français dans les familles camerounaises : le cas de la ville de Yaoundé** ; Mémoire de DI.P.E.S II, École Normale Supérieure de Yaoundé.

Aracil, Lluís V., 1982, **Papers de sociolinguística**, Barcelona, Edicions de la Magrana.

Baggioni, Daniel, 1997, *Langue nationale*, in Marie-Louise Moreau (éd.), **Sociolinguistique : concepts de base**; Liège : Mardaga, pp. 189-192.

Baker, Myron Charles, 1983, *The behavioral response fo female Nuttall's white-crowned sparrows to male song of natal and alien dialects*, in **Behavioral Ecology and Sociology**, No 12; pp.309-315.

Baker, Myron Charles and Michael, A. Cunningham, 1985, *The biology of bird-song dialects*, in **The Behavioral and Brain Sciences**, No 8; pp 85-100.

Bebbe Njoh et al.; 1983, *Étude préliminaire sur l'éducation non formelle au Cameroun* ; Rapport non publié; Yaoundé : MINEDUC, CNE; 44 p.

Beniak, Edouard, Raymond Mougeon et Daniel Valois, 1985, **Contact des langues et changement linguistique: étude sociolinguistique du français parlé à Welland (Ontario)**; Québec : CIRB; 107 p.

Beniamino, Michel, 1997, *Diglossie*, in Marie-Louise Moreau (éd.), **Sociolinguistique : concepts de base**; Liège : Mardaga, pp. 125-129.

Berdal-Masuy, Françoise, 1998, *La diversité linguistique au cœur des familles sénégalaises* : enquête à Dakar; in **DiversCité Langues**, en ligne, vol. III.; Disponible à <http://www.uquebec.ca/diverscite/entree.htm>.

Bernstein, Basil, 1964, *Elaborated and Restricted Codes : Their Social Origins and Some Consequences*, in **American Anthropologist**, LXVI,ii; pp. 37-53.

Bernstein, Basil, 1971, **Class, codes and control**; London : Routledge and Kegan Paul.

Bikoï, François, Obama, B., Talla, J., 1988, **Le français en 1^{ère} année technique**; Paris : Gallimard.

Bilola, Edmond, 1999, Interférences morphosyntaxiques des langues camerounaises dans le français; in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : Enjeux et atouts pour la Francophonie** ; Paris : Publisud ; pp. 149-167.

Bitjaa Kody, Salomé Viviane, 1993, **Histoire de l'enseignement des langues camerounaises**; Mémoire de DIPES II; Yaoundé, École Normale Supérieure; 122 p.

Bitjaa Kody, Zachée Denis, 1999, *Problématique de la cohabitation des langues : (le cas du Cameroun)*, in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : Enjeux et atouts pour la Francophonie** ; Paris : Publisud ; pp. 80-95.

Bitjaa Kody, Z. D., 2000a, "*Théorie de l'emprunt à une langue minoritaire : le cas des emprunts du français aux langues africaines*"; in Danièle Latin, Claude Poirier (éds.), **Contacts de langues et identités culturelles : perspectives lexicographiques**; Actes des quatrièmes Journées Scientifiques du Réseau "*Étude du français en Francophonie*" tenues le 06 mai 1998 à l'Université Laval (Québec); Québec : Les Presses de l'Université Laval; Collection Actualité Scientifique; pp. 259-268.

Bitjaa Kody, Z. D., 2000b, "*Vitalité des langues à Yaoundé : le choix conscient*"; in Louis-Jean Calvet et Auguste Moussirou Mouyama (éds.) ; **Le plurilinguisme urbain** ; Actes du Colloque de Libreville "*Les villes Plurilingues*" (25-29 septembre 2000); Paris : AIF – Institut de la Francophonie, Collection Langue et Développement ; pp. 163-182.

Bitjaa Kody, Z. D., 2000c, "*Attitudes linguistiques et intégration socio-économique des Africains francophones à Montréal*", in **African Journal of Applied Linguistics (AJAL)**, No1; Yaoundé, NACALCO, Center for Applied Linguistics; pp. 58-82.

Bitjaa Kody, Z. D., 2001a, *Émergence et survie des langues nationales au Cameroun*, in **TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften**; No 11/2001.; Disponible à <http://www.inst.at/trans/11Nr/kody11.htm>.

Bitjaa Kody, Z. D., 2001b, *Gestion du plurilinguisme urbain par les communautés religieuses à Yaoundé*, in **Cahiers du RIFAL** (Réseau International Francophone d'Aménagement Linguistique), No 22; **Développement linguistique : enjeux et perspectives**; pp. 66-72.

Bitjaa Kody, Z. D., 2003, **Annuaire des Langues du Cameroun**; Yaoundé : CERDOTOLA; 115 p.+ carte.

Biya, Paul, 1987, **Pour le libéralisme communautaire**, ABC.

Blanc, Michel, 1997, *Préservation linguistique*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp.231-235.

Blench, Roger, 1998, *The status of the languages of Central Nigeria*, in Matthias Brenzinger, (ed.), **Endangered languages in Africa**; Köln : Rüdiger Köppe Verlag; pp.187-205.

Blinkena, Aina, 1998, *La standardisation de la langue lettone : résultats, problèmes et perspectives d'avenir*, in Jacques Maurais, (dir.), **Les politiques linguistiques des pays baltes**; Montréal : Publications du Québec; Coll. Terminogramme Hors série; pp. 151-169.

Bodé, Gérard, 1991, *L'école et le plurilinguisme en France (1789-1870)*; in Daniel Coste et Jean Hébrard, (coord.), **Vers le plurilinguisme ?**, Tunis : UPS, Collection Le français dans le monde / Recherches et Applications; pp. 33-43.

Bôt ba Njock, Henri Marcel, 1966, *Le problème linguistique au Cameroun*; in **L'Afrique et l'Asie**, No 19 (73); pp. 3 – 13.

Bôt ba Njock, Henri Marcel, M. Njougla, J.-M. Essono, P. Lemb, 1974, *Les langues africaines et l'unité nationale*; in Actes de la Table ronde sur le thème : **Langues africaines, facteur de développement**; Douala : Collège Libermann; pp. 125 – 140.

Boudreau, A., L. Dubois, J. Maurais, G. D. McConnell, 2003, **L'écologie des langues**; Paris : L'Harmattan.

Boukous, Ahmed, 1995, **Société, langues et cultures au Maroc : enjeux symboliques**; Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat; Casablanca, Série Essais et Études N. 8. ;239 p.

Boukous, Ahmed, 1996, *La politique linguistique au Maroc : enjeux et ambivalences*, in Caroline Juillard et Louis-Jean Calvet (dir.), **Les politiques linguistiques, mythes et réalités**; Beyrouth : Aupelf - Uref, Universités francophones, coll. AS; pp. 73-82.

Boum Ndong-Semengue, M. A. et Étienne Sadembouo, 1999, *L'Atlas linguistique du Cameroun : les langues nationales et leur gestion*, in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la Francophonie**; Paris : Publisud; pp. 67-79.

Bourdieu, Pierre, 1972, **Esquisse d'une théorie de la pratique**; Paris: Droz.

Bourdieu, Pierre, 1980, **Questions de sociologie**; Paris : Éditions de Minuit.

Bourdieu, Pierre, 1982, **Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques** ; Paris : Fayard.

Boyer, Henri, 1991, **Langues en conflit**, Paris : L'Harmattan.

Boyer, Henri, (dir.), 1996a, **Sociolinguistique : Territoire et objets**; Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.

Boyer, Henri, 1996b, **Éléments de Sociolinguistique**; 2^{ème} édition; Paris : Dunod.

Boyer, Henri, (éd.), 1997, **Plurilinguisme : "contact" ou "conflit" de langues ?**; Paris & Montréal : L'Harmattan; 255 p.

Brenzinger, M., Heine, B., and Sommer, G., 1991, *Language Death in Africa*; in Robert H. Robins and Eugenius M. Uhlenbeck (eds), **Endangered Languages**; Oxford and New York : Berg; pp. 19-44.

Brenzinger, Matthias, (ed.), 1992, **Language Death : Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa**; Berlin : Mouton de Gruyter.

Brenzinger, Matthias, (ed.), 1998, **Endangered Languages in Africa**; Köln : Rüdiger Köppe Verlag.

Breton, Roland et Michel Dieu, 1983, *230 langues nationales pour un seul pays : le cas du Cameroun*, in **Le Courrier** (Afrique – Caraïbes – Pacifique – Communauté Économique Européenne); Juillet – août 1983.

Breton, Roland, 1991, *Géographie du plurilinguisme*, in Daniel Coste et Jean Hébrard, (coord.), **Vers le plurilinguisme ?**, Tunis : UPS, Collection Le français dans le monde / Recherches et Applications; pp. 20-32.

Breton, R. et Bikia Fohung, 1991, **Atlas administratif des langues nationales du Cameroun**; Paris et Yaoundé, CERDOTOLA, ACCT, MESIRES; 142 p.

Brosnahan, L. F., 1963, *Some Historical Cases of Language Imposition* in J. Spencer, (ed.), **Language in Africa**; Cambridge, Cambridge University Press, pp.7-24.

Calvet, Louis-Jean, 1974, **Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie**; Paris, Petite bibliothèque Payot; 237 p.

Calvet, Louis-Jean, 1992, *Les langues nationales à l'école : un débat passionné, un serpent de mer*; in **Diagonales**, No 21, janvier - février; pp. 22-24

Calvet, Louis-Jean, 1994, **Les voix de la ville : Introduction à la sociolinguistique urbaine**, Paris : Payot et Rivages; 309 p.

Calvet, L. - J., 1996, **La sociolinguistique**; Paris : Presses Universitaires de France, Collection Que sais - je ?; 127 p.

Calvet, L. - J., 1997, *Glottophagie*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 154-156.

Calvet, Louis-Jean, 1997, *In vivo vs in vitro*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 179-180.

Calvet, Louis-Jean, 1997, *Méthodes*, Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 211 – 212.

Calvet, Louis-Jean, 1999, **La guerre des langues et les politiques linguistiques**; Paris : Hachette Littératures, Collection Pluriel; 294 p.

Calvet, Louis-Jean, 2002, **Le marché aux langues : les effets linguistiques de la mondialisation**; Paris : Plon; 220 p.

Canu, Gaston, 1961, *L'enseignement du français langue étrangère*; in **Le français dans le monde**, No 2; pp. 2 – 5.

Canu, Gaston, 1971, *De la langue maternelle à une langue internationale, problème d'enseignement en Afrique noire*; in **Langues négro-africaines et enseignement du français**, No xxvii; Abidjan: ILA; pp. 71 – 75.

Chambers, J. K., 1995, **Sociolinguistic theory : Linguistic variation and its social significance**; Oxford and Cambridge : Blackwell. 276 p.

Charnet, Chantal, 1998, *À la quête de l'imaginaire : Propositions méthodologiques*, in Cécile Canut (éd.), **Imaginaires linguistiques en Afrique**; Actes du colloque de l'INALCO sur le thème : *Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique : Quelles notions pour quelles réalités?* 9 novembre 1996; Paris : INALCO / Éditions l'Harmattan; pp. 39-46.

Charte de l'ONU

Chaudenson, Robert, 1991, **La Francophonie : représentations, réalités, perspectives**; **Institut d'études créoles et francophones**; Collection Langues, économie et développement; Aix en Provence.

Chaudenson, R., 1996, "*Politique et aménagement linguistiques. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences*" dans Caroline Juillard et Louis - Jean Calvet (dir.), **Les politiques linguistiques, mythes et réalités**; Beyrouth, Aupelf - Uref, Universités francophones, coll. AS; pp. 115 - 126.

Chia, Emmanuel, 1973, **Sociolinguistic Profile of Cameroon Languages**; Georgetown University; Monograph Series.

Chia, Emmanuel, 1979, *A sociolinguistic Survey of Cameroon Urban Centers*; in **The Linguistic Reporter**, 22 (3); Arlington, Virginia.

Chia, E. et J. Gerbault, 1992, *les nouveaux parlars urbains : le cas de Yaoundé*, in **Actes du Colloque International sur des Langues et des Villes**, tenu du 15 au 17 décembre 1990 à Dakar, Paris : ACCT et Didier Érudition, Collection dirigée par Robert Chaudenson; pp. 263-275.

Chumbow, Beban Sammy, 1971, **Le français au Cameroun Occidental : Interférences phonologiques dans l'apprentissage du français en milieu plurilingue**. Mémoire de licence; Kinshasa : Université Lovanium.

Chumbow, Beban Sammy, 1980, *Language and Language Policy in Cameroon*; in Ndiva Kofele Kale (ed.) **An experiment in Nation Building : The Bilingual Republic of Cameroon Since Reunification**; Westview : Boulder Co.; pp.

Chumbow, Beban Sammy, 1987, *Towards a Language Planning Model for Africa*, in **Journal of West African Languages** XVII, 1; pp. 15-22.

Chumbow, Beban Sammy et Augustin Simo Bobda, 1995, *The functions and status of English in Cameroon*; Paper presented at the **English in Africa Conference**; Grahamstown, South Africa; 11-14 September 1995; 22 p.

Chumbow, Beban Sammy et Augustin Simo Bobda, 2000, *French in West Africa : A Sociolinguistic Perspective*, in Joshua A. Fishman and Ayo Bamgbose (eds.), **Sociolinguistics in West Africa**; Special Issue of **The Journal of Sociology of Language**, No 141; Berlin & New-York : Mouton de Gruyter; pp. 39-60.

Clark, Herbert H. et Eve V. Clark, 1977, **Psychology and language : An introduction to psycholinguistics**; San Diego, New York, : Harcourt Brace Jovanovich, Publishers.

Clyne, Michael, 1997, *Multilingualism*, in Florian Coulmas, (ed.), **The handbook of sociolinguistics**; Oxford and Cambridge : Blackwell, pp. 301-314.

Combs, Martin, 1986, Cultural considerations in language change and communication; in Richard Loving, (ed.), **Language variation and survey techniques : Workpapers in Papua New Guinea languages**; Volume 21; Dallas : Summer Institute of Linguistics; pp.217-232.

CONFEMEN, 1986, **Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : bilan et inventaire**; Paris: Champion.

Connell, Bruce, 1998, Moribund languages of the Nigeria-Cameroon borderland; in Matthias Brenzinger, (ed.), **Endangered languages in Africa**; Köln : Rüdiger Köppe Verlag; pp. 207-225.

Coulmas, Florian (ed.), 1997, **The handbook of sociolinguistics**; Oxford and Cambridge : Blackwell Publishers; 520 p.

Couvert, Claude, 1983, **La langue française en République Unie du Cameroun**; Haut Comité de la Langue Française, Institut de Recherches sur l'Avenir du Français, 290 p.

Crystal, David, 1987, **A Dictionary of Linguistics and Phonetics**, 2nd edition; Oxford : Basil Blackwell Ltd.

Crystal, David, 2000, **Language Death**, Cambridge University Press.

Cyr, André, 1997, La construction discursive de la réalité organisationnelle : une perspective plurilinguiste; in Normand Labrie, (éd.), **Études récentes en linguistique de contact**; Collection Plurilingua XX ; Bonn : Dümmler; pp.53-62.

Dalby, David, 1998, **The Linguasphere: Register of the world's languages and speech-communities at the close of the 20th century**, volume 1, Linguasphere Press, Wales.

Dang a Ziem, Adamou, 1995, **L'enseignement du français aux élèves bafiaphones**; Mémoire de DIPES II; Université de Yaoundé I, ENS.

Darwin, Charles, 1859, **De l'évolution des espèces au moyen de la sélection naturelle**.

Darwin, Charles, 1871, **The Origin of the Species and the Descent of Man**; (Single volume); New York : The Modern Library, (1962).

Deltel, Jean Roland, 1976, *Caractéristiques phonétiques du français au Cameroun*; in **Les relations entre les langues négro-africaines et la langue française** (Dakar, 23 – 26 mars 1976); Paris : CILF; pp. 239 – 250.

Deltel, Jean Roland, 1982, *Bilinguisme et fonctions du français au Cameroun*; in **La prospective de la langue française** : Actes du Colloque de Sassenaga (21-25 septembre 1981); Paris : CILF.

Dieu, Michel et P. Renaud, 1979, *À propos d'une étude statistique du multilinguisme au Cameroun : quelques problèmes méthodologiques*.

Dieu, M. et al., 1983, **Situation linguistique en Afrique Centrale : Atlas Linguistique du Cameroun : Inventaire préliminaire**; Paris et Yaoundé : ACCT, CERDOTOLA et DGRST; 475 p.

Dieu, M. et al., 1983, **Atlas linguistique de l'Afrique Centrale : 1 – Structures et méthodes**; Paris – Yaoundé : ACCT – CERDOTOLA.

Dorian N., 1981, **Language death : the life cycle of a Scottish Gaelic dialect**; Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

Dubois, Jean, 1973, **Dictionnaire de linguistique**; Paris : Larousse;

Dumont, P. et B. Maurer, 1995, **Sociolinguistique du français en Afrique francophone : gestion d'un héritage, devenir d'une science**; Vanves : EDICEF, Collection Universités Francophones, AUPELF – UREF; 224 p.

Duponchel, L., 1974, *Interférences entre les langues négro-africaines et l'enseignement du français au niveau phonétique, grammatical et lexical*; in **Les langues négro-africaines et l'enseignement du français**; Douala : Collège Libermann.

Ebanda Onana, P., 1995, **Problématique de l'enseignement de la préposition aux ewondophones**; Mémoire de DIPES II; Université de Yaoundé I, ENS.

Echu, George, 1999, *Historique du bilinguisme officiel au Cameroun*, in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la Francophonie**; Paris : Publisud; pp. 96-111.

Efoua Zengue, Rachel, 1986, *Qui apprend le français comme langue non maternelle ? Qui l'apprendra dans 20 ans ?*; in **Annales de la Faculté des Lettres**, Série Lettres; vol. 2. Yaoundé : Université de Yaoundé; pp. 143-161.

Efoua Zengue, Rachel, 1999, *L'emprunt : figure néologique récurrente du camfrançais, un français fonctionnel au Cameroun*; in Gervais Mendo Ze, (éd.), **Le français, langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 168-177.

Eloy, Jean-Michel, 1997, *Français et picard sont-ils "en contact" ?*, in Normand Labrie, (éd.), **Études récentes en linguistique de contact**; Collection Plurilingua XX ; Bonn : Dümmler; pp. 79-88.

Encyclopédie® Microsoft® Encarta 98. © 1993-1997 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Essono, Jean-Jacques Marie, 1979, **Interférences phonologiques et morphologiques de l'ewondo dans le français parlé**. Thèse de Master's Degree en linguistique; Université de Yaoundé.

Essono, Jean-Jacques Marie, 1982, *Les créations lexicales en français du Cameroun*; in **Cahiers du Département de Langues Africaines et Linguistique**, No 2; Yaoundé: Université de Yaoundé, Faculté des Lettres; pp.160-168.

Fame Ndong, Jacques, 1999, *L'enrichissement du français en milieu camerounais*; Gervais Mendo Ze, (éd.), **Le français, langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 195-207.

Fasold, Ralph, 1984, **The Sociolinguistics of Society**; London : Blackwell.

Ferguson, Charles A., 1959, *Diglossia*, in **Word**, No 15, PP. 325-340;

Ferguson, Charles A., 1962a, *The Language Factor in National Development*, in **Anthropological Linguistics**, No 4; Vol. 1; pp.23-27.

Ferguson, Charles A., 1962b, *Background to Second Language Problems*; in Franck A. Rice, (ed.), **Study of the Role of Second Languages, in Asia, Africa and Latin America**; Washington : Center for Applied Linguistics; pp. 1 – 7.

Ferguson, Charles, 1966, *National Sociolinguistic Profile Formula*, in W. Bright (ed.), **Sociolinguistics**; The Hague : Mouton.

Ferguson, C.A. et J.O. Gupta, 1968, **Language problems in developing nations**; New York : John Wiley and Sons.

Fishman, Joshua A., 1967, *Bilingualism with and without diglossia, diglossia with and without bilingualism*, in **Journal of Social Issues**, No 32; pp.

Fishman, Joshua A., 1971, **Sociolinguistique**; Paris, Bruxelles : Nathan, Labor.

Fosso, 1999, *Le camfranglais : une praxéogénie complexe et iconoclaste*; in Gervais Mendo Ze, (éd.), **Le français, langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 178-194.

Francard, Michel, 1993, *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*, in **Français et société**, No 6, Bruxelles, pp. 11 – 13.

Francard, Michel, 1997, Insécurité linguistique, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 170-173.

Gaudin, François, 1994, De la francisation à l'insécurité linguistique, in **Terminologies nouvelles**, No 12, 67-72.

Gfeller, Elisabeth., (éd.), 1989, **Langues nationales et maîtrise du développement**, Yaoundé, Collection PROPELCA.

Greenberg, Joseph H., 1966, **The Languages of Africa**; The Hague : Mouton.

Greenberg, Joseph H., 1968, **Anthropological linguistics**, New York : Random House; 212 p.

Grimes, B. F., 1996, **Ethnologue**, 13th edition; SIL Inc.; Version Web.

Gueunier, N., Genouvrier, E., Khomsi, A., 1978, **Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé**; Paris : Champion.

Guthrie, Malcolm, 1967, **The Classification of the Bantu Languages**; The International African Institute; London : The Dawsons of Pall Mall; 91 p.

Hagège, Claude, 2000, **Halte à la mort des langues**; Paris : Odile Jacob.

Halaoui, Nazam, 1989, **Carnets d'enquête**, vol.1 & 2, Paris & Yaoundé : ACCT / CERDOTOLA;

Hamers, Josiane F. et Michel Blanc, 1983, **Bilinguisme et Bilinguisme**; Bruxelles : Mardaga. 49 p.

Hamers, Josiane F., 1991, *L'ontogenèse de la bilinguisme : dimensions sociales et transculturelles*; in Reynold Allan G. (ed.), **Bilingualism, Multiculturalism and Second Language Learning**; Hillsdale N.J. : Lawrence Erlbaum Associates; pp. 127 – 144.

Hamers, Josiane F., 1997, *Contact des langues*; in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 94-100.

Haoua, Yaya, 1999, **Problématique des langues en contact : la langue dii dans un contexte multilingue**; Mémoire de maîtrise; Ngaoundéré, Université de Ngaoundéré; Département de français; 108 p.

Haugen, Einar, 1953, **The Norwegian Language in America : A Study in the Bilingual Behavior**; Philadelphia : University of Pennsylvania Press.

Haugen, Einar, 1954, "Review of Weinreich : *Languages in contact*", in **Language**, N° 30, p. 380-389.

Haugen, Einar, 1957, "Review of Derooy : *L'emprunt linguistique*", in **Language**, N° 33; p. 587-589.

Heine, Bernd, 1992, *Language policies in Africa*, in Robert K. Herbert, (ed.), **Language and Society in Africa : The theory and practice of sociolinguistics**; Cape Town : Witwatersrand University Press; pp. 23-35.

Histoire du Cameroun, 1961, de la préhistoire au premier janvier 1960

Houbedine – Gravaud, Anne-Marie, 1998, *Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique*, in Cécile Canut, (éd.), **Imaginaires linguistiques en Afrique** ; Actes du colloque de l'INALCO "Attitudes, Représentations et Imaginaires linguistiques en Afrique : quelles notions pour quelles réalités?"; Paris : INALCO; pp.19-26.

Huck, Dominique, 1997, *Incidence des représentations sur la transmission d'une langue minorée. Quelques observations liminaires*; in Normand Labrie, (éd.), **Études récentes en linguistique de contact**; Collection Plurilingua XX ; Bonn : Dümmler; pp. 146-154.

Humbley, John, 1997, *Paramètres d'observation de l'aménagement de la langue*; in Normand Labrie, (éd.), **Études récentes en linguistique de contact**; Collection Plurilingua XX ; Bonn : Dümmler; pp.155-162.

Jodelet, D., (dir.), 1989, **Les représentations sociales**; Paris: PUF.

Jonang, Clarisse, 1993, **Influence du camfranglais sur les performances des élèves**; Mémoire de DIPES II; Université de Yaoundé I : ENS.

Journal officiel de l'État du Cameroun, 1920.

Journal Officiel de l'État du Cameroun, 1923.

Journal Officiel de l'État du Cameroun, 1924.

Juillard, Caroline, 1997, *Religion*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 239-246.

Kakdeu, Louis-Marie, 2004, **La dissymétrie entre la diffusion et la compréhension des messages au Cameroun : cas de la sensibilisation contre les MST/SIDA**; Mémoire de maîtrise; Université de Yaoundé I, FALSH, DLAL.

Kemta Sonkoué, Serges Désiré, 2004, **La transmission intergénérationnelle des langues camerounaises en milieu urbain: le cas du ngiemboong à Yaoundé**; Mémoire de maîtrise; Université de Yaoundé I, FALSH, DLAL.

Kesteloot, Lilyan , 1992, *Place, enfin, aux langues nationales !*; in **Diagonales**, No 21, janvier - février 1992; pp. 24-26.

Klinkenberg, Jean-Marie, 1997, *Classe sociale des élèves*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 81-85.

Kloss, Heinz, 1968, *Notes concerning a language-nation typology*; in Joshua A. Fishman, Charles A. Ferguson, and J. Das Gupta (eds.), **Language Problems of Developing Nations**; New York : John Wiley and Sons; pp. 69 – 86.

Kloss, Heinz et Grant D. McConnell, (eds.), 1989, **The written languages of the world : A survey of the degree and modes of use**; Volume 2, India; Book 1, Constitutional languages; Office of the Registrar General, India and International Center for Research on Bilingualism; 609 p.

Kloss, Heinz, Grant D. McConnell et Jean D. Gendron, (1976-1998), 1989, **Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation / The Written Languages of The World : A Survey of the Degree and Modes of Use**, Volume 2, India, Book 1, Constitutional languages, Office of the Registrar General; India and International Center for Research on Bilingualism; 609 p.

Koenig, E. L., E. Chia et J. Povey, (eds.), 1983, **A sociolinguistic profile of urban centers in Cameroon**, Los Angeles, University of California : Crossroads Press; 149 p.

Kremnitz, Georg, 1991, *Y a-t-il des diglossies neutres?*, in **Lengas**, No 30.; pp 29-36.

Labatut, Roger, 1974, *L'étude du milieu dans l'enseignement du français*; in **Revue de Pédagogie** No 2; Yaoundé; pp101-105.

Labov, William, 1964, *Stages in the acquisition of standard English*, in Roger Shuy, (ed.), **Social Dialects and Language Learning**; Champaign, Illinois : The National Council of Teachers of English; pp. 77-103.

Labov, William, 1966, **The social stratification of English in New York City**; Arlington, Texas : Center for Applied Linguistics.

Labov, William, 1972a, **Sociolinguistic Patterns**, University of Pennsylvania Press.

Labov, William, 1972b, **Language in the inner City : Studies in the Black English Vernacular**; University of Pennsylvania Press.

Lafont, R., 1979, *La diglossie en pays occitan, ou le réel occulté*; in Rolf Kloefer, (éd.), **Bildung und Ausbildung in der Romania**, Tome 2; München; pp. 504-512.

Lafontaine, Dominique, 1986, **Le parti pris des mots : normes et attitudes linguistiques**; Bruxelles : Mardaga; 163 p.

Lafontaine, Dominique, 1997, *Attitudes linguistiques*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 56-60.

Lagarde, Christian, 1997, *Un conflit dans le conflit : langue minoritaire et immigration espagnole en Roussillon*; in Henri Boyer, (éd.), **Plurilinguisme : "contact" ou "conflit" de langues ?**; Paris & Montréal : L'Harmattan; pp. 51-94.

Lambert, W. E., Franckel, H. et Tucker, G.R., 1966, *Judging Personality through Speech : A French-Canadian example*; in **The Journal of Communication**, No 16, pp. 305-321.

Laponce, Jean-A., 1984, **Langue et territoire**, PUL.

Latin, Danièle, 1992, *Les langues nationales à l'école : Langues en présence, multilinguisme et Francophonie*; in **Diagonales**, No 21, janvier - février 1992; pp. 29-32.

Leclerc, Jacques, (1999 : 9) *Cameroun*, in **Aménagement linguistique dans le monde**; Francophonie : l'Afrique; <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl>

Leclerc, Jacques, 2003, *La vitalité des petites langues*, in **Aménagement linguistique dans le monde**; http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Langues/vital_petiteslangues.htm

Leclerc, Jacques, 2003, *La mort des langues*, in **Aménagement Linguistique dans le monde**; http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/Langues/vital_mortdeslangues.htm

Lecointre, Simone et Jean-Paul Nicolau, 1996, *L'enseignement et la formation techniques et professionnels en Mauritanie : vers un bilinguisme raisonné*, dans C. Juillard, L.- J.

Calvet et al., **Les politiques linguistiques, mythes et réalités**; Beyrouth, Aupelf - Uref, Universités Francophones, coll. AS; pp. 237 - 242.

Leconte, Fabienne, 1997, **La famille et les langues** : une étude sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise; Paris : l'Harmattan; 286 p.

Mackey, William F., 1975, *Puissance, attraction et pression des langues en contact : Modèles et indices*, in Savard, Jean-Guy et Richard Vigneault, **Les États multilingues : problèmes et solutions**, (CIRAL Publications A-9),

Mackey, W. F., 1997, *Bilinguisme*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 61-64.

Mackey, W. F., 1997, *Vitalité linguistique*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 294-296.

Mackey, W. F., 2000, *Prolégomènes à l'analyse de la dynamique des langues*; in **Diversité Langues**; en ligne, Disponible à <http://www.uquebec.ca/diverscite/entree.htm>.

Mackey, W. F., 2004, *The Dimensions of language Policy*, in. Roland Terborg and Laura Garcia-Landa (eds.), **The Challenges of Language Policies in the XXI Century**; Mexico, Universidad nacional autonomo de Mexico, Centro de Ensenanza de las lenguas extrajeras.

Manessy, Gabriel, 1978, *Observations sur un corpus du français oral recueilli dans le Sud du Cameroun*; in **Bulletin du Centre d'Étude des Plurilinguismes**; pp. 3-32.

Matthey, Marinette et Jean-François De Pietro, 1997, *La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée?*, in Henri Boyer, (éd.), 1997, **Plurilinguisme : "contact" ou "conflit" de langues?**; Paris & Montréal : L'Harmattan; pp.133-190.

Maurer, Bruno, 1997, *De quoi parle-t-on quand on parle de représentations sociolinguistiques?*, in Cécile Canut (éd.), **Imaginaires linguistiques en Afrique**; Actes

du colloque de l'INALCO sur le thème : *Attitudes, représentations et imaginaires linguistiques en Afrique : Quelles notions pour quelles réalités?* 9 novembre 1996; Paris : INALCO / Éditions l'Harmattan; pp. 27-37.

Mba, G. et Blasius Chiatoh, 2000, *Current trends and perspectives for mother tongue education in Cameroon*, in **African Journal of Applied Linguistics (AJAL)**, No 1 ; pp. 1-21.

Mbassi Manga, Francis, 1976, *Langage et communication au Cameroun*; in **Studies in English and French : A book of Readings**; Vol. 1; University of Yaounde, The English Department; pp. 49-63.

McConnell , G.D., J.-D. Gendron, et al., 1989, **Dimensions et mesure de la vitalité linguistique**; Rapport scientifique, Volume 1; Publication G-9; CIRB; 170 p.

McConnell, Grant D. , 1990, *une mesure de la fonctionnalité des langues : quelques applications*; in **Des langues et des villes**; Paris, , ACCT, Diffusion Didier Érudition, Collection Langues et Développement; pp.29 - 48.

McConnell , G.D., et J.-D. Gendron, 1976, 1993, 1995 et sq., **Atlas international de la vitalité linguistique**, Tome 1 : l'Inde, Tome 2 : l'Europe Occidentale; Québec, CIRAL.

McConnell, Grant D., 1991, **A Macro-sociolinguistic Analysis of Language Vitality : Geolinguistic Profiles and Scenarios of Language Contact in India**; Sainte-Foy; Centre International de Recherche en Aménagement Linguistique (CIRAL) : Les Presses de l'Université Laval; 431 p.

McConnell G. D. , 1998, **Les langues écrites du monde : Afrique occidentale**, tome 1, CIRAL, Presses de l'Université Laval, Ste-Foy.

Meillet, Antoine, 1921, **Linguistique historique et linguistique générale**; 2 vol.; Paris.

Mendo Zé, Gervais et al., 1979, **Inventaire des particularités lexicales du français parlé au Cameroun**; Yaoundé, Université de Yaoundé I, FLSH.

Mendo Zé, Gervais, (dir.), 1999a, **Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; 383 p.

Mendo Zé, Gervais et al., 1999b, *Synthèse bibliographique des travaux de recherche sur la langue française au Cameroun*; in Gervais Mendo Ze, (éd.), **Le français, langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 339-346.

Moreau, Marie – Louise, (éd.), 1997, **Sociolinguistique : concepts de base**; Liège : Mardaga.

Motanga Manyi, 1972, **Bilingualism in Cameroon**; Mémoire de CAPES; Université de Yaoundé; ENS.

Moulton, William G., 1985, *Bird-song dialects and human languages dialects*, in **The Behavioral and Brain Sciences**, No 8; pp. 110-111.

Mveng, E., 1985, **Histoire du Cameroun**, Tome II; Yaoundé, CEPER; 316 p.

Napon, A., 1998, *La place des langues nationales en Afrique noire francophone*, in **Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines** No 28 ; Dakar : Université Cheikh Anta Diop ; pp. 193-205.

Ndiassé Thiam, 1991, *L'évolution du wolof véhiculaire en milieu urbain sénégalais; le contexte dakarois*; in **Plurilinguismes**, No 2; Paris.

Ndjonmbog Joseph Roger, 2003, **Transmission intergénérationnelle des langues en milieu urbain plurilingue : le cas de la ville de Yaoundé**; Mémoire de Maîtrise en linguistique sous la direction de Bitjaa Kody Z. D., Yaoundé : Université de Yaoundé I.

Nelde, Peter Hans, 1994, *Language contact and conflict : The Belgian experience and the European Union*; in Wright, S. (dir.), **Languages in contact and conflict : experiences in the Netherlands and Belgium**; Londres : Multilingual Matters Clevedon; pp. 165-182.

Ngalasso M. M., 1981, *Situations et politiques linguistiques en Afrique Centrale pour une nouvelle stratégie de promotion des langues africaines*, in **Documents de la réunion des experts** tenue à Conakry du 21 au 25 septembre 1981 ; UNESCO.

Ngangnang, 1981, **Bilingualism in Secondary Schools : a Case Study**; Mémoire de maîtrise ; Université de Yaoundé, FLSH, Département d'anglais.

Ngantchui Debana, Evelyne, 1982, **Les structures du multilinguisme début scolaire et scolaire**; Mémoire de Maîtrise; Université de Yaoundé; 93 p.

Ngo Nognibo, M. P., 1990, **Interférences morphologiques du basaa dans le français**; Mémoire de DIPES II; Université de Yaoundé; ENS.

Ninyoles, Rafael, 1969, **Conflicte lingüistic valencia**; Valencia : Tres i quatre.

Noguem, J., 1991, **Les interférences phonologiques du ghomala' dans le français**; Mémoire de DIPES II, Université de Yaoundé : ENS.

Nseme, Cléodor et Beban Sammy Chumbow, 1990, *Réforme et modernisation du duala*, in Istvan Fodor et Claude Hagège, (éds.), **La réforme des langues : Histoire et avenir**; vol. V; Hamburg, Helmut Buske Verlag; pp. 151-170.

Nzété Paul, 1990, **Le lingala de la chanson zaïro-congolaise de variété**, Thèse d'État, Paris : Université René Descartes.

Onana Onguene, Grégoire, 1995, **L'enseignement du français, langue étrangère**; Mémoire de DIPES II; Université de Yaoundé I; ENS.

Onguene Essono, Louis Martin, 1999, *Les statuts du français au cameroun : Essai de description des situations réelles du français au Cameroun*; in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 285-299.

Petrinovitch, L. et Patterson, T. L., 1981, *The responses of white-crowned sparrows to songs of different dialects and subspecies*; **Zeitschrift für Tierpsychologie** 57; pp. 1-14.

Raaflaub, F. H., 1948, **Gebt uns Lehrer**; Basel, Missionsbuch Handlung; 200 p.

Rapport annuel 2001 de la SIL – Cameroun; Yaoundé : SIL.

Rapport annuel de l'Alliance Biblique du Cameroun en 2001-2002; Yaoundé : SIL.

Renan, 1882, **Qu'est-ce qu'une nation?**

Renaud, Patrick, 1976, *Le français au Cameroun*, in **Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines**, No 7; Yaoundé : FLSH; pp. 17-41.

Robillard, Didier de, 1997, *Aménagement linguistique*, in Marie-Louise Moreau, (éd.), **Sociolinguistique : Concepts de base**; Liège : Mardaga; pp. 36-41.

Robillard, Didier de, 1997, *Statut*, in Marie-Louise Moreau (éd.), **Sociolinguistique : concepts de base**; Liège : Mardaga, pp. 269-270.

Rona, José Pedro, 1970, *A Structural View of Sociolinguistics*; in Paul Garvin (ed.), **Method and Theory i Linguistics**; The Hague : Mouton; pp.199 – 211.

Sasse, Hans-Jürgen, 1992, *Theory of language death*; in Matthias Brenzinger, (ed.), **Language death : factual and theoretical explorations with special reference to East Africa**; Berlin & New York : Mouton de Gruyter; pp. 7-30.

Sasse, Hans-Jürgen, 1992b, *Language decay and contact-induced change : similarities and differences*; in Matthias Brenzinger, (ed.), **Language death : factual and theoretical explorations with special reference to East Africa**; Berlin : Mouton de Gruyter; pp.

Schleicher, August, 1863, **La théorie de Darwin et la science du langage** : lettre publique à M. le Dr Ernest Heckel; traduit de l'allemand par M. de Pommayrol; Paris : A. Franck; 23 p.

Schleicher, August, 1868, **De l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme**, traduit de l'allemand par M. de Pommayrol; Paris : A. Franck; 12 p..

Shu, S. N. , 1972, **The collaboration policy in Cameroon education 1910 - 1931**;
London, Faculty of Arts, Doctorate dissertation; 280 p.

Sieyès, 1789, **Qu'est-ce que le tiers état?**

Soh, André, 1978, **Le français au Cameroun anglophone : problèmes linguistiques, problèmes d'apprentissage**; Mémoire de maîtrise; Université de Besançon : Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Soundjock Emmanuel, 2001, *La législation linguistique au Cameroun*;
Yaoundé; CERDOTOLA; n.p.; 6 p.

Stewart, William, 1962, *An Outline of Linguistic Typology for Describing Multilingualism*, in **Study on the Role of Second Languages in Asia, Africa and Latin America**;
Washington.

Stewart, William, A., 1968, *A sociolinguistic typology for describing national multilingualism*, in Fishman, Joshua A. (ed), **Readings in the Sociology of Language** ;
La Haye : Mouton ; pp. 531-545.

Stumpf, Rudolf., 1979, **La politique linguistique au Cameroun de 1884 à 1960**; Berne,
Peter Lang; 157 p. + 61 p. annexes.

Tabi Manga, Jean, 1990, *Écriture de l'insolite*; in **Notre Librairie**, No 100; pp. 10-17.

Tabi Manga, Jean, 1994, *La question linguistique : statut et rôle du français dans l'enseignement au Cameroun*; dans **Diagonales** N° 32, pp. 24-26.

Tabi Manga, Jean, 1999, *Proposition pour un aménagement du plurilinguisme en Afrique francophone*, in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 31-44.

Tabi Manga, Jean, 2000, **Les politiques linguistiques du Cameroun : essai d'aménagement linguistique**; Paris : Karthala; 237 p.

Tadadjeu, Maurice, 1975, *Language Planning in Cameroon : Towards a trilingual education system*; in **Patterns in Language, Culture and Society : Sub-Saharan Africa**; Columbus Working Papers in Linguistics 19; pp.53-75.

Tadadjeu, Maurice, 1985, *Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise : le trilinguisme extensif*, in MINFOC (éd.), **L'identité culturelle camerounaise**; Yaoundé : Ministère de l'Information et de la Culture; pp.187-202.

Tadadjeu, Maurice. & Etienne Sadembouo, 1984, **Alphabet général des langues camerounaises**. Yaoundé : Université de Yaoundé et Institut des Sciences Humaines. Coll. PROPELCA No 1; 35 p.

Tadadjeu, Maurice, (dir.), 1990, **Le défi de Babel au Cameroun**; Yaoundé, Université de Yaoundé, Collection PROPELCA, N° 53; 298 p.

Tchitchi, Toussaint Yaovi, 1997, Ethnie, in Marie-Louise Moreau (éd.), **Sociolinguistique : concepts de base**; Liège : Mardaga, pp. 142-143.

Tchoungui, Gisèle, 1977, **Le bilinguisme au Cameroun. Bilan et perspectives : 1960-1980**; Yaoundé : CNE.

Touzeil, Jean-Claude, 1979, **Quelques camerounismes**; Yaoundé : IPAR-CEPER; 169 p.

Traduction œcuménique de la Bible, 1970, Paris : Alliance Biblique Universelle – Le Cerf; 1731p.

Trudgill, Peter, 1974, **The Social Differentiation of English in Norwich**; Cambridge : Cambridge University Press.

Tsougui, Françoise, 1980, **Le français écrit en classe de 6^{ème} à Yaoundé (Cameroun) : Recherche des interférences de l'ewondo dans le français et propositions pédagogiques**; Thèse de Doctorat de 3^{ème} Cycle; Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

Valdman, A., 1997, *l'étiologie linguistique*, in Marie-Louise Moreau (éd.), **Sociolinguistique : concepts de base**; Liège : Mardaga, pp.144-151.

Vallverdu, F., 1979, **Dues llengües : dues funcions ?**, Barcelona : Edicions 62.

Vigner, Gérard, 1991, *École et choix linguistiques : le cas du Cameroun*, in Daniel Coste et Jean Hébrard, (coord.), **Vers le plurilinguisme?**, Tunis : UPS, Collection Le français dans le monde / Recherches et Applications; pp.100-118.

Wald, P., 1997, *Choix de code*, in Marie-Louise Moreau et al., **Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies**, Actes des 1ères Journées Scientifiques du Réseau Thématique de Recherche « Étude du français en Francophonie » de l'UREF, tenues du 18 au 21 septembre 1991 à l'Université de Nice, France; pp. 71-76.

Waters, Glenys, 1998, **Local literacies : theory and practice**; The Summer Institute of Linguistics; 425 p.

Weinreich, Uriel, 1953, 1968, 1979 (9th edition), **Languages in contact : findings and problems**; The Hague : Mouton; 149 p.

Zang Zang, Paul, 1991, **Le processus de dialectisation du français en Afrique: le cas du Cameroun; Études fonctionnelles et tendances évolutives du français**; Thèse de Doctorat de 3^{ème} Cycle; Université de Yaoundé.

Zang Zang, Paul, 1999a, *Le phonétisme du français camerounais*; in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 112-129.

Zang Zang, Paul, 1999b, *Le e muet dans le français du Cameroun*; in Gervais Mendo Zé, (dir.), **Le français langue africaine : enjeux et atouts pour la francophonie**; Paris : Publisud; pp. 130-148.

TEXTES TOUCHANT À LA LÉGISLATION LINGUISTIQUE

Constitution du Cameroun Oriental, 4 mars 1960

Constitution de la République Fédérale du Cameroun, 1961.

Constitution de la République Unie du Cameroun, 1972.

Constitution de la République du Cameroun du 18 janvier 1996 ; Presses de l'Imprimerie Nationale, Yaoundé, 45 p.

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale de 1965

Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948

Décret du 31 mars 1913 portant interdiction de l'utilisation de l'anglais sur le territoire de la Colonie.

Décret 61/55 du 25 avril 1961 portant création de l'Institut National des Études Universitaires du Cameroun à Yaoundé.

Décret 62/DF/289 du 26 juillet 1962 portant création de l'Université Fédérale du Cameroun à Yaoundé.

Décret 77/108 du 28 avril 1978 portant création et organisation des Centres Universitaires de Douala et Dschang.

Décret 80/281 transformant les Services Linguistiques de la Présidence en Direction des Services Linguistiques.

Décret du 20 août 1985 portant Projet d'Enseignement de l'anglais aux fonctionnaires.

Décret 98/003 du 8 janvier 1998 portant création du Ministère de la Culture.

Décret 90/11/96 du 3 août 1990 portant création du Programme de Formation Linguistique Bilingue (PFLB).

Décret 2002/004 du 4 janvier 2002 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale.

Loi 101 adoptée par le Québec en 1971

Loi No 59-56 du 31 Octobre 1959 portant Constitution de l'État du Cameroun.

Loi No 61-2W-1 du 26 octobre 1961 portant Constitution de l'État Fédéré du Cameroun Occidental.

Loi No 63/13 du 19 jun 1963 portant organisation de l'Enseignement Général Technique.

Loi No 63/COR/5 du 3 juillet 1963 portant organisation de l'Enseignement Primaire Élémentaire en français.

Loi No 64/LF/11 du 26 juin 1964 portant organisation de l'Enseignement Privé du Secondaire Général et Technique.

Loi No 91/287 du 21 juin 1991 portant organisation et fonctionnement du Conseil National de la Communication.

Loi No 96-06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972.

Loi No 005 du 16 avril 2001 portant Orientation de l'Enseignement Supérieur.

Loi No 98/004 du 14 avril 1998 d'Orientation de l'Éducation au Cameroun; **Cameroon Tribune**, No 2869 du vendredi 17 avril 1998.

Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966

Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966

Traité de Versailles (1919)

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace	i
Remerciements	ii
Résumé	vi
Summary	viii
Sigles et abréviations	x
Index des figures, cartes et tableaux	xiii
<u>INTRODUCTION GÉNÉRALE</u>	1
1. Genèse	1
2. Objectifs, questions de recherche et hypothèses de travail	5
2.1. Les objectifs	5
2.2. Les questions de recherche	6
2.3. Les hypothèses de travail	8
3. Définitions de la vitalité ou dynamique des langues	9
4. Le Cameroun et ses langues	11
a. Les familles linguistiques du Cameroun	12
b. Les langues véhiculaires	15
c. Rapports entre les langue locales	19
d. Le contact avec les langues européennes	22
5. Études antérieures de la dynamique des langues au Cameroun	25
a. Études antérieures portant sur l'influence structurelle	25
b. Études portant sur l'enseignement du français au Cameroun	25
c. Études portant sur le statut des langues	27
d. Les études sur le bilinguisme officiel	28
6. Considérations théoriques générales	29
a. De l'origine des langues	29

b. Problématique de la cohabitation des langues	33
c. De la nature du langage et du contact des langues	34
7. Cadre théorique et modèles pour la recherche	37
a. Le bilinguisme	42
b. La diglossie	44
c. Bilinguisme et diglossie	45
d. Contact ou conflit des langues ?	47
e. Modélisation des théories bilinguiste et diglossique	49
f. La sociolinguistique urbaine	50
g. La sociologie du langage	51
h. La politique linguistique	55
8. Principes méthodologiques de base	56
a. La démarche empirico-inductive	58
b. Les approches macrosociolinguistique et microsociolinguistique	60
c. Le type d'étude	61
d. Le type d'enquête	62
e. Les techniques de collecte des données	63
f. Les techniques d'enquêtes utilisées	65
9. Définition du sujet	66
10. Intérêt du sujet	68
11. Les limites de nos ambitions	70
12. Plan du contenu	71
13. Méthodologie	74
PREMIÈRE PARTIE : LA GESTION INDIVIDUELLE DES LANGUES	80
INTRODUCTION	81
CHAPITRE 1 : LES PRATIQUES LINGUISTIQUES	83
I – INTRODUCTION	83
1. Objet	83
2. Le cadre pragmatique de l'enquête : le milieu informel	83
3. La quantification des pratiques linguistiques	84

4. Fondements de l'analyse	86
II - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES DANS LA VILLE DE YAOUNDÉ	87
1. Introduction	87
a. Études antérieures de la vitalité des langues à Yaoundé	88
b. Instrument d'investigation et méthode d'analyse	88
2. Auto-évaluation des compétences linguistiques	91
a. Les parents	91
b. Les jeunes	92
3. Les usages déclarés dans les ménages	92
3.1 .Plurilinguisme et usage des langues déclarés par les parents	93
a. Le plurilinguisme	93
b. Usage des langues déclaré par les parents	93
3.2 Plurilinguisme et usage déclarés des enfants	94
a. Plurilinguisme	94
b. Usage des langues	95
3.3 La transmission des langues	96
3.4 Usage des langues selon la profession	98
4. Usage des langues à l'extérieur des foyers	102
4.1 Usages déclarés dans la vie courante	102
4.2 Comparaison des usages à l'intérieur et à l'extérieur des foyers	103
4.3 Bilinguisme officiel à l'extérieur des foyers	104
4.4 Les langues des marchés	105
4.5 Usage des langues dans les lieux de service	107
5. Conclusion	108
III - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES À YOKO	109
1. Introduction	109
1.1 Hypothèse de travail	110
1.2 Le questionnaire	111
1.3 L'échantillon	111
2. Identification des répondants	111
2.1 Polyglossie des répondants	112

3. Auto-évaluation des compétences linguistiques	112
3.1 Les compétences orales	112
a. Les parents	113
b. Les jeunes	113
3.2 Les compétences écrites des répondants	114
a. Les parents	114
b. Les jeunes	115
4. Usages déclarés dans les ménages	115
4.1 Usages déclarés par les parents dans les ménages	116
a. Usages déclarés pour eux-mêmes	116
b. Usages déclarés pour les enfants	116
4.2 Usages déclarés par les enfants	116
a. pour eux-mêmes	117
b. pour leurs parents	117
5. Usages déclarés des langues à l'extérieur des ménages et au marché	117
6. Conclusion	118
IV - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES A POLI	119
1. Introduction	119
2. Mesure transversale de la polyglossie	119
3. Auto-évaluation des compétences linguistiques	121
a. Les compétences orales	121
b. Les compétences écrites	122
4. Les usages déclarés dans les ménages	122
4.1 Usages déclarés par les parents dans les ménages	122
4.2 Usages des langues au foyer déclarés par les jeunes	123
5. Usages déclarés à l'extérieur des foyers et au marché	125
6. Conclusion	126
V - LES PRATIQUES LINGUISTIQUES EN ZONE RURALE :	
Le cas de NYAMBOYA	126
1. Introduction	126
2. Identification des répondants	127
3. Polyglossie des répondants	128

4. Auto-évaluation des compétences linguistiques	128
4.1 Les compétences orales	128
4.2 Auto-évaluation des compétences écrites des répondants	129
5. Les usages déclarés dans les ménages à Nyamboya	130
5.1 Pratiques déclarées dans les foyers par les adultes	130
5.2 Usages déclarés dans les ménages par les jeunes	131
6. Pratiques linguistiques à l'extérieur des ménages et au marché	132
7. Conclusion	133
VI – CONCLUSION	133
CHAPITRE II : LES ATTITUDES ET LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES AU CAMEROUN	137
I – INTRODUCTION	137
1. Définitions	137
2. Le problème	139
3. Explications possibles	140
4. Hypothèse de travail	141
5. Objectifs	141
6. L'insécurité linguistique	142
7. Présentation de l'échantillon	143
8. Techniques et instruments d'enquête	143
a. La technique du locuteur masqué	143
b. L'analyse des discours épilinguistiques	145
c. Le questionnaire	145
II – ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À YAOUNDÉ	147
1. Introduction	147
2. Hiérarchisation affective des langues	148
a. L'attachement à la langue africaine familiale	148
b. La préservation linguistique	150

3. Hiérarchie expressive des langues	151
4. Choix d'une langue véhiculaire pour la ville de Yaoundé	152
5. Choix de la meilleure langue pour la progéniture	153
a. Causes de la baisse du français dans les choix	154
b. Valeur symbolique des langues et marché de l'emploi	155
6. Langue camerounaise que l'on apprendrait volontiers	156
a. Abstentions	156
b. Choix délibérés	157
7. Conclusion	158
III - ATTITUDES ET REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À YOKO	159
1. Introduction	159
2. Hiérarchisation fonctionnelle des langues	159
a. <i>Les parents</i>	159
b. <i>Les jeunes</i>	161
3. Hiérarchisation affective des langues	162
4. Hiérarchie expressive des langues	163
5. Choix d'une langue véhiculaire pour la ville de Yoko	164
6. Choix de la meilleure langue pour la progéniture	165
7. Langue camerounaise que l'on apprendrait volontiers	166
8. Conclusion	167
IV – LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À POLI	167
1. Introduction	167
2. Hiérarchisation fonctionnelle des langues à Poli	167
a. Les parents	167
b. Les jeunes	168
3. Hiérarchisation affective des langues à Poli	169
4. Hiérarchisation expressive des langues à Poli	170

5. Choix d'une langue véhiculaire pour Poli	171
6. Choix d'une langue pour la progéniture	172
7. Choix d'une langue camerounaise d'ouverture à une autre culture	173
8. Conclusion	174
V - LES REPRÉSENTATIONS LINGUISTIQUES À NYAMBOYA	175
1. Introduction	175
2. Hiérarchisation fonctionnelle des langues à Nyamboya	175
a. Les parents	175
b. Les jeunes	177
3. Hiérarchisation affective des langues	177
4. Hiérarchisation des langues expressives	178
5. Choix d'une langue véhiculaire pour Nyamboya	179
6. Choix d'une langue pour la progéniture	179
7. Choix de la langue camerounaise qu'on apprendrait volontiers	181
VI – CONCLUSION	181
CHAPITRE III : LA TRANSMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE	
DES LANGUES AU CAMEROUN	183
I – Introduction	183
1. Le problème	184
2. Méthodologie	186
II – LA TRANSMISSION DU LANGAGE CHEZ LES ANIMAUX	187
1. Les dialectes animaux	187
2. La transmission des dialectes animaux	189
3. Pourquoi les oiseaux transmettent-ils leur dialecte à leur petits?	190

a. Théorie de l'adaptation biologique du langage	190
b. Théorie de l'adaptation sociale du langage	191
III - LA TRANSMISSION DES LANGUES DANS LES SOCIÉTÉS HUMAINES	192
1. Le rôle social de la langue	192
2. Comment les hommes transmettent leur langue	193
3. Pourquoi les hommes transmettent-ils en priorité leur L1?	194
4. Qu'est-ce qui motive le changement intergénérationnel d'une langue?	195
5. Langues et registres linguistiques	198
6. Le processus d'acculturation de William Labov	199
7. Applicabilité du modèle de Labov au Cameroun	200
IV – LA TRANSMISSION DES LANGUES CAMEROUNAISES	202
1. Transmission des langues locales en milieu rural non scolarisé	203
a. Transmission de la grammaire de base (langue courante).	204
b. Acquisition du vernaculaire et différenciation linguistique	205
c. Transmission de la langue châtiée (le standard de Labov)	206
2. Transmission des langues locales en zone rurale scolarisée	207
a. Transmission de la grammaire de base	208
b. Acquisition du vernaculaire	209
c. Acquisition du standard dans la langue locale	210
d. La perception sociale chez le jeune rural scolarisé	210
e. La variation stylistique chez le jeune rural scolarisé	211
3. La transmission des langues camerounaises en milieu urbain	213
a. Typologie des modes de vie en milieu urbain	213
b. Transmission des langues camerounaises chez les ultra urbains	216
c. Caractéristiques et rôle de la berceuse dans la transmission des langues	216
d. Le rôle de la mère	218
4. Effets des modes de vie sur la transmission des langues locales en ville	218
V – APPRENTISSAGE DE LA PREMIÈRE LANGUE	
OFFICIELLE AU CAMEROUN	220
1. Apprentissage de la langue officielle en zone rurale	220
a. La carence en enseignants dans les zones rurales	221

b. La formation professionnelle des enseignants des écoles rurales	222
c. Absence de matériel didactique	223
d. Le bain linguistique rural	223
2. Apprentissage de la langue officielle en zone urbaine	224
3. Les variétés de français au Cameroun selon Renaud (1976)	226
a. Dialectes régionaux et de "quartier"	226
b. Les argots	227
c. Français commun	227
d. Français langue étrangère ou langue des happy few.	227
VI – CONCLUSION	228
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE	233
DEUXIÈME PARTIE : LA GESTION INSTITUTIONNELLE DES LANGUES	235
INTRODUCTION	236
CHAPITRE IV : LES POLITIQUES LINGUISTIQUES	239
I – INTRODUCTION	239
II – ORGANISATIONS POLITIQUES ET POLITIQUES LINGUISTIQUES DES ÉTATS	242
1. Organisations politiques des États	242
a. L'État démocratique libéral	242
b. L'État nation	243
c. Les États sécularisés	244
d. États unitaires, États fédéraux	244
e. Les rôles multiples de l'État	245
f. L'État dans le contexte international	245

2. Les types de politiques linguistiques	248
a. La politique linguistique explicite	248
b. La politique linguistique implicite	248
c. La politique linguistique directive	248
d. La politique linguistique sélective	248
e. La politique linguistique par défaut	249
3. Nations et politiques linguistiques	249
a. Les nations endoglossiques	249
b. Les nations exoglossiques	250
c. Le monolinguisme étatique	251
d. Le bilinguisme comme politique linguistique	252
e. Le multilinguisme comme politique linguistique	253
f. La malédiction du multilinguisme	255
g. Le multilinguisme comme une richesse	255
III - LES POLITIQUES LINGUISTIQUES DU CAMEROUN AVANT L'INDÉPENDANCE	256
1. La voie missionnaire (1843-1884)	258
2. La politique linguistique allemande (1884-1916)	259
3. La politique linguistique britannique (1916-1958)	265
4. La Politique linguistique française au Cameroun (1916-1960)	267
5. L'école et la politique linguistique en France au 18^{ème} et 19^{ème} siècles.	272
6. Conclusion	275
IV - LES POLITIQUES LINGUISTIQUES DU CAMEROUN INDÉPENDANT	277
1. Le monolinguisme étatique (1960-1961)	278
2. Le bilinguisme officiel sur le principe de la territorialité (1961-1972)	279
a. Organisation de l'enseignement primaire	280
b. Organisation de l'enseignement secondaire	280
c. Organisation de l'enseignement supérieur	281
3. Le bilinguisme officiel généralisé (1972-1983)	282
a. Le bilinguisme dans l'éducation nationale	282
b. Le bilinguisme dans les autres institutions	283
c. Les articles constitutionnels	284

d. L'enseignement supérieur	284
4. Le bilinguisme officiel sur le principe de la personnalité (1983-1995)	284
a. Le Programme de Formation Bilingue	285
b. Le bilinguisme dans les services publics	286
c. La prise en compte des langues nationales	286
d. Les langues dans les médias	287
5. Le multilinguisme d'État (1995 -)	287
a. La législation linguistique constitutionnelle	288
b. La Loi d'Orientation de l'Éducation au Cameroun	289
c. Le décret portant Organisation du Ministère de la Culture	290
d. Les langues nationales au Ministère de l'Éducation Nationale	292
e. La législation linguistique à l'Université	293
f. La gestion des langues dans l'administration	294
g. Les langues de l'Assemblée Nationale	295
IV – CONCLUSION	298
NOTES	299
CHAPITRE V : L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE AU CAMEROUN	300
I – INTRODUCTION	300
1. La politique linguistique	301
2. L'aménagement linguistique	301
3. La planification linguistique	304
4. Planification et législation linguistiques	305
5. L'ingénierie linguistique	306
6. L'instrumentalisation linguistique	306
7. Les actions linguistiques	307
II – L'UNIFICATION LINGUISTIQUE ET SA MISE EN ŒUVRE	308
1. Le choix d'une langue d'unification	312
2. Mise en œuvre de l'option gouvernementale	313

III - RÔLE DE L'ÉCOLE DANS L'UNIFICATION LINGUISTIQUE	313
1. Mise en œuvre du bilinguisme officiel à l'école	317
2. Impact du bilinguisme officiel dans l'enseignement primaire	318
3. Impact du bilinguisme officiel dans l'enseignement secondaire	321
4. Le bilinguisme officiel dans l'enseignement supérieur	322
a. Un programme intensif : la licence bilingue de l'Université de Yaoundé (I)	323
b. La notion de bain linguistique	325
IV – LES CENTRES LINGUISTIQUES PILOTES ET L'EXPANSION DU BILINGUISME OFFICIEL	326
V - RÔLE DES MÉDIAS DANS L'EXPANSION DES LANGUES	328
1. Le paysage médiatique camerounais	329
2. La station CRTV – télé.	331
3. Le poste national de la CRTV – Radio	333
4. La station provinciale CRTV – Centre	334
a. Impact de la station provinciale du Centre sur l'expansion des langues	336
5. La place des langues camerounaises dans les médias	337
6. La place du pidgin-english à la CRTV-radio	338
7. Impact de la radiodiffusion dans l'expansion des langues de diffusion	339
8. Les autres médias audiovisuels	341
9. La presse écrite	344
VI – RÔLE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DANS L'EXPANSION DES LANGUES	345
1. Historique	345
2. La collecte des données	346
a. Église catholique	346
b. Église Presbytérienne Camerounaise	346
c. Autres protestants	346
d. Communautés musulmanes	347
3. Analyse des données	348
a. Les églises monolingues dans une langue officielle	348
b. Les communautés bilingues dans les deux langues officielles	348

c. Les communautés bilingues langue officielle / langue camerounaise	349
d. Les communautés multilingues	350
e. Le monolinguisme des communautés islamiques	352
4. Conclusion	353
VII – RÔLE DE L'URBANISATION DANS LA DIFFUSION DES LANGUES	353
VIII – CONCLUSION	355
CHAPITRE VI : GESTION INSTITUTIONNELLE ET DYNAMIQUE INTERNE DES LANGUES CAMEROUNAISES	358
I – INTRODUCTION	358
1. Marqueurs de la vitalité d'une langue	359
2. Emprunt linguistique et vitalité	362
II - L'INSTRUMENTALISATION DES LANGUES CAMEROUNAISES	367
1. Les institutions chargées de l'instrumentalisation	369
a. Le Département de Langues Africaines et Linguistique	369
b. L'Institut des Sciences Humaines	370
c. La Société Internationale de Linguistique	371
d. L'ANACLAC	371
2. Le programme PROPELCA	372
a. Historique	373
b. Le volet 2 du programme PROPELCA	374
c. Application du modèle	377
d. Statut juridique et financier	378
e. Contribution de PROPELCA à l'instrumentalisation des langues camerounaises	379
3. Les écarts de niveaux de développement	379
4. Recherches sur le vocabulaire scolaire	384
a. Recherche lexicale et enseignement pendant la période missionnaire	384
b. Recherche lexicale et enseignement après l'indépendance	386
5. Approches heuristiques du lexique scolaire	387
a. La dérivation	387

b. L'élargissement sémantique	388
c. La composition	388
d. L'emprunt	389
e. L'explication	389
f. La réduplication	389
III - PROCESSUS D'IMPLANTATION DES LEXIES	
DANS LA COMMUNAUTÉ	389
1. Les supports de vulgarisation	390
2. Portée sociale du lexique scolaire	391
a. Dissémination des néologismes en milieu spécialisé	392
b. Dissémination en milieu non – spécialisé	393
IV – CONCLUSION	395
CHAPITRE VII : LANGUES ET DÉVELOPPEMENT	396
I – INTRODUCTION	396
II - LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	396
1. Quelques caractéristiques des politiques économiques	397
2. Caractéristiques économiques des pays sous-développés	398
a. Des évolutions contrastées	398
b. Pauvreté et endettement	399
c. Place dans l'économie mondiale	400
d. Mesure du développement humain	401
3. Les causes linguistiques du sous-développement	402
a. Langues africaines : moyens de développement économique	405
b. Positions occidentales : le statu quo	406
4. Langue et processus de développement	408
a. Présentation d'un projet de développement	410
b. Le rôle de la langue dans le processus de développement	412

c. La campagne de prévention contre les MST/SIDA au Cameroun	413
d. La vulgarisation des semences de maïs sélectionné à Maroua et à Yaoundé	414
e. Caractéristiques de l'outil de communication et succès du projet	416
III - PRATIQUES LINGUISTIQUES ET LANGUES DE TRAVAIL AU CAMEROUN	417
1. Coût de la formation dans les langues officielles	419
2. Impact des efforts des pouvoirs publics	421
3. La formation des Camerounais dans les langues identitaires	423
4. Avantages perceptibles de cette formation au niveau du développement	425
5. La langue de travail	425
6. Politique linguistique et développement économique	427
7. Toute une politique linguistique pour assurer l'unité politique de l'État ?	428
IV – CONCLUSION	430
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE	432
TROISIÈME PARTIE : MESURE DE LA VIABILITÉ DES LANGUES CAMEROUNAISES	437
INTRODUCTION	438
CHAPITRE VIII : DYNAMIQUE EXTERNE ET MORT DES LANGUES	441
I – INTRODUCTION	441
II - STATUTS, FONCTIONS ET VITALITE DES LANGUES	444
1. Les fonctions sociales vitalisantes et officielles	446
a. La langue nationale	447
b. La langue officielle	448
c. La langue d'enseignement	450
d. La langue des publications	451
e. La langue des médias	452

2. Les fonctions vitalisantes non-officielles	455
a. La langue de la religion	455
b. La langue véhiculaire	456
3. Les fonctions sociales non-vitalisantes et non-officielles	458
a. La langue ethnique	458
b. La langue familiale ou secrète	459
III – LA PROTECTION ET LA PROMOTION DES LANGUES	459
1. Les facteurs de promotion des langues	460
a. La reconnaissance d'un statut	460
b. L'isolement	461
c. La diglossie	461
d. La résistance linguistique du groupe	462
e. La concentration géographique	463
f. L'attachement du groupe à la langue	463
2. Le revers financier de la protection des langues	464
IV - LA MORT DES LANGUES	465
1. Les causes de la mort des langues	466
1.1 Les facteurs de Brosnahan et McConnell (1991)	467
a. La domination politique	468
b. La stabilité	468
c. Le multilinguisme local	468
d. Le prestige de la langue dominante	469
1.2 Les facteurs de Jacques Leclerc (2003)	471
a. Le facteur / isolement/ représentation	471
b. La dispersion démographique	472
c. Les mariages mixtes	472
d. La domination socio-économique	473
e. L'impuissance politique	474
1.3 Les facteurs de Roger Blench (1998)	475
a. L'urbanisation et l'exode rural	475
b. L'assimilation aux groupes linguistiques plus puissants numériquement	475
c. L'impérialisme culturel et l'assimilation aux groupes culturellement puissants.	478

1.4 Facteurs évoqués par d'autres auteurs	480
a. La perte des valeurs culturelles	480
b. La glottophagie	481
1.5. Le processus de la mort des langues	483
a. Le bilinguisme social	483
b. L'assimilation dans l'espace	485
V – HIÉRARCHIE DE VIABILITÉ DES LANGUES	487
1. La protection assurée	487
2. La protection largement assurée	487
3. Les langues «à danger limité»	488
4. Les langues «à danger notable»	488
5. Les langues en grand danger	488
6. Les langues en voie d'extinction	489
7. Les langues mortes	489
VI – MESURE DE LA VIABILITÉ DES LANGUES CAMEROUNAISES	489
1. Les facteurs non retenus	490
2. Les critères retenus	492
a. Utilisation à la radio	493
b. Le nombre de locuteurs natifs	493
c. La véhicularité et la transnationalité	494
d. Utilisation dans la musique moderne	496
e. Utilisation par la religion	497
f. La standardisation, l'enseignement formel expérimental et l'alphabétisation	497
g. Le bilinguisme social à double tranchant	498
3. Modèles de typologies	499
a. La typologie de Charles Ferguson	499
b. La typologie de William Stewart	500
c. La typologie de Heinz Kloss et McConnell	501
4. Synergie des facteurs de vitalité	503
5. Hiérarchie de viabilité des langues camerounaises	510
a. Les langues camerounaises à protection assurée	511
b. Les langues camerounaises à protection largement assurée	511

c. Les langues camerounaises à danger limité	512
d. Les langues camerounaises à danger notable	512
e. Les langues camerounaises en grand danger de disparition	513
f. Les langues camerounaises en voie d'extinction	513
g. Les langues camerounaises mortes	514
VII – CONCLUSION	515
CHAPITRE IX : SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DU CAMEROUN	517
I – INTRODUCTION	517
II - LA SITUATION LINGUISTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE	517
1. Le contenu des rubriques	518
a. Les glossonymes	518
b. La force numérique	518
c. La localisation géographique	519
d. La classification scientifique	519
e. Le degré de standardisation	519
f. Statuts des langues (de jure et de facto)	522
g. Les contextes d'utilisation de facto	523
h. La position sur l'échelle de vitalité	523
III - LES LANGUES DU CAMEROUN	524
IV – CONCLUSION	564
CONCLUSION GÉNÉRALE	566
ANNEXES	574
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE SUR LA DYNAMIQUE DES LANGUES	575
ANNEXE 2 : TEXTES RADIOPHONIQUES SUR L'EMPRUNT LINGUISTIQUE	581
BIBLIOGRAPHIE	584
TABLE DES MATIÈRES	611

